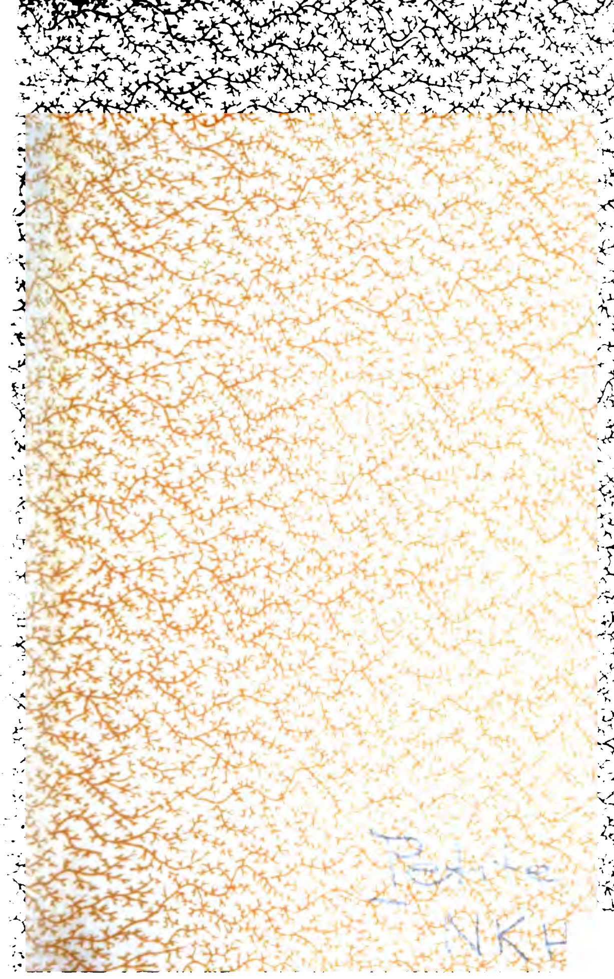



NKF

DICTIONNAIRE
PORTATIF
DE LA LANGUE FRANÇOISE,
D'APRÈS LE SYSTÈME ORTHOGRAPHIQUE
DE L'ACADÉMIE,

Par Mr J. Ph. de Lamadelaine,
de l'Académie de Lyon.

SECONDE PARTIE.



A PARIS,
Chez CAPELLE et RENAND, Libraires-Commissionnaires, rue J.-J. Rousseau.
1810.

DICTIONNAIRE

PORTATIF

DE LA LANGUE FRANÇOISE.

L, s. m. Neuvième consonne.

LA, article féminin.

LA, s. m. Mus. Sixième note de la gamme.

LÀ, adv. démonstr. Opposé à *ici*. Dans un lieu différent de celui où l'on est.

LA LA, adv. qui sert à réprimer, à consoler, etc. Fam. Médiocrement. *Avez-vous bien dormi ? La la.*

LABARUM, s. m. (lat.) Etendard impérial sur lequel Constantin fit mettre le monogramme de J.-C.

LABEUR, s. m. Travail. Poét. et style soutenu : *Terres en labeur*, ou en culture. Impr. Ouvrage considérable, et tiré à grand nombre.

LABEURER, v. n. Opérer. N'a d'usage qu'en cette phrase prov. : *En peu d'heures Dieu labeure.*

LABIAL, ALE, adj. Qui se prononce avec les lèvres. *B, p, f, m, v* sont des consonnes labiales. *Glandes labiales*, situées à la partie interne des lèvres. Pal. *Offres labiales*, faites de bouche.

LABIÉ, ÉE, adj. Bot. Se dit des fleurs dont le limbe est comme partagé en deux lèvres.

LABILE, adj. (*Mémoire*) Peu fidèle. Il est peu usité.

LABORATOIRE, s. m. Lieu où travaillent les chimistes.

LABORIEUSEMENT, adv. Avec une grande peine.

LABORIEUX, EUSE, adj. Qui travaille beaucoup. Qui demande des soins et de la peine.

LABOUR, s. m. Façon qu'on donne aux terres en les labourant.

LABOURABLE, adj. Propre à être labouré.

LABOURAGE, s. m. Art de labourer la terre. Ouvrage du laboureur.

LABOURER, v. a. et n. Remuer la terre avec la charrue, la bêche, etc. Fam. Avoir beaucoup à souffrir. Mar. Toucher le fond, en parlant d'un vaisseau ; ne pas y tenir, en parlant d'une ancre.

LABOUREUR, s. m. Celui qui fait métier de labourer la terre.

LABYRINTHE, s. m. Lieu

coupé par des chemins, des détours, au point qu'il est difficile d'en trouver l'issue. Fig. Grand embarras. Anat. L'une des cavités de l'oreille de l'homme.

LAC, s. m. Grand amas d'eaux dormantes.

LACER, v. a. Serrer avec un lacet. — *la voile,* la saisir à la vergue. Se dit d'un chien qui couvre sa femelle.

LACÉRATION, s. f. Action de

LACÉRER, v. a. Déchirer. N'est bien usité qu'au Pal.

LACERNE, s. f. Habit grossier qui servoit aux Romains à se garantir de la pluie

LACERON. *V.* LAITERON.

LACET, s. m. Cordon de fil ou de soie, ferré par un bout, qui sert aux femmes à serrer leur corset. Lacs pour prendre les perdrix, les lièvres, etc.

LÂCHE, adj. Qui n'est pas tendu, ou dont les parties ne sont pas serrées. Qui a perdu son ressort. Au fig. Mou, sans vigueur. Poltron. Quelquefois sub. *Le lâche.*

LÂCHEMENT, adv. Mollement. Peu généreusement, sans cœur.

LÂCHER, v. a. Faire qu'une chose soit moins tendue. Laisser échapper. Au fig. — *la bride à quelqu'un,* le laisser agir à sa volonté. — *le pied,* s'enfuir. — *la main,* céder quelque chose de son intérêt. — *le mot,* s'expliquer nettement et définitivement. V. pron. *Se lâcher,* tenir des propos inconvenans.

LÂCHETÉ, s. f. Défaut de courage. Au plur. Action basse, indigne.

LACINIÉ, ÉE, adj. Botan. Feuilles découpées en forme de lanières.

LACIS, s. m. Réseau de fil ou de soie.

LACONIQUE, adj. Concis.

LACONIQUEMENT, adverb. Brièvement.

LACONISME, s. m. Façon de parler concise et énergique, à la manière des Lacédémoniens.

LACRYMAL, ALE, adject. Anat. Qui appartient aux vaisseaux d'où coulent les larmes.

LACRYMATOIRE, s. m. Petit vase où les Romains conservoient les larmes versées aux funérailles d'un mort.

LACS, s. m. (On ne pron. presque point le *c.*) Cordon délié. Nœud coulant pour prendre du gibier. Au fig. Piège, embarras. — *d'amour,* cordons enlacés d'une certaine façon.

LACTÉ, ÉE, adj. Anat. *Veines lactées.* Astron. *Voie lactée.* Les premières sont de petits vaisseaux transparens, par où passe le chyle. La deuxième est cet assemblage de petites étoiles qui font dans le ciel une trace blanchâtre.

LACTIQUE, adj. Acide qui se forme dans le laitage.

LACUNE, s. f. Vide dans le texte, dans le corps d'un ouvrage.

LADANUM *ou* LABDANUM, s. m. Substance résineuse qu'on retire des feuilles du lédum.

LADRE, adj. Lépreux. Fig. Insensible. Avare. Ce mot est aussi sub., et fait au fém. *Ladresse.*

LADRERIE, s. f. Lèpre. Hôpital pour les lépreux. Avarice sordide.

LADY, s. m. En Angleterre, titre de la femme d'un homme de qualité.

LAGOPHTALMIE, sub. f. Maladie dans laquelle la paupière supérieure est retirée, et ne peut plus recouvrir l'œil.

LAGOPUS. *Voy.* PIED-DE-LIÈVRE.

LAGUE, s. f. Mar. Sillage.

LAGUNE, s. f. Petit lac ou flaque d'eau dans des lieux marécageux.

LAI, AIE, adj. Laïque. S. *Les clercs et les lais.*

LAI, s. m. Doléance, complainte. V. m. Sorte de poésie plaintive.

LAÎCHE, sub. f. Bot. Mauvaise herbe qui croît dans les blés, et blesse la langue du bétail.

LAID, AIDE, s. et adj. Qui a quelque grand défaut dans les proportions ou les couleurs requises pour la beauté de son genre. Se dit en général de ce qui est désagréable aux yeux ou contraire à la bienséance.

LAIDERON, s. f. Fam. Jeune fille ou jeune femme laide, mais qui n'est pas sans agrément.

LAIDEUR, s. f. Etat de ce qui est laid. Au prop. et au fig.

LAIE. s. f. Femelle du sanglier. E. et f. Route étroite coupée dans une forêt.

LAINAGE, s. m. Marchandises de laine. Façon qu'on donne aux draps en les tirant avec des chardons.

LAINE, s. f. Sorte de poil des moutons. — *de Moscovie*, duvet de la peau du castor.

LAINER, v. a. Donner le lainage aux draps.

LAINEUX, EUSE, adj. Bien fourni de laine; se dit des moutons, des étoffes, des plantes couvertes d'un duvet, dont les poils sont confusément entrelacés, et même des cheveux des nègres.

LAINIER, s. m. Qui vend des laines.

LAÏQUE, adj. et s. Qui n'est ni ecclésiastique, ni religieux.

LAISSE, s. f. Corde pour mener des lévriers attachés. Cordon de chapeau de crin, de fil, etc. Fam. *Mener quelqu'un en laisse*, faire de lui ce qu'on veut.

LAISSÉES, s. f. pl. t. de chasse. Fiente du loup et autres bêtes noires.

LAISSER, v. a. Quitter. Ne pas emporter. Mettre en dépôt. Abandonner. Céder, léguer. Passer sous silence. Ne pas remarquer. S'abstenir. Discontinuer. Se joint à l'infinitif de différens verbes: *Laisser dire, faire*, etc. *Il ne laisse pas d'être sage*, pour, il n'en est pas moins. V. pron. *Se laisser tomber*, etc.

LAISSER-COURRE, s. m. t. de chasse. Lieu et temps où l'on lâche les chiens: *Je me suis trouvé au laisser-courre.*

LAIT, s. m. Liquide blanc, doux et sucré, qui se forme dans les mamelles de la femme et des femelles des animaux. Liqueur artificielle qui ressemble au lait. *Frère, sœur de lait*, enfans qui ont sucé le même lait.

LAITAGE, s. m. Aliment dont le lait est la base, beurre, fromage, etc.

LAITE *ou* **LAITANCE**, s. f. Substance blanche et molle, semblable à du lait caillé, qui contient la semence des poissons mâles.

LAITÉ, ÉE, adj. Qui a de la laite.

LAITERIE, s. f. Lieu où l'on serre le lait des vaches, où se fait le beurre, le fromage, etc.

LAITERON, vulgairement **LACERON**, s. m. Plante laiteuse.

LAITEUX, EUSE, adj. Qui a un suc semblable à du lait. *Pierre laiteuse*, dont le blanc est trouble.

LAITIER, sub. m. Matière semblable à du verre, et qui nage au-dessus du métal fondu.

LAITIÈRE, s. f. et adj. Femme qui vend du lait. Nourrice ou vache qui donne beaucoup de lait.

LAITON, s. m. Cuivre jaune passé à la filière.

LAITUE, s. f. Herbe potagère, laiteuse.

LAIZE *ou* **LAISE**, s. f. Largeur d'une étoffe, etc. entre deux lisières.

LAMA, s. m. Prêtre tartare.
LAMANAGE, s. m. Travail, profession du
LAMANEUR, s. m. Pilote qui connoît bien l'entrée d'un port.
LAMANTIN, s. m. Poisson amphibie et vivipare qui croît jusqu'à la longueur de 18 pieds.
LAMBDOÏDE, adj. Anat. Se dit d'une des sutures du crâne.
LAMBEAU, s. m. Morceau de chair ou d'une étoffe déchirée ou coupée. Fragmens de vers ou de prose, etc.
LAMBEL, s. m. Blas. Marque appelée *brisure*, dont les cadets des grandes maisons chargent leurs armoiries.
LAMBIN, INE, adj. Qui lambine.
LAMBINER, v. n. Fam. Agir lentement.
LAMBIS, s. m. Gros coquillage des îles d'Amérique, et dont l'an mal est bon à manger.
LAMBOURDE, s. f. Pièce de bois qui soutient un parquet, etc. Pierre tendre des environs de Paris.
LAMBREQUINS, s. m. plur. Blas. Ornemens qui pendent du casque autour de l'écu.
LAMBRIS, s. m. Revêtement de menuiserie, de marbre, etc. autour des murs d'une chambre, principalement sur le plancher d'en haut. *Le céleste lambris*, le Ciel. Poét.
LAMBRISSAGE, s. m. Action ou résultat du travail de celui qui lambrisse.
LAMBRISSER, v. a. Revêtir de lambris.
LAMBRUCHE ou LAMBRUSQUE, s. f. Espèce de vigne sauvage.
LAME, s. f. Table de métal fort mince. Fer d'une épée, d'un couteau, d'un canif. Vague de la mer agitée. Fig. et fam. L'homme qui manie bien l'épée est *une bonne lame*. Une femme rusée est *une fine lame*, etc.
LAMELLÉ, ÉE, et LAMELLEUX, EUSE, adj. Bot. Aminci en petites lames.
LAMENTABLE, adj. Déplorable. Qui excite à la pitié.
LAMENTABLEMENT, adv. D'un ton lamentable.
LAMENTATION, s. f. Gémissemens, cris plaintifs.
LAMENTER, v. a. Déplorer, V. pron. Se plaindre.
LAMIE, s. f. Espèce de grand requin. Démons imaginaires qui, suivant les anciens, prenoient la figure de belles femmes pour dévorer les enfans.
LAMINAGE, s. m. Action de
LAMINER, v. a. Donner à une lame de métal une épaisseur uniforme par une compression toujours égale.
LAMINOIR, s. m. Machine qui sert à laminer.
LAMPADAIRE, s. m. Officier qui portoit des flambeaux devant l'Empereur, etc. Instrument propre à soutenir des lampes.
LAMPADISTES, s. m. plur. Grecs qui s'exerçoient à la course des flambeaux.
LAMPADOPHORE, sub. m. Celui qui portoit les lumières dans les cérémonies religieuses.
LAMPAS, s. m. Etoffe de soie de la Chine. Sorte de maladie des chevaux.
LAMPASSÉ, ÉE, adj. Blas. Animal dont la langue est sortante, et d'un autre émail.
LAMPE, s. f. Vase où l'on met de l'huile avec une mèche pour éclairer.
LAMPÉE, s. f. Pop. Grand verre de vin.
LAMPER, v. n. Pop. Boire des lampées.
LAMPERON, s. m. Languette qui soutient la mèche d'une lampe.
LAMPION, sub. m. Petite lampe qui sert dans les illuminations.
LAMPROIE, s. f. Poisson de

mer allongé comme l'anguille, et qui remonte les rivières comme l'alose. Son diminutif est

LAMPROYON, s. m.

LANCE, s. f. Arme à long bois et à fer pointu. Autrefois gendarme armé d'une lance. Bâton. *Lance de drapeau*, etc. Instrument de chirurgien. — *à feu*, fusée emmanchée qui sert à mettre le feu à une pièce d'artifice. Météore ignée qui a la figure d'une lance. Fam. *Rompre une lance pour quelqu'un*, le défendre contre ceux qui l'attaquent.

LANCER, v. a. Darder, jeter avec force. V. pron. Se jeter avec impétuosité.

LANCETTE, s. f. Instrument de chirurgien pour ouvrir la veine, etc.

LANCETTIER, s. m. Etui à lancettes.

LANCIER, s. m. Autrefois cavalier armé d'une lance.

LANCINANT, ANTE, adj. N'a que cet usage : *Douleur lancinante*, qui se fait sentir par élancement.

LANDE, s. f. Grande étendue de terre où il ne vient que des bruyères. Au pl. et fig. Endroits secs et ennuyeux d'un ouvrage.

LANDGRAVE, s. m. Juge de pays. Titre de quelques Princes d'Allemagne.

LANDGRAVIAT, s. m. Etat soumis à un Landgrave.

LANDIER, s. m. Gros chenet de fer de cuisine.

LANDIT, s. m. Nom d'une foire qui se tenoit à Saint-Denis, et qui étoit un jour de congé célèbre dans l'Université.

LANERET, s. m. Oiseau de proie du genre du faucon.

LANGAGE, sub. m. Idiome d'une nation. Discours, style. Tout ce qui sert à faire entendre la pensée sans parler. Voix, cri, chant des animaux.

LANGE, s. m. Morceau de toile dont on enveloppe un enfant au maillot.

LANGOUREUSEMENT, adv. Dans le sens de

LANGOUREUX, EUSE, adj. Qui est en langueur, qui marque de la langueur, dans les divers sens de ce mot.

LANGOUSTE, sub. f. Sorte d'écrevisse de mer.

LANGUE, s. f. Muscle très-mobile qui remplit la capacité de la bouche, principal organe du goût et de la parole. Idiome d'une nation. — *vivante*, qu'un peuple parle. — *morte*, qui n'existe plus que dans les livres. L'ordre de Malte appeloit *Langue* telle ou telle nation ou division d'un pays. *Coup de langue*, médisance. *Prendre langue*, s'informer en arrivant de l'état des choses. — *de terre*, pièce de terre plus longue que large.

LANGUE-DE-CERF *ou* SCOLOPENDRE, s. f. Plante bonne contre les obstructions.

LANGUE-DE-CHIEN *ou* CYNOGLOSSE, s. f. Plante adoucissante et rafraîchissante.

LANGUÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des oiseaux dont la langue sort, et est d'un autre émail que le corps de l'animal.

LANGUETTE, s. f. Pièce de métal qui est mobile, et couvre à volonté le trou d'un instrument à vent. En général tout ce qui dans les arts est long, étroit, et conformé comme une petite langue.

LANGUEUR, s. f. Abattement, état d'une personne qui languit. Ennui, peines d'esprit, surtout celles de l'amour.

LANGUEYER, v. a. Visiter la langue d'un porc pour voir s'il est sain. Celui qui fait cette visite se nomme

LANGUEYEUR, s. m.

LANGUIER, s. m. Langue et gorge d'un porc quand elles sont fumées.

LANGUIR, v. n. Etre consumé peu à peu par une maladie qui ôte les forces. Souffrir un supplice lent. Se dit fig. de l'ennui, et généralement de tout ce qui n'a pas l'activité dont il est susceptible.

LANGUISSAMMENT, adv. Dans le sens de

LANGUISSANT, ANTE, adj. Etat de la personne ou de la chose qu'affecte la langueur.

LANICE, adj. (*Bourre*) Qui provient de la laine.

LANIER, s. m. Femelle du Laneret.

LANIÈRE, sub. f. Courroie longue et étroite.

LANIFÈRE, adj. Qui porte de la laine.

LANISTE, s. m. Celui qui chez les anciens achetoit, formoit ou vendoit des gladiateurs.

LANSQUENET, s. m. Autrefois fantassin allemand. Sorte de jeu de cartes.

LANTERNE, s. f. Boite transparente où l'on met une chandelle allumée de peur qu'elle ne s'éteigne. — *sourde*, faite de manière que celui qui la porte voit sans être vu. — *magique*, qui par la disposition de ses verres reporte les objets sur une toile. Tourelle ouverte et placée sur un dôme, etc. Tribune grillée, d'où l'on voit et l'on entend sans être vu. Petite roue formée de plusieurs fuseaux, dans laquelle engrènent les dents d'une autre roue. Au pl. Fadaises, contes ridicules. Fam.

LANTERNER, v. n. Etre irrésolu, perdre le temps à des riens. V. a. Amuser par de vaines paroles. Fam.

LANTERNERIE, s. f. Fadaise. Fam.

LANTERNIER, IÈRE, s. Celui qui fait, vend et allume les lanternes publiques. Fam. Diseur de fadaises. Homme irrésolu.

LANTIPONNAGE, s. m. Action de

LANTIPONNER, v. n. Pop. comme le précédent. Tenir des discours frivoles, importuns.

LANTURLU. Façon de parler qui n'a aucun sens, et qui ne s'emploie dans le style fam. que pour accompagner un refus dédaigneux.

LANUGINEUX, EUSE, adj. Bot. Se dit des parties des plantes couvertes de duvet.

LAPATUM, sub. m. ou PATIENCE. Plante bonne contre la jaunisse, le scorbut, etc.

LAPER, v. n. Boire en tirant l'eau avec sa langue. *Le chien lape.*

LAPEREAU, sub. m. Jeune lapin.

LAPIDAIRE, s. m. Ouvrier qui taille les pierres précieuses. Adj. *Style lapidaire*, style des inscriptions sur la pierre, le cuivre, etc.

LAPIDATION, s. f. Action de

LAPIDER, v. a. Assommer à coups de pierre.

LAPIDIFICATION, s. f. Formation de pierres.

LAPIDIFIER, v. a. Chim. Réduire les métaux en pierre.

LAPIDIFIQUE, adject. Qui qualifie la substance propre à former les pierres.

LAPIN, s. m. Petit quadrupède rongeur qui creuse sous terre.

LAPINE, s. f. Femelle du lapin.

LAPIS, s. m. (Le *s* sonne fortement.) Pierre précieuse qui est de couleur bleue foncée et veinée d'or, et qui n'est point transparente.

LAPMUDE, s. f. Nom donné dans le Nord à des robes de peau de renne.

LAPS, s. m. Pal. Ecoulement. Espace de temps.

LAPS, SE, adject. Tombé.

N'est reçu qu'avec le réduplicatif; on diroit d'un homme qui a quitté deux fois la religion catholique : *Il est laps et relaps.*

LAQUAIS, sub. m. Valet de pied.

LAQUE, s. f. *ou* GOMME-LAQUE. Résine d'un rouge brun, qui vient des Indes-Orientales. *Couleur de laque,* rougeâtre et tirant sur le pourpre. S. m. Beau vernis de la Chine, noir ou rouge.

LAQUÉAIRE, s. m. Athlète qui d'une main avoit un lacet, et de l'autre un poignard.

LAQUETON, s. m. Dim. fam. de laquais.

LARAIRE, s. m. Petite chapelle destinée aux dieux lares.

LARCIN, s. m. Action de celui qui dérobe. La chose dérobée. Fig. Plagiat.

LARD, sub. m. Cette partie grasse qui est entre la couenne et la chair du porc; et par extension, de la baleine et autres gros poissons de même nature.

LARDER, v. a. Garnir de lardons de la viande, du poisson, etc. Fig. et fam. *Larder* (percer) *de coups d'épée, d'épigrammes,* etc.

LARDOIRE, s. f. Brochette pour larder.

LARDON, s. m. Petit morceau de lard. Fig. et fam. Brocard.

LARENIER, s. m. Pièce de bois qui avance au bas d'un châssis pour empêcher que l'eau ne coule dans l'intérieur du bâtiment.

LARES, s. m. pl. Dieux domestiques des Païens. Les antiquaires l'emploient quelquefois au sing. : *Un dieu lare.*

LARGE, s. m. Opposé à longueur. Se prend d'un des côtés à l'autre. *Cette étoffe, cette chambre a tant de large.* Loc. fam. *Gagner le large. Prendre le large. Etre au large,* etc.

LARGE. A le même sens au propre. Les arts l'emploient au fig. pour *Grand : Pinceau, manière large. Conceptions larges,* etc. Autrefois signifioit libéral.

LARGEMENT, adv. Abondamment.

LARGESSE, s. f. Libéralité. *—de loi,* t. de monnoie, ce qui excède le titre ordonné par les lois.

LARGEUR, sub. f. Etendue d'une chose considérée entre ses côtés.

LARGO, adv. Mus. Mot ital. Avec un mouvement très-lent.

LARGUE, s. m. et adj. Mar *Prendre le largue,* tenir la haute mer. *Aller vent largue,* par un vent de travers.

LARGUER, v. a. Mar. Filer le cordage qui retient une voile par le bas.

LARIGOT, s. m. Autrefois un petit flageolet. *Le jeu de larigot,* un des jeux de l'orgue. *Boire à tire larigot,* prov., excessivement.

LARME, s. f. Goutte d'eau qui sort de l'œil, et dont la cause est la douleur. Goutte ou petite quantité de quelques liqueurs. Suc qui coule de quelques arbres ou plantes.

LARME DE JOB, s. f. Bot. Plante semblable pour la feuille au blé de Turquie, et qui porte une graine unie, rougeâtre, très-dure, de la grosseur d'un pois.

LARMIER, s. m. Pièce de bois mise en saillie au bas d'un châssis pour empêcher l'eau de couler dans la chambre; de même Saillie en pierre au haut d'un mur pour le préserver de l'écoulement de l'eau.

LARMIÈRES, s. f. pl. Fentes au-dessous des yeux du cerf, d'où sort une liqueur jaune appelée *Larmes de cerf.*

LARMIERS, s. m. pl. Parties qui dans le cheval répondent aux tempes dans les hommes.

LARMOYANT, ANTE, adj. Qui fond en larmes. *Comique larmoyant*, genre de comédie à situations attendrissantes.

LARMOYER, v. n. Fam. Pleurer souvent et facilement.

LARRON, ONNESSE, sub. Qui prend furtivement quelque chose. t. de libr. Pli d'un feuillet qui n'a pas été rogné à la reliûre.

LARRONNEAU, s. m. Petit larron.

LARVE, s. f. Insecte dans l'état où il est né, et qui doit subir des métamorphoses. La larve du papillon est la chenille, etc. S. m. pl. Génies malfaisans, âmes des méchans qu'on croyoit errer sous des formes hideuses.

LARYNGOTOMIE. *V.* BRONCHOTOMIE.

LARYNX, s. m. (Le *x* sonne.) Anat. Partie supérieure de la trachée-artère, et qui est proprement l'organe de la voix.

LAS, interj. plaintive, pour *Hélas!*

LAS, ASSE, adj. Fatigué. Ennuyé, importuné.

LASCIF, IVE, adj. Qui est enclin, ou ce qui porte à la luxure.

LASCIVEMENT, adv. D'une manière lascive.

LASCIVETÉ, s. f. Dans le sens de *Lascif*.

LASERPITIUM, s. m. Plante ombellifère.

LASSANT, ANTE, adj. Qui fatigue.

LASSER, v. a. et pron. Fatiguer. Ennuyer.

LASSITUDE, s. f. Fatigue, abattement.

LASTE, s. m. Mar. Poids de deux tonneaux.

LATANIER, s. m. Bot. Espèce de palmier.

LATENT, ENTE, adj. Caché.

LATÉRAL, ALE, adj. t. did. Qui appartient au côté de quelque chose.

LATÉRALEMENT, adv. De côté.

LATERE. (À) *V.* LÉGAT.

LATICLAVE, s. m. Tunique blanche bordée de pourpre, avec un ornement en forme de tête de clou, que portoient à Rome les Sénateurs.

LATIN, INE, adj. Qui concerne la langue latine. *L'Eglise latine*, l'Eglise d'occident. *Voile latine*, faite en triangle rectangle. S. m. La langue latine. *J'y perds mon latin*, mon temps et mon esprit.

LATINISER, v. a. Donner une terminaison latine à un mot d'une autre langue.

LATINISME, s. m. Construction, tour de phrase propre au latin.

LATINISTE, s. m. Qui entend et parle le latin.

LATINITÉ, s. f. Langage latin.

LATITUDE, s. f. Géog. Distance d'un lieu à l'équateur. Astron. Distance par rapport à l'écliptique. Depuis quelque temps on donne à ce mot l'acception morale d'étendue : *Latitude de pouvoirs, de moyens*, etc.

LATOMIE, s. f. Carrière où l'on renfermoit des prisonniers.

LATRIE, sub. f. (*Culte de*) Qu'on rend à Dieu seul.

LATRINES, s. f. pl. Lieux privés.

LATTE, s. f. Pièce de bois longue, plate et étroite, employée dans les plafonds, les cloisonnages, etc.

LATTER, v. a. Garnir de lattes.

LATTIS, s. m. Arrangement des lattes sur un comble.

LAUDANUM, s. m. (Le *m* sonne.) Chim. Extrait d'opium.

LAUDES, s. f. pl. Partie de l'office divin qui suit Matines.

LAURÉAT, adj. m. Se dit de quelques poëtes qui ont reçu pu-

bliquement la couronne de laurier, ou qui ont obtenu trois prix dans la même académie.

LAURÉOLE, s. f. Plante à baies rouges. Violent purgatif.

LAURIER, s. m. Arbre toujours vert. Symbole des triomphes militaires, poëtiques, etc.

LAVAGE, s. m. Action de laver. Abondance d'eau mêlée au vin ou aux alimens. Opération qui épure le minéral.

LAVANCHE, sub. f. Grande quantité de neige qui tombe tout à coup des montagnes.

LAVANDE, s. f. Plante aromatique.

LAVANDIER, s. m. Officier chargé chez le Roi de faire blanchir le linge.

LAVANDIÈRE, s. f. Femme qui lave la lessive.

LAVARET, s. m. Excellent poisson du lac de Genève, qui tient, pour la forme, de l'alose et du hareng.

LAVASSE, s. f. Pluie subite et impétueuse.

LAVE, s. f. Matière fondue qui sort des volcans, et coule comme un ruisseau de feu.

LAVEMENT, s. m. Action de laver. Au prop. n'a que deux applications qui tiennent au culte : *Le lavement des autels et celui des pieds.* Communément, clystère.

LAVER, v. a. Nettoyer avec un liquide. Fig. — *la tête à quelqu'un,* le réprimander. *Se laver d'un crime,* s'en justifier. — *un dessin,* l'ombrer avec de l'encre de la Chine. — *du papier,* lui donner une certaine préparation qui le rend plus uni. Ppe. *Lavé, ée. Couleur lavée,* foible et déchargée.

LAVETTE, s. f. Morceau de linge pour laver la vaisselle.

LAVEUR, EUSE, s. Qui lave.

LAVIS, s. m. (Le s ne sonne pas. Manière de laver un dessin.

LAVOIR, s. m. Lieu destiné à laver le linge ou la vaisselle. Machine à laver le minerai.

LAVURE, sub. f. Eau qui a servi à laver. Au pl. En t. d'orf. et de monnoy. Or et argent provenant de la lessive des cendres et des fourneaux.

LAXATIF, IVE, adj. Méd. *Purgatif, ive.*

LAYER, v. a. E. et f. Faire des laies ou routes dans une forêt.

LAYETIER, s. m. Ouvrier qui fait des caisses de bois blanc.

LAYETTE, s. f. Coffret de bois. Tiroir d'armoire où l'on serre des papiers. Langes, etc. d'un enfant nouveau-né.

LAYEUR, s. m. Celui qui fait ou trace les laies.

LAZAGNES, s. f. pl. Espèce de pâtisserie en façon de rubans.

LAZARET, sub. m. Lieu de purge, ou quarantaine pour les navires arrivant d'un pays infecté de la peste.

LAZZI, s. m. Mot italien. Jeu muet et facétieux d'un acteur comique.

LE, LA, LES. Gram. Articles ou pronoms.

LÉ, s. m. Largeur d'une toile, d'une étoffe, entre ses deux lisières.

LÉANS, adv. de lieu. Là-dedans. V. m.

LÈCHE, s. f. Fam. Tranche fort mince de quelque chose bon à manger.

LÈCHEFRITE, s. f. Ustensile de cuisine destiné à recevoir le suc des viandes qu'on fait rôtir à la broche.

LÉCHER, v. a. Passer la langue sur. Ppe. *Léché, ée.* Travaillé avec soin.

LEÇON, sub. m. Instruction donnée par un maître à ses disciples. Réprimande. Différence dans le texte d'un auteur. Petit passage de l'Ecriture sainte mêlé à la récitation de l'Office divin.

LECTEUR, TRICE, s. Celui, celle qui lit. Qui a la charge

lire chez un grand. Régent, dans quelques Universités. Litur. Un des quatre ordres mineurs.

LECTISTERNES, s. m. pl. Festins auxquels les Romains, dans certaines occasions, invitoient les Dieux, dont ils plaçoient les images sur des lits autour de la table.

LECTURE, s. f. Action de lire. Etude.

LÉCYTHE, s. m. Antiq. Vase fait en forme de grosse bouteille.

LÉDUM ou LÈDE, sub. m. Arbrisseau dont les feuilles se couvrent d'une matière gommeuse et résineuse.

LÉGAL, ALE, adj. Qui est selon la loi.

LÉGALEMENT, adv. Dans les formes légales.

LÉGALISATION, s. f. Certification par autorité publique de la vérité d'un acte. Le revêtir de cette attestation c'est le

LÉGALISER, v. a.

LÉGAT, s. m. Cardinal préposé par le Pape pour gouverner une province de l'état ecclésiastique. — *à latere*, cardinal envoyé extraordinairement par le Pape auprès d'un Prince chrétien.

LÉGATAIRE, s. m. et f. Celui ou celle à qui l'on fait un legs.

LÉGATION, s. f. Charge de légat. Etendue de son gouvernement. Temps que durent ses fonctions. Tout ce qui fait partie active d'une ambassade.

LÉGE, adj. Mar. Se dit d'un vaisseau qui revient à vide, ou qui n'a pas assez de lest.

LÉGENDAIRE, sub. m. Auteur de légendes.

LÉGENDE, s. f. Livre de la vie des Saints. Par plaisanterie, liste ennuyeuse. Inscription gravée autour d'une pièce de monnoie, d'une médaille.

LÉGER, ÈRE, adj. Qui ne pèse guère. Aisé à supporter. Facile à digérer. Dispos et agile. Volage. Frivole. Superficiel. Agréable. Délicat. *Troupes légères*, employées hors de ligne pour harceler l'ennemi.

LÉGÈRE (À LA) *ou* LÉGÈREMENT, adv. D'une manière légère. Inconsidérément.

LÉGÈRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est peu pesant. Agilité, vitesse. Fig. Inconstance, instabilité. Imprudence.

LÉGION, s. f. Corps de gens de guerre chez les anciens Romains. — *d'honneur*, corporation légale de personnes distinguées par leur bravoure, leurs talens ou leurs vertus. Au fig. Grand nombre.

LÉGIONAIRE, s. m. et adj. Dans les deux premiers sens du mot précédent.

LÉGISLATEUR, TRICE, s. Qui fait des lois.

LÉGISLATIF, IVE, adject. *Pouvoir législatif*, pouvoir de faire des lois.

LÉGISLATION, s. f. Droit de faire des lois.

LÉGISLATURE, s. f. Corps législatif en activité. Temps qu'elle dure.

LÉGISTE, s. m. Qui connoit, qui étudie les lois.

LÉGITIMAIRE, s. et adj. Qui a droit ou qui est réduit à sa légitime.

LÉGITIMATION, s. f. Acte par lequel un bâtard est légitimé. Reconnoissance authentique des pouvoirs d'un envoyé.

LÉGITIME, adj. Qui a les conditions requises par la loi. Juste, équitable.

LÉGITIME, s. f. Portion que la loi attribue aux enfans sur les biens du père et de la mère.

LÉGITIMEMENT, adv. Justement.

LÉGITIMER, v. a. Rendre un enfant naturel capable des droits d'un enfant légitime. Faire reconnoître ses pouvoirs pour authentiques et juridiques.

LÉGITIMITÉ, s. f. Etat, qualité d'un enfant légitime.

LEGS, s. m. (On pron. *lé*.) Don laissé par un testateur.

LÉGUER, v. a. Donner par testament.

LÉGUME, sub. m. Convient proprement à ces petits fruits verts qui viennent dans des gousses, pois, fèves, etc., généralement aux plantes et racines potagères bonnes à manger. S'emploie surtout au pluriel.

LÉGUMINEUX, EUSE, adj. Dans le sens de *Légume*.

LÉMAN. Nom du lac de Genève.

LEMME, s. m. Math. Proposition qui prépare la démonstration d'une autre.

LÉMURES, s. m. pl. *Voy.* LARVES.

LENDEMAIN, s. m. Le jour qui a suivi ou doit suivre.

LENDORE, sub. Pop. Lent, paresseux, toujours assoupi.

LÉNIFIER, v. act. Méd. Adoucir.

LÉNITIF, s. m. Remède qui adoucit. Consolation. Dans le m. s.

LÉNITIF, IVE, adj.

LENT, LENTE, adj. Tardif, qui n'est pas vite dans ses mouvemens ou dans ses actions.

LENTE, s. f. OEuf de pou.

LENTEMENT, adv. Avec

LENTEUR, sub. f. Manque d'activité, de célérité.

LENTICULAIRE ou LENTICULÉ, ÉE, adj. Qui a la forme d'une

LENTILLE, sub. f. Sorte de légume. Verre convexe des deux côtés. — *d'eau* ou *de marais*, plante aquatique. — *de pendule*, poids de cuivre attaché à l'extrémité du pendule. Au pl. Taches rousses sur la peau.

LENTILLEUX, EUSE, adj. Qui est semé de taches ou de lentilles.

LENTISQUE, s. m. Arbre des pays chauds, dont les feuilles, toujours vertes, ont une odeur forte, d'un goût aigre et d'un effet astringent.

LÉONIN, INE, adj. Propre au lion. *Société léonine*, où le plus fort tire tout l'avantage de son côté. *Vers léonins*, vers latins dont le milieu rime avec la fin.

LÉONTOPÉTALON, sub. m. Plante dont la racine, qui est d'un goût amer, s'emploie contre la morsure des scorpions, des serpens, dans la goutte sciatique, etc.

LÉOPARD, s. m. Bête féroce qui a la peau marquetée.

LÉPAS, s. m. ou PATELLE, s. f. Genre de coquillage univalve.

LÈPRE, s. f. Ladrerie. Maladie qui corrompt la masse du sang, et couvre le corps d'une vilaine croûte.

LÉPREUX, EUSE, s. et adj. Qui a la lèpre.

LÉPROSERIE, s. f. Hôpital pour les lépreux.

LEQUEL, LAQUELLE, pron. relat. Celui, celle qui.

LES, plur. des articles *le* et *la*.

LÈSE. Espèce de prénom venant du verbe *Léser*, qui blesse. N'est d'usage qu'en cette locut. : *Crime* ou *criminel de lèse-majesté, lèse-humanité*, etc.

LÉSER, v. a. Offenser, faire tort.

LÉSINE, s. f. Epargne sordide.

LÉSINER, v. n. User de lésine.

LÉSINERIE, s. f. Trait de lésine.

LÉSION, s. f. Tort, dommage qu'on souffre en quelque transaction, marché, etc.

LESSIVE, s. f. Eau rendue détersive par de la cendre ou de la soude. Chim. Lotion. Fig. et fam. Grande perte au jeu.

LESSIVER, v. a. Faire la lessive, blanchir le linge.

LEST, s. m. Mar. Poids qu'on met au fond d'un vaisseau pour le tenir en équilibre.

LESTAGE, sub. m. Action de lester un vaisseau.

LESTE, adj. Qui est proprement vêtu, dont les ajustemens ont de la grâce. Adroit, agissant. Peu délicat sur les convenances. Se dit des personnes et des propos.

LESTEMENT, adv. D'une manière leste. Au prop. et au fig.

LESTER, v. a. Garnir un vaisseau de lest.

LESTEUR, s. m. Bateau qui sert à transporter le lest.

LESTRIGONS, sub. m. pl. Peuple antropophage, suivant les poëtes anciens.

LETCHI, s. m. Bot. Espèce de pruneau dont les Chinois font leurs délices, et dont ils mêlent à leur thé le noyau pilé ou rapé.

LÉTHARGIE, s. f. Assoupissement profond. Fig. Insensibilité, nonchalance.

LÉTHARGIQUE, adj. Qui tient de la léthargie.

LETTRE, s. f. Chaque caractère de l'alphabet. Epître, missive. *La lettre*, par opposition à *l'esprit de la loi*. Au pl. Se dit de plusieurs actes de chancellerie. On le dit aussi de toute sorte de sciences. *Homme de lettres*. *Les belles-lettres*.

LETTRÉ, ÉE, s. et adj. Qui a du savoir.

LETTRINE, s. f. Impr. Lettre qu'on met à côté d'un mot pour indiquer un renvoi. Lettres majuscules qui sont au haut des pages d'un dictionnaire.

LEUCOPHLEGMATIE, s. f. Méd. Espèce d'hydropisie dont le siége est dans le tissu cellulaire. Celui qui en est attaqué est **LEUCOPHLEGMATIQUE**, adject.

LEUR, pron. pers. A eux, à elles.

LEURRE, s. m. Cuir rouge, en forme d'oiseau, qui sert à rappeler le faucon. Fig. Appât pour attirer et duper.

LEURRER, v. a. Dresser un oiseau au leurre. Fig. Attirer par quelque espérance afin de tromper.

LEVAIN, s. m. Toute substance qui excite une fermentation interne dans le corps avec lequel on l'unit. Morceau de pâte aigrie qu'on mêle à celle du pain pour la faire fermenter. Mauvaise disposition des humeurs. Reste d'une passion violente.

LEVANT, s. m. Orient.

LEVANT, adj. m. Qui se lève. *Le soleil levant*.

LEVANTIN, INE, s. et adj. Natif des pays du Levant.

LEVANTIS, s. m. (Le s sonne.) Soldat des galères turques.

LÈVE, s. f. Espèce de cuiller de bois attachée a un long manche, de laquelle on se sert au jeu de mail pour lever la boule, et lui faire traverser la passe.

LEVÉE, s. f. Action de lever. Collecte, recette. Enrôlement. *Levée des troupes*. Action de recueillir les fruits, les grains. — *d'un siége*, retraite des assiégeans. Digue, chaussée. Au jeu de cartes, main qu'on a levée. Fig. *Levée de boucliers*, pour dire, grande entreprise sans effet.

LEVER, v. a. Hausser. Dresser ce qui étoit couché ou penché. Oter une chose de dessus une autre. Recueillir. — *un acte*, le faire expédier. — *des étoffes*, les acheter. — *un plan*, le tracer. Fig. *Lever le masque*, ne plus se contraindre, etc. — *un obstacle*, le faire cesser. V. n. Pousser, sortir de terre, en parlant des plantes. Fermenter. V. pron. Se mettre debout sur ses pieds. Sortir du lit. Paroître sur l'horizon, en parlant des astres. *Le vent se lève*, commence.

LEVER, s. m. Le temps auquel on se lève. Temps où les astres paroissent sur l'horizon.

LEVIER, s. m. Barre de bois, de fer, etc. propre à remuer un fardeau.

LÉVIGATION, s. f. Action de

LÉVIGER, v. a. Chim. Réduire un mixte en poudre impalpable sur le porphyre, comme on y broie les couleurs.

LEVIS, adj. m. N'a d'usage qu'en parlant d'un pont qui se lève et se baisse pour ouvrir ou fermer le passage d'un fossé.

LÉVITE, s. m. Israélite de la tribu de Lévi, consacré au culte.

LÉVITIQUE, s. m. Troisième des livres de Moïse.

LEVRAUT, s. m Jeune lièvre.

LÈVRE, s. f. Cette partie extérieure de la bouche qui couvre les dents, et qui aide à former la parole. Ce nom se donne à beaucoup de choses qui ressemblent plus ou moins aux lèvres. Bords d'une coquille, d'une plaie, de certaines fleurs, etc.

LEVRETTE, s. f. Femelle du levrier.

LEVRETTÉ, ÉE, adj. Qui a la taille mince comme un

LEVRIER, sub. m. Sorte de chien au corps délié, dont on se sert pour courre le lièvre.

LEVRON, s. m. Jeune levrier.

LEVÛRE, s. f. Ecume de la bière quand elle bout. Ce qu'on lève de dessus et de dessous le lard à larder.

LEXICOGRAPHE, s. m. Auteur d'un lexique.

LEXIORQUE, s. m. Antiq. Magistrat chargé chez les Grecs de surveiller les Prytanes.

LEXIQUE, s. m. et adj. Dictionnaire, surtout de la langue grecque.

LEZ, adv. Près de. *Le Plessis-lez-Tours*, etc. Peu us.

LÉZARD, s. m. Espèce d'animal ovipare, à quatre pieds, à longue queue, et couvert de petites écailles.

LÉZARDE, s. f. Arch. Crevasse dans un mur.

LÉZARDÉ, ÉE, adj. Crevassé.

LIAIS, s. m. Pierre dure, d'un grain très-fin.

LIAISON, s. f. Union, jonction de plusieurs corps. Fig. Ce qui lie les parties d'un discours. Connexité, rapport. Union d'amitié ou d'affaires. Au pl. Société. t. d'écrit. Traits déliés qui lient les lettres. Tout ce qui est propre à épaissir une sauce.

LIAISONNER, v. a. Maçon. Arranger les pierres d'un mur de façon que les joints des unes portent sur le milieu des autres, et ainsi des pavés.

LIANE, s. f. Genre de plantes sarmenteuses d'Amérique.

LIANT, ANTE, adj. Souple, facile à mouvoir. Fig. Complaisant, affable.

LIARD, s. m. Petite monnoie de cuivre qui vaut trois deniers.

LIASSE. s. f. Amas de papiers liés ensemble.

LIBAGE, s. m. Gros moellon mal taillé.

LIBANOTIS, sub. m. Bot. Plante dont la racine a l'odeur de l'encens, et dont la semence est apéritive, et bonne contre les vapeurs et la toux.

LIBATION, s. f. Effusion de vin, etc. que les anciens faisoient en l'honneur des dieux.

LIBELLATIQUE, sub. Hist. ecclés. Nom donné aux Chrétiens qui, pour se dérober aux persécutions, achetoient des magistrats un libelle ou billet de sauve-garde.

LIBELLE, s. m. Ecrit injurieux.

LIBELLER, v. n. Dresser, motiver un exploit.

LIBELLISTE, s. m. Auteur d'un libelle.

LIBERA, s. m. (lat.) Prière que l'Eglise fait pour les morts.

LIBÉRAL, ALE, adj. Qui aime à donner. *Arts libéraux*, où l'esprit a plus de part que le travail de la main.

LIBÉRALEMENT, adv. Avec

LIBÉRALITÉ, s. f. Penchant à donner. Don d'une personne libérale.

LIBÉRATEUR, TRICE, s. Celui, celle qui a sauvé un individu, un pays d'un très-grand danger.

LIBÉRATION, s. f. Pal. Décharge d'une dette ou d'une servitude.

LIBÉRER, v. a. Pal. Décharger d'une obligation.

LIBERTÉ, s. f. Pouvoir d'agir ou de n'agir pas. Indépendance des commandemens d'autrui. Pouvoir de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. Opposé à captivité et à contrainte. *Liberté de conscience*, de pratiquer la religion que l'on veut. Au pl. Franchises, immunités. Manières trop familières ou trop hardies.

LIBERTIN, INE, adj. Qui hait la sujétion. S. et adj. Déréglé. Sans respect pour la religion et les mœurs.

LIBERTINAGE, s. m. Débauche, mauvaise conduite. Légèreté de caractère.

LIBERTINER, v. n. Se dit familièrement d'un enfant très-dissipé, et qui court beaucoup.

LIBIDINEUX, EUSE, adj. Dissolu, lascif. Peu us.

LIBRAIRE, s. m. et f. Qui vend des livres.

LIBRAIRIE, s. f. Art, profession de libraire. Corps des libraires. Autrefois bibliothèque.

LIBRATION, s. f. Astr. Balancement apparent de la lune autour de son axe.

LIBRE, adj. Qui peut jouir de ses facultés, et faire tout ce que permet la loi. Qui n'est ni esclave, ni prisonnier, ni contraint, ni dépendant. Délivré de soins. Se dit aussi des choses, et même dans le sens d'indiscret, licencieux. *Propos trop libres.*

LIBREMENT, adv. Dans le sens de l'adj.

LICE, s. f. Lieu préparé pour les courses, les combats, les tournois. *Entrer en lice*, s'engager publiquement dans une contestation. Fabrique de tapisserie qu'on nomme tantôt de *haute* et tantôt de *basse lice*, suivant la position du métier où elle a été travaillée. Femelle d'un chien de chasse.

LICENCE, s. f. Permission. Trop grande liberté. Dérèglement. Temps des études dans les Facultés de théologie, etc. Liberté qu'un peintre, un musicien, un poëte se donnent contre les règles de l'art.

LICENCIÉ, s. m. Qui a fait sa licence dans une Université.

LICENCIEMENT, s. m. Congé donné aux troupes dont on n'a plus besoin.

LICENCIER, v. a. Congédier des soldats. V. pron. S'émanciper, sortir des bornes du devoir.

LICENCIEUSEMENT, adv. Dans le sens de

LICENCIEUX, EUSE, adj. Déréglé, désordonné.

LICET, s. m. (Le *t* sonne.) (lat.) Permission.

LICHEN, s. m. (On pron *kène*.) Bot. Plante parasite qui croît sur la plupart des vieux arbres.

LICITATION, s. f. Pal. Vente judiciaire d'un immeuble qui ne peut se partager entre les copropriétaires.

LICITE, adj. Permis par la loi.

LICITEMENT, adv. M. s.

LICITER, v. a. Vendre par licitation.

LICORNE, s. f. Quadrupède dont l'existence est douteuse, et à qui l'on suppose une corne au milieu du front. —*de mer*. *Voy.* NARWHAL.

LICOU, s. m. Lien qu'on met à la tête d'un cheval, etc. pour l'attacher. Les poëtes disent encore *Licol*, que la prose n'admet plus.

LICTEUR, s. m. Officier armé d'une hache entourée de verges, et qui marchoit devant les grands magistrats de l'ancienne Rome.

LIE, s. f. Ce qu'il y a de plus grossier dans une liqueur, et qui va au fond. — *du peuple*, la plus basse populace.

LIE, adj. Gai, joyeux. *Faire chère lie*, faire bonne chère avec gaieté. V. m.

LIÉGE, s. m. Bot. Espèce de chêne vert dont l'écorce est aussi légère que spongieuse. Ecorce de cet arbre. Partie de l'arçon d'une selle.

LIÉGER, v. a. — *un filet*, le garnir de morceaux de liége.

LIEN, s. m. Ce qui sert à lier. Fig. Tout ce qui unit les personnes ensemble. Au pl. Corde ou chaîne dont un prisonnier est attaché. Fig. Esclavage.

LIENTERIE, s. f. Méd. Dévoiement dans lequel on rend les alimens non dénaturés.

LIER, v. a. Serrer, attacher. Joindre ensemble. Fig. Unir. Astreindre. Projeter, arranger. Contracter. V. pron. Former une liaison avec quelqu'un. S'obliger.

LIERNE, s. f. Pièce de bois qui sert à faire les planchers des galetas.

LIERNER, v. a. Attacher avec des liernes.

LIERRE, s. m. Sorte de plante qui rampe à terre ou contre les arbres et les murs.

LIESSE, s. f. Joie, gaieté. V. m.

LIEU, s. m. Espace qu'occupe un corps. Place, rang. Maison, famille. Endroit. Passage d'un livre. Au plur. Latrines. Rhét. *Lieux communs*, traits généraux qui s'appliquent à tout, matières usées et triviales. *Tenir lieu de*, remplacer, suppléer. *Au lieu de*, à la place de. *Au lieu que*, tandis que.

LIEUE, s. f. Mesure de distance.

LIEUR, s. m. Celui qui lie des bottes de foin, des gerbes de blé, etc.

LIEUTENANCE, s. f. Emploi de

LIEUTENANT, s. m. Celui qui est sous un officier en chef, et qui en tient lieu lorsque le chef est absent.

LIEUTENANTE, s. f. Femme d'un lieutenant.

LIÈVE, s. f. Extrait d'un papier-terrier sur lequel on faisoit payer les redevances seigneuriales.

LIÈVRE, s. m. Animal vif et timide, à longues oreilles, de poil entre gris et roux. Fam. *C'est là que gît le lièvre*, c'est là le nœud de l'affaire.

LIGAMENT, sub. m. Anat. Tendon qui sert à attacher quelque partie du corps à une autre, et à la soutenir.

LIGAMENTEUX, **EUSE**, adj. Bot. Se dit des plantes dont les racines sont entortillées en manière de cordage.

LIGATURE, s. f. Bande de drap dont on se sert pour la saignée. Manière de lier avec cette bande. Impr. Plusieurs lettres liées ensemble.

LIGE, adj. t. de droit féod. Qui est tenu envers le seigneur d'une obligation plus étroite que celle du vassal simple : *Homme, hommage lige*.

LIGEMENT, adv. M. s.

LIGNAGE, s. m. Race, famille. V. m.

LIGNAGER, s. m. Qui est de même lignage. Adj. N'est applicable qu'en cette loc. de Pal. : *Retrait lignager*, prise de possession d'un bien comme étant bien de lignage.

LIGNE, s. f. Etendue en lon-

gueur, considérée comme n'ayant ni largeur, ni épaisseur. Suite de mots écrits ou imprimés sur un même rang. Ficelle dont divers ouvriers se servent pour tracer leurs ouvrages. Ficelle armée d'un hameçon pour pêcher. t. de guerre. Rang, rangée. *Vaisseau de ligne,* grand vaisseau de guerre. Retranchement.— *équinoxiale,* ou simplement *la ligne,* l'équateur. Suite des descendans d'une famille. Douzième partie du pouce. *Mettre en ligne de compte*, employer dans un compte.

LIGNÉE, s. f. Race.

LIGNETTE, s. f. Ficelle de médiocre grosseur pour faire des filets.

LIGNEUL, s. m. Fil ciré, qui sert aux cordonniers.

LIGNEUX, EUSE, adj. Qui participe plus ou moins de la nature du bois.

LIGNIFIER, v. pron. Bot. Prendre un caractère boiseux.

LIGNIAGRE, adj. Qui se nourrit de bois. Nom d'une famille d'insectes.

LIGUE, s. f. Confédération de plusieurs Etats, pour se défendre ou pour attaquer. Confédération qui se fit en France vers la fin du seizième siècle, sous prétexte de défendre le catholicisme contre les Huguenots. Complots entre particuliers.

LIGUER, v. a. et pron. Faire une ligue.

LIGUEUR, EUSE, s. Ce mot caractérise ceux qui étoient de la ligue sous Henri III et Henri IV.

LIGULÉ, ÉE, adj. Bot. A languette.

LILAS, s. m. Arbre qui fleurit au printemps, et porte des fleurs par bouquets.

LILIACÉES, s. f. pl. Famille de plantes dont la fleur ressemble à celle du lis.

LILIUM, s. m. Cordial fort actif, et très-propre à rappeler les esprits d'un malade.

LIMACE, sub. f. Machine à élever l'eau, appelée aussi *Vis d'Archimède.*

LIMAÇON, s. m. Sorte d'insecte rampant, de substance molle et visqueuse, dont il y a plusieurs espèces; les uns, rougeâtres et sans coquilles, sont appelés LIMAS, s. f. *ou* LIMACES, s. f.; les autres, nommés *Limaçons*, portent une coquille, où ils se retirent, et d'où ils sortent à volonté. Cornet spiral à double conduit, qui forme une des cavités du labyrinthe de l'oreille. *Escalier en limaçon*, qui tourne autour d'un noyau.

LIMAILLE, s. f. Petites parties du métal que la lime fait tomber.

LIMANDE, s. f. Poisson de mer fort plat, du genre de la sole.

LIMBE, s. m. Bord. Mathém. et phys. — *d'un instrument, du soleil.* S. m. pl. Lieu où, suivant les Théologiens, étoient les Saints de l'Ancien Testament, avant J.-C. Lieu où vont les enfans morts sans baptême.

LIME, s. f. Outil de fer creusé par des lignes et coupures croisées, et qui sert à polir le fer. — *sourde,* garnie de plomb, et qui ne fait pas de bruit. Coquille bivalve. Sorte de petit limon ou citron.

LIMER, v. a. Polir, couper avec la lime. Au fig. Revoir et perfectionner un ouvrage.

LIMIER, s. m. Chien qui détourne le cerf et autres grandes bêtes.

LIMINAIRE, adj. Ne se dit que d'une épître ou avertissement à la tête d'un ouvrage. Il vieillit.

LIMITATIF, IVE, adj. Qui limite.

LIMITATION, s. f. Fixation, restriction.

LIMITE, s. f. Borne qui sé-

pare deux pays, deux possessions, surtout au plur.

LIMITER, v. a. Borner, donner des limites.

LIMITROPHE, adj. Dont les limites se touchent.

LIMODORE, sub. m. Plante apéritive, dont la fleur ressemble à celle de l'orchis.

LIMOINE, s. f. *ou* LIMONIUM. Plante marécageuse et astringente.

LIMON, s. m. Boue, terre détrempée. Sorte de citron qui a beaucoup de jus. L'une des deux branches de la limonière. Pièce de bois qui soutient les marches d'un escalier.

LIMONADE, s. f. Jus de limon ou de citron, avec de l'eau et du sucre.

LIMONADIER, IÈRE, sub. Qui fait et vend de la limonade, des liqueurs, etc.

LIMONEUX, EUSE, adject. Bourbeux.

LIMONIER, s. m. Cheval qu'on met aux limons. Arbre qui porte les limons.

LIMONIÈRE, s. f. Brancard formé des deux limons d'une voiture.

LIMOUSIN, s. m. Habitant ou originaire de Limoges ou de cette contrée. Maçon qui fait des murailles avec des moellons et du mortier.

LIMOUSINAGE, s. m. Ouvrage de ces sortes de maçons.

LIMPIDE, adj. Clair, net.

LIMPIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est limpide.

LIMURE, sub. f. Action de limer. Etat d'une chose limée.

LIN, s. m. Plante dont on file l'écorce. Toile qui en résulte.

LINAIRE, s. f. *ou* LIN SAUVAGE. Plante dont la médecine fait usage pour adoucir et calmer.

LINCEUL, s. m. Drap de toile qui sert à ensevelir les morts.

LINÉAIRE, adj. Qui a rapport aux lignes. Qui se fait par des lignes.

LINÉAL, ALE, adj. Pal. De la ligne, *Succession linéale*.

LINÉAMENT, s. m. Trait du visage.

LINGE, s. m. Toile employée aux divers besoins du ménage.

LINGER, ÈRE, s. Qui vend, qui fait du linge.

LINGERIE, s. f. Commerce de linge. Lieu où l'on serre le linge.

LINGOT, s. m. Or et argent en masse, et qui n'est pas mis en œuvre. Petit cylindre de fer ou de plomb dont on charge un fusil.

LINGOTIÈRE, s. f. Moule où l'on coule en lingots les métaux fondus.

LINGUAL, ALE, adj. Anat. Qui a rapport à la langue : *Muscle lingual*. Gram. Se dit des consonnes dont le son est formé par les diverses positions de la langue, comme *d, t, l, n, r*.

LINIÈRE, s. f. Terre semée de lin.

LINIMENT, s. m. Médicament fait pour adoucir.

LINON, s. m. Toile de lin très-déliée.

LINOT, OTTE, s. Petit oiseau dont le plumage est gris et le chant agréable. Fig. et fam. *Tête de linotte*, légère.

LINTEAU, s. m. Pièce de bois mise en travers au-dessus de l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre, pour soutenir la maçonnerie.

LION, LIONNE, s. Quadrupède carnivore et féroce qu'on a nommé le roi des animaux. Cinquième signe du Zodiaque. — *marin*, espèce de phoque.

LIONCEAU, s. m. Petit de la lionne.

LIPOGRAMMATIQUE, s. m. (*Ouvrage*) Où l'on affecte de ne pas faire entrer certaines lettres de l'alphabet.

LIPOME, s. m. Méd. Tumeur graisseuse.

LIPOTHYMIE, s. f. Méd. Défaillance presque totale des esprits.

LIPPE, s. f. Lèvre d'en bas trop grosse ou trop avancée.

LIPPÉE, s. f. Bouchée. Fam. *Franche lippée,* qui ne coûte rien.

LIPPITUDE, sub. f. Méd. Ecoulement trop abondant de la chassie.

LIPPU, UE, s. et adj. Fam. Qui a une grosse lippe.

LIQUATION, s. f. (On pron. *coua.*) Chim. Séparation de l'argent contenu dans le cuivre.

LIQUÉFACTION, s. f. (Faire sentir l'*u.*) Changement d'un solide en liquide.

LIQUÉFIER, v. a. et pron. (On pron. *ké.*) Rendre ou devenir liquide.

LIQUEUR, s. f. Substance liquide. Boisson dont la base est l'eau-de-vie ou l'esprit-de-vin. Poét. — *bachique,* le vin. *Vins de liqueur,* vins muscats, d'Espagne, etc.

LIQUEL, s. m. Nom donné à une petite poire très-bonne à cuire, et d'un goût aigrelet.

LIQUIDAMBAR, s. m. Résine liquide, claire, rougeâtre et d'agréable odeur, qui découle d'un arbre d'Amérique portant le même nom.

LIQUIDATEUR, s. m. Chargé de travailler à une

LIQUIDATION, s. f. Act. de débrouiller, d'arrêter un compte.

LIQUIDE, adj. Qui coule ou tend à couler. En parlant des biens, clair et net. *Consonnes liquides, l, m, n, r,* parce qu'elles ont de la douceur étant jointes à une autre. S. m. *Cet homme ne vit que de liquides.*

LIQUIDER, v. a. Faire la liquidation d'un compte, etc.

LIQUIDITÉ, s. f. Qualité des corps liquides.

LIQUOREUX, EUSE, adj. Ne se dit que des vins qui ont une douceur particulière.

LIRE, v. a. et n. *Lisant. Je lis; nous lisons. Je lus. Je lirai,* etc. Suivre de l'œil avec intelligence, en prononçant ou en ne prononçant pas, ce qui est écrit, imprimé ou gravé. En t. de collège, Expliquer. Au fig. *Lire dans les yeux, dans l'avenir,* etc. Ppe. *Lu, ue.*

LIS, s. m. (Le *s* sonne.) Bot. Plante et fleur. Celle-ci, très-blanche, naît sur une haute tige et a une odeur forte.

LISÉRAGE ou **LISÉRÉ**, s. m. Broderie faite autour d'une étoffe ou de ses fleurs avec un cordonnet d'or ou de soie.

LISÉRER, v. a. Broder de la sorte sur une étoffe.

LISERON, s. m. Plante grimpante, à jolies petites fleurs.

LISET, s. m. Insecte qui gâte les nouvelles pousses de la vigne et des arbres. On le nomme aussi *Coupe-bourgeon* et *Fatole.*

LISEUR, EUSE, s. Qui lit.

LISIBLE, adj. Aisé à lire.

LISIBLEMENT, adv. M. s.

LISIÈRE, s. f. Extrémité de la largeur d'une étoffe. Au pl. Cordons attachés à la robe d'un enfant, pour le soutenir quand il marche. Bord, frontière d'un champ, d'un pays.

LISSE, adj. Uni, poli.

LISSE, s. f. Mar. Assemblage de grosses pièces de bois qui sert à lier les membres d'un vaisseau.

LISSER, v. a. Polir, rendre lisse. Ppe. *Lissé, ée.* On appelle *Amandes lissées* celles qui sont pelées et couvertes de sucre.

LISSOIR, s. m. Instrument de verre, d'ivoire, de marbre, etc. qui sert à lisser le linge, le papier, etc.

LISTE, s. f. Suite de noms de personnes.

LISTEL, s. m. Arch. Moulure carrée, bande ou règle qui

sert d'ornement. Espace plein entre les cannelures d'une colonne.

LISTON, s. m. Bl. Petite bande sur laquelle on écrit la devise.

LIT, s. m. Tout ce qui compose le meuble sur lequel on se livre au sommeil. Au fig. Mariage : *Enfant du premier lit.* Canal par où coule une rivière. Couche de quelque chose étendue sur une autre. *Lit de justice*, séance du Roi au Parlement. —*de parade*, qui ne sert que d'ornement, ou sur lequel on expose les Princes après leur mort.

LITANIES, s. f. pl. Prière à versets coupés, dans laquelle on invoque Dieu, la Vierge et les Saints. Au sing. Longue et ennuyeuse énumération.

LITEAU, s. m. Lieu où se repose le loup pendant le jour. Au plur. Raies colorées vers les extrémités de certaines serviettes.

LITHARGE, sub. f. Chim. Chaux de plomb fondu.

LITHARGÉ, ÉE ou LITHARGIRÉ, adj. Altéré avec de la litharge. *Vin lithargé.*

LITHIASIE, s. f. Formation de la pierre dans la vessie. Tumeur dure des bords des paupières.

LITHOCOLLE, s. f. Ciment qui attache les pierres précieuses que le lapidaire veut travailler.

LITHOLOGIE ou LITHOGRAPHIE, sub. f. Traité des pierres.

LITHOLOGUE ou LITHOGRAPHE, s. m. Auteur qui a écrit sur les pierres.

LITHONTRIPTIQUE, adj. Méd. Propre à dissoudre la pierre de la vessie.

LITHOPHAGE, s. m. Petit ver qui se trouve dans l'ardoise, et qui la mange.

LITHOPHYTE, s. m. Corps marin de la nature de la pierre, et qui ressemble à des plantes ou à des arbrisseaux.

LITHOTOME, s. m. Instrument propre à l'opération de la taille.

LITHOTOMIE, s. f. Extraction de la pierre contenue dans la vessie.

LITHOTOMISTE, s. m. Chirurgien qui se consacre à cette partie de son art.

LITIÈRE, s. f. Paille, etc. dont on forme dans les écuries un lit aux chevaux, aux bœufs, etc. Chaise couverte portée sur deux brancards par deux mulets, etc. l'un devant, l'autre derrière. Fam. *Etre sur la litière,* malade au lit.

LITIGANT, ANTE, adj. Qui plaide.

LITIGE, s. m. Contestation dans un tribunal.

LITIGIEUX, EUSE, adj. Qui peut y être contesté.

LITISPENDANCE, s. f. Le temps qu'un procès est soumis à la justice. Ces quatre mots sont t. de Pal.

LITORNE, s. f. Grosse grive.

LITOTE, s. f. Rhét. Figure consistant à se servir d'une expression qui dit le moins pour faire entendre le plus.

LITRE, s. f. Bande ou ceinture noire où sont peintes autour d'une église les armoiries du seigneur.

LITRE, s. m. Nouvelle mesure de capacité, environ une pinte et un vingtième, ou un litron et un quart.

LITRON, s. m. Un seizième du boisseau de Paris, ou trente-six pouces cubes.

LITTÉRAIRE, adj. Qui appartient aux belles-lettres.

LITTÉRAL, ALE, adj. Qui est à la lettre. Fig. *Grandeur littérale*, exprimée par des lettres.

LITTÉRALEMENT, adv. A la lettre. Gram. *Grec littéra*

ou des auteurs. Il est opposé à *Grec vulgaire*, ou parlé aujourd'hui.

LITTÉRALITÉ, s. f. Attachement scrupuleux à la lettre dans une traduction.

LITTÉRATEUR, s. m. Celui qui est versé dans la

LITTÉRATURE, s. f. Connoissance des ouvrages littéraires. Ensemble des productions littéraires d'une nation.

LITURGIE, s. f. Ordre et cérémonies du service divin.

LITURGIQUE, adj. Qui appartient à la liturgie.

LIÛRE, sub. f. Câble pour lier les fardeaux dont on charge une charrette. Pièces de bois courbes par un bout, pour lever les bords d'un bateau.

LIVÈCHE, s. f. Plante ombellifère, fortifiante et vulnéraire.

LIVIDE, adj. De couleur plombée et tirant sur le noir.

LIVIDITÉ, s. Etat de ce qui est livide.

LIVRAISON. s. f. Action de livrer ce qui est vendu.

LIVRE, s. m. Volume, feuilles de papier écrites ou imprimées et reliées ensemble. Registre, journal. Ouvrage d'esprit un peu étendu. Division d'un ouvrage. Au fig. *Le livre du monde, de la nature*, etc. Loc. *Parler comme un livre*, en bons termes. *A livre ouvert*, lire, chanter sans préparation.

LIVRE, s. f. Poids, ordinairement de seize onces. Monnoie de compte, vingt sous.

LIVRÉE, s. f. Habits de couleur dont on habille les pages, les laquais, etc. Tous les gens qui portent une même livrée. Tous les laquais en général. Poil marqueté de certaines jeunes bêtes fauves. Au fig. *La livrée de la misère*, des haillons.

LIVRER, v. a. Mettre en la possession de. Donner. Abandonner. V. pron. Se confier sans réserve.

LIVRET, sub. m. Petit livre. Table de multiplication arithmétique.

LIXIVIATION, s. f. Chim. Lavage des cendres pour en tirer les sels alcalis.

LIXIVIEL, ELLE, adj. Se dit des sels alcalis tirés par la lixiviation.

LLAMA, s. m. (Mouillez les *L*) Animal du Pérou, semblable à un petit chameau.

LOBE, sub. m. Anat. Pièce molle et un peu plate de certaines parties du corps, spécialement du poumon et du foie. Chacune des deux parties qui composent la semence et les fruits de certaines plantes.

LOBULE, s. f. Petit lobe.

LOCAL, ALE, adj. Qui a rapport à un lieu. S. m. Disposition d'un lieu quelconque.

LOCALITÉ, sub. f. Particularité, circonstance locale.

LOCATAIRE, s. Qui tient à louage une maison en tout ou en partie.

LOCATI, s. m. Fam. Cheval de louage.

LOCATIF, IVE, adj. Qui regarde le locataire.

LOCATION, s. f. Action par laquelle on donne à loyer.

LOCH, s. m. Instrument de bois qui sert à mesurer la vitesse d'un vaisseau.

LOCHE, s. f. Petit poisson.

LOCHER, v. n. Etre près de tomber, en parlant d'un fer de cheval. On dit d'une personne qui a de fréquentes incommodités : *Elle a toujours quelque fer qui loche.*

LOCHET, s. m. Bêche étroite.

LOCHIES, s. f. pl. Méd. Evacuation qui suit l'accouchement.

LOCMAN. *V.* LAMANEUR.

LOCUTION, sub. f. Phrase. Façon de parler.

LODIEU, s. m. Couverture de

lit fait de laine entre deux toiles piquées.

LODS ET VENTES, s. m. pl. Pal. Droit dû au Seigneur par celui qui acquiert un bien dans sa censive.

LOF, s. m. Mar. La moitié du vaisseau dans sa longueur. Celle qui est au vent s'appelle *Lof. Aller au lof*, au plus près du vent.

LOGARITHME, s. m. Math. Nombre pris dans une progression arithmétique, et qui sert d'exposant à un autre nombre pris dans une progression géométrique.

LOGARITHMIQUE, adj. Qui a rapport aux logarithmes. S. f. Courbe à asymptote.

LOGE, s. f. Ce mot, qui originairement signifioit petit logement, a reçu beaucoup d'acceptions. Pour les négocians et les francs-maçons, c'est un lieu d'assemblée; pour les spectacles, une espèce de cabinet ouvert par-devant; pour les ménageries et les petites-maisons, un réduit; pour quelques ouvriers et marchands, une maisonnette portative, etc.

LOGEABLE, adj. Où l'on peut loger commodément.

LOGEMENT, s. m. Lieu où on loge. t. de fortific. Retranchement.

LOGER, v. n. Habiter. V. a. Donner à loger. V. pron. Venir habiter. Se retrancher

LOGETTE, s. f. Petite loge.

LOGICIEN, s. m. Qui possède bien la logique. Etudiant en

LOGIQUE, s. f. Art de raisonner. Classe où l'on enseigne cet art.

LOGIQUEMENT, adv. Conformément à la logique.

LOGIS, s. m. Habitation, maison. Hôtellerie.

LOGISTES, s. m. pl. Magistrats d'Athènes chargés de la révision des comptes.

LOGISTIQUE, s. f. Ancien nom de l'algèbre. Art de faire des calculs avec des caractères représentatifs des valeurs.

LOGOGRIPHE, s. m. Sorte d'énigme, dont le mot se décompose en d'autres mots qu'il faut aussi deviner.

LOGOMACHIE, s. f. Dispute de mots.

LOI, s. f. Règlement qui ordonne ou défend. Règle invariable que suit la nature. Puissance, autorité. Titre auquel les monnoies doivent être fabriquées.

LOIN, adv. et prép. de lieu et de temps. A grande distance. *Au loin*, dans les lieux reculés. *De loin à loin*, à des intervalles fort éloignés de temps ou de lieu. *Loin, bien loin de* ou *que*, au lieu de, tant s'en faut que.

LOINTAIN, s. m. Eloignement.

LOINTAIN, AINE, adj. Eloigné du lieu où l'on est, ou dont on parle.

LOIR, s. m. Petit quadrupède rongeur qui dort tout l'hiver.

LOISIBLE, adj. Permis.

LOISIR, s. m. Temps dont on peut disposer. Temps suffisant pour faire commodément une chose. *A loisir*, à son aise.

LOK, s. m. Med. Potion médicinale adoucissante.

LOMBAIRE, adj. Qui a rapport aux lombes.

LOMBARD, s. m. Etablissement où l'on prête sur gages.

LOMBES, s. m. pl. Anat. Partie inférieure du dos, composée de cinq vertèbres et des chairs qui y sont attachées.

LONCHITIS *ou* LONKITE s. f. (On pron. *lonkitis*.) Plante qui ressemble à la fougère.

LONDRIN, s. m. Drap léger qui imite ceux de Londres.

LONG, LONGUE, adj. Se dit d'un corps considéré d'un bout à l'autre, par opposition à

large. Qui dure long-temps. Lent, tardif. S. m. Longueur : *Dix aunes de long*, etc. Adv. *Le long, de. Au long*, amplement. *Du long*, aller du long de l'eau, etc. *A la longue*, avec le t mps. *De longue main*, depuis long-temps. S. f. *Longue*, pour syllabe longue.

LONGANIMITÉ, s. f. Clémence de Dieu. Vertu qui porte à souffrir ou à dédaigner les offenses que l'on pourroit punir.

LONGE, s. f. Bande de cuir qu'on attache à l'anneau du licou. — *de veau, de chevreuil*, moitié de l'échine du bas de l'épaule à la queue.

LONGER, v. a. Aller le long de.

LONGÉVITÉ, s. f. Longue durée de la vie.

LONGIMÉTRIE, s. f. Art de mesurer des longueurs.

LONGITUDE, s. f. Géog. Distance d'un lieu au premier méridien. Astron. Distance de deux étoiles, prise sur l'écliptique, en allant du couchant au levant.

LONGITUDINAL, ALE, adj. t. did. Etendu en long.

LONGITUDINALEMENT, adv. En longueur.

LONG-TEMPS, adv. Pendant une longue durée.

LONGUEMENT, adv. Pendant long-temps. D'une façon trop étendue.

LONGUET, ETTE, adj. Un peu long.

LONGUEUR, s. f. Etendue d'un bout à l'autre. Durée du temps. Lenteur dans ce qu'on fait.

LOPIN, s. m. Pop. Morceau.

LOQUACITÉ, s. f. (On pron. *koua*.) Habitude de parler beaucoup.

LOQUE, sub. f. Fam. Proprement Pièce, morceau. S'emploie surtout au plur.

LOQUET, s. m. Fermeture fort simple, et qui s'ouvre en haussant.

LOQUETEAU, sub. m. Petit loquet.

LOQUETTE, s. f. Diminutif de loque.

LORD, s. m. Qualification donnée en Angleterre à la haute noblesse.

LORÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des nageoires qui sont d'un émail différent de celui des poissons.

LORGNER, v. a. Regarder en tournant les yeux de côté et comme à la dérobée. Fig. *Lorgner une charge*, y prétendre.

LORGNERIE, s. f. Fam. Action de lorgner.

LORGNETTE, sub. f. Petite lunette pour voir les objets peu éloignés.

LORGNEUR, EUSE, s. Qui lorgne.

LORIOT, s. m. Oiseau de la grosseur d'un merle, et d'un beau plumage jaune et verdâtre.

LORMERIE, s. f. Petits ouvrages de fer travaillés par les cloutiers, éperonniers, etc.

LORMIER, s. m. Ouvrier en lormerie.

LORS, adverb. Alors. V. m. *Lors de*, prép., dans le temps de. *Lors du combat. Dès lors*, dès ce temps-là. *Pour lors*, en ce temps-là. *Lorsque*, conj. Quand, dans le temps où.

LÔS, s. m. Louange. V. m.

LOSANGE, s. f. Géom. Figure à quatre côtés égaux, et qui a deux angles aigus et deux obtus.

LOSANGÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit d'un écu divisé en losanges d'émaux différens.

LOSSE *ou* LOUSSE, s. f. Espèce de vrille de tonnelier.

LOT, s. m. Portion d'un tout partagé entre plusieurs personnes. Ce qu'on gagne à une

LOTERIE, s. f. Espèce de banque dont le hasard détermine les chances.

LOTIER, sub. m. Genre de plante légumineuse et vulnéraire.

LOTION, s. f. Lavage.

LOTIR, v. a. Faire des lots, partager. Ppe. *Loti, ie.* Bien ou mal partagé.

LOTISSAGE, s. m. Opération qui consiste à faire un tas d'un minéral pulvérisé, et à prendre dans différens endroits de ce tas pour en faire l'essai.

LOTISSEMENT, s. m. Action de faire des lots de marchandises.

LOTO, s. m. Espèce de jeu qui ressemble à une loterie.

LOTTE, s. f. Poisson d'eau douce fort estimé.

LOTUS ou LOTOS, sub. m. Plante fort recherchée en Egypte, et qui faisoit, dit-on, oublier leur patrie aux étrangers qui en mangeoient.

LOUABLE, adj. Digne de louange. Qui est de la qualité requise.

LOUABLEMENT. adv. M. s.

LOUAGE, s. m Transport de l'usage d'une chose pour un temps et à certain prix.

LOUANGE, s. f. Eloge.

LOUANGER, v. a. Fam. Donner des louanges.

LOUANGEUR, EUSE, sub. Qui loue sans cesse et sans discernement.

LOUCHE, adj. Qui regarde de travers. Qui n'est pas net, équivoque. S. m. *Il y a du louche dans sa conduite.*

LOUCHER, v. n. Avoir la vue de travers.

LOUCHET, s. m. Sorte de hoyau propre à fouir la terre.

LOUER, v. a. Donner ou prendre à louage. Donner des louanges. V. pron. Servir ou travailler à prix d'argent. Se donner des louanges. *Se louer de quelqu'un*, témoigner qu'on est content de son procédé.

LOUEUR, EUSE, sub. Qui donne à louage. Se dit aussi dans le sens de *Louangeur*, mais par ironie.

LOUGRE, s. m. Mar. Espèce de navire marchand.

LOUIS, s. m. Monnoie d'or dont le poids et la valeur ont souvent varié; aujourd'hui 24 livres.

LOUP, s. m. Quadrupède sauvage et carnivore. Sorte de masque de velours noir que portoient les femmes pour se préserver du hâle. Sorte d'ulcères aux jambes. Les libraires donnent ce nom à un instrument de bois aplati, pour dresser les paquets. *Saut de loup*, fossé très-large au bout des allées d'un parc.

LOUP-CERVIER. *V.* LYNX.

LOUPE, s. f. Tumeur enkistée qui vient sous la peau et grossit quelquefois considérablement. Excroissances ligneuses ou charnues des plantes Verre convexe qui grossit les objets.

LOUPEUX, EUSE, adj. Qui a des loupes.

LOUP-GAROU, s. m. C'est, suivant le peuple, un sorcier qui se transforme en loup, et court les rues ou les champs durant la nuit. Au fig. Homme bourru et insociable.

LOUP MARIN, s. m. Nom donné à quelques poissons très-voraces.

LOURD, LOURDE, adj. Pesant, difficile à faire, à remuer, à porter. Fig. Grossier, stupide.

LOURDAUD, AUDE, adj. Grossier. Maladroit.

LOURDEMENT, adv. Pesamment. Grossièrement.

LOURDERIE, LOURDISE, s. f. Fam. Faute grossière Contre le bon sens, la bienséance. (Ce dernier vieillit.)

LOURDEUR, s. f. Pesanteur.

LOURE, sub. f. Danse grave qui se bat à deux temps et d'un mouvement marqué.

LOURER, v. a. Mus. Lier ensemble des notes en les chantant ou en les jouant.

LOUTRE, s. f. Animal

phibie, grand à peu près comme un renard, mais plus bas de jambes et aussi vorace. S. m. Chapeau de loutre.

LOUVE, sub. f. Femelle du loup. Outil de fer pour élever une pierre. En ce sens on dit : *Louver une pierre.*

LOUVET, ETTE, adj. Se dit d'un cheval dont le poil approche de celui du loup pour la couleur.

LOUVETEAU, s. m. Petit de la louve.

LOUVETER, v. n. Se dit d'une louve qui fait ses petits.

LOUVETERIE, s. f. Equipage pour la chasse du loup. Lieu destiné à loger cet équipage. L'officier qui le commande est qualifié

LOUVETIER, s. m. (*Grand*)

LOUVOYER, v. n. Mar. Aller tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, pour mieux profiter du vent.

LOUVRE, s. m. Ancienne demeure des Rois de France à Paris. Fig. Maison magnifique.

LOVER, v. a. Mar. Disposer un câble en cerceaux pour le filer plus aisément.

LOXODROMIE, s. f. Mar. Ligne courbe que décrit un vaisseau en suivant le même rumb de vent.

LOXODROMIQUE, adj. M. s. *Tables loxodromiques,* pour calculer le chemin d'un vaisseau.

LOYAL, ALE, adj. Qui est de la condition requise par la loi. Fig. Plein d'honneur et de probité Se dit de l'homme et des procédés. Pal. *Frais et loyaux coûts*, frais légitimes.

LOYALEMENT, adv. De bonne foi.

LOYAUTÉ, s. f. Probité.

LOYER, s. m. Prix du louage d'une maison, etc. Salaire dû à un ouvrier, à un domestique, etc. Récompense.

LUBIE, s. f. Fam. Caprice extravagant.

LUBRICITÉ, s. f. Lasciveté excessive.

LUBRIFIER, v. a. Rendre souple et glissant.

LUBRIQUE, adj. Lascif.

LUBRIQUEMENT, adv. M. s.

LUCARNE, s. f. Sorte de fenêtre pratiquée dans un toit pour éclairer le grenier.

LUCIDE, adj. Clair, net; n'est usité qu'en parlant des fous qui ont quelquefois des intervalles de raison, ou *lucides*.

LUCIFER, s. m. (Le *r* sonne.) Etoile de Vénus quand elle précède le soleil. Chez les Chrétiens, chef des Démons.

LUCRATIF, IVE, adj. Qui apporte du

LUCRE, s. m. Gain, profit.

LUDION, s. m. Figure d'émail suspendue à une petite ampoule de verre, qu'on fait monter et descendre à volonté en pressant plus ou moins le bouchon de liége qui ferme la fiole.

LUETTE, sub. f. Substance glanduleuse et mollasse placée à l'entrée du gosier.

LUEUR, s. f. Foible clarté. Fig. Légère apparence.

LUGUBRE, adj. Funèbre. Qui marque la douleur, ou qui est propre à l'inspirer.

LUGUBREMENT, adv. M. s.

LUI, pron. de la troisième personne.

LUIRE, v. n. *Luisant. Je luis; nous luisons. Je luirai. Que je luise.* Eclairer, répandre de la lumière, briller. Son ppe. *Lui* ne s'emploie qu'aux temps composés.

LUISANT, ANTE, adj. Qui luit. S. *Le luisant d'une étoffe;* et en parlant d'une étoile, *La luisante de la lyre.*

LUITES, s. m. pl. t. de chasse. Testicules du sanglier.

LUMACHELLE, adj. (*Marbre*) Plein d'un amas de petites coquilles.

LUMIÈRE, sub. f. Clarté,

splendeur. Phys. Fluide très-subtil ; ce qui éclaire et rend les objets visibles. Bougie ou chandelle allumée. La vie, le jour. Petit trou à la culasse d'une arme à feu. Ouverture par où le vent entre dans un tuyau d'orgue. Peint. Endroits qui doivent paroître les plus éclairés. Fig. Intelligence. Eclaircissement, indice.

LUMIGNON, s. m. Bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle qui achève de brûler.

LUMINAIRE, s. m. En lang. d'Ecrit. Corps naturel qui éclaire. Cierges d'église. Pop. La vue.

LUMINEUX, EUSE, adj. Qui a, qui jette de la lumière. Au prop. et au fig.

LUNAIRE, adj. Qui appartient à la lune. *Cadran lunaire*, qui marque les heures par le moyen de la lune. S. f. Sorte de plante astringente et dessiccative.

LUNAISON, s. f. Espace de temps d'une nouvelle lune à l'autre.

LUNATIQUE, adj. (*Cheval*) Sujet à une certaine fluxion périodique sur les yeux. Se dit de ceux dont on suppose que l'esprit change suivant les phases de la lune. Fig. et fam. Fantasque, capricieux. Il est aussi subst. : *C'est un lunatique.*

LUNDI, s. m. Second jour de la semaine.

LUNE, s. f. La planète la plus rapprochée de la terre, qui tourne autour d'elle, et qui l'éclaire la nuit.

LUNELS, s. m. pl. Blas. Quatre croissans appointés comme s'ils formoient une rose à quatre feuilles.

LUNETIER, sub. m. Marchand, faiseur de lunettes.

LUNETTE, s. f. Verre monté et taillé de manière à soulager la vue et à rendre la vision plus distincte. Os fourchu au haut de l'estomac d'un poulet, d'une perdrix, etc. Rond percé dans un ais pour servir de siége à un privé. Fortif. Petite demi-lune. Petits jours dans le berceau d'une voûte. Petits ronds de feutre qu'on met à côté des yeux des chevaux de manége.

LUNI-SOLAIRE, adj. Astron. Composé de la révolution du soleil et de celle de la lune.

LUNULE, s. f. Géom. Figure qui a la forme d'un croissant.

LUPERCALES, s. f. pl. Fêtes annuelles des Romains en l'honneur de Pan.

LUPIN, s. m. Plante légumineuse.

LUSTRAL, ALE, adj. *Eau lustrale*, dont se servoient les Prêtres païens pour purifier le peuple.

LUSTRATION, s. f. Cérémonies par lesquelles les Païens purifioient une personne, un champ, une ville.

LUSTRE, s. m. Brillant que l'on communique à une chose. Fig. Eclat que donnent le mérite, la beauté, etc. Chandelier de cristal à plusieurs branches, qu'on suspend au plancher. Espace de cinq ans. Antiq.

LUSTRER, v. a. Donner le lustre à une étoffe, etc.

LUSTRINE, s. f. Espèce de droguet de soie.

LUT, s. m. (Le *t* sonne.) Chim. Enduit pour boucher un vase.

LUTER, v. a. Enduire de lut.

LUTH, sub. m. (Le *t* sonne.) Instrument dont on joue en pinçant les cordes.

LUTHÉRANISME, sub. m. Doctrine de Luther.

LUTHÉRIEN, IENNE, sub. Sectateur de cette doctrine. Adj. M. s.

LUTHIER, s. m. Ouvrier qui fait des instrumens à corde.

LUTIN, s. m. Esprit follet. Fam. Enfant qui fait beaucoup de bruit. Homme très-agis---

LUTINER, v. a. Fam. Tourmenter quelqu'un comme feroit un lutin. V. n. Faire le lutin.

LUTRIN, s. m. Pupitre d'église où l'on place les livres de chant.

LUTTE, s. f. Sorte d'exercice où l'on cherche à se terrasser en se pressant corps à corps. *De haute lutte*, fig. par autorité, par force.

LUTTER, v. n. Combattre à la lutte. Avec la prép. *contre*, et au fig. Résister à. Se défendre, faire effort.

LUTTEUR, s. m. Celui qui lutte.

LUXATION, s. f. Chir. Déboitement d'un os.

LUXE, s. m. Somptuosité excessive dans les habits, les meubles, etc.

LUXER, v. a. Chir. Faire sortir un os de sa cavité.

LUXURE, s. f. Incontinence.

LUXURIEUX, EUSE, adj. Lascif.

LUZERNE, s. f. Plante à fleurs leguminenses, qui sert à engraisser le bétail.

LUZERNIÈRE, s. f. Champ de luzerne.

LY, s. m. Mesure itinéraire de la Chine, environ un dixième de lieue.

LYCANTHROPE, subs. m. Homme qui se croit loup, qui court la nuit, et que le peuple appelle *Loup-garou*; sa maladie se nomme

LYCANTHROPIE, s. f.

LYCÉE, s. m. Lieu public où les Athéniens s'assembloient pour les exercices du corps ou de l'esprit; aujourd'hui lieu consacré à l'instruction.

LYCIUM, s. m. Arbrisseau épineux dont le fruit teint en jaune.

LYMPHATIQUE, adj. Anat. Se dit des vaisseaux qui portent la

LYMPHE, subs. f. Humeur aqueuse et gélatineuse qui se répand dans le corps de l'animal par des conduits particuliers.

LYNX, s. m. Espèce de chat sauvage qui a la vue très-perçante.

LYRE, s. f. Instrument de musique, à cordes, en usage chez les anciens. Constellation boréale.

LYRIQUE, adj. Se dit de la poésie qui se chantoit sur la lyre; des poëtes livrés à ce genre, et généralement des vers faits pour être chantés.

M.

M, s. m. A la fin d'un mot n'a qu'un son nasal, à moins que ce mot ne soit étranger, comme *Abraham*, *Priam*, *Stockholm*; alors il sonne comme s'il étoit suivi d'un *e* muet. Il sonne aussi comme le *n* devant *b*, *p* et *n*. Enfin, dans les mots où *m* tient lieu de la particule *en*, il se prononce de même qu'elle : *Emmener*, mais seulement dans ceux-là; car il reprend sa valeur dans les autres : *S'immiscer*, *comminatoire*, etc.

MA, adj. pron. fém.

MACARON, s. m. Petite pâtisserie de pâte d'amande et de sucre.

MACARONÉE, s. f. Pièce de vers en style macaronique.

MACARONI, s. m. Pris de l'italien. Pâte de farine, de fromage, etc.

MACARONIQUE, adj. Poésie

burlesque où l'on fait entrer beaucoup de mots de la langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine.

MACÉDOINE, s. f. Ce nom d'un ancien royaume de la Grèce se donne aujourd'hui à une sorte de ragoût formé de divers genres d'alimens.

MACÉRATION, s. f. Mortification par jeûnes, disciplines, etc. Séjour d'une substance dans une liqueur. Chim.

MACÉRER, v. a. Affliger son corps par diverses austérités. Chim. Faire tremper un corps dans l'eau pour le préparer à la distillation.

MACHABÉES, s. m. pl. (On pron. *ka*.) Les deux derniers livres de l'Ancien Testament.

MÂCHE ou DOUCETTE, s. f. Herbe qu'on mange en salade.

MÂCHECOULIS ou MÂCHICOULIS, s. m. Fort. Ouverture dans la saillie des galeries des anciennes fortifications, pour défendre le pied du mur.

MÂCHEFER, s. m. Scorie qui sort du fer quand on le forge.

MÂCHELIÈRE, s. et adj. f. Se dit des dents molaires qui servent à broyer les alimens.

MÂCHEMOURE, s. f. Débris du biscuit donné aux matelots.

MÂCHER, v. a. Broyer avec les dents. — *à vide*, voir manger sans pouvoir le faire. Fam. Attendre une place, une succession qui n'arrive pas. *Je ne lui ai pas mâché*, je lui ai parlé sans adoucissement.

MÂCHEUR, EUSE, s. Qui mâche.

MACHIAVÉLIQUE, adj. Qui tient du

MACHIAVÉLISME, sub. m. Système politique de Machiavel; se prend ordinairement en mauvaise part. Conduite astucieuse qui sacrifie tout à son intérêt.

MACHIAVÉLISTE, sub. m. Partisan du machiavélisme.

MÂCHICATOIRE, sub. m. t. dont on use en parlant du tabac ou d'une drogue qu'on mâche sans l'avaler.

MACHICOT, s. m. Chantre d'église.

MACHINAL, ALE, adj. Se dit des mouvemens naturels où la volonté n'a point de part.

MACHINALEMENT, adverb. M. s.

MACHINATEUR, s. m. Celui qui ourdit secrètement quelque complot. L'action qu'il se permet se nomme

MACHINATION, s. f.

MACHINE, s. f. Instrument propre à tirer, lever, lancer quelque chose. Assemblage de ressorts dont les mouvemens et les effets ont un résultat utile. *Machine hydraulique, pneumatique, de compression*, etc. Fig. Invention, ruse dont on se sert dans quelque affaire. Se dit de tout grand ouvrage de génie.

MACHINER, v. a. Faire des menées sourdes, former quelque mauvais dessein.

MACHINISTE, s. m. Celui qui invente ou conduit des machines.

MÂCHOIRE, s. f. Os dans lesquels les dents sont emboîtées. Partie du chien du fusil qui porte la pierre. Deux pièces de fer qui s'éloignent et se rapprochent pour serrer quelque chose. Homme inepte.

MÂCHONNER, v. a. Mâcher avec difficulté ou avec négligence. Fam.

MÂCHURER, v. a. Pop. Barbouiller de noir. Impr. Ne pas tirer une feuille nette.

MACIS, s. m. Ecorce intérieure de la noix muscade.

MACLE, s. f. Fruit qui croît dans les marais, et qui flotte sur l'eau, nommé aussi *Châtaigne aquatique*. Pierre en prismes quadrangulaires. Blas. Manière de losange percée à jour par le milieu.

MAÇON, s. m. Ouvrier qui fait toûs les ouvrages où il entre du plâtre, de la chaux, de la pierre, etc.

MAÇONNAGE, s. m. Travail du maçon.

MAÇONNER, v. a. Bâtir en brique, en pierre, en plâtre, etc. Boucher avec de la pierre ou du plâtre, etc. Fam. Travailler grossièrement.

MAÇONNERIE, s. f. Ouvrage du maçon.

MACQUE, s. f. Instrument propre à briser le chanvre. S'en servir c'est

MACQUER, v. a.

MACREUSE, sub. f. Oiseau aquatique qui ressemble au canard.

MACULATURE, s. f. Impr. Feuille mal tirée, bonne à faire des enveloppes. Sorte de gros papier gris.

MACULE, s. f. Tache. Il se dit surtout de celles qu'on observe sur le disque du soleil.

MACULER, v. a. et n. Tacher, barbouiller, en parlant des feuilles imprimées et des estampes.

MADAME, au plur. MESDAMES, s. f. Titre donné aux femmes mariées, aux chanoinesses, etc.

MADEMOISELLE, s. f. Titre donné aux filles.

MADONE, s. f. Ce mot, tiré de l'italien, signifie représentation de la Vierge.

MADRAGUE, s. f. Grand bateau servant à la pêche des thons.

MADRÉ, ÉE, adj. Tacheté. Fig. et fam. Rusé. Peut alors se prendre subst.

MADRÉPORE, s. m. Corps marin pierreux qui ressemble à une végétation.

MADRIER, s. m. Sorte d'ais fort épais.

MADRIGAL, s. m. Pensée ingénieuse ou galante renfermée en quelques vers.

MADRURE, sub. f. Tache, marque sur la peau d'un animal, sur le bois, etc.

MAËSTRAL, sub. m. Nom donné sur la Méditerranée au vent de nord-ouest.

MAËSTRALISER, v. neutre. Tourner à l'ouest, en parlant de la boussole.

MAFLÉ, ÉE et MAFLU, UE, s. et adj. Fam. Qui a de grosses joues.

MAGASIN, sub. m. Lieu où l'on serre des marchandises. Grand amas de certaines choses.

MAGASINIER, s. m. Celui qui a la garde d'un magasin.

MAGDALÉON, s. m. Petit cylindre de soufre ou d'onguent qui se vend chez les droguistes, etc.

MAGE, s. m. Chez les Perses, savans qui avoient l'intendance de la religion.

MAGE ou MAJE, adj. *Juge Mage*, autrefois, dans plusieurs provinces, Lieutenant du Sénéchal.

MAGICIEN, IENNE, s. Qui fait profession de

MAGIE, s. f. Art par lequel on prétend produire des effets merveilleux contre l'ordre de la nature, et qui tient, suivant le peuple, à un commerce avec les démons. Fig. Illusion qui naît des arts d'imitation.

MAGIQUE, adj. Appartenant à la magie. *Miroir, lanterne magique*, machines par lesquelles on fait voir des objets surprenans, quoique les moyens en soient naturels.

MAGISME, s. m. Religion des Mages.

MAGISTER, s. m. (Le *r* sonne.) Terme pris du latin. Maître d'école de village.

MAGISTÈRE, s. m. Dignité du grand-maître de Malte, et durée de son exercice. La chimie donnoit autrefois ce nom à la plupart des précipités.

MAGISTRAL, ALE, adj. Qui convient à un maître. Il ne se dit guère que par plaisanterie. C'est aussi une épithète que la pharmacie donne aux compositions faites sur-le-champ.

MAGISTRALEMENT, adv. D'une façon magistrale.

MAGISTRAT, s. m. Officier qui rend la justice ou maintient la police.

MAGISTRATURE, s. f. Dignité du magistrat. Temps pendant lequel il exerce sa charge.

MAGNANIME, adj. Qui a l'âme grande, élevée.

MAGNANIMEMENT, adv. En personne magnanime.

MAGNANIMITÉ, s. f. Grandeur d'âme.

MAGNATS, s. m. pl. Grands de Pologne.

MAGNÉSIE, s. f. Espèce de terre douce, très-fine, très-blanche, et absorbante.

MAGNÉTIQUE, adj. Qui a rapport à l'aimant.

MAGNÉTISER, v. a. Communiquer ou développer le magnétisme animal.

MAGNÉTISME, s. m. Propriétés de l'aimant. — *animal*, qu'on a cherché il y a quelques années à transformer en remède.

MAGNIFICENCE, s. f. Qualité de celui qui est magnifique. Somptuosité.

MAGNIFIQUE, adj. Splendide en dons et en dépenses. S'applique aussi aux choses et même aux promesses où la magnificence éclate.

MAGNIFIQUEMENT, adv. Avec magnificence.

MAGOT, sub. m. Gros singe. Figure grotesque de porcelaine. Fig. et fam. Homme fort laid. Amas d'argent caché.

MAHALEB, s. m. Bot. Bois de Sainte-Lucie.

MAHEUTRE, s. m. Soldat, surtout soldat de la ligue. V. m.

MAHOMÉTAN, ANE, s. et adj. Qui professe, qui concerne le

MAHOMÉTISME, s. m. Religion de Mahomet.

MAI, s. m. Cinquième mois de l'année. Arbre qu'on plante le premier jour de mai devant la porte de quelqu'un.

MAIDAN, s. m. Nom donné dans l'Orient aux places où se tient le marché.

MAÏEUR, s. m. Titre qui dans quelques villes répond à celui de maire.

MAIGRE, adj. Qui a très-peu de graisse, sec, décharné. *Jours maigres*, où l'Eglise défend l'usage de la viande.

MAIGRE, adv. t. de maréch. *Etamper maigre*, percer les trous du fer d'un cheval près du bord extérieur.

MAIGRE, s. m. Chair sans graisse. *Faire maigre*, ne pas manger de viande. Poisson de mer.

MAIGRELET, LETTE *ou* MAIGRET, ETTE, adj. fam. Diminutif de maigre.

MAIGREMENT, adv. Peu us. au pr Fig. et fam. Petitement.

MAIGREUR, s. f. Etat du corps des personnes et des animaux maigres.

MAIGRIR, v. n. Devenir maigre Ppe. *Maigri, ie*.

MAIL, s. m. Masse de bois garnie de fer par les deux bouts, attachée a un long manche flexible, qui sert à jouer en poussant une boule de buis. Lieu où on joue au mail. Le jeu même.

MAILLE, s. f. Petit anneau dont plusieurs, réunis, font un tissu. Annelets de fer dont on faisoit des armures : *Cotte de mailles*. Taches qui se forment sur les plumes du perdreau quand il devient fort. Ancienne petite monnoie : *Il n'a ni sou ni maille*, il est très-pauvre.

MAILLER, v. a. Armer de

mailles. Se dit des chiens qu'on mène à la chasse du sanglier. V. pron. Des perdreaux à qui les mailles viennent. Ppe. *Maillé, ée. Fer maillé*, treillis de fer qu'on met à une fenêtre.

MAILLET, s. m. Espèce de marteau de bois à deux têtes.

MAILLETER, v. a. Mar. Couvrir de clous le doublage d'un vaisseau.

MAILLOCHE, sub. f. Gros maillet.

MAILLOT, s. m. Couches et langes dont on emmaillote un enfant.

MAILLURE, sub. f. Taches sur les plumes d'un oiseau de proie.

MAIN, s. f. Partie du corps humain qui termine le bras, et qui sert à toucher, à prendre, etc. Fig. Puissance. *La main de Dieu, de la justice.* Au jeu de cartes une levée est une *main.* Vingt-cinq feuilles de papier en sont une *main.* C'est une *main* que ce fer qui termine la corde d'un puits et saisit le seau; ou cet autre fer dans lequel passe la soupente d'un carrosse, etc. Les loc. où ce mot est admis sont très-multipliées; l'usage seul les détermine : *Etre aux mains. Battre des mains. Sous main. De main en main*, etc. *Main-d'œuvre*, le travail de l'ouvrier. *Main-forte*, assistance donnée, surtout à la justice. *Tours de main*, tours de subtilité et d'adresse, etc. etc.

MAINLEVÉE, s. f. Liberté obtenue en justice de disposer de ce qu'elle avoit saisi.

MAINMISE, s. f. Pal. Saisie.

MAINMORTABLE, adj. Qui est de

MAINMORTE, s. f. Etat de ceux qui ne peuvent rendre les services ou devoirs auxquels les fiefs obligent, et dont les biens ne sont pas sujets à mutation. Sorte de servitude pour les habitans de certaines terres seigneuriales.

MAINT, AINTE, adj. Plusieurs. *Maint poëte. Mainte et mainte conquête.*

MAINTENANT, adv. A présent.

MAINTENIR, v. a. Tenir au même état. Affirmer. V. pron. Se conserver dans la même position.

MAINTENUE, s. f. Pal. Confirmation dans une possession quelconque par autorité de justice.

MAINTIEN, s. m. Conservation. Contenance.

MAIRE, s. m. Premier officier civil d'un arrondissement. —*du Palais*, ministre qui durant les premières races gouvernoit sous le nom du Roi.

MAIRIE, sub. f. Charge du Maire. Temps qu'il l'exerce. Lieu où il loge.

MAIS, conj. adversative qui marque contrariété, exception, différence, augmentation ou diminution. S. m. *Il y a toujours avec lui des si et des mais.* Adv. fam. *Je n'en puis mais*, ce n'est pas ma faute.

MAÏS, s. m. Blé de Turquie, d'où on l'a d'abord apporté.

MAISON, s. f. Bâtiment pour loger. Ceux qui composent une même famille. Etablissement de commerce. Race, en parlant des familles illustres. *Les douze maisons du Soleil*, les douze signes du Zodiaque. Les officiers d'un Prince attachés au service domestique. Les troupes destinées à sa garde. *Petites-maisons*, hôpital des fous. *Garder la maison*, rester chez soi. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques.

MAISONNÉE, s. f. Fam. Tous les gens d'une famille qui demeurent dans une même maison.

MAISONNETTE, s. f. Petite maison.

MAÎTRE, sub. m. Celui qui

commande de droit ou de force. Celui qui enseigne. Celui qui est reçu dans quelque corps de métier. Savant, expert en quelque art. Propriétaire. Premier officier marinier qui ordonne la manœuvre. Au pl. Cavaliers : *Compagnie de cinquante maîtres. Maître ès arts*, celui qui dans une Université a reçu les premiers degrés. — *des hautes-œuvres*, le bourreau. — *des basses-œuvres*, vidangeur. *Grand-maître*, chef d'un ordre de chevalerie. *Petit-maître*, jeune homme au ton décisif et aux manières recherchées. Fam. — *gonin*, homme fin et adroit. — *aliboron*, ignorant qui fait le connoisseur et se mêle de tout. Pris adj. Premier, principal. *Maître-autel. Maîtresse pièce d'une machine*, etc.

MAÎTRESSE, s. f. A. presque toutes les acceptions du mot *Maître*. Fille ou femme recherchée en mariage, ou simplement aimée de quelqu'un. *Petite-maîtresse*, femme qui a les mêmes ridicules que le petit-maître.

MAÎTRISE, s. f. Qualité de maître, en parlant des arts et métiers et de certaines charges ou dignités. — *des eaux et forêts. La grande maîtrise de Malte.*

MAÎTRISER, v. a. Gouverner en maître. Fig. — *ses passions.*

MAJESTÉ, s. f. Grandeur suprême. Se dit de Dieu, des Souverains ; et fig. de tout ce qui a quelque chose de grand et d'auguste.

MAJESTUEUSEMENT, adv. Avec grandeur.

MAJESTUEUX, EUSE, adj. Qui a de la majesté.

MAJEUR, EURE, adj. Qui a l'âge fixé par les lois pour user de ses droits et contracter valablement. *Force majeure*, à quoi on ne peut résister. *Causes majeures*, d'une haute importance. Mus. *Ton majeur*. Au piquet, *tierce majeure*. Ce mot au fém. est aussi subs. *La majeure* en logique est la première proposition d'un syllogisme. En théologie, acte qu'on soutient pendant la licence.

MAJEURS, s. m. plur. Ancêtres. V. m.

MAJOR, sub. m. Officier de guerre qui transmet aux autres officiers les ordres reçus du commandant.

MAJOR, adj. *Etat-major*, dans lequel sont compris les officiers supérieurs.

MAJORAT, s. m. Pal. Droit d'aînesse. Biens qui lui sont affectés, ou qui le sont au soutien d'une dignité.

MAJORDOME, s. m. Maître-d'hôtel dans les cours d'Italie et d'Espagne.

MAJORITÉ, s. f. Etat de celui qui est majeur. Place de major.

MAJUSCULE, s. f. et adj. Se dit d'une grande lettre.

MAKI, s. m. Animal ressemblant au singe, et qui a le museau allongé comme le renard.

MAL, s. m. Au pl. MAUX. Le contraire du bien. Défaut, imperfection. Vice, mauvaise action. Douleur, maladie locale. Dommage, perte, calamité. Inconvénient, malheur. Travail, incommodité, peine.

MAL, adv. Autrement qu'il ne faut.

MALACHITE, s. f. Stalagmite cuivreuse, verte et opaque.

MALACIE, s. f. Méd. Appétit dépravé.

MALACOÏDE, s. f. Plante dont la fleur ressemble à celle de la mauve, et en a les vertus.

MALACTIQUE, s. m. et adj. Méd. Se dit des médicamens émolliens.

MALADE, s. et adj. Qui a quelque altération dans la santé. Fig. *Malade d'esprit, d'imagination.*

MALADIE, s. f. Altération

dans la santé ou dans le moral. — *du pays*, désir violent d'y retourner.

MALADIF, IVE, adj. Valétudinaire.

MALADRERIE, s. f. Hôpital de lépreux.

MALADRESSE, s. f. Défaut d'adresse.

MALADROIT, OITE, s. et adj. Qui a ce défaut.

MALADROITEMENT, adv. Sans adresse.

MALAGME, s. m. Cataplasme émollient.

MALAGUETTE, s. f. Espèce de poivre, nommé aussi *Graine de paradis*.

MALAI, s. m. La langue la plus pure de l'Inde Orientale.

MALAISE, s. m. Etat fâcheux, incommode.

MALAISÉ, ÉE. adj. Difficile. Incommode. Qui est gêné dans ses affaires.

MALAISÉMENT, adv. Difficilement.

MALANDRES, s. f. pl. Crevasses qui se forment au genou des chevaux. Défectuosités dans les bois carrés, dont une partie est gâtée ; de-là

MALANDREUX, adj. (*Bois*)

MALAPRE, s. m. Impr. Ouvrier qui a de la peine à lire.

MALART, sub. m. Mâle des cannes sauvages.

MALAVISÉ, ÉE, s. et adj. Imprudent, indiscret.

MALAXER, v. a. Pharm. Pétrir des drogues pour les rendre plus molles et plus ductiles.

MALBÂTI, IE, s. et adj. Fam. Mal fait, mal tourné.

MALCONTENT, ENTE, adj. Mal satisfait.

MÂLE, s. m. et adj. Qui est du sexe masculin ; opposé à femelle. *Perdrix mâle*. Bot. Fleurs qui sont sans étamines et sans pistil. Fig. Se dit des personnes et des choses. Fort, vigoureux, énergique.

MALEBÊTE, sub. f. Fam. Homme dangereux.

MALÉDICTION, s. f. Imprécation. Fam. *La malédiction est sur cette maison*, le malheur y semble attaché.

MALEFAIM, s. f. Pop. Faim cruelle.

MALÉFICE, s. m. Sort prétendu jeté sur des personnes, des animaux, etc.

MALÉFICIÉ, ÉE, adj. Fam. Languissant, malade.

MALÉFIQUE, adj. Se dit des planètes auxquelles la superstition attribue de malignes influences.

MALEHEURE, (À LA) adv. Malheureusement. V. m. *Vas-t-en à la maleheure*, imprécation populaire.

MALEMORT, s. m. Pop. Mort funeste.

MALENCONTRE, s. f. Fam. Accident fâcheux, mauvaise rencontre.

MALENCONTREUSEMENT, adv. Par malencontre. V. m.

MALENCONTREUX, EUSE, adj. Fam. Malheureux, ou que l'on croit porter malheur.

MALENGIN, s. m. Tromperie. V. m.

MAL-EN-POINT, adj. Fam. En mauvais état, pour la santé ou pour la fortune.

MALENTENDU, s. m. Parole ou action mal interpretée. Méprise.

MALEPESTE. Imprécation qui marque l'étonnement. Fam.

MAL-ÊTRE, s. m. Etat de langueur, indisposition sourde.

MALÉVOLE, adj. Fam. Malveillant.

MALFAÇON, s. f. Ce qu'il y a de mal fait dans un ouvrage. Au fig. Supercherie, mauvaise façon d'agir.

MALFAITEUR, s. m. Qui fait des crimes, de méchantes actions.

MALFAIRE, v. n. Se permettre

les méchantes actions; n'est d'usage qu'à l'infinitif.

MALFAISANCE, s. f. Disposition à faire du mal à autrui.

MALFAISANT, ANTE, adj. Personne qui se plait à faire du mal aux autres. Chose nuisible.

MALFAMÉ, ÉE, adj. Fam. Qui a mauvaise réputation.

MALGRACIEUSEMENT, adv. D'une manière malgracieuse. V. m.

MALGRACIEUX, EUSE, adj. Fam. Rude, incivil.

MALGRÉ, prép. Contre le gré de. Nonobstant.

MALHABILE, adj. Peu capable.

MALHABILEMENT, adverb. D'une manière peu satisfaisante.

MALHABILETÉ, s. f. Incapacité, maladresse.

MALHERBE, sub. f. Plante dont l'odeur est très-forte, et qui sert à la teinture.

MALHEUR, s. m. Infortune, désastre.

MALHEUREUSEMENT et PAR MALHEUR, adv. Par accident fâcheux.

MALHEUREUX, EUSE, adj. Qui n'est pas heureux. Infortuné. Qui porte ou semble annoncer le malheur. Mauvais en son genre. Médiocre, disproportionné. Subst. Qui est à plaindre. Méchant homme.

MALHONNÊTE, adj. Contraire à l'honnêteté. Incivil. — *homme*, qui n'a ni probité ni honneur; en ce s. l'adj. doit toujours précéder.

MALHONNÊTEMENT, adv. D'une manière peu civile.

MALHONNÊTETÉ, s. f. Incivilité, manque de bienséance.

MALICE, s. f. Inclination à nuire. Action faite avec mauvaise intention. Petite espièglerie, surtout au pl.

MALICIEUSEMENT, adv. Avec malice.

MALICIEUX, EUSE, adj. Qui a de la malice.

MALIGNEMENT, adv. Avec

MALIGNITÉ, s. f. Inclination à médire, à malfaire. Dans les choses, qualité nuisible.

MALIN, IGNE, adj. Qui prend plaisir à faire ou à dire du mal. Qui a quelque qualité nuisible. *L'Esprit malin* ou *le Malin*, le Démon. Il se prend aussi fam. dans le sens de *Malices* au pl.; il devient même alors subst. *Petit malin.*

MALINE, s. f. Mar. Temps des grandes marées à la nouvelle et à la pleine lune.

MALINGRE, adj. D'une complexion foible, qui recouvre difficilement ses forces, ou dont la santé diminue sans maladie apparente.

MALINTENTIONNÉ, ÉE, adj. Qui a de mauvaises intentions.

MALIQUE, adj. Chim. Acide végétal extrait des pommes.

MALITORNE, s. et adj. Fam. Inepte, maladroit.

MAL JUGÉ, s. m. Jugement rendu par l'erreur des juges.

MALLE, s. f. Coffre rond et couvert de peau, dont on se sert en voyage. Valise dans laquelle les courriers apportent les lettres. Grand panier des merciers ambulans.

MALLÉABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

MALLÉABLE, adject. Qu'on peut forger et étendre à coups de marteau.

MALLÉOLE, s. f. Anat. Os de la cheville du pied.

MALLETTE, sub. f. Petite malle.

MALLIER, s. m. Cheval sur lequel on charge la malle. Cheval de brancard d'une chaise de poste.

MALMENER, v. a. Battre, réprimander, maltraiter. Tourmenter dans un procès, dans un jeu.

MALORDONNÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit de trois pièces; une en chef, et les deux autres parallèles en pointe.

MALOTRU, UE, s. t. de mépris. Personne maussade, mal bâtie.

MALPLAISANT, ANTE, adj. Désagréable, fâcheux.

MALPROPRE, adj. Sale, dégoûtant.

MALPROPREMENT, adver. Avec

MALPROPRETÉ, s. f. Défaut de propreté. Saleté.

MALSAIN, AINE, adj. Personne qui a en soi un principe de maladie. En parlant des choses, contraire à la santé.

MALSÉANT, ANTE, adj. Contraire à la bienséance.

MALSEMÉ, ÉE, adj. Vén. Se dit des bois de cerf, etc. dont les andouillers sont en nombre impair.

MALSONNANT, ANTE, adj. Qui choque, qui répugne. Se dit en théologie des propositions condamnées.

MALT, s. m. Orge préparé pour faire de la bière.

MALTÔTE, s. f. Perception rigoureuse d'un droit qui n'est pas dû.

MALTÔTIER, s. m. Celui qui fait cette perception.

MALTRAITER, v. a. Outrager de coups ou de paroles. Faire tort à quelqu'un, ne pas le traiter favorablement.

MALVEILLANCE, subst. f. Haine, mauvaise volonté.

MALVEILLANT, ANTE, s. et adj. M. s.

MALVERSATION, s. f. Délit grave commis dans l'exercice d'une charge.

MALVERSER, v. n. Se conduire mal dans un emploi, y faire des profits illicites.

MALVOISIE, s. f. Vin grec fort doux. Vin muscat cuit, de quelque pays qu'il soit.

MALVOULU, UE, adj. A qui l'on veut du mal.

MAMAN, s. f. t. enfantin. Mère.

MAMELLE, sub. f. Partie charnue et glanduleuse du sein des femmes, dans laquelle se forme le lait. Se dit aussi des femelles de quelques animaux, et même de l'homme.

MAMELON, s. m. Le bout des mamelles tant de l'homme que de la femme.

MAMELONNÉ, ÉE, adj. Se dit des parties des plantes couvertes de petites éminences.

MAMELU, UE, s. et adj. Pop. Qui a de grosses mamelles.

MAMMAIRE, adj. Anat. Se dit de deux artères et de deux veines qui correspondent aux mamelles.

MANANT, s. m. Pal. Habitant d'un bourg, d'un village. Paysan, rustre.

MANCENILLIER, subs. m. Arbre des Antilles, dont le fruit, semblable à la pomme d'api, est un poison.

MANCHE, s. m. Partie d'un instrument par où on le prend pour s'en servir. On dit d'un homme prêt à changer de parti, et de celui dont la fortune court des risques, qu'*il branle au manche.*

MANCHE, sub. f. Partie du vêtement où l'on met le bras. Long tuyau de cuir pour remplir les barriques d'eau, pour conduire l'eau de la pompe hors du vaisseau. *Avoir quelqu'un dans sa manche*, fam., en disposer, en être assuré. *C'est une autre paire de manches*, prov., c'est une autre affaire.

MANCHETTE, sub. f. Ornement de mousseline, de dentelle, etc. qui s'attache au poignet de la chemise.

MANCHON, s. m. Sorte de fourrure dans laquelle on met ses mains pour les garantir du froid.

MANCHOT, OTE, s. Estropié ou privé de la main ou du bras. Loc. fam. *N'être pas manchot*, être adroit, fin.

MANCIE *ou* MANCE, s. f. Mots tirés du grec, qui signifient *Divination*, et qui entrent dans la composition de plusieurs mots françois.

MANDARIN, s. m. Titre de dignité à la Chine.

MANDAT, s. m. Rescrit du Pape pour mander à un Collateur ordinaire de pourvoir quelqu'un du premier bénéfice vacant. Procuration pour agir au nom d'un autre. — *d'amener*, injonction de comparoître devant un juge. — *d'arrêt*, ordre de conduire quelqu'un dans la maison d'arrêt.

MANDATAIRE, s. m. Celui en faveur de qui le Pape a expédié un mandat. Chargé d'une procuration pour agir au nom d'un autre.

MANDEMENT, s. m. Ordre publié de la part d'une personne qui a autorité et juridiction. Billet portant ordre à un receveur ou fermier de payer quelque somme.

MANDER, v. a. Faire savoir par lettres ou par message.

MANDIBULE, sub. f. Anat. Mâchoire.

MANDILLE, s. f. (On mouille les *l*.) Sorte de casaque que portoient autrefois les laquais.

MANDOLINE, s. f. Petite

MANDORE, s. f. Instrument à cordes qui est en forme de luth, et se touche avec les doigts.

MANDRAGORE, s. f. Plante à odeur très-forte, et qui est un dangereux narcotique.

MANDRIN, s. m. Poinçon qu'emploient les serruriers pour percer le fer à chaud. Pièces sur lesquelles le tourneur assujettit son ouvrage.

MANDUCATION, s. f. Ne se dit que de l'action par laquelle on mange le corps de J.-C. dans l'Eucharistie.

MANÉAGE, s. f. Mar. Travail gratuit auquel sont obligés les matelots pour charger ou décharger les planches, les poissons, etc.

MANÉGE, sub. m. Exercice qu'on fait faire à un cheval pour le dresser. Lieu où on le dresse, et où on enseigne l'art de le monter. Au fig. Manière d'agir adroite et artificieuse.

MÂNES, s. m. pl. Chez les anciens, âme des morts.

MANGANÈSE, s. m. Minéral ferrugineux très-peu fusible, et qui s'emploie pour ôter au verre en fusion sa couleur verdâtre.

MANGEABLE, adj. Bon à manger.

MANGEAILLE, s. f. Ce qu'on donne à manger à la volaille, etc. Pop. Ce qui sert de nourriture à l'homme.

MANGEANT, ANTE, adj. Qui mange.

MANGEOIRE, s. f. Auge où mangent les chevaux, etc.

MANGER, v. a. Mâcher et avaler quelque aliment pour se nourrir. Au fig. Ronger, détruire. Beaucoup de loc. fam. : *Manger ses mots. Manger de caresses. Se manger le blanc des yeux*, pour, se quereller vivement. *Manger son blé en herbe*, etc. La Grammaire se sert aussi de ce mot à l'égard des voyelles qui s'élident.

MANGER, s. m. Ce qu'on mange.

MANGERIE, s. f. Action de manger. Pop. Fig. Frais de chicane, exaction.

MANGEUR, EUSE, s. Qui mange beaucoup. Pop. *Mangeur de crucifix*, bigot, etc.

MANGEURE, s. f. (On pron. *Manjûre*.) Endroit mangé d'une étoffe, d'un pain, etc.

MANGOUSTE, sub. f. *Voy.* ICHNEUMON.

MANIABLE, adj. Aisé à mettre en œuvre. Au fig. Traitable.

MANICHORDION, sub. m. (On pron *kor.*) Sorte de clavecin.

MANIE, s. f. Aliénation d'esprit qui va jusqu'à la fureur. Goût, fantaisie portée a un excès ridicule.

MANIEMENT, s. m. Action de manier. Mouvement du bras, de la jambe. *Maniement des armes*, exercice militaire. Fig. Administration, surtout en finances.

MANIER, v. a. Tâter avec la main. Fig. Avoir en sa disposition, en son administration. — *un sujet*, le traiter. — *les esprits*, les gouverner avec adresse. — *un cheval*, le mener avec art. — *le pinceau*, s'en bien servir. — *bien la parole*, parler avec facilité, etc. Ppe. *Manié, ée. Phrase bien* ou *pas assez maniée. Au manier*, adv., en maniant. *La bonté de cette étoffe se reconnoît au manier.*

MANIÈRE, s. f. Façon, sorte. Usage, coutume. Apparence de. *Une manière d'homme de loi.* Genre d'écrire, de peindre propre à quelqu'un. Affectation. Au plur. façon d'agir. *Manières agréables.* Adv. *De manière que*, de sorte que. *Par manière d'acquit*, négligemment.

MANIÉRÉ, ÉE, adj. Plein d'affectation. *Style, auteur maniéré.* Peint. *Figures, draperies maniérées.*

MANIFESTATION, s. f. Action par laquelle on manifeste; n'est en usage qu'en matière de religion : *La manifestation du Verbe.*

MANIFESTE, s. m. Ecrit public par lequel un Etat, un Souverain, etc. rend compte de sa conduite.

MANIFESTE, adj. Notoire, évident, connu de tout le monde.

MANIFESTEMENT, adverb. Evidemment.

MANIGANCE, s. f. Mauvaise ruse, procédé artificieux. Fam.

MANIGANCER, v. a. Fam. Tramer quelque petite intrigue secrète.

MANILLE, sub. f. t. du jeu d'hombre, du quadrille et du tri. C'est en noir le deux, et en rouge le sept de la couleur dans laquelle on joue.

MANIOC *ou* MANIOQUE, s. m. Arbrisseau d'Amérique dont la racine fait une sorte de pain, qu'on nomme *Cassave.*

MANIPULATION, s. f. t. d'arts. Manière d'opérer.

MANIPULE, s. m. Petite bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en célébrant la messe. Chez les anciens Romains, compagnie de soldats. Méd. et pharm. Poignée.

MANIQUE, s. f. Espèce de gant dont se servent certains ouvriers. Pop. *Il est de la manique* ou *manicle*, de la profession, du métier.

MANIVEAU, s. m. Petit plateau d'osier. *Maniveau d'éperlans*; hors de là, peu usité.

MANIVELLE, s. f. Pièce de fer ou de bois placée à l'extrémité d'un arbre ou d'un essieu, et qui sert à le faire tourner.

MANNE, s. f. (On pr. *mâne.*) Suc mielleux et congelé, qui découle d'une espèce de frêne. Nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir les Israélites dans le désert. *La manne céleste*, la parole de Dieu.

MANNE, s. f. (L'*a* est bref.) Panier d'osier plus long que large, où l'on met le linge, la vaisselle. — *d'enfant*, panier d'osier qui lui sert de berceau.

MANNEQUIN, s. m. Panier long et étroit dans lequel on apporte des fruits, etc. au marché. Figure d'homme de bois ou d'osier, à l'usage des peintres. Au

serfs

MANUSCRIT, ITE, adj Ecrit à la main. S. m. Ouvrage non imprimé.

MANUTENTION, s. f. Maintien, conservation en son entier. — *des lois, de la discipline*, etc.

MAPPEMONDE, s. f. Geog Carte représentant les deux hémisphères.

MAQUEREAU, s. m. Poisson de mer. Taches qui viennent aux jambes quand on s'est chauffé de trop près.

MAQUEREAU, ELLE, s. t. peu honnête. Qui fait métier de prostituer des filles et des femmes. Ce commerce infâme se nomme

MAQUERELLAGE, s. m.

MAQUIGNON, s. m. Marchand de chevaux. Fam. Celui qui s'intrigue pour ménager des marchés, des mariages même.

MAQUIGNONNAGE, s. m. Métier de maquignon. Fam. Certains commerces secrets.

MAQUIGNONNER, v. a. User d'artifice pour refaire les chevaux et les vendre mieux. Fig. et fam. S'intriguer.

MARABOUT, s. m. Prêtre mahométan qui dessert une mosquée. Cafetière de fer-blanc battu à ventre très-large

MARAÎCHER, s. m. Jardinier qui cultive un

MARAIS, s. m. Terres abreuvées de beaucoup d'eau, qui n'ont point d'écoulement. — *salant*, terre où l'on fait venir de l'eau de la mer pour faire du sel. *Se sauver par les marais*, se tirer d'embarras par de mauvaises raisons. A Paris, on nomme *Marais* des terrains cultivés en jardins potagers. *Fèves de marais*.

MARASME, s. m. Consomption.

MARÂTRE, s. f. t. injurieux.

MARAUD, AUDE, s. t. de mépris. Coquin, fripon.

MARAUDE, s. f. Art mil. Action des soldats qui vont

MARAUDER, v. n. S'écarter, sans la permission du général, moins pour faire la petite guerre que pour voler.

MARAUDEUR, sub. m. Qui maraude.

MARAVÉDIS, s. m. Petite monnoie de cuivre en Espagne.

MARBRE, s. m. Pierre très-dure et susceptible de poli. Pierre pour broyer les drogues, les couleurs. Pierre sur laquelle les imprimeurs posent les formes. *Table de marbre*, autrefois les juridictions de la Connétablie, de l'Amirauté et des Eaux et Forêts.

MARBRER, v. a. Imiter par la peinture les couleurs du marbre. Ppe. *Marbré, ée.* S'applique au papier, et généralement aux objets veinés et diaprés comme le marbre, et qui l'imitent naturellement.

MARBREUR, EUSE, s. Artisan qui marbre du papier.

MARBRIER, s. m. Artisan qui scie et polit le marbre.

MARBRIÈRE, s. f. Carrière de marbre.

MARBRURE, s. f. Imitation du marbre sur le papier, sur la couverture d'un livre.

MARC, s. m. (Le *c* ne sonne pas.) Poids de huit onces. *Au marc la livre*, au prorata de ce qui est dû à chaque créancier. Ce qui reste de plus grossier d'une chose qu'on a pressée ou fait bouillir.

MARCASSIN, s. m. Petit de la laie.

MARCASSITE, s. f. Pierre minérale composée de fer, de cuivre et de source, d'une figure angulaire.

MARC D'OR, s. m. Certaine

MARGELLE, sub. f. Pierre percée qui borde le tour d'un puits.

MARGER, v. a. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGINAL, ALE, adj. Qui est à la marge.

MARGOTTER, v. n. Se dit d'un certain cri enroué que font les cailles avant de chanter.

MARGOUILLIS, s. m. Gâchis plein d'ordures. Fam. Embarras d'une mauvaise affaire.

MARGRAVE, s. m. Titre de quelques Princes d'Allemagne.

MARGRAVIAT, s. m. État, dignité de Margrave.

MARGUERITE, s. f. Petite fleur printanière, blanche ou mêlée de rouge. Il en est une autre d'automne plus élevée, plus évasée et plus variée de couleurs, qu'on nomme *Reine Marguerite*. t. de la Bible. Perle. *Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux*.

MARGUILLERIE, sub. fém. Charge de

MARGUILLIER, s. m. Celui qui a soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse.

MARI, s. m. Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.

MARIABLE, adj. Qui est en âge de se marier.

MARIAGE, s. m. Union d'un homme et d'une femme par le nœud conjugal. Un des Sacremens. Célébration de noces. Ce qu'un père donne à sa fille ou à son fils en le mariant. — *de conscience*, où les cérémonies de l'Eglise ont été secrètes.

MARIER, v. a. et pron. Joindre par mariage. Fig. Allier, assortir. Ppe. *Marié*, *ée*. Dans le premier s. il est aussi subst. *Le marié* ou *la mariée*.

à la navigation sur mer. Sub. m. Homme de mer.

MARINADE, s. f. Friture de viande marinée.

MARINE, s. f. Ce qui concerne la navigation sur mer. Les troupes de mer, les matelots, les vaisseaux. Tableau qui représente une vue de mer. Goût, odeur de la mer.

MARINER, v. a. Assaisonner du poisson pour le conserver longtemps, ou des viandes pour les rendre mangeables sur-le-champ. Ppe. *Mariné*, *ée*. Altéré ou gâté par un trop long séjour sur mer. Blas. Animaux à queue de poisson.

MARINGOUIN, s. m. Moucheron d'Amérique, sorte de cousin.

MARINIER, s. m. Celui qui conduit un bâtiment sur les grandes rivières. Bas-officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau.

MARIONNETTE, s. f. Petite figure d'animal ou d'homme, etc. qu'on fait mouvoir par ressorts. Fam. Personne frivole et sans caractère.

MARITAL, ALE, adj. Pal. Qui appartient à l'époux.

MARITALEMENT, adv. En mari.

MARITIME, adj. Qui est près de la mer, ou qui y est relatif.

MARITORNE, sub. f. Pop. Femme mal bâtie et maussade.

MARJOLAINE, s. f. Herbe aromatique.

MARJOLET, s. m. t. de mépris. Petit fat qui fait l'entendu.

MARLI, s. m. Sorte de gaze très-claire dont on fait des coiffures et autres ajustemens.

MARMAILLE, s. f. Nombre de petits enfans. Fam.

MARMELADE, sub. f. Confiture de fruit presque réduite en bouillie.

adj. ...
és pour la
...
Vaisseau où
viandes dont
Écumeur de
rasite.
EUSE, s. et
u côté de la
té. Il vieillit.
m. Valet de

, v. a. et n.
tre ses dents.
Gros singe à
tite figure gro-
it garçon. Cro-
attendre long-

, s. f. Sorte de
tagne qui dort
etite fille.
R, v. a. Fam.
nent et entre ses

ET, s. m. Petite
e. Par dérision,
petit homme mal

ub. f. Terre cal-
à engraisser les

, v. a. Répandre de
un champ.
RE, s. f. Carrière de

UIN, s. m. Cur de
chèvre apprêté à la
les corroyeurs de
e d'Afrique.
UINER, v. a. Fa-
maroquin.
UINERIE, s. f. Art
le maroquin.
UINIER, s. m. Ou-
façonne des peaux en

IQUE, adj. Se dit
angage imité de Clé-
rot.
TTE, s. f. Sorte de
ui a au bout une tête
'un capuchon bigarré

ceux q... de fou. Fig. et ... passion déréglée : *Chacun a sa marotte.*

MAROUFLE, s. m. t. injurieux. Fripon, rustre. S. f. Sorte de colle.

MAROUFLER, v. a. Appliquer sur du bois, du plâtre ou de la pierre une toile destinée à être peinte à l'huile, en se servant pour cela de la colle nommée *Maroufle.*

MARQUANT, ANTE, adj. Qui marque, qui se fait remarquer. A certains jeux *cartes marquantes*, pour lesquelles on marq. des points, quand on les a.

MARQUE, s. f. Ce qui désigne une chose. Empreinte, instrument avec lequel on la fait. Trace, impression. Tache, signe que l'on apporte en naissant. Ornement distinctif. *Homme de marque*, de distinction. Ce qu'on emploie pour se souvenir de quelque chose. Chiffre, figure que les marchands et ouvriers mettent à leurs marchandises et ouvrages. Indice. Présage. Preuve, témoignage. Pal. Flétrissure infligée sur l'épaule par la justice : *Condamné au fouet et à la marque. Lettres de marque*, lettres de représailles accordées par le Roi.

MARQUER, v. a. Faire une marque, une empreinte. Laisser des traces. Mettre une marque pour se rappeler. Indiquer. Spécifier. Témoigner, donner des marques. V. n. *Ce cadran ne marque pas. Cet ouvrage marque*, fait sensation dans le public. *Ce cheval marque encore*, on voit à ses dents qu'il n'a pas plus de huit ans. Ppe. *Marqué, ée*, celui que la justice a fait marquer d'un fer chaud. *Papier marqué*, qui a l'empreinte exigée par la loi. Pop. *Marqué au B*, borgne, bossu ou boiteux, etc.

MARQUETERIE, sub. f. Ouvrage de pièces de rapport de diverses couleurs.

MARQUETTE, s. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, sub. m. Celui qui marque.

MARQUIS, s. m. Autrefois seigneur préposé à la garde des marches ou frontières d'un état. Aujourd'hui titre de dignité.

MARQUISAT, s. m. Titre ou terre de Marquis.

MARQUISE, sub. f. Femme d'un Marquis. Tente de toile qu'un officier fait tendre par-dessus la sienne.

MARRAINE, s. f. Celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

MARRI, IE, s. Fam. Fâché.

MARRON, s. m. Espèce de grosse châtaigne bonne à manger. Ouvrage imprimé furtivement. Pièce de cuivre où sont gravées les heures auxquelles les officiers doivent faire leur ronde. Pétard de figure cubique. Adj. *Nègre marron*, qui s'est enfui dans les bois.

MARRONNER, v. a. Friser des cheveux en grosses boucles, nommées aussi *Marrons*.

MARRONIER, s. m. Arbre qui porte les marrons. — *d'Inde*, grand et bel arbre apporté en France, dont le fruit, qui ressemble à la châtaigne, est très-amer.

MARRUBE, s. m. et MARRUBIASTRE *ou* FAUX MARRUBE, s. m. Plantes médicinales.

MARS, s. m. Myth. Dieu de la guerre. Astr. Une des sept planètes. Chim. Fer. Troisième mois de l'année commune. *Les mars*, les menus grains qu'on sème au mois de mars, tels que les orges, les millets, etc.

MARSAULT, s. m. Espèce de saule.

endroits.

MARSOUIN, s. m. Gros poisson de mer du genre du dauphin. Pop. Terme de mépris.

MARTAGON, s. m. Espèce de lis.

MARTE, s. f. Sorte de fouine à poil roux qui se trouve dans le nord de l'Europe. Peau de cet animal quand elle est employée en fourrure.

MARTEAU, s. m. Outil de fer à manche, propre à cogner, à forger. Un des osselets de l'oreille interne. Ce qui sert à heurter, à frapper. *Graisser le marteau*, donner de l'argent au portier d'une maison pour s'en faciliter l'entrée.

MARTEL, sub. m. Marteau; n'est plus usité qu'en cette loc. : *Martel en tête. Mettre martel en tête à*, donner de la jalousie, de l'inquiétude.

MARTELAGE, s. m. E. et f. Marque que les officiers des eaux et forêts font avec leur marteau aux arbres qui doivent être coupés.

MARTELER, v. a. Battre à coups de marteau. Ppe. *Martelé, ée. Vers martelés*, ou durement faits. *Cadence martelée*, cadence bien frappée, dans laquelle les deux sons se font entendre distinctement.

MARTELET, sub. m. Petit marteau.

MARTIAL, ALE, adj. Guerrier. Chim. Ferrugineux.

MARTIN-PÊCHEUR, s. m. Petit oiseau de plumage bleu.

MARTINET, s. m. Espèce d'hirondelle. Petit chandelier plat qui a un manche. Marteau d'un moulin à tan, à papier, à foulon, etc.

MARTINGALE, s. f. Man. Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, et de l'autre à la muse-

.t. de joueur. Jouer
up le triple de ce
n le coup précédent.
GALER, v. n. Dans
ns du subst.
, YRE, s. Qui a
ort pour la foi. Au
ffre ou qui a beau-
t.
E, s. m. Mort, tour-
s pour la foi. Fig.
nque.
ISER, v. a. Faire
nartyre. Fig. Tour-
llement.
OLOGE, s. m. Ca-
nartyrs, et même des
s.
, s. m. Plante aro-
ne odeur très-forte.
ADE, s. f. Troupe
qués. Sorte de danse
r des masques.
ET, sub. m. Reflux
mer sur la Gironde;
e *Barre* à l'embou-
Seine.
ON, s. m. Arch. Tête
n'on met aux portes,
es, etc.
IN, INE, adj. Ap-
u mâle. *Rime mas-*
e d'un mot qui ne
un *e* muet.
INITÉ, s. f. Carac-
té du mâle.
, s. m. Faux visage
ont on se couvre pour
Les femmes autrefois
s masques de velours
se préserver du hâle.
masquee. Terre pré-
pliquée sur le visage
un pour en prendre
'eint. et sculpt. Orne-
eprésente un visage.
xte, fausse apparence.
asque, agir ouverte-
t acteur a un bon
a physionomie est ex-

ER, v. a. et pron.

qui déguisent. Couvrir sous de fausses apparences. Dérober la vue. Ppe. *Masqué, ée. Cet homme est toujours masqué*, dissimulé.

MASSACRE, s. m. Carnage. Grande tuerie de bêtes. Fig. Ouvrier qui travaille mal. Vén. Tête du cerf. Blas. Tête du cerf avec son bois.

MASSACRER, v. a. Tuer, assommer des gens qui ne se défendent point. — *des meubles, des tableaux*, fig. et fam., les gâter, les défigurer.

MASSACREUR, sub. m. Qui massacre.

MASSE, s. f. Amas de parties qui font corps ensemble. Corps informe et lourd. Totalité. Fonds d'argent d'une succession, d'une société. Espèce de massue. Gros marteau de fer. Gros bout de l'instrument avec lequel on joue au billard. Bâton à tête d'or ou d'argent qu'on portoit en certaines cérémonies. Au pl. Peint. Plus. parties considérées comme ne faisant qu'un tout. *Grandes masses d'ombre*, etc.

MASSE-D'EAU, s. f. Plante aquatique.

MÂSSE, s. f. Somme d'argent qu'on met aux jeux de hasard; de-là

MÂSSER, v. a. *Je mâsse dix pistoles*, etc.

MASSEPAIN, s. m. Pâtisserie d'amandes pilées et de sucre.

MASSICOT, s. m. Mélange de verre et de chaux dont on fait le vernis de la faïence.

MASSIER, s. m. Officier qui porte une masse en certaines cérémonies.

MASSIF, IVE, adj. Au pr. et au fig. Epais, lourd. S. m. Chose pleine et solide : *Un massif de maçonnerie*. Plein bois, qui ne laisse pas de passage à la vue.

MASSIVEMENT, adv. D'une manière lourde.

MASSORAH *ou* MASSORE,

ble par des docteurs qui ont fixé les différentes leçons, le nombre des versets, des mots, etc.

MASSORETTES, s. m. pl. Ceux qui ont travaillé à la Massore.

MASSORÉTIQUE, adj. Qui y a rapport.

MASSUE, s. f. Bâton noueux et beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. *Coup de massue*, accident fâcheux et imprévu. Fam.

MASTIC, s. m. Gomme fortifiante que l'on mâche, et qui vient d'un arbrisseau nommé *Lentisque*. Composition dont on se sert pour joindre, coller, etc.

MASTICATION, s. f. Méd. Action de mâcher ou broyer les alimens solides.

MASTICATOIRE, s. m. Médicament qu'on fait mâcher pour dégager les glandes salivaires.

MASTIQUER, v. a. Coller avec du mastic.

MASTOÏDE, adj. L'anatomie emploie souvent ce mot; il s'applique en particulier au muscle qui sert à baisser la tête.

MASULIPATAN, s. m. Toile de coton très-fine qui porte le nom d'une ville du Mogol d'où elle vient ou est censée venir.

MASURE, s. f. Restes d'un bâtiment délabré. Au fig. Méchante habitation qui menace ruine.

MAT, ATE, adj. (Le *t* sonne.) Qui n'a point d'éclat, en parlant des métaux et des couleurs.

MAT, s. m. (Le *t* sonne.) t. du jeu d'échecs. Coup qui fait gagner la partie; s'applique au joueur qui la perd.

MÂT, s. m. Grosse et longue pièce de bois plantée debout dans un vaisseau, et qui sert à porter les voiles.

MATADOR, s. m. t. du jeu de l'hombre. Se dit des cartes

MATAMORE, s. m. Faux brave.

MATASSINS, s. m. pl. Ancienne danse bouffonne. Ceux qui la dansent.

MATELAS, s. m. Une des principales pièces de la garniture d'un lit, couverte de futaine, remplie de laine ou de crin, et piquée d'espace en espace. Coussins piqués dont on garnit les côtés d'un carrosse.

MATELASSER, v. a. Garnir de quelque étoffe piquée et rembourrée.

MATELASSIER, s. m. Ouvrier qui fait et qui rebat les matelas.

MATELOT, s. m. Employé à la manœuvre d'un vaisseau sous les ordres d'un pilote et du capitaine. Dans une armée navale, vaisseau qui en accompagne un plus grand pour le secourir; l'Amiral en a deux.

MATELOTE, s. f. Mets composé de plusieurs sortes de poissons. Loc. adv. *A la matelote*, à la manière des matelots.

MATER, v. a. t. du jeu d'échecs. Faire mat. — *sa chair*, la mortifier. — *quelqu'un*, l'humilier.

MÂTER, v. a. Garnir de mâts.

MÂTEREAU, s. m. Mar. Petit mât ou bout de mât.

MATÉRIALISME, sub. m. Opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

MATÉRIALISTE, s. Qui a cette opinion.

MATÉRIALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX, s. m. pl. Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment. Fig. Mémoires, recueils, etc. pour servir à quelque ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE, adject. Formé de matière. Grossier

MANIAQUE, s. et adj. Furieux, possédé de quelque manie.

MANICHORDION, sub. m. (On pron. *kor.*) Sorte de clavecin.

MANIE, s. f. Aliénation d'esprit qui va jusqu'à la fureur. Goût, fantaisie portée à un excès ridicule.

MANIEMENT, s. m. Action de manier. Mouvement du bras, de la jambe. *Maniement des armes,* exercice militaire. Fig. Administration, surtout en finances.

MANIER, v. a. Tâter avec la main. Fig. Avoir en sa disposition, en son administration. — *un sujet,* le traiter. — *les esprits,* les gouverner avec adresse. — *un cheval,* le mener avec art. — *le pinceau,* s'en bien servir. — *bien la parole,* parler avec facilité, etc. Ppe. *Manié, ée. Phrase bien* ou *pas assez maniée. Au manier,* adv., en maniant. *La bonté de cette étoffe se reconnoît au manier.*

MANIÈRE, s. f. Façon, sorte. Usage, coutume. Apparence de. *Une manière d'homme de loi.* Genre d'écrire, de peindre propre à quelqu'un. Affectation. Au plur. façon d'agir. *Manières agréables.* Adv. *De manière que,* de sorte que. *Par manière d'acquit,* négligemment.

MANIÉRÉ, ÉE, adj. Plein d'affectation. *Style, auteur maniéré.* Peint. *Figures, draperies maniérées.*

MANIFESTATION, s. f. Action par laquelle on manifeste; n'est en usage qu'en matière de religion : *La manifestation du Verbe.*

MANIFESTE, s. m. Ecrit public par lequel un Etat, un Souverain, etc. rend compte de sa conduite.

MANIFESTE, adj. Notoire, évident, connu de tout le monde.

MANIFESTEMENT, adverb. Evidemment.

MANIFESTER, v. a. Faire connoître hautement.

MANIGANCE, s. f. Mauvaise ruse, procédé artificieux. Fam.

MANIGANCER, v. a. Fam. Tramer quelque petite intrigue secrète.

MANILLE, sub. f. t. du jeu d'hombre, du quadrille et du tri. C'est en noir le deux, et en rouge le sept de la couleur dans laquelle on joue.

MANIOC *ou* MANIOQUE, s. m. Arbrisseau d'Amérique dont la racine fait une sorte de pain, qu'on nomme *Cassave.*

MANIPULATION, s. f. t. d'arts. Manière d'opérer.

MANIPULE, s. m. Petite bande d'étoffe que le prêtre porte au bras gauche en célébrant la messe. Chez les anciens Romains, compagnie de soldats. Méd. et pharm. Poignée.

MANIQUE, s. f. Espèce de gant dont se servent certains ouvriers. Pop. *Il est de la manique* ou *manicle,* de la profession, du métier.

MANIVEAU, s. m. Petit plateau d'osier. *Maniveau d'éperlans ;* hors de là, peu usité.

MANIVELLE, s. f. Pièce de fer ou de bois placée à l'extrémité d'un arbre ou d'un essieu, et qui sert à le faire tourner.

MANNE, s. f. (On pr. *mâne.*) Suc mielleux et congelé, qui découle d'une espèce de frêne. Nourriture que Dieu fit tomber du ciel pour nourrir les Israélites dans le désert. *La manne céleste,* la parole de Dieu.

MANNE, s. f. (L'*a* est bref.) Panier d'osier plus long que large, où l'on met le linge, la vaisselle. — *d'enfant,* panier d'osier qui lui sert de berceau.

MANNEQUIN, s. m. Panier long et etroit dans lequel on apporte des fruits, etc. au marché. Figure d'homme de bois ou d'osier, à l'usage des peintres. Au

fig. Homme qu'on fait mouvoir comme l'on veut.

MANNEQUINÉ, ÉE, adject. Peint. *Draperies mannequinées,* disposées avec affectation.

MANŒUVRE, s. m. C'est proprement celui qui travaille de ses mains; mais il ne s'emploie en ce sens qu'en parlant d'un aide à maçon, à couvreur, etc.

MANŒUVRE, s. f. Mar. Tous les cordages destinés au service d'un vaisseau. Tout ce qu'on fait pour le gouvernement d'un vaisseau. Mouvemens qu'on fait faire à des troupes. Au fig. Conduite dans les affaires du monde. Presque toujours en mauvaise part.

MANŒUVRER, v. a. et n. Pris dans les divers s. du subst.

MANŒUVRIER, s. m. Qui entend la manœuvre des vaisseaux ou des troupes.

MANOIR, s. m. Demeure, maison. V. m., si ce n'est en t. de pal. et en poésie. Fam.

MANOUVRIER, s. m. Ouvrier qui travaille de ses mains et à la journée.

MANQUE, s. m. Absence de. Manque d'argent, de moyens. Adverb. *De manque,* pour, de moins.

MANQUEMENT, s. m. Faute qui se commet en manquant de faire ce qu'on doit. *Manquement de respect, de foi, de parole.*

MANQUER, v. n. Faillir, tomber en faute. En parlant d'une arme à feu, ne pas prendre feu. Tomber, périr. Défaillir. *Le cœur, les jambes lui manquent.* N'être pas à sa place, être de moins. Avoir faute de. Ne pas faire ce qu'on doit. Omettre, oublier de. Être sur le point de: *Il a manqué de tomber.* Faire faillite. V. a. *Manquer quelqu'un,* ne pas le trouver. Ne pas saisir ou atteindre, etc. Ppe. *Manqué, ée. Ouvrage manqué,* défectueux. *Projet manqué,* avorté.

MANSARDE, s. f. Toit imaginé par l'architecte *Mansard,* dont le comble est presque plat, et les côtés presque à plomb.

MANSUÉTUDE, s. f. Bénignité, douceur d'âme. Peu us.

MANTE, s. f. Grand voile noir fort long que portoient les dames de haute qualité dans les cérémonies. Habit de certaines religieuses.

MANTEAU, s. m. Vêtement ample et sans manches, qu'on porte par-dessus l'habit. — *de cheminée,* la partie qui avance le plus dans la chambre. Fig. Prétexte, apparence dont on se couvre.

MANTELÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des lions et autres animaux qui ont un mantelet dont il faut spécifier l'émail.

MANTELET, s. m. Manteau court et léger que portent les femmes. Pièce de cuir qui s'abat devant les portières des carrosses de voitures à l'ancienne mode. Fortif. Machine composée de madriers qu'on pousse devant soi pour se couvrir dans l'attaque des places.

MANTELURE, s. f. Poil du dos d'un chien quand il est d'une autre couleur que celui des autres parties du corps.

MANTILLE, sub. f. Ancien ajustement de femmes. Sorte de mantelet sans capuchon.

MANUEL, s. m. Livre, abrégé qu'on peut porter à la main.

MANUEL, ELLE, adj. Qui se fait avec la main.

MANUELLEMENT, adv. De la main à la main.

MANUFACTURE, s. f. Fabrication de certains ouvrages qui se font à la main. Lieu où on les fabrique.

MANUFACTURER, v. a. Fabriquer.

MANUFACTURIER, s. m. Ouvrier qui travaille dans une manufacture. Le fabricant qui la dirige.

MANUMISSION, s. f. Action d'affranchir les esclaves, les serfs.

MANUSCRIT, ITE, adj. Ecrit à la main. S. m. Ouvrage non imprimé.

MANUTENTION, s. f. Maintien, conservation en son entier. — *des lois, de la discipline*, etc.

MAPPEMONDE, s. f. Geog. Carte représentant les deux hémisphères.

MAQUEREAU, s. m. Poisson de mer. Taches qui viennent aux jambes quand on s'est chauffé de trop près.

MAQUEREAU, ELLE, s. t. peu honnête. Qui fait métier de prostituer des filles et des femmes. Ce commerce infâme se nomme

MAQUERELLAGE, s. m.

MAQUIGNON, s. m. Marchand de chevaux. Fam. Celui qui s'intrigue pour ménager des marchés, des mariages même.

MAQUIGNONNAGE, s. m. Métier de maquignon. Fam. Certains commerces secrets.

MAQUIGNONNER, v. a. User d'artifice pour refaire les chevaux et les vendre mieux. Fig. et fam. S'intriguer.

MARABOUT, s. m. Prêtre mahométan qui dessert une mosquée. Cafetière de fer-blanc battu à ventre très-large.

MARAÎCHER, s. m. Jardinier qui cultive un

MARAIS, s. m. Terres abreuvées de beaucoup d'eau, qui n'ont point d'écoulement. — *salant*, terre où l'on fait venir de l'eau de la mer pour faire du sel. *Se sauver par les marais*, se tirer d'embarras par de mauvaises raisons. A Paris, on nomme *Marais* des terrains cultivés en jardins potagers. *Fèves de marais*.

MARASME, s. m. Consomption.

MARÂTRE, s. f. t. injurieux. Belle-mère ou mère qui traite ses enfans avec trop de rigueur.

MARAUD, AUDE, s. t. de mépris. Coquin, fripon.

MARAUDE, s. f. Art mil. Action des soldats qui vont

MARAUDER, v. n. S'écarter, sans la permission du général, moins pour faire la petite guerre que pour voler.

MARAUDEUR, sub. m. Qui maraude.

MARAVÉDIS, s. m. Petite monnoie de cuivre en Espagne.

MARBRE, s. m. Pierre très-dure et susceptible de poli. Pierre pour broyer les drogues, les couleurs. Pierre sur laquelle les imprimeurs posent les formes. *Table de marbre*, autrefois les juridictions de la Connétablie, de l'Amirauté et des Eaux et Forêts.

MARBRER, v. a. Imiter par la peinture les couleurs du marbre. Ppe. *Marbré, ée*. S'applique au papier, et généralement aux objets veinés et diaprés comme le marbre, et qui l'imitent naturellement.

MARBREUR, EUSE, s. Artisan qui marbre du papier.

MARBRIER, s. m. Artisan qui scie et polit le marbre.

MARBRIÈRE, s. f. Carrière de marbre.

MARBRURE, s. f. Imitation du marbre sur le papier, sur la couverture d'un livre.

MARC, s. m. (Le *c* ne sonne pas.) Poids de huit onces. *Au marc la livre*, au prorata de ce qui est dû à chaque créancier. Ce qui reste de plus grossier d'une chose qu'on a pressée ou fait bouillir.

MARCASSIN, s. m. Petit de la laie.

MARCASSITE, s. f. Pierre minérale composée de fer, de cuivre et de source, d'une figure angulaire.

MARC D'OR, s. m. Certaine

finance que l'on payoit à la couronne pour obtenir les provisions de la charge qu'on avoit achetée.

MARCHAND, ANDE, s. Qui fait profession d'acheter et de vendre. Celui qui achète. Adj. Qui a les qualités prescrites pour être vendu. *Prix marchand*, prix de rabais des marchands entr'eux. *Vaisseau marchand*, destiné à porter des marchandises.

MARCHANDER, v. a. Demander et discuter le prix d'une chose. V. n. Hésiter, balancer. Fam. *Ne pas marchander quelqu'un*, ne pas l'épargner.

MARCHANDISE, s. f. Denrée. Chose en général qui fait l'objet d'un commerce. Le trafic même.

MARCHE, s. f. Autrefois frontière d'un état. Mouvement de celui qui marche. *Fausse marche*, t. de guerre, feindre de se porter sur un point, et marcher sur l'autre. Au fig. Conduite. Progrès de l'action d'un poëme, d'un roman, etc. Air de musique qui caractérise la marche des troupes. Distance d'un lieu à un autre. T. d'échecs, manière de faire agir chaque pièce. Degré qui sert à monter et à descendre.

MARCHÉ, s. m. Lieu public où l'on vend toutes sortes de choses nécessaires à la subsistance et à la commodité de la vie. La vente même qui s'en fait. t. collectif des acheteurs et des vendeurs. Prix et conditions de l'achat. *Mettre le marché à la main à quelqu'un*, lui témoigner qu'on est prêt à rompre l'engagement pris avec lui. *Avoir bon marché de quelqu'un*, en venir facilement à bout.

MARCHEPIED, sub. m. Banquette pour poser les pieds.

MARCHER, v. n. Aller, s'avancer d'un lieu à un autre. Se dit des hommes et des animaux. Au fig., s'étend aux choses. *Affaire qui marche. Poëme qui ne marche pas. Marcher sur les traces de*, l'imiter. V. a. t. de chapel. Manier et préparer l'étoffe. S. m. La façon dont quelqu'un marche.

MARCHEUR, EUSE, s. Qui marche. *Bon, mauvais marcheur.*

MARCOTTE, s. f. Branche de quelque plante qui se met en terre pour y prendre racine. Cette opération se nomme

MARCOTTER, v a.

MARDELLE. *Voy.* MARGELLE.

MARDI, sub. m. Troisième jour de la semaine. *Mardi-gras*, dernier jour du Carnaval.

MARE, s. f. Amas d'eau dormante.

MARÉCAGE, s. m. Terre à fonds humide et bourbeux.

MARÉCAGEUX, EUSE, adj. Plein de marécages. Qui en a l'humidité ou le goût.

MARÉCHAL, s. m. Artisan dont le métier est de ferrer les chevaux, et de les traiter quand ils sont malades. Titre de divers officiers militaires.

MARÉCHALERIE, s. f. Art du maréchal ferrant.

MARÉCHAUSSÉE, s. f. Juridiction. *Voy.* CONNÉTABLIE. Compagnie de gens à cheval, dont la fonction est de veiller à la sûreté publique

MARÉE, s. f. Flux et reflux de la mer. Dénomination générique des poissons de mer.

MARFIL *ou* MORFIL, s. m. Dents d'éléphant non débitées. Ce n'est qu'en morceaux ou travaillées qu'elles prennent le nom d'*ivoire*.

MARGAJAT, s. m. t. de mépris. Petit garçon. Fam.

MARGANITIQUE *ou* MORGANITIQUE, adject. Epithète donnée en Allemagne au mariage d'un Grand avec une femme d'une condition fort inférieure.

MARGE, s. f. Blanc qui est

autour d'une page écrite ou imprimée.

MARGELLE, sub. f. Pierre percée qui borde le tour d'un puits.

MARGER, v. a. Compasser les marges d'une feuille à imprimer.

MARGINAL, ALE, adj. Qui est à la marge.

MARGOTTER, v. n. Se dit d'un certain cri enroué que font les cailles avant de chanter.

MARGOUILLIS, s. m. Gâchis plein d'ordures. Fam. Embarras d'une mauvaise affaire.

MARGRAVE, s. m. Titre de quelques Princes d'Allemagne.

MARGRAVIAT, s. m. État, dignité de Margrave.

MARGUERITE, s. f. Petite fleur printanière, blanche ou mêlée de rouge. Il en est une autre d'automne plus élevée, plus évasée et plus variée de couleurs, qu'on nomme *Reine Marguerite*. t. de la Bible. Perle. *Il ne faut pas jeter les marguerites devant les pourceaux.*

MARGUILLERIE, sub. fém. Charge de

MARGUILLIER, s. m. Celui qui a soin de tout ce qui regarde la fabrique et l'œuvre d'une paroisse.

MARI, s. m. Celui qui est uni à une femme par le lien conjugal.

MARIABLE, adj. Qui est en âge de se marier.

MARIAGE, s. m. Union d'un homme et d'une femme par le nœud conjugal. Un des Sacremens. Célébration de noces. Ce qu'un père donne à sa fille ou à son fils en le mariant. — *de conscience*, où les cérémonies de l'Eglise ont été secrètes.

MARIER, v. a. et pron. Joindre par mariage. Fig. Allier, assortir. Ppe. *Marié*, *ée*. Dans le premier s. il est aussi subst. *Le marié* ou *la mariée*.

MARIN, INE, adj. Qui est de mer. *Monstre marin.* Qui sert à la navigation sur mer. Sub. m. Homme de mer.

MARINADE, s. f. Friture de viande marinée.

MARINE, s. f. Ce qui concerne la navigation sur mer. Les troupes de mer, les matelots, les vaisseaux. Tableau qui représente une vue de mer. Goût, odeur de la mer.

MARINER, v. a. Assaisonner du poisson pour le conserver long-temps, ou des viandes pour les rendre mangeables sur-le-champ. Ppe. *Mariné*, *ée*. Altéré ou gâté par un trop long séjour sur mer. Blas. Animaux à queue de poisson.

MARINGOUIN, s. m. Moucheron d'Amérique, sorte de cousin.

MARINIER, s. m. Celui qui conduit un bâtiment sur les grandes rivières. Bas-officiers qui servent à la manœuvre d'un vaisseau.

MARIONNETTE, s. f. Petite figure d'animal ou d'homme, etc. qu'on fait mouvoir par ressorts. Fam. Personne frivole et sans caractère.

MARITAL, ALE, adj. Pal. Qui appartient à l'époux.

MARITALEMENT, adv. En mari.

MARITIME, adj. Qui est près de la mer, ou qui y est relatif.

MARITORNE, sub. f. Pop. Femme mal bâtie et maussade.

MARJOLAINE, s. f. Herbe aromatique.

MARJOLET, s. m. t. de mépris. Petit fat qui fait l'entendu.

MARLI, s. m. Sorte de gaze très-claire dont on fait des coiffures et autres ajustemens.

MARMAILLE, s. f. Nombre de petits enfans. Fam.

MARMELADE, sub. f. Confiture de fruit presque réduite en bouillie.

MARMENTAUX, adj. m. pl. E. et f. Bois réservés pour la décoration d'une terre.

MARMITE, s. f. Vaisseau où l'on fait bouillir les viandes dont on fait du potage. *Ecumeur de marmite*, fam., parasite.

MARMITEUX, EUSE, s. et adj. Mal partagé du côté de la fortune et de la santé. Il vieillit.

MARMITON, s. m. Valet de cuisine.

MARMONNER, v. a. et n. Pop. Murmurer entre ses dents.

MARMOT, s. m. Gros singe à longue queue. Petite figure grotesque. Fam. Petit garçon. *Croquer le marmot*, attendre longtemps.

MARMOTTE, s. f. Sorte de gros rat de montagne qui dort l'hiver. Fam Petite fille.

MARMOTTER, v. a. Fam. Parler confusément et entre ses dents.

MARMOUSET, s. m. Petite figure grotesque. Par dérision, petit garçon, petit homme mal fait.

MARNE, sub. f. Terre calcaire, propre à engraisser les champs.

MARNER, v. a. Répandre de la marne sur un champ.

MARNIÈRE, s. f. Carrière de marne.

MAROQUIN, s. m. Cur de bouc ou de chèvre apprêté à la manière des corroyeurs de Maroc, ville d'Afrique.

MAROQUINER, v. a. Façonner en maroquin.

MAROQUINERIE, s. f. Art d'apprêter le maroquin.

MAROQUINIER, s. m. Ouvrier qui façonne des peaux en maroquin.

MAROTIQUE, adj. Se dit du vieux langage imité de Clément Marot.

MAROTTE, s. f. Sorte de sceptre qui a au bout une tête coiffée d'un capuchon bigarré garni de grelots, que portoient ceux qui faisoient le personnage de fou. Fig. et fam. Objet d'une passion déréglée : *Chacun a sa marotte.*

MAROUFLE, s. m. t. injurieux. Fripon, rustre. S. f. Sorte de colle.

MAROUFLER, v. a. Appliquer sur du bois, du plâtre ou de la pierre une toile destinée à être peinte à l'huile, en se servant pour cela de la colle nommée *Maroufle.*

MARQUANT, ANTE, adj. Qui marque, qui se fait remarquer. A certains jeux *cartes marquantes*, pour lesquelles on marq. des points, quand on les a.

MARQUE, s. f. Ce qui designe une chose. Empreinte, instrument avec lequel on la fait. Trace, impression. Tache, signe que l'on apporte en naissant. Ornement distinctif. *Homme de marque*, de distinction. Ce qu'on emploie pour se souvenir de quelque chose. Chiffre, figure que les marchands et ouvriers mettent à leurs marchandises et ouvrages. Indice. Présage. Preuve, témoignage. Pal. Flétrissure infligee sur l'épaule par la justice : *Condamné au fouet et à la marque. Lettres de marque*, lettres de représailles accordées par le Roi.

MARQUER, v. a. Faire une marque, une empreinte. Laisser des traces. Mettre une marque pour se rappeler. Indiquer. Spécifier. Témoigner, donner des marques. V. n. *Ce cadran ne marque pas. Cet ouvrage marque*, fait sensation dans le public. *Ce cheval marque encore*, on voit à ses dents qu'il n'a pas plus de huit ans. Ppe. *Marqué, ée*, celui que la justice a fait marquer d'un fer chaud. *Papier marqué*, qui a l'empreinte exigée par la loi. Pop. *Marqué au B*, borgne, bossu ou boiteux, etc.

MARQUETER, v. a. Marquer de plusieurs taches.

MARQUETERIE, sub. f. Ouvrage de pièces de rapport de diverses couleurs.

MARQUETTE, s. f. Pain de cire vierge.

MARQUEUR, sub. m. Celui qui marque.

MARQUIS, s. m. Autrefois seigneur préposé à la garde des marches ou frontières d'un état. Aujourd'hui titre de dignité.

MARQUISAT, s. m. Titre ou terre de Marquis.

MARQUISE, sub. f. Femme d'un Marquis. Tente de toile qu'un officier fait tendre par-dessus la sienne.

MARRAINE, s f. Celle qui tient un enfant sur les fonts de baptême.

MARRI, IE, s. Fam. Fâché.

MARRON, s. m. Espèce de grosse châtaigne bonne à manger. Ouvrage imprimé furtivement. Pièce de cuivre où sont gravées les heures auxquelles les officiers doivent faire leur ronde. Pétard de figure cubique. Adj. *Nègre marron*, qui s'est enfui dans les bois.

MARRONNER, v. a. Friser des cheveux en grosses boucles, nommées aussi *Marrons.*

MARRONIER, s. m. Arbre qui porte les marrons. — *d'Inde*, grand et bel arbre apporté en France, dont le fruit, qui ressemble à la châtaigne, est très-amer.

MARRUBE, s. m. et MARRUBIASTRE *ou* FAUX MARRUBE, s. m. Plantes médicinales.

MARS, s. m. Myth. Dieu de la guerre. Astr. Une des sept planètes. Chim. Fer. Troisième mois de l'année commune. *Les mars*, les menus grains qu'on sème au mois de mars, tels que les orges, les millets, etc.

MARSAULT, s. m. Espèce de saule.

MARSÈCHE, s. f. Nom que l'on donne à l'orge en plusieurs endroits.

MARSOUIN, s. m. Gros poisson de mer du genre du dauphin. Pop. Terme de mépris.

MARTAGON, s. m. Espèce de lis.

MARTE, s. f. Sorte de fouine à poil roux qui se trouve dans le nord de l'Europe. Peau de cet animal quand elle est employée en fourrure.

MARTEAU, s. m. Outil de fer à manche, propre à cogner, à forger. Un des osselets de l'oreille interne. Ce qui sert à heurter, à frapper. *Graisser le marteau*, donner de l'argent au portier d'une maison pour s'en faciliter l'entrée.

MARTEL, sub. m. Marteau; n'est plus usité qu'en cette loc. : *Martel en tête. Mettre martel en tête à*, donner de la jalousie, de l'inquiétude.

MARTELAGE, s. m. E. et F. Marque que les officiers des eaux et forêts font avec leur marteau aux arbres qui doivent être coupés.

MARTELER, v. a. Battre à coups de marteau. Ppe. *Martelé, ée. Vers martelés*, ou durement faits. *Cadence martelée*, cadence bien frappée, dans laquelle les deux sons se font entendre distinctement.

MARTELET, sub. m. Petit marteau.

MARTIAL, ALE, adj. Guerrier. Chim. Ferrugineux.

MARTIN-PÊCHEUR, s. m. Petit oiseau de plumage bleu.

MARTINET, s. m. Espèce d'hirondelle. Petit chandelier plat qui a un manche. Marteau d'un moulin à tan, à papier, à foulon, etc.

MARTINGALE, s. f. Man. Courroie qui tient par un bout à la sangle sous le ventre du cheval, et de l'autre à la muse-

role, pour empêcher qu'il ne porte au vent. t. de joueur. Jouer à chaque coup le triple de ce qu'on a perdu le coup précédent.

MARTINGALER, v. n. Dans le dernier sens du subst.

MARTYR, YRE, s. Qui a souffert la mort pour la foi. Au fig. Qui souffre ou qui a beaucoup souffert.

MARTYRE, s. m. Mort, tourmens endurés pour la foi. Fig. Peine quelconque.

MARTYRISER, v. a. Faire souffrir le martyre. Fig. Tourmenter cruellement.

MARTYROLOGE, s. m. Catalogue des martyrs, et même des autres Saints.

MARUM, s. m. Plante aromatique d'une odeur très-forte.

MASCARADE, s. f. Troupe de gens masqués. Sorte de danse exécutée par des masques.

MASCARET, sub. m. Reflux violent de la mer sur la Gironde; on le nomme *Barre* à l'embouchure de la Seine.

MASCARON, s. m. Arch. Tête grotesque qu'on met aux portes, aux fontaines, etc.

MASCULIN, INE, adj. Appartenant au mâle. *Rime masculine*, celle d'un mot qui ne finit pas par un *e* muet.

MASCULINITÉ, s. f. Caractère, qualité du mâle.

MASQUE, s. m. Faux visage de carton dont on se couvre pour se déguiser. Les femmes autrefois portoient des masques de velours noir pour se préserver du hâle. Personne masquée. Terre préparée et appliquée sur le visage de quelqu'un pour en prendre le moule. Peint. et sculpt. Ornement qui représente un visage. Fig. Prétexte, fausse apparence. *Lever le masque*, agir ouvertement. *Cet acteur a un bon masque*, sa physionomie est expressive.

MASQUER, v. a. et pron. Mettre un masque ou des habits qui déguisent. Couvrir sous de fausses apparences. Dérober la vue. Ppe. *Masqué, ée. Cet homme est toujours masqué*, dissimulé.

MASSACRE, s. m. Carnage. Grande tuerie de bêtes. Fig. Ouvrier qui travaille mal. Vén. Tête du cerf. Blas. Tête du cerf avec son bois.

MASSACRER, v. a. Tuer, assommer des gens qui ne se défendent point. — *des meubles, des tableaux*, fig. et fam., les gâter, les défigurer.

MASSACREUR, sub. m. Qui massacre.

MASSE, s. f. Amas de parties qui font corps ensemble. Corps informe et lourd. Totalité. Fonds d'argent d'une succession, d'une société. Espèce de massue. Gros marteau de fer. Gros bout de l'instrument avec lequel on joue au billard. Bâton à tête d'or ou d'argent qu'on portoit en certaines cérémonies. Au pl. Peint. Plus. parties considérées comme ne faisant qu'un tout. *Grandes masses d'ombre*, etc.

MASSE-D'EAU, s. f. Plante aquatique.

MÂSSE, s. f. Somme d'argent qu'on met aux jeux de hasard; de-là

MÂSSER, v. a. *Je mâsse dix pistoles*, etc.

MASSEPAIN, s. m. Pâtisserie d'amandes pilées et de sucre.

MASSICOT, s. m. Mélange de verre et de chaux dont on fait le vernis de la faïence.

MASSIER, s. m. Officier qui porte une masse en certaines cérémonies.

MASSIF, IVE, adj. Au pr. et au fig. Epais, lourd. S. m. Chose pleine et solide : *Un massif de maçonnerie*. Plein bois, qui ne laisse pas de passage à la vue.

MASSIVEMENT, adv. D'une manière lourde.

MASSORAH *ou* MASSORE,

s. f. Mot emprunté de l'hébreu. Examen critique du texte de la Bible par des docteurs qui ont fixé les différentes leçons, le nombre des versets, des mots, etc.

MASSORETTES, s. m. pl. Ceux qui ont travaillé à la Massore.

MASSORÉTIQUE, adj. Qui y a rapport.

MASSUE, s. f. Bâton noueux et beaucoup plus gros par un bout que par l'autre. *Coup de massue*, accident fâcheux et imprévu, Fam.

MASTIC, s. m. Gomme fortifiante que l'on mâche, et qui vient d'un arbrisseau nommé *Lentisque*. Composition dont on se sert pour joindre, coller, etc.

MASTICATION, s. f. Méd. Action de mâcher ou broyer les alimens solides.

MASTICATOIRE, s. m. Médicament qu'on fait mâcher pour dégager les glandes salivaires.

MASTIQUER, v. a. Coller avec du mastic.

MASTOÏDE, adj. L'anatomie emploie souvent ce mot; il s'applique en particulier au muscle qui sert à baisser la tête.

MASULIPATAN, s. m. Toile de coton très-fine qui porte le nom d'une ville du Mogol d'où elle vient ou est censée venir.

MASURE, s. f. Restes d'un bâtiment délabré. Au fig. Méchante habitation qui menace ruine.

MAT, ATE, adj. (Le *t* sonne.) Qui n'a point d'éclat, en parlant des métaux et des couleurs.

MAT, s. m. (Le *t* sonne.) t. du jeu d'échecs. Coup qui fait gagner la partie; s'applique au joueur qui la perd.

MÂT, s. m. Grosse et longue pièce de bois plantée debout dans un vaisseau, et qui sert à porter les voiles.

MATADOR, s. m. t. du jeu de l'hombre. Se dit des cartes supérieures. Fig. et fam. Homme considérable dans son état.

MATAMORE, s. m. Faux brave.

MATASSINS, s. m. pl. Ancienne danse bouffonne. Ceux qui la dansent.

MATELAS, s. m. Une des principales pièces de la garniture d'un lit, couverte de futaine, remplie de laine ou de crin, et piquée d'espace en espace. Coussins piqués dont on garnit les côtés d'un carrosse.

MATELASSER, v. a. Garnir de quelque étoffe piquée et rembourrée.

MATELASSIER, s. m. Ouvrier qui fait et qui rebat les matelas.

MATELOT, s. m. Employé à la manœuvre d'un vaisseau sous les ordres d'un pilote et du capitaine. Dans une armée navale, vaisseau qui en accompagne un plus grand pour le secourir; l'Amiral en a deux.

MATELOTE, s. f. Mets composé de plusieurs sortes de poissons. Loc. adv. *A la matelote*, à la manière des matelots.

MATER, v. a. t. du jeu d'échecs. Faire mat. — *sa chair*, la mortifier. — *quelqu'un*, l'humilier.

MÂTER, v. a. Garnir de mâts.

MÂTEREAU, s. m. Mar. Petit mât ou bout de mât.

MATÉRIALISME, sub. m. Opinion de ceux qui n'admettent point d'autre substance que la matière.

MATÉRIALISTE, s. Qui a cette opinion.

MATÉRIALITÉ, s. f. Qualité de ce qui est matière.

MATÉRIAUX, s. m. pl. Les différentes matières qui entrent dans la construction d'un bâtiment. Fig. Mémoires, recueils, etc. pour servir à quelque ouvrage d'esprit.

MATÉRIEL, ELLE, adject. Formé de matière. Grossier.

t. did. S'oppose à formel. *Sens matériel.* S. m. *Il faut distinguer le matériel du formel.*

MATÉRIELLEMENT, adv. t. did. M. s.

MATERNEL, ELLE, adj. Propre, naturel à la mère. *Langue maternelle*, du pays où l'on est né.

MATERNELLEMENT, adv. En sage et bonne mère.

MATERNITÉ, s. f. Qualité de mère.

MATHÉMATICIEN, s. m. Qui sait les mathématiques.

MATHÉMATIQUE, sub. f. Science qui a pour objet la grandeur et ses propriétés. Avec l'article il ne s'emploie qu'au plur. Adj. Qui a rapport aux mathématiques.

MATHÉMATIQUEMENT, adv. Selon les règles des mathématiques.

MATIÈRE, s. f. Ce dont une chose est faite. Phys. Substance étendue et impénétrable, susceptible de toutes sortes de formes. Se dit par opposition à esprit. Sujet d'un écrit, d'un discours. Occasion. Méd. Déjections du corps humain. *En matière de*, en fait de.

MÂTIN, s. m. Gros chien. Pop. Vilain homme.

MATIN, s. m. Les premières heures du jour. Tout le temps qui s'écoule depuis minuit jusqu'à midi. *Un de ces matins*, fam., un de ces jours. Adv. *Il s'est levé matin.*

MATINAL, ALE, adj. Qui s'est levé matin.

MATINÉE, s. f. Temps qui s'écoule du point du jour à midi.

MÂTINER, v. a. Ne se dit au pr. que d'un mâtin qui couvre une chienne de plus noble espèce. Gourmander de paroles. Pop.

MATINES, s. f. pl. La première partie de l'office divin.

MATINEUX, EUSE, adj. Qui a l'habitude de se lever matin.

MATINIER, IÈRE, s. Qui appartient au matin. *L'étoile matinière.*

MATIR, v. a. Rendre mat de l'or ou de l'argent sans le polir ou le brunir.

MATOIS, OISE, s. et adj. Rusé.

MATOISERIE, sub. f. Fam. Qualité du matois. Tromperie, fourberie.

MATOU, s. m. Chat entier.

MATRAS, s. m. Chim. Vase de terre à long cou.

MATRICAIRE, s. f. Plante céphalique et hystérique employée surtout, comme l'indique son nom, dans les maux de

MATRICE, s. f. Partie des femmes où l'enfant se forme et se nourrit; se dit aussi des animaux. Moules dans lesquels on fond les caractères. Impr. Carrés des médailles ou monnoies gravés avec le poinçon. Originaux ou étalons des poids et mesures. S'emploie aussi adject. *Eglise, couleur, langue matrice*, etc.

MATRICULE, s. f. Registre où s'écrit le nom des personnes qui entrent dans une société.

MATRIMONIAL, ALE, adj. Qui appartient au mariage.

MATRONE, s. f. Pal. Sage-femme. L'Hist. romaine donne ce nom aux dames.

MATTE, s. f. Herbe du Paraguay.

MATURATIF, IVE, *ou* MATURANT, ANTE, adj. Médicament qui favorise la suppuration d'un abcès.

MATURATION, s. f. Méd. Progrès vers la suppuration. Alchim. Opération par laquelle un métal tend à sa perfection.

MÂTURE, sub. f. Tous les mâts d'un vaisseau. Bois propre à faire des mâts. Art de mâter les vaisseaux.

MATURITÉ, s. f. Etat des fruits, etc. quand ils sont mûrs.

Fig. D'une affaire avancée, de l'esprit, de l'âge, etc. *Avec maturité*, avec circonspection.

MAUDIRE, v. a. *Maudissant. Je maudis ; nous maudissons, vous maudissez*, etc. (Le reste sur *Dire.*) Faire des imprécations contre. En théol. *Dieu a maudit cette génération*, réprouvé, abandonné. Ppe. *Maudit, ite.* En plusieurs phrases signifie très-mauvais. Il se prend quelquefois substantiv. *Allez, maudits*, etc.

MAUDISSON, s. m. Malédiction. Fam.

MAUGRÉER, v. n. Pop. Jurer, pester.

MAUPITEUX, EUSE, adj. Cruel, impitoyable. V. mot qui n'est d'us. qu'en cette loc. qui vieillit : *Faire le maupiteux*, se lamenter sans sujet.

MAURES. (LES) Peuples d'Afrique. *V.* MORE.

MAUSOLÉE, s. m. Tombeau avec ornemens. Catafalque.

MAUSSADE, adj. Qui a mauvaise grâce.

MAUSSADEMENT, adv. Sans avoir rien qui flatte.

MAUSSADERIE, s. f. M. s.

MAUVAIS, AISE, adj. Qui n'est pas bon, qui a quelque vice essentiel. Au phys. ou au moral. Incommode, nuisible. Sinistre. Dangereux. S. m. *Le bon et le mauvais. Faire le mauvais.* Adv. *Sentir mauvais. Trouver mauvais.*

MAUVE, s. f. Plante médicinale.

MAUVIETTE, s. f. Espèce de petite alouette.

MAUVIS, s. m. Petite grive.

MAXILLAIRE, adj. Anat. Qui appartient aux mâchoires.

MAXIME, s. f. Proposition générale qui sert de règle en matière de mœurs, et de principe dans les sciences, etc. Mus. Note qui vaut elle seule quatre mesures.

MAXIMUM, s. m. Math. Le plus haut degré auquel une grandeur puisse atteindre. Au temps de la révolution, taux que ne pouvoit excéder une marchandise.

MAZETTE, sub. f. Méchant petit cheval. On dit fam. de quelqu'un qui ne sait pas bien un jeu, un exercice, etc. : *C'est une mazette.*

ME, pron. pers.

MÉANDRE, sub. m. Fleuve d'Asie qui a beaucoup de détours. Fig. et poét. Sinuosités d'une rivière.

MÉAT, sub m. Anat. Tout conduit qui livre passage à un liquide.

MÉCANICIEN, sub. m. Qui sait la

MÉCANIQUE, s. f. Science des lois du mouvement, de l'équilibre des forces mouvantes, etc. Structure naturelle et artificielle d'un corps. Adj. Se dit des arts qui ont besoin du travail de la main. Fig. Ignoble, bas.

MÉCANIQUEMENT, adver. D'une façon mécanique.

MÉCANISME, s. m. Structure d'un corps suivant les lois de la mécanique ; et fig. suivant celles de l'art : *Le mécanisme des vers*, etc.

MÉCÈNE, s. m. Nom du favori d'Auguste, devenu appellatif ; protecteur des lettres et des savans.

MÉCHAMMENT, adv. Avec

MÉCHANCETÉ, sub. f. Penchant à faire du mal. Action méchante.

MÉCHANT, ANTE, adject. Mauvais, qui ne vaut rien en son genre, soit au phys., soit au mor. Contraire à la probité, à la justice. Qui n'annonce rien de bon. Fam. *Faire le méchant.*

MÈCHE, s. f. Cordon de coton imbibé d'huile dans les lampes, couvert de suif dans les chandelles, etc. Corde, matière ar-

rangée pour prendre ou pour mettre aisément feu. *Eventer la mèche*, fig., découvrir un complot. La *mèche* d'un vilbrequin, d'un tire-bouchon, est la partie qui perce.

MÉCHEF, s. m. Malheur, mauvaise aventure. V. m.

MÉCHER, v. a. t. de march. de vin. Faire entrer dans un tonneau la vapeur du soufre brûlant.

MÉCOMPTE, s. m. Erreur de caclul dans un compte. Fig. Espérance trompée.

MÉCOMPTER, v. pron. Se tromper dans un calcul; et fig. dans ses projets, dans son raisonnement.

MÉCONIUM, s. m. Excrémens accumulés dans les intestins du fœtus pendant la grossesse. Opium tiré du pavot par expression, et desséché.

MÉCONNOISSABLE, adject. Qu'on reconnoît avec peine.

MÉCONNOISSANCE, s. f. Manque de reconnoissance; il vieillit, excepté pour signifier ce défaut de reconnoissance qui tient moins à ingratitude qu'à légèreté.

MÉCONNOISSANT, ANTE, adj. Qui manque de reconnoissance, qui oublie les bienfaits.

MÉCONNOÎTRE, v. a. Ne pas reconnoître. Fig. Désavouer. V. pron. Oublier ce qu'on a été, ce qu'on doit à un supérieur. Ppe. *Méconnu, ue.*

MÉCONTENT, ENTE, adj. Qui croit avoir sujet de se plaindre. S. m. pl. Ceux qui ne sont pas contens du gouvernement.

MÉCONTENTEMENT, s. m. Déplaisir.

MÉCONTENTER, v. a. Donner sujet d'être mécontent.

MÉCRÉANT, s. m. Chrétien qui ne croit pas les dogmes de sa religion. Au pl. Autrefois les Infidèles en général, et surtout les Mahométaus.

MÉCROIRE, ✝. n. Refuser de croire. Ce vieux mot n'est plus admis qu'en cette phrase : *Il est dangereux de croire et de mécroire.*

MÉDAILLE, s. f. Pièce de métal frappée en mémoire d'une action ou d'un personnage illustre. — *bénite*, qui représente un sujet de dévotion, et qui a reçu la bénédiction du Pape. —*fruste*, presque tout effacée. *Tourner la médaille*, prov., examiner la chose d'un autre côté.

MÉDAILLIER, s. m. Armoire pleine de médailles rangées dans des tiroirs.

MÉDAILLISTE, s. m. Curieux et connoisseur en médailles.

MÉDAILLON, s. m. Grande médaille. Archit. Bas-relief de figure ronde.

MÉDECIN, s. m. Celui qui exerce la médecine. Fig. Ce qui remédie à un mal quelconque.

MÉDECINE, sub. f. Art de guérir les maladies et d'en préserver. Potion purgative.

MÉDECINER, v. act. Fam. Donner des potions médicinales.

MÉDIANE, adj. f. Anat. Ne se dit que d'une des veines du bras.

MÉDIANOCHE, s. m. t. espagnol. Repas en gras qui se fait après minuit sonné, le lendemain d'un jour maigre.

MÉDIANTE, sub. f. Musiq. Tierce au-dessus de la note tonique ou principale.

MÉDIASTIN, sub. m. Anat. Membrane qui est une continuation de la plèvre, et qui sépare la poitrine en deux parties, l'une à droite et l'autre à gauche. Les veines et artères qui s'y distribuent s'appellent

MÉDIASTINES, adj. f. pl.

MÉDIAT, ATE, adj. Qui ne touche à une chose que par une autre placée entre deux.

MÉDIATEMENT, adv. D'une manière médiate.

MÉDIATEUR, TRICE, s. Qui ménage un accord entre deux ou plusieurs personnes. S. m. Jeu de cartes.

MÉDIATION, s. f. Entremise.

MÉDICAL, ALE, adj. Qui appartient à la médecine.

MÉDICAMENT, s. m. Méd. Remède avalé, pris ou appliqué dans la vue de guérir.

MÉDICAMENTAIRE, adj. Qui traite des médicamens.

MÉDICAMENTER, verb. a. Donner des remèdes à un malade. On le dit aussi des chevaux.

MÉDICAMENTEUX, EUSE, adj. Qui a la vertu d'un médicament.

MÉDICINAL, ALE, adj. Qui a la vertu de rétablir la santé.

MÉDIMNE, s. f. Antiq. Une des mesures dont les Grecs se servoient pour les choses sèches.

MÉDIOCRE, adj. Qui est entre le grand et le petit, le bon et le mauvais.

MÉDIOCREMENT, adv. M. s.

MÉDIOCRITÉ, s. f. Juste milieu, dans le m. s.

MÉDIRE, v. n. (Sur *Dire*, excepté à la deuxième pers. du plur. du prés. de l'indicatif, où il fait *vous médisez*.) Dire du mal de quelqu'un sans nécessité.

MÉDISANCE, s. f. Détraction contre l'honneur du prochain.

MÉDISANT, ANTE, s. et adj. Qui médit.

MÉDITATIF, IVE, adj. Porté à la

MÉDITATION, s. f. Opération de l'esprit qui s'applique à approfondir quelque matière. Écrit sur un sujet de dévotion ou de philosophie. Oraison mentale.

MÉDITER, v. a. Sens du sub. V. n. Avoir dessein de. Penser attentivement à.

MÉDITERRANÉ, ÉE, adj. Qui est au milieu des terres. S. f. *La Méditerranée*, mer qui communique avec l'Océan par le détroit de Gibraltar.

MÉDIUM, s. m. (lat.) Fam. Moyen d'accommodement.

MÉDOC, s. m. Caillou brillant et vin renommé du pays de Médoc.

MÉDULLAIRE, adj. Qui appartient à la moelle, qui en a la nature.

MÉFAIRE, v. n. Faire tort et préjudice. Vieux pour la conversation; usité au Pal.

MÉFAIT, s. m. Mauvaise action. Peu us.

MÉFIANCE, s. f. Soupçon en mal.

MÉFIANT, ANTE, adj. Qui se méfie.

MÉFIER, v. pron. Ne pas se fier à quelqu'un, le soupçonner.

MÉGARDE, s. f. Manque de soin, d'attention: ne s'emploie qu'avec la prép. *Par*.

MÉGÈRE, s. f. Une des Furies. Fam. Femme méchante et emportée.

MÉGIE, s. f. Art de préparer en blanc les peaux délicates de mouton et autres.

MÉGISSERIE, s. f. Trafic et travail du

MÉGISSIER, s. m. Artisan qui prépare les peaux de mouton et autres peaux fines pour les usages qui ne regardent pas les corroyeurs et les pelletiers.

MEIGLE, sub. f. Espèce de pioche à fer recourbé dont se servent les vignerons.

MEILLEUR, EURE, adject. Comparatif de *Bon*. Avec l'article *le*, il devient superlatif, et signifie très-bon, bon par excellence. S. m. *Le meilleur de l'affaire est que*. *Boire du meilleur*.

MÉLAMPIRUM, *Voy*. BLÉ DE VACHE.

MEISTRE ou MESTRE, s. m. (*Mât* ou *Arbre de*) Le plus grand des deux mâts d'une galère.

MÉLANAGOGUE, s. m. et

adj. (*Remède*) Propre à purger la bile noire.

MÉLANCOLIE, sub. f. Bile noire. Tristesse, amour de la rêverie, de la solitude.

MÉLANCOLIQUE, s. et adj. En qui domine la mélancolie. Enclin à la mélancolie. Chose, temps, site qui inspire la mélancolie.

MÉLANCOLIQUEMENT, adv. M. s.

MÉLANGE, s. m. Ce qui résulte de plusieurs choses mêlées ensemble. Recueil de diverses pièces de littérature. Peint. Union des couleurs.

MÉLANGER, v. a. Mêler ensemble. Ppe. *Mélangé, ée. Vin mélangé;* signifie souvent altéré.

MÉLASSE, s. f. Résidu graisseux du sucre raffiné.

MÊLÉE, s. f. Combat opiniâtre entre deux troupes, de gens de guerre, ou plusieurs particuliers. Fig. Vive dispute.

MÊLER, v. a. Brouiller ensemble plusieurs choses. — *les cartes,* les battre. — *le vin,* le frelater. — *les affaires,* les embrouiller, — *quelqu'un dans une accusation,* l'y comprendre. Au moral. Joindre, unir. V. pron. Prendre soin. S'entremettre, s'ingérer. Ppe. *Mêlé, ée.* Au fig. et fam. *Compagnie mêlée,* composée de gens qui se conviennent peu. *Avoir les dents mêlées,* articuler mal.

MELET, s. m. Poisson de mer long d'un pied, et gros comme le petit doigt.

MÉLÈSE *ou* LARIX, sub. m. Arbre résineux et haut comme le sapin.

MÉLIANTHE, s. m. Plante originaire d'Afrique, de laquelle on ignore les vertus.

MÉLICÉRIS, s. f. Méd. Espèce de loupe qui contient une humeur épaisse et jaune comme le miel.

MÉLILOT *ou* MIRLIROT, s. m. Plante légumineuse dont les fleurs jaunes sont en épi, et dont les médecins et les parfumeurs font grand usage.

MÉLINET, s. m. Plante dont les fleurs sont en gobelet.

MÉLISSE, s. f. Plante odorante, céphalique, etc. qui entre dans la composition de l'eau dite *des Carmes.*

MELLITE *ou* PIERRE DE MIEL, s. m. Ainsi nommée parce qu'elle en a un peu la saveur.

MÉLODIE, s. f. Suite de sons dont il résulte un chant agréable.

MÉLODIEUSEMENT, adv. Avec mélodie.

MÉLODIEUX, EUSE, adj. Sens du subs.

MELON, s. m. Sorte de fruit dont la tige rampe sur terre, et qui est fort recherché.

MÉLONGÈNE. *Voy.* AUBERGINE.

MELONNIÈRE, s. f. Endroit où l'on cultive des melons.

MÉLOPÉE, s. f. Déclamation notée des anciens.

MÉMARCHURE, s. f. Entorse que se donne un cheval qui fait un faux pas.

MEMBRANE, sub. f. Partie mince, déliée et nerveuse du corps de l'animal, servant d'enveloppe à d'autres parties.

MEMBRANEUX, EUSE, adj. Qui participe de la membrane.

MEMBRE, s. m. Partie extérieure du corps de l'animal. On ne le dit pas de la tête, mais principalement des bras, des jambes, etc. — *viril,* partie distinctive de l'homme. Celui qui est d'un corps politique, d'une compagnie. Rhét. Partie d'une période.

MEMBRÉ, ÉE, adj. Bl. Cuisses et jambes d'un autre émail que le corps.

MEMBRU, UE, adj. Fam. Qui a les membres fort gros.

MEMBRURE, sub. f. t. de

menuis. Pièce de bois épaisse, dans laquelle on enchâsse les panneaux. Sorte de mesure de bois à brûler.

MÊME, adj. Qui n'est point autre, point différent. Mis après un pronom pers. marque plus expressément la personne ou la chose dont on parle : *C'est vous-même. C'est la vérité même.* Adj. Aussi, encore : *On dit même que. De même,* de la même manière. *Etre à même de,* être à portée de. *Même,* adv. ne prend point le *s* au pl. *Même,* pron. le veut absolument au pl. Pop. : *boire à même* le seau, la bouteille, etc.

MÊMEMENT, adv. De même. V. m.

MEMENTO, sub. m. (lat.) Fam. Marque destinée à rappeler le souvenir de quelque chose.

MÉMOIRE, s. f. Faculté par laquelle l'âme conserve le souvenir des choses. Action, effet de la mémoire. Réputation bonne ou mauvaise de quelqu'un après sa mort. Poét. *Les Filles de mémoire,* les Muses. S. m. Note d'objets fournis par un marchand. Ecrit fait pour se rappeler quelque chose, ou pour donner des instructions sur une affaire. Au pl. Relation d'événemens pour servir à l'histoire.

MÉMORABLE, adj. Digne d'être conservé dans le souvenir.

MÉMORATIF, IVE, adj. Qui se souvient de.

MÉMORIAL, s. m. Mémoire, placet, en parlant des cours de Rome et d'Espagne. *Mémoriaux,* registres des Chambres des Comptes, où s'inscrivoient les lettres-patentes.

MENAÇANT, ANTE, adj. Qui menace.

MENACE, s. f. Parole ou geste qui annonce à quelqu'un le mal qu'on lui prépare.

MENACER, v. a. Faire des menaces. Au fig. Pronostiquer, faire craindre. Poét. *Ces montagnes menacent les cieux,* sont fort élevées.

MÉNADE, s. f. Bacchante.

MÉNAGE, s. m. Gouvernement domestique, tout ce qui concerne l'entretien d'une famille. Toutes les personnes dont une famille est composée. Economie. *Mettre en ménage,* marier. *Faire bon ménage,* vivre en bons époux, etc.

MÉNAGEMENT, s. m. Egard, circonspection. — *des esprits,* l'art de les manier.

MÉNAGER, v. a. Economiser son argent ou ses forces. Conduire, manier avec adresse. Procurer à. Traiter avec égard. Faire un bon emploi du temps, d'un terrain, d'une étoffe. — *des troupes,* ne pas les fatiguer. — *ses paroles,* parler peu. — *les termes,* parler avec circonspection. V. pron. Avoir soin de sa personne.

MÉNAGER, ÈRE, s. et adj. Qui entend le ménage, l'économie, le sage emploi des choses. S. f. Servante qui a soin du ménage.

MÉNAGERIE, s. f. Lieu où l'on nourrit des bestiaux, de la volaille. Lieu où l'on entretient des animaux rares et étrangers.

MENDIANT, s. et adj. Qui mendie. Fig. Pl. Quatre sortes de fruits secs que l'on sert en carême.

MENDICITÉ, s. f. Etat d'indigence où l'on est réduit à

MENDIER, v. a. et n. Demander l'aumône. Fig. Rechercher avec une sorte de bassesse.

MENDOLE, s. f. Poisson de la Méditerranée.

MENEAU, s. m. Arch. Séparation des ouvertures des fenêtres ou grandes croisées.

MENÉE, s. f. Secrète et mauvaise pratique pour faire réussir un dessein. Vén. *Suivre la menée,* prendre la route d'un cerf qui fuit.

MENER, v. a. Guider, conduire. Se faire accompagner, ou présenter chez. Fig. — *quelqu'un*, le gouverner. — *une affaire*, la diriger. — *une vie sage* ou *déréglée*. *Mener la danse*. *Mener beau bruit*, etc.

MÉNÉTRIER, sub. m. Autrefois joueur d'instrument. Aujourd'hui mauvais joueur de violon.

MENEUR, s. m. Celui qui dans une cérémonie donne la main à une femme. — *d'ours*, qui gagne sa vie à les faire voir au peuple. Celui, celle qui se charge d'amener les nourrices à Paris. En ce sens on dit aussi

MENEUSE, s. f.

MÉNIANTHE ou TRÈFLE D'EAU, s. m. Bot. Plante anti-scorbutique qui croît dans les marais.

MÉNIL, sub. m. Habitation, village. V. m. De-là *Ménil-Montant*, etc.

MENIN, sub. m. Nom donné autrefois à six gentilshommes choisis pour faire compagnie à M. le Dauphin.

MÉNINGE, s. f. Anat. Nom de deux membranes qui enveloppent le cerveau.

MENISQUE, s. m. t. d'optiq. Verre convexe d'un côté, et concave de l'autre.

MÉNOLOGE, s. m. Martyrologe, ou calendrier de l'Eglise grecque.

MENON, sub. m. Chèvre du Levant, dont la peau s'emploie à faire du maroquin.

MENOTTE, s. f. Main d'enfant. Fam. Au pl. Anneaux de fer qu'on met aux poignets d'un criminel.

MENSE, s. f. Autrefois table à manger. Dans les derniers temps, revenu de l'abbé, du couvent, ou revenu commun. *Mense abbatiale*, etc.

MENSONGE, s. m. Discours avancé contre la vérité, avec dessein de tromper. Fig. Erreur, illusion.

MENSONGER, ÈRE, adj. Faux, trompeur; ne se dit que des choses.

MENSTRUE, sub. m. Chim. Liqueur propre à dissoudre les corps solides, à en tirer les teintures, etc.

MENSTRUEL, ELLE, adj. Qui a rapport aux

MENSTRUES, s. f. pl. Méd. Purgations naturelles que les femmes éprouvent tous les mois.

MENTAL, ALE, adj. Ne s'emploie qu'en ces deux sens : *Oraison mentale*. *Restriction mentale*, tacite.

MENTALEMENT, adv. M. s.

MENTERIE, s. f. Mensonge. Fam.

MENTEUR, EUSE, s. et adj. Qui ment. Dont l'apparence est trompeuse.

MENTHE, s. f. Plante odoriférante, bonne pour la tête et l'estomac.

MENTION, s. f. Commémoration, mémoire de.

MENTIONNER, v. a. Pal. Faire mention.

MENTIR, v. n. Affirmer pour vrai ce qu'on sait être faux. Avec le v. *Faire*, il signifie empêcher d'être vrai.

MENTON, s. m. La partie du visage qui est au-dessous de la bouche.

MENTONNIER, IÈRE, adj. Anat. Se dit des parties relatives au menton. Qui a rapport au menton.

MENTONNIÈRE, s. f. Bande de toile ou de soie qui couvre le bas d'un masque.

MENTOR, s. m. Celui qui sert de guide, de conseil, de gouverneur à quelqu'un.

MENU, UE, adj. Délié, peu gros. Au fig. De peu de conséquence. *Le menu peuple*, le bas peuple. *Menus suffrages*, petits profits attachés à une régie, à un

emploi. *Menus grains,* l'orge, l'avoine.

MENU, s. m. — *d'un repas,* détail écrit de ce qui le compose. Adv. En petits morceaux.

MENUAILLE, sub. f. Fam. Quantité de petite monnoie, de petits poissons, etc.

MENUET, sub. m. Sorte de danse grave. Air sur lequel on la danse.

MENUISERIE, s. f. Art et ouvrage du

MENUISIER, s. m. Ouvrier qui travaille en bois pour l'intérieur des maisons.

MÉPHITIQUE, adj. Qui a une qualité malfaisante. *Air, vapeur méphitique.*

MÉPHITISME, s. m. Exhalaison pernicieuse.

MÉPLAT, s. m. Peint. Indication des plans des divers objets. Se dit aussi, en t. d'arts, des pièces qui ont plus d'épaisseur que de largeur. Adj. *Fer méplat.*

MÉPRENDRE, v. pron. Prendre une chose pour une autre. Ppe. *Mépris, ise. Elle s'est méprise.*

MÉPRIS, s. m. Sentiment par lequel on juge une personne indigne d'estime, et une chose indigne d'attention. Au pl. Actions ou paroles méprisantes. Adv. *Au mépris,* au préjudice, sans avoir égard.

MÉPRISABLE, adj. Digne de mépris.

MÉPRISANT, ANTE, adj. Qui marque du mépris.

MÉPRISE, s. f. Inadvertance.

MÉPRISER, v. a. Ne faire aucun cas de.

MER, s. f. L'amas des eaux qui environnent la terre. *Coup de mer,* courte tempête. *Basse mer,* temps du reflux. Loc. fam. *La mer à boire,* chose très-difficile, etc.

MERCANTILE, adj. Qui concerne le commerce.

MERCANTILLE, sub. f. (On mouille les *l.*) Négoce de peu de valeur.

MERCENAIRE, s. et adj. Qui fait ou ce qui se fait pour de l'argent. Au fig. Homme aisé à corrompre. *Ame mercenaire.*

MERCENAIREMENT, adv. M. s.

MERCERIE. s. f. Marchandise du mercier.

MERCI, s. f. sans pl. Miséricorde. *Etre à la merci,* à la discrétion. S. m. Remerciment. *Cela ne me coûte qu'un grand merci.* Adverbial. *Dieu merci,* grâce à Dieu. Un ordre religieux, créé pour le rachat des captifs, s'appeloit *de la Merci.*

MERCIER, IÈRE, sub. Qui vend toutes sortes de petites marchandises, surtout de celles qui servent à l'habillement.

MERCREDI, s. m. Quatrième jour de la semaine.

MERCURE, s. m. Planète la plus proche du soleil. Vif argent. Dieu de la Fable, qui présidoit à l'éloquence, au commerce, etc. et qui étoit le messager des Dieux. Au fig. Entremetteur d'un mauvais commerce. Recueil périodique.

MERCURIALE, s. f. Assemblée intérieure du Parlement, où se censuroient les abus introduits récemment dans l'administration de la justice. Fig. et fam. Réprimande. Bot. Plante dont la médecine fait grand usage.

MERCURIEL, ELLE, adj. Qui tient du mercure.

MERCURIFICATION, s. f. Alchim. Opération par laquelle on tire le mercure des métaux.

MERDAILLE, s. f. Troupe de petits enfans. Pop.

MERDE, s. f. t. bas et pop. Excrément de l'homme et de quelques animaux.

MERDEUX, EUSE, adj. Pop. Qui en est souillé.

MÈRE, s. f. Femme qui a mis

au monde un enfant; se dit aussi des femelles des animaux. Beaucoup de loc. Fig. *Mère des pauvres*, qui les soulage. — *des vices*, qui les occasionne. Religieuse qui a fait ses vœux, etc. Adj. *Mère-goutte*, vin qui coule avant qu'on ait foulé le raisin. *Mère-laine*, la laine la pl us fine. *Mere-patrie*. Chim. *Eau-mère*, eau saline qui ne fournit plus de cristaux. *Langue-mère*, qui n'est dérivée d'aucune. *Dure-mère*, *pie-mère*, membranes du cerveau, etc.

MÉREAU, s. m. Petite pièce de métal ou de carton qu'on distribue aux Chanoines pour marquer qu'ils ont assisté à l'office, etc.

MÉRELLE *ou* MARELLE, s. f. Jeu d'écoliers qui se joue avec trois petites plaques ou jetons.

MÉRIDIEN, sub. m. Grand cercle de la sphère, qui passe par les pôles du monde, et par le zénith du lieu.

MÉRIDIEN, IENNE, adject. Qui regarde le midi.

MÉRIDIENNE, s. f. Ligne droite tirée du nord au sud dans le plan du méridien. Sommeil court incontinent après le dîner. Ligne tracée verticalement ou horizontalement pour marquer l'heure de midi.

MÉRIDIONAL, ALE, adj. Qui est du côté du midi.

MERINGUE, s. f. Massepain préparé, au milieu duquel on met de la crême, etc.

MERISE, s. f. Fruit du

MERISIER, s. m. Cerisier sauvage.

MÉRITANT, ANTE, adj. Qui a beaucoup de

MÉRITE, s. m. Ce que les personnes ou les choses ont de bon et d estimable. Ce qui rend digne de récompense ou de punition. *Se faire un mérite de*, en tirer vanité ou profit. Au pl. *Les mérites de la passion de J.-C. Les mérites des Saints*, leurs bonnes œuvres.

MÉRITER, v. a. Etre ou se rendre digne de. *Une nouvelle mérite ou demande confirmation*. Mériter ou procurer une faveur à quelqu'un. V. n. *Bien mériter de*. Rendre de grands services à.

MÉRITOIRE, adject. Qui mérite.

MÉRITOIREMENT, adverb. D'une manière méritante.

MERLAN, s. m. Poisson de mer dont la chair est très-légère.

MERLE, s. m. Oiseau noir à bec jaune. Loc. fam. : *C'est un fin merle*, un homme fin et adroit.

MERLETTE, sub. f. Blas. Oiseau représenté sans pieds ni bec.

MERLON, s. m. Fortif. Partie du parapet, entre deux embrasures.

MERLUCHE, sub. f. Morue sèche.

MERRAIN, sub. m. Bois de chêne fendu en menues planches.

MERVEILLE, s. f. Chose qui cause de l'admiration. Tout ce qui en son genre est surprenant de beauté.

MERVEILLE (À) *ou* MERVEILLEUSEMENT, adv. Parfaitement bien.

MERVEILLEUX, EUSE, adj. Admirable. Petit maître, petite maîtresse. S. m. Se dit de l'intervention des Dieux dans un poëme.

MES, adj. pron. Pl. de *Mon*, *Ma*.

MES, particule qui dans la composition des mots en change la signification en mal.

MÉSAIR, sub. m. Man. Allure du cheval entre le terre-à-terre et les courbettes.

MÉSAISE, s. m. Malaise.

MÉSALLIANCE, s. f. Mariage avec une personne d'une condition fort inférieure.

MÉSALLIER, v. a. et pron.

Marier à une personne d'un rang fort au-dessous.

MÉSANGE, s. f. Petit oiseau du genre des passereaux.

MÉSARAÏQUE, adj. Anat. Epithète des veines et artères du mésentère.

MÉSARRIVER. Arriver quelque mal. Ce v. est impers., et ne s'emploie qu'avec un terme de relation : *S'il vous en mésarrive.*

MÉSAVENIR. Même genre de v. et même s.

MÉSAVENTURE, s. f. Accident malheureux.

MÉSENTÈRE, s. m. Anat. Membrane placée en forme de fraise le long des intestins pour les retenir en place ; on l'appelle *Fraise* dans le veau.

MÉSENTÉRIQUE, adj. Qui appartient au mésentère.

MÉSESTIMER, v. a. Avoir mauvaise opinion de. En parlant des choses, les apprécier au-dessous de leur valeur.

MÉSINTELLIGENCE, s. f. Brouillerie entre des personnes qui ont été ou doivent être bien ensemble.

MÉSOFFRIR, v. n. Offrir d'une marchandise moins qu'elle ne vaut.

MESQUIN, INE, adj. Chiche. Maigre, pauvre, de mauvais goût.

MESQUINEMENT, adv. M. s.

MESQUINERIE, s. f. Epargne sordide.

MESSAGE, s. m. Commission de dire ou de porter quelque chose. La chose même.

MESSAGER, ÈRE, s. Qui fait un message. Qui est accrédité pour porter les paquets d'une ville à l'autre. *Le messager des Dieux*, Mercure. *La messagère de Junon*, Iris. Au fig. Signe, avant-coureur.

MESSAGERIE, s. f. On appelle ainsi une entreprise de voitures publiques, et le lieu où on les prend.

MESSE, sub. f. Sacrifice du corps et du sang de J.-C., suivant le rit catholique.

MESSÉANCE, s. f. Le contraire de *Bienséance.*

MESSÉANT, ANTE, adj. M. s.

MESSEOIR, v. n. N'être pas séant ou convenable. Peu us. *Voy.* SEOIR.

MESSER, s. m. (Le *r* sonne.) Messire. V. m. fam.

MESSIDOR, s. m. Premier mois d'été de l'année républicaine.

MESSIE, s. m. Le Christ promis de Dieu dans l'Ancien Testament.

MESSIER, sub. m. Gardien commis à la conservation des fruits de la terre quand ils commencent à mûrir.

MESSIEURS. Plur. de *Monsieur.*

MESSIRE, s. m. Titre d'honneur que des personnes distinguées prenoient dans les actes. Une sorte de poire se surnomme de *Messire-Jean.*

MESTRE-DE-CAMP, sub. m. Colonel d'un régiment de cavalerie ou de dragons. S. f. La première compagnie de ce régiment, ou même le premier régiment de cette arme.

MESURABLE, adj. Qui peut se mesurer.

MESURAGE, s. m. Action de mesurer. Droit pris sur chaque mesure. Salaire et procès-verbal d'un arpenteur.

MESURE, s. f. Ce qui sert de règle pour déterminer une quantité. Le contenu ou le vaisseau qui sert de mesure. Mouvement qui marque les intervalles qu'il faut garder dans le chant, dans la danse. Dimension. Nombre de pieds d'un vers, et leur arrangement. Au fig. Précaution, moyen pour arriver à un but. Sentiment des convenances. *Avec poids et mesure*, avec circons-

pection. *Outre mesure*, avec excès. *A mesure que*, selon que, à proportion que. Les praticiens disent : *Au fur et à mesure que.*

MESURER, v. a. Déterminer une quantité par le moyen d'une mesure. — *des yeux*, juger à la vue. Examiner attentivement. Proportionner. *Se mesurer avec quelqu'un*, vouloir s'égaler à lui, lutter contre lui. Ppe. *Mesuré*, *ée*. *Discours mesurés*. *Démarches mesurées*, selon les circonstances.

MESUREUR, sub. m. Celui qui est établi pour mesurer.

MÉSUSER, v. n. Faire un mauvais usage.

MÉTACARPE, s. m. Anat. Seconde partie de la main entre les doigts et le poignet.

MÉTACHRONISME, sub. m. Sorte d'anachronisme qui rapporte un événement à un temps antérieur à sa véritable époque.

MÉTAIRIE, sub. f. Bien de campagne affermé.

MÉTAL, s. m. (Au pl. *Métaux*.) Minéral très-pesant, brillant, fusible et malléable. Le blas. appelle *Métaux* le jaune et le blanc, l'or et l'argent, par opposition à *Emaux*, qui se composent d'autres couleurs.

MÉTALEPSE, s. f. Figure par laquelle on prend l'antécédent pour le conséquent : *Il a vécu*, pour, *il est mort* ; ou le conséquent pour l'antécédent : *Nous le pleurons*, pour, *il est mort*.

MÉTALLIQUE, adj. Qui est de métal ou qui le concerne. *Science métallique*, des médailles.

MÉTALLISER, v. a. Chim. Faire prendre à une substance la forme métallique.

MÉTALLURGIE, s. f. Art de tirer les métaux des mines, et de les travailler. On l'appelle aussi *l'art métallique*, ou même *la métallique*.

MÉTALLURGISTE, sub. m. Celui qui travaille à la métallurgie.

MÉTAMORPHOSE, sub. f. Changement d'une forme en une autre, suivant la Fable. Au fig. Changement extraordinaire dans la fortune, dans les mœurs.

MÉTAMORPHOSER, v. a. et pron. Changer d'une forme en une autre. Changer de manière d'être.

MÉTAPHORE, s. f. Rhét. Figure qui transporte un mot de son sens propre et naturel à un autre sens.

MÉTAPHORIQUE, adj. Qui tient de la métaphore.

MÉTAPHORIQUEMENT, adv. M. s.

MÉTAPHYSICIEN, sub. m. Qui fait son étude de la

MÉTAPHYSIQUE, sub. f. Science qui traite des premiers principes de nos connoissances, des êtres spirituels. L'art d'abstraire les idées. Adj. Qui appartient à la métaphysique. Abstrait.

MÉTAPHYSIQUEMENT, adv. D'une manière métaphysique.

MÉTAPHYSIQUER, v. act. Traiter un sujet en le décomposant et d'une façon abstraite.

MÉTAPLASME, s. m. Altération dans un mot autorisée par l'usage. Ex. : *Malgré ses dents*, pour, *malgré ses aidans*.

MÉTASTASE, sub. f. Méd. Changement d'une maladie en une autre. Espèce de crise.

MÉTATARSE, s. m. Partie du pied entre le coude-pied et les orteils.

MÉTATHÈSE, s. f. Gram. Transposition d'une lettre : *Berlan*, pour *brelan*, etc.

MÉTAYER, ÈRE, s. Qui fait valoir une métairie.

MÉTEIL, s. m. Froment et seigle semés et cultivés ensemble.

MÉTEMPSYCOSE, s. f. Passage d'une âme dans un corps différent de celui qu'elle animoit

MÉTÉORE, s. m. Phénomène dans l'air.

MÉTÉOROLOGIQUE, adj. Qui caractérise les observations physiques sur l'air, les vents, le froid, etc.

MÉTHODE, s. f. Manière de dire ou de faire une chose d'après certains principes. Usage, habitude.

MÉTHODIQUE, adj. Qui a de la méthode. Qui est fait avec règle et mesure. La médecine *méthodique* est opposée à l'*empirique*.

MÉTHODIQUEMENT, adv. M. s.

MÉTICULEUX, EUSE, adj. Susceptible de petites craintes.

MÉTIER, s. m. Profession d'un art mécanique. Fig. Etat quelconque. Machine qui sert à manufacturer. *Métier de tisserand*, etc. On dit fam. à un auteur : *Qu'avez-vous sur le métier ?* Loc. prov. *Donner un plat de son métier*, quelque chose dans son genre ou son caractère.

MÉTIS, ISSE, sub. et adj. Né d'un Européen et d'une Indienne, ou d'un Indien et d'une Européenne. On le dit des animaux engendrés de deux espèces.

MÉTONOMASIE, s. f. Rhét. Figure qui consiste à donner le sens françois à un nom propre étranger, comme *Renard* pour *Fox*, *Loup* pour *Wolf*, etc.

MÉTONYMIE, s. f. Rhét. Figure par laquelle on met la cause pour l'effet, le contenant pour le contenu, etc.

MÉTOPE, s. f. Arch. Intervalle entre les triglyphes de l'ordre dorique.

MÉTOPOSCOPIE, s. f. Art de conjecturer par les traits du visage quel est le caractère de quelqu'un, et ce qui doit lui arriver.

MÈTRE, s. m. Ce qui caractérise la mesure d'un vers. Fam. Vers même et poésie. Unité principale des nouvelles mesures. Environ trois pieds onze lignes et demie.

MÉTRÈTE, s. f. Ancienne mesure pour les liquides.

MÉTRIQUE, adj. Qui tient au mètre dans ses divers sens.

MÉTROMANE, s. m. Qui a la manie de versifier ou la

MÉTROMANIE, s. f.

MÉTROPOLE, s. f. Autrefois capitale d'une province. Ville archiépiscopale.

MÉTROPOLITAIN, AINE, adj. Archiépiscopal. S. m. Archevêque.

METS, s. m. Tout ce qu'on sert sur la table pour manger.

METTABLE, adj. Qu'on peut mettre.

METTEUR EN ŒUVRE, s. m. Ouvrier qui monte des pierreries.

METTRE, v. a. *Mettant. Je mets ; nous mettons. Je mis*, etc. Placer quelqu'un ou quelque chose en certain lieu. Ce mot a une foule d'acceptions : *Mettre la main sur quelqu'un*, l'arrêter ou le frapper. — *la dernière main*, achever. — *au fait*, instruire. — *à même de*, ménager le moyen de. — *en frais*, causer des dépenses. *Mettre bas*, en parlant d'une chienne, faire ses petits, etc. V. pron. *Se mettre à quelque chose*, s'en occuper. — *à boire*, *à crier*, etc. Ppe. *Mis, ise*. *Femme bien mise*. *Homme bien mis*, richement, avec goût, etc.

MEUBLE, adj. Aisé à remuer. *Terre meuble*. *Biens meubles*, qui peuvent se transporter, qui ne tiennent pas lieu de fonds. S. m. Tout ce qui sert à garnir, à orner une maison sans en faire partie.

MEUBLER, v. a. Garnir de meubles. — *une ferme*, la garnir de tout ce qui est nécessaire pour la faire valoir.

MEUGLEMENT. *Voy.* BEUGLEMENT.

MEUGLER. *V.* BEUGLER.

MEULE, s. f. Corps solide, rond et plat, qui sert à broyer. Roue de grès qui sert à aiguiser. Monceau, pile de foin, de blé, etc. de forme conique.

MEULIÈRE, s. f. (*Pierre de*) Dont on fait les meules de moulin. Moellon de roche plein de trous et fort dur. Carrière d'où l'on tire ces pierres.

MÉUM *ou* MÉON, sub. m. Plante désobstructive qui ressemble beaucoup au fenouil.

MEUNIER, s. m. Celui qui conduit un moulin à blé.

MEUNIÈRE, s. f. Femme du meunier.

MEURTRE, s. m. Homicide. Fig. et fam. Grand dommage.

MEURTRIER, IÈRE, s. Qui a commis un meurtre. Adj. *Siége meurtrier. Arme meurtrière.*

MEURTRIÈRE, s. f. Ouverture dans un mur de fortification pour tirer à couvert sur les assiégeans.

MEURTRIR, v. a. Autrefois tuer; aujourd'hui faire une contusion.

MEURTRISSURE, s. f. Contusion livide.

MEUTE, sub. f. Nombre de chiens courans dressés pour la chasse: *Clef de meute*, fig., homme qui a beaucoup de crédit dans son parti.

MÉVENDRE, v. a. Mal vendre.

MÉVENTE, s. f. Vente à vil prix.

MÉZAIL, sub. m. Blas. Le devant ou le milieu du héaume qui s'avance droit, et qui comprend le nasal et le ventail.

MÉZAIR, s. m. Man. *V.* MÉSAIR.

MÉZÉRÉON, s. m. Espèce de lauréole.

MEZZANINE, s. f. Ordre d'architecture qui comprend deux étages dans sa hauteur. La galerie du Louvre est une *mezzanine.*

MEZZO-TERMINE, sub. m. (Italien, ainsi que le suivant.) Parti moyen pour terminer une affaire.

MEZZO-TINTO, s. m. Estampe en manière noire.

MI, partic. indécl. qui entre dans la composition des mots, et sert à marquer une chose partagée ou qui peut l'être: *Robe mi-partie de blanc et de rouge.* Quand cette partic. s'emploie adverb. elle veut la prép. *à*: *A mi-jambe, à mi-terme*, etc. Quand ce mot prend un article, c'est le fém.: *La mi-août. La mi-carême.*

MI, s. m. Troisième note de la gamme.

MIASMES, s. m. pl. Exhalaisons contagieuses.

MIAULANT, ANTE, adj. Qui miaule.

MIAULEMENT, s. m. Cri du chat.

MIAULER, v. n. Crier, en parlant du chat.

MICA, s. m. Espèce de pierre brillante, feuilletée ou écailleuse, qui se divise à l'aide d'un couteau.

MICHE, s. f. Pain qui pèse une livre ou deux.

MICMAC, s. m. Intrigue, manigance pratiquée à mauvais dessein.

MICOCOULIER, s. m. Grand arbre portant un fruit semblable à la cerise.

MICROCOSME, s. m. t. did. Le monde en petit.

MICROGRAPHIE, s. f. Description des objets vus au microscope.

MICROMÈTRE, s. m. Instrument à mesurer les diamètres des astres, ou de très-petites distances entre eux.

MICROSCOPE, s. m. Instrument d'optique qui grossit les objets.

MICROSCOPIQUE, adj. Qui a rapport au microscope.

MI-DENIER, sub. m. Pal. Moitié des sommes employées pour impenses et améliorations sur l'héritage de l'un des conjoints par mariage, faites aux dépens de la communauté.

MIDI, sub. m. Le milieu du jour. Le sud. *Chercher midi à quatorze heures*, chercher des difficultés où il ne peut y en avoir.

MI-DOUAIRE, sub. m. Pal. Pension faite à une femme, équivalente à la moitié de son douaire.

MIE, s. f. Partie du pain qui est entre les croûtes. Nom des enfans à leur gouvernante, et qui est l'abréviation d'*amie*. Nos vieux poëtes le donnoient à leurs maîtresses; ils s'en servoient aussi comme partic. négative, pour *pas*, *point*.

MIEL, s. m. Suc doux que l'abeille tire des fleurs.

MIELAT s. m. MIELURE *ou* MIELÉE, sub. f. Sorte de gomme sucrée attachée le matin aux feuilles des plantes, et qui n'est pas la rosée.

MIELLEUX, EUSE, adj. Qui tient du miel. Fade, doucereux.

MIEN, IENNE, adj. possessif et relatif. Qui est à moi, qui m'appartient. S. m. *Le mien*, mon bien. *Les miens*, mes proches, mes alliés.

MIETTE, s. f. Ce qui tombe du pain quand on le coupe ou qu'on le mange. Fam. Très-petit morceau d'une chose à manger.

MIÈVRE, adj. (*Enfant*) Fam. Vif, remuant, un peu malin.

MIÈVRERIE *ou* MIÈVRETÉ, s. f. Les tours, la gentillesse de cet enfant.

MIEUX, adv. comparatif de *Bien*. *Mieux que lui*. *De mieux en mieux*. Avec l'article, il devient s. m : *Le mieux est l'ennemi du bien*. *C'est le mieux que vous puissiez faire*.

MIGNARD, ARDE, adject. Fam. Gracieux, délicat; s'applique aux gentils enfans et aux jolis petits ouvrages.

MIGNARDEMENT, adverb. Délicatement.

MIGNARDER, v. a. et pron. Fam. Dorloter, traiter délicatement.

MIGNARDISE, s. f. Fam. Délicatesse des traits. Affectation de gentillesse. Au pl. Attraits, caresses. Bot. Espèce de petits œillets.

MIGNON, ONNE, adj. Délicat, gentil. Ce qu'on affectionne le plus. Sub. *C'est le mignon de sa mère*. *Venez ici, mon mignon, ma mignonne*.

MIGNONNE, s. f. Imprim. Caractère entre la Nompareille et le Petit-Texte.

MIGNONNEMENT, adverb. D'une manière gentille.

MIGNONNETTE, s. f. Sorte de dentelle légère. Poivre concassé en petits morceaux. Bot. Petits œillets dont on garnit les plates-bandes.

MIGNOTER, v. a. Pop. Dorloter.

MIGNOTISE, sub. f. Fam. Flatterie, caresse.

MIGRAINE, s. f. Douleur qui occupe une moitié de la tête.

MIGRATION, s. f. Transport d'un certain nombre de familles qui laissent leur pays pour aller s'établir dans un autre.

MIJAURÉE, s. f. Terme méprisant, qui se dit d'une fille ou femme dont les manières sont affectées et ridicules.

MIJOTER, v. n. t. de cuisin. Faire cuire doucement et lentement. Fam. Mignoter.

MIL, adj. numéral. *Voy.* MILLE.

MIL *ou* MILLET, s. m. (On mouille les *l*.) Grain fort petit dont on fait une bouillie agréable et saine.

MILAN, s. m. Espèce d'oiseau de proie.

MILIAIRE, adj. Qui ressemble à des grains de mil.

MILICE, s. f. Art et exercice de la guerre, en parlant des anciens. Troupe de bourgeois et paysans qu'on enrôle pour servir dans l'occasion. Nouvelles recrues.

MILICIEN, s. m. Soldat de milice.

MILIEU, s. m. Centre d'un lieu. Se dit aussi du jour, des saisons. Au moral. Egalement éloigné de deux excès contraires. Fig. Tempérament qu'on prend pour accommoder les affaires. Phys. Fluide qui environne les corps. Loc. adv. *Au milieu de*, parmi.

MILITAIRE, adj. Qui concerne la guerre. S. m. Homme de guerre.

MILITAIREMENT, adverb. D'une manière militaire.

MILITANTE, adj. f. (*Eglise*) L'assemblée des Fidèles sur la terre.

MILITER, v. n. Combattre; ne se dit qu'au Pal. : *Cette raison milite pour moi.*

MILLE, adj. numéral, sans plur. Dix fois cent. Dans la supputation des années, quand *mille* est suivi d'autres nombres, on écrit *mil* : *L'an mil sept cent neuf.* Exprime un nombre indéfini, mais considérable.

MILLE, s. m. Mesure itinéraire dont la longueur varie suivant les pays.

MILLE-FEUILLE, s. f. Plante dont les feuilles sont découpées très-menues.

MILLE-FLEURS, s. f. (*Eau de*) Urine de vache reçue dans un vase pour être prise en remède. *Rossolis de mille-fleurs*, liqueur extraite de quantité de fleurs distillées.

MILLÉNAIRE, adj. Qui contient mille. S. m. Dix siècles. Au plur. Ceux qui croyoient qu'après le jugement dernier les élus demeurcroient mille ans sur la terre à jouir de toutes sortes de plaisirs.

MILLE-PERTUIS, sub. m. Plante dont les feuilles paroissent percées de mille petits trous.

MILLE-PIEDS, sub. m. Famille d'insectes, tels que les cloportes, etc.

MILLEPORE, s. m. Genre de polypier pierreux.

MILLERET, s. m. Agrément dont les dames bordent leur robe.

MILLÉSIME, s. m. L'année marquée sur une médaille, etc.

MILLET, s. m. *Voy.* MIL.

MILLIAIRE, sub. m. et adj. Colonne ou pierre placée sur les grandes routes pour marquer les distances, en comptant par milles.

MILLIARD, s. m. Dix fois cent millions.

MILLIASSE, s. f. t. de mépris. Un fort grand nombre.

MILLIÈME, adj. numéral. Qui complète le nombre mille. S. m. Une des parties d'un tout composé de mille parties.

MILLIER, s. m. Nom collectif, mille. Mille livres pesant. Fam. *A milliers*, en grande quantité.

MILLIGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur, millième partie du gramme; environ un cinquantième de grain.

MILLIMÈTRE, s. m. Mesure de longueur, millième partie du mètre; environ une demi-ligne.

MILLION, s. m. Mille fois mille.

MILLIONIÈME, adj. numéral. Qui complète le nombre d'un million. S. m. Une des parties d'un tout, qu'on suppose divisé en un million de parties.

MILLIONNAIRE, s. et adj. Homme extrêmement riche.

MILORD, s. m. *V.* LORD.

MIME, s. m. Espèce de comédie de l'antique Rome, où l'on imitoit trop librement les discours, les actions et les ma-

nières d'un particulier. Acteur qui jouoit dans ces pièces.

MIMOLOGIE, sub. f. Imitation de la voix et du geste d'un autre.

MINAGE, s. m. Droit sur les grains qu'on vend au marché.

MINARET, s. m. Chez les Turcs, tour en forme de clocher, d'où l'on annonce les heures, et d'où l'on appelle le peuple à la prière.

MINAUDER, v. n. Affecter pour plaire, des mines, des manières, des

MINAUDERIES, s. f. pl.

MINAUDIER, IÈRE, s. et adj. Qui est dans l'habitude de minauder.

MINCE, adj. Qui a peu d'épaisseur. Modique. Très-médiocre.

MINE, s. f. Air du visage. Contenance qu'on tient dans quelque intention. Au fig. Semblant. *Faire la mine*, témoigner du mécontentement. *Faire des mines*, des mouvemens de visage, des gestes peu naturels. *Avoir la mine d'un*, paroître.

MINE, s. f. Lieu où se forment les minéraux, surtout les métaux. Minerai. Mesure d'un demi-setier. Ce qu'elle contient. Monnoie grecque, cent drachmes. Cavité pratiquée sous une fortification pour la faire sauter.

MINER, v. a. art. mil. Faire une mine. Creuser, caver. Fig. Détruire peu à peu.

MINERAI, s. m. Métal combiné avec des substances étrangères.

MINÉRAL, s. m. (Au plur. *Minéraux*.) Tout corps solide qui n'est ni végétal ni animal, et qui se tire des mines.

MINÉRAL, ALE, adj. Qui tient des minéraux.

MINÉRALISATION, sub. f. Combinaison de la mine avec du soufre ou de l'arsenic.

MINÉRALISER, v. a. Donner à un métal ou demi-métal la forme de minéral.

MINÉRALOGIE, s. f. Connoissance des minéraux et de la manière de les tirer du sein de la terre.

MINÉRALOGIQUE, adj. Qui concerne la minéralogie.

MINÉRALOGISTE, sub. m. Qui en est instruit.

MINERVE, sub. f. Myth. Déesse des beaux-arts. On dit d'un mauvais poëte : *Il rime malgré Minerve.*

MINET, ETTE, s. Fam. Petit chat, petite chatte.

MINEUR, s. m. Celui qui tire les minéraux de la terre. Celui qui travaille aux mines pour l'attaque des places.

MINEUR, EURE, s. et adj. Pal. Trop jeune, suivant la loi, pour disposer de sa personne et de ses biens. Comparatif, plus petit, mais peu us. *Asie mineure.* Mus. *Ton mineur, air en mineur*, etc.

MINEURE, s. f. Seconde proposition d'un syllogisme. Théol. Thèse qu'on soutient durant la licence.

MINIATURE, s. f. (On pron. *migna.*) Sorte de peinture qui n'embrasse que des petits objets, et où l'artiste n'emploie que des couleurs délayées avec de l'eau.

MINIATURISTE, sub. m. Peintre en miniature.

MINIÈRE, s. f. Mine d'où l'on tire les métaux, les minéraux.

MINIME, adj. D'une couleur tannée, obscure, comme celle de l'habit des religieux de l'ordre de saint François de Paule.

MINIMUM, sub. m. (lat.) Géom. Le plus petit degré auquel puisse être réduite une grandeur.

MINISTÈRE, s. m. Emploi, charge. Entremise. Département d'un Ministre d'Etat. Collectivement, des Ministres d'Etat. Pal. *Ministère public*,

les Procureurs et Avocats généraux.

MINISTÉRIEL, ELLE, adj. Propre au ministère.

MINISTÉRIELLEMENT, adv. Dans la forme ministérielle.

MINISTRE, s. m. Celui qu'on emploie à exécuter quelque chose; n'est us. en ce sens qu'au moral. Homme public chargé des principales affaires du Gouvernement. Envoyé d'un Prince dans une Cour étrangère. Chez les Luthériens et les Calvinistes, celui qui fait le prêche.

MINIUM, s. m. Substance rouge qui se fait avec une chaux de plomb révérbérée au feu.

MINOIS, s. m. Fam. Visage d'une jeune personne plus jolie que belle.

MINON, sub. m. Les enfans donnent ce nom aux chats.

MINORATIF, s. m. Méd. Remède qui purge doucement.

MINORITÉ, s. f. Pal. Etat d'une personne légalement trop jeune. Durée de cet état. Le petit nombre, en parlant de deux partis qui divisent une assemblée.

MINOT, s. m. Vaisseau qui contient la moitié d'une mine. Ce qu'il contient.

MINUIT, s. m. Le milieu de la nuit.

MINUSCULE, s. f. et adj. Impr. Se dit des petites lettres, par opposition aux *majuscules*.

MINUTE, s. f. Soixantième partie d'une heure ou du degré d'un cercle. Court espace de temps. *Dans la minute*, tout de suite. *Etre à la minute*, d'une ponctualité excessive. Brouillon d'un écrit. Original des actes publics.

MINUTER, v. a. Faire la minute, le brouillon d'un écrit. Fig. Projeter.

MINUTIE, s. f. (On pron. *cie.*) Bagatelle, chose frivole.

MINUTIEUX, EUSE, adj. Qui s'attache trop aux minuties.

MI-PARTI, IE, adj. Composé de deux parties égales, mais dissemblables. Au fig. *Les avis sont mi-partis*. Blas. Deux écus joints ensemble par moitié.

MIQUELET, s. m. Sorte de bandit des Pyrénées.

MIQUELOT, s. m. Petit garçon qui mendie, sous prétexte d'un pélerinage au mont St.-Michel. Pop. Hypocrite.

MIRABELLE, sub. f. Petite prune jaune.

MIRACLE, s. m. Acte de la puissance divine contre l'ordre de la nature. Chose extraordinaire ou digne d'admiration. *A miracle*, très-bien.

MIRACULEUSEMENT, adv. D'une manière miraculeuse, surprenante.

MIRACULEUX, EUSE, adj. Qui tient du miracle. Fig. Merveilleux.

MIRAILLÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des ailes du papillon et des queues de paon qui sont de différens émaux.

MIRE, s. f. Bouton ou léger conduit placé vers le bout du fusil, et qui sert à

MIRER, v. a. et n. Viser. V. pron. Se regarder au miroir, ou dans ce qui en tient lieu. Ppe. *Miré, ée*. Se dit en t. de chasse d'un vieux sanglier qui a les défenses recourbées en dedans.

MIRLIFLORE, s. m. Jeune homme qui fait le merveilleux.

MIRMIDON, s. m. Fam. S'applique à un jeune homme dont l'extérieur, les discours et la suffisance n'inspirent que le mépris.

MIROIR, s. m. Verre étamé, métal, etc. qui rend la ressemblance des objets qu'on lui présente. E. et f. Place entaillée sur la tige d'un arbre, et marquée avec le marteau. Au fig. *Miroir* (modèle) *de vertu*. Il vieillit. On dit encore des yeux qu'*ils sont le miroir de l'âme*.

MIROITÉ, ÉE, adj. Cheval

dont le poil bai présente sur la croupe des marques plus brunes ou plus claires.

MIROITERIE, sub. f. Commerce du

MIROITIER, s. m. Celui qui fait et vend les miroirs, etc.

MIROTON, s. m. Mets composé de tranches de viandes déjà cuites avec divers assaisonnemens.

MIS, MISE, ppe. de *Mettre*. Le m. est sub. au Pal. *Le mis au greffe*, au lieu de *porté*, *remis*.

MISAINE, s. f. Mar. Voile du mât qui est entre le beaupré et le grand mât d'un navire.

MISANTROPE, sub. m. Qui hait la société. Bourru, chagrin. Cette affection désordonnée se nomme

MISANTROPIE, s. f.

MISCELLANÉES, s. m. pl. Mélange de littérature. Il vieillit.

MISCHIO, s. m. Espèce de marbre de différentes couleurs.

MISCIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

MISCIBLE, adj. Qui peut se mêler, s'allier avec.

MISE, s. f. Ce qu'on met au jeu ou dans une société de commerce. Enchère. Cours des monnoies Fig. et fam. *Un homme est de mise*, ou présentable. *Une excuse n'est pas de mise*, ou recevable. Pal. *Mise en possession*, formalité juridique pour posséder. t. de march. *Cette étoffe est de mise*, ou de mode. On dit aujourd'hui *Mise décente*, pour, habillement décent et convenable.

MISÉRABLE, adj. et s. Qui est dans la misère, dans la souffrance. Fig. Mauvais, pitoyable.

MISÉRABLEMENT, adverb. D'une manière misérable

MISÈRE, s. f. Etat malheureux, extrême indigence. Peine, difficulté. Fam. Chose de peu de valeur. *Collier de misère*, travail assidu.

MISÉRÉRÉ, s. m. Le premier mot du Psaume 50 donne lieu à cette locution : *Je serai ici dans un miséréré*, dans peu de momens. Méd. Colique très-violente où l'on rend les excrémens par la bouche.

MISÉRICORDE, s. f. Vertu qui porte à compatir aux misères d'autrui. Bonté de Dieu à l'égard des pécheurs. Grâce, pardon. Petite saillie de bois attachée sous le siége d'une stalle, et sur laquelle on s'asseoit. Interjection qui marque une grande surprise.

MISÉRICORDIEUSEMENT, adv. Avec miséricorde.

MISÉRICORDIEUX, EUSE, adj. Enclin à user de miséricorde.

MISSEL, s. m. Livre qui contient les prières de la Messe.

MISSION, s. f. Envoi de quelqu'un avec pouvoir de faire une chose. S'emploie surtout en matière de religion. Prêtres envoyés pour la conversion des infidèles, pour l'instruction des campagnes.

MISSIONNAIRE, s. m. Prêtre chargé de cette fonction.

MISSIVE, s. et adj. f. Lettre écrite pour être envoyée, par opposition aux lettres destinées à former un ouvrage.

MITAINE, s. f. Gant sans séparation pour les doigts. Petits gants de femme. Pop. *Onguent miton mitaine*, qui ne fait ni bien ni mal. *Prendre des mitaines pour :* Y aller avec précaution.

MITE, sub. f. Insecte presque imperceptible, qui naît dans le fromage, etc.

MITELLE, s. f. Plante ainsi nommée parce que son fruit a la figure d'une petite mitre.

MITHRIDATE, s. m. Pharm. Espèce de thériaque qu'on croit souveraine contre les poisons.

MITIGATION, s. f. Adoucissement à une règle trop austère.

MITIGER, v. a. Adoucir une règle, une loi, une peine.

MITON, s. m. Sorte de gant qui ne couvre que l'avant-bras.

MITONNER, v. n. Faire tremper long-temps sur le feu du pain dans du bouillon. V. a. Dorloter. Fig. — *une affaire*, en préparer doucement le succès.

MITOYEN, ENNE, adj. Mur qui sépare deux propriétés, et qui est commun aux deux maîtres. Avis qui tient un peu des deux avis opposés.

MITOYERIE, s. f. Pal. Séparation de deux héritages voisins par un mur mitoyen.

MITRAILLE, sub. f. Toute sorte de petite quincaillerie. Vieux cuivre, fers, clous dont on charge quelquefois les canons.

MITRE, s. f. Ornement de tête des Prélats quand ils officient. Coiffure que les femmes romaines avoient empruntée des Perses.

MITRÉ, ÉE, adj. Qui porte une mitre.

MITRON, s. m. Pop. Garçon boulanger.

MIXTE, adj. Composé de corps hétérogènes. *Causes mixtes*, qui sont à la fois de la compétence de deux tribunaux. S. m. *Corps mixte.*

MIXTILIGNE, adj. Géom. Figure terminée en partie par des lignes droites, et en partie par des courbes.

MIXTION, s. f. Pharm. Mélange de plusieurs drogues dans un liquide, pour la composition d'un remède.

MIXTIONNER, v. a. Faire une mixtion. — *du vin*, le falsifier.

MOBILE, s. m. Qui se meut ou peut être mû. *Fêtes mobiles*, dont le jour change tous les ans. Fig. Changeant, léger. S. m. La force mouvante ; et fig. L'homme qui donne le mouvement à une affaire, à une compagnie.

MOBILIAIRE *ou* MOBILIER, IÈRE, adj. Pal. Qui concerne les meubles. *Héritier, contribution mobiliaire.*

MOBILIER, sub. m. Les meubles.

MOBILISATION, MOBILISER. *V.* AMEUBLISSEMENT, AMEUBLIR.

MOBILITÉ, s. f. Facilité à être mû.

MODALE, adj. f. (*Proposition*) t. did. Qui contient une restriction.

MODALITÉ, sub. f. Mode, qualité, manière d'être.

MODE, s. m. t. did. Manière d'être. Ton dans lequel une pièce de musique est composée. Gram. Manière de conjuguer les verbes.

MODE, s. f. Usage, manière de vivre, de s'habiller, de se parer.

MODÈLE, s. m. t. d'arts. Patron d'après lequel on travaille. Au mor. Exemplaire à imiter.

MODELER, v. a. Sculpt. Imiter un objet en terre molle, en cire, en plâtre avant de l'exécuter en marbre, etc. V. pron. Se régler sur.

MODÉRATEUR, TRICE, s. Qui règle, qui gouverne. *Le modérateur du monde. Les modérateurs des peuples.*

MODÉRATION, s. f. Vertu qui porte à garder une sage mesure en tout. Diminution d'un prix fixé.

MODÉRÉMENT, adv. Sans excès.

MODÉRER, ver. a. et pron. Adoucir, tempérer, diminuer. Se posséder, se contenir.

MODERNE, adj. Nouveau, récent. S. m. En parlant des auteurs, *Les anciens et les modernes.*

MODESTE, adj. Qui a de la modestie, qui fuit l'éclat.

MODESTEMENT, adv. Sans appareil.

MODESTIE, s. f. Retenue dans la manière de se conduire, de parler, de vivre. Pudeur.

MODICITÉ, sub. f. Petite quantité.

MODIFICATIF, IVE, adj. Qui modifie. S. m. *Les adverbes sont des modificatifs.*

MODIFICATION, s. f. t. did. Manière d'être d'une substance. Action de restreindre une convention, etc.

MODIFIER, v. a. t. did. Donner un mode, une manière d'être. Modérer, adoucir, restreindre.

MODILLON, sub. m. Arch. Petite console qui soutient la corniche.

MODIQUE, adj. Médiocre, de peu de valeur.

MODIQUEMENT, adv. M. s.

MODULATION, s. f. Suite de tons qui forment un chant.

MODULE, s. m. Arch. Mesure qu'on prend pour régler les proportions d'un ordre d'architecture; ordinairement c'est le diamètre de la colonne. Diamètre d'une médaille.

MODULER, v. a. et n. Mus. Former un chant suivant les règles de l'art.

MOELLE, sub. f. Substance douce, molle et grasse contenue dans la concavité des os. Le dedans des rameaux de certains végétaux, comme le sureau, le figuier, etc.

MOELLEUSEMENT, adv. Au fig. D'une manière moelleuse.

MOELLEUX, EUSE, adj. Plein de moelle, qui tient de la nature de la moelle. Fig. *Discours moelleux*, rempli d'idées saines et qui flattent. *Voix moelleuse*, pleine et douce. *Etoffe moelleuse*, qui a du corps, et qui est douce à la main.

MOELLEUX, s. m. Peint. Douceur dans les contours. *Moelleux dans la couleur, dans la touche.*

MOELLON, s. m. Pierre à bâtir qui sert de remplissage dans les murs de pierre de taille.

MOEUF, s. m. Gram. *Voy.* MODE.

MOEURS, s. f. pl. Habitude du bien ou du mal dans la conduite de la vie. Inclinations, coutumes, lois d'une nation. Caractères des personnages d'une pièce de théâtre ou d'un tableau. Naturel des animaux.

MOFETTE. *V.* MOUFETTE.

MOHATRA, adj. m. (*Contrat* ou *Marché*) Usuraire, par lequel on rachète comptant, mais à vil prix, ce qu'on vient de vendre très-cher à crédit.

MOI, s. m. pron. de la première pers., dont *nous* est le pl. *Pour moi. Quant à moi*, pour ce qui me concerne. *Se tenir sur son quant à moi*, prendre un air fier ou réservé.

MOIGNON, s. m. Ce qui reste d'un bras, d'une jambe, d'une cuisse coupés.

MOINAILLE, s. f. t. de mépr. Les moines en général.

MOINDRE, adj. Comparatif de petit. Moins grand, moins bon, etc. Avec l'article il marque un superlatif : *C'est le moindre de tous.* Avec l'article et la négative il signifie aucun : *Je n'en ai pas la moindre connoissance.*

MOINE, s. m. Religieux qui vit séparé du monde. Caisse doublée de fer-blanc, où l'on suspend un réchaud pour chauffer un lit.

MOINEAU, s. m. Petit oiseau gris. Bastion dont la pointe fait un angle obtus. Adj. m. *Cheval moineau*, à qui l'on a coupé les oreilles.

MOINERIE, s. f. Tous les moines. Leur caractère d'esprit. (Ce mot et les deux suiv. sont t. de mépris.)

MOINESSE, s. f. Religieuse.

MOINILLON, sub. m. Petit moine.

MOINS, adv. de comparaison.

Qui est opposé à *Plus*. L'article *le* en fait un sub. et un superlatif: *Le moins qui lui puisse arriver*, etc. Loc. adv. : *A moins de. A moins que. En moins de rien*. Au pal. *Sur et tant moins*, en déduction de, etc.

MOIRE, s. f. Etoffe de soie sur laquelle la calandre a fait des ondulations.

MOIRER, v. a. Donner à une étoffe les ondulations de la moire.

MOIS, s. m. Douzième partie de l'année. *Payer le mois*, le prix convenu pour un mois. Méd. Au pl. Les règles d'une femme.

MOISE, s. f. Charp. Pièce de bois qui sert à en lier d'autres.

MOISIR, v. pron. Se couvrir d'une certaine mousse qui annonce un commencement de corruption. Ppe. *Moisi, ie*. Altéré par cette mousse. Il est aussi subs. : *Otez le moisi*.

MOISISSURE, s. f. Altération d'une chose moisie.

MOISSINE, s. f. Faisceau de branches de vignes avec les grappes qui y pendent.

MOISSON, s. f. Récolte de grains. Le temps de la moisson. Au fig. Ce qu'on recueille de gloire, etc.

MOISSONNER, v. a. Faire la moisson. Se prend aussi fig. *La mort moissonne. On moissonne des lauriers*, etc.

MOISSONNEUR, EUSE, s. Qui moissonne.

MOITE, adj. Un peu humide.

MOITEUR, s. f. Humidité légère.

MOITIÉ, s. f. Partie d'un tout divisé en deux parties égales. Fam. Femme à l'égard de son mari. *Etre de moitié*, partager la perte et le gain. Adv. *Pain moitié seigle, moitié froment. A moitié*, à demi, en partie.

MOKA, s. m. Café qui vient de *Moka*, ville d'Arabie.

MOLAIRE, adj. Qualification des grosses dents situées à la partie postérieure de la mâchoire, qui servent à broyer les alimens.

MOLDAVIQUE *ou* MÉLISSE DES CANARIES, s. f. Plante qui tient beaucoup de la mélisse ordinaire.

MÔLE, s. m. Jetée de pierres à l'entrée d'un port pour le rendre meilleur, etc. S. f. Masse de chair informe et inanimée dont les femmes accouchent quelquefois.

MOLÉCULE, s. f. Petite partie d'un corps.

MOLESTER, v. a. Chagriner, tourmenter.

MOLETTE, s. f. Partie de l'éperon, en forme d'étoile, avec laquelle on pique le cheval. Tumeur molle à la jambe des chevaux. Cône de marbre qui sert aux peintres à broyer leurs couleurs.

MOLINISME, s. m. Opinion de Molina sur la grâce.

MOLINISTE, s. m. Sectateur de cette doctrine.

MOLLASSE, adj Qui est désagréablement mou au toucher.

MOLLEMENT, adv. Avec mollesse. Etre assis ou couché sur quelque chose de doux. Fig. Sans énergie, sans vigueur. *Agir mollement dans une affaire*.

MOLLESSE, s. f. Qualité de ce qui est mou. Fig. Manque de fermeté dans le caractère. Excès d'indulgence, de délicatesse. Peint. — *des chairs*, imitation vraie de la flexibilité des chairs.

MOLLET, ETTE, adj. Doux au toucher. *Pain mollet*, pain blanc et léger.

MOLLET, s. m. Petite frange qu'on met aux lits ou aux siéges. Le gras de la jambe.

MOLLETON, s. m. Etoffe de laine très-douce.

MOLLIÈRE, sub. f. et adj. Terres grasses et marécageuses où les voitures sont en danger d'enfoncer.

MOLLIFIER, v. act. Méd. Rendre mou et fluide.

MOLLIR, v. n. Devenir mou. Manquer de force, céder trop aisément.

MOLLUSQUES, s. m. plur. Hist. nat. Classe d'animaux mous, tels que la *seiche*, le *limaçon*, l'*huître*.

MOLUQUE, s. f. Bot. Espèce de mélisse des îles Moluques.

MOLY, s. m. Plante à laquelle les anciens attribuoient des vertus merveilleuses. Espèce d'ail.

MOLYBDATE, s. m. Chim. Sels formés par la combinaison de l'acide molybdique avec différentes bases.

MOLYBDÈNE, s. m. Demi-métal récemment découvert, dont le régule est composé de petits grains arrondis, de couleur grisâtre.

MOLYBDIQUE, adj. (*Acide*) Dont le molybdène est la base.

MOMENT, s. m. Petite partie du temps. Mécan. Produit d'une puissance par le bras du levier suivant lequel elle agit. *A tout moment* ou *à tous momens*, continuellement.

MOMENTANÉE, adj. (Deux *e* au m. comme au f.) Qui ne dure qu'un moment.

MOMENTANÉMENT, adv. Pour un moment.

MOMERIE, s. f. Autrefois mascarade. Affectation ridicule d'un sentiment qu'on n'a pas. Choses concertées pour faire rire, etc.

MOMIE, s. f. Corps embaumé par les anciens Egyptiens, et qu'on retrouve dans les sépulcres d'Egypte.

MOMON, s. m. Défi au jeu des dés porté par des masques. T. de lansquenet et d'autres jeux de cartes.

MON, MA, adj. pronom. et possessif.

MONACAL, ALE, adj. Appartenant au régime des moines.

MONACALEMENT, adver. D'une manière monacale.

MONACHISME, s. m. (On pron. *kisme*.) Etat des moines.

MONADE, s. f. Etre simple et sans parties, dont Leibnitz prétend que les corps sont composés.

MONARCHIE, s. f. Etat gouverné suivant les lois par un seul chef.

MONARCHIQUE, adj. Qui appartient à la monarchie.

MONARCHIQUEMENT, adv. M. s.

MONARCHISTE, s. m. Partisan de la monarchie.

MONARQUE, s. m. Qui a seul l'autorité souveraine dans un grand Etat.

MONASTÈRE, s. m. Couvent.

MONASTIQUE, adject. Qui concerne la vie des moines.

MONAUT, adj. Qui n'a qu'une oreille. *Chien, chat monaut.*

MONCEAU, s. m. Amas fait en forme de petit mont.

MONDAIN, AINE, s. et adj. t. de spiritual. Qui sent trop le monde, qui en aime trop les vanités.

MONDAINEMENT, adv. A la manière des gens du monde.

MONDANITÉ, s. f. Vanité mondaine.

MONDE, s. m. L'univers. Le globe terrestre. La totalité, la plupart des hommes. Gens, personnes. La société dans laquelle on a à vivre. t. de spirit. Mœurs corrompues du siècle. Les domestiques de quelqu'un, ceux qui sont sous ses ordres, etc. *L'autre monde*, la vie future. *Venir au monde* et *en sortir*, naître, mourir. *Savoir son monde*, bien connoître et suivre la manière de vivre en société.

MONDER, v. a. Nettoyer. Ppe. *Mondé, ée. Orge mondé*, dégagé de sa pellicule, etc.

MONDIFICATIF, IVE, adj. Méd. Détersif.

MONDIFIER, ver. a. Méd. Nettoyer une plaie.

MONÉTAIRE, s. m. Se dit de ceux qui fabriquoient les anciennes monnoies, les médailles. Adj. dans ces loc. : *Atelier monétaire. Système monétaire*, etc.

MONIALE, s. f. Pal. Religieuse.

MONITEUR, s. m. Qui donne des avis. Titre d'un journal.

MONITION, s. f. Avertissement juridique avant l'excommunication.

MONITOIRE, s. m. et adj. Lettre d'un juge d'église, pour obliger ceux qui ont connoissance d'un fait à venir le révéler.

MONITORIAL, ALE, adj. *Lettre monitoriale*, en forme de monitoire.

MONNOIE, s. f. (On pron. *aie.*) Pièce de métal marquée au coin du Souverain, et servant au commerce. Menues espèces. Lieu où l'on fabrique la monnoie.

MONNOYAGE, s. m. Fabrication de la monnoie.

MONNOYER, v. a. Faire de la monnoie. Lui donner l'empreinte.

MONNOYEUR, sub. m. Ouvrier qui travaille à la fabrication des monnoies.

MONOCLE, s. m. Lunettes à un seul verre qui ne servent que pour un œil.

MONOCORDE, s. m. Instrument sur lequel il y a une seule corde tendue pour connoître les différens intervalles des tons.

MONOCULE, s. m. Chir. Bandage pour la fistule lacrymale.

MONOGRAMME, sub. m. Chiffre composé de quelques lettres, ou même de toutes les lettres d'un nom, comme étoient les signatures de nos anciens Rois.

MONOLOGUE, s. m. Scène d'une pièce de théâtre où un acteur parle seul.

MONÔME, sub. m. Quantité algebrique qui n'a qu'un terme.

MONOPÉTALE, adj. Bot. Se dit des fleurs qui n'ont qu'un seul pétale ou qu'une feuille.

MONOPODE, s. m. Table à manger qui ne porte que sur un pied.

MONOPOLE, s. m. Vente par un seul des marchandises dont le commerce devroit être libre. Droit onéreux sur les marchandises. Convention inique entre des marchands pour vendre plus cher une marchandise.

MONOPOLEUR, s. m. Qui fait le monopole. Le peuple appelle ainsi les commis à la levée des droits.

MONOPTÈRE, s. m. Temple rond des anciens, sans murailles, et dont la couverture n'étoit soutenue que par des colonnes.

MONOSYLLABE, sub. m. et adj. Qui n'est que d'une syllabe.

MONOSYLLABIQUE, adj. Vers dont tous les mots sont des monosyllabes.

MONOTONE, adj. Qui est toujours sur le même ton.

MONOTONIE, s. f. Uniformité ennuyeuse de ton dans le discours, dans la musique. Fig. Se dit du style trop uniforme d'un ouvrage.

MONS, s. m. (Le *s* sonne.) Abréviation fam. et ironique du mot *Monsieur*.

MONSEIGNEUR, s. m. (Au plur. *Messeigneurs* ou *Nosseigneurs.*) Titre d'honneur donné aux personnes d'une dignité éminente.

MONSEIGNEURISER, v. a. Donner le titre de Monseigneur.

MONSIEUR, s. m. (Au pl. *Messieurs.*) Titre de simple civilité donné aux hommes à qui l'on parle ou à qui l'on écrit. On nommoit absolument *Monsieur* l'aîné des frères du Roi de France. Pop. *Faire le monsieur*, l'homme de conséquence.

MONSTRE, sub. m. Animal dont la conformation est contraire à l'ordre de la nature. Fig. Ce qui est très-laid. Personne cruelle et dénaturée. Fam. Poisson très-grand.

MONSTRUEUSEMENT, adv. Excessivement.

MONSTRUEUX, EUSE, adj. Qui tient du monstre. Prodigieux.

MONSTRUOSITÉ, s. f. Vice de ce qui est monstrueux. Ce qui est contre les règles de la nature et des bonnes mœurs.

MONT, sub. m. Montagne. Poét. *Le double mont*, le Parnasse. *Mont-de-piété*, lieu où l'on prête sur nantissement, à foible intérêt.

MONTAGE, s. m. Action de monter. Salaire de celui qui a monté quelque chose en haut.

MONTAGNARD, ARDE, s. et adj. Qui habite les montagnes.

MONTAGNE, s. f. Masse de terre ou de roche fort élevée au-dessus du reste de la surface de la terre.

MONTAGNEUX, EUSE, adj. Où il y a beaucoup de montagnes.

MONTANT, s. m. Pièce de bois ou de fer, posée de haut en bas, en certains ouvrages de menuiserie, etc. Total d'un compte. Parlant du vin, sève et vigueur.

MONTANT, ANTE, adj. Qui monte. *Marée montante. Garde montante.*

MONTE, s. f. Accouplement des chevaux et des cavales. Temps de cet accouplement.

MONTÉE, s. f. Petit escalier. Marche, degré. Lieu qui va en montant. L'action de monter. *La montée me fatigue.*

MONTER, v. n. Se transporter dans un lieu plus haut. S'élever, en parlant de l'air, de l'eau, etc. Hausser de prix, croître en valeur. Passer à un grade supérieur. S'accroître. Fig. — *en chaire*, prêcher. — *sur mer*, s'embarquer. — *sur le Parnasse*, faire des vers. — *aux nues*, s'emporter subitement de colère. V. pron. *La dépense monte* ou *se monte à*. V. a. *Monter l'escalier. Monter un cheval*, s'y asseoir. Transporter ou faire transporter quelque chose en haut : *Montez ce meuble au grenier.* — *la tête à quelqu'un*, lui inspirer fortement une résolution. — *une montre*, en bander les ressorts. — *un diamant*, le mettre en œuvre, etc. Ppe. *Monté, ée.* Plusieurs acceptions : *Cavalier bien monté. Vaisseau monté de 50 canons. Monté sur un ton plaisant*, etc.

MONTICULE, sub. m. Petite montagne. Elévation de terrain ou naturelle ou factice.

MONT-JOIE, s. f. Autrefois monceau de pierres jetées confusément les unes sur les autres comme signe de victoire. Marque du chemin, etc. S. m. Titre du premier Roi d'armes de France. L'ancien cri de guerre des François étoit *Mont-Joie Saint-Denis.*

MONTOIR, sub. m. Grosse pierre ou gros billot de bois dont on se sert pour monter plus aisément à cheval. *Le côté gauche du cheval est le côté du montoir. Le pied du montoir. Cheval doux au montoir*, etc.

MONTRE, s. f. Echantillon offert pour faire juger du reste. Ce qu'un marchand étale devant sa boutique. Lieu où les maquignons font voir leurs chevaux à vendre. Apparence. Au fig. Etalage d'esprit, d'érudition. Petite horloge à boîte d'or ou d'argent, qui se porte ordinairement dans la poche.

MONTRER, v. a. Indiquer, faire voir. Faire paroître. Enseigner l'*italien*, *à écrire*, etc. ; et neutral. *Ce maître montre bien.* — *les talons*, s'enfuir. Est aussi pron. *Se montrer*, faire ce

qu'il faut dans l'occasion. Loc. prov. *Montrer la corde*, laisser voir sa ruse, le mauvais état de ses affaires, etc. Ppe. *Montré, ée*. On dit d'une personne qui danse et chante bien qu'*elle a été bien montrée*, pour dire qu'elle a eu de bons maîtres.

MONTUEUX, EUSE, adj. Ne se dit que d'un pays où le sol est coupé par des hauteurs fréquentes.

MONTURE, s. f. Bête sur laquelle on monte pour aller d'un lieu à un autre. Bois sur lequel sont montés le canon et la platine d'un fusil, etc. Travail d'un ouvrier qui a monté un ouvrage.

MONUMENT, s. m. Marque publique pour transmettre à la postérité la mémoire d'un homme ou d'une action célèbre. La prose soutenue et la poésie donnent ce nom aux tombeaux.

MOQUER, v. pron. Se railler, plaisanter de. Mépriser, braver. Ne dire, ne faire pas sérieusement.

MOQUERIE, s. f. Parole ou action par laquelle on se moque. Chose absurde, impertinente.

MOQUETTE, s. f. Etoffe de laine dont le tissu est en façon de velours.

MOQUEUR, EUSE, sub. et adj. Qui se moque.

MORAILLES, s. f. pl. Sorte de tenailles pour serrer le nez d'un cheval.

MORAILLON, s. m. Pièce de fer attachée au couvercle d'un coffre, etc.; il porte un anneau qui entre dans la serrure, et dans lequel passe le pène.

MORAINES, s. f. plur. Vers survenus au fondement des chevaux qui ont pris le vert.

MORAL, ALE, adj. Qui regarde les mœurs. *Vertus morales*, par opposition à *Vertus chrétiennes*. *Certitude morale*, fondée sur de fortes probabilités. S. m. *Le physique et le moral.*

MORALE, s. f. Science des mœurs. Traité de morale.

MORALEMENT, adv. Suivant les seules lumières de la raison. Vraisemblablement.

MORALISER, v. n. Faire des réflexions morales.

MORALISEUR, s. m. Fam. Qui affecte de parler morale.

MORALISTE, s. m. Ecrivain qui traite des mœurs.

MORALITÉ, s. f. Réflexion morale. Sens moral d'une fable. On emploie ce mot depuis peu de temps pour exprimer le caractère moral d'une personne; mais il n'a pas encore, en ce sens, la sanction des bons écrivains.

MORBIDE, adj. et MORBIDESSE, s. f. Sont des termes de peinture pris de l'italien, pour exprimer le moelleux des figures d'un tableau.

MORBIFIQUE, adj. Qui cause la maladie.

MORCEAU, sub. m. Partie d'une chose bonne à manger. Au fig. *Morceau d'étoffe, de terre*, etc. T. d'arts. Pièce entière qui ne fait pas partie d'un tout. *Ce tableau, cette élégie, cet édifice est un beau morceau.*

MORCELER, v. a. Diviser par morceaux.

MORDACHE, s. f. Tenailles pour remuer le gros bois dans le feu.

MORDACITÉ, s. f. Qualité corrosive. Médisance aigre et piquante.

MORDANT, ANTE, adj. Qui mord. Au phys. et au moral. S. m. Vernis qui sert à retenir l'or en feuilles sur le cuivre. Acide qui fixe la couleur sur la toile.

MORDICANT, ANTE, adj. Âcre, picotant, corrosif. Fam. Qui aime à railler amèrement. *Humeur, discours, trait*, etc.

MORDICUS, adv. (lat.) Avec ténacité.

MORDIENNE, expres. adv-

et fam. Sans façon, sans finesse, avec sincérité.

MORDILLER, v. a. (Mouillez les *l*.) Mordre légèrement et à plusieurs reprises.

MORDORÉ, ÉE, adj. Couleur brune mêlée de rouge.

MORDRE, v. a. *Mordant. Je mords, tu mords, il mord; nous mordons,* etc. *Je mordis*, etc. Serrer avec les dents; se dit aussi des oiseaux, des insectes, et même des instrumens, des liqueurs qui rongent. Poét. *Mordre la poussière*, être tué dans un combat. Beaucoup de locut. fam : *Il s'en mordra les doigts*, pour, il s'en repentira. *Mordre à la grappe, à l'hameçon*, se laisser prendre à. V. n. Il a les mêmes sens que l'actif: — *dans du pain*. Fig. Critiquer, médire. Ppe. *Mordu, ue.*

MORE, s. m. Habitant des Etats barbaresques. *Traiter de Turc à More*, à la grande riguenr. *Gris de more*, gris tirant sur le noir.

MOREAU, adj. m. *(Cheval)* Très-noir.

MORELLE, s. f. Plante commune qui porte des baies noires et narcotiques.

MORESQUE, adj. Qui a rapport aux coutumes des Mores. S. f. Danse à la manière des Mores. Peinture de feuillages faits de caprice.

MORFIL, sub. m. Parties d'acier presque imperceptibles, qui restent au tranchant d'un rasoir, etc. passé sur la meule. *V.* MARFIL.

MORFONDRE, v. a. Causer un froid qui pénètre. V. pron. Se refroidir. Fig. Perdre du temps à attendre.

MORFONDURE, s. f. Maladie des chevaux qui ont été saisis de froid après avoir eu chaud.

MORGELINE, s. f. Plante humectante et fortifiante, dont la médecine fait grand usage.

MORGUE, s. f. Contenance grave et un peu fière. Endroit à l'entrée d'une prison où le geôlier examine ceux qu'il écroue. Lieu où l'on expose les corps de ceux qu'on a trouvés morts dans des endroits publics.

MORGUER, verb. a. Braver quelqu'un d'un air fier et menaçant.

MORIBOND, ONDE, adj. Qui va mourir.

MORICAUD, AUDE, s. et adj. Qui a le teint de couleur brune.

MORIGÉNER, v. a. Former les mœurs. Corriger, remettre dans le devoir.

MORILLE, s. f. Genre de champignons.

MORILLON, s. m. Sorte de raisin noir. Au pl. Eméraudes brutes qui se vendent au marc.

MORINE, s. f. Plante céphalique et stomachale, originaire de Perse.

MORION, s. m. Armure de tête plus légère que le casque. Ancienne punition militaire.

MORNE, adj. Triste, sombre. S. m. En Amérique, petites montagnes isolées.

MORNÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des animaux sans dents, bec, langues, griffes et queue. t. de chev. Armes dont le fer était émoussé.

MORNIFLE, s. f. Coup de main sur le visage. Pop.

MOROSE, adj. Chagrin, bizarre.

MOROSITÉ, sub. fém. Caractère d'un homme habituellement sombre et chagrin.

MORPION, sub. m. Vermine qui s'attache aux endroits du corps où il y a du poil.

MORS, s. m. Partie de la bride qui se place dans la bouche du cheval. *Prendre le mors aux dents*, se dit d'un cheval qui s'emporte; au fig., d'un jeune homme qui sort de la paresse, et se porte avec ardeur vers le bien.

MORSURE, s. f. Plaie, meurtrissure, marque faite en mordant.

MORT, s. f. Fin, cessation de la vie. Fig. Grande peine ou douleur. Ce qui détruit le commerce, l'industrie, etc. — *civile*, privation des droits de la société. — *aux rats*, drogue pour les détruire. *Mettre à mort*, faire mourir.

MORTADELLE, s. f. Gros saucisson d'Italie.

MORTAILLABLE, adj. Se dit des serfs dont le seigneur hérite.

MORTAISE, s. f. Entaillure dans une pièce de bois, pour lui en accoler une autre.

MORTALITÉ, s. f. Condition de ce qui est sujet à la mort. Perte de quantité d'hommes ou d'animaux qu'emporte une même maladie.

MORTE-EAU, sub. f. Basse marée entre la pleine et la nouvelle lune.

MORTEL, ELLE, adj. Qui cause la mort. Sujet à la mort. Excessif, très-ennuyeux. S. pl. *Les mortels*, hommes ; et même au singulier avec une épithète ou un article.

MORTELLEMENT, adv. Excessivement.

MORT-GAGE, s. m. t. de jurisp. Gage dont on laisse jouir le créancier engagiste, sans que les fruits dont il jouit soient imputés sur la dette.

MORTE-SAISON, s. f. Temps où l'artisan est sans ouvrage.

MORTIER, s. m. Mélange de terre, de sable ou de ciment avec de l'eau ou de la chaux éteinte dans l'eau. Vase pour piler. Pièces d'artillerie pour lancer des bombes. Sorte de bonnet rond des présidens des parlemens.

MORTIFÈRE, adj. t. dld. Qui cause la mort.

MORTIFIANT, ANTE adj. Qui afflige et humilie.

MORTIFICATION, s. f. Action de mortifier son corps, ses sens. Chagrin et honte qu'on reçoit d'une réprimande. Chir. État des chairs prêtes à se gangrener.

MORTIFIER, v. a. Faire que la viande devienne plus tendre. Fig. Affliger son corps par des macérations. Il est aussi pron. Fig. Chagriner, humilier par une réprimande, un refus.

MORT-NÉ, adj. (*Enfant, animal.*) Sorti mort du ventre de sa mère.

MORTOISE, s. f. *V.* MORTAISE.

MORTUAIRE, adj. Appartenant au service funèbre, à la sépulture.

MORUE, s. f. Poisson de mer très-connu, et qui se pêche au banc de Terre-Neuve.

MORVE, sub. f. Humeur visqueuse qui sort des narines. Maladie contagieuse des chevaux.

MORVEAU, s. m. Morve plus épaisse.

MORVEUX, EUSE, adject. Qui a la morve. Sub. t. fam. et de dédain donné à un enfant qui ennuie et fait l'entendu : *Petit morveux*, *Petite morveuse*.

MOSAÏQUE, adj. Qui vient de Moïse. *Loi mosaïque*. Subst. f. Ouvrage de rapport qui représente des figures, etc. par le moyen de pierres, de marbres ou de morceaux d'émail de différentes couleurs.

MOSCATELINE *ou* HERBE MUSQUÉE, s. f. Petite plante qui a une odeur de musc.

MOSQUÉE, s. f. Lieu où les Mahométans s'assemblent pour prier.

MOT, s. m. Parole, terme, diction. Le nom, par opposition à la chose. Ce qu'on dit ou qu'on écrit brièvement. Sentence, parole remarquable. t. de guerre. Mot donné par le commandant

pour qu'en puisse se reconnoître. Paroles d'une devise. Le prix de quelque chose. *Bon mot*, trait ingénieux. *Se donner le mot*, être d'intelligence. *Prendre au mot*, accepter. *Mot à mot*, sans aucun changement. *En un mot*, enfin.

MOTELLE *ou* **MOTEILLE**, s. f. Petit poisson d'eau douce bon en friture.

MOTET, s. m. Psaume ou paroles de dévotion mises en musique.

MOTEUR, TRICE, s. Qui imprime le mouvement. Qui fait agir. Le fém. est presque toujours adj. *Force motrice*, etc.

MOTIF, s. m. Ce qui meut et porte à faire une chose.

MOTION, s. f. t. did. Mouvement. Proposition faite dans une assemblée; en ce sens il est reçu, ainsi que les deux suivans.

MOTIONNER, v. n. Faire une motion.

MOTIONNEUR, s. m. Faiseur de motions.

MOTIVER, v. a. Rapporter les motifs d'un avis, d'un arrêt.

MOTTE, s. f. Petit morceau de terre détaché avec la bêche, etc. Terre qui tient aux racines d'un arbre qu'on lève ou qu'on arrache. Butte. Eminence faite de main d'homme. — *à brûler*, tan qui ne peut plus servir à tanner, et dont on fait de petites masses rondes.

MOTTER, v. pron. Se dit de la perdrix qui se cache derrière des mottes de terre.

MOTUS, t. fam. Pour avertir de ne rien dire.

MOU, s. m. Poumon de veau ou d'agneau.

MOU, MOLLE, adj. Qui cède aisément au toucher. Fig. Qui a peu de vigueur. Indolent. Phys. et mor.

MOUCHARD, s. m. Espion de police.

MOUCHE, s. f. Sorte de petit insecte ailé. Petit morceau de taffetas noir que les dames se placent sur le visage. Même chose que mouchard. Fig. *Prendre la mouche*, se piquer mal à propos. *Fine mouche*, homme fin et rusé.

MOUCHER, v. a. et pron. Presser les narines pour en faire sortir les superfluités. Oter le bout du lumignon d'une chandelle, d'une bougie. Espionner.

MOUCHEROLLE, s. f. Petit oiseau qui se plaît dans les buissons, et se nourrit de mouches.

MOUCHERON, s. m. Petite mouche. Le bout de la mèche d'une bougie qui brûle.

MOUCHETER, v. a. Faire de petits trous ou de petites marques rondes sur une étoffe de soie.

MOUCHETTES, s. f. pl. Instrument pour moucher les chandelles.

MOUCHETURE, s. f. Ornement ajouté à une étoffe qu'on mouchète.

MOUCHEUR, s. m. Celui qui mouche les chandelles au théâtre.

MOUCHOIR, s. m. Linge pour se moucher. — *de cou*, linge dont les femmes se couvrent le cou et la gorge.

MOUCHURE, s. f. Ce qu'on retranche d'une chandelle qu'on mouche.

MOUDRE, v. a. *Moulant. Je mouds; nous moulons. Je moulus. Je moudrai.* Broyer. Mettre en poudre avec la meule. Il est aussi v. n. *Le moulin ne moud plus.* Ppe. *Moulu, ue. Or moulu.*

MOUE, s. f. Grimace qu'on fait en allongeant les deux lèvres par mécontentement ou par dérision. *Faire la moue*, avoir de l'humeur.

MOUÉE, s. f. t. de chasse. Mélange de sang de cerf, de lait et de pain qu'on donne aux chiens à la curée.

MOUETTE, s. f. Oiseau de mer.

MOUFETTE *ou* **MOFETTE**,

s. f. Exhalaison très-dangereuse qui s'élève dans les souterrains des mines.

MOUFLARD, ARDE, s. Fam. Qui a le visage gros et rebondi.

MOUFLE, s. f. Mitaine. V. m.

MOUFLE, s. m. Assemblage de poulies qui multiplient la force mouvante. Chim. Vaisseau pour exposer des corps à l'action du feu, sans que la flamme y touche.

MOUILLAGE, s. m. Fond propre pour jeter l'ancre.

MOUILLE-BOUCHE, s. f. Espèce de poire qui a beaucoup d'eau.

MOUILLER, v. a. Tremper, humecter. Gram. Prononcer mollement les *ll*, comme dans *Bataille*. Mar. Jeter l'ancre.

MOUILLETTE, s. f. Morceau de pain long et mince, pour manger les œufs à la coque.

MOUILLOIR, s. m. Petit vase dont se servent les fileuses pour mouiller le bout de leurs doigts.

MOUILLURE, s. f. Action de mouiller. Etat de ce qui est mouillé.

MOULAGE, s. m. Action de mouler du bois.

MOULE, s. m. Matière creusée de manière à donner une forme précise à la cire, au plomb, etc. qu'on y verse tout fondus ou liquides. Fig. Modèle. S. f. Coquillage bivalve oblong.

MOULER, v. a. Jeter en moule. — *une statue*, y apporter du stuc, du plâtre pour en recevoir l'empreinte. — *une voie de bois*, la mesurer, la ranger entre les membrures. *Se mouler sur quelqu'un*, fam., le prendre pour modèle. Ppe. *Moulé, ée. Lettre moulée*, qui imite l'imprimé.

MOULEUR DE BOIS, s. m. Officier qui visite et moule le bois qu'on vend.

MOULIN, s. m. Machine à moudre, à broyer, à fouler, etc. Fam. *Jeter son bonnet par-dessus les moulins*, braver les bienséances.

MOULINAGE, s. m. Façon qu'on donne à la soie en la faisant passer au moulin.

MOULINÉ, ÉE, adj. Se dit du bois gâté par les vers.

MOULINET, s. m. Autrefois petit moulin. Tourniquet pour tirer ou enlever des fardeaux. Machine pour travailler à la monnoie. *Faire le moulinet avec une épée, un bâton*, les manier en rond autour de soi, avec assez de vitesse pour parer les coups portés à la fois par plusieurs personnes.

MOULINIER, s. m. Ouvrier qui met sur le moulin la soie des bobines.

MOULT, adv. V. m. Beaucoup, en grande quantité.

MOULURE, s. f. Arch. Espèce d'ornement simple et uni.

MOURANT, ANTE, s. et adj. Qui se meurt. Plein de langueur et d'amour, en parlant des yeux.

MOURIR, v. n. *Mourant. Je meurs, tu meurs, il meurt; nous mourons, vous mourez, ils meurent. Je mourois. Je mourus. Je suis mort. Je mourrai. Que je meure, que nous mourions, que vous mouriez, qu'ils meurent.* Cesser de vivre ou d'être. Loc. fam. — *de chaud, de honte, d'amour, d'impatience.* Fig. *Sa gloire, ses ouvrages ne mourront jamais.* Se dit des choses dont le mouvement finit peu à peu. — *civilement*, être privé des droits de la société. Il est aussi pron. *Cet homme se meurt. Le feu se meurt*, etc. Ppe. *Mort, te. Saison morte*, où les ouvriers ont peu d'ouvrage. *Argent mort*, etc. Ce ppe. se prend aussi subst. *Le mort. La morte*, etc.

MOURON, s. m. Plante dont les serins aiment la graine. Sorte de lézard jaune, tacheté de noir.

MOUSQUET, s. m. Ancienne arme à feu qu'on tiroit par la

moyen d'une mèche allumée, mise sur le serpentin. *Porter le mousquet*, fam., être simple soldat.

MOUSQUETADE, s. f. Coup de mousquet. Plusieurs coups tirés à la fois.

MOUSQUETAIRE, s. m. Autrefois soldat à pied qui portoit le mousquet; depuis, celui qui servoit dans une des compagnies à cheval de la maison du Roi, appelées *les Mousquetaires*.

MOUSQUETERIE, s. f. Décharge simultanée de mousquets ou de fusils.

MOUSQUETON, s. m. Espèce de fusil dont le canon est plus court qu'à l'ordinaire, et qui a le calibre gros comme celui d'un mousquet.

MOUSSAU, adj. m. N'a que ce sens : *Pain moussau*, fait de farine de gruau.

MOUSSE, s. f. Famille de plantes rampantes, qui naissent sur les pierres, l'écorce des arbres, les toits, etc. Ecume agréable qui se forme sur le vin, le chocolat, etc. S. m. Petit garçon servant dans l'équipage d'un vaisseau.

MOUSSELINE, s. f. Toile de coton très-fine et très-claire.

MOUSSER, v. n. Se dit des liqueurs sur lesquelles il se fait de la mousse.

MOUSSERON, s. m. Petit champignon.

MOUSSEUX, EUSE, adj. Qui mousse.

MOUSSOIR, s. m. Cylindre de bois pour délayer la pâte. Instrument de bois pour faire mousser le chocolat.

MOUSSON, s. m. Saison où soufflent certains vents réglés et périodiques de la mer des Indes, nommée aussi *Moussons*.

MOUSSU, UE, adj. Couvert de mousse.

MOUSTACHE, s. f. Barbe qu'on laisse au-dessus de la lèvre supérieure. Longs poils que quelques animaux ont autour de la gueule.

MOUSTIQUE, s. f. Petit insecte d'Afrique et d'Amérique, dont la piqûre est très-douloureuse, et laisse sur la peau une tache semblable à celle du pourpre.

MOÛT, s. m. Vin doux qui n'a point encore bouilli.

MOUTARDE, s. f. Graine de sénevé réduite en poudre. Cette même poudre délayée avec du moût, du bouillon, du vinaigre, etc. Loc. prov. : *S'amuser à la moutarde*, à des riens. *La moutarde lui monte au nez*, il se fâche. — *après dîner*, chose qui vient quand on n'en a plus besoin.

MOUTARDIER, s. m. Petit vase à mettre de la moutarde. Celui qui la fait et la vend.

MOUTIER, s. m. Eglise, monastère. V. m.

MOUTON, s. m. t. génér. qui comprend les brebis, les béliers, les agneaux même; plus particulièrement les mâles châtrés qu'on engraisse. Peau et viande de mouton préparée. Gros billot de bois, armé de fer, pour enfoncer les pieux. Au pl. Quatre piliers du train d'un carrosse, qui soutiennent les soupentes. Vagues blanchissantes.

MOUTONNER, v. a. Rendre frisé et annelé comme la laine d'un mouton. Plus us. au ppe. *Perruque* ou *tête bien moutonnée*. V. n. Se dit des eaux qui commencent à s'agiter et à blanchir.

MOUTONNIER, IÈRE, adj. Fam. Qui tient du caractère imitateur des moutons.

MOUTURE, s. f. Action de moudre le blé. Salaire du meunier. Mélange de froment, de seigle et d'orge, par tiers. Loc. prov. : *Tirer d'un sac deux moutures*, se faire payer deux fois la même chose.

MOUVANCE, s. f. Pal. Dépendance d'un fief à l'égard d'un autre.

MOUVANT, ANTE, adj. Qui a la puissance de mouvoir. *Terre mouvante. Sable mouvant,* qui cède aisément. Pal. Fief qui relève. de *Tableau mouvant,* dont les figures se meuvent par une mécanique cachée.

MOUVEMENT, s. m. Transport d'un corps d'un lieu dans un autre. Passion, affectation de l'âme. Marches d'une armée. Mus. Manière de battre la mesure. Ressort d'une horloge. Rhét. Figures propres à exciter les grandes passions. Fermentation dans les esprits. Disposition à la révolte.

MOUVER, v. a. Jardin. Donner une sorte de labour à la terre d'un pot, d'une caisse.

MOUVOIR, v. a. *Mouvant. Je meus; nous mouvons, vous mouvez, ils meuvent. Je mouvois. Je mus. Je mouvrai. Que je meuve; que nous mouvions,* etc. Remuer, faire changer de place. Au moral. Exciter, faire agir. Plusieurs des temps de ce v. ne sont que du style did. Son ppe. est *Mû, ue.*

MOXA, s. m. Substance dont la médecine fait un vésicatoire très-actif.

MOYEN, YENNE, adj. De médiocre grandeur. Qui est entre deux extrémités. Astr. *Temps moyen,* celui qui est calculé sur la supposition que le soleil se trouve toutes les vingt-quatre heures au même point du méridien.

MOYEN, s. m. Ce qui sert pour parvenir à une fin. Pouvoir de faire une chose. Pal. Raison employée pour la défense d'une cause. Plur. Richesses, commodités. Fig. Facultés naturelles.

MOYENNANT, prép. Au moyen de.

MOYENNEMENT, adv. Médiocrement. V. m.

MOYENNER, v. a. Procurer quelque chose par son entremise. V. m.

MOYER, v. a. Fendre avec la scie une pierre de taille, pour en faire des marches.

MOYEU, s. m. Partie du milieu de la roue où s'emboitent les rais. Espèce de prune. Jaune d'œuf; en ce dernier s. peu usité.

MOZARABE, s. m. Nom qu'on donne aux chrétiens d'Espagne venus des Maures et des Sarrasins, ainsi qu'à leurs rites: *Missel mozarabe* ou *mozarabique.*

MUABLE, adj. Sujet au changement.

MUANCE, s. f. Mus. Changement de note.

MUCILAGE, s. m. Matière crasse et visqueuse qui sort de certaines plantes ou herbes.

MUCILAGINEUX, EUSE, adj. Qui contient ou qui est de la nature du mucilage.

MUCOSITÉ, s. f. Humeur épaisse de la nature de la morve.

MUE, s. f. Changement de plumage dans les oiseaux, de peau dans les serpens, etc. Dépouilles d'un animal qui a mué. *Mue du cerf,* bois qu'il a mis bas. Temps où ces changemens arrivent. Lieu obscur où l'on tient la volaille pour l'engraisser.

MUER, v. n. Sens du subs. Se dit de plus de la voix des jeunes garçons, lorsqu'elle change.

MUET, ETTE, s. et adj. Qui ne peut parler. Qui ne parle point par honte, par crainte, par malice. Gram. Lettre qu'on ne prononce que peu ou point.

MUETTE, s. f. Maison bâtie dans une capitainerie de chasse, soit pour y garder les mues des cerfs, soit pour y mettre des oiseaux de fauconnerie en mue.

MUFLE, s. m. Extrémité du museau de quelques animaux.

Sculp. Ornement qui représente un mufle. La botanique a une plante qu'on nomme *Mufle de veau*, et dont la fleur est assez jolie.

MUFTI, s. m. Chef de la religion mahométane.

MUGE, s. m. Sorte de poisson de mer.

MUGIR, v. n. Crier; se dit des bœufs, et fig. des flots, des vents.

MUGISSANT, ANTE, adj. Qui mugit.

MUGISSEMENT, s. m. Cri, dans le s. du v.

MUGUET, subs. m. Plante qui porte au printemps de jolies fleurs blanches d'une odeur très-agréable. Fam. Galant auprès des dames. Recherché dans sa parure.

MUGUETER, v. a. Faire le muguet, le galant.

MUID, s. m. (Le *d* ne sonne pas.) Mesure de liquide, de grains, de plâtre, de charbon, etc. La futaille qui contient cette mesure.

MULÂTRE, s. et adj. Né d'un nègre et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une négresse.

MULCTER, v. a. Pal. Condamner à quelque peine.

MULE, s. f. Pantoufle du Pape. Chaussure sans quartier, à l'usage des femmes. Femelle de même nature que le mulet. Loc. prov. *Ferrer la mule*, profiter sur l'achat qu'on fait pour un autre. Pl. et fam. Sorte d'engelures aux talons.

MULET, s. m. Animal engendré d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse. Tout animal provenu de deux animaux de différente espèce, et qui n'engendre point. Sorte de poisson de mer.

MULETIER, s. m. Conducteur de mulets.

MULETTE, s. f. Gésier des oiseaux de proie.

MULOT, s. m. Espèce de rat des champs, qui fait son trou sous terre.

MULTIFLORE, adj. Bot. Dont les fleurs sont nombreuses. La botanique emploie souvent l'adv. *multi*, qui signifie *beaucoup*. Le mot auquel il se joint comme prénom détermine toujours la valeur de cette expression composée.

MULTINÔME, s. m. Alg. Grandeur exprimée par plusieurs termes que joignent les signes *plus* ou *moins*.

MULTIPLE, s. m. et adj. Arith. Se dit d'un nombre qui en contient plusieurs fois un autre exactement.

MULTIPLIABLE, adj. Nombre qu'on peut multiplier.

MULTIPLICANDE, s. m. Arith. Nombre à multiplier par un autre.

MULTIPLICATEUR, s. m. Nombre par lequel on en multiplie un autre.

MULTIPLICATION, . f. Augmentation en nombre. Règle d'arithmétique par laquelle on répète un nombre autant de fois qu'il y a d'unités dans un autre nombre donné.

MULTIPLICITÉ, s. f. Nombre indéfini de choses diverses.

MULTIPLIER, v. a. Augmenter une quantité, un nombre. Arith. Dans le s. de la multiplication. V. n. Croître en nombre.

MULTITUDE, s. f. Grand nombre. Le peuple, le vulgaire.

MULTIVALVES, s. et adj. f. pl. Coquilles qui s'ouvrent en plusieurs valves.

MUNICIPAL, ALE, adj. Qui appartient à une municipalité.

MUNICIPALISER, v. a. Introduire le régime municipal.

MUNICIPALITÉ, s. f. Circonscription de terrain, dont les officiers civils se nomment *Municipaux*. Corps de ces officiers.

MUNICIPE, s. m. Ville de

l'ancienne Italie qui participoit aux droits de bourgeoisie romaine.

MUNIFICENCE, s. f. Vertu qui porte à faire de grandes libéralités

MUNIR, v. a. et pron. Garnir du nécessaire. Fig. *Se munir de courage, de patience*, etc.

MUNITION, s. f. Provision de guerre, armes, vivres, etc. *Pain de munition*, celui qui se distribue aux soldats.

MUNITIONNAIRE, s. m. Chargé de fournir les munitions aux troupes.

MUQUEUX, EUSE, adj. Qui a de la mucosité.

MUR, s. m. Ouvrage de maçonnerie pour enfermer un espace, ou le séparer d'un autre. — *d'appui*, élevé d'environ trois pieds. *Mettre un homme au pied du mur*, le forcer à prendre un parti.

MÛR, URE, adj. Se dit proprement des fruits de la terre bons à être cueillis et mangés. *Age mûr*, qui suit la jeunesse.

MURAILLE, s. f. Mur. Dans les mines de charbon de terre, partie de la roche sur laquelle la couche de charbon est appuyée.

MURAL, ALE, adj. *Couronne murale*, que les Romains donnoient à celui qui étoit monté le premier à l'assaut. *Plantes murales*, qui croissent sur les murs.

MÛRE, s. f. Fruit du mûrier.

MÛREMENT, adv. N'est d'usage qu'au fig. Avec beaucoup de réflexion.

MURÈNE, s. f. Poisson de mer qui ressemble beaucoup à l'anguille.

MURER, v. a. Boucher avec de la maçonnerie.

MUREX, s. m. Diverses sortes de coquillages hérissés de pointes.

MURIATE, s. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide muriatique avec différentes bases.

MURIATIQUE, adj. Chim. Se dit d'un acide particulier qu'on nommoit autrefois *Acide marin*.

MÛRIER, s. m. Arbre qui porte les mûres.

MÛRIR, v. a. et pron. Rendre et devenir mûr.

MURMURE, s. m. Bruit sourd et confus de personnes qui parlent en même temps. Bruit et plaintes de mécontens. Bruit léger des eaux et des vents.

MURMURER, v. n. Se plaindre sourdement. Se dit aussi du bruit sourd qui court d'une nouvelle, et de celui des eaux et des vents.

MURUCUCA, s. m. Plante du Mexique, semblable à la fleur de la Passion.

MUSARAIGNE, s. f. Petit quadrupède de la grosseur d'une souris, et qui se tient volontiers dans les écuries.

MUSARD, ARDE, s. et adj. Fam. Qui s'arrête, qui s'amuse partout.

MUSC, s. m. Quadrupède ruminant de la taille d'un petit chevreuil. Liqueur odorante que renferme une bourse qu'il a près du nombril. *Peau de musc*, parfumée de musc. *Couleur de musc*, brune.

MUSCADE, s. f. Fruit que porte le muscadier, et qui est compté parmi les épices. Il se prend aussi adj. *Rose muscade*.

MUSCADET, s. m. Vin qui a quelque goût du vin muscat.

MUSCADIER, s. m. Arbre des Indes-Orientales de la grandeur d'un poirier, et qui produit la noix muscade.

MUSCADIN, s. m. Petite pastille où il entre du musc.

MUSCARDIN, s. m. Espèce de loir.

MUSCARI, s. m. Plante bulbeuse, dont les fleurs sont en grelot et d'une odeur agréable.

MUSCAT, ATE *ou* ADE, adj. Se dit de certains raisins et des vins qu'on en tire, etc. S. m. *Raisin* ou *vin muscat. Boire du muscat.*

MUSCLE, s. m. Anat. Partie charnue et fibreuse qui est l'organe des mouvemens de l'animal.

MUSCLÉ, ÉE, adj. Peint. et sculp. Qui a les muscles bien marqués.

MUSCOSITÉ, s. f. Espèce de mousse ou de velouté qu'on trouve dans les ventricules des animaux qui ruminent.

MUSCULAIRE, adj. Anat. Qui concerne les muscles.

MUSCULE, s. m. Machine de guerre des anciens. Espèce de galerie de charpente que l'on poussoit jusqu'au pied des murailles de la ville assiégée.

MUSCULEUX, EUSE, Anat. Où il y a beaucoup de muscles.

MUSE, s. f. Myth. Chacune des neuf déesses qui président aux arts libéraux. *La muse d'un poëte,* pour dire son talent poétique. Au pl. *Cultiver les muses,* pour, les belles-lettres. Vén. Commencement du rut des cerfs.

MUSEAU, s. m. Partie de la tête du chien et de quelques autres animaux, qui comprend la gueule et le nez.

MUSÉE, s. m. Lieu destiné à l'étude des beaux-arts, ou à rassembler des monumens qui leur sont relatifs.

MUSELER. *V.* EMMUSELER.

MUSELIÈRE, s. f. Ce qu'on met à quelques animaux pour les empêcher de mordre ou de paître.

MUSER, v. n. S'amuser à des riens. Se dit des cerfs qui entrent en rut.

MUSEROLLE, s. f. Partie de la bride d'un cheval, qui se place au-dessus du nez.

MUSETTE, s. f. Instrument à vent de musique champêtre.

MUSÉUM, s. m. Musée.

MUSICAL, ALE, adj. Qui appartient à la musique.

MUSICALEMENT, adv. Harmonieusement.

MUSICIEN, ENNE, s. Qui sait, qui exerce l'art de la

MUSIQUE, s. f. Science qui traite du rapport et de l'accord des sons. Concert de voix et d'instrumens. Corps de musiciens qui ont coutume de jouer ensemble. *Notes de musique,* ses caractères, etc., etc.

MUSQUER, v. a. Parfumer avec du musc. Ppe. *Musqué, ée. Paroles musquées* ou *flatteuses.*

MUSSER, v. pron. Se cacher. V. m., dont il ne reste que cette loc. prov. : *A musse-pot,* en cachette.

MUSULMAN, ANE, s. et adj. Nom que prennent les Mahométans, et qui signifie *Vrai croyant.* Tout ce qui concerne leur religion.

MUSURGIE, s. f. Mus. Art d'employer les consonnances et les dissonnances.

MUTABILITÉ, subst. fém. Qualité de ce qui est sujet à changer.

MUTATION, s. f. Pal. Changement. Fam. La prose soutenue adopte quelquefois ce mot. *Les mutations sont dangereuses dans un Etat.*

MUTILATION, s. f. Retranchement d'une partie du corps.

MUTILER, v. a. Retrancher quelques membres. On le dit aussi des statues, et fig. des ouvrages d'esprit.

MUTIN, INE, s. et adj. Têtu, querelleur, séditieux.

MUTINER, v. pron. Se porter à la sédition. En parlant d'un enfant, se dépiter. Ppe. *Mutiné, ée. Peuple mutiné.* Poét. *Les flots, les vents mutinés.*

MUTINERIE, s. f. Révolte, sédition. Obstination d'un enfant qui se dépite.

MUTISME, s. m. Etat d'un muet.

MUTUEL, ELLE, adj. Réciproque.

MUTUELLEMENT, adv. Réciproquement.

MUTULE, s. f. Arch. Modillon carré dans la corniche de l'ordre dorique.

MYAGRUM, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles du pastel.

MYOLOGIE, s. f. Anat. Traité des muscles.

MYOPE, s. f. Qui a la vue courte.

MYOPIE, s. f. Etat de celui qui a la vue courte.

MYOTOMIE, s. f. Traité de la dissection des muscles.

MYRIADE, s. f. Antiq. Nombre de dix mille.

MYRIALITRE, s. m. Nouvelle mesure de capacité, dix mille litres.

MYRIARE, s. m. Nouvelle mesure de terrain; dix mille ares, environ cent quatre-vingt-seize arpens.

MYRIAGRAMME, s. m. Mesure de pesanteur; dix mille grammes, environ vingt livres et demie.

MYRIAMÈTRE, s. m. Mesure itinéraire; dix mille mètres, environ deux lieues.

MYROBOLAN, s. m. Fruit gros comme une prune, qui nous est apporté des Indes, et légèrement purgatif. L'arbre qui le porte, et qui est toujours vert, se nomme

MYROBOLANIER, s. m.

MYRRHE, s. f. Sorte de gomme odorante qui distille d'un arbre de l'Arabie-Heureuse.

MYRRHIS, s. m. Cerfeuil musqué, ou Cicutaire odorante. Plante dont la médecine fait usage comme d'un excellent béchique.

MYRTE, s. m. Arbrisseau toujours vert, qui étoit consacré à Vénus.

MYSTAGOGUE, s. m. Antiq. Qui explique les mystères d'une religion. Qui initioit aux mystères.

MYSTÈRE, s. m. Ce qu'une religion a de plus caché. Fig. Les secrets de la nature, de la politique, d'une intrigue, etc.

MYSTÉRIEUSEMENT, adv. D'une façon mystérieuse.

MYSTÉRIEUX, EUSE, adj. Qui contient quelque secret. Qui fait mystère de ce qui n'en vaut pas la peine.

MYSTICITÉ, s. f. Recherche profonde en fait de spiritualité.

MYSTIFICATEUR, s. m. Qui a l'art de mystifier.

MYSTIFICATION, s. f. Action de

MYSTIFIER, v. a. Abuser de la crédulité de quelqu'un pour le rendre ridicule.

MYSTIQUE, adj. Qui ne s'applique qu'aux choses de la religion; sens fig. S. et adj. Qui raffine sur les matières de dévotion.

MYSTIQUEMENT, adv. Selon le sens mystique.

MYSTRE, s. m. Antiq. Une des mesures des liquides chez les Grecs.

MYTHOLOGIE, s. f. Science de l'histoire fabuleuse des dieux.

MYTHOLOGIQUE, adj. Qui appartient à la mythologie.

MYTHOLOGISTE *ou* **MYTHOLOGUE**, s. m. Qui traite de la fable, qui l'explique.

MYURE, adj. m. *(Pouls)* Méd. Dont les pulsations s'affoiblissent peu à peu.

N.

N, s. m. Onzième consonne.

NABAB, s. m. Prince indien.

NABABIE, s. f. Dignité de Nabab. Territoire qui en dépend.

NABOT, OTE, sub. t. de mépr. Personne de très-petite taille.

NACARAT, s. m. et adj. Rouge clair entre le cerise et le rose.

NACELLE, s. f. Petit bateau. Arch. Membres creux en demi-ovale dans les profils.

NACRE, s. f. Coquille des Indes lisse et argentée, au dedans de laquelle se trouvent ordinairement des perles.

NADIR, s. m. Astr. Point du ciel diamétralement opposé au point vertical ou zénith.

NAGE, s. f. Ne s'admet que par forme de loc. adv. : *Se sauver à la nage*, en nageant. *Etre en nage. Tout en nage*, mouillé de sueur.

NAGEOIRE, s. f. Partie du poisson en forme d'aileron, et qui lui sert à nager. Ce qu'on met sous les bras pour se soutenir sur l'eau lorsqu'on veut apprendre à

NAGER, v. n. Se soutenir sur l'eau par de certains mouvemens du corps. *Flotter sur l'eau*, en parlant des corps qui surnagent. t. de batelier, ramer. Fig. et fam. — *en grande eau*, être dans une grande fortune, ou près d'y arriver. — *entre deux eaux*, se ménager entre deux partis. — *dans la joie, dans les plaisirs*, etc. — *dans son sang*, en être tout couvert.

NAGEUR, EUSE, s. Celui, celle qui nage. Batelier qui rame.

NAGUÈRE ou NAGUÈRES, adv. Depuis peu.

NAÏADE, s. f. Nom génér. des divinités de la fable qui présidoient aux rivières et aux fontaines.

NAÏF, IVE, adj. Naturel. Sans fard. Qui imite bien la nature. Qui n'est pas étudié, quelquefois trop ingénu.

NAIN, NAINE, s. et adj. Qui est d'une taille beaucoup au-dessous de la taille ordinaire. *Arbres nains*, qu'on élève en buissons. *Œuf nain*, œuf de poule sans jaune.

NAÏRE, s. m. Noble Indien du Malabar.

NAISSANCE, s. f. Sortie de l'enfant du ventre de sa mère. Extraction. Noblesse. Fig. Commencement.

NAISSANT, ANTE, adj. Qui naît. Qui commence à paroître. Blas. Animal dont la tête paroît au-dessus d'une des pièces de l'écusson.

NAÎTRE, v. n. *Naissant. Je nais; nous naissons. Je naquis. Je naîtrai.* Venir au monde, sortir du sein de sa mère. En parlant des végétaux, commencer à pousser. Fig. Provenir, prendre origine, être produit. Avoir des dispositions naturelles pour les beaux-arts. Ppe. *Né, ée. Nouveau-né. Mort-né. Fille bien née*, qui appartient à une bonne famille, ou qui montre de bonnes inclinations.

NAÏVEMENT, adv. Avec

NAÏVETÉ, s. f. Ingénuité, simplicité d'une personne qui n'use point de déguisement. Grâce, simplicité, vérité d'expression.

NANAN, s. m. Friandise. t. fam. et enfantin.

NANNA, s. f. Plante d'Amérique, dont le fruit a la forme de l'artichaut et le goût d'une poire succulente.

NANTIR, v. a. Donner des gages pour assurance d'une dette. V. pron. Se saisir d'une chose comme y ayant droit, s'en pourvoir par précaution.

NANTISSEMENT, s. m. Ce qu'on donne à un créancier pour le nantir.

NAPÉE, s. f. Nymphe des bois et des montagnes.

NAPEL, s. m. Plante à fleur bleue et belle, mais poison très-dangereux.

NAPHTE, s. f. Bitume qui s'enflamme aisément, et que l'on présume avoir été un des élémens du feu grégeois.

NAPPE, s. f. Linge dont on couvre la table pour prendre ses repas. L'église appelle *nappe* le linge qu'on étend sur l'autel, et celui qui se prolonge devant la balustrade où les fidèles vont communier : celle-ci porte également le nom de *Sainte nappe*. — *d'eau*, chute d'eau qui tombe en manière de nappe.

NAQUETER, v. n. Attendre servilement à la porte de quelqu'un. Fam.

NARCISSE, s. m. Plante et fleur recherchée. Fig. Homme amoureux de sa figure, par allusion au *Narcisse* de la fable.

NARCOTIQUE, s. m. et adj. Qui assoupit.

NARD, s. m. Plante aromatique, genre de graminées. Parfum des anciens.

NARGUE, s. sans article, ni épithète, t. fam. Qui marque le peu de cas qu'on fait d'une personne ou d'une chose.

NARGUER, v. a. Faire nargue. Braver avec mépris.

NARINE, s. f. L'une des deux ouvertures du nez; il se dit aussi en parlant des chevaux, des taureaux, etc.

NARQUOIS, OISE, s. Fin, Rusé, qui se plaît à tromper les autres. Jargon qui n'est compris que par ceux qui s'entendent pour tromper quelqu'un; de là *Parler narquois*.

NARRATEUR, s. m. Celui qui narre, qui raconte.

NARRATIF, IVE, adj. Qui appartient à la

NARRATION, s. f. Récit historique ou oratoire.

NARRÉ, s. m. Récit.

NARRER, v. a. Raconter.

NARVAL, s. m. Cétacée des mers du Nord, armé d'une corne.

NASAL, s. m. Blas. Partie supérieure d'un casque, qui tomboit sur le nez du cavalier quand il l'abaissoit.

NASAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient au nez. Gram. Son modifié par le nez. *Voyelles nasales*.

NASALEMENT, adv. Avec un son nasal.

NASARD, s. m. Jeu de l'orgue qui imite la voix d'un homme qui chante du nez.

NASARDE, s. f. Fam. Chiquenaude sur le nez.

NASARDER, v. a. Fam. Donner des nasardes ou des marques équivalentes de mépris.

NASEAU, s. m. Ouverture du nez par où les animaux respirent.

NASI, s. m. Président du Sanhédrin chez les Juifs.

NASILLARD, ARDE, s. et adj. Qui nasille.

NASILLER, v. n. Parler du nez.

NASILLONNER, v. n. Diminutif du précédent.

NASSE, s. f. Instrument d'osier servant à prendre du poisson. *Etre dans la nasse*, fig., dans l'embarras.

NATAL, ALE, adj. (Sans pl. au masc.) Où l'on a pris naissance.

NATATION, s. f. L'art de

l'action de nager. Ecole de natation.

NATIF, IVE, adj. Qui désigne le lieu où l'on a pris naissance. L'or ou l'argent *natif* est celui qui a été tiré de la terre tout formé, et non dans l'état de mine.

NATION, s. f. t. collect. Tous les sujets d'un même état, vivant dans le même pays, ou momentanément en pays étranger.

NATIONAL, ALE, adj. Qui est ou qui tient de la nation.

NATIONALEMENT, adv. D'une manière nationale.

NATIVITÉ, s. f. Naissance de J.-C., de la Vierge et de quelques Saints. Il signifie naissance d'un particulier, en langage d'astrologie.

NATRON, s. m. Sel alcali naturel.

NATTA, s. m. Espèce de goître.

NATTE, s. f. Tissu de paille ou de jonc, servant à couvrir les planchers; on le dit des cheveux, du fil, etc., tressés en natte.

NATTER, v. a. Couvrir de nattes, Tresser en natte.

NATTIER, s. m. Celui qui fait et vend de la natte.

NATURALISATION, s. f. Action de naturaliser, ou effets des lettres de naturalité.

NATURALISER, v. a. Donner à un étranger les droits dont jouissent les naturels du pays; se dit aussi des plantes et des mots.

NATURALISME, s. m. Caractère de ce qui est naturel. Système qui attribue tout à la nature.

NATURALISTE, s. m. Qui s'applique à l'histoire naturelle.

NATURALITÉ, s. f. Etat civil de celui qui est né ou naturalisé dans un pays.

NATURE, s. f. L'universalité des choses créées. Les lois qui les gouvernent. Essence caractéristique de chaque être. Complexion, tempérament. Disposition, inclination. Sorte, espèce. Sujet naturel d'après lequel un peintre travaille. On dit que des meubles sont en *nature* lorsqu'ils n'ont été ni changés, ni aliénés.

NATUREL, ELLE, adj. Qui n'est point altéré. Facile, sans contrainte. Qui appartient à la nature. *Enfans naturels*, nés hors du mariage. S. m. Propriété qui tient à la nature d'une chose. Inclination, humeur. Amour entre les pères et mères et leurs enfans. Humanité, compassion. S'oppose à l'art. *Les naturels d'un pays*, ses habitans originaires.

NATURELLEMENT, adv. Par l'impulsion ou la force de la nature. D'une manière ingénue, vraie. Franchement.

NAUFRAGE, s. m. Perte d'un vaisseau. Fig. Malheur quelconque arrivé dans la fortune.

NAUFRAGÉ, ÉE, adjec. Hommes et choses perdues dans un naufrage.

NAULAGE, s. m. Prix que les passagers payent au maître du vaisseau.

NAUMACHIE, s. f. Spectacle d'un combat naval chez les anciens Romains. Lieu où se donnoit ce spectacle.

NAUSÉABONDE, adj. Méd. Qui cause des nausées.

NAUSÉE, s. f. Envie de vomir.

NAUTILE, s. m. Coquillage de mer univalve.

NAUTIQUE, adj. Qui appartient à la navigation.

NAUTONIER, s. m. Qui conduit une barque, un navire.

NAVAL, ALE, adj. (Sans pl. au masc.) Qui concerne les vaisseaux de guerre.

NAVÉE, s. f. Charge d'un bateau.

NAVET, s. m. Racine bonne à manger.

NAVETTE, s. f. Navet sauvage dont la graine donne une huile bonne à brûler. Petit vase de métal où l'on met l'encens. Fam. Instrument de tisserand pour faire courir le fil sur le métier. *Faire la navette*, aller, revenir sans succès, sans se rencontrer.

NAVICULAIRE, adj. Anat. et bot. Qui a la forme d'une nacelle.

NAVIGABLE, adj. Se dit des eaux où l'on peut naviguer.

NAVIGATEUR, s. m. Qui a fait de grands voyages sur mer. Bon pilote.

NAVIGATION, s. f. Voyage sur mer, sur les grands fleuves, etc. Art de

NAVIGUER, v. n. Aller sur mer, sur les grands fleuves, etc.

NAVILLE, s. f. Petit canal qui sert à conduire des eaux pour féconder les terres.

NAVIRE, s. m. Bâtiment de mer.

NAVRER, v. a. Faire une grande plaie. Vieux en ce s. Ne s'emploie qu'au fig. Affliger extrêmement. Ppe. *Navré, ée. J'ai l'âme navrée.*

NE, part. négative qui doit toujours précéder le verbe.

NÉ, NÉE. *V.* **NAÎTRE.**

NÉANMOINS, adv. Pourtant, cependant, toutefois.

NÉANT, s. m. Rien. Pal. *Mettre néant sur la requête*, refuser de l'admettre. Fig. *Le néant des grandeurs. Homme de néant.*

NÉBULEUX, EUSE, adj. Obscurci par des nuages.

NÉCESSAIRE, adj. Dont on a un besoin absolu. Qui arrive infailliblement. Très-utile. S. m. Ce qui est nécessaire à la subsistance. Ce qui est essentiel. Boite, caisse renfermant diverses choses utiles en voyage.

NÉCESSAIREMENT, adv. Absolument. Infailliblement.

NÉCESSITANTE, adj. f. Fam. Qui nécessite.

NÉCESSITÉ, s. f. Chose indispensable. Contrainte excessive. Besoin pressant, indigence. Au pl. Les choses nécessaires à la vie. — *de la nature*, les besoins à quoi elle assujettit tous les hommes.

NÉCESSITER, v. a. Contraindre. Réduire à la nécessité de.

NÉCESSITEUX, EUSE, adj. Indigent, pauvre.

NÉCROLOGE, s. m. Registre où l'on insère la date du décès des personnes de marque.

NÉCROMANCE *ou* **NÉCROMANCIE**, s. f. Art prétendu d'évoquer les morts pour connoître l'avenir, etc.

NÉCROMANCIEN *ou* **NÉGROMANCIEN**, **NÉCROMANT** *ou* **NÉGROMANT**, s. m. Qui se mêle de nécromance, magicien.

NECTAR, s. m. Suivant la fable, breuvage des dieux. Fig. Liqueur ou vin excellent.

NEF, s. f. Autrefois navire; la poés. s'en sert encore. Partie d'une église, qui s'étend du portail au chœur.

NÉFASTES, adj. pl. Jours où la religion des anciens Romains ne permettoit pas de vaquer aux affaires publiques.

NÈFLE, s. f. Fruit à plusieurs petits noyaux, qu'on ne mange que lorsqu'il a été amolli par le temps.

NÉFLIER, s. m. Arbre qui porte les nèfles.

NÉGATIF, IVE, adj. Qui nie. Fam. Qui a l'air de nier. Algèb. *Grandeur négative*, est celle que précède le signe de la soustraction.

NÉGATION, s. f. Action de nier. Gram. Particule qui sert à nier. t. did. Absence d'une qualité dans un sujet qui n'en est pas capable.

NÉGATIVE, s. f. Proposition qui nie. Refus. *Particule négative*. S. *Soutenir la négative*.

NÉGATIVEMENT, adv. D'une façon négative.

NÉGLIGEMMENT, adv. Avec

NÉGLIGENCE, s. f. Défaut de soin, d'application. Au plur. Fautes légères d'un auteur qui ne châtie pas son style.

NÉGLIGENT, ENTE, adj. Qui n'a pas le soin qu'il devroit avoir.

NÉGLIGER, v. a. Ne pas soigner une chose ou ne pas cultiver quelqu'un. V. pron. Négliger son ajustement. — *l'occasion*, ne pas la saisir. Remplir moins exactement son devoir, etc. Ppe. *Négligé, ée*. Le mot se prend aussi subst. Une femme qui n'est point parée est dans son *négligé*. *Un beau négligé*. Peint, etc.

NÉGOCE, s. m. Commerce, trafic. Intrigue.

NÉGOCIABLE, adj. Qui peut se négocier, en parlant des papiers publics.

NÉGOCIANT, s. m. Qui fait le négoce, le commerce en grand.

NÉGOCIATEUR, TRICE, s. Qui traite quelque affaire auprès d'un Prince, ou même auprès d'un particulier.

NÉGOCIATION, s. f. Art et action de négocier une affaire. — *d'un billet*, trafic qu'on en fait par les agens de change.

NÉGOCIER, v. a. et n. Faire trafic. Traiter une affaire. V. pr. *Il se négocie un traité de commerce entre*.

NÈGRE, ESSE, s. Esclave noir employé aux travaux des colonies.

NÉGRERIE, s. f. Lieu où on enferme les nègres dont on fait commerce.

NÉGRIER, adj. m. (*Vaisseau*) Qui sert à la traite des nègres.

NÉGRILLON, ONNE, s. Petit nègre, petite négresse. On dit aussi une *négritte*.

NÉGUS, (*Grand*) ou PRÈTE-JEAN. Empereur des Abyssins.

NEIGE, s. f. Vapeur condensée par le froid, qui tombe en flocons blancs.

NEIGER, v. impers. *Il neige*, il tombe de la neige.

NEIGEUX, EUSE, adj. Chargé de neige.

NÉMÉENS, adj. m. pl (*Jeux*) Antiq. Qu'on célébroit auprès de la forêt de Némée.

NÉNIES, s. f. pl. Antiq. Chants funèbres qu'on faisoit à Rome aux funérailles.

NENNI. Non. Négation fam.

NÉNUFAR, s. m. Plante aquatique.

NÉOCORE, s. m. Chez les anciens Grecs, officier préposé à l'entretien des temples. Nom que prirent les villes qui avoient fait bâtir des temples en l'honneur des Empereurs.

NÉOGRAPHE, adj. Qui admet une orthographe nouvelle et contraire à l'usage.

NÉGOGRAPHISME, s. m. Manière d'orthographier contraire à l'usage actuel.

NÉOLOGIE, s. f. Emploi de termes nouveaux, ou d'anciens mots dans un nouveau sens.

NÉOLOGIQUE, adj. Qui concerne la néologie.

NÉOLOGISME, s. m. Habitude et affectation de néologie.

NÉOLOGUE, s. m. Qui affecte d'employer des mots nouveaux. (Ces quatre expressions s'emploient dans un sens désapprobatif.)

NÉOMÉNIE, s. f. Nouvelle lune.

NÉOPHYTE, s. Nouveau converti à la religion chrétienne.

NÉPHRÉTIQUE, adj. Se dit des douleurs de reins, et des remèdes propres à les calmer. S. f. *Colique néphrétique*. S. m. Celui qui en est affligé.

NÉPOTISME, s. m. Autorité que prennent les neveux du Pape dans les affaires de la cour de Rome.

NEPTUNE, s. m. La mer, dont, suivant la fable, il est le dieu.

NÉRÉÏDES, s. f. pl. Divinités fabuleuses de la mer.

NERF, s. m. (Le *f* ne sonne qu'au sing.) Anat. Cordons blanchâtres qui tirent leur origine du cerveau et de la moelle allongée, et qu'on croit les organes des sensations. Tendons des muscles. Fig. Force, ressort. t. de relieur. Cordelettes qui sont au dos des livres, et sur lesquelles les cahiers sont cousus.

NERF-FÉRURE, s. f. Man. Coup qu'un cheval a reçu sur le tendon de la partie postérieure d'une de ses jambes.

NÉRITE, s. f. Coquillage univalve.

NÉROLI, s. m. Essence tirée de la fleur d'orange.

NERPRUN, s. m. Arbrisseau dont les baies sont purgatives, et servent à teindre en vert.

NERVAL, ALE, adj. Méd. Qui vient des nerfs : *Toux nervale*, etc.

NERVER, v. a. Garnir du bois avec des nerfs qu'on colle dessus.

NERVEUX, EUSE, adj. Plein de nerfs. Qui appartient aux nerfs.

NERVIN, s. et adj. m. Se dit des remèdes propres à fortifier les nerfs.

NERVURE, s. f. Parties élevées que forment les nerfs d'un livre. Arch. Parties saillantes des moulures. Bot. Filets élevés qui s'étendent depuis la base jusqu'au sommet des plantes.

NET, ETTE, adj. Propre, sans souillure. Vide. Distinct. Uni, poli, sans tache. Sans embarras, sans ambiguïté. *Conscience nette*, irréprochable. *Je veux en avoir le cœur net*, savoir ce qui en est.

NET, adv. Tout d'un coup. Franchement.

NETTEMENT, adv. Avec netteté. Clairement.

NETTETÉ, s. f. Qualité par laquelle une chose est nette. Au pr. et au fig.

NETTOIEMENT, s. m. Action de

NETTOYER, v. a. Rendre net. Débarrasser. Faire disparoître.

NEUF, adj. numéral. Nombre qui suit celui de huit. S. m. *Le neuf du mois. Un neuf de chiffre, de trèfle*, etc. (Le *f* ne sonne point quand *neuf* précède un mot commençant par une consonne, et il se prononce comme v. devant une voyelle.) *Neuf* est souvent employé pour *neuvième*, avec les noms propres : *Charles-Neuf, Grégoire-Neuf*.

NEUF, EUVE, adj. Qui n'a pas servi, ou qui a peu servi. Qui n'a point d'expérience, d'usage. S. m. *Donnez-nous du neuf*.

NEUTRALEMENT, adverbe. Gram. D'une manière neutre.

NEUTRALISATION, s. f. Chim. Action de

NEUTRALISER, v. a. Rendre neutre un sel par une opération chimique. Fig. Tempérer, mitiger l'action d'une cause.

NEUTRALITÉ, s. f. Etat de celui qui demeure neutre entre deux partis.

NEUTRE, adj. Qui ne prend point de parti entre des personnes dont les intérêts sont opposés. Gram. Nom qui n'est ni masc. ni fém. *Verbe neutre*, qui n'a point de régime. Chim. *Sel neutre*, qui n'est ni alcali, ni acide. Bot. *Plante neutre*, sans sexe décidé.

NEUVAINE, s. f. Exercices de dévotion que l'on pratique pendant neuf jours.

NEUVIÈME, adj. Nombre d'ordre, qui suit le huitième. S. m. *Le neuvième du mois. Il est intéressé pour un neuvième dans cette affaire.*

NEUVIÈMEMENT, adv. En neuvième lieu.

NEVEU, s. m. Fils du frère ou de la sœur. *Petit neveu*, fils du neveu. — *à la mode de Bretagne*, fils du cousin-germain ou de la cousine-germaine. *Nos neveux*, poét., la postérité.

NÉVRITIQUE, adj. Méd. Propre à guérir les maladies nerveuses.

NÉVROLOGIE, s. f. Traité des nerfs.

NÉVROTOMIE, s. f. Partie de l'anatomie qui traite de la section ou dissection des nerfs.

NEWTONIANISME, s. m. Système de physique de Newton.

NEWTONIEN, ENNE, s. et adj. Personne qui suit ce système. Chose qui s'y rapporte.

NEZ, s. m. Partie la plus saillante du visage, placée entre le front et la bouche, et qui sert à l'odorat. L'odorat même. Mar. Partie du vaisseau qui se termine en pointe. Loc. fam. : *Saigner du nez*, manquer de résolution. *Rire au nez*, en face. *Mener quelqu'un par le nez*, lui faire faire tout ce qu'on veut. *Se casser le nez*, ne pas réussir.

NEZ-COUPÉ, s. m. Bot. Espèce de pistachier sauvage.

NI, particule conjonctive et négative : *Ni grand, ni petit.*

NIABLE, adj. Qui peut être nié.

NIAIS, AISE, adj. Se dit au propre des oiseaux de fauconnerie qu'on prend au nid, et qui n'en sont pas encore sortis. S. et adj. Simple, sans usage du monde.

NIAISEMENT, adv. D'une façon niaise.

NIAISER, v. n. S'amuser à des riens.

NIAISERIE, s. f. Bagatelle. Chose frivole. Caractère d'un niais.

NICE, adj. Simple. Niais. V. m. *Nicette* en est le diminutif au fém.

NICHE, s. f. Enfoncement dans l'épaisseur d'un mur, pour y placer une statue. Petit réduit pour mettre un lit, etc. Fam. Tour de malice ou d'espiéglerie.

NICHÉE, s. f. Couvée d'oiseaux encore au nid. On dit aussi : *Nichée de souris*. t. fam. et de mépris. Réunion de personnes de mauvaise vie.

NICHER, v. n. Faire son nid. V. a. pron. et fam. Se placer en quelque endroit.

NICHET, s. m. Œuf qu'on met dans les nids préparés pour la ponte des poules.

NICHOIR, s. m. Cage propre à mettre couver des serins.

NICOTIANE, s. f. Nom primitif de la plante qui donne le tabac.

NID, s. m. (le *d* ne sonne pas.) Petit logement que se fait l'oiseau pour pondre, faire éclore ses petits et les élever. Loc. *Nid à rats*, fam., méchante petite chambre. *Il croit avoir trouvé la pie au nid*, avoir fait une belle découverte.

NID-D'OISEAU, s. m. Plante vulnéraire, détersive et résolutive.

NIDOREUX, EUSE, adj. Qui a l'odeur, le goût de pourri.

NIÈCE, s. f. Fille du frère ou de la sœur.

NIELLE, s. f. Plante. Maladie des grains, qui convertit l'épi en une poussière noire.

NIELLER, v. a. Gâter par la nielle. Ppe. *Niellé, ée. Blé niellé.*

NIER, v. a. et n. Dire qu'une chose n'est pas vraie. Ne pas être d'accord d'une proposition.

NIGAUD, AUDE, s. et adj. Sot, niais.

NIGAUDER, v. n. S'amuser à des riens.

NIGAUDERIE, s. f. Action de nigaud.

NIGROIL *ou* NÉGUEIL, s. m. Poisson de mer commun dans la Méditerranée, et bon à manger.

NILLE, s. f. Petit filet rond qui sort du bois de la vigne quand elle est en fleur. V. *Anille.*

NILLÉE, adj. f. Blas. se dit des croix ancrées plus étroites et plus menues que les croix ordinaires.

NIMBE, s. m. Cercle de lumière que les peintres, etc. mettent autour de la tête des saints.

NIPPE, s. f. Habit, meuble, tout ce qui sert à l'ajustement; se dit surtout au pluriel.

NIPPER, v. a. Fournir des nippes.

NIQUE, s. f. *Faire la nique à,* fam., se moquer d'une personne, d'une chose.

NISANNE, s. f. Racine médicinale de la Chine, où elle est extrêmement prisée.

NITRATE, s. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide nitrique avec différentes bases.

NITRE, s. m. Salpêtre.

NITREUX, EUSE, adj. Qui tient du nitre.

NITRIÈRE, s. f. Lieu d'où l'on tire le nitre.

NITRIQUE, adj. (*Acide*) Formé d'azote et d'oxygène.

NITRITE, s. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide nitreux avec diverses bases.

NIVEAU, s. m. Instrument qui sert à faire connoître si un plan est horizontal. Au fig. *Etre au niveau de. Aller de niveau avec,* aller de pair avec.

NIVELER, v. a. Mesurer avec le niveau, mettre de niveau.

NIVELEUR, s. m. Celui qui fait profession de niveler.

NIVELLEMENT, s. m. Action de niveler.

NIVET, s. m. Pop. Remise que fait un marchand sur le prix, à celui qui achète par commission.

NIVETTE, s. f. Sorte de pêche assez estimée.

NIVOSE, s. m. Quatrième mois du calendrier républicain.

NOBILIAIRE, s. m. Catalogue des maisons nobles.

NOBILISSIME, s. et adj. Titre créé dans le Bas-Empire, et qui donnoit certaines prérogatives. Très-noble.

NOBLE, s. et adj. Qui, par sa naissance ou par les lettres du Prince, est d'un rang au-dessus du tiers-état. Illustre, relevé au-dessus des choses du même genre.

NOBLEMENT, adv. Avec

NOBLESSE, s. f. Qualité par laquelle on est noble. Tout le corps des nobles. Fig. Elévation. *Noblesse d'âme, de pensées, de style.* Se dit aussi en peint. et en sculpt.

NOCE, s. f. Mariage. Réjouissances qui l'accompagnent. Les personnes qui s'y trouvent.

NOCHER, s. m. Batelier ou pilote; n'est usité qu'en poésie ou dans la prose soutenue.

NOCTAMBULE. *V.* SOMNAMBULE.

NOCTAMBULISME. *V.* SOMNAMBULISME.

NOCTILUQUE, s. et adj. (*Corps*) Qui donne de la lumière la nuit.

NOCTURLABE, s. m. Instrument pour prendre à toute heure de nuit la hauteur de l'étoile du nord.

NOCTURNE, adj. Qui arrive pendant la nuit. S. m. Partie de l'office de matines.

NODUS, s. m. (lat.) Méd. Tumeur dure et indolente qui vient sur les os du corps humain.

NOËL, s. m. Fête de la Nativité de J.-C. Cantique sur cette fête.

NOEUD, s. m. Enlacement d'une chose pliante, comme ruban, fil, corde, etc. Ornement qui représente un nœud. Fig. Attachement, liaison entre des personnes. Bot. Renflement d'une

tige d'où naît une feuille. Excroissance qui vient sur les parties extérieures d'un arbre. Jointures des vignes, des cannes, etc. Jointures des doigts de la main, et de cette partie de la gorge qu'on nomme le *larinx*. Os de la queue du chien, du chat, etc. Fig. Difficulté, point essentiel d'une affaire ou de l'intrigue d'une pièce dramatique. Au pl. Astron. Les deux points où l'écliptique est coupée par l'orbite d'une planète.

NOIR, OIRE, adj. Qui est de la couleur la plus obscure de toutes, et la plus opposée au *blanc*. Qui approche du noir. Livide, meurtri. Obscur. Sale, crasseux. Fig. Triste, mélancolique. Méchant, atroce. S. m. Un nègre. *Le noir de fumée. La couleur noire*. Fig. *Broyer du noir*, s'occuper d'idées tristes, etc.

NOIRÂTRE, adj. Qui tire sur le noir.

NOIRAUD, AUDE, adj. et s. Qui a les cheveux noirs et le teint brun.

NOIRCEUR, s. f. Qualité de ce qui est noir. Tache noire. Atrocité d'une action.

NOIRCIR, v. a. Rendre noir. Fig. Diffamer. V. n. et pron. Devenir noir.

NOIRCISSURE, s. f. Tache de noir.

NOIRE, s. f. Note de musique qui vaut la moitié d'une blanche.

NOISE, s. f. Fam. Querelle, dispute.

NOISETIER, s. m. Coudrier, arbre qui porte la

NOISETTE, s. f. Petite noix ou amande plus ronde qu'allongée.

NOIX, s. f. Sorte de fruit qui vient avec une coque dure et ligneuse, enveloppée dans une écale verte. Ce nom est commun à plusieurs fruits autres que celui du noyer, mais qui ont la forme de la noix. Partie d'une arbalète et de quelques armes à feu. Petite glande qu'on trouve dans une épaule de veau, près des deux os. Os qui fait l'emboîtement de la cuisse avec la jambe.

NOLI ME TANGERE, s. m. (lat.) *Ne me touchez pas*. Nom de quelques plantes piquantes et de quelques ulcères cancéreux.

NOLIS *ou* NOLISSEMENT, s. m. Fret. Louage d'un vaisseau, d'une barque.

NOLISER, v. a. Fréter.

NOM, s. m. Mot qui désigne une personne ou une chose. Gram. Partie du discours qui désigne ou qui qualifie les personnes ou les choses. Fig. Réputation. *Au nom de*, de la part de, en considération de.

NOMADE, s. et adj. Errant, sans habitation fixe.

NOMBRANT, adj. m. N'a d'usage qu'en cette loc. : *Nombre nombrant*.

NOMBRE, s. m. Collection d'unités. Quantité déterminée. Rh. Harmonie qui résulte d'un certain arrangement de paroles. *Au nombre, du nombre*, parmi, au rang. *Sans nombre*, en grande quantité.

NOMBRER, v. a. Compter. Supputer combien il y a d'unités dans une quantité.

NOMBREUX, EUSE, adj. Qui est en grand nombre. *Style nombreux*, harmonieux.

NOMBRIL, s. m. (Le *l* ne sonne pas.) Anat. Petite cavité qui est au milieu du ventre de l'homme et de quelques animaux, et qui se forme après la section du cordon ombilical. Bot. Cavité qui s'aperçoit à l'extrémité des fruits dans la partie opposée à la queue.

NOME, s. m. Antiq. Gouvernement, préfecture. Ancien poëme en l'honneur d'Apollon. Chant ou air assujetti à une certaine cadence.

NOMENCLATEUR, sub. m. Antiq. Esclave romain qui nommoit les citoyens à ceux qui avoient intérêt de les connoître. Celui qui s'applique à la nomenclature d'une science, d'un art.

NOMENCLATURE, s. f. L'ensemble des termes techniques d'une science. L'art d'assigner à chaque objet le terme propre.

NOMIE, s. f. Règle, loi; on ne s'en sert que dans la composition des mots *Astronomie*, *Anatomie* et autres.

NOMINAL, ALE, adj. Qui tient au nom. *Appel nominal*, où chacun est appelé à son tour. *Prières nominales*, où le seigneur du lieu est nommé.

NOMINATAIRE, s. m. Celui que le Roi nommoit à un bénéfice.

NOMINATEUR, s. m. Celui qui nomme ou qui a le droit de nommer.

NOMINATIF, s. m. Gram. Premier cas dans les langues où les noms se déclinent. Dans la nôtre, ce qu'on nomme en logique sujet de la proposition.

NOMINATION, s. f. Action ou droit de nommer à une charge, etc. Effet de cette action.

NOMMÉMENT, adv. Avec désignation spéciale.

NOMMER, v. a. Donner, imposer un nom. Dire le nom d'une personne ou d'une chose. Choisir, désigner pour. V. pron. *Il se nomme*, etc. Ppe. *Nommé, ée*. Le masc. se prend subst. : *Un nommé Pierre*. *Le nommé*, etc. *A point nommé*. *A jour nommé*, etc.

NOMOCANON, s. m. Recueil des constitutions impériales, et des canons qui y sont relatifs.

NON. Particule négative opposée à *oui*. S. m. *Se brouiller pour un oui ou pour un non*. *Non pas*, négation fam. *Non plus*, pas davantage. *Non-seulement* demande ordinairement après soi la conjonction adversative *mais*.

NONAGÉNAIRE, adj. Âgé de 90 ans.

NONAGÉSIME, s. m. et adj. Astron. *Le nonagésime degré*, ou *le nonagésime*, point éloigné de 90 degrés des points où l'écliptique coupe l'horizon.

NONANTE. Nom de nombre indéclinable. Peu usité dans le discours ordinaire. Il en est de même de

NONANTIÈME, adj. On dit *quatre-vingt-dix* et *quatre-vingt-dixième*.

NONCE, s. m. Ambassadeur du Pape. En Pologne, députés de la noblesse des provinces à la grande diète.

NONCHALAMMENT, adv. Avec

NONCHALANCE, s. f. Indolence. Négligence par paresse et mollesse.

NONCHALANT, ANTE, adj. Négligent, dans le même sens.

NONCIATURE, s. f. Charge de Nonce.

NON-CONFORMISTE, s. Nom générique de tous ceux qui en Angleterre ne suivent pas la religion nationale.

NONE, s. f. Lit. Celle des sept heures canoniales qu'on récite après sexte.

NONES, s. f. pl. Le huitième jour avant les ides, le 7 de mars, de mai, de juillet, d'octobre, et le 5 des autres mois.

NON-JOUISSANCE, s. f. Pal. Défaut de jouissance.

NONNAIN, NONNE, s. f. Religieuse.

NONNETTE, s. f. Jeune nonnain.

NONOBSTANT, prép. Malgré, sans avoir égard.

NON-PAIR, adj. Impair.

NONPAREIL, EILLE, adj. Qui excelle par-dessus tous les autres, et n'a pas son égal.

NONPAREILLE, s. f. Sorte de petit ruban fort étroit. Dragée fort menue. Un des plus petits caractères dont se servent les imprimeurs.

NON PLUS ULTRÀ, s. m. (lat.) Qui exprime qu'on ne doit ni ne peut aller au-delà.

NON-RÉSIDENCE, s. f. Absence du lieu où l'on devroit résider.

NON-SENS, s. m. Loc. angl. Ce qui n'offre aucun sens.

NONUPLE, adj. Qui contient neuf fois.

NONUPLER, v. a. Répéter neuf fois.

NON-USAGE, s. m. Cessation d'usage.

NON-VALEUR, s. f. Manque de valeur; se dit d'une terre qui ne rapporte pas ce qu'elle devroit rapporter; d'une recette qui éprouve des retards ou des vides forcés.

NON-VUE, sub. fém. Mar. *Le vaisseau échoua par non-vue*, parce que la brune empêchoit de voir.

NOPAGE, s. m. t. de manuf. Action de

NOPER, v. a. Oter avec de petites pinces les nœuds d'une étoffe.

NORD, s. m. Septentrion, partie du monde opposée au midi. Mar. *Faire le nord*, s'y diriger. Fig. *Perdre le nord*, ne savoir plus où l'on est.

NORD-EST, s. m. La partie du monde qui est entre le nord et le levant.

NORD-OUEST, s. m. La partie du monde qui est entre le nord et le couchant. Les vents qui soufflent de l'une ou de l'autre. (Les marins prononcent ce mot et le précédent sans faire sonner le *d*.)

NORMAL, ALE, adj. Qui règle, qui dirige. *Ecoles normales*, directrices.

NOSOLOGIE, s. f. Méd. Discours sur la nature et le traitement des maladies.

NOSTOC, s. m. Sorte de mousse.

NOTA, s. m. (lat.) (*Remarquez.*) Note, marque mise à la marge d'un écrit, d'un livre, pour en faire remarquer certains endroits.

NOTABLE, adj. Considérable.

NOTABLES, s. m. pl. Les principaux d'un état, d'une province.

NOTABLEMENT, adv. Grandement, beaucoup.

NOTAIRE, s. m. Officier public qui reçoit et rédige les actes volontaires.

NOTAMMENT, adv. Spécialement.

NOTARIAT, s. m. Charge, fonction de notaire.

NOTARIÉ, ÉE, adj. N'a que cette application : *Acte notarié*, ou passé devant notaire.

NOTE, s. f. *V.* **NOTA**. Petit commentaire sur quelque écrit. Mus. Caractère qui sert à écrire le chant, la musique; de là cette loc. fam : *Je le ferai changer de note*, ou *chanter sur une autre note*, pour, agir autrement. — *d'infamie*, note imprimée juridiquement par les tribunaux.

NOTER, v. a. Remarquer. Marquer, en mauvaise part. Ecrire des notes musicales. Ppe. *Noté, ée*. *Homme noté*, qui a une mauvaise réputation.

NOTEUR, s. m. Copiste de musique.

NOTICE, s. f. Extrait raisonné d'un livre. Description géographique d'un pays.

NOTIFICATION, s. f. Acte par lequel on notifie.

NOTIFIER, v. a. Faire savoir dans les formes juridiques ou reçues.

NOTION, s. f. Connoissance, idée qu'on a d'une chose.

NOTOIRE, adj. Manifeste.

NOTOIREMENT, adv. Evidemment.

NOTORIÉTÉ, s. f. Connoissance générale d'un fait. *Acte de notoriété*, par lequel des témoins, devant un notaire, suppléent à des preuves par écrit.

NÔTRE, (Pl. *Nôtres.*) pron. possessif. Qui est à nous, qui nous appartient. S. m. *Le nôtre*, notre bien. *Les nôtres*, nos parens, ceux de notre compagnie, de notre parti.

NOUE, s. f. Tuile en canal pour égoutter l'eau. Pré gras et humide.

NOUEMENT, s. m. Action de nouer; n'est d'usage qu'en cette phrase pop. : *Nouement d'aiguillette.*

NOUER, v. a. Attacher en faisant un nœud. Fig. Lier. V. pron. Se dit des fleurs qui passent à l état de fruit. Ppe. *Noué, ée. Enfant noué*, rachitique. *Pièce de théâtre bien* ou *mal nouée*, dont le nœud est bien ou mal formé.

NOUET, s. m. Linge noué où l'on a mis quelque drogue pour la faire infuser ou bouillir.

NOUEUX, EUSE, adj. Se dit du bois dont les nœuds sont fortement prononcés.

NOUGAT, s. m. (Sans pl.) Gâteau d'amandes ou de noix au caramel.

NOULET, s. m. Canal fait avec des noues de tuile, de bois ou de plomb, pour l'égout de l'eau des toits. Enfoncement de deux combles qui se joignent.

NOURRAIN, s. m. Alevin. Petit poisson qu'on met dans un étang pour le repeupler.

NOURRICE, s. f. Femme qui allaite un enfant qui n'est pas le sien. On dit d'une mère qui allaite son enfant : *Elle a voulu en être la nourrice.*

NOURRICIER, IÈRE, adj. Ce qui nourrit. *Suc nourricier. Père nourricier*, homme qui en fait subsister un autre; de même *mère nourricière.* S. m. Mari de la nourrice.

NOURRIR, v. a. Sustenter, servir d'alimens. Allaiter un enfant. Fig. Instruire, élever. Façonner l'esprit, les mœurs. Entretenir. V. pron. Prendre la nourriture. Fig. Se repaître. S'entretenir. Ppe. *Nourri, ie.* Point. *Couleur bien nourrie*, bien empâtée. *Trait nourri*, qui est moelleux.

NOURRISSAGE, s. m. Se dit de l'éducation des bestiaux.

NOURRISSANT, ANTE, adj. Qui nourrit beaucoup.

NOURRISSON, s. m. Enfant en nourrice. Les poëtes sont nommés *les nourrissons des Muses.*

NOURRITURE, s. f. Tout ce qui répare les pertes du corps. Au pr. et au fig. Aliment. Fam. Education.

NOUS, pron. de la première personne; le pl. de *moi* ou *je.*

NOUVEAU *ou* **NOUVEL, ELLE**, adj. (*Nouvel* se dit devant les noms masculins qui commencent par une voyelle ou une *h* muette.) Qui commence d'être ou de paroître. *Le nouvel an* ou *l'an nouveau. Il est bien nouveau*, peu expérimenté dans sa charge. S. m. *Voici du nouveau.*

NOUVEAU, adv. Nouvellement. *Du vin nouveau percé. De nouveau*, une seconde fois.

NOUVEAUTÉ, s. f. Qualité de ce qui est nouveau. Chose nouvelle.

NOUVELLE, s. f. Le premier avis qu'on reçoit d'une chose arrivée récemment. Conte. S'emploie beaucoup au pl. fam. : *J'ai appris de vos nouvelles*, de vos aventures secrètes. *Vous aurez de mes nouvelles*, je me vengerai. *Demander des nouvelles de quelqu'un*, s'informer de sa santé.

NOUVELLEMENT, adv. Depuis peu.

NOUVELLETÉ, s. f. Pal. Entreprise faite sur le possesseur d'un héritage.

NOUVELLISTE, s. m. Curieux de nouvelles, qui aime à en débiter.

NOVALE, s. f. Terre nouvellement mise en labour.

NOVATEUR, s. m. Qui innove en quelque genre que ce soit, mais surtout en matière de religion.

NOVATION, s. f. Pal. Changement de titre. Transmutation d'un contrat en un autre qui déroge au premier, et change l'hypothèque.

NOVELLES, s. f. pl. Constitutions de l'Empereur Justinien.

NOVEMBRE, s. m. Onzième mois de l'année commune.

NOVICE, s. Qui a pris nouvellement l'habit religieux. Fig. Commençant, peu exercé. Adj. *Main, plume novice.*

NOVICIAT, s. m. Etat des novices avant leur profession. La maison ou la partie qu'ils occupent. Durée de leur probation. Apprentissage quelconque.

NOVISSIMÉ, adv. (lat.) Tout récemment.

NOYALE, s. f. Toile de chanvre écru, très-serrée et très-forte, pour faire des voiles.

NOYAU, s. m. Partie dure et ligneuse renfermée dans certains fruits dont elle contient la semence. Vis où s'assemblent toutes les marches d'un escalier. Fig. Principe d'un établissement.

NOYER, s. m. Arbre qui porte des noix.

NOYER, v. a. Faire mourir dans l'eau ou dans quelque autre liqueur. Inonder. — *son chagrin dans le vin*, oublier son chagrin en buvant. V. pron. Périr dans l'eau. Se débaucher avec excès. Ppe. *Noyé, ée. C'est un homme noyé*, ruiné tout-à-fait. *Pensée noyée*, perdue dans un flux de paroles.

NOYON, s. m. (On prononce *néyon*) Ligne qui sert de borne au jeu de boule, et au-delà de laquelle la boule est noyée.

NU, NUE, adj. Se dit proprement de l'homme ou de la femme qui n'a pas de vêtement. Le fig. a donné beaucoup d'extension à cet adj., et on l'applique à tout ce qui est sans voile, ou dégarni de son enveloppe ordinaire. *Epée nue. Muraille nue*, etc. Il s'emploie adv. devant quelques subst. *Nu-pieds. Nu-tête.* S. m. Peint., sculp. et arch. : *Le nu, les nus*, etc. *A nu*, à découvert. Prop. et fig. *Monter un cheval à nu*, sans selle.

NUAGE, s. m. Amas de vapeurs élevées en l'air. Fig. Tout ce qui offusque la vue. Doutes, incertitudes, soupçons.

NUAGEUX, EUSE, adj. Où il y a des nuages. *Ciel nuageux. Pierres fines nuageuses*, ou ternes.

NUAISON, s. f. Mar. Durée d'un même vent fait et uni.

NUANCE, s. f. Degrés différens par lesquels passe une couleur sans perdre le nom qui la distingue. Mélange, assortiment de couleurs. Fig. Différence délicate entre deux choses du même genre.

NUANCER, v. a. Assortir les couleurs. Fig. — *les caractères.*

NUBÉCULE, s. f. Méd. Maladie de l'œil, qui fait voir les objets comme à travers un brouillard. Sorte de petit nuage dans l'urine. Astr. Petite tache dans le ciel.

NUBILE, adj. Qui est en âge de se marier.

NUBILITÉ, s. f. Age nubile.

NUDITÉ, s. f. Etat d'une personne nue. Parties que la pudeur oblige de cacher. Au pl. Peint. Figures nues.

NUE, s. f. Nuage. Fig. *Elever aux nues*, louer excessivement. *Tomber des nues*, être très-surpris.

NUÉE, s. f. Nuage. Fig. Multitude de personnes, d'oiseaux, etc. qui vont par troupes.

NUEMENT *ou* **NÛMENT**. Sans déguisement. t. de féod. Sans intermédiaire.

NUER, v. a. Assortir des couleurs par nuances dans les ouvrages de laine ou de soie.

NUIRE, v. n. Faire tort.

NUISIBLE, adj. Qui nuit.

NUIT, s. f. Espace de temps où le soleil est sous notre horizon. Poét. *La nuit du tombeau. L'éternelle nuit*, la mort. *De nuit*, ou

NUITAMMENT, adv. Pendant la nuit.

NUITÉE, s. f. Espace d'une nuit; ne se dit guère qu'en style fam. et même pop. de ce qu'on paye par nuit dans une hôtellerie : *Tant par nuitée*; et du travail que l'on a fait faire à des ouvriers durant la nuit : *Ces maçons ont reçu tel salaire pour les nuitées*.

NUL, **NULLE**, adj. Aucun, pas un. (En ce sens point de pl.) Sans valeur. *Acte nul* et au pl. *nuls*. *Homme nul*, qui n'est bon à rien.

NULLE, s. f. Caractère qui ne signifie rien. On l'emploie dans les lettres en chiffres, pour les rendre plus difficiles à déchiffrer : *Ne vous arrêtez pas à ce caractère-là ; c'est une nulle*.

NULLEMENT, adv. En aucune manière.

NULLITÉ, s. f. Défaut qui rend un acte nul. Défaut absolu de talens, etc.

NUMÉRAIRE, adj. Se dit de la valeur fictive des espèces. S. m. La quantité d'argent monnoyé.

NUMÉRAL, **ALE**, adj. Qui désigne un nombre. *I, V, X, L, C, D, M sont les lettres numérales dans le chiffre romain*.

NUMÉRATEUR. *V*. DÉNOMINATEUR.

NUMÉRATION, s. f. Art de compter, action de nombrer.

NUMÉRIQUE, adj. Qui appartient aux nombres.

NUMÉRIQUEMENT, adv. En nombre exact.

NUMÉRO, s. m. (Sans *s* au pl.) Indication numérale. *Le numéro de la page, du registre, du ballot*, etc., étiquette mise aux étoffes par les marchands pour s'en rappeler le prix.

NUMÉROTER, v. a. Coter, mettre le numéro.

NUMISMATIQUE, adj. Qui a rapport aux médailles antiques. S. f. Science des médailles.

NUMISMATOGRAPHIE, s. f. Description des médailles antiques.

NUMMULAIRE, s. f. Bot. Plante astringente et vulnéraire.

NUNCUPATIF, adj. m. (On pron. *non*, ainsi que dans le mot suivant.) Pal. Se dit d'un testament fait de vive voix.

NUNDINALES, adj. f. pl. Nom que les Romains donnoient aux huit premières lettres de l'alphabet. Il y en avoit tous les ans une qui indiquoit les jours de marché.

NUPTIAL, **ALE**, adj. Qui appartient au mariage, qui concerne la cérémonie des noces.

NUQUE, s. f. Anat. Le creux qui est entre la tête et le chignon du cou.

NUTATION, s. f. Astron. Balancement de l'axe de la terre. Mouvement apparent des étoiles fixes. Direction des plantes du côté du soleil.

NUTRITIF, **IVE**, adj. Qui nourrit, qui sert d'aliment.

NUTRITION, s. f. Fonction naturelle par laquelle le suc nourricier est converti en notre propre substance.

NYCTALOPE, subt. Qui voit mieux la nuit que le jour.

NYCTALOPIE, s. f. Maladie du nyctalope.

NYMPHE, s. f. Divinité fabuleuse des fleuves, des bois, des montagnes. Poét. Jeune fille ou femme belle et bien faite. Hist. nat. Premier degré de la métamorphose des insectes. Anat. Deux petits ailerons ou parties molles et spongieuses qui avancent hors des lèvres de la matrice.

NYMPHÉE, s. f. Bains publics des anciens Romains.

NYMPHOMANIE, s. f. Méd. Fureur utérine.

NYMPHOTOMIE, s. f. Chir. Amputation aux nymphes.

O.

O, s. m. Quatrième voyelle. Caractère arithmétique qui représente le zéro. Interj. qui désigne l'apostrophe : *O mon fils !* Avec l'accent, elle marque exclamation : *ô temps ! ô mœurs !*

OBÉDIENCE, s. f. t. de religieux. Obéissance. Congé du Supérieur pour changer de couvent. *Pays d'obédience*, où le Pape nomme aux bénéfices, et où il exerce une juridiction plus étendue que dans les autres.

OBÉDIENCIEL, ELLE, adj. Qui appartient à l'obédience.

OBÉDIENCIER, s. m. Religieux qui dessert un bénéfice dont il n'est pas titulaire.

OBÉIR, v. n. Se soumettre à un ordre et l'exécuter. Etre sujet d'un prince. Céder, plier.

OBÉISSANCE, s. f. Action de celui qui obéit. Habitude d'obéir, soumission. *Vivre sous l'obéissance d'un prince*, sous sa domination.

OBÉISSANT, ANTE, adj. Qui obéit. Fig. Souple, maniable.

OBÉLISQUE, s. m. Pyramide étroite et longue.

OBÉRER, v. a. et pron. Endetter.

OBÉSITÉ, s. f. Méd. Excès d'embonpoint.

OBIER, s. m. Arbrisseau de deux espèces : l'un a sa fleur blanche et ramassée en boule; ce qui l'a fait nommer *Boule de neige* : l'autre est peu cultivé.

OBIT, s. m. Service fondé pour le repos de l'âme d'un mort.

OBITUAIRE, s. m. et adj. (*Registre*) Des obits fondés dans une église. Le pourvu, en cour de Rome, d'un bénéfice vacant par mort.

OBJECTER, v. a. Faire une objection.

OBJECTIF, IVE, adj. *Verre objectif*; ou simplement l'*Objectif*, s. m. Verre d'une lunette d'approche qui se tourne du côté de l'objet, par opposition à l'*oculaire* placé du côté de l'œil. Théol. *Dieu est notre béatitude objective*, le seul objet qui puisse faire notre bonheur.

OBJECTION, s. f. Difficulté qu'on oppose à une proposition.

OBJET, s. m. Tout ce qui s'offre à la vue, ce qui affecte les sens ou émeut l'âme. Matière d'un art, d'une science. Sujet d'une action, d'une passion. But, fin qu'on se propose.

OBJURGATION, s. f. Rhét. Figure par laquelle on exagère le reproche.

OBLAT ou MOINE-LAI, s. m. Soldat invalide qui étoit logé et nourri dans une abbaye.

OBLATION, s. f. Chose offerte à Dieu. L'action de la lui offrir.

OBLIGATION, s. f. Engagement qu'impose le devoir, ou qui résulte des services qu'on a reçus. Acte notarié par lequel on s'e-

blige à payer une somme à époque fixe

OBLIGATOIRE, adj. Qui a la force d'obliger.

OBLIGEAMMENT, adv. D'une manière satisfaisante.

OBLIGEANCE, s. f. Penchant à obliger.

OBLIGEANT, ANTE, adj. Qui aime à rendre service.

OBLIGER, v. a. Lier, engager par un acte. Imposer l'obligation de. Porter, exciter à. Rendre service. — *un apprenti*, l'engager chez un maître pour y apprendre un métier. Ppe. *Obligé*, *ée*. Mus. *Récitatif obligé*, accompagné et coupé par les instrumens. Adj. Redevable, reconnoissant. S. m. L'acte passé entre un apprenti et un maître.

OBLIQUE, adj. Qui est de biais. Fig. Détourné, frauduleux. Gram. *Cas obliques*, tous les cas, hors le nominatif sing.

OBLIQUEMENT, adv. De biais. Frauduleusement, indirectement.

OBLIQUITÉ, s. f. Math. et astron. Inclinaison d'une ligne, d'une surface sur une autre.

OBLITÉRER, v. a. Effacer insensiblement, de manière pourtant à laisser quelque trace. *Inscription oblitérée.*

OBLONG, ONGUE, adjectif. Beaucoup plus large que haut; tels sont la plupart des livres de musique.

OBOLE, s. f. Petite monnoie de cuivre qui valoit la moitié d'un denier tournois. Petit poids qui pèse douze grains. Petite monnoie d'Athènes, dont six faisoient la drachme attique.

OBOMBRER, v. a. t. de mysticité. Couvrir de son ombre.

OBREPTICE, adj. (*Grâce*) Pal. surprise faite en taisant une vérité essentielle.

OBREPTICEMENT, adv. En cachant le vrai.

OBREPTION, s. f. Réticence qui rend des lettres obreptices et incapables d'être enregistrées.

OBSCÈNE, adj. Qui blesse la pudeur.

OBSCÉNITÉ, s. f. M. s.

OBSCUR, URE, adj. Sombre, qui n'est pas éclairé. Fig. *Vie obscure*, ou cachée. *Naissance obscure*, ou inconnue. *Style obscur*, peu intelligible.

OBSCURCIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir obscur. Diminuer d'éclat. Prop. et fig.

OBSCURCISSEMENT, s. m. Affoiblissement de lumière. Prop. et fig.

OBSCURÉMENT, adv. Avec

OBSCURITÉ, s. f. Absence de lumière. Impossibilité de voir, de comprendre, et autres sens d'*Obscur*.

OBSÉCRATIONS, s. f. plur. Chez les Romains, prières publiques pour appaiser les dieux.

OBSÉDER, v. a. Etre assidu auprès de quelqu'un pour se rendre maître de son esprit. Fig. *L'esprit malin l'obsède*, le tourmente.

OBSÈQUES, s. f. pl. Funérailles pompeuses.

OBSÉQUIEUX, EUSE, adj. Qui porte à l'excès les égards et les prévenances.

OBSERVABLE, adj. t. did. Qui peut être observé.

OBSERVANCE, sub. fém. Pratique exacte de la règle d'un ordre religieux. *Observances légales*, cérémonies de la loi de Moïse.

OBSERVANTIN, s. m. Religieux de l'observance de Saint-François.

OBSERVATEUR, TRICE, s. Qui accomplit ce qui lui est prescrit par une loi. Qui observe les phénomènes de la nature. Adj. *Esprit observateur*.

OBSERVATION, s. f. Action d'accomplir sa promesse, la loi, etc. Remarque sur les phénomènes de la nature, sur les écrits

de quelque auteur. *Armée d'observation*, qui couvre un siége.

OBSERVATOIRE, s. m. Edifice destiné aux observations astronomiques.

OBSERVER, v. a. Exécuter ce qu'ordonne un réglement. Considérer avec application. Remarquer. Epier la conduite de quelqu'un. V. pron. Etre circonspect.

OBSESSION, s. f. Action de celui qui obsède. Etat de celui qui est obsédé.

OBSIDIANE *ou* OBSIDIENNE, s. f. Antiq. Pierre noire et transparente, qu'on croit être le jayet.

OBSIDIONAL, ALE, adj. Ant. N'a que ces deux loc. : *Couronne obsidionale*, donnée à celui qui avoit fait lever un siège. *Monnoie obsidionale*, frappée dans une ville assiégée.

OBSTACLE, s. m. Ce qui empêche la réussite d'une chose.

OBSTINATION, s. f. Opiniâtreté.

OBSTINÉMENT, adv. Avec obstination.

OBSTINER, v. a. et pron. Rendre ou devenir opiniâtre. Ppe. *Obstiné, ée*. Quelquefois sub. *Petit obstiné*.

OBSTRUCTIF, IVE, adj. Qui peut causer des obstructions.

OBSTRUCTION, s. f. Méd. Obstacle que les fluides rencontrent dans les vaisseaux du corps animal.

OBSTRUER, v. a. Interposer un obstacle. Former une obstruction. Fig. Embarrasser le cours, la marche d'une affaire.

OBTEMPÉRER, v. n. Pal. Obéir.

OBTENIR, v. a. Impétrer, déterminer à force de moyens la concession de quelque chose. Parvenir à un resultat avantageux.

OBTENTION, s. f. Se dit des choses qu'on obtient.

OBTUS, USE, adj. Géom. *Angle obtus*, plus grand qu'un droit. Fig. et fam. *Esprit obtus*, peu pénétrant.

OBTUSANGLE, subst. m. Géom. Triangle qui a un angle obtus.

OBUS, s. m. Petite bombe qu'on lance avec l'

OBUSIER, s. m. Espèce de mortier monté sur un affût à roues, qui se tire presque horizontalement.

OBVENTION, s. f. Impôt ecclésiastique.

OBVIER, v. n. Prendre des mesures efficaces pour prévenir un mal quelconque.

OCA, s. m. Racine d'une saveur agréable qui, séchée au soleil et réduite en pâte, tient lieu de pain dans quelques endroits de l'Amérique.

OCCASE, adj. f. (*Amplitude*.) Astr. Partie de l'arc de l'horizon comprise entre le couchant d'un astre et l'occident vrai.

OCCASION, s. f. Conjoncture opportune pour dire ou faire. Ce qui donne lieu à. Rencontre de guerre.

OCCASIONEL, ELLE, adj. t. did Qui occasione.

OCCASIONELLEMENT, adv. Par occasion.

OCCASIONER, v. a. Donner occasion.

OCCIDENT, s. m. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se couche. Partie de notre hémisphère qui est à notre couchant.

OCCIDENTAL, ALE, adj. Qui est à l'occident.

OCCIPITAL, ALE, adj. Anat. Qui appartient à l'

OCCIPUT, s. m. (Le *t* sonne.) Le derrière de la tète.

OCCIRE, v. a. Tuer. Ppe. *Occis, ise*.

OCCISION, s. f. Tuerie, massacre. (Ce sont trois v. m. qui ne sont reçus que dans le style marotique.)

OCCULTATION, s. f. Astron. Disparition passagère d'une étoile ou d'une planète cachée par la lune.

OCCULTE, adj. Caché.

OCCUPANT, adj. Qui occupe, s'empare, se saisit.

OCCUPATION, s. f. Affaire à laquelle on travaille. Pal. Le temps qu'on a habité ou occupé un logement. *Donner de l'occupation*, de l'embarras.

OCCUPER, v. a. Remplir un espace de lieu ou de temps. Art mil. Se saisir, s'emparer. Employer, donner à travailler. Exercer un emploi. Habiter une demeure. V. n. Pal. Poursuivre pour quelqu'un une affaire en justice. V. pron. Travailler, s'appliquer à.

OCCURRENCE, s. f. Rencontre, circonstance, occasion.

OCCURRENT, ENTE, adj. Chose qui survient.

OCÉAN, s. m. La grande mer qui environne toute la terre.

OCÉANE, adj. f. *La mer océane.*

OCHLOCRATIE, s. f. Gouvernement du bas-peuple.

OCRE, s. f. Minér. Terre ferrugineuse qui sert à teindre en jaune.

OCTAÈDRE, s. m. Géom. Solide à huit faces.

OCTAÉTÉRIDE, s. f. Astr. et chron. Espace, durée de huit ans.

OCTANT, s. m. Astron. Instrument ou secteur qui contient un huitième de cercle. Distance de 45 degrés entre deux planètes.

OCTANTE, adj. Quatre-ving's. V. m. ainsi que le suivant.

OCTANTIÈME, adj. Quatre-vingtième.

OCTAVE, s. f. La huitaine pendant laquelle on solennise quelque fête. Le jour qui la termine. Stance de huit vers dans la poésie italienne. Mus. Se dit d'un ton éloigné d'un autre de 8 degrés, les deux extrémités comprises. Consonnance de deux sons éloignés de huit intervalles. Les huit degrés pris ensemble.

OCTAVO. *Livre in-8°.*, où la feuille d'impression est pliée en huit.

OCTAVON, ONE, s. Celui ou celle qui provient d'un quarteron et d'une blanche, ou d'un blanc et d'une quarterone.

OCTIL, adj. m. (*Aspect*) Astr. Position de deux planètes éloignées entr'elles de 45 degrés.

OCTOBRE, sub. m. Dixième mois de l'année commune.

OCTOGÉNAIRE, s. et adj. Qui a quatre-vingts ans.

OCTOGONE, s. m. et adj. Qui a huit angles et huit côtés.

OCTROI, s. m. t. de chancel. et de financ. Concession. *Deniers d'octroi*, qu'on permet à une ville de lever sur elle-même, pour subvenir à ses dépenses publiques.

OCTROYER, v. a. Concéder, accorder.

OCTUPLE, adj. Qui contient huit fois.

OCTUPLER, v. a. Répéter huit fois.

OCULAIRE, adj. Se dit de tout ce qui concerne l'œil. *Témoin oculaire*, qui rend témoignage de ce qu'il a vu. S. m. *L'oculaire*, verre d'une lunette d'approche destiné à être placé du côté de l'œil.

OCULAIREMENT, adv. Visiblement.

OCULISTE, s. m. et adj. Médecin des maladies de l'œil.

OCULUS CHRISTI. (lat.) Bot. Espèce d'aster à qui l'on a donné ce nom, à cause de la beauté de sa fleur.

OCULUS MUNDI. (lat.) Sorte d'onyx qui devient transparent dans l'eau.

ODALISQUE ou ODALIQUE s. f. Nom générique des jeunes filles du sérail des Sultans.

ODE, s. f. Poëme lyrique divisé en strophes.

ODÉUM *ou* **ODÉON**, sub. m. Théâtre que Périclès avoit fait construire dans la ville d'Athènes.

ODEUR, s. f. Sensation que produisent sur l'odorat les émanations de certains corps. Au plur. *Bonnes odeurs*. Fig. Réputation.

ODIEUSEMENT, adv. D'une manière odieuse.

ODIEUX, EUSE, adj. Qui excite l'aversion.

ODIN, sub. m. Le dieu de la guerre, ou le Mars des anciens Danois.

ODOMÈTRE, sub. m. Instrument qui sert à mesurer le chemin qu'on a fait, soit à pied, soit en voiture.

ODONTALGIE, sub. f. Méd. Douleur de dents.

ODONTALGIQUE, adj. (*Remède*) Propre à la calmer.

ODONTOÏDE, adj. Fait en forme de dent.

ODONTOLOGIE, s. f. Méd. Traité qui a les dents pour objet.

ODORANT, ANTE, adj. Qui répand une bonne odeur.

ODORAT, sub. m. Le sens au moyen duquel on perçoit les odeurs.

ODORIFÉRANT, ANTE, adj. Odorant.

OECUMÉNICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

OECUMÉNIQUE, adj. Universel, en parlant d'un concile.

OECUMÉNIQUEMENT, adv. M. s.

OEDÉMATEUX, EUSE, adj. Méd. Attaqué d'œdème. De la nature de l'

OEDÈME, sub. m. Tumeur molle, sans douleur, qui cède à l'impression du doigt, et la conserve.

OEDIPE, s. m. Nom propre, devenu appellatif de la personne qui devine des choses très-embrouillées.

OEIL, sub. m. (On prononce *euil*) (Au pluriel *yeux*.) Organe de la vue. Loc. : *Avoir l'œil sur quelqu'un*, le surveiller. *Fermer les yeux sur une chose*, feindre de ne la pas voir. *En un clin d'œil*, en un moment. *A vue d'œil*, sensiblement. *OEil-de-bœuf.* (Plur. *OEils-de-bœuf*.) Arch. Ouverture faite en rond, pour éclairer une pièce qui ne comporteroit pas une fenêtre. L'ouverture ronde ménagée à certains instrumens de musique prend aussi le nom d'*œil* ou de *yeux*. Lustre des étoffes, éclat des pierreries, etc. Centre de la volute d'une coquille. Bouton, bourgeon. *Yeux*, vides ou trous qu'on voit dans la mie de pain, dans certains fromages, etc.

OEIL-DE-BOEUF, s. m. Plante à fleur radiée, bonne contre la jaunisse.

OEIL-DE-BOUC, s. m. Mar. Phénomène qui paroît comme le bout d'un arc-en-ciel, et présage quelquefois un ouragan.

OEIL-DE-CHAT, s. m. Sorte d'agate.

OEIL-DE-CHRIST. *V.* **OCULUS-CHRISTI**.

OEILLADE, s. f. (On pron. *euil*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Regard, coup d'œil.

OEILLÈRE, s. f. Petite pièce de cuir attachée à la têtière d'un cheval pour lui couvrir et lui garantir l'œil. Sub. et adj. f. *Dent œillère*, de la mâchoire supérieure, dont la racine répond à l'œil.

OEILLET, sub. m. Plante et fleur odoriférante. Petit trou fait à du linge, etc. pour y passer un lacet.

OEILLETON, s. m. Marcotte d'œillet. Rejeton d'artichaut.

OENANTHE, s. f. Plante ombellifère de deux espèces, dont une est apéritive, et l'autre vénéneuse.

ŒNAS, s. m. Pigeon sauvage.

ŒNÉLÉUM, s. m. Mélange de gros vin et d'huile rosat propre aux fomentations.

ŒSOPHAGE, sub. m. Anat. Canal membraneux qui s'étend du fond du gosier à l'estomac.

ŒSOPHAGIEN, adj. m. Anat. Qui concerne l'œsophage.

ŒUF, s. m. (Le pl. *œufs* se prononce *eu*.) Certaine matière enfermée dans une coque, et quelquefois dans une membrane dure ou molle, que mettent dehors les oiseaux, beaucoup de poissons, de reptiles, d'insectes, et de laquelle leurs petits se forment et se nourrissent avant que d'éclore. Absolument, œuf de poule. *Plein comme un œuf*, très-plein. On dit d'un avare: *Il tondroit sur un œuf.*

ŒUVÉ, ÉE, adj. Se dit des poissons qui ont des œufs.

ŒUVRE, sub. m. *Le grand œuvre*, la pierre philosophale. Recueil de toutes les estampes d'un graveur. Ouvrage d'un musicien : *Le premier, le second œuvre de*. S. f. Ce qui est produit par quelque agent. Fabrique et revenu d'une église. Action morale et chrétienne. Au plur. Production d'esprit. *Mettre en œuvre*, employer, occuper. Arch. *Dans œuvre, hors d'œuvre*, dans ou hors le corps du bâtiment. *Hors-d'œuvre*, ce qui est déplacé dans un ouvrage. Mets que l'on sert avec le potage, etc.

OFFENSANT, ANTE, adj. Qui offense.

OFFENSE, s. f. Injure de fait ou de parole. Faute, péché.

OFFENSER, v. a. Faire une offense. — *Dieu*, pécher. Fig. Blesser. Choquer. V. pron. Se fâcher de.

OFFENSEUR, s. m. Qui offense.

OFFENSIF, IVE, adj. *Arme, ligue offensive*, pour attaquer. S. f. Art mil. Attaque : *Prendre l'offensive.*

OFFENSIVEMENT, adverbe. D'une manière offensive.

OFFERTE, s. f. Cette partie de la messe dans laquelle le prêtre offre à Dieu le pain et le vin avant de le consacrer.

OFFERTOIRE, s. m. Antienne qui dans la messe précède immédiatement l'offerte.

OFFICE, sub. m. Devoir de la vie, de la société. Bon ou mauvais service. Partie du bréviaire qu'un ecclésiastique doit réciter. Le service de l'église, prières et cérémonies publiques. Emploi avec juridiction. Fonction. *Le Saint-Office*, le tribunal de l'Inquisition. Art de préparer ce qu'on sert pour le fruit. S. f. Lieu dans une maison où l'on garde le linge, la vaisselle, etc., et où l'on prépare ce qu'on met sur la table pour le dessert.

OFFICIAL, s. m. Juge de cour de l'église.

OFFICIALITÉ, s. f. Juridiction de l'Official. Lieu où il rend la justice.

OFFICIANT, s. et adj. m. Qui officie à l'église.

OFFICIEL, ELLE, adj. Style de diplomatie et d'administrat. Note, lettre, proposition autorisée. *Nouvelle officielle*, communiquée par le Gouvernement.

OFFICIELLEMENT, adverbe. D'une manière officielle.

OFFICIER, v. n. Faire l'office divin à l'église. *Il officie bien*, fam., il mange et boit bien. S. m. Qui a un office, une charge. Absolument, celui qui a un grade militaire. Celui qui dans une grande maison a soin de l'office.

OFFICIEUSEMENT, adverbe. D'une manière obligeante.

OFFICIEUX, EUSE, adjectif. Prompt à rendre de bons services.

OFFICINAL, ALE, adjectif. Pharm. Se dit des préparations qu'on doit trouver composées chez les apothicaires.

OFFRANDE, s. f. Don of-

à Dieu. Cérémonie où le prêtre reçoit les offrandes des Fidèles. Fig. et style soutenu, tout ce que l'on offre à un protecteur, etc.

OFFRANT, sub. m. Celui qui offre. Pal. *Au plus offrant et dernier enchérisseur.*

OFFRE, s. f. Action d'offrir. Ce qu'on offre.

OFFRIR, v. a. *Offrant. J'offre. J'offris. J'offrirai. Que j'offrisse*, etc. Présenter, proposer une chose à quelqu'un. V. pron. Se présenter. Ppe. *Offert, erte.*

OFFUSQUER, v. a. Empêcher de voir ou d'être vu. Eblouir. Fig. Troubler l'esprit, la raison. Donner de l'ombrage, déplaire.

OGIVE, sub. f. Arch. Arceau qui passe en dedans d'une voûte, d'un angle à l'autre.

OGRE, sub. m. Monstre qui se nourrit de chair humaine, suivant la fable. Fam. *Manger comme un ogre*, excessivement.

OH, interjection de surprise et d'affirmation.

OIE, s. f. Oiseau aquatique plus gros que la cane. *Jeu de l'oie*, qui se joue avec des dés sur un carton où il y a de 9 en 9 des figures d'oies. *Contes de ma mère l'oie*, pour amuser les enfans. *Petite oie*, mets formé des abatis d'une volaille; *gants, bas, chapeau*, etc., pour compléter un habillement; faveurs légères d'une femme.

OIGNON, s. m. (Le *i* ne sonne pas; mais il sert à mouiller le *g*.) Partie de la racine de quelques plantes qui a la forme sphérique. Plante potagère à racine ronde et bulbeuse. Dureté douloureuse qui vient aux pieds. Fam. *En rang d'oignon*, les uns à côté des autres.

OIGNONET, sub. m. Sorte de poire d'été.

OIGNONIÈRE, sub. f. Terre semée d'oignons. (On écrit assez communément ces trois mots sans *i* après l'*o*.)

OILLE, s. f. (Le *i* ne sert qu'à mouiller les deux *ll*.) Mot pris de l'espagnol. Potage composé de racines et de viandes différentes. *Pot à oille*, vase où on le sert.

OINDRE, v. a. Frotter d'huile ou de quelque matière grasse; se dit surtout des saintes huiles dans l'administration de quelques sacremens.

OING, sub. m. *Vieux-oing*, vieille graisse de porc fondue, qui sert à frotter les roues de voiture, etc.

OINT, OINTE, ppe. d'*Oindre*, Au masc. *L'oint du Seigneur*, Jésus-Christ.

OISEAU, s. m. Animal à deux pieds, ayant des plumes et des ailes. Se prend absolument pour un *oiseau* de proie, surtout pour ceux que l'on a dressés à la chasse. Loc. : *A vol d'oiseau*, en ligne droite. *Plan à vue d'oiseau*, qui représente un objet tel qu'on le verroit si l'on étoit élevé au-dessus comme un *oiseau*. Instrument qui sert aux manœuvres pour porter le mortier sur leurs épaules.

OISELER, v. a. t. de fauc. Dresser un oiseau pour le vol. V. n. Tendre des filets, des gluaux, etc. pour prendre des oiseaux.

OISELEUR, s. m. Celui qui fait métier de prendre des oiseaux.

OISELIER, s. m. Celui qui les élève et les vend.

OISELLERIE, sub. f. Art de prendre et d'élever les oiseaux.

OISEUX, EUSE, adj. Qui demeure sans rien faire. *Paroles oiseuses*, discours frivoles.

OISIF, IVE, adj. Qui ne fait rien, qui n'a pas d'occupation. Dont on ne fait point d'usage.

OISILLON, s. m. Fam. Petit oiseau.

OISIVEMENT, adv. D'une manière oisive.

OISIVETÉ, s. f. Etat de celui qui est oisif. Habitude de l'inaction.

OISON, s. m. Petit de l'oie. Fig. et fam. Idiot.

OLÉAGINEUX, EUSE, adj. Ce qui est de la nature de l'huile.

OLÉANDRE, s. m. Arbrisseau aquatique regardé comme un poison dangereux.

OLFACTIF, IVE, adj. Anat. Qui a rapport à l'odorat. *Les Nerfs olfactifs.*

OLFACTOIRE, adj. Anat. Qui a rapport à l'odorat. *Nerfs olfactoires.*

OLIBAN, sub. m. Encens qui découle le premier de l'arbre; sa couleur est jaunâtre. Cet encens, de la première qualité, est aussi nommé *Encens mâle.*

OLIBRIUS, s. m. Pédant, celui qui fait l'entendu. Fam.

OLIGARCHIE, s. f. Gouvernement où l'autorité est entre les mains d'un petit nombre.

OLIGARCHIQUE, adj. Qui appartient à l'oligarchie.

OLIM. (lat.) Autrefois. On s'en servoit au pal. pour désigner les anciens registres. *Les olim.*

OLINDE, s. f. Sorte de lame d'épée, dont les premières sont venues de la ville d Olinde dans le Brésil; de là ces mots fam.:

OLINDER, v. n. Se battre à l'épée.

OLINDEUR, s. m. Ferrailleur.

OLIVAIRE, adj. Anat. et bot. En forme d'olive.

OLIVAISON, s. f. Saison où l'on fait la récolte des olives.

OLIVÂTRE, adj. Qui est de couleur d'olive, jaune, basané.

OLIVE, s. f. Fruit à noyau, d'où l'on tire de l huile. Arch. Ornement en forme d'olive.

OLIVÈTE, s. f. Plante dont la graine, renfermée dans une capsule semblable à celle du pavot, donne une huile bonne à manger.

OLIVETTES, s. f. pl. Danse des provençaux quand ils ont cueilli les olives.

OLIVIER, sub. m. Arbre qui porte les olives.

OLLAIRE, adj. f. Se dit d'une pierre facile à tailler, de laquelle on fait des pots.

OLOGRAPHE, adj. (*Testament*) Ecrit en entier de la main du testateur.

OLYMPE, s. m. Montagne de Thessalie, dont les poëtes ont fait les cieux.

OLYMPIADE, s. f. Espace de quatre ans, à commencer d'une célébration des jeux olympiques à l'autre.

OLYMPIENS, adj. m. pl. Se dit des douze principales divinités du paganisme.

OLYMPIQUE, adj. Se dit des jeux publics qu'on célébroit auprès d'Olympie, ville d'Elide en Grèce.

OMBELLE, s. f. Bot. A l'extrémité des tiges de quelques plantes sont de petits rameaux nus, qui s'évasent en forme de parasol, et qui portent les fleurs et les semences; c'est là ce qu'on appelle *ombelle.*

OMBELLÉ, ÉE, adj. En ombelle.

OMBELLIFÈRE, adj. Plante dont la feuille est en ombelle ou parasol.

OMBILIC, s. m. Anat. Nombril. La botanique donne aussi ce nom au petit enfoncement qui se trouve à certains fruits, comme celui qu'offre une poire, au bout qui est opposé à la queue.

OMBILICAL, ALE, adj. Qui a rapport à l'ombilic.

OMBRAGE, s. m. Ombre des arbres. Fig. Soupçon, défiance.

OMBRAGER, v. a. Donner de l'ombre. Ppe. *Ombragé, ée.* Fig. *Tête ombragée de lauriers.*

OMBRAGEUX, EUSE, adj. Se dit des chevaux sujets à avoir peur de leur ombre, etc. Fig. Soupçonneux.

OMBRE, s. f. Obscurité causée par un corps opposé à la lu-

mière. Prétexte. *A l'ombre de son nom.* Apparence. Faveur, protection. Poét. L'âme après la mort. Peint. Couleurs obscures qu'on emploie dans un tableau pour représenter les objets moins éclairés.

OMBRES, s. f. pl. Chez les anciens Romains, ceux que les convives invités amenoient avec eux.

OMBRER, v. a. Mettre les ombres à un tableau.

OMÉGA, s. m. Nom de la dernière lettre de l'alphabet grec.

OMELETTE, sub. f. Œufs battus cuits dans la poêle avec du beurre, etc.

OMETTRE, v. a. Manquer à faire ou à dire quelque chose d'obligation ou d'usage, ou qu'on vouloit faire ou dire. Ppe. *Omis, ise.*

OMISSION, sub. f. Manquement, dans le s. du v.

OMNISCIENCE, s. f. Théol. Connoissance infinie de Dieu.

OMOPLATE, s. f. Anat. Os de l'épaule plat et large.

OMPHALOCÈLE, sub. f. *ou* EXOMPHALE. Méd. Hernie au nombril.

OMPHALODES *ou* PETITE CONSOUDE, s. m. Plante dont les fleurs sont d'un bleu très-vif, et qui est vulnéraire.

OMPHALOPTRE, adj. t. d'optique. Lenticulaire.

OMRAS, sub. m. Titre des grands seigneurs de la cour du Mogol.

ON, pron. pers. qui marque indéfiniment une ou plusieurs personnes, et qui ne se joint qu'avec la troisième personne du sing. du verbe : *On sait, on dit.* Loc. : *Ce n'est qu'un on dit. Le qu'en dira-t-on,* etc.

ONAGRE, s. m. Âne sauvage. Ancienne machine de guerre pour jeter des pierres.

ONC, ONQUES, adv. Jamais. V. m.

ONCE, s. f. Poids pesant huit gros. Espèce de petite panthère qu'on apprivoise, et dont on se sert en Perse pour la chasse aux gazelles.

ONCIALES, adj. f. pl. Se dit des grandes lettres dont on se servoit autrefois pour les inscriptions et les épithaphes.

ONCLE, s. m. Frère du père ou de la mère. *Grand-oncle,* frère du grand-père ou de la grand'-mère. *Oncle à la mode de Bretagne,* cousin-germain du père ou de la mère.

ONCTION, sub. f. Action d'oindre dans les cérémonies de l'église. Fig. Mouvement de la grâce, consolation du St.-Esprit. Choses qui touchent le cœur, et portent à la dévotion.

ONCTUEUSEMENT, adverbe. Avec onction.

ONCTUEUX, EUSE, adjectif. Qui est d'une substance grasse et huileuse. Fig. Plein d'onction.

ONCTUOSITÉ, s. f. t. did. Qualité de ce qui est onctueux.

ONDE, sub. f. Flot, soulèvement de l'eau agitée. Poét. L'eau, la mer. *L'onde noire,* ou le Styx. Au plur. Ce qui est fait en figure d'onde.

ONDÉ, ÉE, adj. Façonné en ondes.

ONDÉE, s. f. Grosse pluie subite et passagère.

ONDIN, INE, s. Chez les cabalistes, génies des eaux.

ONDOIEMENT, sub. m. Baptême donné sans les cérémonies de l'église.

ONDOYANT, ANTE, adj. Qui a un mouvement par ondes.

ONDOYER, v. a. Baptiser sans les cérémonies de l'église. V. n. Flotter par ondes. Fig. Se dit de la flamme, des cheveux, etc.

ONDULATION, sub. f. Phys. Mouvement par ondes.

ONDULATOIRE, adj. (*Mouvement*) Par ondulation.

ONDULÉ, ÉE, *ou* ONDU-

LEUX, EUSE, adj. Qui forme de petits plis arrondis.

ONDULER, v. n. Avoir un mouvement d'ondulation.

ONÉRAIRE, adj. Pal. Qui a le soin, la charge d'une chose dont un autre a la qualité honoraire. *Tuteur onéraire.*

ONÉREUX, EUSE, adj. Qui est à charge.

ONGLE, s. m. Partie dure et ferme qui couvre le dessus du bout des doigts. Griffes de plusieurs animaux. Bot. *Ongle* ou *onglet,* endroit par lequel le pétale tient au calice d'une plante. Méd. Pellicule qui croît vers l'angle interne de l'œil. Amas de pus entre l'iris et la cornée. Loc. : *Rogner les ongles à quelqu'un,* diminuer son pouvoir ou ses profits. *Lui donner sur les ongles,* le tancer vivement.

ONGLÉ, ÉE, adj. Blas. *Armé d'ongles.* t. de faucon. Oiseaux qui ont des serres.

ONGLÉE, s. f. Engourdissement douloureux causé au bout des doigts par le grand froid.

ONGLET, s. m. Bande de papier reliée avec d'autres feuilles pour y coller des cartes, des feuilles blanches. Sorte d'assemblage de menuiserie.

ONGUENT, s. m. Médicament de consistance molle qui s'applique extérieurement. Ce mot s'employoit autrefois pour désigner des drogues aromatiques.

ONIROCRITIE *ou* ONIROMANCIE, s. f. Explication des songes.

ONKOTOMIE, sub. f. Chir. Ouverture d'une tumeur quelconque.

ONOCROTALE, sub. m. Pélican.

ONOMATOPÉE, s. f. Rhét. Figure de mots dont le son est imitatif de ce qu'ils désignent. Ex. : *Trictrac, bêler.*

ONTOLOGIE, s. f. t. did. Traité de l'être en général.

ONYX, s. m. Agate très-fine, blanche et brune.

ONZE, adj. numéral. Dix et un. *Vers les onze heures.* (Prononcer sans lier le *s* de *les*) S. m. *Le onze du mois.*

ONZIÈME, adj. numéral. Qui suit le dixième. On dit également *l'onzième jour* et *le onzième jour.* S. m. *Il a un onzième dans cette affaire, dans cette succession.*

ONZIÈMEMENT, adv. En onzième lieu.

OOLITHES, s. m. pl. Pierres composées de petites coquilles pétrifiées.

OPACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est opaque.

OPALE, s. f. Pierre précieuse de diverses couleurs.

OPAQUE, adj. Qui n'est pas transparent.

OPÉRA, s. m. Pièce de théâtre en musique, accompagnée de machines et de danses. Lieu où se représente l'*opéra.* Fam. Affaire qui entraîne beaucoup d'embarras.

OPÉRATEUR, sub. m. Celui qui fait les opérations de chirurgie. Charlatan, vendeur d'orviétan. Le féminin est *Opératrice.*

OPÉRATION, s. f. Action de ce qui opère. Action du Saint-Esprit, de la grâce, sur la volonté. Action méthodique du chirurgien sur quelque partie du corps. Action d'un remède. t. de philosophie. Les trois actions principales de l'entendement : *Percevoir, juger, raisonner.* Chim. Combinaison ou décomposition de diverses matières. Arith. Calcul suivant les quatre règles. Art mil. Le plan et les actions d'une campagne.

OPERCULE, s. m. Petit couvercle. C'est un terme qui n'est employé que par la botanique et la conchyliologie.

OPÉRER, v. a. Produire un effet. V. n. Se dit d'un remède

qui agit avec succès. Faire une opération de chirurgie, de chimie, de calcul.

OPES, s. m. Maçon. Trous de boulins qui restent dans les murs, et ceux où sont posés les bouts des solives.

OPHIOGÈNES, s. m. plur. Antiq. Race d'hommes qui se disoient issus d'un serpent.

OPHITE, adj. Marbre vert mêlé de filets jaunes.

OPHTHALMIE, s. f. Inflammation des membranes de l'œil.

OPHTHALMIQUE, adj. Qui concerne l'œil, qui est bon pour les yeux.

OPHTHALMOGRAPHIE, s. f. Description anatomique de l'œil.

OPIAT, s. m. (Le *t* se pron.) Électuaire d'une consistance molle. Pâte pour nettoyer les dents.

OPILATIF, IVE, adj. Méd. Qui bouche les passages, les conduits du corps des animaux.

OPILATION, s. f. Obstruction.

OPILER, v. a. Boucher les conduits.

OPIMES, adj. m. pl. Antiq. Dépouilles que remportoit un général romain qui avoit tué un général ennemi.

OPINANT, sub. m. Celui qui opine.

OPINER, v. n. Dire son avis dans une assemblée, sur une chose mise en délibération. — *du bonnet*, fam., indiquer, en ôtant son bonnet, que l'on est du même avis que le ou les précédens.

OPINIÂTRE, sub. m. et adj. Obstiné, entêté. *Maladie opiniâtre*, qui résiste aux remèdes. *Travail opiniâtre*, long et difficile. *Combat opiniâtre*, soutenu long-temps avec vigueur.

OPINIÂTREMENT, adv. Avec opiniâtreté.

OPINIÂTRER, v. a. Soutenir avec obstination. — *un enfant*, l'obstiner, le rendre opiniâtre. Il est aussi pron.

OPINION, s. f. Avis de celui qui opine. Sentiment. Jugement sur une personne ou une chose.

OPIUM, sub. m. Suc épaissi de pavot; il est soporatif.

OPOBALSAMUM, s. m. Baume de Judée.

OPOPANAX, sub. m. Gomme jaune au dehors, blanche au dedans, que la médecine emploie comme purgatif.

OPPORTUN, UNE, adj. Qui est à propos, selon le temps et lieu.

OPPORTUNITÉ, s. f. Occasion favorable; il vieillit.

OPPOSANT, ANTE, s. et adj. Pal. Qui s'oppose par forme judiciaire à une sentence.

OPPOSER, v. a. Placer une chose de manière qu'elle fasse obstacle à une autre. Mettre vis-à-vis, en contraste. V. pron. Se rendre contraire. Déclarer en forme judiciaire qu'on s'oppose à l'exécution d'un acte. Ppe. *Opposé*, *ée*. Se prend adj. Contraire, de mœurs, d'esprit, d'humeur; comme relatif : *Fils* et *père*; comme exclusif : *Sec* et *humide*; comme substantif : *Il est l'opposé de son père. Elle est l'opposé de sa tante.*

OPPOSITE, s. m. L'opposé, le contraire; il vieillit en ce sens, et ne s'emploie guères plus que dans cette espèce de préposition : *A l'opposite de*; et de loc. adv. : *A l'opposite*, vis-à-vis.

OPPOSITION, s. f. Empêchement, obstacle. Esprit de contrariété. Rhét. Figure qui rapproche deux idées, dont l'une semble exclure l'autre : *Folle sagesse. Poltron courageux.* Astron. Se dit d'une planète qui est à 180 degrés d'une autre.

OPPRESSER, v. a. Méd. Presser fortement, gêner la respiration.

OPPRESSEUR, s. m. Qui opprime.

OPPRESSION, s. f. État de ce-

lui qui est oppressé ou opprimé. Action d'

OPPRIMER, v. a. Accabler par violence, par autorité.

OPPROBRE, s. m. Ignominie, honte, affront.

OPTATIF, s. m. Gram. Mode du verbe qui exprime le souhait; en notre langue, il s'exprime par le subjonctif.

OPTER, v. a. et n. Choisir entre plusieurs choses qu'on ne peut avoir ensemble. Ppe. *Opté*, *ée*. Peu usité.

OPTICIEN, sub. m. Qui sait l'optique, qui l'enseigne.

OPTIMISME, s. m. Système de ceux qui prétendent que tout est bien.

OPTIMISTE, s. m. Partisan de ce système.

OPTION, s. f. Pouvoir, action d'opter.

OPTIQUE, s. f. Science qui traite de la lumière et des lois de la vision. Perspective : *Les illusions de l'optique*. Adj. Qui a rapport à la vision, qui sert à la vue.

OPULEMMENT, adv.(On prononce *laman*.) Avec

OPULENCE, s. f. Grande richesse, abondance de biens.

OPULENT, ENTE, adjectif. Riche, où le bien abonde.

OPUNTIA, s. m. Plante nommée aussi *Figuier d'Inde*.

OPUSCULE, sub. m. Petit ouvrage de science ou de littérature.

OR, sub. m. Métal jaune, qui surpasse les autres en ductilité, en pesanteur et en prix. Monnoie d'or. *Payer en or*. Fig. Richesse, opulence. Poët. *L'or des cheveux*, *des moissons*. *Age*, *siècle d'or*. Blas. La couleur jaune. Chron. *Nombre d'or*, révolution de dixneuf années.

OR, particule qui sert à lier une proposition, un discours à un autre; et dans le style fam., à engager : *Or, dites-nous*.

OR BLANC. *V*. PLATINE.

ORACLE, s. m. Réponse que les païens croyoient recevoir de leurs dieux. La divinité qui rendoit l'*oracle*. Fig. Vérités qu'énonce l'Ecriture, que déclare l'Eglise. Personnes d'autorité et de savoir, et les décisions qu'elles donnent.

ORAGE, s. m. Tempête, vent impétueux, grosse pluie mêlée de grêle, de tonnerre, etc. Fig. Malheur dont on est menacé, accablé.

ORAGEUX, EUSE, adj. Qui cause de l'orage. Sujet aux orages. Fig. Exposé aux troubles, aux révolutions.

ORAISON, s. f. Assemblage de mots construits suivant les règles grammaticales. Discours public. Prière à Dieu ou aux Saints.

ORALE, adj. f. (sans masc.) Ne se dit qu'en ces deux loc. : *Loi* ou *tradition orale*, qui se transmet de bouche en bouche.

ORANGE, s. f. Fruit à pepin, d'un jaune doré, qui a beaucoup de jus.

ORANGÉ, ÉE, adj. De couleur d'orange. Le masc. se prend substantivement.

ORANGEADE, s. f. Boisson faite avec du jus d'orange, du sucre et de l'eau.

ORANGEAT, s. m. Confiture sèche, ou dragées faites d'écorce d'orange.

ORANGER, s. m. Arbre toujours vert, qui porte des oranges.

ORANGERIE, s. f. Partie du jardin où sont placés les orangers. Lieu où on les met pendant l'hiver.

ORANG-OUTANG ou HOMME DES BOIS, sub. m. Espèce de grand singe.

ORATEUR, s. m. Qui compose, qui prononce un discours public.

ORATOIRE, adj. Appartenant à l'orateur. Sub. m. Petite pièce dans une maison, destinée à prier Dieu. Congrégation d'ec-

clésiastiques fondée par le Cardinal de Bérulle.

ORATOIREMENT, adverbe. D'une manière oratoire.

ORATORIO, s. m. Sorte de drame tiré de la Bible, et mis en musique.

ORBE, s. m. Astron. Espace que parcourt une planète dans sa révolution. Adj. Chir. *Coup orbe*, fait avec un instrument contondant, sans entamer la chair. Maçon. *Mur orbe*, celui qui n'a ni portes ni fenêtres.

ORBICULAIRE, adj. t. did. Rond, qui va en rond.

ORBICULAIREMENT, adv. En rond.

ORBITAIRE, adj. Anat. Qui a rapport à l'orbite de l'œil.

ORBITE, sub. f. Chemin que décrit une planète par son mouvement propre. Cavité circulaire où l'œil est placé.

ORCANÈTE, s. m. Bot. Espèce de buglose, dont la racine teint en rouge.

ORCHESTIQUE, s. f. et adj. (On pron. *kes*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Antiq. Partie de la gymnastique embrassant tout ce qui étoit relatif à la danse et à la paume.

ORCHESTRE, s. m. Dans les théâtres grecs, lieu où l'on dansoit; aux théâtres romains, place des sénateurs; chez nous, place des musiciens.

ORCHIS *ou* SATYRION, s. m. Plante dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier.

ORD, ORDE, adj. Vilain, sale. V. m.

ORDALIE, sub. f. *ou* JUGEMENT DE DIEU. Chez les anciens François, épreuve par les élémens.

ORDINAIRE, adj. Qui a coutume de se faire, qui arrive souvent. Médiocre, vulgaire. En parlant de divers emplois, se dit par opposition à *extraordinaire*. *Médecin ordinaire*. S. m. Ce qu'on a coutume de servir pour un repas. L'Evêque diocésain. Courrier qui part et qui arrive à jour fixe; le jour où il part. Au pl. Purgations régulières des femmes. *A l'ordinaire*, suivant la coutume. *D'ordinaire*. *Pour l'ordinaire*, le plus souvent.

ORDINAIREMENT, adverb. D'ordinaire.

ORDINAL, adj. m. Se dit des nombres qui marquent l'ordre, comme *premier, second, troisième*.

ORDINAND, s. m. Qui se présente à l'Evêque pour recevoir les ordres sacrés.

ORDINANT, s. m. L'Evêque qui les confère.

ORDINATION, s. f. Action de conférer les ordres de l'Eglise.

ORDO, s. m. (lat.) Lit. Livret qui indique l'ordre et la manière de réciter l'office de chaque jour.

ORDONNANCE, s. f. Disposition, arrangement. Réglement, loi. Mandement à un trésorier de payer certaine somme. Ce que prescrit le médecin. Ecrit par lequel il ordonne. *Habit d'ordonnance*, d'uniforme.

ORDONNATEUR, s. m. Qui ordonne, qui dispose. Art mil. et mar. *Commissaire ordonnateur*.

ORDONNER, v. a. Mettre en ordre. Commander, prescrire. — *d'une chose*, en disposer. Donner un mandement de payer une certaine somme à quelqu'un. Conférer les ordres sacrés. Ppe. *Ordonné, ée*. En géom., le fém. se prend subst., et il exprime une ligne droite tirée d'un point de la circonférence d'une courbe, perpendiculairement à son axe.

ORDRE, s. m. Disposition des choses mises en leur rang. Etat, situation par rapport à la fortune, aux affaires. Corps qui composent les états de quelques souverainetés. Commandement d'un supérieur. Mot du guet. Com-

pagnie de personnes qui promettent de vivre sous de certaines règles. La marque d'un ordre de chevalerie. Un des sept sacremens. Proportions, ornemens d'architecture sur lesquels on règle la colonne et l'entablement. *En sous-ordre,* subordonnément.

ORDURE, s. f. Excrémens et autres impuretés du corps. Malpropretés sur les habits, les meubles, etc. Balayures. Actions ou paroles sales et déshonnêtes.

ORDURIER, IÈRE, s. et adj. Qui se plaît à dire des ordures.

ORÉE, s. f. V. m. Bord d'un bois.

OREILLARD, ARDE, adj. Se dit d'un cheval qui a les oreilles longues, basses, pendantes, etc.

OREILLE, sub. f. Organe de l'ouïe. Se dit fig. de beaucoup de choses qui ressemblent plus ou moins à l'oreille. — *de soulier, d'écuelle, de charrue,* etc. Pli au haut ou au bas du feuillet d'un livre. Loc. : *Avoir de l'oreille,* sentir bien la musique ou les vers. *Prêter l'oreille,* être attentif. *Avoir l'oreille du chef,* en être écouté favorablement. *Se faire tirer l'oreille,* ne céder qu'avec peine. *Avoir l'oreille basse,* être humilié. *Secouer les oreilles,* désapprouver. *J'en ai les oreilles rebattues,* j'en suis fatigué, importuné. *Avoir la puce à l'oreille,* être inquiet de quelque chose. La bot. emploie beaucoup ce mot; elle le donne aux appendices de quelques feuilles ou pétales, et même à beaucoup de plantes : *Oreille-de-lièvre, oreille-d'âne, oreille-d'ours, oreille-de-souris,* etc. La conchyliologie nomme de même *oreilles* ces parties plates qui sont aux côtés de la charnière de certains coquillages. Il en est un nommé *Oreille-de-mer,* s. f.

OREILLER, sub. m. Coussin qui soutient la tête quand on est couché.

OREILLETTE, sub. f. Petit cercle d'or auquel les femmes qui n'ont pas les oreilles percées, attachent des boucles, des pendans, etc. Anat. *Les oreillettes du cœur.*

OREMUS, s. m. (Le *s* sonne.) Prière, oraison. t. fam. pris du latin.

ORFÉVRE, s. m. Qui fait et vend des ouvrages d'or et d'argent.

ORFÉVRERIE, s. m. L'art des orfévres et leurs ouvrages.

ORFRAIE, s. f. Oiseau nocturne.

ORFROI, s. m. Paremens brodés des chapes, des chasubles.

ORGANE, s. m. Partie du corps servant aux sensations et aux opérations de l'animal. *Un bel organe,* une belle voix. Celui par lequel un autre parle ou agit.

ORGANEAU, s. m. Mar. Anneau de fer où l'on attache un câble.

ORGANIQUE, adject. (*Corps*) Qui agit par le moyen des organes.

ORGANISATION, s. f. Manière dont un corps est organisé. Fig. Constitution d'un état.

ORGANISER, v. a. et pron. Former les organes. Joindre un petit orgue à un clavecin, etc. Fig. Régler le mouvement intérieur d'un corps politique, d'une administration, etc.

ORGANISTE, s. Celui dont la profession est de jouer de l'orgue.

ORGANSIN, s. m. Soie torse qui a passé deux fois par le moulin.

ORGANSINER, v. a. Tordre la soie, et la faire passer deux fois au moulin.

ORGASME, s. m. Méd. Agitation, mouvement des humeurs qui cherchent à s'évacuer.

ORGE, s. f. Sorte de grains du nombre de ceux qui se sèment en mars, et qu'on appelle *menus grains.* Il est masc. dans *Orge*

mondé, nettoyé et préparé; et *Orge perlé*, dépouillé de sa première pellicule.

ORGEAT, s. m. Boisson rafraîchissante faite avec de l'eau, du sucre, des amandes, etc.

ORGIES, sub. f. pl. Fêtes de Bacchus. Au fig. Débauche de table; dans ce sens, il a un singulier : *Faire une orgie*.

ORGUE, sub. m., et au plur. *Orgues*, s. f. Instrument de musique à vent, composé de tuyaux inégaux, de claviers et de soufflets. Lieu de l'église où l'orgue est placé. Art mil. Sorte de herse pour fermer les portes d'une ville attaquée. Autrefois, assemblage de canons, de mousquets, dont les lumières se communiquent.

ORGUE DE MER, s. f. Substance pierreuse qui croît sur les rochers, et forme un assemblage de petits tuyaux disposés par étages les uns contre les autres.

ORGUEIL, s. m. (On pron. *euil*.) Opinion trop avantageuse de soi-même. *Noble orgueil*, sentiment élevé qui porte à faire de grandes choses.

ORGUEILLEUSEMENT, adv. D'une manière orgueilleuse.

ORGUEILLEUX, EUSE, s. et adj. Qui a de l'orgueil. Qui est l'effet de l'orgueil. S. m. Petit bouton sur la paupière; autrement, *Orgeolet*.

ORIENT, s. m. Point du ciel où le soleil se lève sur l'horizon. Celui des quatre points cardinaux où le soleil se lève à l'équinoxe. Etats, peuples de l'Asie orientale.

ORIENTAL, ALE, adj. Qui est du côté de l'orient. Qui croît en Orient, qui en vient.

ORIENTAUX, s. m. pl. Les peuples de l'Asie les plus voisins de nous.

ORIENTER, v. a. Disposer une chose suivant la situation qu'elle doit avoir par rapport aux quatre points cardinaux. V. pron. Les reconnoître relativement au lieu où l'on est. Fig. Se mettre en disposition de bien juger une affaire. Ppe. *Orienté, ée*. *Carte, maison bien* ou *mal orientée*.

ORIFICE, s. m. Anat. Ouverture qui sert comme d'entrée et de sortie à de certaines parties intérieures du corps. Entrée étroite de certains vases de terre ou de verre.

ORIFLAMME, s. f. Etendard que faisoient porter les anciens Rois de France, quand ils alloient à la guerre.

ORIGAN, s. m. Plante sudorifique et odoriférante.

ORIGINAIRE, adj. Qui tire son origine de.

ORIGINAIREMENT, adv. Primitivement. Dans l'origine.

ORIGINAL, ALE, adj. Qui n'a point eu de modèle, et qui en a servi. *Pensée originale*, neuve. S. m. Modèle primitif, par opposition à *copie*. Personne dont on a fait le portrait. Auteur qui excelle en son genre, sans avoir eu de modèle. Homme bizarre et singulier.

ORIGINALEMENT, adverbe. D'une manière originale.

ORIGINALITÉ, s. f. Caractère de ce qui est original. Bizarrerie.

ORIGINE, sub. f. Principe, commencement, source. Extraction d'une personne, d'un peuple. Etymologie.

ORIGINEL, ELLE, adj. Qui remonte jusqu'à l'origine. N'est us. qu'en ces deux loc. : *Justice originelle*, état d'innocence où Adam fut créé; *Péché originel*, sa faute.

ORIGINELLEMENT, adv. Dès l'origine.

ORIGNAL, sub. m. Nom de l'élan du Canada.

ORILLARD, ARDE, adject. *V.* ORBILLARD.

ORILLON, s. m. Petite oreille. Il n'est point en usage au propre. On dit au fig. : *Les orillons d'une charrue, d'une écuelle. Bastion à orillons*. Se dit au pl. d'une tumeur qui survient aux glandes voisines des oreilles.

ORIN, s. m. Mar. Câble qui tient d'un bout à la croisée d'une ancre, et de l'autre à la bouée.

ORION, sub. m. Constellation australe.

ORIPEAU, sub. m. Lame de cuivre mince et luisante. Fig. Faux brillant.

ORLE, s. m. Blas. Pièce honorable, qui est faite en forme de bordure, et qui ne touche pas les bords de l'écu.

ORME, sub. m. Arbre de la grande espèce dont se forment communément les avenues. Loc. ironique : *Attendez-moi sous l'orme*, comptez peu sur ma promesse.

ORMEAU, s. m. Jeune orme.

ORMILLE, s. f. Plant de petits ormes.

ORMIN, s. m. Plante labiée et stomachique.

ORMOIE, s. f. Plant d'ormes.

ORNE, s. m. Arbre qui ressemble beaucoup au frêne.

ORNEMENT, s. m. Parure, tout ce qui sert à orner. Figures qui embellissent le discours. Au pl. Habits sacerdotaux.

ORNER, v. a Parer, embellir.

ORNIÈRE, s. f. Trace profonde que font dans les chemins les roues d'une voiture.

ORNITHOGALE, s. m. Plante dont la racine est un ognon bon à manger.

ORNITHOLOGIE, s. f. Histoire naturelle des oiseaux.

ORNITHOLOGISTE, s. m. Qui s'en occupe.

ORNITHOMANCE *ou* **ORNITHOMANCIE**, s. f. Divination par le vol des oiseaux.

OROBANCHE, sub. f. Plante dont il y a plusieurs espèces, mais sans propriétés médicinales connues.

OROBE, sub. f. Plante dont la semence est détersive et apéritive.

ORPAILLEUR, s. m. Qui tire des paillettes d'or du sable des fleuves.

ORPHELIN, **INE**, s. Jeune enfant qui a perdu son père et sa mère, ou l'un des deux, surtout le père.

ORPHIQUE, adj. L'antiquité donne ce nom aux dogmes et aux mystères dont Orphée passoit pour auteur.

ORPIMENT, sub. m. Arsenic jaune dont se sert la peinture.

ORPIN, sub. m. Plante assez semblable à la joubarbe, astringente et vulnéraire.

ORQUE, s. f. *V.* **EPAULARD.**

ORSEILLE, sub. f. Espèce de lichen qui sert à teindre en violet.

ORT, s. m. *Peser ort*, pour dire peser avec l'emballage.

ORTEIL, s. m. Gros doigt du pied.

ORTHODOXE, adj. Conforme à la saine doctrine, en matière de religion. S. *Les orthodoxes.*

ORTHODOXIE, s. f. Qualité de ce qui est orthodoxe.

ORTHODROMIE, s. f. Mar. Route en ligne droite que fait un vaisseau avec le même vent.

ORTHOGONAL, **ALE**, adj. Géom. Perpendiculaire.

ORTHOGRAPHE, s. f. Art et manière d'écrire les mots d'une langue.

ORTHOGRAPHIE, s. f. Arch. Représentation de l'élévation d'un bâtiment. Profil, coupe perpendiculaire d'une fortification.

ORTHOGRAPHIER, v. act. Ecrire le mots correctement.

ORTHOGRAPHIQUE, adjec. Qui appartient à l'orthographe ou à l'orthographie.

ORTHOPÉDIE, s. f. Art de corriger ou de prévenir chez les enfans les difformités du corps.

ORTHOPNÉE, s. f. Méd. Oppression qui empêche de respirer.

ORTIE, s. f. Plante à feuilles piquantes. Mèche qu'on insinue entre le cuir et la chair d'un cheval.

ORTIVE, adj. f. (*Amplitude*) Arc d'horizon entre le point où se lève un astre, et l'orient vrai où se fait l'intersection de l'horizon et de l'équateur.

ORTOLAN, s. m. Petit oiseau de passage, d'un goût fort délicat.

ORVALE *ou* TOUTE-BONNE, s. f. Plante à qui l'on suppose d'excellentes propriétés, comme son nom l'indique.

ORVET, s. m. Sorte de serpent non venimeux.

ORVIÉTAN, s. m. Espèce de thériaque, de contre-poison.

ORYCTOLOGIE *ou* ORYCTOGRAPHIE, s. f. Traité des pierres, fossiles et pétrifications.

OS, s. m. Partie du corps de l'animal, dure, solide, insensible, et qui sert à attacher, à soutenir les autres parties. Se dit de quelques poissons : *Os de baleine, de sèche.* Ergots du cerf.

OSCILLATION, sub. f. (On pron. les deux *ll* sans les mouiller, ainsi que dans les deux mots suiv.) Mécan. Mouvement du pendule ou d'un autre corps, qui va et vient en sens contraire.

OSCILLATOIRE, adj. Qui est de la nature de l'oscillation.

OSCILLER, v. n. Se mouvoir alternativement en sens contraire.

OSCITATION, sub. f. Méd. Bâillement.

OSÉ, ÉE, adj. Hardi, qui a l'audace de.

OSEILLE, s. f. Plante potagère d'un goût aigrelet.

OSER, v. n. Avoir la hardiesse de. V. a. Entreprendre hardiment.

OSERAIE, s. f. Lieu planté d'osiers.

OSIER, s. m. Arbrisseau à feuilles semblables à celles du saule, à jets fort plians, et propres à faire des liens.

OSMONDE, sub. f. Genre de fougère.

OSSELET, s. m. Petit os. Tumeur osseuse au bas de la jambe du cheval. Au pl. Petits os avec lesquels jouent les enfans. Sorte de torture.

OSSEMENS, s. m. pl. Amas confus d'os décharnés.

OSSEUX, EUSE, adj. Qui est de nature d'os.

OSSIFICATION, s. f. Conversion d'une partie molle en os.

OSSIFIER, v. a. et pron. Changer en os les parties qui doivent être molles.

OSSIFRAGUE, s. m. Grand aigle de mer.

OST, s. m. Armée. V. m.

OSTENSIBLE, adject. Qu'on peut montrer.

OSTENSIBLEMENT, adverb. D'une manière ostensible.

OSTENSOIR *et* OSTENSOIRE, s. m. Pièce d'orfèvrerie dans laquelle on expose la sainte Hostie à l'adoration des fidèles.

OSTENTATION, s. f. Affectation de faire parade de quelque avantage.

OSTÉOCOLES, s. f. Pierres qu'on regarde comme des racines d'arbres pétrifiées.

OSTÉOCOPE, adj. (*Douleur*) Aiguë et profonde, qui semble partir de l'os.

OSTÉOLOGIE, sub. f. Traité des os.

OSTÉOGONIE, sub. f. Traité sur la génération des os.

OSTRACÉE, s. et adj. Se dit des poissons recouverts de plusieurs écailles dures, à la différence des testacées qui n'en ont qu'une.

OSTRACISME, s. m. Antiq. Loi par laquelle les Athéniens bannissoient pour dix ans un citoyen que son mérite, son crédit, ses services rendoient suspect.

OSTRACITE, sub. f. Coquille d'huître pétrifiée.

OSTRELIN, sub. m. t. d'hist. Peuples orientaux, par rapport à l'Angleterre et aux villes anséatiques.

OSTROGOT, s. m. Autrefois Gots orientaux. Fam. Homme qui ignore les usages, les bienséances.

ÔTAGE, s. m. Personne qu'un Prince, un Général, etc., remet à ceux avec qui il fait un traité, pour sûreté de son exécution.

OTALGIE, s. f. Méd. Douleur d'oreille.

OTALGIQUE, adj. (*Remède*) Propre à calmer les douleurs d'oreilles.

OTENCHYTE, sub. f. Chir. Seringue pour faire des injections dans l'oreille.

ÔTER, v. a. Tirer une chose de la place où elle est. Faire cesser, faire passer. Délivrer de. Retrancher. Prendre par force ou par autorité. Ppe. *Ôté*, *ée*. Le m. devient une espèce de prép., et signifie hormis, excepté : *Ôté ces endroits, l'ouvrage est bon.*

OTHONNE, s. f. bot. Arbrisseau toujours vert, dont la semence est purgative.

OU, conjonction alternative. *Mort ou vif.* Autrement. *La logique ou la dialectique.*

OÙ, adv. de lieu. En quel endroit : *Où suis-je.* Dans lequel, dans laquelle, etc. : *Le lieu où je suis.* A quoi : *Où en suis-je.* Il se joint aux prép. *de* et *par* : *D'où vient-il. Par où est-il passé.*

OUAICHE, s. m. Mar. Sillage particulier d'un vaisseau.

OUAILLE, s. f. Brebis. V. m. dans cette acception. S'emploie au fig., et surtout au pl., en parlant d'un chrétien par rapport à son Curé, à son Evêque.

OUAIS, interject. fam. qui marque la surprise.

OUATE, sub. f. Coton fin et soyeux qu'on met entre deux étoffes. (On écrit et on prononce de la *ouate*.)

OUATER, v. a. Mettre de la ouate entre une étoffe et la doublure.

OUBIER, s. m. Hist. natur. nom d'une des dix espèces principales de faucons.

OUBLI, s. m. Manque de souvenir.

OUBLIANCE, s. f. Oubli. V. m. que la familiarité rajeunit.

OUBLIE, s. f. Sorte de pâtisserie mince et ronde.

OUBLIER, v. a. Perdre le souvenir d'une chose. Laisser par inadvertance. V. n. *Il a oublié à*, il a perdu l'habitude. *Il a oublié de*, il ne s'est pas souvenu, il a omis. V. pron. Se méconnoître. *Oublier son devoir*, y manquer.

OUBLIETTES, s. f. pl. Cachot couvert d'une fausse trape, dans lequel, suivant les *on dit*, tomboient ceux dont on vouloit se défaire secrètement.

OUBLIEUR, s. m. (Le *r* ne sonne pas.) Celui qui fait et vend des oublies.

OUBLIEUX, EUSE, adj. Sujet à oublier.

OUEST, sub. m. (Le *t* sonne.) Partie du monde qui est au soleil couchant. Vent qui souffle de cette partie.

OUF, interj. qui marque une douleur subite, l'étouffement, l'oppression.

OUI, particule d'affirmation. Il est vrai, j'y consens. S. m. Se pron. comme s'il étoit aspiré : *Le oui et le non. Ce oui-là lui coûte.*

OUICOU *ou* **OUYCOU**, s. m. Bière des Américains, faite de manioc, de patates, de bananes et de sirop de cannes de sucre.

OUI-DIRE, s. m. indécl. Ce qu'on ne sait que sur le dire d'autrui.

OUÏE, sub. f. Celui des cinq sens par lequel on reçoit les sons.

Au pl. Organe de la respiration chez les poissons.

OUIR, v. a. (Il n'est usité qu'aux prétérits de l'ind. et du subj. : *J'ouïs. Que j'ouïsse.* A l'inf. *Ouïr.* Au ppe. *Ouï, ouïe;* et aux temps composés.) Entendre, recevoir les sons par l'oreille. Donner audience. Ecouter favorablement, exaucer. Pal. — *des témoins*, recevoir leur déposition. Au Pal. encore : *Ouï le rapport. Parties ouïes.*

OUPELOTTE, sub. f. Racine médicinale qu'on nous apporte de Surate.

OURAGAN, s. m. Tempête violente accompagnée de tourbillons.

OURDIR, v. a. Disposer les fils pour faire la toile. Fig. — *une trahison*, la préparer.

OURLER, v. a. Faire un ourlet à du linge ou à quelque autre étoffe.

OURLET, s. m. Repli, rebord fait à du linge, à des étoffes pour ornement, ou pour les empêcher de s'éfiler.

OURS, sub. m. (Le *s* sonne.) Genre de quadrupède féroce et fort velu. Fig. Homme velu, ou qui fuit la société.

OURSE, s. f. Femelle de l'ours. *La grande*, *la petite ourse*, constellations boréales.

OURSIN, s. m. Coquillage de mer.

OURSON, s. m. Petit de l'ours.

OURVARI, s. m. t. de chasse. Cri pour faire retourner les chiens, quand le cerf a fait un retour. Fam. Grand tapage.

OUTARDE, s. f. Gros oiseau d'un beau plumage, très-haut sur jambes, et dont la chair est estimée.

OUTIL, s. m. (On pron. *outi.*) Tout instrument de travail des artisans, etc.

OUTILLER, v. a. Fam. Garnir, fournir d'outils. Ppe. *Outillé, ée. Bien* ou *mal outillé*, pourvu plus ou moins de ce qu'il lui faut pour ce qu'il entreprend.

OUTRAGE, sub. m. Injure atroce.

OUTRAGEANT, EANTE, adj. Qui outrage; ne se dit que des choses. *Discours outrageant.*

OUTRAGER, v. a. Faire outrage.

OUTRAGEUSEMENT, adv. D'une manière outrageuse. A outrance.

OUTRAGEUX, EUSE, adj. Qui outrage.

OUTRANCE, s. f. N'est reçu que dans ces loc. adv. : *A outrance. A toute outrance*, jusqu'à l'excès. *Combat à outrance*, qui ne se terminoit que par la mort d'un des combattans.

OUTRE, s. f. Peau de bouc préparée pour y mettre des liqueurs. Prép. et adv. Au-delà, par-dessus. *D'outre en outre*, de part en part. *En outre*, de plus, davantage.

OUTRECUIDANCE, s. f. Présomption, témérité. V. m.

OUTRECUIDANT, ANTE, et OUTRECUIDÉ, ÉE, adject. Présomptueux, téméraire. V. m.

OUTRÉMENT, adv. D'une manière outrée.

OUTREMER, s. m. Couleur bleue faite avec le lapis pulvérisé.

OUTRE-MESURE, adv. A l'excès.

OUTRE-MOITIÉ, s. f. (*Lésion d'*) Pal. Qui excède la moitié de la valeur d'une chose.

OUTRE-PASSE, s. f. E. et f. Abatis de bois au-delà des limites marquées.

OUTRE-PASSER, v. a. Aller au-delà de.

OUTRER, v. a. Accabler, surcharger de travail. Porter les choses trop loin. Offenser grièvement, pousser à bout. Ppe. *Outré, ée.* Excédé, exagéré. *Morale outrée. Je suis outré*, pénétré de douleur, transporté de colère.

OUVERTEMENT, adv. Franchement, hautement.

OUVERTURE, sub. f. Fente, trou. Action d'ouvrir. Fig. Commencement de certaines choses, d'une campagne, d'un opéra. — *de cœur*, franchise. — *d'esprit*, pénétration. *Donner une ouverture*, fournir un expédient.

OUVRABLE, adj. (*Jour*) Où l'église permet de travailler.

OUVRAGE, s. m. Ce qui est produit par l'ouvrier. Façon, travail qu'on emploie à faire une chose. Production d'esprit. Fortific. Travaux avancés au dehors d'une place.

OUVRAGER, v. a. qui n'est plus us. qu'au ppe. *Ouvragé*, *ée*. Qui demande ou qui a demandé beaucoup de travail de la main.

OUVRANT, ANTE, adj. *A jour ouvrant. A porte ouvrante.*

OUVREAUX, s. m. pl. Ouvertures latérales par lesquelles on travaille dans les fourneaux de verrerie.

OUVRER, v. a. et n. Travailler. V. m. N'est guère plus us. qu'au ppe. *Ouvré*, *ée*. *Linge ouvré*, ou travaillé à fleurs, à petits carreaux. *Fer, cuivre ouvré*, mis en œuvre.

OUVREUR, EUSE, sub. Qui ouvre les loges à la comédie.

OUVRIER, IÈRE, s. Qui travaille à la main. Fig. *Ces vers sont d'un bon ouvrier.* Adj. *Jour ouvrier*, ouvrable. *Cheville ouvrière*, qui joint le train de devant d'une voiture à la flèche. Se dit aussi au fig. de celui qui est le principal agent d'une affaire.

OUVRIR, v. a. Faire que ce qui étoit fermé ne le soit plus. Fig. Commencer. *Ouvrir la campagne*, *une assemblée*. *Un avis.* — *les bras à*, accueillir. — *son cœur à quelqu'un*, n'avoir rien de caché pour lui. — *les yeux*, au fig., sortir de son aveuglement. V. n. *Ouvrez*, en sous-entendant la porte. V. pron. S'épanouir, se dilater, s'écarter, se frayer, etc. Ppe. *Ouvert*, *erte*. *Tenir table ouverte*, recevoir tous ceux qui s'y présentent. *Visage ouvert*, air franc et sincère. *Compte ouvert*, auquel on ajoute journellement. *Guerre ouverte*, déclarée. *A force ouverte*, les armes à la main, etc. etc.

OUVROIR, sub. m. Lieu de réunion pour le travail.

OVAIRE, s. m. Anat. Partie où se forment les œufs chez les femelles ovipares. Chez la femme, nom de deux corps glanduleux placés au-dessus de la matrice.

OVALE, adj. Rond et oblong comme l'œuf. S. m. Figure ovale.

OVATION, s. f. Petit triomphe chez les Romains.

OVE, s. m. Ornement d'architecture et d'orfévrerie taillé en forme d'œuf.

OVIPARE, adj. Se dit des animaux qui se reproduisent par des œufs.

OXALATE, s. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide oxalique avec diverses bases.

OXALIQUE, adject. (*Acide*) Chim. Extrait du suc d'oseille.

OXYCRAT, sub. m. Mélange d'eau et de vinaigre, cuits jusqu'à consistance de sirop.

OXYDATION *ou* **OXYGÉNATION**, s. f. Chim. Combinaison de l'oxygène avec une autre substance.

OXYDE *ou* **OXIDE**, sub. m. Chim. Nom générique des corps unis à une portion d'oxygène trop foible pour les élever à l'état d'acide.

OXYDÉ, ÉE, adj. Elevé à l'état d'oxyde.

OXYGÈNE, s. m. Chim. Principe acidifiant. *Gaz oxygène* ou *air vital*, partie de l'air atmosphérique, qui entretient la respiration et la combustion.

OXYGÉNÉ, ÉE, adj. Saturé d'oxygène.

OXYGONE, adj. Géom. Se dit principalement d'un triangle qui a tous ses angles aigus.

OXYMEL, s. m. Mélange de miel et de vinaigre.

OXYRRHODIN, sub. m. Liniment d'huile et de vinaigre rosat.

OXYSACCARUM, s. m. Mélange de sucre et de vinaigre, d'où il résulte une sorte de sirop.

OYANT, ANTE, s. et adj. Pal. A qui l'on rend un compte.

OZÈNE, s. m. Méd. Ulcère fétide du nez.

P.

P, s. m. (Quand la lettre *p* est suivie du *h*, *ph*, ces deux consonnes prennent la prononciation du *f*.)

PACAGE, sub. m. Pâturage. *Droit de pacage*, d'envoyer paître son troupeau dans un lieu.

PACAGER, v. n. Pal. Paître, pâturer.

PACANT, s. m. Pop. Manant, rustre.

PACHA *ou* BACHA, s. m. Titre de dignité chez les Turcs.

PACIFICATEUR, s. m. Qui pacifie.

PACIFICATION, s. f. Rétablissement de la paix dans un état.

PACIFIER, v. a. Appaiser, ramener la paix.

PACIFIQUE, adj. Qui aime la paix. En parlant des choses, paisible, tranquille.

PACIFIQUEMENT, adv. Tranquillement.

PACOTILLE, sub. f. Certaine quantité de marchandises qu'on peut embarquer pour son compte sur un vaisseau où l'on est de service.

PACTE, s. m. Convention ; et dans le m. s.

PACTION, s. f.

PADOU, s. m. Sorte de ruban de fil, ou moitié fil et soie, venu originairement de Padoue.

PADOUANE, s. f. (*Médaille*) Contrefaite, d'après l'antique, par un graveur de Padoue.

PAGAIE, s. m. Aviron dont se servent les Sauvages pour conduire leurs pirogues.

PAGANISME, s. m. Religion païenne.

PAGE, sub. m. Jeune gentilhomme qu'on met auprès des Princes. S. f. L'un des côtés d'un feuillet de papier ou de parchemin. L'écriture contenue dans la page.

PAGNE, s. m. Toile de coton dont les Nègres et les Indiens qui vont nus se couvrent depuis la ceinture jusqu'aux genoux.

PAGNON, sub. m. Drap noir très-fin, qui a pris le nom de son fabricant.

PAGNOTE, sub. m. Poltron. Fam. *Mont pagnote*, où l'on ne court aucun danger.

PAGNOTERIE, s. f. Fam. Lâcheté.

PAGODE, sub. f. Temple ou idole des Indiens. Petite figure à tête mobile. Monnoie d'or indienne.

PAÏEN, ENNE, s. et adj. Idolâtre ; s'oppose à *chrétien*.

PAILLARD, ARDE, sub. et adj. Débauché ; mot libre et plus que familier, ainsi que ses deux dérivés.

PAILLARDER, v. n.

PAILLARDISE, s. f. Habitude de la débauche.

PAILLASSE, s. f. Amas de paille renfermée dans de la toile, pour servir à un lit. S. m. Bate-

leur qui contrefait gauchement les tours de ses camarades.

PAILLASSON, s. m. Paillasse plate et piquée entre deux coutils qu'on met au devant des fenêtres, pour garantir du bruit, etc. Natte de paille pour s'essuyer les pieds. Paille qu'on dispose pour garantir les espaliers de la gelée.

PAILLE, sub. f. Le tuyau et l'épi du blé, du seigle, etc. dégagé de son grain. Défaut de liaison dans la fusion des métaux. Défaut dans un diamant, qui en diminue l'éclat. Locut. fam.: *Homme de paille*, prête-nom. *Rompre la paille*, se brouiller. *Feu de paille*, chose éclatante qui est de peu de durée. *Tirer à la courte paille*, au sort.

PAILLÉ, ÉE, adj. Blas. Diapré.

PAILLER, s. m. Cour d'une ferme où il y a des pailles, des grains; de là, *Chapon pailler. Il est sur son pailler*, etc.

PAILLET, adj. m. (*Vin*) Rouge, mais peu chargé de couleur.

PAILLETTE, s. f. Petite lame d'or, d'argent, d'acier, mince, ronde et percée, qu'on applique sur quelque étoffe. Parcelle d'or qu'on trouve dans les sables de quelques rivières.

PAILLEUR, EUSE, s. Qui vend, qui voiture de la paille.

PAILLEUX, EUSE, adj. Se dit des métaux qui ont des pailles.

PAILLON, s. m. Grosse paillette. t. d'orfév. Petit morceau de soudure.

PAIN, s. m. Aliment fait de farine pétrie et cuite; en général, nourriture, subsistance. *Gagner son pain*. — *à cacheter*, petite feuille de pain sans levain, pour cacheter les lettres. — *à chanter*, (à chanter la messe) hostie avant d'être consacrée. — *céleste*, *des Anges*, l'Eucharistie. — *d'épice*, fait de seigle, de miel et d'épices. Masse de certaines choses. *Pain de sucre*, *de cire*, etc.

PAIN-DE-COUCOU. *V.* ALLÉLUIA.

PAIN-DE-POURCEAU, s. m. Plante bonne contre les obstructions.

PAIR, adj. Egal, pareil, semblable. *Nombre pair*, qui peut se diviser en deux parties égales, sans fraction. S. m. *Le change est au pair*, il n'y a rien à gagner ni à perdre dans les remises d'argent de tel pays à tel autre. *Aller de pair avec quelqu'un*, marcher son égal. Titre des Ducs ou Comtes qui avoient séance au parlement de Paris.

PAIRE, s. f. Couple de deux choses de même espèce, qui vont ordinairement ensemble. Chose unique, composée de deux pièces. *Paire de ciseaux*, *de lunettes*, etc.

PAIREMENT, adverb. Arith. *Nombre pairement pair*, qui peut se diviser par quatre.

PAIRIE, s. f. Dignité de Pair. —*femelle*, qui passe aux femmes.

PAIRLE, s. m. Blas. Pal mouvant de la pointe de l'écu, et divisé en deux parties égales qui aboutissent en forme d'*Y* aux deux angles du chef.

PAISIBLE, adject. Qui est d'humeur douce et pacifique. Qui n'est point troublé dans la possession d'un bien. Endroit où l'on vit loin du bruit.

PAISIBLEMENT, adv. Sans trouble.

PAISSON, sub. f. Tout ce que broutent les bestiaux, les bêtes fauves.

PAÎTRE, v. a. et n. *Je pais; nous paissons. Je paîtrai.* (Les passés et temps composés sont inusités.) Se dit des animaux qui broutent l'herbe. V. pron. Se nourrir. Fig. *Se paître de chimères*. Ppe. *Pu*, sans fém.; n'est d'usage qu'en t. de fauconnerie.

PAIX, s. f. Etat opposé à celui de *guerre*. Concorde. Tranquillité d'âme. Calme, silence.

conciliation. Lit. La patène que le prêtre donne à baiser quand on va à l'offrande. Os décharné d'une epaule de veau ou de mouton.

PAIX, interjection qui commande le silence.

PAL, s. m. (Pl. *Paux* ou *pals*.) Blas. Pieu perpendiculaire qui traverse l'écu.

PALADIN, s. m. Chacun des principaux Seigneurs qui suivoient la voiture de Charlemagne à la guerre. Seigneur qui veut passer pour brave et galant.

PALAIS, s. m. Maison de Roi, de Prince, etc. Maison magnifique. Lieu où l'on rend la justice. *Gens de Palais*, juges, avocats, etc. Partie supérieure du dedans de la bouche.

PALAIS-DE-LIÈVRE, s. m. Bot. Laiteron.

PALAN, sub. m. Mar. Assemblage de cordes, moufles et poulies, pour enlever des fardeaux.

PALANQUIN, sub. m. Chaise dans laquelle les riches Indiens se font transporter sur les épaules des hommes.

PALASTRE, s. m. Partie extérieure de la serrure, sur laquelle les pièces intérieures sont montées.

PALATALE, adj. f. Gram. *Consonnes palatales* ou *linguales*, qui exigent que la langue aille toucher le palais, telles que *d*, *t*, *l*, *n*, *r*.

PALATIN, INE, sub. m. et adj. Titre de dignité, dont la signification varie suivant les pays.

PALATINAT, s. m. Dignité de Palatin.

PALATINE, s. f. Nom de dignité de la femme d'un Palatin. Fourrure ou ornement de cou des femmes.

PALE, s. f. Carton carré couvert de linge qu'on met sur le calice. Pièce de bois pour retenir les eaux d'une écluse. Le bout aplati de la rame ou de l'aviron qui entre dans l'eau.

PÂLE, adj. Blème, qui tire sur le blanc. Foible de couleur. *Les pâles couleurs*, maladie des femmes ou des filles.

PALÉE, s. f. Rang de pieux enfoncés en terre pour former une digue, etc.

PALEFRENIER, sub. m. Valet qui panse les chevaux.

PALEFROI, s. m. Cheval de parade des anciens chevaliers. Cheval de monture pour les dames avant l'usage des carrosses.

PALÉOGRAPHIE, subst. f. Science des écritures anciennes.

PALERON, s. m. Partie plate et charnue de l'épaule de certains animaux.

PALESTINE, s. f. Impr. Caractère entre le gros-parangon et le petit-canon.

PALESTRE, s. f. Antiq. Lieux publics pour les exercices du corps. Ces exercices mêmes.

PALESTRIQUE, adj. Se dit des exercices qu'on faisoit dans les palestres.

PALET, s. m. Pierre plate et ronde qu'on jette en l'air pour la placer le plus près qu'on peut d'un but marqué.

PALETTE, s. f. Instrument de bois, plat et à manche, qui sert aux enfans de raquette pour jouer au volant. Petit ais fort mince sur lequel les peintres mêlent leurs couleurs. Petite écuelle où l'on reçoit le sang de ceux qu'on saigne.

PÂLEUR, s. f. Couleur de ce qui est pâle; il ne se dit que des personnes.

PALIER, s. m. Endroit d'un escalier où les marches sont interrompues pour ménager un repos.

PALINDROME, s. m. (*Vers* ou *phrase*) Qui présente toujours le même sens, soit qu'on lise de droite à gauche, ou de gauche à droite.

PALINDROMIE, sub. f. Méd. Reflux des humeurs peccantes vers les parties nobles du corps.

PALINGÉNÉSIE, s. f. Chim. Régénération d'un corps qui a été réduit en cendres.

PALINOD, sub. m. Poésie en l'honneur de l'immaculée Conception.

PALINODIE, s. f. Rétractation.

PÂLIR, v. a. et n. Rendre ou devenir pâle.

PALIS, s. m. Pieu. Lieu entouré de pieux.

PALISSADE, sub. f. Rang de pieux pour la défense d'un poste. Chaque pieu d'une palissade. Haie d'arbres plantés très-près.

PALISSADER, v. a. Garnir de palissades.

PALISSANDRE *ou* PALIXANDRE, s. m. Bois violet propre au tour et à la marqueterie.

PALISSER, v. a. Attacher les branches des arbres contre un mur.

PALLADIUM, s. m. Statue de Pallas qui passoit pour être le gage de la conservation de Troie. Depuis, on a désigné par ce mot divers objets auxquels les villes, les empires attachoient leur durée.

PALLIATIF, IVE, s. m. et adj. Méd. N'a que ces acceptions : *Remède palliatif. Cure palliative*, qui adoucit le mal, ou l'éloigne sans le guérir.

PALLIATION, s. f. Fig. Action de

PALLIER, v. a. Déguiser sous une couleur favorable. Ne guérir un mal qu'en apparence.

PALLIUM, sub. m. (lat.) Désigne un ornement de laine blanche semé de croix noires, bé: i par le Pape, qui l'envoie aux Archevêques.

PALMAIRE, adj. Anat. Qui a rapport à la paume de la main.

PALME, s. f. Branche de palmier, symbole de la Victoire. *La palme du martyre*. S. m. Mesure de huit à neuf pouces, commune en Italie.

PALMÉ, ÉE, adj. Se dit des pieds des oiseaux dont les doigts sont réunis par une membrane.

PALMIER, s. m. Arbre qui porte les dattes.

PALMIPÈDES, adj. et s. m. pl. Ordre d'oiseaux à pattes courtes et à doigts réunis par de larges membranes.

PALMISTE, sub. m. Sorte de palmier dont la cime, qu'on nomme *chou*, est mangeable avant son développement.

PALMITE, s. m. Moelle du palmier, d'un goût agréable.

PALOMBE, s. f. Pigeon ramier.

PALONNIER, s. m. Pièce du train d'un carrosse, jointe au train de devant par un anneau de fer, et sur laquelle sont assujettis les traits des chevaux.

PALOT, s. m. Fam. Rustre.

PALPABLE, adj. Qui se fait sentir au toucher. Fig. Clair, évident.

PALPABLEMENT, adv. M. s.

PALPER, v. a. Toucher avec la main.

PALPITANT, ANTE, adjec. Qui palpite.

PALPITATION, s. f. Mouvement déréglé du cœur.

PALPITER, v. n. Avoir un mouvement déréglé et fréquent.

PALTOQUET, s. m. Homme épais et grossier. Pop.

PALUS, s. m. (Le *s* sonne.) (lat.) Marais ; n'est usité qu'avec un nom propre de lieu : *Les palus Méotides.*

PÂMER, v. n. et pron. Tomber en défaillance. Fam. — *de rire. Se pâmer de joie.*

PÂMOISON, s. f. Défaillance.

PAMPE, s. f. Feuille du blé, de l'orge, de l'avoine.

PAMPHLET, s. m. Brochure.

PAMPRE, s. m. Branche de vigne avec ses feuilles. Arch. O-

nement dont on décore les colonnes torses.

PAMPRÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des grappes de raisin attachées à la branche.

PAN, s. m. Partie considérable d'un vêtement. Partie d'un mur. L'un des côtés d'un ouvrage en orfévrerie, menuiserie, etc.

PANACÉE, s. f. Remède universel; on donne aussi ce nom à quelques préparations chimiques.

PANACHE, s. m. Assemblage de plumes dont on ombrage un casque. Partie supérieure d'une lampe d'église. Plante marine d'un tissu très-délicat.

PANACHER, v. n. et pron. Bot. Se dit des fleurs qui prennent des couleurs variées.

PANADE, s. f. Pain émié qui a long-temps mitonné dans du bouillon ou dans l'eau.

PANADER. (SE) *V.* SE PAVANER.

PANAGE, s. m. Droit qu'on paye au propriétaire d'une forêt, pour y mettre, ou y envoyer des porcs à la glandée.

PANAIS, s. m. Plante potagère.

PANARD, adj. m. (*Cheval*) Qui a les pieds de devant tournés en dehors.

PANARIS, s. m. Méd. Tumeur flegmatique qui vient au bout des doigts.

PANATHÉNÉES, s. f. plur. Antiquit. Fêtes athéniennes en l'honneur de Minerve.

PANCALIERS, s. m. pl. Sorte de choux, venus de Pancaliers en Piémont.

PANCARTE, sub. f. Placard affiché pour avertir le public de certaines choses. Fam. Toute sorte d'écrits.

PANCRACE, sub. m. Antiq. Exercice composé de la réunion de la lutte et du pugilat.

PANCRATIALE, s. m. Vainqueur au pancrace.

PANCRÉAS, sub. m. Anat. Masse glanduleuse située vers la première vertèbre des lombes, sous l'estomac.

PANCRÉATIQUE, adj. Suc ou liqueur qui sort du pancréas.

PANDECTES, s. f. pl. Recueil de décisions érigées en lois par Justinien.

PANDÉMIE, PANDÉMIQUE. *V.* ÉPIDÉMIE, ÉPIDÉMIQUE.

PANDICULATION, s. f. Méd. Malaise, inquiétudes d'où résultent l'extension du bras, etc., le bâillement.

PANDORE, s. m. Instrument de musique.

PANDOURE, sub. m. Soldat hongrois.

PANÉGYRIQUE, s. m. et adj. Discours ou poëme à la louange de quelqu'un.

PANÉGYRISTE, sub. m. Qui fait un panégyrique.

PANER, v. a. Couvrir de pain émié de la viande que l'on va faire rôtir ou griller. Ppe. *Pané, ée. Eau panée,* dans laquelle on a fait tremper du pain.

PANERÉE, s. f. Plein un panier.

PANETERIE, s. f. Lieu où l'on distribuoit le pain chez le Roi. Officiers de la paneterie.

PANETIER, s. m. (*Grand*) Autrefois grand officier de la couronne, surintendant de tous les boulangers de France.

PANETIÈRE, s. f. Sac où les bergers mettent leur pain.

PANICAUT, s. m. Bot. Sorte de chardon.

PANICULE, s. m. Bot. Espèce d'épi qui contient beaucoup de fleurs et de semences.

PANICUM, s. m. Sorte de millet.

PANIER, s. m. Ustensile d'osier, de jonc, etc. où l'on met du pain, etc. Ce que contient le panier. Sorte de jupon garni de baleines pour soutenir la jupe et la robe. Loc. fig. et fam. : *Panier percé,* dissipateur. *Faire danser*

Panse du panier, voler sur ce qu'on achète au marché. *Mettre tous ses œufs dans un panier,* risquer tout dans une seule entreprise.

PANIFICATION, s. f. Conversion des farineux en pain.

PANIQUE, adj. (*Terreur*) Subite et sans fondement.

PANNE, s. f. Etoffe fabriquée à peu près comme le velours. Graisse dont est garnie la peau du cochon et de quelques autres animaux. Mar. *Mettre en panne,* disposer ses voiles de manière que le vaisseau ne continue pas sa route.

PANNEAU, s. m. Pièce de bois ou de vitrage enfermé dans une bordure. Filet pour prendre des lièvres, etc. Fig. Piége. Chacun des deux coussinets qu'on met aux côtés d'une selle pour empêcher le cheval de se blesser.

PANNEAUTER, v. n. t. de chasse. Tendre des panneaux.

PANNELLE, s. f. Blas. Feuille de peuplier.

PANNETON, s. m. La partie d'une clef qui entre dans la serrure.

PANNICULE, sub. m. Anat. Membrane qui est sous la graisse, et dont les muscles du corps sont enveloppés.

PANONCEAU, s. m. Ecusson d'armoiries mis sur une affiche, pour y donner plus d'autorité, ou sur un poteau pour marque de juridiction.

PANSAGE, sub. m. Action de panser un cheval, un mulet.

PANSE, s. f. Pop. Ventre.

PANSEMENT, s. f. Action de panser une plaie.

PANSER, v. a. M. s.; plus, *Panser un cheval,* l'étriller, en avoir soin.

PANSU, UE, s. et adj. Fam. Qui a une grosse panse.

PANTALON, s. m. Habit qui prend depuis le cou jusqu'aux pieds. Caleçon qui est tout d'une pièce avec les bas. Personnage de la comédie italienne. Fam. Qui joue toutes sortes de rôles pour parvenir à ses fins.

PANTALONNADE, s. f. Bouffonneries de pantalon. Fausse démonstration de joie, de douleur, etc. Subterfuge ridicule.

PANTELANT, ANTE, adj. Qui halète.

PANTELER, v. n. Haleter.

PANTHÉE, adj. f. Antiq. Figure qui réunissoit les attributs de plusieurs divinités.

PANTHÉON, sub. m. Temple consacré à tous les dieux à la fois.

PANTHÈRE, s. f. Quadrupède carnivore et féroce, à peau mouchetée.

PANTIÈRE, s. f. Filet pour prendre les bécasses.

PANTOGRAPHE, s. m. *Voy.* SINGE.

PANTOIEMENT, s. m. t. de faucon. Asthme, dont les oiseaux sont attaqués.

PANTOIS, adj. m. Hors d'haleine.

PANTOMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer toutes sortes d'angles de longueur ou de hauteur.

PANTOMIME, s. m. Acteur dont les gestes suppléent à la parole. Adject. *Ballet pantomime.* Sub. f. Art du pantomime. Pièce suivie en gestes.

PANTOUFLE, s. f. Sorte de chaussure de chambre. Fam. *Raisonner pantoufle,* tout de travers.

PAON, s. m. (On prон. *pan.*) Grand oiseau domestique d'un beau plumage et d'un cri aigre. Gros papillon, le plus beau d'Europe.

PAONNEAU, s. m. (On pron. *pano.*) Jeune paon.

PAPA, s. m. t. enfantin. Père.

PAPABLE, adj. Propre à être élu Pape.

PAPAL, ALE, adj. Appartenant au Pape.

PAPAS, sub. m. En Orient, Prêtre.

PAPAUTÉ, s. f. Dignité du

PAPE, sub. m. L'Évêque de Rome, chef de l'église universelle.

PAPEGAI, sub. m. Oiseau de bois peint, planté au haut d'une perche, pour les jeux de l'arc, de l'arquebuse, etc.

PAPELARD, s. m. Fam. Hypocrite.

PAPELARDISE, s. f. Fausse dévotion.

PAPELINE, s. f. Etoffe tramée de fleuret.

PAPELONÉ, adj. m. *(Ecu)* Blas. Chargé d'une espèce d'écaille.

PAPERASSE, s. f. Papier écrit qui n'est plus d'aucun usage.

PAPERASSER, v. n. Remuer, feuilleter des paperasses. Faire des écritures inutiles.

PAPERASSIER, s. m. Fam. Qui aime à remuer, à feuilleter des paperasses.

PAPETERIE, s. f. Manufacture et commerce de papier.

PAPETIER, s. m. Qui fait ou qui vend le

PAPIER, s. m. Composition de vieux linge détrempé dans l'eau, broyé dans un moulin, et étendu par feuilles, pour écrire, imprimer, etc. Lettres de change, billets au porteur. Au pl. Titres, renseignemens, mémoires, gazettes.

PAPILIONACÉE, adj. Synonyme de légumineux.

PAPILLAIRE, adj. Anat. Couvert de petites papilles.

PAPILLE, s. f. (On pron. *ile.*) Eminence ou petit mamelon, qui est particulièrement sur la langue.

PAPILLON, s. m. Espèce d'insecte volant, qui vient d'un ver ou d'une chenille. Fig. Homme esprit léger.

PAPILLONNER, v. n. Voltiger d'objets en objets.

PAPILLOTAGE, s. m. Effet de ce qui papillote. Prop. et fig.

PAPILLOTE, s. f. Morceau de papier, etc. dans lequel on roule les cheveux pour les tenir frisés.

PAPILLOTER, v. n. Se dit des yeux qu'un mouvement involontaire empêche de se fixer. Fig. *Ce style papillote*, fatigue par des expressions trop brillantes. Se dit en imprimerie quand le caractère marque double.

PAPISME, s. m. Catholicisme; t. de mépris dans la bouche des Protestans.

PAPISTE, s. m. Nom qu'ils donnent aux Catholiques.

PAPYRUS, s. m. (Le *s* sonne.) (lat.) Plante d'Egypte, dont l'écorce tenoit lieu de papier chez les anciens.

PAPYRACÉE, adj. Mince et sec comme du papier.

PÂQUE, s. f. Fête annuelle des Juifs, en mémoire de leur sortie d'Egypte. *Pâques*, s. f. pl. Fête de l'église, en mémoire de la résurrection de J.-C. Il est quelquefois m. au sing. : *Pâques est passé. Faire ses pâques*, communier dans la quinzaine de Pâques.

PAQUERETTE, s. f. Espèce de marguerite blanche.

PAQUET, s. m. Asemblage de choses attachées ou enveloppées ensemble. Lettres sous enveloppe.

PAQUET-BOT, s. m. (On prononce *pakbo.*) Bâtiment qui passe et repasse d'Angleterre en France, en Hollande, etc. pour porter les lettres.

PAR. Cette préposition est d'un grand usage; elle désigne le temps, le lieu, l'ordre, la cause, le moyen, la manière: etc.; elle se joint à plusieurs adv.: *par-deçà, par-delà; par dedans, par dehors. Par-ci, par-là*, en divers endroits, de fois à autres. *Par trop*, beaucoup trop. *Par-dessus* est quelquefois subst.:

Donner le par-dessus. Par-devant, formule de notaire, etc.

PARABOLAIN, s. m. Nom donné anciennement aux plus hardis gladiateurs, et depuis, aux clercs qui s'exposoient le plus pour secourir les malades.

PARABOLE, s. f. Allégorie, surtout celles de la Bible. Géom. Courbe qui résulte de la section d'un cône par un plan parallèle au côté du cône.

PARABOLIQUE, adj. Courbé en parabole.

PARACENTÈSE. *V.* PONCTION.

PARACHÈVEMENT, sub. m. Fin, perfection d'un ouvrage.

PARACHEVER, v. a. Fam. Terminer.

PARACLET, s. m. Consolateur, nom donné au St.-Esprit.

PARADE, s. f. Montre, étalage. Ostentation, vanité. t. d'escrime. Action de parer un coup. t. de guerre. Rassemblement de troupes sur une place, soit pour juger de leur tenue, soit pour les envoyer à différens postes. Scènes de bateleurs jouées sur des tréteaux. t. de manége. Arrêt d'un cheval qu'on manie.

PARADIGME, s. m. Gram. Exemple, modèle.

PARADIS, s. m. Jardin délicieux; ne se dit en ce sens que du *Paradis terrestre*. Séjour des bienheureux. Au spectacle, amphithéâtre au plus haut des loges. Un joli petit oiseau des Indes se nomme *Oiseau de Paradis*. Une sorte de pomme a aussi le même surnom.

PARADOXAL, ALE, adj. Qui tient du

PARADOXE, s. m. Proposition contraire à l'opinion commune.

PARAFE *ou* PARAPHE, sub. m. Marque qu'on met après sa signature, ou pour la remplacer.

PARAFER *ou* PARAPHER, v. a. Mettre son parafe au bas d'un écrit.

PARAGE, s. m. Extraction, qualité. Ce vieux mot s'emploie encore en ce sens : *Dame, Seigneur de haut parage*. Mar. Espace où les vaisseaux font leur course.

PARAGRAPHE, s. m. Petite section d'un discours, d'un chapitre.

PARAGUANTE, s. f. (On pr. *gouante*.) Présent pour un service rendu. Peu us.

PARALIPOMÈNES, s. m. pl. Titre d'un des livres de la Bible.

PARALIPSE, s. f. Rhét. Figure qui appelle l'attention sur un objet, en paroissant le négliger.

PARALLACTIQUE, adj. Astr. Qui appartient à la

PARALLAXE, s. f. Astr. Angle formé dans le centre d'un astre par deux lignes; l'une tirée du centre de la terre, l'autre de l'œil de l'observateur.

PARALLÈLE, adj. Géom. Se dit de deux lignes ou de deux surfaces également distantes l'une de l'autre dans toute leur étendue. S. f. Ligne parallèle. t. de guerre. Communication d'une tranchée à l'autre. S. m. Cercle parallèle à l'équateur. Rhét. S. m. Comparaison où l'on examine les rapports, les différences de deux personnes ou de deux choses.

PARALLÉLIPIPÈDE, s. m. Géom. Solide terminé par six parallélogrammes, dont les opposés sont parallèles entre eux.

PARALLÉLISME, s. m. Etat de deux lignes ou plans parallèles.

PARALLÉLOGRAMME, s. m. Géom. Surface dont les côtés opposés sont parallèles.

PARALOGISME, s. m. Faux raisonnement.

PARALYSER, v. act. Méd.

Rendre paralytique. Fig. Rendre inutile.

PARALYSIE, subs. f. Méd. Privation du mouvement volontaire.

PARALYTIQUE, s. m. et adj. Attaqué de paralysie.

PARAMÈTRE, s. m. Géom. Ligne constante et invariable qui entre dans l'équation ou dans la construction d'une courbe.

PARANGON, sub. m. Patron, modèle, comparaison. V. m. Impr. Caractère entre la palestine et le petit-canon. *Diamant parangon ;* ou subst. : *C'est un parangon*, sans défaut.

PARANGONNER, v. a. Comparer. V. m.

PARANT, ANTE, adj. Qui orne.

PARANYMPHE, sub. m. Discours solennel prononcé à la fin de la licence dans les Facultés de théologie et de médecine. Chez les Romains, jeunes garçons qui conduisoient la mariée chez son époux. Depuis, Seigneur qui conduisoit une Princesse à la cour de son époux.

PARAPET, s. m. Elévation de terre ou de pierre au-dessus d'un rempart. Mur à hauteur d'appui au-dessus d'un pont, d'une terrasse.

PARAPHERNAUX, adj. m. pl. Pal. Biens dont la femme se réserve l'administration, par opposition à *biens dotaux*. Ce mot est aussi s. m., et s'emploie alors au singulier.

PARAPHYMOSIS, s. m. (Le s sonne.) Méd. Maladie du prépuce.

PARAPHRASE, s. f. Explication étendue d'un texte. Fam. Interprétation maligne.

PARAPHRASER, v. a. Développer un texte. Etendre, amplifier dans un récit.

PARAPHRASEUR, EUSE, s. Qui fait malignement des paraphrases.

PARAPHRASTE, s. m. Auteur de paraphrases.

PARAPLÉGIE, s. f. Méd. Paralysie des parties inférieures du corps.

PARAPLUIE, sub. m. Petit pavillon portatif pour se garantir de la pluie.

PARASANGE, sub. f. Mesure itinéraire des anciens Perses.

PARASÉLÈNE, s. f. (On pron. *célène*.) Image de la lune réfléchie dans un nuage.

PARASITE, s. m. (On pron. *zite*.) Qui fait le métier d'aller manger à la table d'autrui. Adj. *Plante parasite*, qui végète sur une autre. *Insecte parasite*, qui vit sur un autre animal.

PARASOL, sub. m. Petit pavillon pour se garantir du soleil.

PARATITLAIRE, s. m. Qui s'occupe de

PARATITLES, s. m. pl. Interprétation abrégée de quelques titres ou livres du Code ou du Digeste.

PARATONNERRE, sub. m. Barre de fer terminée en pointe, placée au-dessus d'un édifice, pour le garantir des effets du tonnerre.

PARAVENT, s. m. Châssis de bois unis par des charnières, recouverts de papier ou d'étoffe, qui dans une chambre garantissent du vent.

PARC, s. m. Enclos d'une certaine étendue, destiné à la promenade, à la chasse, etc. Lieu où se placent l'artillerie et les munitions d'une armée en campagne. Clôture en plein champ, pour y faire paître des moutons, ou y engraisser des bœufs. Lieu où on laisse grossir ou verdir les huîtres. t. de chasse. Enceinte de toile où l'on enferme les bêtes noires.

PARCAGE, s. m. Séjour des moutons parqués sur des terres labourables.

PARCELLE, s. f. Petite partie.

PARCE QUE, conj. A cause que.

PARCHEMIN, s. m. Peau de mouton préparée pour écrire, etc.

PARCHEMINERIE, s. f. Art de préparer, et lieu où l'on prépare le parchemin.

PARCHEMINIER, s. m. Celui qui le prépare ou le vend.

PARCIMONIE, s. f. Epargne.

PARCOURIR, v. a. Aller d'un bout à l'autre, courir çà et là. — *un livre, des papiers*, y jeter légèrement la vue.

PARDESSUS, s. m. Mus. instrument à cordes, construit comme le dessus de viole.

PARDON, sub. m. Rémission d'une faute, d'une offense. — ou *Angelus*, prière que l'on sonne trois fois le jour. Au pl. Indulgences de l'église.

PARDONNABLE, adj. Chose, offense susceptible de pardon.

PARDONNER, v. a. Accorder la rémission d'une faute. Excuser. Avec la négative, excepter, épargner : *Le temps ne pardonne à aucune chose.* Loc. fam. et de civilité : *Pardonnez-moi.*

PARÉAGE ou **PARIAGE**, s. m. Pal. Egalité de droit ou de possession que deux Seigneurs ont par indivis sur une même terre.

PARÉATIS, s. m. (Le *s* sonne.) Lettres de chancellerie pour faire exécuter une sentence hors du ressort où elle a été rendue.

PARÉGORIQUE, adj. Méd. Remèdes qui calment les douleurs.

PAREIL, EILLE, adj. Egal, semblable. S. *Il n'a pas son pareil. Rendre la pareille.* Adv. *A la pareille.*

PAREILLEMENT, adv. Semblablement.

PAREIRA BRAVA, s. f. ou **VIGNE SAUVAGE**. Plante du Brésil bonne contre les glaires, la néphrétique, etc.

PARÉLIE, sub. m. Image du soleil réfléchi dans une nuée.

PARELLE. *V.* PATIENCE.

PAREMENT, sub. m. Ce qui orne ; n'est d'usage qu'en parlant soit des étoffes qui parent le devant d'un autel, soit de celles dont les hommes ornoient les manches de leurs habits, etc. Gros bâtons d'un fagot. Au plur. Maçon. Le côté d'une pierre qui paroît en dehors d'un mur. Grosses pierres qui bordent un chemin pavé.

PARENCHYME, s. m. Anat. Substance propre de chaque viscère.

PARENÈSE, s. f. t. did. Discours moral, exhortation à la vertu.

PARÉNÉTIQUE, adj. Qui a rapport à la parenèse, à la morale.

PARENT, ENTE, s. Qui nous est uni par le sang. Au plur. Le père et la mère. Les ancêtres.

PARENTAGE, s. m. ou **PARENTÉ**, s. f. Consanguinité. Tous les parens de quelqu'un.

PARENTÈLE, s. f. Parenté. Il vieillit.

PARENTHÈSE, s. f. Mots insérés dans une phrase, où ils forment un sens à part. Marques ou crochets dont on enferme une parenthèse.

PARER, v. a. Orner, embellir. Apprêter pour la montre. Eviter un coup. Garantir, mettre à couvert. V. n. *Parer aux événemens*, les détourner ou les adoucir. V. pron. S'ajuster. Fig. Affecter. Ppe. *Paré, ée.* Pal. *Titre paré*, qui de sa nature emporte exécution.

PARÈRE, s. m. Avis de négocians sur des questions de commerce.

PARESSE, s. f. Fainéantise, nonchalance, négligence.

PARESSEUX, EUSE, sub. et adj. Qui évite le travail, l'action.

PARFAIRE, v. a. Achever, compléter. Ppe. *Parfait, te.* A

qui il ne manque rien dans son genre.

PARFAITEMENT, adv. Très-bien.

PARFILAGE, s. m. Action de parfiler. Ce qui en résulte.

PARFILER, v. a. Séparer l'or et l'argent de la soie qu'ils recouvrent.

PARFOIS, adv. Fam. Quelquefois.

PARFONDRE, v. a. t. d'émail. Faire fondre également.

PARFOURNIR, v. a. Fournir en entier.

PARFUM, sub. m. Senteur agréable, et même le corps odoriférant d'où elle s'exhale.

PARFUMER, v. a. Répandre une bonne odeur. — *une maison, un navire*, etc. y brûler une odeur forte pour en purifier l'air.

PARFUMEUR, EUSE, s. Qui fait et vend des parfums.

PARI, s. m. Gageure. Somme gagnée.

PARIADE, s. f. Temps où les perdrix s'apparient. Perdrix appariées.

PARIER, v. a. Faire un pari.

PARIÉTAIRE, s. f. Plante qui croît sur les murs.

PARIÉTAL, adj. m. (Au plur. *Pariétaux*, sub. m.) Anat. Nom de deux os fort minces qui forment la partie supérieure et les parties latérales du crâne.

PARIEUR, s. m. Qui parie.

PARISIENNE *ou* SÉDANOISE, s. f. Nom d'un petit caractère d'imprimerie.

PARISIS, adj. m. (*Sou, denier*) Qu'on battoit à Paris.

PARITÉ, s. f. Egalité. Comparaison.

PARJURE, s. m. Faux serment, serment violé. S. et adj. *vous êtes parjure*.

PARJURER, v. pron. Faire un faux serment, violer son serment.

PARLAGE, s. m. Fam. Abondance de paroles qui ne disent rien.

PARLANT, ANTE, adj. Qui parle. Fort ressemblant. *Armes parlantes*, dont la pièce principale indique le nom de la famille.

PARLEMENT, s. m. Cour supérieure qui rendoit la justice. — *d'Angleterre*, assemblées des pairs et des députés des villes et des provinces.

PARLEMENTAIRE, sub. m. Celui qui, pendant les troubles de l'Angleterre, tenoit le parti du parlement contre le Roi. Adj. Qui appartient au parlement. *Vaisseau parlementaire*, qui va porter des paroles à une flotte ennemie.

PARLEMENTER, v. n. Faire et écouter des propositions.

PARLER, v. n. Articuler des mots. Discourir. Expliquer sa pensée, sa volonté. Divulguer un secret. Loc. fam. : — *françois*, s'expliquer clairement. — *à un sourd*, à quelqu'un qui ne veut pas se laisser persuader. — *mal de quelqu'un*, en médire. *Elle n'a point fait parler d'elle*, sa réputation a toujours été intacte. *Trouver à qui parler*, trouver des gens qui nous tiennent tête. V. a. *Parler une langue*, la savoir. — *physique, peinture*, etc. en raisonner. Ppe. *Parlé, ée. La langue parlée*, par opposition à la *langue écrite*.

PARLER, s. m. Langage.

PARLERIE, s. f. Fam. Babil.

PARLEUR, EUSE, sub. Qui parle beaucoup.

PARLOIR, s. m. Lieu dans les couvens et chez les Anglois, destiné à recevoir les visites.

PARMESAN, s. m. Sorte de fromage qui vient de Parme en Italie.

PARMI, prép. Dans le nombre de ; ne se joint qu'à un pluriel indéfini qui désigne plus de deux, ou à un singulier collectif.

PARNASSE, s. m. Montagne de la Phocide, consacrée aux Muses. Mot vague pour expri

mer ce qui a rapport aux beaux-arts, surtout à la poésie.

PARODIE, s. f. Ouvrage où, par quelques changemens, on détourne le vrai sens d'un autre ouvrage. Pièce de théâtre faite pour montrer les défauts d'une autre.

PARODIER, v. a. Faire une parodie.

PARODISTE, s. m. Auteur de parodies.

PAROI, sub. f. Autrefois muraille. Surface interne d'un vase, d'un tube. *Les parois de l'estomac*, les membranes qui l'environnent.

PAROISSE, s. f. Territoire dont les habitans dépendent d'un Curé, pour le spirituel. L'église paroissiale. Le corps des paroissiens.

PAROISSIAL, ALE, adj. Qui appartient à la paroisse.

PAROISSIEN, IENNE, s. Habitant d'une paroisse.

PAROÎTRE, v. n. (On pron. *être.*) Etre exposé à la vue. Briller, se faire remarquer. Sembler. V. impers. *Il paroît un ouvrage. Il me paroît que*, etc. *Il y paroît*, on le voit bien.

PAROLE, s. f. Mot prononcé. Faculté naturelle de parler. Sentence, mot notable. Assurance, promesse. Au pl. Discours aigres, piquans. Mots d'une chanson par opposition à la *musique*. *Couper la parole à*, interrompre. *Homme de parole*, fidèle à ses promesses. *Sur parole*, sur le dire d'autrui.

PAROLI, s. m. Le double de ce qu'on a joué la première fois.

PARONOMASE, s. f. Rhét. Figure par laquelle on réunit dans une même phrase des mots qui ont à peu près la même consonnance, quoiqu'ils diffèrent de sens.

PARONOMASIE, s. f. Ressemblance entre des mots de différentes langues, qui peut marquer une origine commune.

PAROTIDE, sub. fém. Anat. Glande située au-dessous des oreilles.

PAROXISME, sub. m. Méd. Accès, redoublement de maladie.

PARPAING, s. m. Pierre qui tient toute l'épaisseur d'un mur.

PARQUE, sub. f. Nom donné par la Fable aux trois Déesses qui tiennent le fil de nos jours.

PARQUER, v. a. et n. Mettre dans un parc, dans une enceinte.

PARQUET, s. m. Pal. Espace renfermé par les siéges des juges et par les bancs des avocats. Place des huissiers. Lieu où le ministère public reçoit les communications. Menuis. Compartiment en bois sur le plancher d'en bas. Assemblage de bois sur lequel on applique les glaces.

PARQUETAGE, s. m. Ouvrage de parquet.

PARQUETER, v. a. Mettre du parquet dans un appartement.

PARRAIN, sub. m. Celui qui tient un enfant sur les fonts de baptême, qui nomme une cloche, quand on la bénit, qui présente un novice à sa réception dans un ordre militaire.

PARRICIDE, s. m. Celui qui tue son père, et par extension, sa mère, son frère, ses enfans, etc. Crime que commet le parricide. Adj. *Dessein, main parricide.*

PARSEMER, v. a. Répandre, jeter çà et là.

PART, s. m. sans pl. (Le *t* final se pron.) Pal. Enfant dont une femme vient d'accoucher; il n'entre guère que dans ces deux loc.: *Supposition, suppression de part.*

PART, s. f. Portion d'une chose divisée entre plusieurs personnes. Chose qui, sans être divisée, peut être communiquée à plusieurs. *Avoir part à la faveur, à l'amitié de.* Intérêt qu'on prend à une chose. Lieu, endroit. Loc.: *Avoir part à*, y con-

tribuer. *Prendre en bonne* ou *mauvaise part. De la part de qui. La plupart,* le plus grand nombre. *A part,* séparément. *De part en part,* d'un côté à l'autre.

PARTAGE, sub. m. Division d'une chose entre plusieurs personnes. Acte qui énonce cette division. Portion de chacun. Egalité de suffrages parmi des juges, des électeurs, etc.

PARTAGER, v. a. Diviser en pluieurs parts. Donner en partage. Séparer en partis opposés. Prendre part à.

PARTANCE, s. f. Départ d'un vaisseau, d'une flotte. Fam. Tout autre départ ou séparation.

PARTANT, adv. Fam. Par conséquent.

PARTÉ, (À) sub. m. (lat.) Ce qu'un acteur dit à l'écart, ou à part soi.

PARTERRE, s. m. Partie d'un jardin ornée de fleurs, de gazon, etc. Partie d'une salle de spectacle, entre l'orchestre et l'amphithéâtre. Spectateurs qui y sont placés.

PARTHENON, s. m. Antiq. Temple de Minerve à Athènes.

PARTI, s. m. Union de personnes contre d'autres. Résolution. Condition, traitement. Profession. *Le parti de la robe* ou *de l'épée.* Expédient. Troupe de gens de guerre détachés pour battre la campagne. Personne à marier.

PARTIAL, ALE, adj. Qui favorise une opinion, une personne, aux dépens d'une autre. t. did. *Eclipse partiale,* ou non totale.

PARTIALEMENT, adv. Avec partialité.

PARTIALISER, v. pronom. Prendre un parti de manière à ne pas vouloir écouter ce qui est contraire.

PARTIALITÉ, s. f. Attachement aux intérêts d'un parti, d'une personne, par préférence à une autre.

PARTIBUS, (IN) (lat.) N'a que cette application : *Evêque in partibus*, qui a un titre d'évêché dans un pays occupé par les Infidèles.

PARTICIPANT, ANTE, adj. Qui participe à quelque chose.

PARTICIPATION, s. f. Action de participer. Communication d'une affaire, part qu'on y a eue.

PARTICIPE, s. m. Gram. Modification du verbe qui participe de la nature de l'adjectif. Pal. Celui qui a part dans une affaire de finance.

PARTICIPER, v. n. Avoir part. Prendre part, s'intéresser. Tenir de la nature d'une chose.

PARTICULARISER, verb. a. Marquer les particularités, les détails d'un événement.

PARTICULARITÉ, s. f. Circonstance particulière.

PARTICULE, s. f. t. did. Parcelle. Gram. Petite partie du discours.

PARTICULIER, IÈRE, adj. Qui appartient singulièrement à. Extraordinaire. Secret. S'oppose à *général.* Contraire à la manière ou à l'opinion de tout le monde. S. m. Personne privée, par opposition à *personne publique.* Adv. *En particulier,* séparément. *En mon particulier,* pour ce qui est de moi.

PARTICULIÈREMENT, adv. Singulièrement, spécialement, en détail.

PARTIE, sub. f. Portion d'un tout physique ou moral. Article d'un compte. Projet de divertissement. Ce qu'il faut faire pour qu'un des joueurs ait gagné ou perdu. Celui qui plaide contre quelqu'un, ou pour qui l'on plaide. Au pl. Les articles d'un mémoire d'ouvrier, de marchand, etc. Personnes qui contractent ensemble. *Prendre quelqu'un à partie,* s'en prendre à lui de ce qui est arrivé. *Coup de partie,* circonstance dé-

oisive. Adv. *En partie*, non en totalité.

PARTIEL, ELLE, adj. Qui fait partie d'un tout.

PARTIR, v. a. Diviser. V. m. dont il ne reste que cette loc. : *Ils ont toujours maille à partir*, quelque sujet de division.

PARTIR, v. n. *Je pars ; nous partons. Je partis. Je suis parti.* Se mettre en chemin, commencer un voyage. Se mettre à courir. Sortir avec impétuosité. Tirer son origine. Émaner. Ppe. *Parti, ie.* Blas. Ecu divisé du haut en bas en deux parties égales. S. m. *Le partir du cheval*, le moment où il part.

PARTISAN, s. m. Attaché au parti de quelqu'un. Celui qui traitoit avec le Roi pour des affaires de finance. Qui mène habituellement des partis à la guerre.

PARTITIF, IVE, adj. Gram. Qui désigne une partie d'un tout. Ex. : *Quelques, plusieurs*, etc.

PARTITION, s. f. Toutes les parties d'une composition musicale, mises au-dessous l'une de l'autre. Au plur. *Partitions oratoires*, traité des parties de la rhétorique.

PARTOUT, adv. En tous lieux.

PARURE, s. f. Ornement, ce qui sert à parer. Dans plusieurs arts, ce qui a été retranché.

PARVENIR, v. n. Arriver à ses fins. Ppe. *Parvenu, ue.* Le m. se prend aussi subst. pour un homme obscur qui a fait fortune.

PARVIS, s. m. Chez les Juifs, Espace qui étoit autour du tabernacle. Place devant la grande porte d'une église.

PAS, sub. m. Mouvement de l'homme, de l'animal qui met un pied devant l'autre pour marcher. Vestige du pied. Espace entre les deux pieds quand on marche. Mesure de distance. Passage étroit et difficile dans une vallée, dans une montagne. Seuil de la porte. t. de danse. Mouvement figuré. t. d'horl. *Pas de la fusée.* Méc. *Pas d'une vis*, tour qu'elle fait, etc. Loc. fam. : *Il n'y a qu'un pas*, tout près d'ici. *Faire un faux pas*, glisser; et fig. faire une faute. *Avoir le pas*, la préséance. *Pas à pas*, doucement. *De ce pas*, tout de suite. Adv. de négation. Point.

PASCAL, ALE, adj. Qui appartient à la fête de Pâques.

PAS-D'ÂNE, sub. m. Sorte de mors de cheval. Instrument pour lui tenir la bouche ouverte quand on veut l'examiner. Garde d'épée qui couvre toute la main. — ou *Tusillage.* Plante bonne contre la toux.

PASQUIN, s. m. Personnage comique dont on fait ordinairement un méchant bouffon. Statue mutilée qui est à Rome, et à laquelle on attache des placards satiriques.

PASQUINADE, s. f. Placard attaché à la statue de Pasquin. Bouffonnerie satirique.

PASSABLE, adj. Qui n'est pas mauvais dans son espèce.

PASSABLEMENT, adv. D'une manière supportable.

PASSACAILLE, sub. f. Air à danser, espèce de chaconne.

PASSADE, s. f. Simple passage dans un lieu. Fantaisie que l'on s'y permet.

PASSAGE, sub. m. Action de passer. Lieu par où l'on passe. Droit qu'on paye pour passer une rivière, un pont. Endroit d'un auteur qu'on cite. Ornement qu'on ajoute à un trait de chant. Allure mesurée et cadencée du cheval.

PASSAGER, v. act. Man. Conduire et tenir un cheval dans l'action du passage. V. n. Etre dans cette action.

PASSAGER, ÈRE, adj. Qui ne fait que passer. De peu de durée. S. Qui s'embarque sur un vaisseau pour ne faire que passer en quelque lieu. Qui n'a point de demeure fixe dans un endroit.

PASSAGÈREMENT, adv. En passant, pour peu de temps.

PASSANT, ANTE, adj. Très-fréquenté. *Rue, chemin, ville,* etc., *passant* ou *passante*. S. m. Celui qui passe par quelque endroit.

PASSATION, s. f. Action de passer un acte.

PASSAVANT *ou* PASSE-AVANT, s. m. Ordre par écrit de laisser passer les marchandises qui ont payé le droit, ou qui en sont exemptes.

PASSE, s. f. Le surplus pour compléter une somme. t. de billard et de mail. Petite verge de fer en arc, par laquelle il faut faire passer sa bille ou sa boule. Fig. *Etre en passe* (en état) *de faire fortune*. Au brelan, ce qu'on met au jeu à chaque coup. Canal de mer entre deux bancs, par où un vaisseau peut passer. t. d'escrime. Action par laquelle on passe sur son adversaire.

PASSE-CHEVAL, s. m. Espèce de petit bac, destiné à passer un cheval d'un bord de rivière à l'autre.

PASSE-DEBOUT, s. m. Permission de faire passer des marchandises à travers une ville sans payer de droit.

PASSE-DIX, s. m. Jeu avec trois dés, où celui qui les tient parie d'amener plus de dix.

PASSE-DROIT, s. m. Avancement, grâce accordée à quelqu'un, au préjudice de celui que l'ancienneté, etc. appeloit à cette faveur.

PASSÉE, sub. f. Moment du soir où les bécasses se lèvent du bois pour aller dans la campagne.

PASSE-FLEUR, sub. f. Anémone.

PASSEMENT, s. m. Tissu plat et un peu large, de fil d'or, de soie, etc., qui sert d'ornement aux habits et aux meubles.

PASSEMENTER, v. a. Chamarrer de passemens.

PASSEMENTIER, IÈRE, s. Qui les fait ou qui les vend.

PASSE-MÉTIEL, s. m. Blé, où il y a deux tiers de froment contre un tiers de seigle.

PASSE-PAROLE, s. m. Art. mil. Ordre donné à la tête d'une armée, et qu'on fait passer de bouche en bouche, jusqu'à l'extrémité de la ligne.

PASSE-PARTOUT, s. m. Clef qui sert à ouvrir plusieurs portes. Fig. Moyen général de succès.

PASSE-PASSE, s. m. (*Tours de*) Tours d'adresse des joueurs de gobelets. Fam. Tromperie adroite.

PASSE-PIED, sub. m. Air et danse dont le mouvement est fort vite.

PASSE-PIERRE, s. f. Plante qui croit sur les bords de la mer, et sort de la fente des rochers.

PASSE-POIL, s. m. Petit bordé d'or, d'argent, de satin, qui déborde un peu le dessus d'un habit.

PASSE-PORT, s. m. Permission du gouvernement pour la liberté du passage des personnes et des marchandises.

PASSER, v. n. Aller d'un lieu à un autre. S'écouler, aller vers sa fin. Cesser. Changer de possesseur. Aller au-delà. Fig. Surpasser. Etre admis, reçu. Faire succéder un sentiment à un autre. Changer d'emploi. N'être plus de mode. — *pour,* être réputé. *En passer par,* se soumettre à. — *outre,* aller en avant. t. de brelan. Ne pas ouvrir ou ne pas tenir le jeu. V. a. Approuver, allouer. — *une faute à quelqu'un,* la lui pardonner. Transporter. Traverser. Faire couler un liquide au travers d'un tamis, etc., préparer, accommoder, apprêter. Omettre. Faire, en parlant de contrats. — *maître,* recevoir la maîtrise. — *au fil de l'épée,* égorger. V. pron. S'écouler, en parlant du temps. Perdre de son éclat, de sa force. — *d'une chose,* s'en ab-

stenir. Fam. *Passe*, pour, j'y consens. Ppe. *Passé*, *ée*. S. m. *Le passé*, le temps écoulé.

PASSERAGE, sub. f. Plante antiscorbutique.

PASSEREAU, s. m. Moineau.

PASSE-TEMPS, s. m. Divertissement.

PASSE-VELOURS, s. m. Bot. Amaranthe, fleur de l'arrière-saison.

PASSE-VOGUE, s. f. Redoublement d'efforts qu'on fait faire à des galériens pour voguer.

PASSE-VOLANT, subst. m. Homme qui passe les revues sans être enrôlé. Fam. Celui qui s'introduit dans une société sans y être invité, dans un spectacle sans payer, etc.

PASSEUR, sub. m. Celui qui mène un bac, un bateau pour passer l'eau.

PASSIBILITÉ, sub. f. t. did. Qualité des corps passibles.

PASSIBLE, adj. Capable de souffrir.

PASSIF, IVE, adj. L'opposé d'*actif*. *Dette passive*, ce qu'on doit. S. m. t. de commerce. *Le passif*, ce que l'on doit. Gram. *Passif d'un verbe*, qui marque qu'on est le sujet et non le principe de l'action.

PASSION, s. f. Souffrance de J.-C. Sermon sur ce sujet. Récit qu'en ont fait les évangiles. Violente affection pour ou contre. Absolument, la passion de l'amour. Objet d'une passion. Poésie, mus. et peint. Vive expression des grands mouvemens de l'âme. Méd. *Passion hystérique*, *iliaque*, etc.

PASSIONNÉMENT, adv. Avec passion.

PASSIONNER, v. a. Donner un caractère animé, qui marque de la passion. V. pron. Se laisser aller à sa passion. S'intéresser fortement pour. Ppe. *Passionné*, *ée*. Rempli de tendresse. Plein de prévention.

PASSIVEMENT, adv. D'une manière passive.

PASSOIRE, s. f. Ustensile de cuisine percé de petits trous, qui sert à tirer le suc des légumes, des fruits, etc.

PASTEL, sub. m. Crayon fait de couleurs pulvérisées. Tableau peint au pastel. Plante dont la tige et la graine s'emploient en teinture.

PASTENADE. *V.* PANAIS.

PASTÈQUE, s. f. *ou* MELON D'EAU. Fruit très-rafraîchissant.

PASTEUR, s. m. Berger. Fig. Chargé du soin des âmes, Evêque, Curé.

PASTICHE, s. m. Tableau où l'on a imité le goût, le coloris d'un peintre. Mus. Composition formée de morceaux de différens maîtres.

PASTILLE, s. f. Pâte sèche et ronde bonne à manger ou à brûler.

PASTORAL, ALE, adj. Qui appartient à pasteur dans ses deux sens.

PASTORALE, s. f. Pièce de théâtre dont les personnages sont des bergers.

PASTORALEMENT, adver. En bon pasteur.

PASTOUREAU, ELLE, s. Petit berger, jeune bergère.

PAT, s. indécl. (Le *t* sonne.) t. du jeu d'échecs, qui annonce que la partie est remise.

PATACHE, s. f. Vaisseau léger pour le service des navires. Petit bâtiment pour la garde des rivières, des passages, etc.

PATAGON, sub. m. Monnoie d'Espagne, à peu près un écu.

PATARAFFE, s. f. Traits informes, lettres confuses et mal formées.

PATARD, s. m. Petite monnoie.

PATATE, s. f. Sorte de pomme de terre.

PATAUD, s. m. Jeune chi-

à grosses pattes. Pop. *Etre à nage pataud*, dans l'abondance.

PATAUD, AUDE, s. et adj. Personne grossièrement faite.

PATAUGER, v. n. Marcher dans une eau bourbeuse.

PÂTE, s. f. Farine détrempée et pétrie pour faire du pain, etc. Diverses choses qu'on met en masse en les humectant. Fam. Complexion, constitution.

PATE, s. f. *V.* PATTE.

PÂTÉ, s. m. Chair ou poisson mis en pâte. Impr. Caractères mêlés ou confondus. Fortification de figure ronde, attachée au corps d'une place. Fam. *Gros pâté*, gros enfant potelé.

PÂTÉE, s. f. Pâte de farine, de son, etc. dont on engraisse la volaille. Mélange de viande hachée et de pain émietté qu'on donne aux animaux domestiques.

PATELIN, sub. m. Flatteur, souple et artificieux.

PATELINAGE, s. m. Manière insinuante d'un patelin.

PATELINER, v. n. Agir auprès de quelqu'un d'une manière souple et adroite, pour parvenir à ses fins.

PATELINEUR, EUSE, sub. Patelin.

PATELLE. *V.* LÉPAS.

PATÈNE, s. f. Vase sacré en forme de petite assiètte, qui sert à couvrir le calice.

PATENÔTRE, sub. f. Abrégé de *pater noster*. Signifie la première prière qu'on apprend aux enfans. Plus usité au plur. pour toutes sortes de prières, et le chapelet surtout. Fam. *Dire ses patenôtres*.

PATENÔTRIER, s. m. Celui qui fait ou vend des chapelets.

PATENT, ENTE, adj. t. de chancel. *Acquit patent*, brevet portant gratification d'une somme d'argent, et servant d'acquit au payeur. *Lettres patentes*, scellées du grand sceau.

PATENTE, s. f. Brevet sans lequel on ne peut exercer ni commerce, ni profession.

PATE-PELU, sub. m. Fam. Fourbe doucereux.

PATER, s. m. (Le *r* sonne.) Oraison dominicale. Gros grains d'un chapelet, sur lesquels on dit le *pater*.

PATÈRE, s. f. Vase très-évasé qui chez les anciens servoit aux sacrifices.

PATERNEL, ELLE, adj. Qui convient à un père, qui vient de son côté, qui tient à son cœur.

PATERNELLEMENT, adv. En père.

PATERNITÉ, s. f. Qualité de père.

PÂTEUX, EUSE, adj. Qui fait dans la bouche l'effet qu'y feroit la pâte, qui est de qualité grasse et molle.

PATHÉTIQUE, s. m. et adj. Qui émeut les passions.

PATHÉTIQUEMENT, adv. D'une manière pathétique.

PATHOGNOMONIQUE, adj. Méd. Signes caractéristiques ou de la santé, ou de telle maladie.

PATHOLOGIE, s. f. Partie de la médecine qui traite de la nature et des causes des maladies.

PATHOLOGIQUE, adj. Qui appartient à la pathologie.

PATHOS, s. m. (Le *s* sonne.) Rhét. Eloquence pleine d'une chaleur affectée et déplacée.

PATIBULAIRE, adj. Qui appartient au gibet.

PATIEMMENT, adv. (On pron. *cia*.) Avec

PATIENCE, s. f. Vertu qui fait supporter avec résignation l'adversité, les injures, la douleur. Adv. *Patience, patience*, j'aurai mon tour. Bot. *Patience*, ou *Parelle*. Plante dont la racine est antiscorbutique, désopilative, etc.

PATIENT, ENTE, adj. Qui a de la patience. Qui persévère, qui attend avec tranquillité. Qui reçoit l'impression d'un agent

physique. S. m. Celui qu'on va exécuter à mort. Fig. Celui qui est entre les mains des chirurgiens.

PATIENTER, v. n. Prendre patience. Sans ppe., hors les temps composés.

PATIN, s. m. Ancien soulier de femme, aussi haut par derrière que par devant. Chaussure garnie de fer pour glisser sur la glace. Ais fort épais sous la charpente d'un escalier.

PATINER, v. n. Glisser sur la glace avec des patins. V. a. Manier indiscrètement.

PATINEUR, s. m. Qui glisse avec des patins. Fam. Qui manie indiscrètement les bras et les mains d'une femme.

PÂTIR, v. n. Etre dans la misère, souffrir. *Pâtir de* ou *pour*, être puni.

PÂTIS, s. m. Pâturage médiocre.

PÂTISSER, v. n. Faire de la pâtisserie. Ppe. *Pâtissé, ée. Cela est bien pâtissé.*

PÂTISSERIE, s. f. Pâte préparée, assaisonnée et cuite au four. Art du

PÂTISSIER, IÈRE, sub. Qui fait et vend de la pâtisserie.

PATISSOIE, s. f. Sorte d'étoffe de soie.

PÂTISSOIRE, s. f. Table avec des rebords, sur laquelle on pâtisse.

PATOIS, s. m. Langage du bas-peuple ou des paysans.

PÂTON, sub. m. Morceau de pâte dont on engraisse les chapons, etc. Morceau de cuir dont on renforce le bout d'un soulier en dedans.

PATRAQUE, subst. f. Fam. Machine usée et de peu de valeur.

PÂTRE, sub. m. Gardien de bœufs, de chèvres, etc.

PATRES. (AD) Loc. lat. et fam. Vers ses pères. *Il est allé ad patres*, il est mort.

PATRIARCAL, ALE, adj. Qui appartient au Patriarche.

PATRIARCAT, s. m. Dignité de

PATRIARCHE, sub. m. Nom qu'on donne à plusieurs saints personnages de l'Ancien Testament. Titre de dignité de quelques Evêques. Premier instituteur d'un ordre religieux.

PATRICE, s. m. Titre de dignité créé par Constantin, et que l'on nomme

PATRICIAT, s. m.

PATRICIEN, IENNE, adj. et s. Issu des Sénateurs qu'avoit choisis Romulus.

PATRIE, s. f. Pays, état où l'on est né. *La céleste patrie*, le ciel.

PATRIMOINE, sub. m. Bien qui vient du père et de la mère.

PATRIMONIAL, ALE, adj. Qui est de patrimoine.

PATRIOTE, s. Qui aime sa patrie et la sert.

PATRIOTIQUE, adj. M. s.

PATRIOTIQUEMENT, adv. M. s.

PATRIOTISME, s. m. Caractère du patriote.

PATROCINER, v. n. Fam. Parler longuement pour persuader. Prêcher. V. m.

PATRON, ONE, s. Saint ou Sainte de qui l'on porte le nom. Homme puissant sous la protection duquel on se met. Maître de la maison. Celui qui commande aux matelots. Qui a droit de nommer à un bénéfice. Modèle sur lequel travaillent plusieurs professions; en ce sens, il se dit au figuré pour la personne sur qui on s'est modelé.

PATRONAGE, s. m. Droit de nommer à un bénéfice.

PATRONAL, ALE, adj. Qui appartient au patron.

PATRONIMIQUE, adj. (*Nom*) Commun à tous les descendans d'un même chef de famille.

PATRONNER, v. n. t. de car-

tier. Enduire de couleur, au moyen d'un patron évidé, les endroits où la couleur qu'on emploie doit paroître.

PATROUILLAGE, s. m. Pop. Saleté qu'on fait en patrouillant.

PATROUILLE, s. f. Marche d'une escouade du guet, et l'escouade même qui veille la nuit.

PATROUILLER, v. n. Faire la patrouille. Agiter de l'eau bourbeuse. V. a. Manier malproprement.

PATROUILLIS, sub. m. Pop. Patrouillage. Bourbier.

PATTE, s. f. Pieds des animaux à quatre pieds qui ont des doigts, et même de tous les oiseaux, excepté ceux de proie. Se dit aussi des écrevisses, araignées, etc. *Patte d'une ancre.* Pied d'un verre. Fer pointu d'un côté, et plat de l'autre, qui est troué pour assujettir un lambris ou meuble.

PATTE-D'OIE, s. f. Plante qui croît le long des vieilles murailles. Espace où se réunissent plusieurs allées de jardin.

PATU, UE, adj. Se dit des pigeons qui ont de la plume jusque sur les pieds.

PÂTURAGE, s. m. Lieu où les bestiaux pâturent.

PÂTURE, s. f. Nourriture des bêtes; et fig. de l'esprit.

PÂTURER, v. n. Prendre la pâture.

PÂTUREUR, sub. m. t. de guerre. Celui qui mène les chevaux à l'herbe.

PATURON, s. m. Partie du bas de la jambe du cheval, entre le boulet et la couronne.

PAULETTE, s. f. Somme annuelle que la plupart des officiers de justice et de finance payoient au Roi, pour assurer la transmission de leur office à leurs héritiers.

PAUME, sub. f. Dedans de la main. Mesure d'environ trois pouces. Jeu où l'on renvoie la balle avec une raquette.

PAUMELLE, sub. f. Espèce d'orge. Au pl. Gonds légers de petites portes.

PAUMER, verb. act. — *la gueule,* pop., donner un coup de poing sur le visage.

PAUMIER, s. m. Maître d'un jeu de paume.

PAUMURE, s. f. Sommet d'un bois de cerf.

PAUPIÈRE, sub. f. Peau qui couvre le globe de l'œil. Le poil ou les cils qui la bordent.

PAUSE, s. f. Cessation momentanée d'une action.

PAUSER, v. n. Mus. Appuyer sur une syllabe en chantant.

PAUVRE, s. m. et adj. Qui est dans le besoin. Mendiant. t. de compassion. Mauvais ou foible dans son genre.

PAUVREMENT, adv. Dans la pauvreté. D'une manière pauvre.

PAUVRESSE, subst. f. Fam. Femme pauvre qui mendie.

PAUVRET, ETTE, s. Dimin. t. fam. et d'une douce compassion.

PAUVRETÉ, s. f. Indigence, manque du nécessaire. Action ou parole basse et méprisable.

PAVAGE, s. m. Ouvrage du paveur.

PAVANE, s. f. Ancienne danse grave.

PAVANER, v. pron. Marcher d'une manière fière.

PAVÉ, s. m. Pierre dure, marbre, carreau qui sert pour paver. Chemin, terrain pavé.

PAVEMENT, s. m. Action de paver, et matériaux qu'on y emploie.

PAVER, v. a. et n. Couvrir un terrain de pierre dure, etc. Ppe. *Pavé, ée.* Fig. *Gosier pavé,* insensible à l'excessive chaleur des alimens.

PAVESADE, s. f. *ou* PAVIERS, sub. m. pl. Mar. Toile ou étoffe tendue autour des bords d'une galère au moment de combattre, pour cacher à l'ennemi les dispositions qu'on y fait.

PAVIE, s. m. (On pron. *pavi.*) Sorte de pêche.

PAVILLON, s. m. Tente, logement portatif servant au campement des gens de guerre. Extrémité évasée d'un cor. Sorte d'étendard qu'on met à un des mâts du vaisseau. Tour de lit plissé par en haut, et suspendu au plancher. Fig. *Baisser pavillon*, se reconnoître inférieur.

PAVOIS, s. m. Ancien grand bouclier. Mar. Pavesade qui sert dans un jour de combat ou de réjouissance.

PAVOISER, v. a. Mar. Garnir de pavois.

PAVOT, sub. m. Genre de plantes soporifiques.

PAYABLE, adj. Qui doit être payé à époque fixe.

PAYANT, ANTE, adj. Qui paye.

PAYE, s. f. (On pron. *pée.*) Solde des gens de guerre. Celui qui paye. *Haute-paye*, solde plus forte qu'à l'ordinaire, et celui qui la reçoit. *Morte-paye*, soldat entretenu dans une garnison, en paix comme en guerre. Vieux domestique sans fonction.

PAYEMENT *ou* **PAÎMENT**, s. m. Ce qu'on donne pour l'acquit d'une dette. Action de

PAYER, v. a. S'acquitter d'une dette. Loc. fam. — *pour les autres*, être seul puni d'une faute commune. — *en même monnoie*, rendre la pareille. — *d'ingratitude*, être ingrat. — *de belles paroles*, ne satisfaire qu'en paroles. — *de sa personne*, faire son devoir dans une occasion dangereuse. — *les violons*, faire les frais d'une chose dont un autre a le profit. *Il me le payera*, je m'en vengerai. V. pron. — *par ses mains*, avec les fonds qu'on a entre ses mains. — *de raison*, se rendre aux bonnes raisons qu'on allègue.

PAYEUR, s. m. Qui paye.

PAYS, s. m. (On pron. *péi.*) Région, contrée. Lieu de la naissance. Pop. Compatriote. *Mon pays. Ma payse.*

PAYSAGE, s. m. Etendue de pays vue d'un seul aspect. Tableau qui représente un paysage.

PAYSAGISTE, s. m. Peintre de paysages.

PAYSAN, ANNE, s. Homme, femme de campagne. Rustre, impoli.

PÉAGE, s. m. Droit qui se lève pour un passage. Lieu où il s'acquitte.

PÉAGER, s. m. Qui reçoit le péage.

PEAU, s. f. Enveloppe universelle du corps, séparée ou non de l'animal. Enveloppe des fruits, des plantes.

PEAUSSERIE, sub. f. Commerce, marchandise de peaux.

PEAUSSIER, sub. m. Artisan qui prépare les peaux. On appelle adj. en anat. *muscle peaussier* celui qui sert à quelques animaux pour faire mouvoir leur peau.

PEAUTRE, sub. m. Pop. *Envoyer quelqu'un au peautre*, le chasser.

PEAUTRÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des poissons dont la queue est d'un autre émail que le corps.

PEC, adj. m. *Hareng pec*, en caque, fraîchement salé.

PECCABLE, adj. (Les deux *c* sonnent, ainsi que dans les mots suiv.) Capable de pécher.

PECCADILLE, s. f. Faute légère.

PECCANT, ANTE, adj. Méd. *Humeur peccante*, qui pèche en qualité ou en quanité.

PECCAVI, sub. m. (lat.) Qui veut dire *j'ai péché*, et qui n'a d'us. qu'en cette loc. pop. : *Dis ton peccavi*, fais un bon acte de contrition.

PÊCHE, sub. f. Gros fruit à noyau. Exercice, action, droit de pêcher. Poisson qu'on a pêché.

PÉCHÉ, s. m. Transgression de la loi divine.

PÉCHER, v. n. Transgresser la loi divine.—(faillir) *contre l'honneur*, *contre les règles de l'art.*

PÊCHER, sub. m. Arbre qui porte la pêche.

PÊCHER, v. a. Prendre du poisson. Tirer du fond de l'eau. — *en eau trouble*, faire son profit du désordre des affaires.

PÊCHERIE, s. f. Lieu où l'on pêche, lieu préparé pour la pêche.

PÉCHEUR, ERESSE, s. Qui commet des péchés.

PÊCHEUR, sub. m. Qui fait métier de pêcher les poissons.

PÉCORE, s. f. Fam. Stupide.

PECQUE, sub. f. t. injurieux. Femme sotte et impertinente, qui fait l'entendue.

PECTORAL, ALE, adj. Bon pour la poitrine. *Croix pectorale*, qu'on porte sur la poitrine.

PÉCULAT, s. m. Vol de deniers publics fait par celui qui en a le maniement ou l'administration.

PÉCULE, sub. m. Argent que celui qui est en puissance d'autrui acquiert par ses épargnes, etc.

PECUNE, s. f. Argent. V. m.

PÉCUNIAIRE, adj. Qui consiste en argent.

PÉCUNIEUX, EUSE, adj. Qui en a beaucoup.

PÉDAGOGIE, s. f. Education des enfans.

PÉDAGOGIQUE, adj. Qui s'y rapporte.

PÉDAGOGUE, sub. m. Se dit par dérision de celui qui enseigne des enfans.

PÉDALE, s. m. Tuyau d'orgue, etc. qu'on fait jouer avec le pied. La harpe a aussi des pédales.

PÉDANÉE, adj. N'est usité qu'en cette loc. : *Juge pédanée*, ou de village, qui est censé juger debout.

PÉDANT, ANTE, s. et adj. t. de mépris. S'applique à un pédagogue qui attache trop d'importance et de morgue aux minuties de l'enseignement. Se dit d'une femme qui affecte le savoir, la critique, etc.

PÉDANTER, v. n. Enseigner dans un collége les premiers élémens d'une langue, etc. (Les mots qui suivent se prennent dans le m. s. de fam. ou de dérision.)

PÉDANTERIE, s. f. Profession de pédant. Manière, érudition pédante.

PÉDANTESQUE, adjec. Qui sent le pédant.

PÉDANTESQUEMENT, adv. D'une manière pédante.

PÉDANTISER, v. n. Faire le pédant.

PÉDANTISME, sub. m. Air, caractère, manière de pédant.

PÉDÉRASTE, s. m. Adonné à la

PÉDÉRASTIE, sub. f. Amour honteux entre des hommes.

PÉDESTRE, adj. Se dit d'une statue qui représente un homme à pied.

PÉDESTREMENT, adv. Fam. A pied.

PÉDICULAIRE, adj. (*Maladie*) Où la décomposition animale se manifeste par des poux. — ou *Crête de Coq*, s. f. Plante bonne contre les hémorragies.

PÉDICULE, s. m. Bot. *V.* PÉDONCULE.

PÉDICULÉ, ÉE, adj. Porté par un pédicule.

PÉDILUVE, sub. m. Bain de pied.

PÉDOMÈTRE. *Voyez* ODOMÈTRE.

PÉDON, s. m. Courrier à pied.

PÉDONCULAIRE, adj. Bot. Dépendant du

PÉDONCULE *ou* PÉDUNCULE, s. m. Bot. La queue des feuilles en est le *pédicule*. Le *pédoncule* est celle qui attache la fleur ou le fruit.

PÉDONCULÉ, ÉE, adj. Soutenu par un pédoncule.

PÉDOTROPHIE, s. f. L'art

de soigner et de nourrir les enfans.

PÉGASE, s. m. Cheval fabuleux, célébré par les poëtes. Constellation boréale.

PEIGNE, s. m. Instrument de buis, d'écaille, d'ivoire, etc. taillé en forme de dents, qui sert à démêler les cheveux et à décrasser la tête. Instrument de fer de cardeur et de tisserand.

PEIGNER, v. a. et pron. Arranger les cheveux avec un peigne. Apprêter le lin, le chanvre. Ppe. *Peigné, ée.* S'emploie beaucoup au fig. : *Jardin bien peigné. Harangue trop peignée,* etc.

PEIGNIER, sub. m. Celui qui fait et vend des peignes.

PEIGNOIR, s. m. Linge qu'on met sur ses épaules quand on se peigne.

PEIGNURES, s. f. pl. Cheveux qui tombent de la tête en se peignant.

PEILLES, s. f. pl. Vieux chiffons pour fabriquer le papier.

PEINDRE, v. a. et n. Tirer la ressemblance de quelque objet par des traits, des couleurs, etc. Représenter vivement par le discours. Ecrire, former ses lettres. V. pron. Etre représenté. *Les objets se peignent sur une glace.* Fig. *La joie se peint sur son front.* Ppe. *Peint, einte. Toiles peintes,* sur lesquelles s'impriment des dessins coloriés.

PEINE, sub. f. Sentiment de quelque mal dans le corps ou dans l'esprit. Travail, fatigue. Salaire d'un ouvrier. Punition d'un crime. Difficulté. Répugnance à dire ou à faire. Loc. : *Perdre sa peine,* travailler inutilement. *Etre en peine de,* être inquiet. *Prenez la peine de,* pour, je vous prie de. *A peine,* espèce de conjonction. *A peine le soleil étoit levé, que;* on peut supprimer ce *que,* et alors *à peine* est adv. *A peine sait-il lire,* etc.

PEINER, v. a. Causer de la fatigue, du chagrin. Travailler difficilement. V. n. Avoir de la fatigue, répugner à. V. pron. Prendre de la peine. Ppe. *Peiné, ée.* Au fig. *Ouvrage peiné,* qui sent le travail.

PEINEUX, EUSE, adj. N'est guère usité qu'au fém. : *Semaine peineuse;* c'est ainsi que le peuple nomme la *Semaine sainte.*

PEINTRE, s. m. Celui dont la profession est de peindre. Fig. Qui représente vivement ce dont il parle.

PEINTURAGE, s. m. Action de peinturer, ou effet qui en résulte.

PEINTURE, sub. f. Art de peindre. Ouvrage de peinture. Fig. Description animée. *En peinture,* en apparence.

PEINTURER, v. a. Enduire d'une seule couleur.

PEINTUREUR, sub. m. Barbouilleur.

PELADE, s. f. Maladie qui fait tomber le poil et les cheveux.

PELAGE, sub. m. Couleur du poil des chevaux, des cerfs, etc.

PÉLAMIDE, s. f. Poisson de mer qui ressemble au maquereau.

PELARD, adj. E. et f. Ne se dit que du bois écorcé sur pied pour en faire du tan.

PÊLE-MÊLE, adv. Confusément.

PELER, v. a. Oter le poil. Oter la peau d'un fruit, l'écorce d'un arbre. Enlever le gazon. V. n. *Le corps me pèle,* la superficie de la peau s'en détache. Ppe. *Pelé, ée.* On dit subst. et par mépris d'une assemblée peu nombreuse : *Ils sont quatre pelés et un tondu.*

PÈLERIN, INE, s. Qui va en pèlerinage. Fig. et fam. Personne fine, adroite, dissimulée.

PÈLERINAGE, s. m. Voyage de dévotion, et lieu où l'on va.

PÉLICAN, s. m. Oiseau aquatique qui a au bas du cou un

faux œsophage, par le moyen duquel il retire de son estomac avec son bec les alimens à demi digérés, pour en nourrir ses petits. Alambic bouché, garni de deux tuyaux. Instrument pour arracher les dents.

PELISSE, s. f. Robe, manteau ou mantelet garni d'une fourrure.

PELLE, s. f. Instrument de fer ou de bois, large et plat, et qui a un long manche.

PELLÉE, PELLERÉE, PELLETÉE, sub. f. Autant qu'il en peut tenir sur une pelle.

PELLETERIE, s. f. Art d'accommoder les peaux en fourrures. Ces peaux ainsi préparées.

PELLETIER, IÈRE, s. Qui les prépare ou les vend.

PELLICULE, s. f. Peau très-mince; on nomme ainsi celle qui couvre le dedans de la coque de l'œuf ou de quelque fruit.

PELOTE, sub. f. Boule qu'on forme en dévidant du fil, de la soie, etc. Coussinet où les femmes fichent des épingles et des aiguilles. — *de neige*, faite avec de la neige pressée.

PELOTER, v. n. Jouer à la paume, sans faire de partie. V. a. et fam. Maltraiter de coups et de paroles.

PELOTON, s. m. Petite pelote. Fig. Soldats, etc. rassemblés par petites troupes.

PELOTONNER, v. a. Mettre en peloton.

PELOUSE, s. f. Terrain couvert d'une herbe épaisse et courte.

PELU, UE, adj. Garni de poil.

PELUCHE, s. f. Panne à long poil.

PELUCHÉ, ÉE, adj. Velu; se dit des étoffes et de quelques plantes qui sont velues.

PELUCHER, v. n. Se dit d'une étoffe qui, par l'usage ou le frottement, se couvre de poils qui se dégagent du tissu.

PELURE, s. f. Peau qu'on ôte de dessus les choses qui se pèlent.

PÉNAILLON, s. m. Haillon. t. fam. et de mépris. Moine.

PÉNAL, ALE, adj. Qui assujettit à quelque peine.

PENARD, s. m. Fam. *Vieux penard*, vieillard rusé ou libertin.

PÉNATES, s. et adj. m. plur. Dieux domestiques des anciens.

PENAUD, AUDE, adj. Fam. Honteux, interdit.

PENCHANT, s. m. Pente. Déclin. Propension.

PENCHANT, ANTE, adj. Qui penche.

PENCHEMENT, s. m. Action d'un homme qui se penche. Etat d'un corps qui penche.

PENCHER, v. a. Incliner de quelque côté. V. n. Etre hors de son aplomb. Etre porté à quelque chose. V. pron. S'incliner. Ppe. *Penché, ée*. Fam. *Airs penchés*, mouvemens affectés de la tête ou du corps, pour tâcher de plaire.

PENDABLE, adj. Qui mérite la potence.

PENDAISON, s. f. Pop. Action d'exécuter au gibet.

PENDANT, s. m. Partie d'en bas du baudrier ou du ceinturon. *Pendans d'oreilles*, pierreries, etc. attachées aux boucles d'oreilles des femmes. Tableau, meuble d'une forme, d'une grandeur, etc. égale à un autre. Prép. Durant un certain temps. — *que*, conj. tandis que.

PENDANT, ANTE, adj. Qui pend, qui est en suspens.

PENDARD, ARDE, s. Fam. Vaurien, fripon.

PENDELOQUE, s. f. Pierreries ajoutées à des boucles d'oreilles.

PENDENTIF, sub. m. Arch. Corps d'une voûte suspendue hors le perpendicule des murs.

PENDILLER, v. n. Fam. Etre suspendu en l'air et agité par le vent.

PENDRE, v. a. Attacher une

chose en haut par une de ses parties, de manière qu'elle ne touche point en bas. Attacher et étrangler à un gibet. V. n. Etre attaché en haut, ou tomber trop. Ppe. *Pendu, ue.* S. m. Le criminel suspendu au gibet. Fam. *Il a l'air d'un pendu.*

PENDULE, s. m. Poids attaché à un fil de fer ou de soie, qui par ses vibrations règle les mouvemens d'une horloge. S. f. Horloge qui va par le moyen du pendule.

PÊNE, s. m. Morceau de fer long et carré, dont le bout sort de la serrure, de laquelle il fait partie, et qui entre dans la gâche quand on ferme une porte, etc.

PÉNÉTRABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

PÉNÉTRABLE, adj. Qui peut être pénétré.

PÉNÉTRANT, ANTE, adjec. Qui pénètre. Fig. Qui a une vive intelligence.

PÉNÉTRATIF, IVE, adj. t. did. Qui pénètre aisément.

PÉNÉTRATION, s. f. Vertu et action de pénétrer. Fig. Subtilité, sagacité d'esprit.

PÉNÉTRER, verb. a. Percer, passer à travers. Entrer bien avant. Fig. Avoir une profonde connoissance de. Toucher vivement. V. n. — *On pénètre dans le pays.* Ppe. *Pénétré, ée. Pénétré de sueur, de joie,* etc.

PÉNIBLE, adj. Qui donne de la peine.

PÉNIBLEMENT, adv. Avec peine.

PÉNICHE, sub. f. Mar. Petit bâtiment de transport.

PÉNIL, s. m. Anat. Peau qui couvre l'os pubis.

PÉNINSULE, s. f. Presqu'île.

PÉNITENCE, sub. f. Regret d'avoir offensé Dieu. Un des sept Sacremens. Peine qu'impose le confesseur. Les jeûnes et macérations qu'on s'impose soi-même. Punition pour quelque faute. Loc. : *Pour pénitence. En pénitence. Mettre en pénitence.*

PÉNITENCERIE, s. f. Charge et dignité de Penitencier. Sorte de tribunal ecclésiastique.

PÉNITENCIER, s. m. Prêtre commis par l'Evêque pour absoudre des cas réservés.

PÉNITENT, ENTE, adj. Qui fait pénitence. S. Qui se confesse à un prêtre. Engagé dans certaines confréries pieuses qui portent ce nom.

PÉNITENTIAUX, adj. m. pl. Ne s'applique qu'aux *Sept Psaumes* ainsi nommés, et à certains *canons* concernant les pénitences publiques.

PÉNITENTIEL, s. m. Rituel de la pénitence.

PENNAGE, sub. m. Plumage des oiseaux de proie.

PENNE, sub. f. Grosse plume d'oiseau de proie.

PENNON, s. m. Sorte de bannière à longue queue qu'un chevalier, fournissant vingt hommes d'armes, étoit en droit de porter.

PENOMBRE, sub. f. Astron. Ombre foible qu'on observe dans les éclipses avant l'obscurcissement total ou la lumière totale.

PENSANT, ANTE, adj. Qui pense.

PENSÉE, s. f. Opération de la substance intelligente. Chose pensée et exprimée. Opinion. Projet. Peint., sculp., etc. Première idée, esquisse. Bot. Petite fleur à cinq feuilles nuées de violet et de jaune. (La poésie fait du mot *Pensée* un s. m., en le terminant par un *r* : *Un tel penser. Des pensers hardis.*)

PENSER, v. n. Former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. Raisonner. Songer à. Prendre garde. Avoir une chose en vue. Etre sur le point de. *Il a pensé mourir.* V. a. Avoir dans l'esprit. Croire, juger, imaginer.

PENSEUR, s. m. Qui a l'habitude de réfléchir.

PENSIF, IVE, adjec. Occupé d'une pensée embarrassante.

PENSION, s. f. Revenu annuel donné à quelqu'un. Maison où l'on est logé et nourri pour un certain prix. Ce prix. Maison où l'on élève la jeunesse.

PENSIONNAIRE, sub. et adj. Qui paye la pension, qui la reçoit. Celui qui étoit principalement chargé des affaires de la république de Hollande.

PENSIONNAT, s. m. Lieu où logent les pensionnaires d'un collége, etc.

PENSIONNER, v. a. Donner, faire une pension à quelqu'un.

PENSUM, s. m. (On prononce *penson.*) (lat.) Surcroît de travail exigé d'un écolier pour le punir.

PENTACORDE, s. m. Musique des anciens. Lyre à cinq cordes.

PENTAGONE, sub. m. et adj. Géom. Figure qui a cinq angles et cinq côtés.

PENTAMÈTRE, s. m. et adj. Vers de cinq pieds. (Ce mot grec *Pente,* qui veut dire *Cinq,* entre dans beaucoup de termes de botanique, dont l'énonciation seroit ici déplacée.)

PENTATEUQUE, s. m. Les cinq premiers livres de la Bible.

PENTATHLE, s. m. Réunion des cinq exercices en usage dans les gymnases des Grecs.

PENTE, s. f. Endroit d'un terrain qui va en descendant. Cours des eaux. Bande qui pend autour du ciel d'un lit. Fig. Penchant.

PENTECÔTE, sub. f. Fête en mémoire de la descente du Saint-Esprit.

PENTURE, s. f. Bande de fer qui soutient les portes ou les fenêtres.

PÉNULTIÈME, sub. et adj. Avant-dernier. S. f. L'avant-dernière syllabe.

PÉNURIE, sub. f. Extrême disette.

PÉOTTE, s. f. Grande chaloupe ronde en usage à Venise.

PÉPASTIQUE *ou* PEPTIQUE, sub. m. et adj. Méd. Se dit des remèdes propres à mûrir les humeurs, à la coction des alimens, etc.

PÉPIE, s. f. Pellicule qui vient au bout de la langue des oiseaux, et les empêche de boire et de crier.

PÉPIER, v. n. Exprime le cri naturel des moineaux.

PEPIN, s. m. Semence qu'on trouve au centre de certains fruits.

PÉPINIÈRE, s. f. Plant de petits arbres qu'on transplante au besoin. Au fig. Lieu, pays d'où sortent abondamment des soldats, des ouvriers, etc.

PÉPINIÉRISTE, s. m. Jardinier qui élève des pépinières.

PEPTIQUE, adj. *V.* PÉPASTIQUE.

PÉQUET. Anat. (*Réservoir de*) Où le chyle est conduit par les veines lactées.

PERÇANT, ANTE, adj. Qui perce. Aigu, vif, pénétrant.

PERCE, (EN) loc. adv *Mettre du vin en perce*, faire une ouverture au tonneau pour en tirer le vin.

PERCE-FEUILLE, s. f. Plante qui croît dans les terrains sablonneux, astringente et vulnéraire.

PERCE-FORÊT, s. m. Fam. Bon chasseur.

PERCÉ, s. m. *ou* PERCÉE, s. f. Ouverture dans un bois pour se procurer un chemin, un point de vue.

PERCE-LETTRE, s. f. Petit instrument d'acier pour percer les lettres, et y passer un cordon de soie, au bout duquel on met la cire et le cachet.

PERCEMENT, s. m. Action de percer. Ouverture faite en perçant.

PERCE-NEIGE, s. f. Plante qui porte des fleurs en hiver.

PERCE-OREILLE, s. m. Sorte de petit insecte long et grêle.

PERCE-PIERRE. *V.* PASSE-PIERRE.

PERCEPTEUR, s. m. Préposé à la recette des impositions, etc.

PERCEPTIBILITÉ, sub. f. t. did. Qualité de ce qui est

PERCEPTIBLE, adj. Qui peut être aperçu, ou perçu. *Contribution perceptible.*

PERCEPTION, s. f. Recette, recouvrement de deniers, de revenus. Idée, sentiment que produit l'impression d'un objet.

PERCER, v. a. Faire une ouverture. — *du vin,* le mettre en perce. Pénétrer. Au pr. et au fig. — *l'avenir.* V. n. Avoir issue. Fig. Avancer, faire son chemin. Ppe. *Percé, ée.* Fam. *Panier percé*, qui dépense tout ce qu'il a. *Bas percé*, presque ruiné.

PERCEVOIR, v. a. Recevoir, recueillir des revenus, etc. Recevoir par les sens l'impression des objets. Ppe. *Perçu*, *ue.*

PERCHE, s. f. Poisson d'eau douce. Sorte de mesure de surface. La chose mesurée à la perche. Bois de cerf qui porte plusieurs andouillers.

PERCHER, v. n. Se poser sur une perche, sur une branche d'arbre, en parlant des oiseaux. V. pron. Fam. Se mettre sur un lieu élevé pour mieux voir ou mieux entendre.

PERCHOIR, sub. m. Lieu où perchent les volailles.

PERCLUS, USE, adj. Impotent de tout le corps ou d'une partie.

PERÇOIR, s. m. Foret pour mettre du vin en perce.

PERCUSSION, s. f. Coup par lequel un corps en frappe un autre.

PERDABLE, adj. Qui peut se perdre.

PERDANT, s. m. Qui perd au jeu.

PERDITION s. f. Mauvais emploi de son bien. Etat d'un homme qui est hors de la voie du salut.

PERDRE, v. a. Etre privé de ce qu'on possédoit. Cesser d'avoir. Mal employer, manquer à profiter. Avoir du désavantage. Ruiner, corrompre, débaucher. — *pied*, *perdre terre*, ne plus trouver le fond de l'eau avec les pieds. — *la tête*, devenir fou. V. n. Eprouver quelque perte, quelque déchet ou discrédit. V. pron. S'égarer. Se ruiner. Se débaucher. Faire naufrage. Ppe. *Perdu*, *ue.* Loc. : *A corps perdu*, sans prendre garde au danger. *A fonds perdu*, en rentes viagères. *Femme perdue*, publique. *Heures perdues*, ou de loisir. S. m. *Crier comme un perdu*, etc.

PERDREAU, s. m. Perdrix de l'année.

PERDRIGON, s. m. Sorte de prune.

PERDRIX, s. f. Oiseau de la grosseur à peu près d'un pigeon.

PÈRE, sub. m. Celui à qui on doit la naissance. Celui qui traite les autres comme ses enfans. Celui à qui l'on doit une sorte de respect filial. Au pl. Nos aïeux. Les Docteurs de l'église. *Pères conscrits*, les Sénateurs de l'ancienne Rome. Le Pape, *le Saint-Père.* Le Soleil, *le père du jour*, *de la lumière.*

PÉRÉGRINATION, s. f. V. m. Voyage dans les pays éloignés.

PÉRÉGRINITÉ, sub. f. Pal. Etat de celui qui est étranger dans un pays.

PÉREMPTION, sub. f. Pal. Longue interruption de procédures, qui ne permet plus de suivre un procès.

PÉREMPTOIRE, adj. Décisif.

PÉREMPTOIREMENT, adv. D'une manière qui termine tout.

PERFECTIBILITÉ, s. f. t. did. Qualité de ce qui est

PERFECTIBLE, adj. Susceptible d'être perfectionné.

PERFECTION, s. f. Qualité de ce qui est parfait dans son genre. Achèvement. Qualité excellente de l'âme et du corps; n'a de pl. qu'en ce sens.

PERFECTIONNEMENT, s. m. L'action ou l'effet du travail qui perfectionne.

PERFECTIONNER, v. a. et pron. Rendre ou devenir plus parfait.

PERFIDE, s. Qui manque à la foi. Adj. S'applique aux choses. *Démarche perfide.*

PERFIDEMENT, adv. Avec déloyauté.

PERFIDIE, s. f. Manquement de foi, déloyauté.

PERFORATION, s. f. Action de

PERFORER, v. a. t. d'arts. Percer.

PERGONTE, s. f. Fleur blanche, qui a quelque chose de la Marguerite.

PERICARDE, sub. m. Anat. Capsule membraneuse qui enveloppe le cœur.

PÉRICARPE, s. m. Bot. Pellicule ou membrane qui enferme le fruit d'une plante. Pharm. C'est la même chose qu'*Epicarpe.*

PÉRICLITER, v. n. Etre en péril; se dit plus des choses que des personnes.

PÉRICONDRE, s. m. Anat. Membrane qui recouvre certains cartilages.

PÉRICRÂNE, sub. m. Membrane épaisse qui couvre le crâne.

PÉRIDOT, s. m. Pierre précieuse, peu recherchée, qui tire sur le vert.

PÉRIER, s. m. Fer emmanché qui sert à faire l'ouverture des fourneaux pour faire couler le métal.

PÉRIGÉE, s. m. et adj. Astron. Endroit du ciel où se trouve une planète quand elle est le plus proche de la terre.

PÉRIGUEUX, s. m. Pierre noire, fort dure, employée par les verriers, les émailleurs et les potiers.

PÉRIHÉLIE, sub. m. Astron. Point de l'orbite d'une planète où elle est le plus près du soleil. Adj. *Vénus est périhélie.*

PÉRIL, s. m. (Le *l* se mouille.) Danger, risque, état où il y a quelque chose à craindre.

PÉRILLEUSEMENT, adv. Avec péril.

PÉRILLEUX, EUSE, adject. Dangereux.

PÉRIMER, v. n. Pal. S'emploie surtout au Ppe. *Périmé, ée.* Instance qu'une trop longue cessation de procédure a éteinte.

PÉRIMÈTRE, sub. m. Géom. Contour, circonférence.

PÉRINÉE, s. m. L'espace qui est entre l'anus et les parties naturelles.

PÉRIODE, s. f. Révolution d'un astre. Mesure de temps, époque. Révolution d'une fièvre réglée. Rhét. Phrase composée de membres dont la réunion forme un sens complet. S. m. Le plus haut point où une chose puisse arriver. Espace de temps vague. *Dans un court période. Dans le dernier période de sa vie.*

PÉRIODIQUE, adj. Qui revient à époques fixes. Rhét. Qui abonde en périodes.

PÉRIODIQUEMENT, adverb. M. s. que le précédent.

PÉRIOECIENS, sub. m. pl. Géogr. Peuples qui habitent sous le même parallèle.

PÉRIOSTE, s. m. Anat. Membrane fine et très-sensible qui couvre les os.

PÉRIPATÉTICIEN, IENNE, s. et adj. Qui suit la doctrine d'Aristote.

PÉRIPATÉTISME, sub. m. Philosophie péripatéticienne.

PÉRIPÉTIE, s. f. Changement inopiné de fortune. Se dit

du dernier événement d'un poëme épique et du dénouement d'une pièce de théâtre.

PÉRIPHÉRIE, sub. f. Géom. Contour, circonférence d'une figure.

PÉRIPHRASE, s. f. Circonlocution qui fait entendre ce qu'on ne veut pas dire en termes propres.

PÉRIPHRASER, v. n. Parler par périphrases.

PÉRIPLE, s. m. Géogr. ancienne. Navigation autour d'une mer, des côtes d'un pays.

PÉRIPNEUMONIE, s. f. Méd. Inflammation du poumon avec fièvre aiguë. Oppression et crachement de sang.

PÉRIPTÈRE, sub. m. Arch. Edifice qui a des colonnes isolées dans tout son pourtour extérieur.

PÉRIR, verb. n. Prendre fin. Faire une fin violente. Faire naufrage. Tomber en ruine, en décadence. Pal. Périmer. Fig. — *d'ennui*, en être excédé.

PÉRISCIENS, s. m. pl. Géogr. Habitans des zones froides, dont l'ombre fait le tour de l'horizon dans le temps où le soleil ne le quitte pas.

PÉRISSABLE, adject. Sujet à périr.

PÉRISTALTIQUE, adj. (*Mouvement*) Propre des intestins, semblable à celui des vers qui rampent.

PÉRISTYLE, sub. m. Arch. Sorte de galerie couverte, soutenue par des colonnes.

PÉRISYSTOLE, s. f. Anat. Intervalle de temps entre la contraction et la dilatation du cœur et des artères.

PÉRITOINE, sub. m. Anat. Membrane qui revêt intérieurement tous les viscères du bas-ventre.

PERLE, s. f. Substance dure, blanche et communément ronde, qui se forme dans certaines coquilles, surtout dans celle qu'on nomme *nacre de perle*. Impr. Le plus petit de tous les caractères. Fig. et fam. *C'est la perle des maris, des femmes*, etc.

PERLÉ, ÉE, adj. Blas. Orné de perles. *Bouillon perlé*, au dessus duquel paroissent des ronds comme des perles. *Cadence perlée*, brillante.

PERLURE, s. f. Vén. Grumeaux sur le bois des cerfs, etc.

PERMANENCE, s. f. Durée constante. Présence continuée du corps de J.-C. dans l'Eucharistie, après la consécration.

PERMANENT, ENTE, adj. Stable, immuable, qui dure toujours.

PERMÉABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

PERMÉABLE, adj. Phys. Qui peut être traversé par un fluide.

PERMESSE, s. m. Fleuve consacré aux Muses.

PERMETTRE, v. a. Donner pouvoir de dire, de faire. Tolérer. Donner le moyen, le loisir de. Ppe. *Permis, ise.*

PERMISSION, s. f. Pouvoir, liberté de dire ou de faire.

PERMUTANT, s. m. Qui permute.

PERMUTATION, s. f. Echange d'un bénéfice contre un autre.

PERMUTER, v. a. Faire cet échange.

PERNICIEUSEMENT, adv. D'une manière dangereuse.

PERNICIEUX, EUSE, adj. Nuisible, préjudiciable.

PER OBITUM. Loc. lat. Par mort. *Bénéfice vacant per obitum.*

PÉRONÉ, s. m. Anat. Os extérieur de la jambe.

PÉRONNELLE, s. f. t. de mépris. Femme sotte et babillarde.

PÉRORAISON, s. m. Conclusion d'un discours d'éloquence.

PÉROT, s. m. E. et f. Baliveau de deux coupes.

PERPENDICULAIRE, s. et

adj. Géom. Qui tombe à angle droit.

PERPENDICULAIREMENT, adv. D'une manière perpendiculaire.

PERPENDICULARITÉ, s. f. Etat de ce qui ne penche ni d'un côté ni d'un autre.

PERPENDICULE, s. m. Ce qui tombe à plomb.

PERPÉTRER, v. a. Pal. Faire, commettre.

PERPÉTUATION, s. f. t. did. Action qui perpétue. Effet de cette action.

PERPÉTUEL, ELLE, adj. Qui ne cesse point, ou qui revient souvent.

PERPÉTUELLEMENT, adv. Sans discontinuation.

PERPÉTUER, v. a. et pron. Faire durer toujours. Renouveler sans cesse.

PERPÉTUITÉ, sub. f. Durée sans interruption. *A perpétuité,* toujours.

PERPLEXE, adj. Qui est dans la

PERPLEXITÉ, s. f. Incertitude pénible, irrésolution.

PERQUISITION, sub. f. Recherche exacte d'une personne, d'une chose.

PERRIÈRE, s. f. t. de localité, pour, *Carrière.*

PERRON, s. m. Escalier découvert et extérieur, qui sert pour un étage peu élevé.

PERROQUET, s. m. Oiseau étranger de différens plumages, que l'on instruit aisément à parler. Fig. Homme qui ne sait que répéter ce qu'on lui a dit. Chaise à dos pliant. Mar. Petit mât arboré sur les hunes des autres mâts.

PERRUCHE, s. f. Espèce de petit perroquet. Femelle du perroquet.

PERRUQUE, s. f. Coiffure de faux cheveux.

PERRUQUIER, s. m. Celui qui les fait. Coiffeur.

PERRUQUIÈRE, s. f. Femme du perruquier.

PERS, PERSE, adj. De couleur entre le vert et le bleu. V. m.

PER SALTUM. (lat.) Par saut. t. de droit canon. Sans garder les interstices réglés pour les ordinations.

PERSE, s. f. Belle toile peinte, qui vient de Perse.

PERSÉCUTANT, ANTE, adj. Qui se rend incommode par ses importunités.

PERSÉCUTER, v. a. Tourmenter par des poursuites injustes et violentes. Presser d'une manière fatigante.

PERSÉCUTEUR, TRICE, s. Qui persécute. Importun.

PERSÉCUTION, s. f. Poursuite injuste et violente. Importunité.

PERSÉE, s. m. Nom d'une constellation de l'hémisphère boréal.

PERSÉVÉRAMMENT, adv. Avec

PERSÉVÉRANCE, s. f. Qualité de celui qui persévère.

PERSÉVÉRANT, ANTE, adj. Qui continue à vouloir et à faire la même chose.

PERSÉVÉRER, v. n. Demeurer ferme et constant dans un sentiment, une résolution, etc.

PERSICAIRE, sub. f. Plante aquatique.

PERSICOT, sub. m. Liqueur dont la base est l'esprit-de-vin, des noyaux de pêche, etc.

PERSIENNE, sub. f. Fenêtre extérieure. Jalousie composée de lattes disposées en abat-jour.

PERSIFLAGE, sub. m. Fine ironie.

PERSIFLER, v. a. Rendre quelqu'un instrument et jouet de la société, en lui faisant dire ou croire des choses déplacées, inconcevables, etc.

PERSIFLEUR, sub. m. Celui qui persifle.

PERSIL, s. m. (Le *l* ne sonne

pas.) Plante potagère. Loc. prov. : *Grêler sur le persil*, exercer son pouvoir, sa critique contre des gens foibles, ou sur des riens.

PERSILLADE, s. f. Tranches de bœuf assaisonnées de persil.

PERSILLÉ, ÉE, adj. *Fromage persillé*, qui a en dedans de petites taches verdâtres.

PERSIQUE, adj. Arch. Ordre dont l'entablement est porté par des figures de captifs.

PERSISTER, v. n. Demeurer ferme dans ce qu'on a dit ou résolu.

PERSONNAGE, sub. m. Personne ; en ce sens, ne se dit que des hommes. Rôle que joue un acteur ou une actrice. Fig. Rôle qu'on joue dans le monde.

PERSONNALISER, v. a. Appliquer des généralités à un individu.

PERSONNALITÉ, s. f. Caractère de ce qui est personnel. Trait injurieux dirigé contre quelqu'un.

PERSONNAT, s. m. Sorte de dignité dans un chapitre.

PERSONNE, s. f. Homme ou femme Gram. *Première, seconde, troisième personne.* Sub. m. Nul, qui que ce soit ; il est toujours précédé ou suivi de la négative ; quand on interroge il signifie quelqu'un : *Y a-t-il personne assez hardi ?*

PERSONNEL, ELLE, adjec. Propre et particulier à chaque personne. Gram. *Pronom personnel*, qui marque les personnes. *Homme personnel*, égoïste. S. m. *Je n'ai rien à dire contre son personnel.*

PERSONNELLEMENT, adv. En propre personne.

PERSONNIFIER, v. a. Attribuer à un être inanimé les sentimens, le langage d'une personne.

PERSPECTIF, IVE, adj. Peint. et dessin. Ne se dit qu'en cette phrase : *Plan perspectif*, par opposition à *Plan géométral.* S. f. Art de représenter les objets selon la différence que leur éloignement et leur position y apportent pour la figure ou pour la couleur. Peinture qui représente des jardins, des bâtimens, etc. en éloignement. Aspect de divers objets vus de loin. Fig. *Avoir la perspective d'une grande fortune. Il n'est encore riche qu'en perspective.*

PERSPICACITÉ, s. f. Pénétration d'esprit.

PERSPICUÏTÉ, s. f. Clarté, netteté ; ne s'emploie qu'à l'égard des écrits et du style.

PERSUADER, v. a. et n. Déterminer quelqu'un à croire, à faire une chose. V. pron. Croire, s'imaginer. Ppe. *Persuadé, ée. Persuadé que je suis de vos dispositions*, etc.

PERSUASIF, IVE, adj. Qui a la force de persuader.

PERSUASION, s. f. Action de persuader. Ferme croyance.

PERTE, s. f. Privation d'un avantage qu'on avoit. Dommage, ruine. Mauvais succès. Mauvais emploi. *A perte*, avec perte. *A perte de vue*, assez loin pour ne plus distinguer les objets. *En pure perte*, sans utilité.

PERTINEMMENT, adv. Convenablement : cet adverbe ne s'applique qu'aux discours, et point aux actions ; il en est de même de

PERTINENT, ENTE, adj. Tel qu'il convient.

PERTUIS, s. m. Trou, ouverture faite à une digue pour laisser passer les bateaux. Détroit serré entre une île et la terre ferme.

PERTUISANE, s. f. Espèce de hallebarde.

PERTURBATEUR, TRICE, s. Qui cause du trouble.

PERTURBATION, s. f. t. did. Trouble, émotion de l'âme.

PERVENCHE, sub. f. Plante dont les feuilles ressemblent à

celles du laurier, et dont la fleur est très-agréable. Elle est astringente et vulnéraire.

PERVERS, ERSE, s. et adj. Méchant, dépravé.

PERVERSION, s. f. Changement de bien en mal, en matière de religion et de morale.

PERVERSITÉ, s. f. Méchanceté, dépravation.

PERVERTIR, v. a. Faire changer de bien en mal, en fait de religion ou de morale. — *l'ordre des choses,* le troubler. — *le sens d'un passage,* le mal interpréter.

PESADE, sub. f. Mouvement d'un cheval qui lève les pieds de devant, sans remuer les hanches.

PESAMMENT, adverb. D'une manière lourde. Au pr. et au fig.

PESANT, ANTE, adj. Lourd; opposé à *léger*. Fig. Onéreux, fâcheux. *Tête pesante,* chargée de vapeurs. S. m. *Il vaut son pesant d'or.* Adv. *Une livre d'argent pesant.*

PESANTEUR, s. f. Qualité de ce qui est pesant. Phys. Tendance des corps graves à un centre. Méd. Malaise, tel que celui qu'un corps pesant feroit éprouver.

PESÉE, s. f. Action de peser. Ce qu'on a pesé une fois.

PÈSE-LIQUEUR, s. m. Instrument pour peser les liquides.

PESER, v. a. Juger avec des poids combien une chose est lourde. Fig. Examiner attentivement. V. n. Graviter. Avoir un certain poids. Etre à charge. Appuyer sur.

PESEUR, sub. m. Celui qui pèse.

PESON, s. m. *V.* ROMAINE.

PESSAIRE, sub. m. Chir. Remède solide propre à guérir diverses maladies de femmes.

PESTE, s. f. Maladie contagieuse qui cause une grande mortalité. Fig. Personne dont la fréquentation est pernicieuse. Fam. Méchant petit garçon. Petite fille vive et malicieuse. Sorte d'imprécation ou d'exclamation.

PESTER, v. n. Fam. Montrer par des paroles aigres et emportées le mécontentement qu'on a. *Pester contre.*

PESTIFÈRE, adj. Qui communique la peste.

PESTIFÉRÉ, ÉE, s. et adj. Infecté de la peste.

PESTILENCE, s. f. Corruption de l'air ou de la morale.

PESTILENT, ENTE, adj. Qui tient de la peste.

PESTILENTIEL, ELLE, adj. Contagieux.

PESTILENTIEUX, EUSE, adj. M. s., mais au figuré.

PET, s. m. Vent qui sort du corps par derrière et avec bruit. Sorte de beignet fort enflé.

PÉTALE, s. m. Bot. Pièce qui compose le calice des fleurs.

PÉTALISME, sub. m. Antiq. Forme de jugement et de condamnation établie à Syracuse.

PÉTARADE, sub. f. Suite de pets que fait un cheval en ruant. Fam. Bruit qu'on fait avec la bouche pour se moquer de quelqu'un.

PETARD, s. m. Machine de métal chargée de poudre, pour faire sauter les portes d'une ville, etc. Pièce d'artifice.

PETARDER, v. a. Faire jouer le pétard contre une porte, etc.

PETARDIER, s. m. Celui qui fait ou qui applique les pétards.

PÉTASE, s. m. Sorte de chapeau des anciens, tel qu'on en voit aux statues de Mercure.

PETASITE, s. m. Plante marécageuse, dont les fleurs paroissent avant les feuilles.

PETAUD, sub. m. Phrase unique et fam. : *La cour du Roi Petaud,* lieu où tout le monde est maître.

PETAUDIÈRE, s. f. Assemblée sans ordre.

PÉTÉCHIAL, ALE, adj. Méd.

Se dit des fièvres accompagnées de

PÉTÉCHIES, s. f. pl. Taches pourprées de la peau.

PETER, v. n. Faire un pet. Eclater avec bruit, en parlant d'une arme à feu, du bois qui brûle, etc. Fam. — *dans la main*, manquer au besoin.

PETEUR, EUSE, s. Qui pète.

PETILLANT, ANTE, adjec. Qui pétille.

PETILLEMENT, s. m. Action de

PETILLER, v. n. Eclater avec bruit et à plusieurs reprises. Briller avec éclat. *Ce vin petille*. Fig. *Il petille d'esprit*. — *d'ardeur, d'impatience*.

PETIT, s. m. Animal nouvellement né; s'oppose, surtout au pl., aux *puissans* et aux *riches*. Loc. : *Du petit au grand*, en comparant l'un à l'autre. *En petit*, en raccourci. *Petit à petit*, peu à peu.

PETIT, ITE, adj. Peu volumineux dans son genre. Moindre que d'autres choses de la même classe. Au physique et au moral. Il se joint à beaucoup de substantifs : *Petit-fils, petite-fille, petit-neveu, petit-maître*, etc.

PETIT-GRIS, s. m. Fourrure faite de la peau d'un écureuil du Nord.

PETIT-LAIT, s. m. Sérosité du lait.

PETIT-MÉTIER. s. m. Sorte de pâtisserie, espèce d'oublie.

PETIT-PIED, s. m. Os spongieux renfermé dans le sabot du cheval.

PETITE-VÉROLE, s. f. Méd. Maladie dangereuse, à laquelle les enfans sont particulièrement sujets.

PETITEMENT, adv. D'une manière petite et pauvre.

PETITESSE, s. f. Peu d'étendue. Peu de volume. Modicité. Fig. Bassesse. Goût des minuties.

PÉTITION, s. f. t. did. — *de principe*, défaut de raisonnement, qui consiste à alléguer pour preuve ce qui est en principe. Dans une nouvelle acception ce mot signifie Placet, demande adressée à un supérieur; celui qui la présente se nomme

PÉTITIONNAIRE, s. m.

PÉTITOIRE, s. m. et adj. Pal. Demande en justice. *Faire juger le pétitoire*, l'action qui tend à obtenir la propriété d'une chose.

PETON, s. m. Fam. Petit pied.

PÉTONCLE, s. f. Coquille bivalve.

PÉTRÉE, adj. f. Ne se dit que de *l'Arabie pétrée*, ou pierreuse.

PÉTRIFIANT, ANTE, adj. Qui pétrifie.

PÉTRIFICATION, s. f. Conversion en pierres des débris de matières végétales et animales. Objets qui ont subi cette conversion.

PÉTRIFIER, v. a. Changer en pierre. Fig. Rendre immobile d'étonnement.

PÉTRIN, s. m. Huche, coffre où l'on pétrit et l'on serre le pain.

PÉTRIR, v. a. Détremper de la farine avec de l'eau, la mêler, la remuer et en faire de la pâte. Ppe. *Pétri, ie*. Fig. *Pétri d'orgueil. Pétri de grâces*.

PÉTRISSEUR, s. m. Garçon boulanger qui pétrit.

PÉTROLE, s. m. Bitume liquide et noir, qui se trouve dans le sein de la terre.

PETTO. (IN) Loc. ital., qui signifie *dans le cœur*, non manifesté. *Cardinal in petto*, que le Pape n'a pas encore fait connoître.

PÉTULAMMENT, adv. Avec

PÉTULANCE, s. f. Qualité de celui qui est

PÉTULANT, ANTE, adjec. Vif, brusque, impétueux, qui a peine à se contenir.

PETUN, s. m. Tabac. V. m.

★

PETUNER, v. n. Fumer du tabac. V. m.

PÉTUNSÉ, s. m. Pierre employée à la Chine pour faire la porcelaine.

PEU, adv. S'oppose à *beaucoup*. Loc. adverb. : *Dans peu*. (sous-entendu *temps*) *Si peu. Aussi peu. Trop peu. A peu près. Peu à peu. Pour peu que vous vous intéressiez à lui*, etc. S. m. *Le peu qui me reste. Mon peu de mémoire*.

PEUPLADE, sub. f. Nombre d'habitans qui passent d'un pays dans un autre, pour le peupler.

PEUPLE, s. m. Habitans d'un pays, ou sectateurs de la même loi : *Le peuple hébreu*. La partie la moins notable des habitans d'un pays, d'une ville, etc. Petit poisson dont on repeuple un étang.

PEUPLER, v. a. Remplir d'habitans. On dit aussi : *Peupler un étang, une garenne*, etc.

PEUPLIER, sub m. Grand arbre qui croît dans les lieux humides.

PEUR, s. f. Crainte, frayeur. *De peur de* ou *que*, conjonction.

PEUREUX, EUSE, adj. Sujet à la peur.

PEUT-ÊTRE, adv. dubitatif. *Peut-être qu'oui. Viendra-t-il? Peut-être*. S. m. *Se fonder sur un peut-être*.

PHAÉTON, s. m. Cabriolet. Calèche à deux roues, légère et découverte.

PHAGÉDÉNIQUE, adj. Méd. Rongeant, corrosif.

PHALANGE, s. f. Antiq. Corps de piquiers qui combattoient sur quatre, huit, douze ou seize de hauteur. Poét. Corps d'infanterie. Anat. Os qui composent les doigts de la main et du pied.

PHALANGITE, s. m. Soldat de la phalange.

PHALARIS, s. m. *ou* GRAINE DE CANARIE. Plante dont le suc et la graine appaisent les douleurs de la vessie.

PHALÈNE, s. m. Nom qui distingue le papillon nocturne.

PHALEUQUE *ou* PHALEUCE, adj. t. de poésie lat. Vers de cinq pieds, dont les trois derniers sont des trochées.

PHARAON, s. m. Jeu de hasard, qui se joue avec des cartes.

PHARE, sub. m. Grand fanal placé sur une haute tour pour éclairer les vaisseaux en mer. Tour où est le fanal.

PHARISAÏQUE, adjec. Qui tient du

PHARISAÏSME, s. m. Caractère des Pharisiens. Fam Hypocrisie.

PHARISIEN, s. m. Nom d'une secte juive qui affectoit de se distinguer par la sainteté extérieure de la vie.

PHARMACEUTIQUE, adjec. Qui appartient à la

PHARMACIE, sub. f. Art de composer et de préparer les remèdes.

PHARMACIEN, sub. m. Qui exerce cet art.

PHARMACOPÉE, s. f. Traité qui enseigne la préparation des remèdes.

PHARMACOPOLE, s. m. Qui vend des remèdes.

PHARYNGOTOME, sub. m. Chir. Instrument pour ouvrir le pharynx, scarifier les amygdales, etc.

PHARYNGOTOMIE, sub. f. Section du

PHARYNX, s. m. L'orifice du gosier, qui touche à la bouche, et conduit l'air dans les poumons.

PHASE, sub. f. Astron. Se dit des diverses apparences de quelques planètes.

PHASÉOLE. *V.* FASÉOLE.

PHÉBUS, s. m. (Le *s* sonne.) Le Soleil et Apollon. Style obscur et ampoulé.

PHÉNICOPTÈRE. *Voyez* BÉCHARU.

PHÉNIGME, s. f. Méd. Rougeur de la peau, déterminée par des frictions ou des médicamens.

PHÉNIX, s. m. Oiseau fabuleux d'Arabie, que l'on disoit unique en son espèce, et renaissant de sa cendre. Fig. Homme ou femme d'une excellence unique.

PHÉNOMÈNE, s. m. Tout ce qui paroit d'extraordinaire dans le ciel, dans l'air, dans la nature.

PHILANTROPE, s. m. Ami de tous les hommes.

PHILANTROPIE, s. f. Affection qu'on porte à tous ses semblables.

PHILIPPIQUE, sub. f. Fam. Discours violent et satirique.

PHILLYRÉE, sub. f. Arbuste dont les feuilles sont bonnes contre les ulcères de la bouche.

PHILOLOGIE, s. f. Erudition qui embrasse diverses parties des belles-lettres, et surtout la critique.

PHILOLOGIQUE, adj. Qui concerne la philologie.

PHILOLOGUE, s. m. Homme de lettres qui s'attache à diverses parties de la littérature, et surtout à la critique.

PHILOSOPHALE, (*Pierre*) adj. f. Transmutation des métaux en or. Fig. Chose difficile à trouver.

PHILOSOPHE, s. m. Celui qui s'applique à l'étude de la sagesse, et qui, maître de ses passions, se met au-dessus des évènemens. Abusivement, incrédule, esprit fort. Etudiant en philosophie. Adj. *Femme philosophe.*

PHILOSOPHER, v. a. Traiter des matières de philosophie. Raisonner trop subtilement.

PHILOSOPHIE, s. f. Connoissance des choses par leurs causes et leurs effets. Opinion des différens philosophes. Cours de philosophie. Fermeté et élévation d'esprit. Impr. Caractère entre le Cicéro et le Petit-Romain.

PHILOSOPHIQUE, adj. Qui appartient à la philosophie.

PHILOSOPHIQUEMENT, adv. En philosophe.

PHILOSOPHISME, sub. m. Fausse philosophie, dont les partisans sont appelés

PHILOSOPHISTE, s. m.

PHILTRE, sub. m. Breuvage que l'on croit propre à donner de l'amour.

PHIMOSIS, s. m. (Le *s* sonne.) Méd. Maladie du prépuce.

PHLÉBOTOMIE, s. f. Saignée.

PHLÉBOTOMISER, v. a. Saigner.

PHLÉBOTOMISTE, sub. m. Chirurgien qui s'occupe particulièrement de la saignée.

PHLEGMAGOGUE, PHLEGMON, etc. *Voyez* FLEGMAGOGUE, etc.

PHLOGISTIQUE, s. m. Chim. Partie des corps susceptible de s'enflammer, ou matière inflammable.

PHLOGOSE, sub. f. Méd. Inflammation sans tumeur.

PHLYCTÈNE, s. f. Méd. Vésicules qui paroissent en quantité sur la peau, et sont remplies d'une sérosité âcre, jaunâtre, etc.

PHŒNICURE, s. m. Espèce de rossignol qui, se retirant dans des trous de mur, est aussi appelé *Rossignol de muraille.*

PHOLADE, s. f. Coquillage dont la coquille est composée de cinq pièces.

PHOQUE, s. m. Genre de quadrupèdes amphibies, couverts de poils, et à pattes très-courtes, qu'on trouve surtout vers les poles.

PHOSPHATE, sub. m. Chim. Nom générique des sels formés par l'union de l'acide phosphorique avec différentes bases.

PHOSPHITE, s. m. Chim. Sel que forme l'acide phosphoreux uni à diverses bases.

PHOSPHORE, sub. m. Chim.

Nom donné aux substances qui ont la propriété de luire comme du feu.

PHOSPHOREUX, adj. masc. (*Acide*) Formé par la combustion lente du phosphore.

PHOSPHORIQUE, adjec. Qui tient du phosphore. *Acide phosphorique*, formé par la combustion rapide et complète du phosphore.

PHRASE, s. f. Gram. Assemblage de mots suivant une certaine construction.

PHRASIER, s. m. t. ironique. Faiseur de phrases.

PHRÉNÉSIE. *V.* FRÉNÉSIE.

PHTHISIE, s. f. Méd. Amaigrissement, consomption lente.

PHTHISIQUE, adj. Etique.

PHU, s. m. *V.* VALÉRIANE.

PHYLACTÈRE, s. m. Petits morceaux de peau ou de parchemin que les Juifs portoient à leurs bras ou à leur front, et sur lesquels étoient écrits quelques passages de la Bible. Chez les païens, talisman, préservatif quelconque.

PHYLARQUE, sub. m. Antiq. Chef de tribu dans Athènes.

PHYLLITIS, s. f. Bot. Même chose que *Langue de cerf*.

PHYSICIEN, s. m. Qui sait la physique, l'enseigne ou l'étudie.

PHYSICO-MATHÉMATIQUE, adjec. Qui a rapport en même temps à la physique et aux mathématiques.

PHYSIOLOGIE, s. f. Partie de la médecine dont l'objet est de considérer l'économie animale, l'usage et le jeu des organes.

PHYSIOLOGIQUE, adj. Qui appartient à la physiologie.

PHYSIOLOGISTE, s. m. Qui est versé dans la physiologie.

PHYSIONOMIE, sub. f. Air, traits du visage. Art de juger des inclinations de quelqu'un par l'inspection de ses traits.

PHYSIONOMISTE, s. m. Qui se connoît en physionomie.

PHYSIQUE, s. f. Science qui a pour objet les corps et leurs propriétés. Traité de physique. Au collége, classe où l'on enseigne la physique. S. m. *Cet homme a un beau physique*, paroît bien constitué. Adj. Naturel. *Certitude physique*, fondée sur les lois de la nature.

PHYSIQUEMENT, adv. D'une manière réelle et physique.

PIACULAIRE, adj. Qui a rapport à l'expiation.

PIAFFE, s. f. Fam. Ostentation, vaine somptuosité.

PIAFFER, v. n. Fam. Faire piaffe. t. de manége. Passager dans une seule et même place, sans avancer, reculer, ni se traverser.

PIAFFEUR, adj. m. (*Cheval*) Qui piaffe.

PIAILLER, v. n. Criailler. Fam. ainsi que les deux suiv.

PIAILLERIE, s. f. Criaillerie.

PIAILLEUR, EUSE, s. Qui ne fait que piailler.

PIAN, sub. m. Nom que l'on donne en Amérique à la maladie vénérienne.

PIANO. Mus. Doux, doucement.

PIANO-FORTE, FORTE-PIANO, ou simplement PIANO, s. m. Mus. Instrument à touches et à pédales.

PIASTE ou PIAST, s. m. Descendant des anciennes maisons de Pologne.

PIASTRE, s. f. Monnoie espagnole qui vaut cent et quelques sous.

PIAULER, v. n. Se dit du cri des petits poulets. Pop. Se plaindre en pleurant.

PIC, s. m. Instrument de fer courbé et pointu, pour casser les choses dures. Géog. Montagne très-haute, *coupée à pic*, perpendiculairement. Coup du jeu de piquet. Genre d'oiseaux grimpeurs, qui percent l'écorce des arbres pour se nourrir des vers qu'elle recèle.

PICA, s. m. Méd. Appétit dépravé des femmes grosses et des filles qui ont les pâles couleurs.

PICHOLINE, s. f. Olive de la plus petite espèce.

PICOLETS, sub. m. pl. Petits crampons qui tiennent le pène de la serrure.

PICORÉE, s. f. Action de butiner; se dit des abeilles qui vont sur les fleurs, et des soldats qui vont en maraude.

PICORER, v. n. M. s.

PICOREUR, s. m. Qui va à la picorée. V. m.

PICOT, sub. m. Petite pointe restante sur le bois qui n'a pas été coupé nettement. Petite engrêlure au bout des dentelles, etc.

PICOTEMENT, sub. m. Méd. Impression incommode et un peu douloureuse des humeurs âcres sur la peau.

PICOTER, v. a. Causer des picotemens. Fam. Attaquer souvent par des traits malins. Ppe. *Picoté, ée*. Fam. *Picoté*, ou marqué de petite-vérole. *Fruits picotés*, qui ont été becquetés par les oiseaux.

PICOTERIE, sub. f. Paroles malignes dites pour picoter.

PICOTIN, s. m. Petite mesure pour donner de l'aveine aux chevaux. L'avoine qu'elle contient.

PIE, s. f Oiseau d'un plumage blanc et noir, et de la grosseur d'un pigeon. Adj. Qui est de ces deux couleurs. *Cheval pie*. On dit aussi *Œuvre pie*, pour, de piété.

PIE-GRIÈCHE, s. f. Pie plus petite que les autres, au bec et aux ongles crochus, et surtout fort criarde; ce qui a fait donner son nom à une femme d'humeur aigre et querelleuse.

PIE-MÈRE, s. f. Membrane qui enveloppe le cerveau.

PIÈCE, s. f. Portion d'un tout. Morceau d'étoffe, de métal, etc. dont on raccommode les choses de même nature. Se dit d'un tout complet. *Pièce de toile* ou *de ruban*. — *de four*, de pâtisserie. — *de vin*, tonneau. — *d'artillerie*. canon. Morceau de musique. Aux échecs, tout ce qui n'est pas pion. Ouvrage en vers ou en prose. Absolument, comédie ou tragédie. Pal. Ecritures qu'on produit dans un procès. On le dit des monnoies. *Pièce de*; de là ces locutions fam. : *Il a reçu la pièce. Il est près de ses pièces*. Tour malin. *Faire pièce à quelqu'un*. Différentes parties d'un logement. — *de terre*, étendue de terrain tout d'un morceau. — *d'eau*, quantité d'eau retenue dans un espace pour l'embellissement d'un jardin. *Emporter la pièce*, médire, railler cruellement. Fam. On dit d'une personne rusée, dissimulée : *C'est une bonne pièce, une fine pièce*, etc.

PIED, s. m. Partie du corps de l'animal, qui est jointe à l'extrémité de la jambe, et qui lui sert à marcher et à se soutenir. Trace de la bête qu'on chasse. Bas d'un arbre, d'une montagne, d'un mur, d'une tour. La partie qui soutient des meubles, des ustensiles. Syllabes qui font la mesure des vers. Mesure de longueur qui contient douze pouces. *Sur le pied*, à raison, à proportion de. *Lâcher le pied*, reculer. *De pied ferme*, avec assurance. *Mettre pied à terre*, descendre de cheval, de voiture. *Pied-à-terre*, petit logement hors de sa résidence fixe. *Pied à pied*, peu à peu. *Au pied de la lettre*, littéralement, sans exagération. *D'arrache-pied*, sans interruption. (Plusieurs personnes suppriment le *d* du mot *pied*; du moins on ne le fait sentir légèrement que devant une voyelle, où il sonne comme un *t*.)

PIED-D'ALOUETTE, s. m. Plante cultivée à cause de la beauté de sa fleur.

PIED-DE-BICHE, s. m. Instrument de dentiste.

PIED-DE-BOEUF, s. m. Jeu d'enfans.

PIED-DE-CHAT, s. m. Plante astringente, vulnéraire et pectorale.

PIED-DE-CHÈVRE, sub. m. Levier de fer dont l'une des extrémités est faite en pied de chèvre.

PIED-DE-LIÈVRE, sub. m. Plante aussi nommée *Trèfle des champs*, astringente et dessiccative.

PIED-DE-PIGEON, s. m. Bot. Espèce de *Géranium*.

PIED-DE-VEAU, s. m. Plante antiscorbutique.

PIED-DROIT, s. m. Partie du jambage d'une porte ou d'une fenêtre, qui comprend le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon.

PIÉDESTAL, s. m. (Au pl. *Piédestaux*.) Partie qui soutient la colonne.

PIED-FORT, s. m. Pièce de monnoie plus forte que les autres, et qui sert de modèle.

PIÉDOUCHE, sub. m. Petite base, longue ou carrée, en adoucissement, avec moulures, qui sert à porter un buste, etc.

PIÉGE, sub. m. Machine à prendre loups, renards, etc. Fig. Embûche tendue à quelqu'un.

PIERRAILLE, s. f. Amas de petites pierres.

PIERRE, s. f. Corps dur et solide formé dans la terre, et qui sert à bâtir. Calcul des reins ou de la vessie. *Pierres précieuses*, diamans, rubis, etc. — *de touche*, pour éprouver l'or et l'argent. — *ponce*, poreuse et légère. — *philosophale*, celle qui change les métaux en or. — *d'achoppement*, personne ou chose qui nous met dans le cas de faillir. — *infernale*, que la chirurgie emploie à brûler les chairs, etc.

PIERRÉE, sub. f. Conduit en terre, à pierre sèche, pour l'écoulement des eaux.

PIERRERIES, s. f. pl. Pierres précieuses.

PIERRETTE, sub. f. Petite pierre.

PIERREUX, EUSE, adj. Plein de pierre ou de petit gravier.

PIERRIER, s. m. Petit canon en usage sur les vaisseaux.

PIERROT, sub. m. Pop. Moineau.

PIERRURES, sub. f. pl. t. de chasse. Elevures en forme de petites pierres, qui entourent la racine du bois d'un cerf, d'un daim, d'un chevreuil.

PIÉTÉ, s. f. Affection et respect pour les choses de la religion. — *filiale*, amour des enfans pour leurs pères et mères.

PIÉTER, v. n. t. du jeu de boule et de quilles. Tenir le pied au lieu marqué. V. a., pron. et fam. Disposer à la résistance.

PIÉTINER, v. n. Remuer fréquemment les pieds par vivacité ou par inquiétude.

PIÉTON, ONE, s. Homme ou femme qui va à pied. *Bon piéton. Mauvaise piétonne.*

PIÈTRE, adj. Fam. Mesquin, chétif.

PIÈTREMENT, adv. Chétivement.

PIÈTRERIE, s. f. Chose vile.

PIETTE, s. f. Oiseau aquatique d'un plumage pie, et nommé aussi *Nonnette*.

PIEU, sub. m. Pièce de bois pointue par un des bouts.

PIEUSEMENT, adverb. Avec piété.

PIEUX, EUSE, adj. Attaché aux devoirs de la religion. Qui part d'un sentiment de piété.

PIFFRE, ESSE, sub. t. bas et injurieux. Très-gros, très-replet.

PIGEON, s. m. Oiseau domestique qu'on élève dans un colombier. Fam. Homme qu'on attire pour le duper.

PIGEONNEAU, s. m. Jeune pigeon.

PIGEONNIER, s. m. Lieu où l'on élève des pigeons.

PIGNE, s. f. Nom donné au Pérou à l'argent restant après l'évaporation du mercure.

PIGNOCHER, verb. n. Fam. Manger négligemment et par petits morceaux.

PIGNON, sub. m. Mur d'une maison terminé en pointe, et qui porte le haut du faitage. Amande de la pomme de pin. Petite roue dont les dents engrènent dans celles d'une plus grande.

PIGNONÉ, ÉE, adj. Blas. Qui s'élève pyramidalement en forme d'escalier.

PIGNORATIF, IVE, adj. (Le *n* se mouille.) Pal. *Contrat pignoratif*, par lequel on vend un héritage avec faculté de rachat à perpétuité, et par lequel l'acquéreur loue ce même héritage à son vendeur, pour les intérêts du prix de la vente.

PILASTRE, s. m. Arch. Pilier carré qui a les mêmes ornemens et les mêmes proportions que les colonnes, et qui ordinairement s'engage dans le mur.

PILAU, sub. m. Riz cuit au bouillon, au jus de viande ou au beurre.

PILE, sub. f. Amas de choses rangées les unes sur les autres. Maçonnerie qui soutient les arches d'un pont. Côté d'une pièce de monnoie où sont les armes du Prince.

PILER, v. a. Broyer, écraser avec le pilon. Pop. Manger; et dans ce sens

PILEUR, s. m. Grand mangeur.

PILIER, s. m. Ouvrage de maçonnerie qui sert à soutenir un édifice. Fam. — *de cabaret*, etc. celui qui n'en sort pas. Poteau de justice. Poteau d'écurie ou de manége.

PILLAGE, sub. m. (Dans ce mot et ses dérivés le *l* se mouille.) Action de piller, et dégât qui en est la suite.

PILLARD, ARDE, s. et adj. Qui aime à

PILLER, v. a. et n. Emporter violemment les biens d'une ville, d'une maison. Faire des concussions. En parlant des chiens, se jeter sur les animaux, sur les passans. Faire un ouvrage en prenant des morceaux de ceux des autres. Ppe. *Pillé, ée. Vers pillés*, etc.

PILLERIE, sub. f. Action de piller.

PILLEUR, s. m. Qui aime à piller, à l'exception du dernier sens du verbe, où le *pilleur* s'appelle *plagiaire*.

PILON, s. m. Instrument pour piler dans un mortier.

PILORI, s. m. Poteau où l'on attache les criminels que la justice expose à la vue du public.

PILORIER, v. a. Mettre au pilori.

PILORIS, s. m. Rat musqué des Antilles, beaucoup plus gros que le nôtre, et bon à manger.

PILOSELLE, s. f. Plante couverte d'une sorte de poils, vulnéraire et astringente.

PILOTAGE, s. m. Ouvrage de pilotis. Art de conduire un vaisseau.

PILOTE, s. m. Celui qui gouverne un vaisseau.

PILOTER, v. a. et n. Enfoncer des

PILOTIS, s. m. Gros pieu qu'on enfonce en terre pour asseoir les fondemens d'un ouvrage à construire dans l'eau, ou dans quelque endroit peu solide.

PILULE, sub. f. Composition médicinale qui s'avale en petites boules. *Dorer la pilule*, adoucir un refus, etc.

PIMBÊCHE, sub. fém. Fam. Femme impertinente qui fait la précieuse.

PIMENT, s. m. Bot. Sorte de

poivre des Deux-Indes, qui sert à assaisonner les mets.

PIMPANT, ANTE, adj. t. de plaisanterie. Affecté, recherché dans ses habits ou son maintien.

PIMPESOUÉE, s. f. Femme qui fait la délicate et la précieuse. V. m.

PIMPRENELLE, s. f. Herbe potagère qui entre dans les salades.

PIN, s. m. Grand arbre toujours vert, dont on tire la résine.

PINACLE, s. m. La partie la plus élevée d'un édifice; ne se dit que de l'endroit du temple où J.-C. fut transporté quand il fut tenté par le démon. Fig. *Etre ou mettre sur le pinacle,* dans une grande élévation.

PINASSE, s. f. Bâtiment de charge qui va à voiles et à rames.

PINCE, s. f. Bout du pied de certains animaux. Devant d'un fer de cheval. Pli fait à du linge, à une étoffe. Barre de fer aplatie par un bout, et qui sert de levier. Grosses tenailles qui servent à remuer les bûches. Au pl. Les deux dents supérieures et inférieures de devant du cheval.

PINCEAU, sub. m. Tuyau de plume garni par un bout de poils déliés, et qui sert aux peintres à appliquer et à étendre leurs couleurs. Fig. Manière de colorier d'un peintre. Style des orateurs, des poëtes, etc.

PINCÉE, s. f. Quantité qu'on peut prendre de certaines choses avec deux ou trois doigts.

PINCELIER, sub. m. Peint. Vase séparé en deux parties, dont l'une sert à mettre l'huile, et l'autre à nettoyer les pinceaux.

PINCE-MAILLE, s. m. Fam. Avare jusque dans les plus petites choses.

PINCER, v. a. Serrer la peau avec les doigts ou autrement. Fam. Censurer, reprocher, par manière de raillerie. Jardin. Couper ou presser quelques bourgeons pour empêcher un arbre de pousser trop. Mus. Tirer avec ses doigts des sons d'un instrument à cordes. Ppe. *Pincé, ée. Air pincé,* affecté.

PINCER, s. m. t. de man. Action d'approcher l'éperon du poil, mais sans frapper.

PINCE-SANS-RIRE, sub. m. Fam. Homme malin et sournois.

PINCETTES, s. m. pl. Ustensile de fer, pour faire ou raccommoder le feu. Petites pinces pour s'arracher le poil, pour saisir ou placer certaines choses.

PINCHINA, s. m. Gros drap.

PINÇON, sub. m. Marque qui reste sur la peau quand on a été pincé.

PINDARIQUE, adj. Dans le goût de Pindare, poëte lyrique grec.

PINDARISER, v. n. Fam. Affecter un style enflé et recherché.

PINDARISEUR, s. m. Fam. Qui pindarise.

PINDE, s. m. Montagne consacrée aux Muses.

PINÉALE, adj. f. (*Glande*) Anat. Petite glande au milieu du cerveau.

PINGOIN *ou* PINGUIN, s. m. Oiseau des mers du Nord, grand comme une oie.

PINNE-MARINE, s. f. Grand coquillage bivalve.

PINNULE, s. f. Astr. Petite plaque de cuivre élevée perpendiculairement à chaque extrémité d'une alidade, et percée d'un petit trou, pour laisser passer les rayons lumineux ou les rayons visuels.

PINQUE, s. f. Mar. Bâtiment de charge.

PINSON, s. m. Petit oiseau à plumage varié, à bec gros et dur, et à mouvemens gais.

PINTADE, s. f. Espèce de grosse poule d'un gris bleuâtre tacheté de blanc, à cri fort aigre,

PINTE, s. f. Mesure pour les liquides. Ce qu'elle contient.

PINTER, v. n. Pop. Faire débauche de vin.

PIOCHE, s. f. Instrument pour fouir la terre.

PIOCHER, v. a. Travailler, fouir avec la pioche.

PION, s. m. Chacune des huit petites pièces du jeu des échecs. Loc. fam. : *Damer le pion à quelqu'un*, le supplanter.

PIONNER, v. a. Terme du jeu des échecs. L'action réitérée de prendre des pions.

PIONNIER, s. m. t. de guerre. Travailleur qui sert à aplanir les chemins.

PIOT, s. m. Pop. Du vin.

PIPE, s. f. Futaille d'un muid et demi. Petit tuyau de terre, etc. qui sert à prendre du tabac en fumée.

PIPEAU, s. m. Flûte champêtre. Au pl. Branches enduites de glu pour prendre les petits oiseaux.

PIPÉE, s. f. Sorte de chasse aux oiseaux avec des gluaux.

PIPER, v. a. Contrefaire le cri des oiseaux pour les prendre aux gluaux. Fig. Tromper. — *des dés*, les préparer pour tromper au jeu.

PIPERIE, s. f. Tromperie, surtout au jeu.

PIPEUR, s. m. Trompeur au jeu.

PIQUANT, ANTE, adj. Qui pique. Offensant. Vif et fin. *Style piquant. Beauté piquante.* S. m. Pointe de quelques plantes et arbrisseaux.

PIQUE, s. f. Arme à long bois garni d'un fer long et pointu. Petite querelle. S. m. Une des quatre couleurs ou peintures des cartes.

PIQUE-NIQUE, s. m. Repas où chacun paye son écot. On dit aussi adverb. : *Dîner à* ou *en pique-nique*.

PIQUER, v. a. Percer légèrement avec une pointe. Mordre, en parlant des serpens. Larder de la viande. Unir par des points symétrisés deux étoffes l'une à l'autre. Irriter, offenser quelqu'un. *Le piquer d'honneur*, l'engager par ce sentiment à. V. pro. Se blesser. Au moral, se fâcher, s'obstiner à. Avoir la prétention d'exceller en. *Les bois, les étoffes se piquent*, quand les vers s'y mettent. V. n. *Un vin pique*, lorsqu'il agit sur la langue comme si on la piquoit.

PIQUET, s. m. Petit pieu qu'on fiche en terre pour tenir une tente. Bâtons plantés d'espace en espace, pour prendre un alignement. Nombre de soldats prêts à marcher au premier ordre. Sorte de jeu de cartes.

PIQUETTE, s. f. Boisson faite avec de l'eau jetée sur du marc de raisin et des prunelles. Fam. Méchant vin.

PIQUEUR, s. m. Celui qui, à cheval, suit les chiens pour les faire bien chasser. Celui qui monte les chevaux mis en vente, ou s'occupe à les débourrer dans un manége. Maçonn. Celui qui tient le rôle des ouvriers, et veille sur eux. Cuisin. Celui qui larde les viandes.

PIQUIER, s. m. Soldat armé d'une pique.

PIQÛRE, s. f. Petite blessure faite avec quelque chose qui pique. Etoffe ou toile cousue l'une sur l'autre en petits compartimens. Trous que font les insectes sur les fruits, le bois, etc.

PIRATE, s. m. Celui qui, sans commission d'aucune Puissance, court les mers pour piller. Corsaire barbaresque.

PIRATER, v. n. Faire le métier de pirate ou la

PIRATERIE, s. f.

PIRE. Cet adj. est le comparatif de *Mauvais*. *Le pire* en est le superl., et alors il devient, si l'on veut, s. m. : *De tous les partis vous avez pris le pire*.

PIRIFORME, adj. Anat. et bot. Qui a la forme d'une poire.

PIROGUE, s. f. Bateau de Sauvages, fait d'un seul arbre creusé.

PIROLE, s. f. Plante vulnéraire.

PIROUETTE, s. f. Jouet de bois ou de métal traversé d'un petit bâton qui sert à le faire tourner sur lui-même. Action de pirouetter. Tour entier que fait une personne en se tenant sur un pied. Volte que fait le cheval sur sa longueur, dans une seule et même place.

PIROUETTER, v. n. M. s.

PIS, s. m. Tétine de la vache, de la brebis, de la chèvre, etc.

PIS, adv. comparatif. Plus mal. Au superl. : *Le pis*. S. m. *Le pis*. *Qui pis est*, ce qu'il y a de pire. *De pis en pis*, de plus en plus mal. *C'est votre pis aller*, c'est le pis qui puisse vous arriver. *Je serai votre pis aller*, vous vous servirez de moi si vous ne trouvez rien de mieux.

PISASPHALTE, sub. m. Mélange de poix et de bitume.

PISCINE, s. f. Réservoir d'eau où l'Ecriture dit que l'Ange descendoit une fois tous les ans pour troubler l'eau. Vivier où les anciens nourrissoient des poissons. Lieu dans les sacristies où l'on jette l'eau qui a servi à nettoyer les vases sacrés, les linges d'autel.

PISSAT, s. m. Urine des animaux; et par mépris, de l'homme.

PISSEMENT, s. m. Méd. N'a d'us. qu'en cette loc. : *Pissement de sang*.

PISSENLIT, s. m. Plante chicoracée. Fam. Enfant qui pisse au lit.

PISSER, v. a. et n. Uriner.

PISSEUR, EUSE, s. Qui pisse souvent.

PISSOIR, s. m. Dans quelques endroits publics, lieu destiné à pisser.

PISSOTER, v. n. Uriner fréquemment, et en petite quantité.

PISSOTIÈRE, s. f. t. de mépris. Fontaine qui jette peu d'eau.

PISTACHE, s. f. Amande lisse et ovale, d'un vert pâle, renfermée dans une noix qui a la figure d'une olive. L'arbre se nomme

PISTACHIER, s. m.

PISTE, sub. f. Trace des animaux; se dit aussi de l'homme.

PISTIL, s. m. Organe femelle de la fructification d'une plante.

PISTOLE, s. f. Monnoie d'or étrangère. En France, monnoie de compte qui vaut dix livres.

PISTOLET, s. m. Arme à feu très-courte, et qu'on tire d'une main.

PISTON, s. m. Cylindre mobile qui joue dans le corps d'une pompe, pour faire monter l'eau.

PITANCE, s. f. Portion qu'on donne à chaque repas dans les communautés.

PITAUD, AUDE, s. t. de mépris. Paysan lourd et grossier.

PITE, s. f. Ancienne monnoie, le quart d'un denier. Plante d'Amérique, où elle tient lieu de chanvre et de lin.

PITEUSEMENT, adv. Fam. De manière à exciter la pitié.

PITEUX, EUSE, adj. Digne de pitié. Loc. fam. : *Faire piteuse mine*. S. *Faire le piteux*.

PITIÉ, s. f. Sentiment de douleur pour les maux d'autrui. Ce mot s'emploie quelquefois comme terme fam. et de mépris : *Raisonner, chanter à faire pitié*.

PITON, sub. m. Sorte de clou dont la tête est percée en anneau.

PITOYABLE, adj. Enclin à la pitié, qui excite la compassion. Plus souvent, mauvais dans son genre.

PITOYABLEMENT, adverbe. D'une manière qui excite la compassion et le mépris.

PITREPITE, s. m. Liqueur très-forte, faite avec de l'esprit-de-vin.

PITTORESQUE, adj. Susceptible d'un grand effet en peinture. Fig. Qui peint bien à l'esprit.

PITTORESQUEMENT, adv. D'une manière pittoresque.

PITUITAIRE, adj. Qui a rapport à la

PITUITE, s. f. Méd. Flegme, humeur lymphatique et visqueuse du corps humain.

PITUITEUX, EUSE, adj. Qui abonde en pituite.

PIVERT, sub. m. Oiseau d'un plumage jaunâtre et vert, et au bec pointu.

PIVOINE, s. f. Plante et fleur, du genre des renoncules. S. m. Petit oiseau qui a la gorge rougeâtre et le chant fort agréable.

PIVOT, s. m. Morceau de métal arrondi par le bout, sur lequel tourne un corps solide. Grosse racine d'arbre qui s'enfonce perpendiculairement en terre.

PIVOTANTE, adj. f. (*Racine*) Dont le rejet principal est perpendiculaire à la terre.

PIVOTER, v. n. Jeter sa racine perpendiculairement en terre.

PLACAGE, s. m. Ouvrage de bois scié en feuilles, et appliqué par compartimens sur des bois de moindre prix.

PLACARD, s. m. Assemblage de menuiserie qui s'élève au-dessus d'une porte jusqu'au plancher. Armoire pratiquée sans saillie dans une boiserie. Ecrit ou imprimé qu'on affiche dans les places, etc. pour informer le public de quelque chose. Ecrit injurieux qu'on applique au coin des rues, qu'on sème parmi le peuple.

PLACARDER, v. a. Afficher un placard. Quand on le dit des personnes, il se prend en mauvaise part.

PLACE, s. f. Espace qu'occupe ou peut occuper une personne ou une chose. Lieu public découvert et environné de bâtimens. Lieu du change, de la banque. Ville de guerre ou de commerce. Fig. Charge, emploi. Endroit où une chose est, doit ou ne doit pas être. *Sur la place*, à terre, etc.

PLACEMENT, s. m. Action de placer de l'argent. Argent placé.

PLACENTA, sub. m. Anat. Masse charnue composée de diverses membranes qui servent d'enveloppes au fœtus.

PLACER, v. a. Situer, mettre dans un lieu. — *de l'argent*, le mettre à intérêt, l'employer. — *une personne*, lui procurer de l'emploi. Donner à ce qu'on dit, à ce qu'on fait la place convenable. Ppe. *Placé, ée. Cœur bien placé*, où domine l'honneur et l'amour du devoir, etc.

PLACET, s. m. Siége qui n'a ni dos ni bras. Demande par écrit pour obtenir justice, grâce, faveur.

PLAFOND, s. m. Dessous d'un plancher garni de plâtre, de peintures, de menuiseries, etc.

PLAFONNER, v. a. Garnir le dessous d'un plancher de plâtre, etc.

PLAGAL, adj. Mus. Mode où la quinte est à l'aigu, et la quarte au grave.

PLAGE, s. f. Rivage de mer plat et découvert. Poét. Toute contrée ou tout climat.

PLAGIAIRE, s. et adj. Qui s'attribue ce qu'il a pillé dans les ouvrages d'autrui.

PLAGIAT, s. m. Action du plagiaire. Pal. Le crime de ceux qui volent des enfans.

PLAID, s. m. Plaidoyer. V. m. *Tenir les plaids*, l'audience.

PLAIDANT, ANTE, adj. Qui plaide.

PLAIDER, v. a. et n. Contester quelque chose en justice. — *quelqu'un*, lui faire un procès. — *pour*, le défendre devant les tribunaux.

PLAIDEUR, EUSE, s. Qui plaide, qui aime à plaider.

PLAIDOIRIE, s. f. Art ou action de plaider.

PLAIDOYABLE, adj. m. Pal. Jours d'audience.

PLAIDOYER, s. m. Discours à l'audience pour défendre une cause.

PLAIE, s. f. Chir. Blessure, cicatrice. Fig. Malheur, affliction.

PLAIGNANT, ANTE, s. Qui se plaint en justice.

PLAIN, AINE, adj. Uni, plat, sans inégalité, de niveau. *Plain-chant*, chant ordinaire de l'église.

PLAINDRE, v. a. Avoir pitié, compassion de. Donner ou faire à regret. V. pron. Se lamenter, montrer son mécontentement de. Ppe. *Plaint, te.*

PLAINE, s. f. Plate campagne. Poët. *La plaine liquide,* la mer.

PLAINTE, s. f. Gémissement. Manifestation parlée ou écrite de son mécontentement. Pal. *Rendre plainte,* se plaindre en justice.

PLAINTIF, IVE, adj. Gémissant.

PLAINTIVEMENT, adverbe. D'une voix plaintive.

PLAIRE, v. n. Agréer à. Etre au gré de. V. impers. Vouloir, trouver bon. *Il a plu à Dieu de. S'il vous plaît,* terme de civilité. V. pron. Prendre plaisir à. Se trouver mieux en tel endroit, en parlant des animaux et des végétaux. Expression de souhait: *Plût à Dieu.* D'éloignement : *A Dieu ne plaise que*, etc.

PLAISAMMENT, adv. D'une manière agréable, plaisante, ridicule.

PLAISANCE, sub. f. (*Lieu, maison de*) Campagne pour le plaisir, et non pour le revenu.

PLAISANT, ANTE, adject. Agréable. Qui divertit, qui fait rire. Impertinent, ridicule. S. m. Celui qui cherche à faire rire.

PLAISANTER, v. a. Railler. V. n. Badiner. Dire ou faire une chose pour amuser les autres.

PLAISANTERIE, s. f. Badinerie. Raillerie. — *à part,* parlant sérieusement.

PLAISIR, sub. m. Sentiment, sensation agréable. Amusement. Vouloir. Grâce, bon office. Au pl. Les divertissemens de la vie. Loc. : *A plaisir,* 1°. avec plaisir, avec soin ; 2°. *Conte fait à plaisir,* exprès pour divertir, conte de pure invention; 3°. Fam. Avec beaucoup de commodité, de facilité.

PLAMÉE, s. f. Chaux avec laquelle on enlève le poil des cuirs.

PLAN, ANE, adj. Math. *Angle plan*, tracé sur un plan. *Surface plane*, plate et unie. S. m. Surface plane. Peint. *Dégradation des plans*, diminution des objets représentés dans un lointain quelconque. Dessin, au trait ou à la couleur, d'un bâtiment, d'un jardin. Esquisse d'un ouvrage d'esprit. Détails d'un projet.

PLANCHE, s. f. Morceau de bois scié en long, assez large et peu épais. Morceau de bois plat, ou plaque de cuivre où l'on a gravé des figures pour en tirer des estampes. Estampe tirée sur la planche. Jard. Petit espace de terre plus long que large.

PLANCHÉIER, v. a. Garnir de planches le sol d'un appartement.

PLANCHER, sub. m. Partie supérieure qui abrite une chambre, ou partie sur laquelle on marche.

PLANCHETTE, sub. f. Petite planche. Instrument de mathématiques pour lever des plans.

PLANÇON *ou* PLANTARD, sub. m. Branche de saule et de quelques autres arbres, réservée pour bouture.

PLANE, sub. m. Bel arbre, nommé plus communément *Pla-*

tane, à larges feuilles découpées, et qui est recherché pour les bosquets. Sub. f. Outil tranchant à deux poignées.

PLANER, v. a. Polir, égaler. V. n. Se dit d'un oiseau qui se soutient en l'air sur ses ailes étendues, sans paroître les remuer.

PLANÉTAIRE, s. m. Astron. Représentation en plan du système des planètes. Adj. Qui concerne les planètes.

PLANÈTE, s. f. Astre qui a son mouvement périodique, et qui emprunte sa lumière du soleil.

PLANEUR, s. m. Ouvrier qui plane.

PLANIMÉTRIE, s. f. Géom. Art de mesurer les surfaces planes.

PLANISPHÈRE, s. m. Carte qui représente sur un plan les deux hémisphères célestes ou terrestres.

PLANT, s. m. Scion qu'on tire de certains arbres pour planter. *Jeune* ou *nouveau plant*, vignes nouvellement plantées. Se dit aussi d'un bois jusqu'à quinze ou vingt ans.

PLANTAGE, s. m. Dans les colonies, plantes de cannes de sucre, de tabac, etc.

PLANTAIN, s. m. Plante dont la tige porte un épi chargé de graines, dont les petits oiseaux sont friands.

PLANTARD. *V.* PLANÇON.

PLANTATION, s. f. Action de planter. Le plant même. Établissement dans les colonies.

PLANTE, s. f. Corps organisé qui tient à la terre, dont il reçoit surtout la nourriture, et qui produit ordinairement des feuilles et des fleurs. — *des pieds*, la partie des pieds de l'homme qui pose à terre.

PLANTER, v. a. Mettre une plante en terre pour l'y faire végéter. Enfoncer quelque chose en partie dans la terre. Fam. — *quelqu'un en un endroit*, l'y laisser. V. pron. et fam. Se placer. Ppe. *Planté, ée. Cheveux bien plantés*, bien placés. *Terre bien plantée*, où il y a de belles avenues d'arbres.

PLANTEUR, s. m. Qui plante des arbres. Colon d'Amérique.

PLANTOIR, s. m. Outil dont les jardiniers se servent pour planter.

PLANTUREUSEMENT, adv. Fam. Copieusement.

PLANTUREUX, EUSE, adj. Abondant. *Pays*, et fam. *Repas plantureux*.

PLANURE, sub. f. Bois qu'on retranche des pièces que l'on plane.

PLAQUE, s. f. Table de métal. Plaque de fer ou de fonte qu'on applique au fond d'une cheminée.

PLAQUER, v. a. Appliquer une chose plate sur une autre. Ppe. *Plaqué, ée. Vaisselle plaquée*, de cuivre ou d'acier, recouverte d'une lame d'or ou d'argent. On dit aussi subst. *Du plaqué*.

PLAQUETTE, s. f. Monnoie de billon dans plusieurs pays.

PLASME, s. f. Pharm. Émeraude brute broyée pour certains médicamens.

PLASTIQUE, adj. t. did. Qui a la puissance de former.

PLASTRON, s. m. Pièce de devant de la cuirasse. Pièce de cuir rembourrée, dont les maîtres d'armes se couvrent l'estomac. Fam. Celui sur qui s'exercent les railleries d'une société.

PLASTRONNER, v. pron. Se couvrir d'un plastron.

PLAT, s. m. Vaisselle creuse à l'usage de la table. Ce que contient le plat. *Plats de balance*, ses deux bassins.

PLAT, ATE, adj. Qui a sa surface unie, sans inégalités. Fig. Sans sel, sans agrément. *Vais-*

seaux plats, de bas bord. *Cheveux plats*, non frisés. *Vaisselle plate*, d'argent, travaillée sans soudure. *Rimes plates*, qui se suivent deux à deux. *A plat. Tout à plat.* Absolument. S. m. *Le plat*, la partie plate. *Le plat de l'épée*, *de la main*, etc.

PLATANE, s. m. *V.* PLANE.

PLAT-BORD, sub. m. Mar. Garde-fou autour du pont d'un vaisseau.

PLATEAU, sub. m. Fond de bois des grosses balances. Petits plats de bois vernissé, sur lesquels on sert le café, etc. Art mil. Terrain élevé, mais uni, où l'on place des batteries. Grand terrain plat sur les hauteurs. Au pl. Fumées des bêtes fauves, quand elles sont plates et rondes.

PLATE-BANDE, s. f. Espace étroit qu'on laisse le long d'un parterre, et que l'on garnit de fleurs. Ornement d'architecture uni et peu large.

PLATÉE, s. f. Arch. Massif de fondation dans toute l'étendue du bâtiment. Pop. Plat chargé de nourriture.

PLATE-FORME, s. f. Couvert d'une maison plat et uni. Ouvrage de terre élevé et uni par le haut. Assemblage de solives pour placer du canon.

PLATE-LONGE, s. f. Longe de cuir qu'on ajoute aux harnois des chevaux de carrosse, pour les empêcher de ruer.

PLATEMENT, adverb. D'une manière plate.

PLATEURE, s. f. t. de mine. Couche ou filon qui, après s'être enfoncé en terre perpendiculairement ou obliquement, continue à marcher horizontalement.

PLATINE, s. f. Grand rond de cuivre, un peu convexe, monté sur des pieds de fer, dont on se sert pour sécher et repasser le linge. Pièce où sont attachées toutes celles qui servent au ressort d'une arme à feu. Horlog. Plaque qui soutient les mouvemens d'une montre. Impr. Partie de la presse qui foule sur le tympan. Serr. Plaque de fer attachée à une porte ou au devant de la serrure, pour y passer la clef.

PLATINE ou OR BLANC, s. m. Métal d'un blanc gris, peu brillant, qui a le poids et la plupart des propriétés de l'or.

PLATITUDE, s. f. Défaut de ce qui est plat, de ce qui est sans sel, en fait de style et de conversation.

PLATONICIEN, IENNE, s. et adj. Qui suit la philosophie de Platon.

PLATONIQUE, adj. Qui tient au système de Platon. *Amour platonique*, dégagé du commerce des sens. *Année platonique*, où les corps célestes reviendront à la place qu'ils occupoient à la création.

PLATONISME, s. m. Système philosophique de Platon.

PLÂTRAGE, s. m. Ouvrage fait de plâtre.

PLÂTRAS, sub. m. Morceaux de plâtre qui ont été déjà mis en œuvre.

PLÂTRE, s. m. Sorte de pierre cuite et mise en poudre pour bâtir, etc. *Tirer un plâtre sur quelqu'un*, prendre la forme de son visage avec un plâtre préparé; la figure ainsi tirée se nomme aussi *Plâtre*.

PLÂTRER, v. a. Enduire de plâtre. Fig. Cacher quelque chose de mauvais sous des apparences peu solides. Fam. *Se plâtrer*, se farder. Ppe. *Plâtré, ée. Réconciliation, paix plâtrée*, peu durable.

PLÂTREUX, EUSE, adj. Terrain mêlé de craie rouge.

PLÂTRIER, s. m. Qui fait ou qui vend le plâtre.

PLÂTRIÈRE, s. f. Carrière d'où on le tire, et lieu où on le fait.

PLAUSIBILITÉ, s. f. t. did. Qualité de ce qui est

PLAUSIBLE, adj. Qui a une apparence spécieuse.

PLAUSIBLEMENT, adverbe. D'une manière plausible.

PLÉBÉIEN, IENNE, s. et adj. Ceux qui étoient de l'ordre du peuple chez les anciens Romains.

PLÉBISCITE, s. m. Décret du peuple romain assemblé par tribus.

PLÉIADE, s. f. Il s'emploie plus communément au pl. Ce sont six étoiles, qu'on nomme aussi *Hyades*.

PLEIGE sub. m. Pal. V. m. Caution, répondant.

PLEIGER, v. a. Cautionner en justice.

PLEIN, sub. m. L'opposé de *vide*. *Le plein et le vide*. Au trictrac. *Faire son plein*. Adv. *Il a du vin plein sa cave*.

PLEIN, EINE, adj. Qui contient tout ce qu'il peut contenir. Qui contient beaucoup d.. Qui abonde en. Prop. et fig. Entier, absolu. *Plein pouvoir*. On dit d'une bête qui porte des petits, qu'*elle est pleine*. *Etre plein d'un sujet*, en être tout occupé. *Plein de soi-même*, qui s'estime beaucoup trop. *A pleines mains*, abondamment. *En pleine rue*, publiquement. *Crier à pleine tête*, de toute sa force, etc.

PLEINEMENT, adv. Entièrement, tout-à-fait.

PLÉNIÈRE, adj. f. (*Cour*) Assemblée solennelle que tenoient les grands Princes. (*Indulgence*) Rémission pleine et entière de toutes les peines dues au péché.

PLÉNIPOTENTIAIRE, s. m. et adj. Ministre d'un Souverain, chargé de pleins pouvoirs.

PLÉNITUDE, sub. f. Abondance excessive. — *de puissance*, pouvoir des Souverains. — *des temps*. t. de la Bible. Temps de l'accomplissement des prophéties.

PLÉONASME, sub. m. Abondance de mots qui signifient la même chose.

PLÉTHORE, s. f. Plénitude excessive de sang ou d'humeurs.

PLÉTHORIQUE, adj. M. s.

PLEURANT, ANTE, adj. Qui pleure.

PLEURER, v. n. Répandre des larmes. Quand la vigne jette de l'eau, on dit qu'*elle pleure*. V. a. *Pleurer ses péchés, son père*.

PLEURÉSIE, s. f. Méd. Inflammation de la plèvre, avec douleur très-violente du côté.

PLEUREUR, EUSE, s. Qui pleure.

PLEUREUX, EUSE, adj. Qui pleure facilement. *Avoir l'air* ou *le ton pleureux*, *la mine pleureuse*.

PLEUREUSES, sub. f. plur. Larges manchettes de batiste qu'on met sur les revers des manches de l'habit, au commencement d'un grand deuil. Dans les funérailles des anciens Grecs et Romains, on louoit des femmes ou pleureuses pour pleurer le défunt.

PLEURNICHER, v n. Fam. Répandre des larmes feintes.

PLEUROPNEUMONIE, s. f. Méd. Inflammation de la plèvre et des poumons.

PLEURS, s. m. pl. Larmes. Poët. — *de l'Aurore*, rosée.

PLEUTRE, s. m. t. de mépris. Homme de rien, sans capacité.

PLEUVOIR, v. impers. *Il pleut. Il pleuvoit. Il plut. Il a plu. Il pleuvra. Qu'il pleuve. Se* dit de la pluie qui tombe; et fig. de ce qui semble tomber: *L'argent pleut dans cette maison. Les chansons pleuvent sur lui.*

PLÈVRE ou **PLEURE**, s. f. Anat Membrane qui garnit intérieurement les côtes et les muscles intercostaux.

PLEXUS, s. m. (*Le s sonne.*) Anat. Nom du lacis de plusieurs

filets de nerfs les uns avec les autres.

PLEYON, s. m. Brin d'osier qui sert à plier la vigne.

PLI, sub. m. Un ou plusieurs doubles qu'on fait à une étoffe, à du linge. Marque qui reste à une étoffe qui a été pliée. Fig. Habitude : *Il a pris son pli. Sous le même pli*, la même enveloppe.

PLIABLE, adj. Aisé, flexible. Au pr. et au fig. *Humeur pliable.*

PLIAGE, sub. m. Action de plier, ou effet de cette action.

PLIANT, ANTE, adj. Aisé à plier. Fig. Docile. S. m. Siége qui se plie en deux, et qui n'a ni bras ni dossier.

PLICA, s. m. *V.* PLIQUE.

PLIE, s. f. Poisson de mer, de la forme du carrelet et de la limande.

PLIER, v. a. Mettre en un ou plusieurs doubles avec quelque arrangement. Fam. — *bagage*, décamper sans bruit. Courber, fléchir. V. n. Devenir courbé. — *sous le joug*, s'y soumettre. t. de guerre. Reculer. V. pron. (S'accommoder) *A l'humeur, aux caprices de quelqu'un.*

PLIEUR, EUSE, s. Qui plie.

PLINTHE, s. f. Arch. Petite table carrée qui se nomme aussi *socle* dans les bases, et *tailloir* dans les chapiteaux. Plate-bande qui règne dans les ouvrages de maçonnerie ou de menuiserie.

PLIOIR, sub. m. Instrument pour plier et couper du papier.

PLIQUE, s. f. *ou* PLICA, s. m. Méd. Maladie où les cheveux s'entremêlent si fort, que lorsqu'on les coupe il en sort du sang.

PLISSER, v. a. Faire des plis à des habits, à du linge. V. n. *Cette étoffe plisse*, il s'y fait plusieurs plis. On dit aussi *Se plisser.*

PLISSURE, s. f. Manière de plisser. Assemblage de plis.

PLOC, s. m. Mar. Composition de poil de vache et de verre pilé qu'on met entre le doublage et le bordage d'un vaisseau.

PLOMB, s. m. (le *b* ne sonne pas.) Métal d'un blanc bleuâtre, mou et fort pesant. Balles de plomb dont on charge les armes à feu. Instrument dont se servent les charpentiers et les maçons pour élever verticalement leurs ouvrages. Méd. Maladie qui attaque quelquefois les vidangeurs. Fam. *Jeter son plomb sur une chose*, y prétendre. *Ce mur est à plomb*, perpendiculaire. *Le soleil y donne à plomb*, directement. Ce mot *à plomb* forme quelquefois un s. m. : *Prendre son aplomb. Ce danseur a beaucoup d'aplomb.*

PLOMBAGINE *ou* MINE DE PLOMB, s. f. Substance minérale de la nature du talc, et de laquelle on fait des crayons.

PLOMBER, v. a. Vernir de la vaisselle de terre avec du plomb. Dans les douanes, appliquer un sceau de plomb sur des ballots, pour marquer qu'ils ont payé le droit. Remplir de plomb en feuille une dent creuse. Battre des terres afin qu'elles s'affaissent moins. Ppe. *Plombé, ée. Dent plombée. Teint plombé*, ou livide.

PLOMBERIE, s. f. Art de fondre le plomb, lieu où il se travaille.

PLOMBIER, s. m. Ouvrier en plomb.

PLONGEANT, ANTE, adj. Dont la direction est de haut en bas.

PLONGÉE, s. f. Art. mil. La partie du parapet qui va en glacis du côté de la campagne.

PLONGEON, sub. m. Oiseau aquatique qui plonge souvent. Fig. *Faire le plongeon*, baisser la tête quand on entend tirer. Se relâcher, par foiblesse, de ce qu'on a dit.

PLONGER, v. a. Enfoncer une chose dans l'eau pour l'en retirer. Fig. — *un poignard dans le*

sein de quelqu'un, lui causer un grand chagrin. V. n. Etre entièrement dans l'eau. V. pron. S'enfoncer dans le vice, etc., s'y abandonner. Ppe. *Plongé*, *ée*. *Plongé dans la douleur, dans la misère*. *Chandelle plongée*, qui n'a pas été jetée en moule.

PLONGEUR, s. m. Qui plonge dans la mer pour pêcher des perles, etc.

PLOQUER, v. a. Garnir un vaisseau de ploc.

PLOYER, v. a. et n. Fléchir, courber. Style poét. et sout. Au lieu de *Plier*, qui s'emploie au pr.

PLUIE, s. f. Eau qui tombe du ciel.

PLUMAGE, s. m. Toute la plume qui est sur le corps d'un oiseau.

PLUMASSEAU, s. m. Bouts de plumes pour emplumer des clavecins et des flèches. Balai de plumes. Tissu de charpie pour couvrir les plaies.

PLUMASSIER, s. m. Celui qui prépare et vend des plumes d'autruche, des aigrettes, etc.

PLUME, s. f. Ce qui couvre le corps des oiseaux, et les soutient en l'air. Plumes d'autruche préparées. Gros tuyau de plumes dont on se sert pour écrire. Style, manière d'écrire. Fig. On dit d'un bon auteur, que *c'est une excellente plume*.

PLUMÉE, s. f. Ce qu'il entre d'encre dans une plume pour écrire.

PLUMER, v. a. Arracher les plumes à un oiseau. —*quelqu'un*, en tirer de l'argent, surtout par le jeu.

PLUMET, s. m. Plume d'autruche mise autour du chapeau. Fam. Jeune homme qui porte le plumet. A Paris, ceux qui portent le charbon. *Plumets de pilote*, plumes attachées à de petits morceaux de liège qu'on laisse voltiger pour savoir d'où vient le vent.

PLUMETÉ, adj. Blas. Se dit d'un écu chargé de menue broderie.

PLUMITIF, s. m. Pal. Sommaire écrit à l'audience des jugemens qui s'y prononcent.

PLURALITÉ, sub. f. Le plus grand nombre. Majorité relative des suffrages. Multiplicité.

PLURIEL, ELLE, adj. Qui marque pluralité. S. m. Gram. Le nombre pluriel, opposé à *singulier*.

PLUS. Adv. de comparaison. Davantage. Exprime cessation d'action, de volonté. *Le plus*, superlatif. *De plus en plus*, marque des progrès. *Plus, de plus, qui plus est*, outre cela. *Au plus, tout au plus*, pas davantage. *Plus ou moins*, à peu près. *Ni plus ni moins*, tout de même. *La plupart*, le plus grand nombre.

PLUSIEURS, adj. plur. Un nombre indéfini. Sub. Plusieurs personnes.

PLUS-PÉTITION, s. f. Pal. Excès dans la demande.

PLUS TÔT *ou* PLUTÔT. Adverbe de temps qui marque antériorité. Joint à *que*, il signifie préférablement. *Plutôt mourir que de céder*.

PLUVIAL, sub. m. Sorte de chape.

PLUVIALE, adj. f. (*Eau*) De pluie.

PLUVIER, s. m. Oiseau bon à manger, et gros comme un pigeon.

PLUVIEUX, EUSE, adject. Abondant en pluie. Qui amène la pluie.

PLUVIOSE, sub. m. Cinquième mois du calendrier républicain.

PNEUMATIQUE, adj. Phys. (*Machine*) Avec laquelle on pompe l'air d'un récipient.

PNEUMATOCÈLE, s. f. Méd. Fausse hernie du scrotum, causée par un amas d'air.

PNEUMATOLOGIE, s. f. t.

did. Traité des substances spirituelles.

PNEUMATONPHALE, s. f. Méd. Fausse hernie ombilicale, causée par un amas d'air.

PNEUMATOSE, s. f. Enflure de l'estomac, causée par des flatuosités.

PNEUMONIQUE, adj. (*Remède*) Propre aux maladies du poumon.

POCHE, s. f. Sorte de petit sac faisant partie de l'habillement, dans lequel on met ce qu'on veut avoir avec soi. Grand sac où l'on met du blé, etc. Faux pli d'un habit mal taillé. Sinus qui se fait dans une plaie. Petit violon que portent les maîtres de danse. Jabot des oiseaux. Filet pour prendre des lapins au furet. Loc. fam. : *Acheter chat en poche*, une chose sans l'avoir vue.

POCHER, v. a. Meurtrir avec enflure; ne se dit guère que des yeux. Ppe. *Poché, ée. Ecriture pochée*, ou pleine de taches. *OEufs pochés*, cuits sans être mêlés.

POCHETER, verb. a. Porter quelque temps dans sa poche. Ppe. *Pocheté, ée. Truffes, olives pochetées*.

POCHETTE, s. f. Petite poche. Petit filet.

PODAGRE, s. m. et adj. Fam. Goutteux.

PODESTAT, s. m. Officier de justice et de police en quelques villes d'Italie.

POÊLE, sub. m. Voile qu'on tient sur la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale. Drap mortuaire. Autrefois dais. Sorte de fourneau de terre ou de fonte, pour échauffer un appartement. S. f. Ustensile de cuisine pour frire, pour fricasser.

POÊLIER, s. m. Artisan qui fait les poêles.

POÊLON, s. m. Petite poêle.

POÊLONNÉE, sub. f. Autant qu'un poêlon peut tenir.

POËME, s. m. (Ici et dans les six mots suivans, faites sentir l'*o* et l'*e*) Ouvrage en vers et d'une certaine étendue.

POÉSIE, s. f. Art des vers. Ce qui constitue les bons vers. Versification. Feu poétique, même en prose. Au pl. Ouvrages en vers.

POËTE, s. m. Celui qui s'adonne à la poésie.

POÉTEREAU, sub. m. Fam. Mauvais poëte.

POÉTIQUE, adj. Qui concerne la poésie. S. f. Traité de l'art des vers.

POÉTIQUEMENT, adv. D'une manière poétique.

POÉTISER, v. n. Fam. Versifier.

POGE, sub. m. Côté droit du vaisseau dans les mers du Levant; même chose que *stribord* sur l'Océan.

POIDS, s. m. Pesanteur, qualité de ce qui est pesant. Morceaux de cuivre, de fer, etc. pour peser. Métal ou pierre qu'on attache à des cordes pour faire mouvoir une horloge, un tournebroche. Fig. Importance, considération, force.

POIGNANT, ANTE, adj. Piquant.

POIGNARD, sub. m. Arme courte pour frapper de la pointe.

POIGNARDER, v. a. Blesser, tuer avec un poignard. Fig. Causer une grande douleur.

POIGNÉE, s. f. Autant que la main fermée peut contenir. Fig. Petit nombre. Partie par laquelle on prend une épée, un sabre. *A poignée*, en grande quantité.

POIGNET, s. m. Endroit où le bras se joint à la main. Bord de la manche d'une chemise.

POIL, s. m. Ce qui croît sur la peau de l'animal, en forme de filets déliés. Barbe. — *follet*, poil cotonneux qui vient avant la barbe. Bot. Filamens déliés qui naissent sur l'écorce de certains

végétaux. Méd. Maladie assez ordinaire aux nourrices, qui vient d'un lait grumelé.

POILOUX, s. m. Pop. Homme de néant.

POILU, UE, adj. Garni de poil.

POINÇON, s. m. Instrument qui sert à percer, à marquer, et à garantir le titre de la vaisselle d'argent. Morceau d'acier où les lettres sont gravées en relief. Aiguille de tête surmonté de pierreries, et qui sert à la coiffure des femmes. Tonneau qui tient environ les deux tiers du muid.

POINDRE, v. a. Piquer. V. m. V. n. Commencer à paroître, à pousser.

POING, s. m. (le *g* ne sonne pas.) Main fermée.

POINT, s. m. Piqûre que fait dans l'étoffe une aiguille enfilée de soie, de fil, etc. *Ouvrages de point*, faits à l'aiguille. *Petit point*, manière de travailler en tapisserie. Mathém. Extrémité d'une ligne, l'endroit où elle en coupe une autre. Un douzième de la ligne. Petite marque ronde qu'on met sur un *i*, ainsi qu'à la fin d'une phrase, etc. Mus. Marque qui, placée à la droite d'une note, en augmente de moitié la valeur. Nombre qu'à certains jeux on attribue à chaque carte, ou que l'on marque à chaque coup. Petit trou fait à des courroies. Division du compas du cordonnier. Méd. Douleur piquante, surtout au côté. Endroit déterminé. *Point d'appui*. *Point fixe*. Question, difficulté. Ce qu'il y a de principal dans une affaire. Division d'un discours. Etat, situation. Temps précis, moment. *Point d'honneur*, ce en quoi l'on fait consister l'honneur. — *du jour*, moment où il commence. —*de vue*, lieu d'où l'on voit mieux un objet. Loc. : *De point en point*, exactement. *De tout point*, entièrement. *Au dernier point*, extrêmement. Adv. de négation. Pas, nullement.

POINTAGE, s. m. Mar. Désignation faite sur la carte, du lieu où se trouve un vaisseau.

POINTE, s. f. Bout piquant et aigu. Extrémité des choses qui vont en diminuant. Saveur piquante et agréable. Fig. Pensée subtile, jeu de mots. Dessein, entreprise. Instrument pour graver à l'eau-forte. Petit clou sans tête. Loc. adverb. : *En pointe*, en forme de pointe. *Etre en pointe de vin*, gai, pour avoir un peu bu.

POINTER, v. a. Porter des coups de la pointe de l'épée. Diriger vers un point. V. n. Faire à petits points, en parlant des miniatures. En parlant des oiseaux, s'élever vers le ciel. Ppe. *Pointé, ée*. Mus. *Blanche* ou *noire pointée*, dont la valeur augmente de moitié.

POINTEUR, sub. m. Officier qui pointe le canon. Chanoine qui pointe sur une feuille les chanoines présens à l'office.

POINTILLAGE, s. m. Petits points qu'on fait dans les miniatures.

POINTILLER, v. n. Faire des points avec le burin, le crayon, le pinceau. Disputer sur des riens. V. a. Piquer par des choses désobligeantes.

POINTILLERIE, s. f. Picoterie, contestation sur des bagatelles.

POINTILLEUX, EUSE, adj. Qui aime à pointiller, à contester.

POINTU, UE, adj. Qui a une pointe aiguë. Qui se termine en pointe. *Nez, menton pointu*. Fig. *Esprit pointu*, qui subtilise sur tout.

POINTURE, s. f. Impr. Petite lame de fer à l'extrémité de laquelle s'élève une pointe.

POIRE, sub. f. Fruit à pepin. Petite bouteille de cuir bouilli

où l'on met de la poudre à tirer.

POIRÉ, sub. m. Cidre fait de poires.

POIREAU ou PORREAU, s. m. Plante potagère. Chir. Petite excroissance de chair sur la peau, principalement sur les mains.

POIRÉE, s. f. Plante potagère, nommée aussi *Bette blanche*.

POIRIER, sub. m. Arbre qui porte les poires.

POIS, s. m. Légume de figure rondé qui vient dans une cosse.

POISON, s. m. Tout ce qui, mangé, bu ou respiré, peut altérer la santé ou donner la mort.

POISSARD, ARDE, adj. Se dit des ouvrages où l'on imite le langáge et les mœurs du plus bas-peuple.

POISSARDE, s. f. Femme de la lie du peuple, de la halle.

POISSER, v. a. Enduire de poix. Salir avec quelque chose de gluant.

POISSON, sub. m. Mesure de liquides. La moitié d'un demi-setier. Animal qui naît et vit dans l'eau. Au pl. Un des douze signes du zodiaque.

POISSONNAILLE, s. f. Fam. Fretin, petit poisson.

POISSONNERIE, s. f. Lieu où l'on vend le poisson.

POISSONNEUX, EUSE, adj. Abondant en poissons.

POISSONNIER, IÈRE, s. Qui vend du poisson.

POISSONNIÈRE, s. f. Ustensile de forme oblongue, pour faire cuire le poisson.

POITRAIL, s. m. Partie de devant du corps du cheval. Partie du harnois qu'on met sur son poitrail. Poutre qui se place sur les deux piliers d'une porte cochère, d'une boutique, etc. pour les fermer par en haut.

POITRINAIRE, sub. et adj. Qui a la poitrine attaquée.

POITRINE, sub. f. Partie de l'animal qui contient les poumons et le cœur. Le contenu dans cette partie, surtout les poumons. Voix. *Il a bonne poitrine*.

POIVRADE, s. f. Sauce faite avec du sel, du vinaigre et du

POIVRE, s. m. Sorte d'épicerie des Indes-Orientales, qui vient en grappes, par petits grains ronds, sur un arbrisseau, etc.

POIVRER, v. a. Assaisonner de poivre. Pop. Communiquer le mal vénérien.

POIVRIER, s. m. Arbrisseau qui porte le poivre. Petite boîte où l'on en met.

POIVRIÈRE, sub. f. Boîte à compartimens, où l'on met du poivre, etc.

POIX, s. f. Suc résineux tiré du pin ou du sapin.

POLACRE ou POLAQUE, s. f. Bâtiment de la Méditerranée, allant à voiles et à rames. S. m. Cavalier polonois.

POLAIRE, adj. Qui est auprès des pôles du monde, qui leur appartient.

POLARITÉ, s. f. Phys. Propriété qu'a l'aimant de se diriger vers les pôles.

PÔLE, sub. m. Chacune des deux extrémités de l'axe immobile sur lequel tourne un corps sphérique, particulièrement le globe terrestre. *Pôles de l'aimant*, points par lesquels il attire ou repousse le fer.

POLÉMARQUE, s. m. Antiq. Général en chef d'une armée.

POLÉMIQUE, adj. Qui appartient aux disputes par écrit.

POLI, IE, adj. Doux, civil, complaisant. S. m. Lustré, éclat de ce qui a été poli.

POLICE, sub. f. Ordre établi dans une ville ou société quelconque, pour y prévenir les désordres. Juridiction du corps chargé d'y veiller. Impr. Etat qui règle le nombre de chacun des caractères dont une fonte est composée.

POLICER, v. a. Mettre la police dans un pays.

POLICHINELLE, s. m. Acteur de farces, bossu par-devant et par-derrière. Mauvais bouffon de société.

POLIMENT, s. m. Action de polir. Etat de ce qui est poli. Adv. D'une manière polie, civile.

POLIR, v. a. Rendre uni et luisant à force de frotter. Fig. Orner l'esprit, adoucir les mœurs. Rendre le style plus correct. Ppe. *Poli, ie. Marbre poli. Vers bien polis*, etc.

POLISSEUR, EUSE, s. Ouvrier qui polit.

POLISSOIR, s. m. Instrument dont il se sert.

POLISSOIRE, s. f. Sorte de décrottoire douce.

POLISSON, ONNE, adj. Libre, libertin. S. m. Petit garçon malpropre et vagabond. Homme qui se permet de faire ou de dire de grossières plaisanteries.

POLISSONNER, v. n. Dire ou faire des polissonneries.

POLISSONNERIE, s. f. Bouffonnerie, plaisanterie basse.

POLISSURE, s. f. Action de polir, ou effet de cette action.

POLITESSE, sub. f. Manière d'agir, de parler, civile et honnête.

POLITIQUE, s. f. Art de gouverner un Etat. Conduite adroite dans les affaires. Adj. Qui concerne le gouvernement d'un Etat. S. m. Qui s'applique à la connoissance des affaires publiques. Fin, adroit.

POLITIQUEMENT, adv. Selon les règles de la politique. D'une manière adroite, réservée.

POLITIQUER, v. n. Fam. Raisonner sur les affaires publiques.

POLLICITATION, s. f. Pal. Engagement contracté par quelqu'un, sans qu'il soit accepté par lui.

POLLUER, v. a. Profaner les temples, les églises.

POLLUTION, s. f. Profanation. Sorte de péché contre la pureté.

POLTRON, ONNE, s. et adj. Lâche, pusillanime.

POLTRONNERIE, s. f. Manque de courage.

POLYANTHÉA, s. m. Recueil alphabétique de lieux communs à l'usage de bien des auteurs.

POLYANTHÉE, adj. Bot. Qui a plusieurs fleurs.

POLYCHRESTE, adj. Pharm. Qui sert à plusieurs usages. *Sel polychreste.*

POLYÈDRE, sub. m. Géom. Corps solide à plusieurs faces.

POLYGAME, s. Celui qui est marié à plusieurs femmes, ou celle qui a en même temps plusieurs maris.

POLYGAMIE, sub. f. Etat du polygame.

POLYGARCHIE, s. f. Gouvernement où l'autorité est entre les mains de plusieurs.

POLYGLOTTE, adj. Ecrit en plusieurs idiomes. S. f. Bible imprimée en plusieurs langues.

POLYGONE, sub. m. et adj. Géom. et art mil. Se dit d'une figure et d'une pièce de fortification qui a plusieurs angles et plusieurs côtés.

POLYGRAPHE, s. m. Auteur qui a écrit sur plusieurs matières.

POLYNÔME, s. m. Quantité algébrique, composée de plusieurs termes distingués par les signes *plus* et *moins*.

POLYPE, s. m. Espèce d'animal ou ver marin qui a plusieurs pieds. — *d'eau douce*, animal qui a de même plusieurs pieds ou bras en forme de cornes. Méd. Excroissance mollasse qui vient en certaines parties du corps, surtout aux narines, où elle est attachée par beaucoup de fibres. Sang congulé dans les gros vaisseaux.

POLYPÉTALÉES, adj. f. pl. (*Fleurs*) Qui ont plusieurs pétales.

POLYPEUX, EUSE, adj. Qui tient de la nature du polype.

POLYPIER, s. m. Espèce de ruche que se construisent les petits polypes de mer.

POLYPODE sub. m. Sorte de fougère qui s'emploie comme purgatif.

POLYSPERME, adj. Bot. Qui renferme plusieurs graines.

POLYSYLLABE, s. m. et adj. Gram. Qui est de plusieurs syllabes.

POLYSYNODIE, s. f. Multiplicité de conseils administratifs.

POLYTECHNIQUE, adj. Qui embrasse plusieurs arts ou sciences.

POLYTHÉISME, s. m. Système qui admet la pluralité des dieux.

POLYTHÉISTE, s. Qui professe le polythéisme.

POLYTRIC, s. m. Plante capillaire.

POMMADE, s. f. Composition molle et onctueuse faite avec de la chair de pomme, ou de la cire, ou de la graisse, etc. Man. Tour qu'on fait en voltigeant et se soutenant d'une main sur le pommeau de la selle d'un cheval.

POMMADER, v. a. Enduire de pommade.

POMME, s. f. Fruit à pepin, rond et bon à manger. Ornement de bois ou de métal, fait en forme de pomme. — *de pin*, noix que produit le pin. Ce mot s'applique aux fruits arrondis de plusieurs végétaux; il s'applique même au chou et à la laitue, dont le dedans est fort compacte et ramassé.

POMMÉ, sub. m. Cidre de pomme.

POMMEAU, s. m. Petite boule au bout de la poignée d'une épée. Autre espèce de boule qui est au haut de l'arçon de devant d'une selle.

POMMELER, v. pron. Se dit du ciel, quand il se couvre de petits nuages ronds, blancs et grisâtres. Ppe. *Pommelé, ée. Cheval pommelé,* marqué de gris et de blanc par petites rouelles.

POMMELLE, sub. f. Plomb battu en rond, et plein de petits trous, qu'on met à l'embouchure d'un tuyau, pour empêcher les ordures de passer.

POMMER, v. n. Se former en pomme; se dit des choux et des laitues. Ppe. *Pommé, ée*. Fig. et fam. : *Sottise pommée,* complète.

POMMERAIE, sub. f. Lieu planté de pommiers.

POMMETÉ, ÉE, adj. Blas. orné de pommettes.

POMMETTE, s. f. Ornement de bois ou de métal en forme de pomme. Os qui forme l'éminence de la joue, au-dessous de l'œil. Au pl. Petits nœuds de fil faits à des poignets de chemise, etc.

POMMIER, s. m. Arbre qui porte les pommes. Ustensile pour les faire cuire.

POMPE, s. f. Appareil magnifique, somptuosité. Vanité. — *du style,* expressions relevées. Machine pour élever de l'eau.

POMPER, v. a. Epuiser avec une pompe l'eau d'un vaisseau, l'air d'un récipient. V. n. Faire agir la pompe.

POMPEUSEMENT, adv. Avec pompe.

POMPEUX, EUSE, adj. Qui a de l'éclat. *Style pompeux.*

POMPIER, s. m. Qui fait des pompes, qui les fait agir.

POMPON, s. m. Ornement de peu de valeur que les femmes ajoutent à leurs coiffures. Ornement trop recherché dans le style; de là s'est formé dans les deux sens

POMPONNER, v. a. et pron.

PONANT, s. m. Occident.

PONCE, s. f. Sachet rempli de charbon broyé pour calquer un

dessin. Adj. *Pierre ponce*, poreuse, rude au toucher, qui nage sur l'eau.

PONCEAU, s. m. Bot. Coquelicot. Teint. Rouge très-vif et très-foncé. Adj. Ruban ponceau.

PONCER, v. a. — *de la vaisselle*, la rendre mate avec de la pierre ponce. — *un dessin*, le calquer avec la ponce.

PONCHE, s. m. Pris de l'anglois *Punch*, mèlange de jus de citron, de vin blanc, d'eau-de-vie, de thé et de sucre.

PONCIRE, s. m. Sorte de citron, de limon fort gros et fort odorant.

PONCIS, s. m. Dessin piqué, et sur lequel on passe du charbon.

PONCTION, s. f. Chir. Opération par laquelle on tire les eaux épanchées dans le ventre d'un hydropique.

PONCTUALITÉ, s. f. Grande exactitude.

PONCTUATION, s. f. Art de ponctuer. Points qui suppléent les voyelles dans quelques langues orientales.

PONCTUEL, ELLE, adj. Qui fait à point nommé ce qu'il doit faire.

PONCTUELLEMENT, adv. Avec ponctualité.

PONCTUER, v. a. et n. Mettre dans ce que l'on écrit les points et les virgules.

PONDAG, sub. m. Dans les mines de charbon, inclinaison de la couche.

PONDÉRATION, s. f. Peint. Science qui détermine l'équilibre des corps suivant les lois de la physique.

PONDEUSE, adj. f. (*Poule*) Qui donne beaucoup d'œufs.

PONDRE, v. a. et n. Faire des œufs, en parlant de tout animal ovipare. Fam. — *sur ses œufs*, jouir tranquillement de son bien.

PONT, s. m. Ouvrage en pierre ou en bois, élevé d'un bord à l'autre d'une rivière, d'un fossé, etc. pour en faciliter le passage. On en connoît de plusieurs formes: *Pont de bateaux, tournant, volant, pont-levis*, etc. Tillac et différens étages d'un vaisseau. *Ponts et chaussées*, tout ce qui regarde les grands chemins et les voieries. Loc. prov. : *Faire un pont d'or à son ennemi*, faire un sacrifice pour qu'il se désiste de ses prétentions.

PONTE, s. m. A certains jeux de cartes, l'as de cœur ou de carreau. Celui qui aux jeux de hasard met de l'argent contre le banquier. S. f. Action de pondre. Temps où les oiseaux pondent.

PONTÉ, ÉE, adj. Se dit d'un navire qui a un pont.

PONTER, v. n. Aux jeux de hasard, mettre de l'argent sur les cartes contre celui qui tient la main.

PONTIFE, s. m. Ministre du culte divin. Evêque. *Le souverain Pontife*, le Pape.

PONTIFICAL, ALE, adj. Qui appartient à la dignité d'Evêque, surtout du Pape. S. m. Livre qui contient les cérémonies qui regardent le ministère de l'Evêque.

PONTIFICALEMENT, adv. Avec les cérémonies et les habits pontificaux.

PONTIFICAT, s. m. Dignité de grand Pontife. Chez les chrétiens, dignité du Pape.

PONTIL, s. m. Instrument de fer à l'usage des glaceries et verreries.

PONTON, s. m. Pont flottant composé de deux bateaux joints par des poutres, et recouverts de planches. Bateaux de cuivre pour le passage des rivières. Mar. Barque plate qui sert au radoub des vaisseaux, etc.

PONTONAGE, s. m. Droit payé par ceux qui traversent une rivière sur un pont ou dans un bac.

PONTONIER, s. m. Celui qui reçoit ce droit.

PONTUSEAU, s. m. Verge de métal qui traverse les vergeures dans les formes sur lesquelles on coule le papier. Au plur. Raies que ces verges laissent sur le papier.

POPE, s. m. Prêtre russe du rit grec.

POPLITÉ, ÉE, adj. Anat. Qui a rapport au jarret.

POPULACE, sub. f. Le bas peuple.

POPULAIRE, adj. Qui est du peuple, qui le concerne, qui lui appartient. Qui recherche et obtient la faveur du peuple. *Maladies populaires*, qui courent parmi le peuple. *Homme populaire*.

POPULAIREMENT, adv. A la manière du peuple.

POPULARISER, v. pron. Se rapprocher du peuple, en rechercher l'affection.

POPULARITÉ, s. f. Caractère d'un homme populaire.

POPULATION, s. f. Nombre des habitans d'un pays.

POPULEUX, EUSE, adject. Très-peuplé.

POPULO, s. m. Le peuple se sert de ce mot pour désigner un petit enfant gras et potelé.

PORACÉ, ÉE, adj. Méd. Couleur verdâtre des humeurs.

PORC, s. m. Cochon. —*frais*, chair d'un cochon qui n'est pas salé.

PORC-ÉPIC, s. m. Quadrupède rongeur couvert de piquans fort longs.

PORC-MARIN, s. m. MARSOUIN *ou* DAUPHIN. Gros poisson de mer.

PORCELAINE, sub. f. Terre très-fine préparée et cuite sous différentes formes. Vases de porcelaine. Adj. *Cheval porcelaine*, dont la robe est grise et tachée de poils bleuâtres et couleur d'ardoise. Genre de coquillages univalves.

PORCHAISON, sub. f. t. de chasse. Temps où le sanglier est le plus gros et le meilleur à manger.

PORCHE, sub. m. Fam. Lieu couvert à l'entrée d'une église.

PORCHER, s. m. Qui garde les pourceaux. Fam. Homme grossier, malpropre.

PORE, s. m. Ouverture imperceptible d'un corps quelconque.

POREUX, EUSE, adj. Qui a beaucoup de pores.

POROSITÉ, s. f. Qualité d'un corps poreux.

PORPHYRE, sub. m. Sorte de marbre extrêmement dur, dont le fond est communément rouge ou vert, marqué de petites taches blanches.

PORPHYRISER, v a. Broyer un corps sur le porphyre, pour le réduire en poudre très-fine.

PORREAU. *V*. POIREAU.

PORRECTION, s. f. Manière dont se confèrent les ordres mineurs.

PORT, s. m. Lieu d'arrivée ou de départ des vaisseaux, et leur abri contre les tempêtes. Le poids qu'un navire peut porter, sous la dénomination de *tonneaux*. Au moral. Asile, lieu de repos. Droit qu'on paye à la poste pour les lettres, aux voituriers pour le transport des marchandises. — *d'armes*, droit de porter les armes. Manière de porter sa tête, de marcher, de se présenter. — *d'une plante*, sa conformation générale. — *de voix*. Mus. Passage insensible de la voix d'un ton inférieur à un supérieur.

PORTABLE, adj. (*Cens*) Qui doit être porté au manoir du Seigneur.

PORTAGE, s. m. Action de porter. Droit qu'a un officier de marine ou un matelot, d'embarquer pour son compte une certaine quantité.

PORTAIL, s. m. (Au pl. *Por-*

tails.) Façade principale d'une église.

PORTATIF, IVE, adj. Aisé à porter.

PORTE, s. f. Ouverture pour entrer dans un lieu fermé, et pour en sortir. Assemblage de bois ou de fer qui ferme l'entrée d'une maison, d'une ville. Fig. Accès, moyen d'arriver à. — *de derrière,* faux fuyant, échappatoire. *Refuser sa porte à quelqu'un,* lui interdire l'entrée de sa maison. *La Porte,* la cour de l'Empereur des Turcs. Adj. *Veine porte,* une des plus considérables du corps humain.

(Les mots qui suivent tiennent au verbe *Porter.*)

PORTE-AIGUILLE, sub. m. Chir. Instrument pour donner plus d'étendue ou plus de fermeté aux aiguilles chirurgicales.

PORTE-ARQUEBUSE, s. m. Celui qui portoit le fusil du Roi ou des Princes à la chasse.

PORTE-BAGUETTE, s. m. Anneau placé le long du fût d'un fusil, d'un pistolet, pour recevoir et contenir la baguette.

PORTE-BALLE, s. m. Petit mercier qui porte une balle où sont ses marchandises.

PORTE-BARRES, sub. m. pl. Anneaux de cordes passés dans l'anneau du licou, et qui supporte les barres des chevaux qu'on mène accouplés.

PORTE-BOUGIE, s. m. Chir. Canule pour diriger des bougies dans l'urètre.

PORTE-CHAPE, s. m. Celui qui porte ordinairement la chape dans une église.

PORTE-CHOUX, s. m. Petit cheval de jardinier.

PORTE-COLLET, s. m. Pièce de carton ou de baleine, qui sert à soutenir le collet ou le rabat.

PORTE-CRAYON, s. m. Instrument de métal où l'on met un crayon.

PORTE-CROIX, s. m. Celui qui porte la croix devant un Prélat, ou aux processions.

PORTE-CROSSE, s. m. Celui qui porte la crosse devant un Evêque.

PORTE-DIEU, s. m. Prêtre destiné à porter le viatique aux malades.

PORTE-DRAPEAU, s. m. Qui porte le drapeau dans une compagnie d'infanterie.

PORTÉE, s. f. Ventrée, tous les petits que les femelles des animaux portent ou font en une fois. Distance où peuvent porter les armes à feu ou de trait; où peuvent s'étendre la main, la voix, la vue, l'intelligence même. Etendue, capacité d'esprit. Ce qu'on peut faire relativement à son état, à sa fortune, etc. Etendue d'une pièce de bois mise en place. Mus. Les cinq lignes sur lesquelles on pose les notes. Loc. : *Etre à portée de,* avoir moyen de. *Mettre à portée de,* donner moyen de.

PORTE-ENSEIGNE, sub. m. Officier qu'on a depuis appelé *enseigne,* ensuite *sous-lieutenant.*

PORTE-ÉPÉE, s. m. Morceau de cuir ou d'étoffe attaché à la ceinture pour soutenir l'épée.

PORTE-ÉTENDARD, s. m. Celui qui porte l'étendard dans une compagnie de cavalerie. Pièce de cuir attachée à la selle pour appuyer l'étendard.

PORTE-ÉTRIVIÈRES, s. m. pl. Anneaux de fer carrés placés aux deux côtés de la selle.

PORTE-FAIX, s. m. Dont le métier est de porter des fardeaux.

PORTE-FEUILLE, s. m. Carton plié en deux, et couvert de peau, d'étoffe, etc., où l'on enferme des lettres et des papiers.

PORTE-MALHEUR, sub. m. Fam. Chose de mauvais augure. Personne dont la compagnie est censée amener des accidens.

PORTE-MANTEAU, sub. m. Officier qui portoit le manteau

du Roi. Sorte de valise de cuir ou d'étoffe. Morceau de bois attaché au mur pour suspendre ses habits.

PORTE-MORS, sub. m. Cuirs qui soutiennent le mors de bride.

PORTE-MOUCHETTES, s. m. Plaque de métal où l'on met les mouchettes.

PORTE-MOUSQUETON, s. m. Agrafe au bas de la bandoulière d'un cavalier, pour l'aider à porter son mousqueton. Agrafes aux chaînes et aux cordons de montre.

PORTE-PIERRE, s. m. Chir. Instrument en forme de porte-crayon, qui sert à porter la pierre infernale.

PORTE-RESPECT, sub. m. Arme qui en impose. Marque de dignité.

PORTER, v. a. Soutenir une chose, en être chargé. Transporter. Avoir sur soi. — (Tenir) *la tête haute, le bras en écharpe.* —(Pousser, étendre) *ses branches;* et fig. — *ses désirs, son ambition jusqu'à.* — *un coup d'épée, ses regards, la terreur, la mort,* etc. Etre étendu en longueur : *Cette poutre porte trente pieds.* Produire : *Terre qui porte du blé. Argent qui porte intérêt.* Il se dit de la grossesse des femmes, et de la gestation des femelles d'animaux. Souffrir, endurer. *Porter la peine.* Exciter à. — *témoignage,* déposer pour ou contre. V. n. Poser, être soutenu. Atteindre. *Ce fusil ne porte pas si loin.* V. pron. — *bien* ou *mal,* être en bonne ou mauvaise santé. Avoir de l'inclination à une chose. S'appliquer, s'employer à. Pal. *Se porter pour appelant, pour héritier.* Ppe. *Porté, ée.* Fam. A quelqu'un qui est chez vous : *Dînez ici; vous voilà tout porté.*

PORTE-TAPISSERIE, s. m. Châssis de bois au haut d'une porte, sur lequel s'étend la tapisserie.

PORTEUR, EUSE, s. Dont le métier est de porter quelque fardeau. — *d'une lettre de change,* celui qui est chargé d'en recevoir l'argent.

PORTE-VENT, s. m. Tuyau qui porte le vent des soufflets dans le sommier de l'orgue.

PORTE-VERGE, s. m. Bedeau qui porte une baguette devant le Curé.

PORTE-VOIX, s. m. Instrument en trompette pour porter la voix au loin.

PORTIER, sub. m. Celui qui garde la porte d'une maison. (*L'ordre de*) Le moindre des quatre ordres mineurs.

PORTIÈRE, s. f. Religieuse qui a soin de la porte. Ouverture du carrosse pour monter et descendre; ce qui sert à la fermer. Tapis ou rideau mis devant une porte, contre le froid ou par ornement.

PORTION, sub. f. Partie d'un tout. Quantité de pain, de mets, qu'on donne à chacun. — *congrue,* somme que les gros décimateurs fournissoient aux Curés pour leur subsistance.

PORTIQUE, s. m. Arch. Galerie ouverte, dont le comble est soutenu par des colonnes ou par des arcades. Antiq. Secte des stoïciens, dont le fondateur fut Zénon.

PORTOR, s. m. Marbre noir dont les veines imitent l'or.

PORTRAIRE, v. a. Faire le portrait de quelqu'un. V. m. sans participe.

PORTRAIT, sub. m. Image d'une personne tracée au pinceau, au crayon, etc. Rhét. Description des mœurs, des qualités de. Cette figure se nomme aussi *éthopée.*

PORTRAITURE, sub. f. Portrait. *Livre de portraiture,* qui enseigne à dessiner toutes les parties du corps.

PORTULAN, s. m. Livre où

sont décrits les ports de mer, les côtes, etc.

POSAGE, sub. m. Travail et dépense pour poser certains ouvrages.

POSE, sub. f. Arch. Travail pour poser les pierres. Sentinelles qu'on pose après la retraite battue. Peint. et sculpt. La manière de placer son modèle.

POSÉMENT, adverb. Sans se presser.

POSER, v. a. Mettre, placer sur. — *un modèle*, le placer dans l'attitude convenable. —*les armes*, les mettre bas. Faire une trève ou la paix. — (Etablir) *en fait*, *en principe*, etc. Supposer. *Posons que cela soit*. V. n. Etre posé, porter sur. Ppe. *Posé*, *ée*. *Cela posé*, *raisonnons*, etc. Il signifie aussi grave, rassis. Bl. Se dit des animaux arrêtés sur leurs pieds.

POSEUR, s. m. Celui qui dirige la pose des pierres. — *de sonnettes*, qui les pose.

POSITIF, IVE, adj. Certain, constant, assuré. Il s'oppose à *négatif* et à *naturel*. *Loi positive*. *Quantités positives*.

POSITIF, s. m. Gram. Premier degré dans les adjectifs qui admettent comparaison : *Beau*, *grand*, etc. Petit buffet au devant du grand orgue.

POSITION, s. f. Point où un lieu est placé. Situation de corps, d'esprit, d'état, etc. Man. Assiette du cavalier. t. de danse. Manière de poser ses pieds l'un par rapport à l'autre.

POSITIVEMENT, adv. Précisément.

POSPOLITE, s. f. Noblesse de Pologne assemblée en corps d'armée.

POSSÉDER, v. a. Avoir en son pouvoir. Savoir bien. Se dit des passions : *L'ambition le possède*. V. pron. Etre ou n'être pas maître de soi. Ppe *Possédé*, *ée*. Il se prend substantiv. pour *démoniaque*.

POSSESSEUR, s. m. Qui possède.

POSSESSIF, adject. m. Qui marque

POSSESSION, s. f. Jouissance d'un bien quelconque. Biens qu'on possède. Etat d'un homme possédé par le démon.

POSSESSOIRE, sub. m. Pal. Possession. Droit de posséder.

POSSIBILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

POSSIBLE, adj. Qui peut être ou se faire. Autrefois adverbialement il signifioit *Peut-être*. S. m. *Faire son possible*. *Autant que possible* : mauv. loc. ; il faut dire : *Autant qu'il est* ou *qu'il sera possible*.

POST-COMMUNION, sub. f. Oraison du Prêtre après la communion.

POST-DATER, v. a. Dater une lettre, etc., d'un temps postérieur à celui où on l'écrit.

POSTE, sub. f. Relais établis pour voyager diligemment. Maison où sont ces relais. Mesure de chemin fixée en France à deux lieues. Exercice qu'on fait en courant la poste à cheval. Courrier qui porte les lettres. Bureau où on les distribue. Petite balle de plomb dont on charge une arme à feu. S. m. Lieu où un militaire est placé par son commandant. Endroit propre à soutenir une attaque de l'ennemi. Emploi, fonction.

POSTER, v. a. Placer dans un poste ou dans un endroit quelconque.

POSTÈRE, s. m. Fam. Derrière.

POSTÉRIEUR, EURE, adj. Qui suit dans l'ordre des temps. Opposé à *antérieur*. S. m. Fam. Le derrière.

POSTÉRIEUREMENT, adv. Après.

POSTÉRIORITÉ, s. f. Etat d'une chose placée ou venue après une autre. Peu usité, si ce n'est

au Pal. : *Postériorité de date*, *d'hypothèque*.

POSTÉRITÉ, sub. f. Suite de ceux qui descendent d'une même origine. Tous ceux qui viendront après ceux qui vivent à présent.

POSTHUME, s. m. et adj. Né après la mort de son père. *Ouvrage posthume*, publié après la mort de l'auteur.

POSTICHE, adj. Fait et ajouté après coup. Qui ne convient pas au lieu où on l'a placé. Faux. *Cheveux, dents postiches*.

POSTILLON, s. m. Valet d'un maître de poste, qui conduit ceux qui la courent.

POST-SCRIPTUM, s. m. (lat.) Ce qu'on écrit dans une lettre après la signature. On le marque en abrégé par ces deux lettres : *P. S.*

POSTULANT, ANTE, adjec. Qui recherche avec instance. Subs. Qui demande à être reçu dans une maison religieuse.

POSTULATION, sub. f. Supplique adressée au Pape par les Chapitres d'Allemagne, pour qu'il leur permette d'élire un sujet qui possède un bénéfice incompatible avec celui qu'ils lui destinent. Pal. Fonctions d'un procureur postulant.

POSTULER, v. a. Demander avec instance. V. n. Pal. Faire toutes les procédures dans une affaire.

POSTURE, s. f. Manière dont on tient son corps, sa tête, ses bras, etc. Etat où l'on est par rapport à sa fortune.

POT, s. m. Vase de terre ou de métal. Mesure de deux pintes. Marmite où l'on met bouillir la viande. Sorte de casque. — *de fleurs* ou *de confitures*, s'il y en a; *à confitures* et *à fleurs*, s'il n'y en a pas. — *à feu*, pièce de feu d'artifice. *Pot-de-vin*, ce qu'on donne en présent, au-delà du prix d'un marché. — *pourri*, 1°. ragoût de diverses sortes de viandes et de légumes; 2°. sachet de fleurs et d'herbes odoriférantes; 3°. mélange de plusieurs airs, de plusieurs morceaux de poésie, etc. Loc. fam. : *Découvrir le pot aux roses*, une intrigue. *Donner dans le pot au noir*, dans quelque piége. *Tourner autour du pot*, user de détours. *Payer les pots cassés*, les frais, le dommage.

POTABLE, adj. Qui peut se boire.

POTAGE, sub. m. Sorte d'aliment fait avec du bouillon et du pain.

POTAGER, sub. m. Espèce de foyer élevé à plusieurs cases dans les cuisines, pour y dresser les potages, etc. Pot de terre ou d'étain dans lequel on porte à dîner à certains ouvriers. Jardin où l'on cultive des légumes et des fruits. Adj. *Jardin potager. Herbes potagères*.

POTASSE, s. f. Alkali qu'on retire de la cendre des végétaux. Cette cendre même.

POTE, adj. f. et fam. Qui n'a d'usage qu'en cette loc. : *Main pote*, grosse et enflée, de manière à s'en servir difficilement.

POTEAU, sub. m. Grosse et longue pièce de bois qu'on pose en terre pour divers usages. Pièce de bois dont on fait des cloisons, etc.

POTÉE, s. f. Ce qui est contenu dans un pot. Fam. *Potée d'enfans, de souris*, grande quantité. Etain calciné qui sert à polir. Préparation destinée à former un moule, etc.

POTELÉ, ÉE, adj. Gras et plein; se dit des enfans et des bras.

POTENCE, s. f. Gibet. Sorte de béquilles. Etai pour soutenir une poutre, un plancher. Bois ou fer en saillie pour y attacher quelque chose.

POTENCÉ, ÉE, adjec. Blas. *Croix potencée*, qui a une traverse à chaque bout.

POTENTAT, s. m. Souverain d'un grand etat.

POTENTIEL, ELLE, adjec. Méd. Remèdes qui, sans agir sur-le-champ, produisent leur effet par une vertu caustique.

POTERIE, s. f. Vaisselle de terre.

POTERNE, s. f. Fort. Fausse porte qui sert à faire des sorties secrètes dans le fossé.

POTIER, s. m. Qui fait et vend des pots de terre. — *d'étain*, qui fait et vend des ouvrages d'étain.

POTIN, s. m. Cuivre jaune.

POTION, s. f. (On pron. *cion.*) Méd. Remède liquide.

POTIRON, s. m. Sorte de citrouille.

POU, s. m. Insecte qui s'attache aux cheveux des gens malpropres.

POUACRE, sub. et adj. Pop. Salope, vilain.

POUAH, interj. qui marque le dégoût.

POUCE, sub. m. Le plus gros doigt de la main et du pied. Mesure de douze lignes.

POUCIER, s. m. Morceau de fer-blanc, de corne ou de cuir, dont certains ouvriers garnissent leur pouce, afin de ne pas se blesser.

POUDING, s. m. Ragoût anglois composé de mie de pain, de moelle de bœuf, de raisin de Corinthe, etc.

POUDINGUE, s. m. Hist. nat. Pierre mélangée de petits cailloux.

POUDRE, sub. f. Poussière. Compositions médicinales desséchées et broyées. Ce qu'on met sur l'écriture pour la sécher. Amidon pulvérisé dont on se sert pour les cheveux. Composition de soufre et de salpêtre dont on charge les armes à feu. On dit fam. : *Jeter de la poudre aux yeux*, imposer, éblouir.

POUDRER. v. a. Couvrir légèrement les cheveux de poudre.

POUDREUX, EUSE, adject. Plein de poussière.

POUDRIER, s. m. Celui qui fait la poudre à canon. Boîte où l'on met la poudre pour sécher l'écriture.

POUF, adv. Bruit sourd que fait un corps en tombant. S. m. Ancienne coiffure de femme.

POUFFER, v. n. Ne s'emploie qu'en ce sens fam. : *Pouffer de rire*, éclater involontairement.

POUILLÉ, sub. m Catalogue de tous les bénéfices d'un diocèse, etc.

POUILLER, v. a. et pron. Pop. Injurier grossièrement.

POUILLES, s. f. pl. Pop. Injures grossières.

POUILLEUX, EUSE, adjec. Qui a des poux.

POUILLIER *ou* POUILLIS, s. m. Méchante hôtellerie.

POULAILLER, s. m. Lieu où couchent les poules. Marchand de volaille.

POULAIN, sub. m. Cheval jusqu'à trois ans. Tumeur dans l'aine.

POULAINE, s. f Mar. Pièces de bois faisant partie de l'avant d'un vaisseau.

POULAN, sub. m. t. de jeu d'hombre, de quadrille, de tri, etc. Mise double.

POULARDE, sub. f. Jeune poule grasse.

POULE, s. f. Femelle du coq et autres volatiles. Fam. —*mouillée*, homme mou et foible. t. de jeux. Mise que fait chaque joueur, et qui demeure à celui qui gagne tous les autres.

POULET, sub. m. Petit de la poule. Billet galant.

POULETTE, s. f. Jeune poule.

POULEVRIN, sub. m. Poudre fine pour amorcer le canon.

POULICHE, s. f. Cavale jusqu'à trois ans.

POULIE, s. f. Roue creusée en demi-cercle dans l'épaisseur de sa circonférence, sur laquelle

pose une corde pour élever et descendre des fardeaux.

POULINER, v. n. Se dit de la cavale qui met bas.

POULINIÈRE, s. f. (*Jument*) Destinée à produire des poulains.

POULIOT, s. m. Plante aromatique.

POULPE, s. f. Anat. Ce qu'il y a de plus solide dans les parties charnues de l'animal; s'applique aussi à la chair de certains fruits. V. PULPE.

POULS, s. m. (Le *l* ne sonne pas.) Battement des artères.

POUMON, s. m. Organe de la respiration.

POUPARD, s. m. Fam. Enfant au maillot.

POUPART, sub. m. Sorte de crabe.

POUPE, s. f. L'arrière d'un vaisseau.

POUPÉE, s. f. Petite figure de forme humaine, en carton, bois, etc., qui sert de jouet aux enfans. Fam. Petite personne fort parée. Paquet d'étoupe dont on garnit la quenouille. Certaine manière d'enter.

POUPELIN, s. m. Sorte de pâtisserie.

POUPIN, INE, s. et adj. Qui est d'une propreté affectée.

POUPON, ONNE, sub. Jeune enfant qui a le visage potelé.

POUR, prép. et conj. A cause, en considération de. Au lieu de. Afin de. S. m. *Soutenir le pour et le contre.*

POUR-BOIRE, s. m. Ce qui se donne à un salarié au-delà du prix convenu.

POURCEAU, s. m. Porc, cochon. — *de mer*, marsouin.

POURCHASSER, v. a. Fam. S'obstiner à rechercher quelqu'un ou quelque chose.

POURFENDEUR, s. m. Fam. Celui qui se vante de

POURFENDRE, v. a. Fendre un homme de haut en bas d'un coup de sabre.

POURPARLER, s. m. Conférence sur une affaire.

POURPIER, s. m. Plante potagère.

POURPOINT, s. m. Partie de l'ancien habillement françois qui couvroit le corps depuis le cou jusqu'à la ceinture.

POURPOINTERIE, s. f. Métier de

POURPOINTIER, sub. m. Tailleur. Ces deux mots sont inusités.

POURPRE, s. m. Rouge foncé qui tire sur le violot. Maladie maligne qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau. Petit poisson à coquilles. Sub. f. Teinture précieuse, et l'étoffe qui l'a reçue. Fig. Dignité des Rois et des Cardinaux. Blas. Couleur qui se marque en gravure par des traits diagonaux de l'angle gauche du chef à l'angle droit de la base.

POURPRÉ, ÉE, adj. De couleur de pourpre. *Fièvre pourprée.*

POURPRIS, s. m. Enceinte, enclos. V. m. Poét. Demeure.

POURQUOI, conj. causative. Pour quelle raison. S. m. *Le pourquoi*, la cause.

POURRIR, v. a. Altérer. Mûrir à l'excès. V. n. S'altérer, se corrompre. Fig. Demeurer, croupir. Ppe. *Pourri, ie.* Il se prend subst. : *Otez le pourri de cette poire.*

POURRITURE, s. f. Corruption.

POURSUITE, s. f. Action de poursuivre. Soins pour obtenir une chose. Au pl. Procédures d'un procès.

POURSUIVANT, sub. m. Qui brigue pour obtenir quelque chose. Pal. Qui poursuit un décret.

POURSUIVRE, v. a. Courir après. Tâcher d'obtenir. Continuer ce qu'on a commencé.

POURTANT, conjonc. Cependant, néanmoins.

POURTOUR, sub. m. Arch. Tour, circuit d'une construction.

POURVOIR, v. n. Passé déf., *je pourvus ;* futur, *je pourvoirai ;* imparf. du subj., *que je pourvusse.* Le surplus se décline comme *Voir.* Donner ordre à quelque chose, avoir soin. — *à un bénéfice*, le conférer. V. a. Munir, garnir. Etablir par un mariage, par une charge. *Pourvoir ses enfans.* V. pron. Se fournir. Intenter action devant un juge.

POURVOIRIE, s. f. Lieu où se trouvent les provisions que les pourvoyeurs doivent fournir. Corps des pourvoyeurs.

POURVOYEUR, s. m. Celui qui se charge de fournir, pour un prix, la viande, le poisson, etc. à une maison.

POURVU QUE, conj. A condition que.

POUSSE, s. m. Jets, petites branches que poussent les arbres au printemps. Certaine maladie des chevaux.

POUSSE-CUL, s. m. Le peuple donne ce nom à ceux qui aident les sergens à mener les gens en prison.

POUSSÉE, s. f. Arch. Action de pousser, ou son effet. *La poussée d'une voûte.* Pop. : *Donner la poussée à*, faire peur, ou poursuivre vivement.

POUSSE-PIEDS, s. m. Espèce de coquillage.

POUSSER, v. a. Faire effort contre. Imprimer un mouvement à un corps qu'on jette ou qu'on frappe. Faire entrer quelque chose à force. Avancer, étendre. Attaquer, offenser, Inciter à. — (Jeter) *des cris, des sanglots.* — *à bout*, faire perdre patience. V. n. Se dit de la crue des plantes au printemps. Battre des flancs, en parlant des chevaux qui ont la respiration gênée. — *à la roue*, aider. *Ce mur pousse au dehors*, fait un ventre, menace ruine. Ppe. *Poussé, ée. Poussé de nourriture,* qu'on a trop fait manger. *Vin poussé*, qui se gâte par la chaleur.

POUSSIER, sub. m. Poussière qui demeure au fond d'un sac de charbon.

POUSSIÈRE, s. f. Terre réduite en poudre très-fine. Loc. poét. : *Faire mordre la poussière à*, ôter la vie.

POUSSIF, IVE, adj. Qui a la pousse ; se dit des chevaux, et pop. d'un gros homme qui a peine à respirer.

POUSSIN, s. m. Petit poulet.

POUSSINIÈRE, s. f. Astron. Les Pléïades.

POUSSOIR, s. m. Instrument de dentiste. Petit cylindre disposé pour faire sonner une montre à répétition.

POUTRE, s. f Grosse pièce de bois carrée qui sert à soutenir les solives d'un plancher.

POUTRELLE, sub. f. Petite poutre.

POUVOIR, v. n. *Pouvant. Je puis, tu peux, il peut; nous pouvons, vous pouvez, ils peuvent. Je pouvois. Je pus. Nous pûmes. Je pourrai. Que je puisse.* Avoir la faculté de, être en état de. *N'en pouvoir plus*, être accablé de fatigue, de chaleur, etc. V. imp. : *Il se peut que.* V. a. Avoir l'autorité, la faculté de faire. *Vous pouvez tout sur lui.* Sans ppe. Si ce n'est aux temps composés.

POUVOIR, s. m. Autorité, crédit, faculté de faire. *Avoir en son pouvoir*, en sa disposition, Droit d'agir pour un autre. Ecrit par lequel on donne pouvoir d'agir. — *législatif*, de faire les lois. — *exécutif*, d'en surveiller l'exécution. Loc. au pl. : *Les pouvoirs de prêcher, de confesser*, etc.

POUZZOLANE, s. f. Sorte de gravier ou de poudre rougeâtre provenant des volcans, et de laquelle on fait des cimens.

PRAGMATIQUE, s. f. ou adj. *Pragmatique-sanction*, réglement en matière ecclésiastique. Ordonnance de Charles VII, en 1438, relative aux décrets du concile de Bâle.

PRAIRIAL, s. m. Neuvième mois de l'année républicaine. Adj. Bot. *Fleur prairiale*, ou des prés.

PRAIRIE, s. f. Etendue de terre où l'on recueille du foin.

PRALINE, s. f. Amande rissolée dans du sucre.

PRAME, s. m. Navire à rames et à voiles, et à un seul pont.

PRASE, s f. Sorte d'émeraude verdâtre.

PRATICABLE, adj. Qui peut être pratiqué, employé, suivi.

PRATICIEN, s. m. Celui qui entend les procédures, qui suit le barreau. Médecin plein d'expérience.

PRATIQUE, s. f. Ce qui se réduit à l'acte dans un art; s'oppose à *théorie*. Exécution. Usage, coutume d'un pays. Expérience. Chalandise. Tous les papiers de l'étude d'un procureur, d'un notaire. Au pl. Intrigues, menées sourdes.

PRATIQUE, adj. Qui ne s'arrête pas à la théorie, qui exécute.

PRATIQUER, v. a. Mettre en pratique. Exercer. Fréquenter. — *des intelligences*, se les ménager.

PRÉ. Cette syllabe, empruntée du latin *præ*, se joint à beaucoup de mots, et marque supériorité, antériorité.

PRÉ, s. m. Prairie.

PRÉALABLE, adj. Qui doit être dit, fait ou examiné avant le reste. S. m. *Il y a un préalable à discuter*.

PRÉALABLEMENT, adverb. Avant tout.

PRÉAMBULE, s. m. Espèce d'exorde, d'avant-propos.

PRÉAU, s. m. Petit pré. V. m. Cour d'une prison. Espace découvert au milieu du cloître des maisons religieuses.

PRÉBENDE, sub. f. Revenu ecclésiastique attaché à une chanoinie. Le canonicat même. En certaines églises, les bénéfices du bas-chœur.

PRÉBENDÉ, ÉE, adjec. Qui jouit d'une prébende.

PRÉBENDIER, s. m. Ecclésiastique qui sert au chœur, au-dessous des Chanoines.

PRÉCAIRE, adject. Qui ne s'exerce, qui ne jouit que par tolérance. S. m. Pal. *Jouir par précaire*, par concession révocable.

PRÉCAIREMENT, adv. D'une manière précaire.

PRÉCAUTION, s. f. Ce qu'on fait d'avance, pour éviter un mal. Circonspection, ménagement.

PRÉCAUTIONNER, verb. a. Munir contre. V. pron. Prendre ses précautions. Ppe. *Précautionné, ée*. Avisé, prudent.

PRÉCÉDEMMENT, adv. (On prononce *amment*.) Auparavant, ci-devant.

PRÉCÉDENT, ENTE, adjec. Qui précède.

PRÉCÉDER, v. a. Marcher devant. Etre auparavant, par rapport au temps. Avoir le pas sur.

PRÉCENTEUR ou PRÉCHANTRE, sub. m. Grand-Chantre, dignité dans quelques cathédrales.

PRÉCEPTE, sub. m. Règle, enseignement. Commandement de Dieu ou de l'église.

PRÉCEPTEUR, s. m. Celui qui est chargé de l'éducation d'un enfant.

PRÉCEPTORAL, ALE, adj. Qui tient du précepteur. Ton, morgue, etc.

PRÉCEPTORAT, s. m. Etat du précepteur.

PRÉCEPTORIAL, ALE, adj. ou PRÉCEPTORIALE, s. m. Se

dit d'une prébende affectée à un maître de grammaire qui doit enseigner les jeunes clercs.

PRÉCESSION, sub. f. Astron. — *des équinoxes*, mouvement rétrograde des points équinoxiaux.

PRÊCHE, sub. m. Sermon, temple des protestans.

PRÊCHER, v. a. et n. Annoncer en chaire la parole de Dieu. Remontrer.— *d'exemple*, faire le premier ce que l'on conseille aux autres.

PRÊCHEUR, s. m. Prédicateur; ne se dit plus que fam. et par plaisanterie : *Frères prêcheurs*, les Dominicains.

PRÉCIEUSEMENT, adverb. Avec grand soin.

PRÉCIEUX, EUSE, adj. Qui est de grand prix, qu'il ne faut pas perdre, qui nous est très-cher, affecté, et sous ce rapport il peut être s. m. : *Le précieux de son style*; et s. f. : *C'est une précieuse*, femme dont les manières et le langage ne sont qu'affectation.

PRÉCIPICE, s. m. Gouffre profond et escarpé. Fig. Grand malheur.

PRÉCIPITAMMENT, adver. A la hâte.

PRÉCIPITANT, s. m. Chim. Ce qui opère la

PRÉCIPITATION, s. f. Extrême vitesse, trop grande hâte. Chim. Chute des parties les plus grossières d'un métal, d'une liqueur, etc. au fond du vaisseau. Cette dissolution, séparée de ses dissolvans, se nomme

PRÉCIPITÉ, s. m.

PRÉCIPITER, v. a. Jeter d'un lieu élevé dans un lieu fort bas. Trop hâter. Marcher fort vite. Couler rapidement. Chim. Faire tomber au fond du vase les parties les plus grossières d'une substance mise en dissolution. V. pron. : *Il se précipita dans la mer*; et fig. *dans le danger*. Ppe. *Précipité, ée. Départ précipité. Course précipitée.*

PRÉCIPUT, s. m. Pal. Avantage que le testateur ou la coutume donne à un des cohéritiers outre sa portion. Ce que le mari ou la femme a droit de prendre avant le partage de la communauté.

PRÉCIS, s. m. Abrégé de ce qu'il y a d'essentiel dans une affaire, dans une science, etc.

PRÉCIS, ISE, adj. Fixé, déterminé, formel, juste. En fait d'écrit, qui ne dit que ce qu'il faut.

PRÉCISÉMENT, adv. Avec

PRÉCISION, s. f. Rhét. Discours, style qui n'admet rien de trop. t. did. Abstraction faite d'une chose d'avec une autre.

PRÉCOCE, adj. Mur avant la saison. Au phys. et au mor. S. f. Cerise qui vient avant les autres. *On a servi des précoces.*

PRÉCOCITÉ, s. f. Qualité de ce qui est précoce.

PRÉCOMPTER, v. a. (On prononce *conter.*) Compter par avance les sommes qui sont à déduire.

PRÉCONISATION, s. f. Action de

PRÉCONISER, v. a. Déclarer en plein consistoire qu'un sujet nommé à un évêché a les qualités requises. Fig. Louer à l'excès.

PRÉCURSEUR, sub. m. Qui vient avant un autre pour en annoncer la venue. Fig. Choses qui ont coutume d'en précéder d'autres.

PRÉDÉCÉDER, v. n. Pal. Mourir avant un autre. Ppe. *Prédécédé, ée.* Il se prend subst.

PRÉDÉCÈS, s. m Pal. Mort de quelqu'un avant celle d'un autre.

PRÉDÉCESSEUR, s. m. Celui qui a précédé dans un emploi, etc. Au pl. Ceux qui ont vécu avant nous dans le même pays.

PRÉDESTINATION, sub. f. Décret de Dieu par lequel les élus sont prédestinés à la gloire éternelle. Arrangement immuable et irrévocable d'événemens.

PRÉDESTINER, v. a. Destiner de toute éternité au salut, à faire de grandes choses. Ppe. *Prédestiné ée.* S'emploie subs. : *C'est une prédestinée. La gloire des prédestinés.*

PRÉDÉTERMINATION, s. f. Théol. Action par laquelle Dieu meut et détermine la volonté humaine.

PRÉDÉTERMINER, v. a. Déterminer la volonté humaine, en parlant de Dieu.

PRÉDIAL, ALE, adj. Pal. Qui concerne les fonds de terre.

PRÉDICABLE, adj. t. did. Se dit d'une qualité qu'on peut donner à un sujet : *Le terme* animal *est prédicable de l'homme et de la bête.*

PRÉDICAMENT, s. m. t. did. Ordre et rang des êtres selon leur genre et leur espèce. Fam. Renommée.

PRÉDICANT, s. m. t. de mépris. Ministre protestant.

PRÉDICATEUR, s. m. Celui qui annonce en chaire les vérités de l'Evangile.

PRÉDICATION, s. f. Sermon.

PRÉDICTION, s. f. Action de prédire. Chose prédite.

PRÉDILECTION, s. f. Préférence d'affection.

PRÉDIRE, verbe actif. (A la deuxième pers. : *Vous prédisez,* et non pas *vous prédites.*) Annoncer ce qui doit arriver.

PRÉDOMINANT, ANTE, adj. Verbal de

PRÉDOMINER, v. n. Prévaloir, éclater par-dessus; se dit des qualités morales et des passions qui prévalent sur les autres.

PRÉÉMINENCE, s. f. Prérogative en ce qui regarde la dignité et le rang.

PRÉÉMINENT, ENTE, adj. Qui excelle au-dessus des autres; ne se dit guère qu'au moral.

PRÉÉTABLIR, v. a. t. did. Etablir d'abord. Ppe. *Préétabli, ie. L'harmonie préétablie,* système par lequel Leibnitz explique la correspondance du corps et de l'âme.

PRÉEXISTANT, ANTE, adj.

PRÉEXISTENCE, s. f.

PRÉEXISTER, v. n. M.-s. dans ces trois mots. Exister avant un autre.

PRÉFACE, s. f. Discours préliminaire qui prévient le lecteur sur l'ouvrage qu'il va lire. Fam. Préambule. Partie de la messe qui précède le canon.

PRÉFECTURE, s. f. Charge de Préfet.

PRÉFÉRABLE, adjec. Digne d'être préféré.

PRÉFÉRABLEMENT, averb. Par

PRÉFÉRENCE, sub. f. Choix d'une personne ou d'une chose plutôt que d'une autre. Droit d'être préféré.

PRÉFÉRER, v. a. Donner l'avantage à une personne ou à une chose sur une autre.

PRÉFET, s. m. Celui qui possédoit une préfecture chez les Romains. Dans les colléges, inspecteur particulier des études. En France, administrateur d'un département.

PRÉFINIR, v. a. Pal. ainsi que les deux suivans. Fixer un terme, un délai.

PRÉFIX, IXE, adj. Déterminé.

PRÉFIXION, s. f. Détermination. *Préfixion de délai.*

PRÉJUDICE, sub. m. Tort, dommage. *Au préjudice de.* (Contre) *Sans préjudice de,* sans faire tort à.

PRÉJUDICIABLE, adj. Nuisible.

PRÉJUDICIAUX, adj. m. pl. Pal. Frais qu'il faut rembourser

avant d'être reçu à revenir contre un jugement.

PRÉJUDICIEL, ELLE, adj. Pal. Question qui doit être jugée avant la principale.

PRÉJUDICIER, v. n. Faire tort.

PRÉJUGÉ, s. m. Pal. Ce qui a été jugé auparavant dans un cas semblable. Ce qu'on a jugé d'une affaire avant de juger le fond. Dans le discours ordinaire, marque, signe de ce qui arrivera. Opinion adoptée sans examen.

PRÉJUGER, v. a. Pal. Rendre un premier jugement, qui tire à conséquence pour la question qui se juge après. Prévoir par conjecture.

PRÉLASSER, v. pron. Fam. Affecter l'air de gravité d'un

PRÉLAT, sub. m. Qui a une dignité considérable dans l'église, avec juridiction comme les Evêques, etc. Ecclésiastique de la cour du Pape, qui a droit de porter le violet.

PRÉLATION, s. f. Droit qui assure à un enfant la préférence sur la charge de son père.

PRÉLATURE, s. f. Dignité de prélat.

PRÊLE, sub. f. Genre de fougère marécageuse.

PRÉLEGS, sub. m. Pal. Legs qui doit être pris avant les autres.

PRÉLÉGUER, v. a. Faire un prélegs.

PRÊLER, ver. a. t. de tourneurs et de vernisseurs. Polir avec de la prêle.

PRÉLEVER, v. a. Lever préalablement une certaine portion sur le total.

PRÉLIMINAIRE, adj. Qui précède la matière principale, et sert à l'éclaircir. t. de négociations. Articles généraux qui doivent précéder les discussions particulières. S. m. pl. : *Les préliminaires de la paix.*

PRÉLIMINAIREMENT, adv. Avant d'entrer en matière.

PRÉLIRE, v. a. Imprim. Lire une première épreuve.

PRÉLUDE, sub. m. Ce qu'on chante pour se mettre dans le ton. Ce qu'on joue sur un instrument pour voir s'il est d'accord. Pièce de musique composée sur-le-champ dans le goût des préludes. Fig. Ce qui précède, ce qui prépare à

PRÉLUDER, v. n. Dans les divers sens du subst.

PRÉMATURÉ, ÉE, adj. Qui vient avant le temps. Au pr. et au fig. M. s. dans les deux mots suivans.

PRÉMATURÉMENT, adv.

PRÉMATURITÉ, sub. f. Ne s'emploie qu'au fig.

PRÉMÉDITATION, s. f. Action de

PRÉMÉDITER, v. a. Méditer sur une chose avant de l'exécuter. Ppe. *Prémédité, ée. Action préméditée. Dessein prémédité.*

PRÉMICES, s. f. pl. Premiers fruits de la terre ou du bétail. Fig. Premières productions de l'esprit, etc.

PREMIER, IÈRE, adj. Qui précède par rapport au temps, au lieu, à l'ordre, à la dignité, à la situation.

PREMIÈREMENT, adv. En premier lieu.

PRÉMISSES, sub. f. pl. t. de log. Les deux premières propositions d'un syllogisme.

PRÉMOTION, s. f. Action de Dieu, déterminant la créature à agir.

PRÉMUNIR, v. a. et pron. Précautionner contre.

PRENABLE, adjec. Qui peut être pris, parlant des choses. Qui peut être gagné, parlant des personnes.

PRENANT, ANTE, adj. Qui prend. *Partie prenante,* qui a droit de recevoir au trésor public.

PRENDRE, v. a. *Je prends;*

nous prenons, vous prenez, ils prennent. Je prenois. Je pris. Je prendrai. Que je prenne. Que je prisse, etc. Mettre la main sur. Saisir. S'emparer. Enlever de force. Dérober. Au fig., les acceptions de ce mot sont très-nombreuses. — *les armes,* s'armer. — *son parti,* se décider. — *le parti d'un autre,* le défendre. — *l'habit, le voile,* se faire religieux ou religieuse. — *le deuil,* se mettre en deuil. — *femme,* se marier. — *le sens d'un auteur,* le bien interpréter. Recevoir, accepter. Avaler : *Prenez ce bouillon.* Gagner une maladie : *Il a pris la fièvre.* Mar. *Prendre le vent,* le recevoir dans ses voiles. — *terre,* aborder, etc. Faire son effet. Faire impression. Se geler, en parlant de l'eau. Se cailler, en parlant du lait. *Se laisser prendre à,* se laisser tromper par. V. pron. Commencer à. S'accrocher à. — *de vin,* s'enivrer. — *de paroles,* se quereller. *S'en prendre à quelqu'un de,* l'en accuser. *S'y prendre bien ou mal,* choisir de bons ou de mauvais moyens. Ppe. *Pris, ise. Bien pris dans sa taille.* Fam. *Il a l'air d'un premier pris,* etc.

PRENEUR, EUSE, sub. Qui prend, qui est accoutumé à prendre. Pal. Qui prend à bail ou à loyer. Adj. *Vaisseau preneur,* qui a fait une prise.

PRÉNOM, sub. m. Nom qui, chez les Romains, précédoit celui de famille.

PRÉNOTION, sub. f. t. did. Connoissance confuse d'une chose avant de l'avoir examinée.

PRÉOCCUPATION, s. f. Prévention. Etat d'un esprit trop occupé d'un objet, pour faire attention à aucun autre.

PRÉOCCUPER, v. a. Prévenir quelqu'un contre. V. pron. Se prévenir.

PRÉOPINANT, s. m. Dans le sens de

PRÉOPINER, v. n. Dire son opinion avant un autre.

PRÉPARANT, adject. m. Anat. (*Vaisseau*) Qui sert à la preparation de la semence.

PRÉPARATIF, s. m. Apprêt.

PRÉPARATION, s. f. Action de préparer ou de se préparer.

PRÉPARATOIRE, adj. Pal. Qui doit aller avant.

PRÉPARER, v. a. et pron. Apprêter, disposer, mettre en état de.

PRÉPONDÉRANCE, s. f. Supériorité d'autorité, de crédit.

PRÉPONDÉRANT, ANTE, adj. Qui a plus de poids qu'un autre. N'est guère usité qu'en cette loc. : *Voix prépondérante,* qui l'emporte dans un partage d'opinions.

PRÉPOSER, v. a. Etablir avec pouvoir de faire une chose, d'en prendre soin. Ppe. *Préposé, ée.* Le masculin s'emploie subst.

PRÉPOSITION, s. f. Particule indéclinable qui se met devant le mot qu'elle régit.

PRÉPUCE, s. m. Anat. Peau qui couvre l'extrémité du membre viril.

PRÉROGATIVE, s. f. Privilége, avantage attaché à certaines dignités.

PRÈS. Préposition qui marque proximité de lieu ou de temps; elle demande régulièrement les particules *de, du, des;* il y a peu d'exceptions. Elle signifie aussi *Presque,* sur le point de. *A cela près,* excepté cela, ou sans s'arrêter à cela. *A peu près,* environ.

PRÉSAGE, sub. m. Signe par lequel on juge de l'avenir. Conjecture qu'on tire de ce signe.

PRÉSAGER, v. a. Indiquer, annoncer, conjecturer.

PRESBYTE, s. et adj. Qui ne voit que de loin; s'oppose à *myope.*

PRESBYTÉRAL, ALE, adj.

Qui appartient à l'ordre de prêtrise, ou bien au

PRESBYTÈRE, s. m. Maison destinée à loger le curé.

PRESBYTÉRIANISME, s. m. Système des sectaires communs en Angleterre, qui ne reconnoissent pas l'autorité épiscopale. On les nomme

PRESBYTÉRIEN, IENNE, s. et adj.

PRESCIENCE, s. f. Connoissance de ce qui doit arriver; ne se dit que de Dieu.

PRESCRIPTIBLE, adj. Pal. Qui peut être prescrit.

PRESCRIPTION, sub. f. Manière d'acquérir la propriété d'une chose, en la possédant sans interruption pendant un temps légalement déterminé.

PRESCRIRE, v. a. Ordonner ce qu'on veut qui soit fait. V. a. et n. Acquérir la prescription. V. pron. Se perdre par prescription.

PRÉSÉANCE, s. f. (On pron. *céance.*) Droit de précéder, de prendre place au-dessus.

PRÉSENCE, s. f. Existence d'une personne dans un lieu marqué. — *d'esprit*, promptitude à dire ou à faire ce qui convient le mieux. *Deux armées en présence*, en vue l'une de l'autre.

PRÉSENT, sub. m. Ce qu'on donne par pure libéralité.

PRÉSENT, ENTE, adj. Qui est dans le lieu dont on parle, ou dans le temps actuel. *Mémoire présente*, qui est prompte et ne trompe pas. S. m. Le temps présent. Le premier temps de chaque mode d'un verbe, celui qui marque le temps présent. *A présent*, maintenant.

PRÉSENTABLE, adjec. Qui peut être présenté.

PRÉSENTATEUR, TRICE, s. Qui a droit de présenter à un bénéfice.

PRÉSENTATION, s. f. Action de présenter. Pal. Acte que prend un procureur qui se présente pour sa partie. — *de la Vierge*, fête en mémoire de ce que la Vierge fut présentée au temple.

PRÉSENTEMENT, adv. Actuellement.

PRÉSENTER, v. a. Offrir. Introduire en la présence de. V. pron. Paroître devant quelqu'un. Fig. : *Ce château se présente bien* ou *mal*. Ppe. *Présenté, ée*. Se dit des personnes admises aux honneurs de la cour.

PRÉSERVATIF, IVE, adjec. Méd. Qui a la vertu de

PRÉSERVER, v. a. Garantir d'un mal.

PRÉSIDENCE, s. f. Droit de présider, fonction de

PRÉSIDENT, s. m. Celui qui préside à une assemblée, à une compagnie.

PRÉSIDENTE, s. f. Femme d'un Président.

PRÉSIDER, v. a. et n. Occuper la première place dans une assemblée, y recueillir les voix, et prononcer la décision. On dit également : *Présider une assemblée* ou *à une assemblée*; mais quand ce verbe signifie *avoir le soin*, *surveiller*, il exige la particule *à* : *Présider à une cérémonie*.

PRÉSIDIAL, s. m. Sorte de juridiction. Adj. *Jugement présidial*, etc.

PRÉSIDIALEMENT, adverb. (*Juger*) Se dit de la sentence d'un présidial prononçant en dernier ressort.

PRÉSOMPTIF, IVE, adj. *Héritier présomptif* ou *présumé*, c'est-à-dire regardé comme le plus proche héritier.

PRÉSOMPTION, s. f. Conjecture, jugement fondé sur des indices. Opinion trop avantageuse de soi-même.

PRÉSOMPTUEUSEMENT, adv. Dans le dernier sens du sub.

PRÉSOMPTUEUX, EUSE, s. et adject. Qui a ou qui annonce

une trop grande opinion de lui-même; se dit aussi des choses: *Confiance, entreprise présomptueuse.*

PRESQUE, adv. A peu près.

PRESQU'ÎLE, s. f. *V.* PÉNINSULE.

PRESSAMMENT, adv. D'une manière pressante.

PRESSANT, ANTE, adj. Qui presse, qui insiste sans relâche. Ce qu'on ne peut pas différer.

PRESSE, s. f. Foule, multitude de personnes qui se pressent. En Angleterre, enrôlement forcé des matelots. Machine propre à presser du linge, du papier, à imprimer. Petite pêche qui ne quitte pas le noyau.

PRESSENTIMENT, s. m. Sentiment secret de ce qui doit arriver. Méd. Emotion légère qui semble annoncer une maladie, etc.

PRESSENTIR, v. a. Avoir un pressentiment. Sonder les dispositions de quelqu'un.

PRESSER, v. a. Serrer avec force. Mettre en presse. Poursuivre sans relâche. Hâter. Fig. Pousser vivement dans une dispute. V. n. Qui ne souffre point de retard. *La chose presse.* Ppe. *Pressé, ée.* Tourmenté. Qui a hâte.

PRESSIER, sub. m. Ouvrier d'imprimerie qui travaille à la presse.

PRESSION, sub. f. Action de presser.

PRESSIS, s. m. Jus de viande ou suc d'herbes pressées.

PRESSOIR, sub. m. Machine qui sert à presser du raisin, des pommes, pour en faire du vin, du cidre, etc.

PRESSURAGE, s. m. Action de faire usage du pressoir. Vin tiré du marc à force de

PRESSURER, v. a. Tirer par le moyen du pressoir la liqueur des raisins, etc. Exprimer le jus des fruits en les serrant dans la main. Fam. Epuiser par des impôts. Tirer de quelqu'un, par force ou par adresse, tout ce qu'on peut en avoir.

PRESSUREUR, s. m. Chargé du pressoir.

PRESTANCE, sub. f. Bonne mine accompagnée de dignité.

PRESTANT, sub. m. Un des principaux jeux de l'orgue.

PRESTATION, s. f. Pal. — *de serment*, action de prêter serment. — *de foi et hommage*, action de rendre foi et hommage à son seigneur suzerain. Redevance.

PRESTE, adj. Prompt, adroit, agile. Interj. *Allons, preste!*

PRESTEMENT, adv. Habilement.

PRESTESSE, s. f. Agilité.

PRESTIGE, s. m. Illusion.

PRESTIMONIE, sub. f. Pal. Fonds ou revenu affecté à l'entretien d'un prêtre, sans titre de bénéfice.

PRESTO, adv. t. ital. Vite, promptement.

PRESTOLET, s. m. t. de raillerie. Ecclésiastique sans considération.

PRÉSUMER, v. a. et n. Conjecturer. Avoir trop bonne opinion de son crédit, de ses moyens.

PRÉSUPPOSER, v. a. Supposer préalablement. Ppe. *Présupposé, ée. Cela présupposé, je soutiens.*

PRÉSUPPOSITION, s. f. Supposition préalable.

PRÉSURE, s. f. Ce qui sert à faire cailler le lait.

PRÊT, s. m. Action de prêter de l'argent. La chose prêtée. Ce qui se paye aux soldats pour leur solde ordinaire.

PRÊT, ÊTE, adj. Qui est en état de. Disposé, préparé à.

PRETANTAINE, s. f. N'est admis qu'en cette loc. fam.: *Courir la pretantaine*, courir çà et là, sans sujet.

PRÊTE-JEAN. *V.* NÉGUS.

PRÉTENDANT, ANTE, sub. Qui prétend à.

PRÉTENDRE, v. a. Croire, avoir droit, et alors il prend le régime direct : *Je prétends une part.* V. n. Il prend la particule *à : Il prétend à cet emploi.* Signifie aussi soutenir que, avoir intention. Ppe. *Prétendu, ue.* Faux, supposé. S. Celui et celle qui doivent s'épouser.

PRÊTE-NOM, s. m. Qui prête son nom à quelqu'un pour un bail, une affaire, etc.

PRÉTENTION, sub. f. Droit qu'on croit avoir d'aspirer à, d'y parvenir. Espérance, dessein. S'oppose à *titre réel : Des prétentions ne sont pas des droits.*

PRÊTER, v. a. Donner à la charge de rendre. Fig.—*l'oreille,* écouter. — *la main*, aider. — *serment*, faire serment.—*le flanc*, donner prise sur soi. V. n. *Ce gant, cette étoffe prêtent*, s'étendent quand on les tire. V. pron. *Se prêter à quelque chose.* S. m. *Ami au prêter, ennemi au rendre.* Prov.

PRÉTÉRIT, s. m. (Le *t* sonne.) Gram. Inflexion du verbe qui marque le passé.

PRÉTÉRITION, s. f. Rhét. Figure par laquelle on feint d'omettre une chose dont pourtant on parle. Pal. Omission d'un héritier nécessaire dans un testament.

PRÉTEUR, s. m. Magistrat qui rendoit la justice dans Rome, ou qui gouvernoit une province.

PRÊTEUR, EUSE, s. et adj. Qui prête.

PRÉTEXTE, s. m. Cause apparente qui cache le vrai motif d'une action, d'un dessein. S. et adj. f. Robe bordée de pourpre, qui étoit à Rome une des marques de la dignité consulaire, etc.

PRÉTEXTER, v. a. Cacher sous une apparence spécieuse.

PRETINTAILLE, s. f. Ornement en découpure sur les robes des femmes.

PRETINTAILLER, verb. a. Mettre des pretintailles. Loc. fam. : — *son style*, y multiplier les petits ornemens.

PRÉTOIRE, s. m. Lieu où, chez les Romains, la justice étoit rendue. *Préfet du prétoire*, commandant de la garde de l'Empereur.

PRÉTORIEN, IENNE, adj. Qui dépend du Préteur, qui appartient à sa charge. *Provinces prétoriennes*, gouvernées par des Préteurs. S. m. pl. La garde prétorienne.

PRÊTRE, s. m. Ministre de la religion. Chez les Catholiques, celui qui a reçu le pouvoir de consacrer, d'absoudre, etc.

PRÊTRESSE, s. f. Chez les Païens, femme attachée au service d'une divinité.

PRÊTRISE, s. f. Sacerdoce. Ordre sacré qui élève un clerc à la dignité de Prêtre.

PRÉTURE, sub. f. Charge de Préteur.

PREUVE, s. f. Ce qui constate une vérité, un fait. Marque, témoignage. Vérification d'une opération de calcul.

PREUX, s. et adj. m. Brave, vaillant. V. m., mais poét.

PRÉVALOIR, verb. n. Avoir, remporter l'avantage sur. V pron. Tirer avantage de. Au subjonc. *Que je prévale ; qu'il prévale. Elle s'est prévalue de sa naissance.*

PRÉVARICATEUR, sub. m. Qui trahit la cause ou les personnes qu'il doit défendre.

PRÉVARICATION, s. f. Action de

PRÉVARIQUER, v. a. Agir contre le devoir de sa charge.

PRÉVENANCE, s. f. Manière obligeante de prévenir.

PRÉVENANT, ANTE, adjec. Qui va au devant de tout ce qui peut faire plaisir.

PRÉVENIR, v. a. Devancer. Rendre de bons offices, sans en être prié. Anticiper. Détourner par ses précautions les maux, les dangers. Disposer l'esprit de quelqu'un pour ou contre une personne ou une chose. Ppe. *Prévenu, ue.* Pal. *Prévenu de crime,* pour, accusé. S. m. *Le prévenu.*

PRÉVENTION, sub. f. Action par laquelle on prévient pour ou contre. Préoccupation. Pal. Action de devancer l'exercice du droit d'un autre.

PRÉVISION, s. f. t. did. Vue des choses futures.

PRÉVOIR, v. a. (Sur *voir,* excepté *je prévoirai, je prévoirois.*) Juger par avance qu'une chose doit arriver.

PREVÔT, s. m. Titre de divers officiers laïques ou ecclésiastiques préposés pour avoir soin, autorité, direction. — *de salle,* celui qui, sous un maître d'armes, donne leçon aux écoliers. *Grand-Prevôt* des Maréchaux de France, de la maréchaussée.

PREVÔTAL, ALE, adj. Qui concerne le Prevôt des Maréchaux. *Cas prevôtal. Sentence prevôtale.*

PREVÔTALEMENT, adverb. D'une manière prevôtale, sans appel.

PREVÔTÉ, sub. f. Dignité, fonction, juridiction, demeure même des Prevôts ecclésiastiques ou séculiers.

PRÉVOYANCE, s. f. Action de prévoir, de prendre des précautions pour l'avenir.

PRÉVOYANT, ANTE, adjec. Qui prévoit.

PRIAPÉE, s. f. Plus usité au pl. Poésie obscène.

PRIAPISME, sub. m. Méd. Erection continuelle et douloureuse de la verge.

PRIE-DIEU, s. m. Sorte de pupitre avec un marchepied, où l'on s'agenouille pour prier Dieu.

PRIER, v. a. Requérir, demander par grâce. Intercéder pour. Inviter, convier. *Prier que,* suivi du subj., exprime un ordre, une menace : *Je vous prie que cela n'ait plus lieu.* S'adresser à Dieu, aux Saints, pour obtenir des grâces. Ppe. *Prié, ée.* Se prend subst. pour, convié : *Il est né prié. Il est du nombre des priés.*

PRIÈRE, sub. f. Demande à titre de grâce. Acte de religion par lequel on s'adresse à Dieu.

PRIEUR, EURE, s. et adj. Supérieur, Supérieure de certains monastères. Possesseur d'un

PRIEURÉ, sub. m. Bénéfice érigé sous ce titre. Maison du Prieur.

PRIMAT, s. m. Prélat dont la juridiction est au-dessus de celle des Archevêques.

PRIMATIAL, ALE, adj. N'est usité qu'au fém. : *Eglise primatiale,* qui a pour chef un Primat.

PRIMATIE, s. f. Dignité de Primat. Etendue de sa juridiction.

PRIMAUTÉ, sub. f. Prééminence, premier rang. Avantage d'être le premier à jouer.

PRIME, sub. f. Première des heures canoniales. Sorte de jeu de cartes. Comm. marit. Somme qu'on paye pour faire assurer ses marchandises sur mer. Encouragement accordé pour une opération de commerce. t. d'escr. La première des gardes. t. de joail. Pierre demi-transparente qui sert de base aux cristaux. *Prime d'émeraude, d'améthyste.* Loc. adv. fam. *De prime abord,* au premier abord, à la première vue.

PRIMER, v. n. Tenir la première place à la paume. Fig. Avoir l'avantage sur les autres. V. a. *Primer quelqu'un,* le surpasser.

PRIMEVÈRE, sub. f. Plante

qui fleurit dès les premiers jours du printemps.

PRIMEUR, s. f. Première saison des fruits, des légumes, du vin.

PRIMICÉRIAT, s. m. Qualité, office de

PRIMICIER, s. m. Qui a la première dignité dans certains chapitres.

PRIMIPILE, sub. m. Les Romains donnoient ce nom au premier Centurion de chaque cohorte.

PRIMITIF, IVE, adj. Le premier, le plus ancien; d'où dérivent d'autres mots.

PRIMITIVEMENT, adv. Originairement.

PRIMÒ, adv. (lat.) Premièrement.

PRIMOGÉNITURE, sub. f. Droit d'aînesse.

PRIMORDIAL, ALE, adjec. Primitif, original; n'est usité qu'en cette loc. *Titre primordial.*

PRIMORDIALEMENT, adv. Primitivement.

PRINCE, sub. m. Nom de dignité, ou titre de souveraineté. Premier. *Le Prince des orateurs, des poëtes.*

PRINCERIE, s. f. *V.* PRIMICÉRIAT.

PRINCESSE, sub. f. Fille ou femme d'un Prince. Souveraine de quelque principauté.

PRINCIER, s. m. *V.* PRIMICIER.

PRINCIPAL, s. m. Ce qu'il y a de plus important. Somme capitale d'une dette. Celui qui a la direction d'un collége. Pal. Le fonds d'une affaire.

PRINCIPAL, ALE, adj. Le plus considérable en son genre.

PRINCIPALEMENT, adver. Surtout.

PRINCIPALITÉ, s. f. Office de Principal dans un collége.

PRINCIPAUTÉ, s. f. Dignité de Prince. Terre qui en donne le titre.

PRINCIPE, sub. m. Première cause; ne se dit que de Dieu. Phys. Causes naturelles de l'action, du mouvement. Chim. Corps simples qui entrent dans la composition des mixtes. Maxime, motif, règle de morale. Au pl. Premières règles d'un art.

PRINCIPION, s. m. t. de mépris. Petit Prince.

PRINTANIER, IÈRE, adj. Qui est du

PRINTEMPS, s. m. La première saison de l'année. Fig. La jeunesse.

PRIORITÉ, s. f. Antériorité, primauté en ordre de temps ou de rang.

PRISE, s. f. Action de prendre. La chose prise. Moyen, facilité de prendre. Fig. *Donner prise sur soi,* s'exposer à. *En prise,* exposé. Querelle. Dose qu'on prend en une fois.—*d'habit,* cérémonie qui se pratique quand on entre en religion. — *de corps,* action d'arrêter un homme en vertu d'un acte du juge.

PRISÉE, sub. f. Prix que met l'huissier aux choses qui doivent se vendre à l'enchère.

PRISER, v. a. Faire l'estimation d'une chose. Fig. Estimer, faire cas de.

PRISEUR, s. m. Qui fait les prisées.

PRISMATIQUE, adj. (*Corps*) Fait en prisme. *Couleurs prismatiques,* qu'on voit à travers un

PRISME, s. m. Géom. Solide terminé par deux bases égales et parallèles, et par autant de parallélogrammes que chaque base a de côtés. Phys. Prisme triangulaire de verre ou de cristal, qui sert à décomposer un faisceau de lumière en rayons diversement coloriés.

PRISON, s. f. Lieu où l'on enferme les accusés, les débiteurs, etc.

PRISONNIER, IÈRE, s. Dé-

tenu en prison. Celui qu'on a pris à la guerre.

PRIVATIF, IVE, adj. Gram. *Particule privative*, qui annonce le changement de sens d'un mot qu'elle commence.

PRIVATION, s. f. Perte d'un bien qu'on avoit, qu'on devoit avoir. Manquement de choses nécessaires. t. did. Négation absolue. Au pl. Avantages qu'on se refuse.

PRIVATIVEMENT, adv. N'est d'usage qu'avec ces mots : *A tout autre*, pour, à l'exclusion de.

PRIVAUTÉ, sub. f. Extrême familiarité.

PRIVÉ, ÉE, adj. Simple particulier, sans charge publique, sans mission ni commission. En parlant des animaux, apprivoisé. S. m. Lieu d'une maison où l'on va faire ses nécessités.

PRIVÉMENT, adv. Familièrement. V. m.

PRIVER, v. a. Oter à quelqu'un ce qu'il possède. V. pron. S'abstenir.

PRIVILÉGE, s. m. Avantage accordé exclusivement à quelqu'un. Acte qui contient cette concession. Droit, prérogative. Pal. Préférence d'hypothèque. Dons naturels du corps ou de l'esprit. Liberté de faire ce que d'autres n'oseroient pas.

PRIVILÉGIÉ, ÉE, s. et adj. Qui jouit d'un privilége.

PRIX, s. m. Valeur, estimation d'une chose. Mérite d'une personne. Récompense. Loc. : *Au prix de*, en comparaison. *Hors de prix*, excessivement cher.

PROBABILISME, s. m. Théol. Doctrine qui autorise à suivre une opinion probable, sans chercher la plus probable.

PROBABILITÉ, s. f. Vraisemblance, apparence de vérité.

PROBABLE, adj. et s. Qui paroît fondé en raison.

PROBABLEMENT, adv. Vraisemblablement.

PROBANTE, adj. f. Pal. *En forme probante*, ou authentique.

PROBATION, sub. f. Temps du noviciat, épreuve.

PROBATIQUE, adjec. Se dit uniquement de la piscine près de laquelle J.-C. guérit le paralytique.

PROBATOIRE, adjec. (*Acte*) Pour constater la capacité des étudians.

PROBE, adj. Qui a de la

PROBITÉ, s. f. Droiture d'esprit et de cœur.

PROBLÉMATIQUE, adjec. Dont on peut soutenir le pour ou le contre.

PROBLÉMATIQUEMENT, adject. D'une manière douteuse.

PROBLÊME, s. m. Question à résoudre. Opération mathématique dont il faut ensuite démontrer la justesse.

PROBOSCIDE, sub. f. Hist. nat. et blas. Trompe d'un éléphant.

PROCATHARTIQUE, adjec. Méd. Causes manifestes des maladies. Celles qui agissent les premières.

PROCÉDÉ, sub. m. Manière d'agir. t. d'arts. Méthode à suivre pour quelques opérations.

PROCÉDER, v. n. Provenir, tirer son origine. Se comporter, agir bien ou mal. Ppe. *Procédé*, *ée*. N'est d'usage qu'au Pal. : *Mal procédé*, pour, formalités négligées.

PROCÉDURE, s. f. Forme de procéder en justice. Actes faits dans l'instruction d'un

PROCÈS, s. m. Instance devant un juge. Pièces d'un procès. Fam. *Faire le procès à quelqu'un*, l'accuser.

PROCESSIF, IVE, adj. Qui aime les procès.

PROCESSION, s. f. Cérémonie où l'on marche en ordre, en chantant les louanges de Dieu.

Fam. Foule de peuple qui se succède dans un chemin. Théol. — *du Saint-Esprit*, qui procède du père et du fils.

PROCESSIONNAL ou PROCESSIONNEL, s. m. Livre où sont notées les prières qui se chantent aux processions.

PROCESSIONNELLEMENT, adv. En procession.

PROCHAIN, AINE, adj. Qui est proche. S. m. S'emploie au singulier et dans le style chrétien ou moral : *Aimer, aider son prochain*, ou son semblable.

PROCHAINEMENT, adv. de temps. Pal. *Au terme prochainement venant.*

PROCHE, adj. Voisin, qui est près de; se dit du lieu, du temps et de la parenté. S. m. Parent, mais seulement au pl. : *Un de mes proches*. Prép. et adv. Près, auprès. *De proche en proche*, de l'un à l'autre.

PROCHRONISME, s. m. Erreur de chronologie qui consiste à reculer un fait plus loin de nous qu'il ne faut.

PROCLAMATION, s. f. Action de

PROCLAMER, v. a. Publier à haute voix et avec solennité, ou dans un écrit qu'on rend très-public.

PROCONSUL, sub. m. Celui qui, chez les Romains, gouvernoit certaines provinces avec l'autorité de Consul.

PROCONSULAT, sub. m. Dignité de Proconsul.

PROCRÉATION, s. f. Génération.

PROCRÉER, v. a. Engendrer.

PROCURATEUR, s. m. Qui étoit revêtu, à Venise ou à Gênes, d'une des principales dignités de l'état.

PROCURATION, s. f. Pouvoir donné à quelqu'un d'agir en notre nom.

PROCURE, s. f. Office d'un religieux Procureur de sa communauté.

PROCURER, v. a. Faire obtenir.

PROCUREUR, ATRICE, s. Qui a droit d'agir pour un autre. S. m. Officier agissant en justice au nom du plaidant.

PROCUREUSE, sub. f. Fam. Femme d'un Procureur.

PRODIGALEMENT, adverb. Avec

PRODIGALITÉ, s. f. Profusion. Caractère de celui qui est prodigue.

PRODIGE, s. m. Effet contraire au cours de la nature. Par exagération, personne ou chose extraordinaire en bien ou en mal.

PRODIGIEUSEMENT, adv. D'une manière étonnante.

PRODIGIEUX, EUSE, adj. Qui tient du prodige, en bien comme en mal.

PRODIGUE, adj. et sub. Qui dépense sa fortune en folies. — *de sa vie*, qui l'expose trop souvent.

PRODIGUER, v. a. Donner avec profusion.

PRODITOIREMENT, adver. Pal. En trahison.

PRODUCTION, s. f. Ce qui est l'ouvrage de la nature, de l'art ou de l'esprit. Pal. Titres et écritures qu'on produit dans un procès.

PRODUIRE, v. a. Faire naître, surtout en parlant des fruits de la terre. Procurer de l'avantage, du revenu. Causer. Pal. (Exposer à la vue, à l'examen) *les pièces* ou *les témoins*. Introduire, faire connoître. Ppe. *Produit, ite*. Le masculin est très-souvent subst. et signifie ce que rapporte une terre, une charge. Le résultat d'une multiplication ou d'une opération chimique.

PROÉMINENCE, s. f. Etat de ce qui est

PROÉMINENT, ENTE, adj.

Qui est plus élevé, plus en relief que ce qui l'entoure.

PROFANATEUR, s. m. Qui profane les choses saintes.

PROFANATION, s. f. Action du profanateur.

PROFANE, s. et adj. Qui est contre le respect dû aux choses saintes. Qui n'appartient pas à la religion. Dans le style fam. on nomme *profane* celui qui n'est pas de l'association dont on est.

PROFANER, v. a. Traiter avec irrévérence les choses saintes, les employer à des usages profanes. Fig. Faire un mauvais usage d'une chose précieuse.

PROFECTIF, IVE, adj. Pal. *Bien profectif*, qui vient de nos ascendans.

PROFÉRER, v. a. Prononcer, articuler, dire.

PROFÈS, ESSE, s. et adj. Qui a fait des vœux dans un ordre religieux.

PROFESSER, v. a. Avouer, reconnoître hautement. Enseigner avec un caractère public.

PROFESSEUR, s. m. Qui enseigne une science, un art.

PROFESSION, s. f. Déclaration publique. Condition, état, métier, habitude même. Acte solennel par lequel on fait des vœux de religion.

PROFIL, sub. m. Peint. Délinéation du visage pris de côté; s'oppose à *face*. Représentation d'un objet vu d'un de ses côtés; s'oppose à *plan*. Arch. Délinéation d'un ouvrage représenté dans son élévation, comme coupé par un plan perpendiculaire.

PROFILER, v. a. t. de dessin et d'arch. Représenter en profil.

PROFIT, sub. m. Avantage. Emolument.

PROFITABLE, adj. Avantageux.

PROFITER, v. n. Gagner. *Faire profiter son argent*, le faire valoir. Tirer de l'avantage de. Croître. Avancer. Au phys. et au moral.

PROFOND, ONDE, adj. Dont le fond est éloigné de la superficie. Fig. Dont la connoissance est difficile. Extrême. Au phys. et au moral. *Esprit profond*, qui approfondit.

PROFONDÉMENT, adv. Bien avant, d'une manière profonde.

PROFONDEUR, s. f. Etendue d'une chose considérée dans sa longueur, mais principalement dans son élévation, de la superficie en bas : *Puits, précipice*, etc. Fig. — *d'esprit, de savoir*, de ce qui est impénétrable, incompréhensible.

PROFONTIÉ, adj. m. Mar. (*Vaisseau*) Qui tire beaucoup d'eau.

PROFUSÉMENT, adv. Avec

PROFUSION, s. f. Excès de libéralité ou de dépense.

PROGRAMME, s. m. Placard affiché ou distribué pour inviter à quelque exercice public, etc.

PROGRÈS, s. m. Avancement, mouvement en avant. Suite d'avantages à la guerre. Accroissement quelconque en bien ou en mal.

PROGRESSIF, IVE, adj. t. did. *Mouvement progressif*, qui fait aller en avant.

PROGRESSION, s. f. *Mouvement de progression*, en avant. Math. Suite de rapports égaux.

PROGRESSIVEMENT, adv. D'une manière progressive.

PROHIBER, v. a. Pal. Défendre, interdire. Ppe. *Prohibé, ée*. *Etre parent au degré prohibé*, où il est défendu de se marier ensemble.

PROHIBITIF, IVE, adj. Qui défend.

PROHIBITION, s. f. Défense.

PROIE, s. f. Ce que l'animal carnassier ravit pour le manger. Fig. Butin fait à la guerre. Au mor. *Etre en proie à ses passions, à la douleur*, etc.

PROJECTILE, sub. m. Corps lancé en l'air, et abandonné à l'action de la pesanteur. Adjec. *Mouvement, force projectile*, ou de

PROJECTION, sub. f. Chim. Opération qui consiste à jeter par cuillerées, dans un creuset posé sur des charbons ardens, une matière en poudre qu'on veut calciner. *Poudre de projection*, avec laquelle les alchimistes prétendent changer les métaux en or. *Mouvement de projection*, d'un projectile. — *de la sphère*, sa représentation sur une surface quelconque.

PROJET, s. m. Dessein, arrangement des moyens d'exécuter ce qu'on médite. Première pensée de quelque chose mise par écrit.

PROJETER, v. a. Former le dessein. Tracer sur une surface quelconque une sphère, ou tout autre corps, suivant certaines règles.

PROLATION, s. f. Mus. Roulement, durée de chant sur une syllabe.

PROLÉGOMÈNES, s. f. plur. t. did. Longue préface, avant-propos.

PROLEPSE, sub. f. Rhét. Figure par laquelle on prévient et on réfute les objections qu'on pourroit essuyer.

PROLÉTAIRE, sub. m. Chez les anciens Romains, citoyen pauvre qui ne pouvoit être utile à l'état que sous le rapport des enfans qu'il lui donnoit.

PROLIFÈRE, adject. f. Bot. Fleur du centre de laquelle naissent d'autres fleurs.

PROLIFIQUE, adj. t. did. Qui a la vertu d'engendrer.

PROLIXE, adj. Diffus.

PROLIXEMENT, adv. Trop longuement.

PROLIXITÉ, subst. f. Trop grande étendue dans le discours.

PROLOGUE, s. m. Préface, avant-propos. Espèce de prélude d'une pièce dramatique.

PROLONGATION, s. f. Temps ajouté à un délai déterminé.

PROLONGEMENT, sub. m. Continuation d'une portion d'étendue.

PROLONGER, v. a. Faire durer plus long-temps. Etendre, continuer. Mar. — *un vaisseau*, le faire avancer contre un autre, le mettre flanc à flanc.

PROMENADE, sub. f. Lieu destiné à se promener. Action de celui qui prend cet exercice.

PROMENER, v. a. Mener çà et là. — *un cheval*, le faire marcher doucement. Fig. — *son esprit*, *ses regards sur*. V. pron. Aller à pied, à cheval, en voiture, pour faire de l'exercice, etc.

PROMENOIR, s. m. Lieu où l'on se promène.

PROMESSE, s. f. Assurance donnée de bouche ou par écrit de dire ou faire quelque chose. Billet sous seing privé, par lequel on s'engage à payer une somme, etc.

PROMETTEUR, EUSE, sub. Qui promet légèrement.

PROMETTRE, v. a. S'engager à dire, à faire. — *beaucoup*, faire concevoir de soi de grandes espérances. Annoncer. V. pron. Espérer. Se flatter de. Ppe. *Promis, ise*. Fig. *La terre promise*, pays fertile.

PROMINENCE, s. f. Etat de ce qui est

PROMINENT, ENTE, adjec. Qui s'élève au-dessus de ce qui l'environne.

PROMINER, v. n. S'élever au-dessus de quelque chose.

PROMISSION, s. f. *La terre de promission*, promise aux Juifs.

PROMONTOIRE, s. m. Géogr. Pointe de terre élevée et avancée dans la mer.

PROMOTEUR, sub. m. Qui prend le soin principal d'une affaire. Qui fait la fonction de Pro-

cureur d'office dans une juridiction ecclésiastique.

PROMOTION, sub. f. Action par laquelle on élève ou l'on est élevé à une dignité.

PROMOUVOIR, v. a. Elever à une dignité, surtout ecclésiastique. Ppe. *Promu*, *ue*.

PROMPT, OMPTE, adj. (On pron. *pront*, *pronte*, ainsi que dans ses dérivés.) Qui ne tarde pas. Qui saisit aisément. Qui passe vite. Actif, diligent. Colère.

PROMPTEMENT, adv. Avec diligence.

PROMPTITUDE, s. f. Diligence. Défaut d'un homme brusque. Au pl. Brusqueries.

PROMULGATION, s. f. Publication solennelle des lois.

PROMULGUER, v. a. M. s.

PRONATION, s. f. t. didac. (*Mouvement de*) Par lequel on tourne la paume de la main vers la terre.

PRÔNE, sub. m. Instruction qui se fait chaque dimanche à la messe paroissiale. Fam. Remontrance importune.

PRÔNER, v. a. Faire le prône. Vanter, louer avec excès. V. n. Fatiguer par des remontrances.

PRÔNEUR, EUSE, sub. Qui vante partout quelqu'un. Qui aime à faire des remontrances.

PRONOM, s. m. Gram. Partie du discours qui remplace le nom.

PRONOMINAL, ALE, adj. Qui appartient au pronom. V. pron. Qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne.

PRONONCER, v. a. Articuler les lettres, les syllabes, les mots. Réciter. Déclarer avec autorité juridique. Enoncer son sentiment, décider, ordonner. Peint. et sculp. Marquer fortement les parties saillantes du corps. V. pr. Se montrer franchement dans une affaire, etc. Ppe. *Prononcé*, *ée*. *Traits prononcés*, fortement marqués. *Caractère prononcé*, qui n'a rien d'indécis. S. m. Pal. *Le prononcé d'un arrêt*.

PRONONCIATION, s. f. Articulation des lettres, des syllabes, des mots. Manière de prononcer, de réciter.

PRONOSTIC, sub. m. (Le *c* sonne.) Conjecture de ce qui doit arriver en médecine, en politique, etc. Signes d'après lesquels on forme ces conjectures.

PRONOSTIQUER, v. a. Faire un pronostic.

PRONOSTIQUEUR, sub. m. Fam. Qui pronostique.

PROPAGANDE, s. f. Congrégation établie à Rome pour propager la foi.

PROPAGATEUR, s. m. Celui qui propage quelque doctrine, système, etc.

PROPAGATION, s. f. Multiplication par voie de génération. Fig. Progrès, accroissement. Phys. — *du son*, *de la lumière*.

PROPAGER, v. n. et pron. Augmenter, répandre.

PROPENSION, s. f. Pente naturelle des corps graves vers le centre de la terre. Fig. Inclination, penchant.

PROPHÈTE, s. m. Qui prédit l'avenir.

PROPHÉTESSE, s. f. M. s.

PROPHÉTIE, s. f. Prédiction de l'avenir.

PROPHÉTIQUE, adjec. Qui tient du prophète.

PROPHÉTIQUEMENT, adv. En prophète.

PROPHÉTISER, v. a. Prédire l'avenir.

PROPHYLACTIQUE, sub. f. Partie de la médecine qui traite de la manière de conserver la santé. Adj. *Remède prophylactique*, préservatif.

PROPICE, adj. Favorable.

PROPITIATION, s. f. *Sacrifice de propitiation*, offert à Dieu pour l'expiation des péchés.

PROPITIATOIRE, adj. Qui

rend propice. S. m. Table d'or très-pur qui chez les Juifs étoit placée au-dessus de l'arche.

PROPOLIS, sub. f. Espèce de résine d'un brun rougeâtre, dont les abeilles bouchent les fentes de leurs ruches.

PROPORTION, s. f. Rapport des parties entre elles et avec leur tout. Math. Egalité de deux rapports. Convenances de choses quelconques. *A proportion,* eu égard à.

PROPORTIONNALITÉ, s. f. Ce qui rend les choses proportionnelles entre elles.

PROPORTIONNEL, ELLE, adj. Math. Se dit des grandeurs qui sont en proportion avec d'autres du même genre. S. f. Grandeur en proportion.

PROPORTIONNELLEMENT, adv. Math. D'une manière proportionnelle.

PROPORTIONNÉMENT, adv. Par proportion.

PROPORTIONNER, verb. a. Garder la proportion, la convenance nécessaire.

PROPOS, s. m. Discours, entretien. Proposition faite adroitement. Résolution formée. Discours à dédaigner. Loc. fam. : *A tout propos,* à chaque instant. *De propos délibéré,* avec dessein formé. *A propos,* convenablement au lieu, au temps, au sujet. *Hors de propos. Mal à propos,* à contretemps.

PROPOSABLE, adjec. Qu'on peut proposer.

PROPOSANT, s. m. Théologien protestant qui étudie pour être pasteur.

PROPOSER, v. a. Mettre une chose, un sujet en avant pour l'examiner, en délibérer, le traiter. Offrir, promettre. Indiquer. V. pron. Avoir dessein de.

PROPOSITION, sub. f. Enonciation qui affirme ou qui nie. Ce qu'on propose pour en délibérer. Conditions. Math. Théorème, problème. Chez les Juifs, *Pains de proposition,* qu'on mettoit chaque semaine sur la table du sanctuaire.

PROPRE, adj. Qui appartient ou qui convient exclusivement à. Net; opposé à *sale.* Bien arrangé. Même : *Ses propres mots.* Qui peut servir à, qui a de l'aptitude à. *Amour propre,* ou de soi-même. S. m. Signifie la qualité particulière à : *Le propre des oiseaux est de voler,* etc. Pal. Bien immeuble venu par succession. Lit. *Le propre du temps,* office à dire en tel ou tel temps.

PROPREMENT, adv. Exactement, comme il convient. Gram. Dans le sens propre et non figuré. Spécialement.

PROPRET, ETTE, adj. et s. Fam. Qui porte la propreté jusqu'à la recherche.

PROPRETÉ, sub. f. Netteté. Manière bienséante d'être vêtu et meublé.

PROPRÉTEUR, sub. m. Chez les Romains, celui qui avoit été préteur, ou qui en avoit l'autorité dans les provinces.

PROPRIÉTAIRE, s. Possesseur d'une chose en

PROPRIÉTÉ, s. f. Droit par lequel une chose nous appartient en propre. Domaine, héritage. Qualité particulière d'un corps. Gram. — *d'un mot,* le seul qui rende bien l'idée.

PRORATA, s. m. (lat.) *Au prorata,* à proportion.

PROROGATION, sub. f. Dans le sens de

PROROGER, v. a. Prolonger le temps pris ou donné pour une chose. Remettre à un certain jour.

PROSAÏQUE, adj. Contraire de *poétique.* Qui tient trop de la prose.

PROSATEUR, s. m. Auteur écrivant en prose.

PROSCÉNIUM, s. m. (lat.) Avant-scène des anciens.

PROSCRIPTION, s. f. Dans le sens du verbe

PROSCRIRE, v. a. Dévouer, envoyer quelqu'un à la mort sans forme judiciaire. Eloigner, chasser. Fig. (Détruire, abolir) *un mot, un usage*. Ppe. *Proscrit, ite*. Se prend subst. : *Un proscrit. Les proscrits.*

PROSE, s. f. Discours qui n'est pas assujetti à une certaine mesure. Sorte d'hymne en latin rimé, qui se chante à l'église.

PROSÉLYTE, sub. Nouveau converti à la foi catholique. Partisan qu'on gagne à une secte, à une opinion.

PROSÉLYTISME, s. m. Zèle excessif de faire des prosélytes.

PROSODIE, s. f. Prononciation des mots conforme à l'accent et à la quantité.

PROSODIQUE, adj. Qui appartient à la prosodie.

PROSOPOPÉE, sub. f. Rhét. Figure qui consiste à faire agir ou parler une personne morte, absente, imaginaire, une chose même inanimée.

PROSPECTUS, sub. m. (lat.) Programme qui annonce le sujet, le format, le prix, etc. d'un ouvrage.

PROSPÈRE, adj. Favorable.

PROSPÉRER, v. n. Etre favorisé de la fortune.

PROSPÉRITÉ, s. f. Situation avantageuse. Au pl. Evénemens heureux.

PROSTAPHÉRÈSE, subst. f. Astron. Différence entre le lieu moyen d'une planète et son lieu vrai.

PROSTATES, s. m. pl. Anat. Corps glanduleux placés à la racine de la verge.

PROSTERNATION, s. f. Etat de celui qui est prosterné.

PROSTERNEMENT, sub. m. Action de se

PROSTERNER, v. pron. S'abaisser jusqu'à terre, en posture de suppliant.

PROSTITUER, v. a. et pron. Livrer soi ou une autre à l'impudicité. Fig. Faire des actions qui avilissent son honneur, sa dignité. Ppe. *Prostitué, ée*. Le féminin se prend subst. pour fille de mauvaise vie.

PROSTITUTION, s. f. Conduite, état des filles et femmes de mauvaise vie. On dit aussi : *Prostitution des lois et de la justice*, abus déshonorant que l'on en fait.

PROSTRATION, s. f. Même sens que *prosternation*.

PROTASE, sub. f. La partie d'une pièce de théâtre qui contient l'exposition du sujet.

PROTE, s. m. Imprim. Celui qui, sous les ordres du maître, conduit les ouvrages et corrige les épreuves.

PROTECTEUR, TRICE, s. et adj. Qui protège.

PROTECTION, s. f. Action de protéger. Appui, secours.

PROTÉE, s. m. Myth. Qui change sans cesse de forme.

PROTÉGER, v. a. Prendre la défense de quelqu'un. Appuyer de son crédit. Ppe. *Protégé, ée*. Il se prend subst. au mas. et au féminin.

PROTESTANT, sub. m. Nom donné aux sectaires qui se sont séparés de l'église catholique. Adj. *Les Etats protestans. Ville protestante.*

PROTESTANTISME, sub. m. Croyance des protestans.

PROTESTATION, s. f. Déclaration publique de sa volonté. Acte par lequel on proteste contre quelque chose. Promesse, assurance positive.

PROTESTER, v. a. et n. Assurer, promettre positivement. Faire une déclaration juridique contre. Ppe. *Protesté, ée*. Se dit surtout d'une lettre de change venue à

PROTÊT, s. m. Acte par lequel, faute de paiement ou d'ac-

ceptation d'une lettre de change, on déclare que celui sur qui elle est tirée, ou son correspondant, seront tenus de tous les dommages.

PROTOCANONIQUE, adjec. Se dit des livres sacrés reconnus pour tels avant même qu'on eût fait des Canons.

PROTOCOLE, s. m. Formulaire de la rédaction des actes publics, ou du cérémonial épistolaire.

PROTONOTAIRE, s. m. Officier de la cour de Rome, qui reçoit et expédie en forme les actes des consistoires publics.

PROTOSYNCELLE, s. m. Vicaire d'un Patriarche ou d'un Evêque grec.

PROTOTYPE, sub. m. Original, modèle. Fig. et fam. — *de sagesse, d'éloquence.*

PROTUBÉRANCE, s. f. Anat. Avance, éminence.

PROTUTEUR, sub. m. Celui qui, sans avoir été chargé de la tutelle d'un mineur, en a geré les affaires.

PROU, adj. Beaucoup. V. m. et fam.

PROUE, s. f. Partie de l'avant d'un navire.

PROUESSE, sub. f. Action de brave; ne se dit plus que par plaisanterie des excès de débauche.

PROUVER, v. a. et n. Etablir la vérité d'une chose.

PROVÉDITEUR, s. m. Qualification donnée à Venise aux commandans de flottes, de provinces ou de places.

PROVENANT, ANTE, adjec. Qui provient.

PROVENDE, sub. f. Provision de vivres. V. m.

PROVENIR, v. n. Procéder, dériver. Revenir au profit de. Ppe. *Provenu, ue.* Se prend subst. : *Le provenu de cette affaire monte à.*

PROVERBE, sub. m. Maxime exprimée en peu de mots, et devenue vulgaire. Sorte de petite comédie impromptu, sur le sens d'un proverbe.

PROVERBIAL, ALE, adjec. Qui tient du proverbe.

PROVERBIALEMENT, adv. D'une manière proverbiale.

PROVIDENCE, s. f. Suprême sagesse par laquelle Dieu conduit tout.

PROVIGNER, v. a. Coucher en terre les brins d'un cep de vigne, après y avoir fait une entaille, afin qu'ils prennent racine. V. n. Multiplier.

PROVIN, s. m. Rejeton d'un cep de vigne provigné.

PROVINCE, sub. f. Grande division d'un état, d'une juridiction ecclésiastique ou monacale.

PROVINCIAL, ALE, s. et adj. Qui est ou qui tient de la province. S. m. Religieux qui gouverne une province de son ordre. Sa charge et le temps de son exercice se nomment

PROVINCIALAT, s. m.

PROVISEUR, s. m. Dans certains collèges, dans les nouveaux lycées, celui qui a la première charge.

PROVISION, sub. f. Amas et fournitures de choses nécessaires ou utiles. Droit de pourvoir à un bénéfice. Pal. Ce qu'on adjuge préalablement à une partie, en attendant le jugement définitif. Au pl. Lettres par lesquelles on confère un office, etc. *Par provision,* préalablement.

PROVISIONNEL, ELLE, adj. Qui se fait par provision, ou

PROVISIONNELLEMENT, adv.

PROVISOIRE, adj. Pal. Jugement qui n'est pas définitif.

PROVISOIREMENT, adverb. Pal. M. s.

PROVISORERIE, sub. f. Dignité de celui qui est proviseur.

PROVOCATION, s. f. Action de

PROVOQUER, v. a. Régit *le* ou *à*. Inciter, exciter.

PROXÉNÈTE, s. m. Entremetteur; ne se prend qu'en mauvaise part.

PROXIMITÉ, s. f. Voisinage d'une chose à l'égard d'une autre. Parenté entre deux personnes.

PRUDE, adj. Qui affecte un air sage, réglé, circonspect. Le féminin se prend subst.

PRUDEMMENT, adver. (On pron. *dament.*) Avec

PRUDENCE, s. f. Discernement de ce qui convient dans la conduite de la vie.

PRUDENT, ENTE, adject. Chose qui est conforme à la prudence. Personne qui en est douée.

PRUDERIE, s. f. Affectation de sagesse d'une prude.

PRUD'HOMME, s. m. Probe et vaillant. V. m. Pal. Expert.

PRUD'HOMMIE, sub. f. Fam. Probité.

PRUNE, s. f. Fruit à noyau et à peau lisse et fleurie.

PRUNEAU, s. m. Prune sèche cuite au four ou au soleil.

PRUNELAIE, subst. f. Lieu planté de pruniers.

PRUNELET, sub. m. Boisson faite avec la

PRUNELLE, s. f. Prune sauvage qui vient dans les haies. Anat. Ouverture qui paroît noire au milieu de l'œil, et par où les rayons passent pour peindre les objets sur la rétine. Loc. fam. : *Jouer de la prunelle,* jeter des œillades.

PRUNELLIER, s. m. Arbrisseau qui porte les prunelles.

PRUNIER, sub. m. Arbre qui porte les prunes.

PRURIT, s. m. Démangeaison vive.

PRUSSIATE, sub. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide prussique avec les différentes bases.

PRUSSIQUE, adj. (*Acide*) Chim. Obtenu par la distillation du sang, et qui, combiné avec le fer, donne le bleu de Prusse.

PRYTANÉE, sub. m. Antiq. Edifice public où s'assembloient les prytanes. En France, collége destiné spécialement aux fils de militaires.

PRYTANES, s. m. pl. Magistrats établis à Athènes pour les matières criminelles. Ceux aussi qui s'élevoient par leur mérite au-dessus du commun.

PSALLETTE, sub. f. Lieu où l'on élève et exerce les enfans de chœur.

PSALMISTE, s. m. Auteur de psaumes. *Le Psalmiste,* David.

PSALMODIE, s. f. Manière de chanter, de réciter le psaumes.

PSALMODIER, v. n. Réciter des psaumes toujours sur une même note.

PSALTÉRION, s. m. Instrument de musique à plusieurs cordes.

PSAUME, sub. m. Se dit des cantiques sacrés composés par David, ou qui lui sont attribués.

PSAUTIER, s. m. Recueil des psaumes de David.

PSEUDONIME, adjec. S'applique à l'auteur qui prend un faux nom, et à l'ouvrage qu'il publie.

PSOQUE, s. f. *ou* POU DES BOIS.

PSORA, s. m. Méd. Gale.

PSORIQUE, adj. Qui est de la nature de la gale.

PSOROPHTHALMIE, sub. f. Méd. Inflammation des paupières accompagnée de démangeaison.

PSYCOLOGIE, s. f. Traité sur l'âme. Science de l'âme.

PSYCHROMÈTRE. *V.* HYGROMÈTRE.

PTARMIQUE, adj. Méd. Qui fait éternuer.

PTÉRYGION, sub. m. Méd. Excroissance membraneuse qui s'étend sur les tuniques de l'œil.

PTYALAGOGUE, adj. Méd. Qui provoque le

PTYALISME, sub. m. Salivation.

PUAMMENT, adverb. Avec puanteur. Fam. *Mentir puamment*, impudemment.

PUANT, ANTE, sub. et adj. Qui sent mauvais.

PUANTEUR, s. f. Mauvaise odeur.

PUBÈRE, adj. Qui a atteint l'âge de

PUBERTÉ, s. f. Age auquel la loi permet de se marier.

PUBIS, sub. m. Anat. Un des trois os innominés; il est situé à la partie antérieure du bassin.

PUBLIC, s. m. Tout le monde en général. Loc. adv.: *En public*, en présence de tout le monde.

PUBLIC, IQUE, adj. Qui appartient à tous. Manifeste, connu de tout le monde. *Personne publique*, revêtue d'une portion d'autorité. *Charges publiques*, impositions pour les dépenses de l'Etat. *Filles* ou *femmes publiques*, de mauvaise vie. *Lieux publics*, où tout le monde a droit d'aller.

PUBLICAIN, s. m. Chez les anciens Romains, fermiers des deniers publics. Fam. et en mauvaise part. Traitans, gens d'affaires.

PUBLICATION, s. f. Action de rendre une chose publique et notoire.

PUBLICISTE, s. m. Qui écrit sur le droit public.

PUBLICITÉ, s. f. Notoriété.

PUBLIER, v. a. Faire savoir à tous.

PUBLIQUEMENT, adv. En public.

PUCE, s. f. Insecte qui s'attache surtout à la peau des hommes et des chiens. Adjec. *Couleur puce*, d'un brun semblable à celui de la puce.

PUCEAU, s. m. Garçon qui n'a jamais connu de femme. t. peu us.

PUCELAGE, s. m. t. un peu libre. Etat d'un homme ou d'une femme vierge. Coquillage univalve.

PUCELLE, s. f. Fille vierge. Poisson qui ressemble à l'alose.

PUCERON, s. m. Genre d'insecte qu'on trouve dans quelques légumes et sur quelques plantes.

PUDEUR, s. f. Honte honnête excitée par l'appréhension de ce qui peut blesser la modestie ou l'honneur.

PUDIBOND, ONDE, adjec. Fam. Qui a une certaine pudeur naturelle.

PUDICITÉ, s. f. Chasteté.

PUDIQUE, adj. Chaste, modeste.

PUDIQUEMENT, adv. D'une manière pudique.

PUER (Ce v. neutre, qui n'est usité que dans quelques-uns de ses temps, se conjugue ainsi au présent : *Je pue, tu pues, il pue.*) Sentir mauvais, infecter.

PUERIL, ILE, adj. Qui appartient à l'enfance. Frivole.

PUÉRILEMENT, adv. D'une manière puérile.

PUÉRILITÉ, s. f. Discours, action puérile dans un homme fait.

PUGILAT, sub. m. Combat à coups de poings dans les anciens gymnases.

PUINE, s. m. Arbrisseau qui est censé mort-bois.

PUÎNÉ, ÉE, adj. et sub. Né après un de ses frères ou sœurs.

PUIS, adv. Ensuite.

PUISARD, s. m. Puits pratiqué pour l'écoulement des eaux.

PUISER, v. a. et n. Prendre de l'eau avec un vase qu'on plonge dans une rivière, etc. Fig. (Prendre) *dans un livre, dans la bourse d'un ami*, etc.

PUISQUE, conj. servant à marquer le motif, la cause qui détermine.

PUISSAMMENT, adv. Avec force. Extrêmement.

PUISSANCE, s. f. Pouvoir, autorité. Domination, empire. Etat, souverain. Au plur. Ceux qui ont le pouvoir en main. L'un des chœurs des Anges. Faculté de l'âme. Phys. Ce qui agit pour mouvoir un corps. Math. Chaque degré auquel on élève une grandeur en la multipliant par elle-même. *Toute-Puissance,* pouvoir sans bornes; ne se dit que de Dieu, ainsi que

TOUT-PUISSANT, s. m.

PUISSANT, ANTE, adj. Qui a beaucoup de pouvoir. Très-riche. Fam. Gros et gras. Les prédicateurs le font s. m. au pl. *Les puissans du siècle.*

PUITS, s. m. Trou profond creusé de main d'homme pour avoir de l'eau. Creux pour éventer les mines des assiégeans, etc. Fam. — *de science,* homme très-savant.

PULLULER, v. n. Multiplier en abondance et en peu de temps.

PULMONAIRE, adj. Qui appartient au poumon. S. f. Plante. Mousse qui s'attache au tronc des chênes ou des hêtres.

PULMONIE, s. f. Maladie du poumon.

PULMONIQUE, s. et adj. Qui a les poumons affectés.

PULPE, s. f. Substance charnue ou médullaire des fruits.

PULPEUX, EUSE, adj. Bot. Rempli de cette substance.

PULSATIF, IVE, adj. Méd. *Douleur pulsative,* battement douloureux.

PULSATION, s. f. Battement de pouls.

PULVÉRIN, s. m. Poudre à canon très-fine pour amorcer les armes à feu. Espèce de poire où l'on met cette poudre.

PULVÉRISATION, s. f. Action de

PULVÉRISER, v. a. Réduire en poussière. Fig. Anéantir.

PULVÉRULENT, ENTE, adj. Bot. Chargé d'un duvet qui ressemble à la poussière.

PUMICIN, sub. m. Huile de palme.

PUNAIS, AISE, sub. et adj. Qui rend par le nez une odeur infecte, et qui est presque privé de l'odorat.

PUNAISE, s. f. Insecte qui s'engendre dans les bois de lit, et qui sent très-mauvais.

PUNAISIE, s. f. Maladie du punais.

PUNCH. *V.* PONCHE.

PUNIR, v. a. Châtier pour une faute.

PUNISSABLE, adj. Qui mérite

PUNITION, s. f. Peine qu'on inflige pour un manquement, une faute.

PUPILLAIRE, adj. Pal. Qui appartient au pupille.

PUPILLARITÉ, sub. f. Pal. Temps qu'un enfant est

PUPILLE, s. Enfant sous la conduite d'un tuteur. Enfant par relation à son instituteur. Anat. S. f. Prunelle de l'œil.

PUPITRE, s. m. Meuble qui sert à lire ou à écrire commodément.

PUR, URE, adj. Qui est sans mélange. Chaste. Sans tache. Sans condition. Loc. fam. : *En pure perte,* inutilement. *A pur et à plein,* entièrement, sans réserve.

PURÉE, s. f. Suc exprimé des pois, des fèves, etc., cuits dans l'eau.

PUREMENT, adv. D'une manière pure; se dit de la façon de se conduire, d'écrire, etc.

PURETÉ, s. f. Qualité de ce qui est pur. — *de l'air, du style, des mœurs.* Employé seul, signifie chasteté.

PURGATIF, IVE, adj. et s. m. Qui purge.

PURGATION, s. f. Evacuation par le moyen d'un purgatif. Au pl. Règles des femmes. — *canonique,* justification d'un accusé devant le juge ecclésiastique.

PURGATOIRE, sub. m. Lieu où les âmes des justes expient les fautes dont ils n'ont pas achevé la pénitence pendant la vie.

PURGER, v. a. Nettoyer le corps avec des remèdes pris par la bouche. Fig. Délivrer, dégager. Pal. — *la mémoire d'un mort,* la rétablir. — *la contumace,* se constituer prisonnier pour se justifier après avoir été condamné étant absent. V. pron. *Se purger d'un crime,* s'en justifier.

PURGERIE, sub. f. Lieu où l'on fait blanchir les formes de sucre.

PURIFICATION, s. f. Action de purifier les métaux, le sang. Action du prêtre qui, après avoir bu le sang de J.-C., prend du vin dans le calice. Fête de la Vierge.

PURIFICATOIRE, sub. m. Linge avec lequel le prêtre essuie le calice après la communion.

PURIFIER, v. a. Oter ce qu'il y a d'impur, de grossier. Au pr. et au fig. V. pron. Devenir pur. Chez les Juifs, se conformer à la loi pour les purifications légales.

PURISME, s. m. Défaut du

PURISTE, s. m. Qui affecte trop la pureté du langage.

PURITAIN, s. m. Presbytérien rigide d'Angleterre.

PURITANISME, s. m. Doctrine des puritains.

PURPURIN, INE, adj. Qui approche de la couleur de pourpre. Le féminin, pris subst., signifie le bronze moulu qui s'applique à l'huile et au vernis.

PURULENCE, s. f. Suppuration.

PURULENT, ENTE, adj. Qui tient de la nature du

PUS, s. m. Méd. Matière corrompue qui se forme dans les parties où il y a eu inflammation, plaie, etc.

PUSILLANIME, adj. Foible et timide.

PUSILLANIMITÉ, subst. f. Manque, petitesse de cœur.

PUSTULE, s. f. Petite tumeur inflammatoire qui se termine par la suppuration.

PUTAIN, s. f. Prostituée.

PUTANISME, sub. m. Le désordre de ces femmes et leur fréquentation.

PUTASSIER, sub. m. Celui qui vit avec elles. (Ces trois mots sont bannis de la bonne compagnie.)

PUTATIF, IVE, adj. Qui est censé être ce qu'il n'est pas.

PUTOIS, s. m. Petit quadrupède assez semblable à la fouine, sauvage, carnivore, et de poil noir.

PUTRÉFACTION, s. f. Action par laquelle un corps se pourrit. Etat de ce qui est putréfié.

PUTRÉFAIT, AITE, adject. Méd. Corrompu, infect.

PUTRÉFIER, v. a. et pron. Corrompre.

PUTRIDE, adj. Accompagné de pourriture.

PYCNOTIQUE, adjec. Méd. Propre à condenser les humeurs.

PYGMÉE, s. m. Petit homme qui, suivant la fable, n'avoit qu'une coudée de haut. Fam. Nain, très-petit homme.

PYLORE, s. m. Anat. Orifice inférieur de l'estomac, par lequel les alimens digérés passent dans les intestins.

PYLORIQUE, adj. Qui a rapport au pylore.

PYRACANTHE. *V.* BUISSON ARDENT.

PYRAMIDAL, ALE, adj. Qui est en forme de pyramide.

PYRAMIDALE, s. f. Plante qui s'élève très-haut, et qui porte des fleurs bleues de sa base à son sommet.

PYRAMIDE, s. f. Corps solide à plusieurs côtés, qui s'élève en diminuant toujours, et se termine en pointe.

PYRAMIDER, v. n. t. d'arts. Etre disposé en pyramide.

PYRÈTHRE, sub. f. Plante qui croît sur les côtes de Barbarie, et dont la racine entre dans la composition des sternutatoires.

PYRITE, s. m. Sulfure métallique.

PYROLIGINEUX, PYROMUQUEUX, PYROTARTAREUX, adjec. Chim. Nom de divers acides.

PYROMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer les degrés du feu.

PYROPHORE, s. m. Poudre de farine et d'alun qui s'allume à l'air.

PYROTECHNIE, sub. f. (On pron. *teknie*, ainsi que dans son dérivé.) Art de se servir du feu, surtout dans les feux d'artifice.

PYROTECHNIQUE, adj. Qui appartient à la pyrotechnie.

PYROTIQUE, adj. Méd. Synonyme de *caustique*.

PYRRHIQUE, sub. f. Danse militaire des anciens.

PYRRHONIEN, IENNE, s. et adj. Qui doute ou affecte de douter de tout.

PYRRHONISME, s. m. M. s.

PYTHIE, sub. f. Prêtresse de l'oracle d'Apollon, à Delphes.

PYTHIQUES, adj. pl. (*Jeux*) Qu'on célébroit tous les ans en l'honneur d'Apollon, vainqueur du serpent Pithon.

PYTHONISSE, sub. f. Nom donné dans l'antiquité à certaines devineresses.

Q.

Q, s. m. Dix-septième consonne.

QUADERNES, s. m. pl. Ancien t. du jeu de trictrac. Deux quatre. On dit aujourd'hui *carmes*.

QUADRAGÉNAIRE, s. m. et adj. (On pron. *coua*, ainsi que dans les trois mots suiv.) Agé de quarante ans.

QUADRAGÉSIMAL, ALE, adj. Qui appartient au Carême.

QUADRAGÉSIME, s. f. Se dit du premier dimanche de carême.

QUADRANGULAIRE et QUADRANGULÉ, ÉE, adj. Qui a quatre angles.

QUADRAT, s. m. Impr. Morceau de fonte plus bas que la lettre, de différentes largeurs, qui sert à faire un blanc en imprimant. Adj. Astr. *Quadrat aspect*, position de deux planètes distantes de 90 degrés.

QUADRATIN, sub. m. Impr. Morceau de fonte carré, un peu plus bas que la lettre, qui se met au commencement des alinéa.

QUADRATRICE, sub. f. (On pron. *coua*, ainsi que dans le mot suiv.) Géom. Courbe inventée par les anciens pour obtenir la quadrature approchée du cercle.

QUADRATURE, s. f. Réduction géométrique d'une figure curviligne à un carré. Aspect de deux astres distans de 90 degrés. (On pron. aussi *ka*.) Assemblage des pièces qui font marcher les aiguilles d'un cadran, etc.

QUADRE. *V.* CADRE.

QUADRER *ou* CADRER, v. n.

Avoir de la convenance, du rapport. *La réponse ne quadre pas avec la demande.*

QUADRIFOLIUM, s. m. (On pron. *coua*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Plante médicinale qui a quatre feuilles sur une même queue.

QUADRIGE, sub. m. Antiq. Char à deux roues, attelé de quatre chevaux de front.

QUATRILATÈRE, sub. m. Géom. Figure qui a quatre côtés.

QUADRILLE, s. m. Sorte de jeu d'hombre qu'on joue à quatre. S. f. Troupe de chevaliers d'un même parti dans un carrousel.

QUADRINÔME, s. m. Math. Grandeur composée de quatre termes.

QUADRUPÈDE, s. m. et adj. (On pron. *coua*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Qui a quatre pieds.

QUADRUPLE, adjec. Quatre fois aussi grand. S. m. Quatre fois autant. Pièce d'or qui en vaut quatre fois une simple.

QUADRUPLER, v. a. Prendre quatre fois le même nombre. V. n. Etre augmenté au quadruple.

QUAI, sub. m. Levée faite entre la rivière et les maisons, pour empêcher les débordemens, etc.

QUAICHE, s. f. Petit vaisseau à un pont.

QUAKER *ou* QUACRE, s. m. (On pron. *couacre*.) Trembleur, nom d'une secte que l'Angleterre a vu naître en 1650.

QUALIFICATEUR, s. m. En Espagne et en Italie, ceux des inquisiteurs qui déterminent la nature des crimes qu'on leur a déférés.

QUALIFICATION, s. f. Attribution d'une qualité, d'un titre.

QUALIFIER, v. a. Marquer de quelle qualité est une personne ou une proposition. Donner un titre. Il est aussi v. pron.

QUALITÉ, sub. f. Ce qui fait qu'une chose est telle ou telle, bonne ou mauvaise, grande ou petite, etc. Talent, disposition au bien ou au mal. Noblesse distinguée. Titre qu'on prend.

QUAND, adv. Lorsque, dans le temps que, dans quel temps. Conj. Si, quoique. *Quand et quand nous*, pour, en même temps que nous. Loc. pop.

QUANQUAM, s. m. (On prononce *couancouam*.) Harangue latine que prononçoit un écolier à l'ouverture de certaines thèses.

QUANQUAN, s. m. (On pron. *cancan*.) Fam. Grand bruit pour un rien.

QUANT À, adv. Pour ce qui est de. *Quant à moi, j'y consens.* Fam. *Etre sur son quant à moi*, ou *à soi*, faire le suffisant, le réservé.

QUANTES, adj. f. pl. Fam. *Toutes et quantes fois*, toutes les fois que.

QUANTIÈME, adj. Qui désigne le rang, l'ordre numérique. *Le quantième est-il dans sa compagnie?* S. m. Le quantième jour. *Quel quantième du mois avons-nous?*

QUANTITÉ, s. f. Ce qui peut être mesuré ou nombré. Multitude, abondance. Gram. Mesure des syllabes qu'on prononce longues ou brèves.

QUARANTAINE, s. f. Nombre de quarante. Séjour auquel on assujettit dans un lazaret les personnes et les marchandises qui viennent des lieux infectés de la peste.

QUARANTE, adj. numéral. Quatre fois dix.

QUARANTIE, s. f. Tribunal des quarante à Venise.

QUARANTIÈME, adj. Nombre d'ordre. *Le quarantième jour.* Sub. m. La quarantième partie d'un tout. *Il a dans cette affaire un quarantième.*

QUARRÉ, s. m. *V.* CARRÉ.

QUART, sub. m. Quatrième

partie. — *de cercle*, instrument de mathématiques. Mar. *Quart de vent*, *de rumb*, le quart de la distance qui est entre deux des huit vents principaux. Temps que le quart de l'équipage du vaisseau est en fonction. Arch. *Quart de rond*, moulure.

QUART, ARTE, adject. Quatrième. *Fièvre quarte*, qui laisse au malade deux jours d'intervalle.

QUARTAINE, adj. f. Pop. *Fièvre quartaine*, pour quarte.

QUARTANIER, sub. m. Sanglier de quatre ans.

QUARTATION, s. f. Alliage d'un quart d'or avec trois quarts d'argent.

QUARTAUT, s. m. Tonneau qui tient le quart d'un muid.

QUARTE, sub. f. Mesure de deux pintes. Escr. Manière de porter un coup d'épée en tournant le poignet en dehors. Mus. Intervalle de deux tons et demi. t. de jeu de piquet.

QUARTERON, s. m. Le quart d'une livre dans les choses qui se pèsent; le quart de cent dans celles qui se comptent.

QUARTERON, ONNE, sub. Celui ou celle qui provient d'un blanc et d'une mulâtre, ou d'un mulâtre et d'une blanche.

QUARTIER, s. m. Quatrième partie de certaines choses. — *de pomme*, *de veau*, *de terre*, *de vigne*. Gros morceau. — *de soulier*, pièce de cuir qui entoure le talon. Certaine étendue de ville. Quart. de l'an : *Servir par quartiers*. Ce qu'on paye tous les trois mois pour loyers, rentes, etc. Art mil. Campement d'un corps de troupes, ou le corps de troupes lui-même. — *d'hiver*, intervalle de temps entre deux campagnes. *Demander quartier*, la vie. Loc. adv. : *Tirer quelqu'un à quartier*, à l'écart.

QUARTIER-MAÎTRE, s. m. Mar. Aide du maître ou du contre-maître d'un vaisseau. Dans les régimens, on appelle *quartier-maître* l'officier payeur.

QUARTIER-MESTRE, s. m. Premier maréchal-de-logis d'un régiment.

QUARTINIER, s. m. Officier de ville préposé pour avoir soin d'un quartier.

QUARTO. *Livre in-quarto*, dont les feuilles sont pliées en quatre.

QUARTZ, s. m. Pierre très-dure dont la base est la silice, et qui étincèle sous le briquet.

QUARTZEUX, EUSE, adjec. De la nature du quartz.

QUASI, adv. (On pron. *casi*.) Fam. Presque.

QUASI-CONTRAT, s. m. Pal. Engagement contracté par le fait, sans écrit préalable.

QUASI-DÉLIT, sub. m. Pal. Dommage causé à quelqu'un sans intention.

QUASIMODO, sub. f. Le dimanche d'après Pâques.

QUATERNE, s. m. (On pron. *coua*.) Combinaison de quatre numéros pris ensemble à la loterie.

QUATORZAINE, sub. f. Pal. Espace de quatorze jours.

QUATORZE, adj. numéral. Dix et quatre. *Louis quatorze*. S. m. *Le quatorze du mois*. Au piquet, *Un quatorze de rois*, etc.

QUATORZIÈME, adj. Nombre ordinal. *Le quatorzième jour*. S. m. La quartorzième partie.

QUATRAIN, s. m. Stance de quatre vers.

QUATRE, adject. numéral. Deux fois deux. Quatrième. *Henri quatre*. *Le quatre du mois*. *Les quatre-temps*. Loc. fam. : *Se mettre en quatre*, s'employer de tout son pouvoir pour. *Marcher à quatre pattes*, avec les mains et les pieds. S. m. Le caractère qui marque en chiffre le nombre quatre. Carte ou face de dé marquée de quatre points. — *de*

chiffre, piége pour prendre des rats.

QUATRIÈME, adj. Nombre d'ordre. S. m. *Il loge au quatrième. Il a un quatrième dans cette affaire. Le quatrième du mois.* Écolier qui étudie dans la quatrième classe. S. f. Quatrième classe dans les colléges. Séquence de quatre cartes de même couleur, au piquet.

QUATRIÈMEMENT, adver. En quatrième lieu.

QUATRIENNAL, ALE, adj. Office qui s'exerce de quatre années l'une.

QUAYAGE, s. m. (On pron. *kéage.*) Comm. de mer. Droit qu'on paye pour placer des marchandises sur le quai d'un port.

QUE. Gram. Pronom relatif ou absolu, conjonction, etc.

QUEL, QUELLE, adj. Qui sert à demander ce que c'est qu'une personne ou une chose. Fam. *Tel quel*, médiocre, plutôt mauvais que bon.

QUELCONQUE, adjec. Quel qu'il soit; ne se met qu'avec la négative et après le subst. : *Il n'y a homme, il n'y a pouvoir quelconque qui.* Se met en style didactique sans la négative : *Une ligne quelconque.* Il a même un pl. : *Deux points quelconques.*

QUELLEMENT, adver. Fam. *Tellement quellement*, ni bien ni mal, mais plutôt mal que bien.

QUELQUE, adj. Un ou une entre plusieurs; se joint avec *peu* : *Quelque peu d'argent.* Adv. Environ, à peu près. *A quelque degré que. Quelque riche qu'il soit. Quelque belle qu'elle puisse être.*

QUELQUEFOIS, adv. De fois à autre.

QUELQU'UN, adj. Un, une, sans désignation. *Quelques-uns*, plusieurs.

QUÉMANDER, etc. *V.* CAIMANDER.

QU'EN DIRA-T-ON, s. m. Le propos que pourra tenir le public.

QUENOTTE, s. f. Fam. Dent de petit enfant.

QUENOUILLE, sub. f. Petit bâton entouré par le haut de soie, de chanvre, etc. pour filer. Soie, chanvre, etc. dont une quenouille est chargée. — *du lit*, chaque pilier du lit. On dit qu'*une grande maison est tombée en quenouille*, lorsqu'il n'y a plus qu'une fille pour héritière.

QUENOUILLÉE, s. f. Quantité de laine, de chanvre, etc. nécessaire pour garnir une quenouille.

QUÉRAÏBA, s. m. Arbre du Brésil, dont l'écorce pilée passe pour un bon vulnéraire.

QUERELLE, s. f. Contestation, dispute aigre et animée.

QUERELLER, v. a. n. et pron. Faire querelle à. Réprimander, gronder.

QUERELLEUR, EUSE, s. et adj. Qui aime à quereller.

QUÉRIMONIE, s. f. (On prononce *kué.*) Requête au juge d'église, pour qu'il permette de publier un monitoire.

QUERIR, v. a. Chercher avec intention d'amener la personne, ou d'apporter la chose; n'est usité qu'à l'infinitif, avec *aller*, *envoyer*, *venir*.

QUESTEUR, s. m. (On pron. *kuès.*) Magistrat de l'ancienne Rome, qui gardoit le trésor public; qui veille sur les finances d'un corps.

QUESTION, sub. f. Demande pour s'éclaircir d'une chose. Proposition sur laquelle on dispute. Torture donnée aux criminels pour leur faire avouer la vérité.

QUESTIONNAIRE, sub. m. Celui qui donne la question aux criminels.

QUESTIONNER, v. a. Interroger, fatiguer de questions.

QUESTIONNEUR, EUSE, s.

Qui importune à force de questionner.

QUESTURE, s. f. (On pron. *kuès.*) Charge de Questeur.

QUÊTE, s. f. Action de chercher. Cueillette pour les pauvres, pour les œuvres pieuses. Mar. Saillie de l'étrave et de l'étambot hors de la quille.

QUÊTER, v. a. et n. Faire la quête pour les pauvres. t. de chasse. Chercher le gibier. Fig. — *des éloges*, *des caresses*.

QUÊTEUR, EUSE, sub. Qui quête.

QUEUE, s. f. Prolongement de la colonne vertébrale chez les quadrupèdes; chez les poissons, les serpens, les insectes, la partie inférieure la plus ou moins allongée; chez les oiseaux, plumes qui leur sortent du croupion. Partie par laquelle les fleurs, les feuilles, les fruits tiennent aux arbres, aux plantes. Bout, fin de quelque chose. Extrémité d'une robe traînante. — *d'une armée*, les derniers rangs. — *d'une affaire*, sa suite. Somme convenue qu'on paye à celui qui gagne le plus à certains jeux. Environ un muid et demi de vin. Pierre à aiguiser. *Pacha à trois queues*, qui a droit de faire porter devant lui trois queues de cheval. Loc. fam. : *A la queue*, à la file. *Tirer le diable par la queue*, avoir de la peine à vivre, etc. etc. La botanique a plusieurs plantes qui prennent ce nom : *Queue de cheval*, *de lion*, *de souris*, *de pourceau*, etc.

QUEUX, sub. m. Cuisinier. V. m.

QUI, pron. relatif des deux genres et des deux nombres. On l'emploie pour *lequel*, pour *quiconque*, pour interroger, etc. *Un je ne sais qui,* un homme de rien.

QUIA. (lat.) *Etre* ou *mettre à quia*, réduire ou réduit à ne savoir que faire, que répondre.

QUICONQUE, pron. m. sing. Qui que ce soit.

QUIDAM, s. m. QUIDANE, s. f. Pal. Personne dont on ignore ou dont on ne veut pas dire le nom.

QUIET, IÈTE, adj. Calme. V. m.

QUIÉTISME, s. m. Erreur du

QUIÉTISTE, s. et adj. Partisan d'une opinion condamnée par l'église, laquelle fait consister la perfection chrétienne dans l'inaction de l'âme, en négligeant les œuvres extérieures.

QUIÉTUDE, sub. f. Mystic. Tranquillité, repos.

QUIGNON, s. m. Pop. Gros morceau de pain.

QUILLAGE, s. m. (*Droit de*) Que paye un vaisseau marchand la première fois qu'il entre dans un port de France.

QUILLE, sub. f. Morceau de bois long et arrondi, plus gros en bas qu'en haut, qu'on range trois à trois au nombre de neuf, et contre lesquels on pousse une boule. Mar. Longue pièce de bois qui va de la poupe à la proue d'un vaisseau, et qui lui sert comme de fondement.

QUILLER, v. n. Tirer la primauté au jeu de quilles, en jetant une quille le plus près de la boule.

QUILLETTE, s. f. Jard. Brin d'osier qu'on plante.

QUILLIER, sub. m. Espace carré dans lequel on range les neuf quilles.

QUINAIRE, sub. m. Antiq. Pièce de monnoie d'or ou d'argent de la troisième grandeur.

QUINAUD, AUDE, adj. Fam. Confus de n'avoir pas réussi.

QUINCAILLE, s. f. Toutes sortes d'ustensiles de fer ou de cuivre.

QUINCAILLERIE, s. f. Marchandise de quincaille.

QUINCAILLIER, IÈRE, s. Qui fait commerce de quincaillerie.

QUINCONCE, s. m. Disposition de plants d'arbres en échiquier. Lieu planté de cette manière.

QUINDÉCAGONE, subst. m. (On pron. *cuin*, ainsi que dans le mot suivant.) Géom. Figure de quinze côtés.

QUINDÉCEMVIRS, s. m. pl. Antiq. Quinze officiers préposés à la garde des livres sibyllins et à la célébration des jeux séculaires.

QUINE, sub. m. t. de trictrac. Deux cinq. Combinaison de cinq numéros pris ensemble à la loterie.

QUINOLA, sub. m. Valet de cœur au jeu de reversi.

QUINQUAGÉNAIRE, s. m. et adj. (On pron. *kinkoua*, ainsi que dans le mot suiv.) Agé de cinquante ans.

QUINQUAGÉSIME, s. f. Dimanche qui précède le Carême.

QUINQUENNAL, ALE, adj. (On pron. *kuinquen*, ainsi que dans les deux mots suivans.) Qui dure cinq ans. Qui se fait de cinq en cinq ans.

QUINQUENNALES, s. f. pl. Fêtes qu'on célébroit à Rome tous les cinq ans.

QUINQUENNIUM, sub. m. Cours d'étude de cinq ans.

QUINQUENOVE, s. m. Jeu qu'on joue avec deux dés.

QUINQUERCE, sub. m. (On pron. *kincuerce*.) Antiq. Prix disputé le même jour, par le même athlète, à cinq sortes de combats.

QUINQUÉRÈME, sub. f. (On pron. *kuincuè*.) Antiq. Galère à cinq rangs de rames.

QUINQUINA, s. m. Ecorce d'un arbre du Pérou, de laquelle on use contre la fièvre.

QUINT, s. m. La cinquième partie d'une somme. Cinquième qu'on payoit au Seigneur suzerain pour l'acquisition d'un fief dans sa mouvance. Adject. *Charles Quint*. *Sixte Quint*.

QUINTAINE, s. f. t. de manége. Poteau contre lequel l'académiste s'exerçoit autrefois à courir avec la lance, etc.

QUINTAL, sub. m. Poids de cent livres.

QUINTE, sub. f. Mus. Intervalle de trois tons et demi. Espèce de grand violon. Au piquet, séquence de cinq cartes d'une même couleur. t. d'escrime, la cinquième garde. Toux violente qui prend par un redoublement. Fam. Caprice, bizarrerie, mauvaise humeur. Adj. *Fièvre quinte*, qui revient tous les cinq jours.

QUINTEFEUILLE, subst. f. Plante qui a cinq feuilles sur une même queue.

QUINTESSENCE, s. f. Chez les anciens philos., substance éthérée. Chim. Esprit-de-vin qui s'est chargé des principes de quelques drogues. Fig. Ce qu'il y a de plus fin, de plus caché dans un ouvrage ou dans une affaire.

QUINTESSENCIER, v. act. Raffiner, subtiliser.

QUINTEUX, EUSE, adjec. Sujet à des quintes, à des caprices.

QUINTIL, ILE, adjec. (On pron. *kuin*.) Astr. *Quintil aspect*, position de deux planètes distantes de 72 degrés.

QUINTIMÈTRE, s. m. Cinquième partie du mètre.

QUINTIN, s. m. Toile fine et claire de Quintin. Ville de Bretagne.

QUINTUPLE, s. m. et adjec. (On pron. *kuin*, ainsi que dans le mot suiv.) Cinq fois autant.

QUINTUPLER, v. a. Répéter cinq fois.

QUINZAIN, t. indéclinable du jeu de paume : *Les joueurs sont quinzain*, ont chacun quinze.

QUINZAINE, s. f. Nombre collectif qui renferme quinze unités. Espace de quinze jours.

QUINZE, adj. numeral. Trois fois cinq. Quinzième : *Louis Quinze*. Sub. m. *Le quinze du*

mois. Les Quinze-Vingts, hôpital fondé par Saint-Louis pour 300 aveugles. A la paume, un des quatre coups dont le jeu est composé.

QUINZIÈME, adjec. Nombre ordinal. Sub. m. La quinzième partie.

QUIOSSAGE, s. m. (On pron. *kio*.) t. de tann. Action de *quiosser* les cuirs, ou de les frotter sur la

QUIOSSE, sub. f. Pierre à aiguiser avec laquelle on frotte le cuir pour en faire sortir la chaux.

QUIPOS, s. m. pl. Nœuds qui tenoient lieu d'écriture aux Péruviens.

QUIPROQUO (lat.) Sans *s* au pl. Fam. Méprise.

QUIS, s. m. Sorte de marcassite de cuivre, dont on fait du vitriol.

QUITTANCE, s. f. Acte par lequel le créancier reconnoît avoir reçu.

QUITTANCER, v. a. Donner quittance.

QUITTE, adj. Libéré de ce qu'il devoit. Délivré, débarrassé de. Se prend quelquefois adv. *Quitte à être grondé.*

QUITTEMENT, adverb. Pal. *Franchement et quittement*, éxempt de toute dette, de toute hypothèque.

QUITTER, v. a. Se séparer de quelqu'un, se retirer d'un lieu. — *ses habits*, s'en dépouiller. Fig. — *la robe, le froc, ses mauvaises habitudes*, y renoncer. Lâcher, laisser aller, céder. Se désister. Exempter, tenir quitte.

QUITUS, s. m. Arrêté définitif d'un compte.

QUI-VA-LÀ, QUI-VIVE. Cris de la sentinelle quand elle entend du bruit. Fig. *Etre sur le qui-vive*, être attentif à ce qui se passe. Etre inquiet et craintif.

QUOAILLER, v. n. Se dit d'un cheval qui remue toujours la queue.

QUOI, pron. relatif. Quelle chose. Lequel, laquelle. *Ce sont des choses à quoi vous ne prenez pas garde. Un je ne sais quoi*, certaine chose qu'on ne peut exprimer. Particule qui marque l'étonnement, l'indignation : *Quoi! vous voilà!*

QUOIQUE, conj. qui régit le subj. Encore que.

QUOLIBET, s. m. Plaisanterie basse et triviale.

QUOTE, adj. f. N'a que cette loc. : *Quote part*, part que chacun doit payer ou recevoir dans la répartition d'une somme.

QUOTIDIEN, IENNE, adj. Journalier; ne se joint guère qu'avec *pain* et *fièvre*.

QUOTIENT, s. m. Résultat d'une division.

QUOTITÉ, s. f. Somme fixe à laquelle monte chaque quote part.

R.

R, sub. m. Dix-huitième consonne.

RABÂCHAGE, sub. m. Fam. Défaut ou discours de celui qui rabâche.

RABÂCHER, v. a. Revenir souvent et inutilement sur ce qu'on a dit.

RABÂCHEUR, EUSE, sub. M. s.

RABAIS, sub. m. Diminution de prix et de valeur. *Au rabais*, au-dessous du prix ordinaire.

RABAISSEMENT, s. m. Diminution; n'est usité qu'en fait de tailles, de monnoies, etc.

RABAISSER, v. a. Mettre plus bas. Diminuer. Déprécier.

RABAT, s. m. Ornement de toile que les gens de robe et les ecclésiastiques portent attaché au cou, et qui pend sur la poitrine. A la paume, bout du toit qui sert à rejeter la balle; aux quilles, second coup du joueur, à partir de l'endroit où la boule s'est arrêtée.

RABAT-JOIE, s. m. Personne chagrine ou chose chagrinante qui vient troubler la joie.

RABATTRE, v. a. Rabaisser, faire descendre. Diminuer du prix. — *les plis, les coutures,* les aplatir. — *le gibier,* le ramener devant les chasseurs. — *un coup,* le détourner. V. n. et pron. Quitter un chemin, et se détourner tout-à-coup par un autre. V. pron. Changer tout-à-coup de propos. Ppe. *Rabattu, ue. Épée rabattue,* sans pointe ni tranchant. *Dames rabattues,* sorte de jeu de trictrac. Prov. *Tout compté, tout rabattu,* tout bien examiné.

RABBIN, s. m. Docteur juif. On dit *Rabbi,* 1°. quand on parle à un rabbin; 2°. quand il est suivi d'un nom propre : *Rabbi Maimonides soutient que.*

RABBINAGE, sub. m. t. iron. Étude des livres des Rabbins.

RABBINIQUE, adjec. Propre aux Rabbins.

RABBINISME, s. m. Leur doctrine.

RABBINISTE, s. m. Qui suit, qui étudie cette doctrine.

RABDOLOGIE, s. f. Calcul fait avec des baguettes sur lesquelles on écrit des nombres.

RABDOMANCE, s. f. Prétendue divination par la baguette.

RABÊTIR, v. a. Pop. Rendre bête. V. n. Devenir bête.

RÂBLE, s. m. Dans quelques animaux, tels que le lièvre et le lapin, la partie qui est depuis le bas des épaules jusqu'à la queue. D'un homme fort et robuste, on dit familièrement qu'*il a un bon râble.* Chim. Barre de fer en crochet pour remuer les substances qu'on calcine.

RÂBLU, UE, adjec. Qui a le râble épais. Fam. Fort, vigoureux.

RABONNIR, v. a. et n. Rendre ou devenir meilleur, parlant des choses.

RABOT, s. m. Outil de menuisier pour aplanir et polir le bois. Instrument pour remuer et détremper la chaux.

RABOTER, v. a. Polir avec le rabot. Fig. et fam. : *Il y a bien à raboter à cet ouvrage, à ce jeune homme,* etc.

RABOTEUX, EUSE, adject. Noueux, inégal; se dit du bois, des chemins, du style.

RABOUGRIR, v. n. Se dit des arbres et des plantes qui ne profitent pas. Ppe. *Rabougri, ie.* Fam. : *Petit homme rabougri,* mal conformé.

RABOUILLÈRE, s. f. Terrier peu profond où les lapins font leurs petits.

RABOUTIR, v. a. Pop. Mettre bout à bout des morceaux d'étoffe.

RABROUER, v. a. Fam. Rebuter quelqu'un avec rudesse et mépris.

RACAILLE, s. f. Fam. Vile populace. Choses de rebut.

RACCOMMODAGE, s. m. Travail de celui qui raccommode.

RACCOMMODEMENT, s. m. Réconciliation.

RACCOMMODER, v. a. Refaire, remettre en bon état. Rajuster. Réparer. Corriger un ouvrage d'esprit. Mettre d'accord des personnes brouillées; en ce sens il est aussi pron.

RACCOMMODEUR, EUSE, s. Qui raccommode.

RACCORDEMENT, sub. m. Arch. Réunion de deux superficies à un même niveau, d'un vieil ouvrage à un neuf.

RACCORDER, v. a. S. du s.

RACCOURCIR, v. a. Rendre plus court. Ppe. *Raccourci, ie. A bras raccourci,* hors de garde, de toute sa force. Peint. S. m. *Le raccourci. Il entend bien les raccourcis.*

RACCOURCISSEMENT, s. m. Action de raccourcir. Effet de cette action.

RACCOUTREMENT, sub. m. Action de

RACCOUTRER, v. a. Raccommoder, recoudre. V. m.

RACCROC, sub. m. (*Coup de*) Fam. Où il y a plus de bonheur que d'adresse.

RACCROCHER, v. a. Accrocher de nouveau. V. pron. et fam. Regagner les avantages qu'on avoit perdus. Pop. Faire le métier de

RACCROCHEUSE, s. f. Femme de mauvaise vie, qui presse les passans d'entrer chez elle.

RACE, s. f. Lignée, tous ceux qui viennent d'une même tige. Fam. et parlant à des enfans : *Petite, méchante race. Chien, cheval de race ;* on sous-entend toujours *bonne.*

RACHAT, s. m. Action de racheter. Pal. Amortissement d'une rente, d'une pension.

RACHETABLE, adjec. Qu'on peut

RACHETER, v. a. Acheter ce qu'on a vendu. Acheter une chose à la place d'une autre. — *un captif,* le délivrer à prix d'argent. *J.-C. nous a rachetés au prix de son sang.* Compenser les défauts par ses agrémens. V. pron. Payer une somme pour s'exempter d'une sujétion.

RACHITIQUE, adj. Attaqué du

RACHITIS, s. m. Courbure de l'épine du dos et de la plupart des os longs.

RACHITISME, s. m. Maladie du blé qui rend sa tige basse et nouée.

RACINAGE, s. m. Décoction d'écorce, de feuilles de noyer et de coques de noix, propre pour la teinture.

RACINAL, s. m. Charp. Forte pièce de bois qui sert de soutien à d'autres.

RACINE, s. f. Ce par quoi les végétaux tiennent à la terre, et en tirent en grande partie leur nourriture. Raves, carottes et autres plantes qui n'ont de bon à manger que ce qui vient en terre. Il se dit des ongles, dents, cheveux ; des polypes, cors, loupes, etc. Fig. Principe : *Couper racine au mal, à une erreur.* Gram. Mot primitif d'où d'autres dérivent. Math. *Racine carrée d'un nombre,* nombre qui, multiplié par lui-même, a produit ce nombre-là. — *cube* ou *cubique,* nombre qui, multiplié par son carré, produit le nombre proposé.

RACLER, v. a. Ratisser. Oter un peu de la superficie. Fig. Causer une petite douleur, comme celle d'un vin trop vert, d'un violon mal joué, etc.

RACLEUR, sub. m. Mauvais joueur de violon.

RACLOIR, s. m. Instrument pour racler.

RACLOIRE, s. f. Planchette pour racler le dessus d'une mesure de grains.

RACLURE, s. f. Petites parties qu'on enlève en raclant.

RACOLAGE, sub. m. Action de

RACOLER, v. a. Engager, de gré ou par astuce, des hommes pour le service militaire.

RACOLEUR, sub. m. Qui racole.

RACONTER, v. a. Conter, narrer.

RACONTEUR, EUSE, sub. Fam. Qui a la manie de raconter.

RACORNIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir dur et coriace.

RACORNISSEMENT, s. m. Etat de ce qui est racorni.

RACQUITTER, v. pron. Regagner ce qu'on avoit perdu. Est aussi v. a. *J'ai pris son jeu, et je l'ai racquitté.*

RADE, sub. f. Espace de mer enfoncé dans les terres, où les vaisseaux sont à l'abri.

RADEAU, s. m. Assemblage de pièces de bois, formant sur l'eau une manière de plancher.

RADER, v. a. Mar. Mettre en rade. Passer la radoire par-dessus la mesure de sel.

RADEUR, s. m. Mesureur de sel.

RADIAL, **ALE**, adj. Où il y a des rayons. Anat. Qui appartient à l'os radius.

RADIANT, **ANTE**, adj. Phys. Qui renvoie à l'œil des rayons de lumière.

RADIATION, s. f. Action de rayer un article d'un compte, le nom de quelqu'un d'une liste. Action d'un corps qui lance des rayons de lumière.

RADICAL, **ALE**, adjec. Qui est comme la racine, le principe d'une chose. Gram. *Lettres radicales*, qui sont dans le mot primitif, et se conservent dans ses dérivés. Alg. *Signe radical*, qu'on met devant les quantités dont on veut extraire la racine.

RADICALEMENT, adver. t. did. Dans le principe.

RADICANT, **ANTE**, adj. Bot. Qui jette des racines, qui leur appartient.

RADICULE, s. f. Extrémité des racines d'une plante.

RADIÉ, **ÉE**, adj. Bot. Se dit des fleurs dont le disque est composé de fleurons, et la circonférence de demi-fleurons, qui forment des rayons, comme le tournesol. *Couronnes radiées*, antiques.

RADIER, s. m. Arch. Grille propre à porter les planches sur lesquelles on commence, dans l'eau, la fondation des écluses, des bâtardeaux.

RADIEUX, **EUSE**, adj. Rayonnant, brillant.

RADIOMÈTRE, s. m. Instrument pour prendre des hauteurs sur mer.

RADIS, s. m. Sorte de raifort cultivé.

RADIUS, s. m. Anat. Le plus petit des deux os de l'avant-bras.

RADOIRE, s. f. Instrument pour rader les mesures de sel.

RADOTAGE, s. m. et **RADOTERIE**, s. f. Fam. Discours sans suite et dénués de sens.

RADOTER, v. n. Discourir. Sens du subst.

RADOTEUR, **EUSE**, s. Qui radote.

RADOUB, s. m. Réparation qu'on fait à un vaisseau. Le v. est

RADOUBER, v. a.

RADOUCIR, v. act. et pron. Rendre ou devenir plus doux.

RADOUCISSEMENT, s. m. Diminution du froid ou du chaud. Changement en mieux dans les affaires, les maladies, etc.

RAFALE, s. f. Mar. Coups de vent de terre à l'approche des montagnes.

RAFFERMIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir plus ferme. Prop. et fig.

RAFFERMISSEMENT, s. m. Ce qui remet une chose dans l'état de fermeté, de sûreté où elle étoit.

RAFFINAGE, sub. m. M. s. qu'AFFINAGE. Se dit spécialement de la manière propre à certains endroits de raffiner le sucre.

RAFFINEMENT, s. m. Extrême subtilité.

RAFFINER, v. act. et pron. Rendre, devenir plus fin, plus pur. V. n. Subtiliser.

RAFFINERIE, s. f. Lieu où l'on raffine le sucre.

RAFFINEUR, s. m. Qui raffine.

RAFFOLER, v. n. Fam. avec la prép. *de*. Se passionner follement pour.

RAFFOLIR, ver. n. Devenir fou. Peu us.

RAFLE, s. f. Grappe de raisin qui n'a plus de grains. Sorte de filet d'oiseleurs et de pêcheurs. Bot. Support long et mince le long duquel sont attachées des fleurs qui forment un épi. Au jeu de dés, coup où les trois dés amènent le même point.

RAFLER, v. a. *ou* FAIRE RAFLE. Fam. Emporter tout avec violence et précipitation.

RAFRAÎCHIR, v. a. Rendre frais. Réparer. Renouveler. Calmer. V. pron. Boire un coup, faire collation. V. n. Devenir frais. *Tandis que le vin rafraîchit.*

RAFRAÎCHISSANT, s. m. et adj. Qui rafraîchit. Méd. Calmant.

RAFRAÎCHISSEMENT, s. m. Ce qui rafraîchit. Son effet. Fig. Recouvrement des forces par le repos, etc. Au pl., 1°. Liqueurs, fruits dont on régale une compagnie; 2°. Munitions renouvelées à une place de guerre; 3° Alimens frais apportés à un vaisseau.

RAGAILLARDIR, v. a. Fam. Redonner de la gaieté.

RAGE, s. f. Hydrophobie, délire furieux qui revient par accès. Fig. Violente douleur. Transport furieux de colère, etc. Cruauté excessive. Passion violente. Manie portée à l'excès.

RAGOT, sub. m. Sanglier de deux ans.

RAGOT, OTE, s. et adject. Court et gros.

RAGOÛT, s. m. Mets apprêté pour réveiller l'appétit. Fig. et fam. Ce qui excite le désir.

RAGOÛTANT, ANTE, adj. Qui remet en appétit. Fig. Qui réveille le désir.

RAGOÛTER, v. a. M. s.

RAGRANDIR, v. a. Rendre plus grand.

RAGRÉER, v. a. Unir les paremens d'un mur. Rajuster. Mettre la dernière main. V. pron. Mar. Se réparer, se pourvoir de ce qui manque.

RAGRÉMENT, s. m. Action de ragréer. Effet de cette action.

RAGUÉ, adj. m. (*Câble*) Mar. Ecorché, coupé en partie.

RAIE, s. f. Trait tiré de long avec une plume, etc. Toute sorte de lignes sur la peau, les étoffes, etc. Entre-deux des sillons. Poisson de mer plat et cartilagineux.

RAIFORT, s. m. Rave très-piquante.

RAILLER, v. act. Tourner quelqu'un en ridicule. V. n. Plaisanter de quelqu'un ou de quelque chose. Ne pas parler sérieusement. V. pron. S'emploie dans les m. s.

RAILLERIE, s. f. Plaisanterie qui porte sur quelqu'un; de là ces loc. : *Il entend* ou *il n'entend pas raillerie*, il la souffre ou ne la tolère pas. *Raillerie à part*, sérieusement.

RAILLEUR, EUSE, s. et adj. Porté à la raillerie.

RAINE, s. f. Espèce de grenouille.

RAINETTE *ou* REINETTE, s. f. Sorte de pomme très-estimée.

RAINURE, sub. f. Entaillure en long dans un morceau de bois, pour y assembler une autre pièce ou servir à une coulisse.

RAIPONCE, s. f. Plante qui croît le long des haies, et dont la racine se mange en salade.

RAIRE *ou* RÉER, v. n. Vén. Crier : *Les cerfs raient quand ils sont en rut.*

RAIRE, v. a. Raser, couper le poil très-près de la peau. V. m.

RAIS, s. m. On disoit autrefois *rais de soleil* ou *de lune*, pour *rayon*. Ce mot ne s'emploie

plus que pour signifier le rayon d'une roue.

RAISIN, sub. m. Fruit de la vigne. La botanique donne ce nom à diverses plantes : *Raisin de mer, d'ours,* etc.

RAISINÉ, s. m. Confiture liquide de raisin doux.

RAISON, s. f. Faculté intellectuelle qui distingue l'homme de la bête. Bon sens. Droit, devoir, justice Satisfaction sur ce qu'on demande. Compte. Preuve. Motif, sujet. Math. Le rapport d'une quantité à une autre. Loc. : *Etre de raison,* qui n'existe que dans l'imagination. *A raison de,* à proportion de, sur le pied de. t. de commerce : *Sous la raison de,* pour, sous le nom, etc.

RAISONNABLE, adj. Doué de la faculté de raisonner. Qui agit suivant l'équité. Conforme à la raison. Convenable.

RAISONNABLEMENT, adv. Conformément à la raison. Passablement.

RAISONNEMENT, s. m. Action de raisonner. Argumens, raisons.

RAISONNER, v. n. Se servir de sa raison pour connoître, pour juger. Chercher, alléguer des motifs pour appuyer une opinion. Mar. Montrer ses passe-ports, rendre compte de sa route. Ppe. *Raisonné, ée.* Appuyé de preuves, motivé à.

RAISONNEUR, EUSE, sub. Qui raisonne. Qui fatigue par de longs raisonnemens. Qui murmure contre les ordres qu'il reçoit.

RAJEUNIR, v. n. Redevenir jeune. Fig. Se renouveler. V. a. Rendre l'air, la vigueur de la jeunesse.

RAJEUNISSEMENT, s. m. Action de rajeunir.

RAJUSTER, v. a. Raccommoder. Fig. et fam. Réconcilier.

RÂLE, sub. m. Oiseau un peu plus gros que la caille, et très-bon à manger ; ou

RÂLEMENT, s. m. Action de râler, bruit qu'on fait en râlant. *Le râlement de la mort.*

RALENTIR, v. a. et pron. Rendre ou devenir plus lent. Prop. et fig.

RALENTISSEMENT, s. m. Diminution de mouvement, d'activité.

RÂLER, v. n. Rendre un son enroué, causé par la difficulté de la respiration ; se dit surtout des personnes à l'agonie.

RALINGUES, s. m. pl. Mar. Cordes cousues autour des voiles, pour en renforcer les bords.

RALLIEMENT, s. m. Action de troupes qui, après avoir été rompues, se rassemblent. Le lieu qu'on leur indique est le *point de ralliement ;* et le mot pour se reconnoître, le *mot de ralliement.*

RALLIER, v. a. et pron. Rassembler des troupes qui étoient en déroute. Mar. — *le navire au vent,* le mettre au vent. *Se rallier à terre,* s'approcher de terre.

RALLONGER, v. a. Rendre plus long en ajoutant quelque chose.

RALLUMER, v. a. et pron. Allumer de nouveau. Fig. — *la guerre, la fièvre,* etc.

RAMADAN ou RAMAZAN, sub. m. Sorte de Carême des Turcs.

RAMAGE, sub. m. Rameau, branchage, et plus souvent représentation de feuillages et de fleurs sur une étoffe. Chant des petits oiseaux.

RAMAGER, v. n. Chanter, en parlant des oiseaux.

RAMAIGRIR, v. a. et pron. Retomber dans le premier état de maigreur.

RAMAILLER, v. a. t. de tann. Donner aux peaux la façon nécessaire pour les passer en chamois, après les avoir passées à l'huile.

RAMAS, s. m. Assemblage de choses de peu de valeur.

RAMASSE, sub. f. Traîneau dont on se sert pour descendre les montagnes couvertes de neige.

RAMASSER, v. a. Faire une collection de. Assembler ce qui est épars. — *ses forces*, les réunir. Relever, prendre ce qui est à terre. Pop. Maltraiter. Traîner dans une ramasse. Ppe. *Ramassé, ée.* Se dit aussi d'un homme trapu et vigoureux.

RAMASSIS, s. m. Fam. Assemblage de choses recueillies sans choix.

RAMBERGE, s. f. Vaisseau long, autrefois en usage chez les Anglois.

RAMBOUR, s. m. (*Pomme de*) Grosse pomme un peu acide.

RAME, s. f. Aviron, longue pièce de bois pour faire voguer un bateau, une galère. Petit branchage avec lequel on soutient des pois. Vingt mains de papier.

RAMEAU, s. m. Petite branche d'arbre. Fig. Se dit, 1°. des veines, artères et nerfs; 2°. des diverses branches d'une mine; 3°. des sous-divisions de la même branche d'une famille.

RAMÉE, sub. f. Branchages garnis de feuilles vertes, coupés ou entrelacés.

RAMENDER, v. a. et n. Pop. Baisser de prix, en parlant des denrées.

RAMENER, v. a. Amener une seconde fois. Remettre quelqu'un au lieu d'où il étoit parti. Fig. — *à son devoir*, faire revenir avec soi.

RAMENTEVOIR, v. a. et pro. Faire souvenir, se ressouvenir. V. m.

RAMEQUIN, s. m. Pâtisserie faite avec du fromage.

RAMER, v. a. Soutenir des pois, etc. avec de petites rames plantées en terre. V. n. Tirer à la rame. Fig. Avoir beaucoup de fatigue. Ppe. *Ramé, ée. Boulets ramés*, composés de deux demi-globes de fer joints par une barre. *Balles ramées*, jointes par un fil d'archal.

RAMEREAU, s. m. Jeune ramier.

RAMETTE, s. f. Imp. Châssis de fer, sans barre au milieu, pour recevoir des placards, etc.

RAMEUR, s. m. Qui rame.

RAMEUX, EUSE, adj. Bot. Qui jette beaucoup de branches.

RAMIER, s. m. Pigeon sauvage.

RAMIFICATION, s. f. Anat. Distribution d'une veine, etc. en rameaux.

RAMIFIER, v. pron. Se partager en plusieurs branches; se dit des arbres, des veines; et fig. des sciences, des sectes, etc.

RAMINGUE, adjec. (*Cheval*) Qui résiste à l'éperon, et qui refuse de se porter en avant.

RAMILLE, s. f. Foible rejet d'un rameau. Pl. E. et f. Branchages qui ne sont bons qu'à mettre en fagots.

RAMOITIR, v. act. Rendre moite.

RAMOLLIR, v. act. Rendre mou et maniable.

RAMOLLISSANT, s. m. Méd. Remède qui relâche les solides endurcis.

RAMON, s. m. Balai. V. m.

RAMONER, v. a. Oter la suie d'un tuyau de cheminée.

RAMONEUR, s. m. Celui qui en fait son métier.

RAMPANT, ANTE, adj. Qui rampe. Qui se traîne. Prop. et fig.

RAMPE, s. f. La partie d'un escalier par laquelle on monte d'un palier à l'autre. Balustrade à hauteur d'appui, qui règne le long de l'escalier. Plan incliné qui tient lieu d'escalier dans les jardins et les places fortes.

RAMPEMENT, s. m. Action de

RAMPER, v. n. Se traîner sur

le ventre, comme les vers et les serpens. Se traîner sur terre, ou s'attacher à, comme le lierre, la vigne, etc. Enfin, vivre dans un état abject. S'abaisser à l'excès devant les grands. Ecrire foiblement et sans élévation.

RAMPIN, adjec. m. (*Cheval*) Qui repose en une seule et même place, ou en cheminant, sur la pince des pieds de derrière.

RAMURE, sub. f. Bois d'un cerf, d'un daim. Toutes les branches d'un arbre.

RANCE, adj. Qui commence à se gâter : *Lard rance*. Sub. m. Odeur, goût fort et désagréable. *Ce lard sent rance.*

RANCHE, sub. f. Cheville de bois qui sert à garnir un

RANCHER, sub. m. Pièce de bois garnie de chevilles, qui servent d'échelons.

RANCHIER, s. m. Blas. Fer d'une faux.

RANCIDITÉ *ou* **RANCISSURE**, s. f. Qualité de ce qui est rance. Peu us.

RANCIO. Terme emprunté de l'espagnol ; il n'est us. que dans cette loc. : *Vin rancio,* pour dire, un vin qui, de rouge qu'il étoit, est devenu jaunâtre en vieillissant.

RANCIR, v. n. Devenir rance.

RANÇON, sub. f. Prix qu'on donne pour la délivrance d'un captif, d'un prisonnier de guerre, d'un vaisseau marchand pris par un armateur.

RANÇONNEMENT, s. m. Action de

RANÇONNER, v. a. Mettre à rançon. Relâcher un vaisseau marchand moyennant une somme. Fig. Exiger plus qu'il ne faut, en se prévalant du besoin où est la personne.

RANÇONNEUR, EUSE, sub. Qui rançonne.

RANCUNE, sub. f. Ressentiment d'une offense. Loc. fam. : *Sans rancune. Rancune à part. Rancune tenant* ou *tenante*.

RANCUNIER, IÈRE, s. et adj. Qui garde sa rancune.

RANDONNÉE, sub. f. t. de chasse. Circuit qu'une bête lancée fait autour d'un lieu avant de l'abandonner.

RANG, s. m. Ordre, disposition de personnes ou de choses sur une même ligne. L'ordre suivant lequel chacun se tient dans une séance ou marche dans une cérémonie. Place d'une personne ou d'une chose dans l'opinion. *Etre, se mettre sur les rangs,* se ranger parmi les prétendans à.

RANGÉE, sub. f. Suite de choses sur la même ligne.

RANGER, v. a. Mettre dans un certain ordre, mettre au rang de. Mettre de côté pour débarrasser le passage. Mar. — *la côte*, naviguer terre à terre. — *une ville sous ses lois,* la soumettre. V. pron. S'écarter pour faire place. Se placer autour de. — *du parti de quelqu'un,* embrasser son parti.

RANGER *ou* **RANGIER**, sub. m. Blas. Renne.

RANIMER, v. a. Rendre la vie, la vigueur. Exciter de nouveau.

RANULAIRE, adj. Anat. Se dit des veines et des artères qui sont sous la langue.

RANULE, s. f. Méd. Tumeur œdémateuse située sous la langue.

RAPACE, adjec. Ardent à la proie. Fig. Avide au gain. S. m. pl. Chim. Substances qui, en se dissipant elles-mêmes par l'action du feu, contribuent à enlever les autres.

RAPACÉ, ÉE, adj. Bot. Qui tient de la rave.

RAPACITÉ, s. f. Avidité de l'animal ; et fig. de l'homme qui se jette sur sa proie.

RAPATELLE, s. f. Toile de crin.

RAPATRIAGE *ou* **RAPATRIEMENT**, s. m. Fam. Réconciliation.

RAPATRIER, v. a. Réconcilier des personnes brouillées.

RÂPE, sub. f. Ustensile pour mettre en poudre du sucre, du tabac, etc. Espèce de lime des sculpteurs, menuisiers, plombiers, etc. Grappe de raisin dont les grains sont ôtés. Au pl. Crevasses au pli du genou d'un cheval.

RÂPÉ, s. m. Grappes de raisin avec leurs grains, mises dans un tonneau pour en raccommoder le vin quand il est gâté. Vin ainsi raccommodé.

RÂPER, v. a. Mettre en poudre avec la râpe. Ppe. *Râpé, ée.* Fam. : *Habit râpé*, usé comme s'il eût passé sous la râpe.

RAPETASSER, v. a. Raccommoder grossièrement de vieilles hardes.

RAPETISSER, v. a. Rendre plus petit. V. n. et pron. Devenir plus petit.

RAPIDE, adjec. Qui se meut avec vitesse, qui se fait avec célérité, qui se succède sans interruption.

RAPIDEMENT, adv. Avec

RAPIDITÉ, s. f. Grande célérité.

RAPIÉCER *ou* **RAPIÉCETER**, v. a. Mettre des pièces à des hardes, du linge, des meubles, etc.

RAPIÉCETAGE, sub. m. Action de rapiéceter. Hardes rapiécetées.

RAPIÈRE, sub. f. Vieille et longue épée.

RAPINE, s. f. Action de ravir par violence. Larcin, pillage, concussion.

RAPINER, v. a. et n. Voler en abusant de son emploi.

RAPPEL, sub. m. Action par laquelle on rappelle. Manière de battre le tambour pour faire revenir les soldats au drapeau. Disposition d'un testateur qui appelle à sa succession ceux qui en étoient naturellement exclus.

RAPPELER, v. a. Appeler de nouveau. Faire revenir quelqu'un. Fig. Le ramener à son devoir. Faire souvenir. Appeler à sa succession. Battre le rappel. V. pron. Se retracer dans la mémoire.

RAPPORT, sub. m. Revenu. Récit, témoignage. Relation indiscrète ou maligne de ce qu'on a vu ou entendu. Exposition d'un procès, par un juge, devant ses collègues. Témoignage juridique de médecins, d'experts. Action de rapporter à la masse d'une succession les sommes qu'on a reçues. Vapeurs de l'estomac. Convenance, analogie. Relation des choses à leur fin. Math. Manière d'être d'une grandeur comparée à une autre. Loc. : *Sous le rapport de*, sous tel point de vue. *Par rapport à*, pour ce qui est de, par comparaison à.

RAPPORTABLE, adjec. Pal. Qui doit être rapporté à la succession.

RAPPORTER, v. a. Remettre une chose au lieu où elle étoit. Apporter au retour d'un voyage. Faire le récit de ce qu'on a vu ou entendu ; le faire avec légèreté ou malice. Alléguer, citer. Attribuer, référer. Produire. Exposer l'état d'un procès par écrit. V. pron. Avoir de la conformité, de la convenance. Gram. Avoir relation à. V. pro. *S'en rapporter à quelqu'un*, le prendre pour arbitre. Ppe. *Rapporté, ée. Terres rapportées*, amenées d'ailleurs. *Pièces rapportées* ou *de rapport*, étrangères au fonds, mais arrangées dessus.

RAPPORTEUR, s. m. Celui qui fait le rapport d'un procès. Instrument de géométrie pour prendre des angles et lever des plans.

RAPPORTEUR, EUSE, sub. Qui fait des rapports faux ou indiscrets.

RAPPRENDRE, v. act. Apprendre de nouveau.

RAPPROCHEMENT, sub. m. Action de rapprocher, ou son effet.

RAPPROCHER, v. a. Approcher de nouveau ou de plus près. Fig. — *deux personnes*, les disposer à un accommodement.

RAPSODE, s. m. Antiq. Celui qui alloit de ville en ville chanter des vers de l'Iliade ou de l'Odyssée.

RAPSODIE, sub. f. Chez les anciens, morceau détaché des poëmes d'Homère; aujourd'hui, mauvais ramas de vers ou de prose.

RAPSODISTE, s. m. Qui ne fait que des rapsodies.

RAPT, s. m. (Le *t* sonne.) Enlèvement, par violence ou par séduction, d'une fille, d'une femme ou d'un fils de famille.

RÂPURE, s. f. Ce qu'on enlève avec la râpe ou en grattant.

RAQUÉTIER, s. m. Ouvrier qui fait des raquettes.

RAQUETTE, s. f. Instrument pour jouer à la paume et au volant. Machines que les Sauvages du Canada attachent à leur pied pour marcher sur la neige.

RARE, adj. Qui arrive peu, qu'on ne trouve guère. Singulier, extraordinaire, excellent. Phys. *Corps rare* ou non dense, dont les parties sont peu serrées. Méd. *Pouls rare*, dont les battemens se font de loin en loin.

RARÉFACTIF, IVE, *ou* RARÉFIANT, ANTE, adj. t. did. Qui a la propriété de raréfier.

RARÉFACTION, s. f. Action de raréfier. Etat de ce qui est raréfié. Opposé à *condensation*.

RARÉFIER, v. a. Phys. Dilater un corps, lui faire occuper plus d'espace.

RAREMENT, adv. Peu souvent.

RARETÉ, s. f. Disette. Loc. fam. : *Pour la rareté du fait*, pour la singularité de la chose. Au pl. Choses curieuses.

RARISSIME, adj. Fam. Très-rare.

RAS, sub. m. Etoffe croisée dont le poil ne paroît pas.

RAS, ASE, adjec. et ppe. du vieux v. *Raire*. Qui a le poil coupé jusqu'à la peau ou très-court. Plat, uni. Mar. *Bâtiment ras*, qui n'est pas ponté. *Mesure rase*, pleine, mais sans excéder sa hauteur.

RASADE, s. f. Verre de vin ou de liqueur plein jusqu'aux bords.

RASANT, ANTE, adjec. Art mil. *Feu rasant. Ligne rasante.*

RASEMENT, s. m. Action de raser une place, ou effet de cette action.

RASER, v. a. et pron. Couper le poil près de la peau avec un rasoir. — *un édifice*, l'abattre rez-pied, rez-terre. Fig. Passer tout auprès. V. n. *Cheval qui rase*, qui ne marque plus. *Gibier qui rase* ou *se rase*, qui se tapit.

RASIBUS, prépos. Pop. Tout près du *ou* de.

RASOIR, sub. m. Instrument d'acier à tranchant très-fin, qui sert à raser.

RASSADE, s. f. Petits grains de verre de diverses couleurs, qui entrent pour beaucoup dans le commerce d'Afrique.

RASSASIANT, ANTE, adjec. Qui rassasie.

RASSASIEMENT, s. m. Etat d'une personne rassasiée.

RASSASIER, v. a. Appaiser la faim, satisfaire l'appétit. Ppe. *Rassasié, ée*. Fig. — *de plaisirs, de gloire, de dégoûts* même.

RASSEMBLEMENT, sub. m. Concours d'hommes.

RASSEMBLER, v. a. Mettre ensemble, faire amas de. Réunir. Mettre en ordre. — *un cheval*, le contrebalancer exactement sur ses quatre membres.

RASSEOIR, v. a. et pron.

Asseoir de nouveau, replacer. — *ses esprits*, les calmer, les reposer. V. n. S'épurer en se reposant : *Il faut laisser rasseoir ce vin.* Ppe. *Rassis, ise. Pain rassis*, qui n'est plus tendre. *De sens rassis*, sans émotion. S. m. Fer de cheval rattaché avec des clous neufs.

RASSÉRÉNER, v. a. et pron. Rendre ou devenir serein.

RASSOTER, v. a. N'est d'usage qu'au participe et dans le style fam. : Infatué, entêté. *Elle est rassotée de son fils.*

RASSURER, v. a. Raffermir, redonner l'assurance, la confiance. V. pron. Se remettre de quelque trouble. On dit : *Le temps se rassure*, redevient beau.

RAT, sub. m. Petit animal à pattes courtes et à longue queue, qui ronge les grains, la paille, les meubles. Au pl. Fam. Caprices, bizarreries. Pop. *Rat de cave*, commis aux aides. Sorte de petite bougie de poche. *Rat d'eau*, qui nage et vit aux bords des rivières. — *musqué*, sorte de loir amphibie. — *palmiste*, sorte d'écureuil. — *de Pharaon*. Voy. *Ichneumon.*

RATAFIA, sub. m. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et du jus de certains fruits.

RATATINER, v. pron. Se raccourcir, se resserrer. Ppe. *Ratatiné, ée.* Fam. Raccourci, ridé, flétri par l'âge.

RATE, s. f. Anat. Partie mollasse située dans l'hypocondre gauche.

RÂTEAU, s. m. Instrument d'agriculture et de jardinage.

RÂTELÉE, sub. f. Ce qu'on peut ramasser en un coup de râteau. Fam. *Dire sa râtelée*, tout ce qu'on a sur le cœur ou dans la tête. *Râtelée d'injures.*

RÂTELER, v. act. Nettoyer avec le râteau.

RÂTELEUR, s. m. Qui râtèle.

RATELEUX, EUSE, adj. Sujet au mal de rate. V. m.

RATELIER, s. m. Sorte d'échelle couchée et inclinée dans sa largeur, qu'on suspend dans les écuries au-dessus de la mangeoire, pour y mettre le foin et la paille. Pièces de bois attachées droites contre le mur, et garnies de chevilles où l'on pose des fusils, des sacs, etc. Fig. et fam. Deux rangées de dents.

RATER, v. n. Se dit d'une arme à feu qui ne part point. V. et fam. Ne pas réussir.

RATIER, IÈRE, s. et adjec. Pop. Bizarre, capricieux.

RATIÈRE, sub. f. Machine à prendre les rats.

RATIFICATION, s. f. Approbation, confirmation authentique de ce qui a été fait. L'acte qui la contient.

RATIFIER, v. a. Confirmer authentiquement ce qui a été fait ou promis.

RATINE, s. f. Sorte d'étoffe de laine.

RATINER, v. a. Rendre semblable à de la ratine frisée.

RATION, sub. f. Portion de vivres, de fourrage, qu'on distribue aux troupes.

RATIONAL, s. m. Etoffe carrée, de la grandeur de la main, que le Grand-Prêtre des Juifs portoit sur la poitrine.

RATIONNEL, ELLE, adjec. t. did. *Horizon rationnel*, grand cercle qui coupe le ciel et la terre en deux hémisphères. Math. *Racine rationnelle*, quantité commensurable qui est la racine d'un plus grand nombre.

RATISSER, v. a. Oter, emporter en raclant.

RATISSOIRE, sub. f. Instrument de fer pour ratisser.

RATISSURE, s. f. Ce qu'on enlève en ratissant.

RATON, s. m. Petite pièce de pâtisserie faite avec du fromage mou. Petit rat. Fam. Petit enfant.

RATTACHER, v. a. Attacher de nouveau.

RATTEINDRE, v. a. Rattraper. Ppe. *Ratteint, einte.*

RATTRAPER, v. a. Atteindre quelqu'un qui avoit fui ou pris les devans. Attraper de nouveau à un piége. Recouvrer ce qu'on avoit perdu.

RATURE, sub. f. Traits de plume passés sur ce qu'on a écrit.

RATURER, v. a. M. s.

RAUCITÉ, s. f. Enrouement.

RAUQUE, adj. Voix rude et comme enrouée.

RAVAGE, s. m. Dommage, dégât fait avec violence et rapidité. Désordre que causent les passions.

RAVAGER, v. a. Faire du ravage.

RAVALEMENT, s. m. Crépi fait à un mur du haut en bas. Fig. Abaissement. Peu us. *Clavecin à ravalement,* qui a plus de touches que les clavecins ordinaires.

RAVALER, v. a. Retirer en dedans du gosier. Fam. Se retenir au moment de dire une chose. — *un mur,* le crépir de haut en bas. Rabattre, remettre plus bas. Fig. Avilir, déprimer. Il est aussi pron.

RAVAUDAGE, s. m. Dans le sens de

RAVAUDER, v. a. et n. Raccommoder à l'aiguille de méchantes hardes. V. n. Tracasser dans une maison, ranger des hardes, des meubles. Fam. V. a. Importuner par de sots discours. Maltraiter de paroles.

RAVAUDERIE, sub. f. Fam. Propos qui roule sur des niaiseries.

RAVAUDEUR, EUSE, subst. Qui raccommode des bas, des hardes. Fig. et fam. Diseur de balivernes.

RAVE, s. f. Plante potagère.

RAVELIN, s. m. Fort. Demi-lune.

RAVIGOTE, s. f. Sauce verte avec de l'échalote et autres ingrédiens.

RAVIGOTER, v. a. Pop. Remettre en force, en appétit.

RAVILIR, v. a. Rabaisser, rendre vil et méprisable.

RAVIN, s. m. Chemin creux, cavé surtout par la

RAVINE, s. f. Espèce de torrent formé d'eaux qui tombent subitement et impétueusement des montagnes. Se prend aussi pour le ravin même.

RAVIR, v. act. Enlever de force. Fig.—(Oter) *l'honneur, la gloire,* etc. Charmer d'admiration ou de joie. Fam. *A ravir,* admirablement bien.

RAVISER, v. pron. Changer d'avis.

RAVISSANT, ANTE, adjec. Qui enlève de force. Fig. Qui charme l'esprit et les sens.

RAVISSEMENT, s. m. Enlèvement, en parlant de celui de Proserpine ou d'Hélène. Fig. Transport de joie, d'admiration.

RAVISSEUR, s. m. Qui enlève de force une femme, le bien d'autrui.

RAVITAILLEMENT, s. m. Action de

RAVITAILLER, v. a. Remettre des vivres et des munitions dans une place.

RAVIVER, v. a. Rendre plus vif.

RAVOIR, v. a. Ne se dit qu'à l'infinitif. Avoir de nouveau. V. pron. Reprendre ses forces.

RAYAUX, s. m. pl. t. de monnoies. Moules où l'on jette l'or et l'argent, pour en faire des lingots qu'on taille en carreaux.

RAYER, v. a. Faire des raies. Effacer par des ratures.

RAYON, sub. m. Trait de lumière, surtout du soleil. *Rayons visuels,* qui partent des objets, et par le moyen desquels on voit les objets. Géom. Demi-diamètre du cercle. Rais qui vont du moyeu

de la roue jusqu'aux jantes. Sillon qu'on trace en labourant. Séparation horizontale dans une armoire. — *de miel,* gâteau de cire divisé par petites cellules, où les abeilles font leur miel.

RAYONNANT, ANTE, adj. Qui rayonne. Fig. Brillant, éclatant.

RAYONNEMENT, s. m. Peu us. Action de

RAYONNER, v. n. Jeter des rayons.

RAYURE, s. f. Manière dont une etoffe est rayée.

RE, particule qui entre dans la composition de plusieurs mots, à qui elle donne un sens itératif ou augmentatif. On n'indiquera ici que ceux dont la connoissance est le plus nécessaire.

RÉ, s. m. Seconde note de la gamme.

RÉACTION, s. f. Phys. Action d'un corps sur un autre qui vient d'agir sur lui.

RÉAGGRAVE, sub. m. Droit canon. Dernier monitoire.

RÉAGGRAVER, v. a. Déclarer que quelqu'un a encouru les censures portées par un réaggrave.

RÉAGIR, v. a. Dans le sens de réaction.

RÉAJOURNEMENT, sub. m. Pal. Nouvel ajournement.

RÉAJOURNER, v. a. M. s.

RÉAL, ALE, adjec. *Galère réale;* ou s. f. *la Réale,* principale galère de France. *Pavillon, médecin réal,* de la réale.

RÉAL, pl. RÉAUX, s. m.; et RÉALE, pl. RÉALES, s. f. Monnoie d'Espagne.

RÉALGAR, s. m. Arsenic rouge.

RÉALISATION, s. f. Action de

RÉALISER, v. a. Rendre réel et effectif. Pal. — *des offres,* les faire à deniers découverts.

RÉALISTES, s. m. pl. Secte de philosophes qui regardent les êtres abstraits comme des êtres réels.

RÉALITÉ, s. f. Existence effective. Chose réelle.

RÉAPPOSER, v. a. Apposer de nouveau.

RÉASSIGNATION, s. f. Pal. Dans le sens de

RÉASSIGNER, v. a. Assigner de nouveau ou sur un autre fonds.

RÉATU. (lat.) *Etre in réatu,* être accusé et prévenu d'un crime.

REBAISSER, v. a. Baisser de nouveau.

REBAPTISER, v. a. Réitérer le baptême.

REBAPTISANS, sub. m. pl. Anciens hérétiques qui rebaptisoient.

RÉBARBATIF, IVE, adject. Fam. Rude, rebutant.

REBÂTIR, v. a. Bâtir de nouveau.

REBATTRE, v. a. Remettre certaines choses en meilleur état, en les battant. Fig. Rabâcher, redire. Ppe. *Rebattu, ue. Propos rebattu. Pensée rebattue.*

REBAUDIR, v. a. t. de chasse. Caresser les chiens.

REBEC, s. m. Violon. V. m.

REBELLE, s. et adj. Qui se révolte contre une autorité légitime. *Métaux rebelles,* ou peu fusibles. *Maladies rebelles,* sur qui les remèdes n'opèrent pas.

REBELLER, v. pron. Se soulever contre le Souverain, etc.

RÉBELLION, sub. f. Révolte. Fig. — *des sens contre la raison.*

REBÉQUER, v. pron. Fam. Répondre avec fierté à son supérieur.

REBLANCHIR, v. a. Blanchir une seconde fois.

REBONDI, IE, adject. Fam. Arrondi par embonpoint.

REBONDIR, v. n. Faire un ou plusieurs bonds.

REBONDISSEMENT, sub. m. Action d'un corps qui fait plusieurs bonds.

REBORD, s. m. Bord élevé, replié, en saillie.

REBORDER, v. a. Mettre un nouveau bord.

REBOUCHER, v. a. Boucher une autre fois. V. pron. Se fausser, se replier.

REBOUISER, v. a. t. de chapelier. Battre un chapeau, le brosser, et lui donner un nouveau lustre à l'eau simple.

REBOURS, s. m. Contre-poil. Le contraire de ce qu'il faut. *A rebours, au rebours*, à contre-poil, à contre-sens.

REBOURS, OURSE, adj. Fam. Peu usité au fém. Revêche, peu traitable.

REBRASSER, v. a. Retrousser. V. m.

REBRODER, v. a. Broder sur la broderie.

REBROUSSER, v. a. Relever en sens contraire. V. n. Retourner subitement en arrière. *A rebrousse-poil*, à contre-poil. Fam. A contre-sens.

REBUFFADE, sub. f. Fam. Mauvais accueil, refus dur et méprisant.

RÉBUS, s. m. (Le *s* sonne.) Jeu d'esprit qui consiste en allusions, en équivoques, en peintures substituées à des mots, etc.

REBUT, sub. m. Action de ce qu'il y a de plus mauvais en chaque espèce.

REBUTANT, ANTE, adjec. Choquant, décourageant.

REBUTER, v. a. Rejeter avec rudesse, refuser. Choquer, déplaire. V. pron. Se décourager.

RECACHETER, v. a. Cacheter de nouveau.

RÉCALCITRER, v. n. Résister avec humeur et opiniâtreté; ne se dit guère qu'adjectivement: *Enfant récalcitrant. Humeur récalcitrante.*

RÉCAPITULATION, sub. f. Sommaire de ce qui a été dit ou écrit.

RÉCAPITULER, v. a. Résumer.

RECÈLEMENT, s. m. Action de

RECÉLER, v. a. Garder et cacher le vol de quelqu'un. Donner retraite chez soi à des gens qui se cachent. Ppe. *Recélé, ée*. Pal. *Le recélé*, s. m. au lieu de *recèlement*.

RECÉLEUR, EUSE, s. Qui recèle.

RÉCEMMENT, adv. (On pron. *çament.*) Depuis peu.

RECENSEMENT, s. m. Dénombrement d'effets, de suffrages, etc. Nouvelle vérification de marchandises.

RECENSER, v. a. Faire un recensement.

RÉCENT, ENTE, adj. Nouvellement fait ou arrivé. *Mémoire récente*, comme si le fait étoit récent.

RECEPAGE, sub. m. E. et f. Action de receper, ou effet de cette action.

RECEPÉE, s. f. Partie d'un bois coupée rez-terre.

RECEPER, v. a. Tailler jusqu'au pied.

RÉCÉPISSÉ, s. m. (lat. sans s au pl.) Ecrit par lequel on reconnoît avoir reçu divers objets, des papiers, etc.

RÉCEPTACLE, s. m. Lieu de rassemblement, pris en mauvaise part.

RÉCEPTION, s. f. Action par laquelle on reçoit des choses. Accueil fait aux personnes. Cérémonie par laquelle on est installé dans une charge.

RECETTE, sub. f. Ce qui est reçu en argent ou autrement. Action de recouvrer ce qui est dû. Composition de certains remèdes. Ecrit qui l'enseigne.

RECEVABLE, adjec. Admissible.

RECEVEUR, EUSE, s. Chargé de faire une recette.

RECEVOIR, v. a. Prendre ce

qui est donné, offert, envoyé, etc. Toucher ce qui est dû. Ressentir. Accueillir, admettre. Retenir ce qu'on jette. Parlant des choses, être susceptible de. Installer dans une charge, etc. Ppe. *Reçu, ue.*

RECEZ, s. m. Cahier des délibérations d'une diète de l'Empire.

RÉCHAMPIR, v. act. Peint. Donner plusieurs couches de couleur sur l'endroit où la couleur voisine avoit empiété.

RECHANGE, sub. m. Droit d'un nouv. au change, exigé de celui qui tire une lettre de change protestée. *Armes, cordages de rechange,* ou de remplacement.

RÉCHAPPER, v. n. Fam. Sortir d'un grand péril.

RECHARGER, v. a. Augmenter.— *un fardeau,* le remettre s'il est tombé. Charger de nouveau un fusil, etc. Attaquer une seconde, une troisième fois. — *un essieu,* en grossir les bras usés par le frottement.

RECHASSER, v. a. Repousser d'un lieu dans un autre. Aller de nouveau à la chasse.

RÉCHAUD, s. m. Ustensile de cuisine pour chauffer les viandes, etc.

RÉCHAUFFEMENT, sub. m. Jardin. Fumier neuf qui sert à réchauffer les couches refroidies.

RÉCHAUFFER, v. a. Chauffer ce qui etoit refroidi. Fig. Ranimer. Ppe. *Réchauffé, ée.* Subst. et fam. : *Ce dîner, cet ouvrage n'est que du réchauffé.*

RÉCHAUFFOIR, s. m. Fourneau qui sert à réchauffer les plats.

RECHAUSSER, v. a. Chausser de nouveau. — *un arbre,* remettre de la terre au pied.

RECHERCHE, s. f. Perquisition. Chose recherchée avec soin. Espèce d'inquisition de la vie de quelqu'un. Démarches pour obtenir une fille en mariage. Action de remettre des tuiles, des pavés où il en manque.

RECHERCHER, v. a. Dans tous les sens du subst. Ppe. *Recherché, ée.* Peint. et sculp. Ouvrage bien fini. *Parure, style recherché,* soigné.

RECHIGNER, v. n. Témoigner par l'air de son visage son chagrin, sa répugnance.

RECHOIR, v. n. Tomber de nouveau. V. m.

RECHUTE, sub. f. Nouvelle chute. Méd. Retour d'une maladie. t. de dévotion. Retour au péché.

RÉCIDIVE, sub. f. Rechute dans une faute.

RÉCIDIVER, v. n. Retomber dans la même faute.

RÉCIF, RESCIF *ou* RESSIF, s. m. Mar. Chaîne de rochers à fleur d'eau.

RÉCIPÉ, (lat.) t. d'ordonnance de médecin. *Prenez.*

RÉCIPIANGLE, s. m. Géom. Instrument pour mesurer les angles saillans et rentrans des corps.

RÉCIPIENDAIRE, s. m. Celui qui se présente pour être reçu dans une compagnie, etc.

RÉCIPIENT, s. m. Vase pour recevoir les produits d'une distillation; et dans une machine pneumatique, le vaisseau où l'on renferme les corps qu'on veut mettre dans le vide.

RÉCIPROCATION, subst. f. Phys. — *du pendule,* mouvement qu'on a cru être imprimé aux pendules par le mouvement de la terre.

RÉCIPROCITÉ, s. f. Etat et caractère de ce qui est

RÉCIPROQUE, adj. Mutuel. S. m. La pareille. Gram. *Verbe réciproque* ou *pronominal,* qui marque l'action du sujet sur lui-même.

RÉCIPROQUEMENT, adver. Mutuellement.

RÉCIT, s. m. Narration d'un fait. Mus. Ce que chante une voix seule, en se détachant du chœur.

RÉCITANT, ANTE, adj. Mus. Se dit des voix et des instrumens qui exécutent seuls, ou qui exécutent la partie principale.

RÉCITATEUR, s. m. Qui récite par cœur. Peu us.

RÉCITATIF, sub. m. Mus. Chant débité, sans être assujetti à la mesure.

RÉCITATION, s. f. Action de

RÉCITER, v. n. Dire de mémoire. Raconter.

RÉCLAMATEUR, s. m. t. de commerce. Qui revendique; ne se dit guère que du négociant qui se prétend propriétaire d'un vaisseau ou de la cargaison.

RÉCLAMATION, sub. f. Pal. Action de revendiquer des meubles ou des sommes qui sont sous la main de la Justice. Plainte contre une surcharge, un ordre rigoureux, etc.

RÉCLAME, s. m. t. de faucon. Cri ou signe pour faire revenir un oiseau au leurre ou sur le poing. Sub. f. Impr. Mot qu'on met au-dessous d'une page, et qui est le premier de la page suivante.

RÉCLAMER, v. a. Implorer. Revendiquer. — *un oiseau,* l'appeler pour le faire revenir sur le poing. V. n. Contredire, s'opposer de paroles, revenir contre un acte. V. pron. *Se réclamer de quelqu'un,* déclarer qu'on en est connu ou protégé, etc.

RECLAMPER, verb. a. Mar. Raccommoder un mât rompu, une vergue brisée.

RECLINAISON, sub. f. t. de gnomonique. *V.* RÉCLINER.

RÉCLINANT, ANTE, adjec. Qui récline.

RÉCLINER, v. n. Se dit des cadrans inclinés à l'horizon, qui ne sont pas directement tournés vers un des points cardinaux.

RECLOUER, v. a. Clouer une seconde fois.

RECLURE, v. a. Renfermer dans une clôture étroite et rigoureuse; n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux temps formés du ppe. *Reclus, use.* Renfermé dans une cellule monacale. Fig. Dans sa maison. Il est aussi subst. : *Vivre comme un reclus, une recluse.*

RECOGNER, v. a. Pop. Repousser, rebuter durement.

RECOIN, s. m. Coin plus caché et moins en vue. Fig. et fam., surtout au pl. Les replis du cœur.

RÉCOLEMENT, sub. m. Pal. Action de récoler des témoins. Procès-verbal d'une visite de coupe, pour vérifier si elle a été faite suivant l'ordonnance. — *d'un inventaire,* vérification des effets et papiers y contenus.

RÉCOLER, v. a. Pal. Lire aux témoins leurs dépositions, pour voir s'ils y persistent.

RÉCOLLECTION, s. f. t. de dévot. Recueillement d'esprit.

RECOLLER, v. a. Coller de nouveau.

RÉCOLLIGER, v. pron. Se recueillir en soi-même. V. m.

RÉCOLTE, s. f. Dépouille des biens de la terre. Temps ou action de les recueillir.

RÉCOLTER, v. a. Faire une récolte.

RECOMMANDABLE, adjec. Qui mérite d'être considéré.

RECOMMANDARESSES, s. f. pl. Femmes qui tiennent adresse de nourrices.

RECOMMANDATION, s. f. Action de recommander. Estime pour le mérite. Opposition judiciaire à la sortie d'un prisonnier.

RECOMMANDER, v. a. Prier d'être favorable à, de prendre soin de. Charger de faire une chose. — *un prisonnier,* en renouveler l'écrou. — *le secret,* engager à le garder. — *quelqu'un aux prières des fidèles,*

exhorter à prier Dieu pour lui. Il est aussi pron. Fam. *Il se recommande à tous les Saints.*

RECOMMENCER, v. a. et n. Commencer de nouveau.

RÉCOMPENSE, sub. f. Prix d'une bonne action, d'un service. Dédommagement. Fig. Châtiment, peine.

RÉCOMPENSER, v. a. Donner une récompense. Dédommager. Punir. — *le temps perdu*, le réparer. V. pron. Se dédommager.

RECOMPOSER, v. a. Composer de nouveau. Chim. Réunir les parties d'un corps qui avoient été séparées par quelque opération.

RECOMPOSITION, subst. f. Chim. Action de recomposer un corps.

RECOMPTER, v. a. Compter une seconde fois.

RÉCONCILIABLE, adj. Qui peut être réconcilié; s'emploie le plus souvent avec la négative.

RÉCONCILIATEUR, TRICE, s. Qui réconcilie.

RÉCONCILIATION, sub. f. Dans le s. du v.

RÉCONCILIER, v. a. Raccommoder des personnes brouillées. — *une église*, la rebénir quand elle a été profanée. — *un hérétique à l'église*, l'absoudre quand il a abjuré. Il est aussi v. pron.

RÉCONDUCTION, subst. f. (*Tacite*) Pal. Continuation de la jouissance d'un bien après l'expiration du bail, sans qu'il ait été renouvelé.

RECONDUIRE, v. a. Accompagner par civilité. Fam. Faire sortir quelqu'un de chez soi en le maltraitant. Ppe. *Reconduit, ite.*

RECONDUITE, s. f. Action de reconduire quelqu'un. Ce t. est fam. et souvent ironique.

RÉCONFORT, s. m. Secours dans l'affliction; il vieillit.

RÉCONFORTATION, sub. f. Action de réconforter.

RÉCONFORTER, v. a. Fortifier. Consoler; en ce s. il vieillit.

RECONNOISSABLE, adj. Facile à reconnoître.

RECONNOISSANCE, sub. f. Action de reconnoître une personne ou une chose. Gratitude. Récompense d'un bon office. Aveu d'une faute. Examen détaillé. Ecrit par lequel on reconnoît qu'on a reçu, qu'on doit, qu'on a fait.

RECONNOISSANT, ANTE, adj. Qui conserve la mémoire et le sentiment des bienfaits.

RECONNOÎTRE, v. a. Se remettre, en les revoyant, l'idée d'une personne ou d'une chose. Découvrir. Observer, remarquer. Déclarer, avouer pour : *il l'a reconnu pour homme d'honneur.* — *les bienfaits*, en avoir de la gratitude. — *les services*, les récompenser. V. pron. Se repentir. Se déclarer. Reprendre ses sens. Ppe. *Reconnu, ue.*

RECONQUÉRIR, v. a. Conquérir de nouveau. Ppe. *Reconquis, ise.*

RÉCONSTITUTION, sub. f. Pal. Constitution d'une rente dont le capital en éteint une autre. Ce qui subroge le nouveau créancier à l'hypothèque de l'ancien.

RÉCONSTRUCTION, sub. f. Action de

RECONSTRUIRE, v. a. Rebâtir.

RÉCONVENTION, s. f. Pal. Demande formée contre celui qui en a lui-même formé une devant le même juge.

RECOPIER, v. a. Transcrire de nouveau.

RECOQUILLEMENT, s. m. Etat de ce qui est recoquillé.

RECOQUILLER, v. a. et pro. Retrousser en forme de coquille. — *les feuillets d'un livre*, etc.

RECORDER, v. a. N'est d'usage qu'en ces loc. : — *sa leçon*, *son rôle*, les répéter pour les sa-

voir mieux. Au pr. et au fig. V. pron. Se rappeler ce qu'on a à dire ou à faire. — *avec quelqu'un*, se concerter avec lui. Ppe. *Recordé*, *ée*. Pal. *Exploit recordé*, celui que l'Huissier signifie, accompagné de deux recors.

RECORRIGER, v. a. Corriger de nouveau.

RECORS, s. m. Témoin qui accompagne un Huissier, et lui prête main-forte au besoin.

RECOUDRE, v. a. Coudre ce qui est déchiré ou décousu. Ppe. *Recousu, ue*.

RECOUPE, sub. f. Eclats des pierres qu'on taille, servant à raffermir les allées d'une promenade. Farine tirée du son remis sous la meule.

RECOUPEMENT, s. m. Arch. Retraite faite à chaque assise de pierre, pour donner plus de solidité à un bâtiment.

RECOUPER, v. a. Couper une seconde fois.

RECOUPETTE, s. f. Farine tirée du son des recoupes.

RECOURBER, v. a. Courber en rond par le bout. Ppe. *Recourbé, ée*. Fleur, feuille courbée en dehors.

RECOURIR, v. n. Courir de nouveau. Avoir recours à.

RECOURRE, v. a. V. m. qui ne s'employoit qu'à l'infinitif et au ppe. *Recous, ousse*. Courir après une chose ravie ou un homme emmené de force, et les sauver.

RECOURS, s. m. Action de rechercher de l'assistance. Refuge. Pal. Droit de reprise, action en dédommagement par voie légale.

RECOUSSE, s. f. Délivrance, reprise d'une personne ou d'une chose enlevée de force.

RECOUVRABLE, adjec. Qui peut se recouvrer.

RECOUVREMENT, sub. m. Action de recouvrer ce qui est perdu. Rétablissement de la santé. Recette de deniers qui sont dus. Sorte de rebord qui recouvre. *Montre à recouvrement*.

RECOUVRER, v. a. Rentrer en possession de. Percevoir l'arriéré des impôts. Ppe. *Recouvré, ée*.

RECOUVRIR, v. a. Couvrir de nouveau. Fig. Masquer, cacher avec soin. Ppe. *Recouvert, erte*.

RECRACHER, v. a. Rejeter ce qu'on a pris dans la bouche.

RÉCRÉANCE, s. f. Jouissance provisionnelle des fruits d'un bénéfice en litige. *Lettres de récréance*, qu'un Souverain envoie à son Ambassadeur pour le rappeler, ou celles que cet envoyé reçoit pour son Souverain de la part du Prince qu'il quitte.

RÉCRÉATIF, IVE, adj. Qui récrée.

RÉCRÉATION, s. f. Divertissement pour se délasser du travail.

RÉCRÉER, v. a. et pron. Divertir.

RECRÉER, v. a. Donner une nouvelle existence.

RÉCRÉMENT, sub. m. Méd. *Humeurs récrémenteuses* ou *récrémentielles*, humeurs qui, après avoir été séparées du sang, y sont reportées pour différens usages.

RECRÉPIR, v. a. Crépir de nouveau. Ppe. *Recrépi, ie*. Fig. *Ouvrage, visage recrépi*.

RECREUSER, v. a. Creuser de nouveau.

RÉCRIER, v. pron. Faire une exclamation sur une chose qui surprend, soit en bien, soit en mal.

RÉCRIMINATION, s. f. Action de récriminer.

RÉCRIMINATOIRE, adjec. Pal. Qui tend à

RÉCRIMINER, ver. n. Répondre à des accusations, à des reproches, par d'autres.

RÉCRIRE, v. act. Ecrire de..

nouveau. Répondre à une lettre. Ppe. *Récrit, ite.*

RECROISETÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des croix dont les branches sont terminées par d'autres croix.

RECROÎTRE, v. n. Prendre une nouvelle croissance.

RECROQUEVILLER, verbe pron. Se dit du parchemin qui se replie près du feu, et des feuilles desséchées par le soleil.

RECRU, UE, adj. Las, harassé.

RECRUE, s. f. Nouvelle levée de gens de guerre pour remplacer ceux qui manquent. Fam. Gens qui surviennent dans une compagnie.

RECRUTEMENT, s. m. Action de

RECRUTER, v. a. Faire des recrues.

RECRUTEUR, s. m. Qui recrute.

RECTA, adv. (lat.) Fam. Directement.

RECTANGLE, sub. m. adj. Géom. (*Triangle*) Qui a un angle droit. (*Parallélogramme*) Qui a ses quatre angles droits.

RECTANGULAIRE, adj. Figure à angles droits.

RECTEUR, s. m. Chef d'une université. Supérieur dans quelques collèges. En certaines provinces, Curé. Chim. Adj. *Esprit recteur d'une plante*, sa partie aromatique.

RECTIFICATION, s. f. Action de

RECTIFIER, v. a. Redresser une chose, la remettre dans l'ordre où elle doit être. — *des liqueurs*, les distiller une seconde fois. — *une courbe*, trouver une droite qui l'égale en longueur.

RECTILIGNE, adj. (*Figure*) Géom. Terminée par des lignes droites.

RECTITUDE, s. f. Droiture.

RECTO, s. m. (lat.) Première page d'un feuillet.

RECTORAL, ALE, adj. Qui tient du Recteur.

RECTORAT, s. m. Sa charge et le temps de son exercice.

RECTUM, s. m. Le dernier des trois gros intestins.

REÇU, s. m. Quittance sous seing privé.

RECUEIL, subst. m. Amas d'actes, d'écrits, de pièces.

RECUEILLEMENT, sub. m. Action de se

RECUEILLIR, v. a. Faire la dépouille des fruits d'une terre. Tirer du profit de. Ramasser des choses dispersées. Compiler. —(Prendre) *les suffrages*. Inférer, tirer quelque induction de. Recevoir chez soi charitablement. V. pron. Rentrer en soi-même, rasseoir ses esprits, rappeler son attention. Ppe. *Recueilli, ie.*

RECUIRE, v. a. Cuire une autre fois. Ppe. *Recuit, ite.* Méd. Humeur épaissie. Se prend aussi subs. en t. d'arts : *Le recuit. La recuite.*

RECUL, s. m. (Le *l* sonne.) Mouvement en arrière que fait le canon qu'on décharge.

RECULADE, sub. f. Action d'une ou plusieurs voitures qui reculent. Fam. Ce qui éloigne la conclusion d'une affaire.

RECULÉE, sub. f. (*Feu de*) Fam. Grand feu qui oblige à se reculer.

RECULEMENT, s. m. Action de reculer. Pièce du harnois d'un cheval, qui le soutient quand il recule.

RECULER, verb. a. Tirer ou pousser en arrière. Eloigner, retarder. V. n. Aller en arrière. Temporiser pour mieux prendre ses avantages. Différer, éviter de faire ce qu'on exige. Ppe. *Reculé, ée.* Eloigné de nous, de temps ou de lieu. Loc. adv. et fam. : *A reculons*, en reculant, allant en arrière.

RÉCUPÉRER, v. pron. Se dédommager d'une perte.

RÉCUSABLE, adject. Qui de droit peut être récusé. A qui ou à quoi on ne peut ajouter foi.

RÉCUSATION, s. f. Pal. Action de

RÉCUSER, v. a. Alléguer des raisons pour écarter un tel juge ou un tel témoin. V. pron. *Tel juge s'est récusé.*

RÉDACTEUR, s. m. Qui rédige.

RÉDACTION, s. f. Action de rédiger.

REDAN, s. m. Pièce de fortification à angles saillans et rentrans.

RÉDARGUER, v. a. (L'*u* se fait sentir.) Blâmer, reprendre.

REDDITION, s. f. Action de rendre; ne se dit qu'en ces deux sens: *Reddition d'une place, d'un compte.*

REDEMANDER, verb. act. Demander une seconde fois. Demander ce qu'on a prêté ou donné.

REDEMEURER, v. n. Reprendre son ancienne demeure.

RÉDEMPTEUR, sub. m. (On pron. *ampteur.*) Ne se dit que de J.-C. qui a racheté le genre humain. Il en est de même de

RÉDEMPTION, s. f. Action de racheter. On le dit aussi du rachat des Chrétiens pris par les Infidèles: *La rédemption des captifs.*

REDEVABLE, adj. Reliquataire et débiteur après un compte rendu. Qui a une obligation à quelqu'un.

REDEVANCE, s. f. Rente ou charge qu'on doit annuellement.

REDEVANCIER, IÈRE, s. Qui est obligé à des redevances.

REDEVENIR, v. n. Etre de nouveau ce qu'on étoit auparavant.

REDEVOIR, v. a. Etre en reste, devoir, après un compte fait. Ppe. *Redû, ue.* Le masc. est quelquefois subst.

RÉDHIBITION, s. f. Pal. Action qu'a l'acheteur d'une chose défectueuse pour faire casser la vente.

RÉDHIBITOIRE, adj. (*Cas*) Qui peut opérer la rédhibition.

RÉDIGER, v. a. Mettre par écrit et en ordre. Réduire en peu de paroles un long ouvrage.

RÉDIMER, v. pron. Se racheter, se délivrer, moyennant une somme, de vexations et de poursuites.

REDINGOTE, s. f. Espèce de casaque plus ample qu'un justaucorps.

REDIRE, verb. a. Dire une même chose plusieurs fois. Révéler ce qu'on avoit appris en confidence. Reprendre, censurer. Ppe. *Redit, ite.* Le féminin est subst., et signifie répétition fréquente de la même chose.

RÉDONDANCE, s. f. Superfluité de paroles dans un ouvrage.

RÉDONDANT, ANTE, adj. Qui est de trop.

RÉDONDER, v. n. Surabonder.

REDONNER, v. a. Donner la même chose une seconde fois. — (Rendre, faire renaître) *l'espoir, le courage.* V. n. Revenir à la charge. Fam. *La pluie redonne de plus belle.*

REDORER, v. a. Dorer de nouveau.

REDOUBLEMENT, sub. m. Accroissement. Méd. — *de fièvre.*

REDOUBLER, v. a. Réitérer avec augmentation. Remettre une doublure. V. n. Augmenter.

REDOUTABLE, adjec. Fort à craindre.

REDOUTE, s. f. Pièce de fortification détachée. Assemblée d'abonnés qui donnent des concerts et des bals.

REDOUTER, v. a. Craindre fort.

REDRESSEMENT, s. m. Action de redresser, ou effet de cette action.

REDRESSER, v. a. Rendre droit. Remettre dans le chemin. Prop. et fig. — *les torts*, les réparer, en punissant celui qui les a faits. V. pron. Redevenir droit.

REDRESSEUR, s. m. V. m. de chevalerie. *Grand redresseur de torts.*

RÉDUCTIBLE, adj. Qui peut ou qui doit être réduit.

RÉDUCTIF, IVE, adj. Qui réduit. Chim. *Sel réductif.*

RÉDUCTION, s. f. Action de réduire, ou effet de cette action. Evaluation des monnoies, des mesures, les unes par rapport aux autres. Opération par laquelle on change une figure, un tableau en un autre semblable, mais plus petit. Diminution de dépense, de fortune. — *d'une rente*, sa diminution à un denier plus bas. Chir. Opération par laquelle on remet à leur place les os luxés ou fracturés. Chim. Action de redonner à un métal oxydé la forme métallique.

RÉDUIRE, v. a. Restreindre, et autres sens du substantif. Plus, Contraindre, obliger. Dompter, soumettre. Rédiger dans un certain ordre, ou en peu de mots. V. pron. Aboutir, se terminer à. S'évaporer, en parlant d'un fluide. Ppe. *Réduit, ite. Le voilà bien réduit*, délaissé, forcé à l'économie. Le masc. est subs. et signifie retraite, petite habitation commode. Fortif. Demi-lune pratiquée dans une plus grande.

RÉDUPLICATIF, IVE, adj. Gram. Qui marque le redoublement.

RÉDUPLICATION, subst. f. Gram. Répétition d'une lettre, d'une syllabe.

RÉÉDIFICATION, s. f. Action de

RÉÉDIFIER, v. a. Rebâtir.

RÉEL, ELLE, adj. Qui est effectivement. Pal. *Actions réelles*, qui s'exercent sur les immeubles. *Saisies réelles*, d'un immeuble. *Offres réelles*, faites à deniers découverts. S. m. *Il y a du réel dans ces fictions.*

RÉELLEMENT, adv. Véritablement. Pal. *Saisir réellement*, saisir un immeuble pour le faire vendre par autorité de justice.

REFAIRE, v. a. Faire encore ce qu'on a déjà fait. Réparer, raccommoder. Recommencer. Remettre en vigueur, en bon état. V. pron. et fam. Se rétablir. Ppe. *Refait, aite.* Le masc. est subst. dans ce t. de jeu : *C'est un refait*, coup à recommencer; et dans ce t. de chasse : *Le cerf a du refait*, du nouveau bois.

RÉFECTION, s. f. Pal. Réparation d'un bâtiment. Dans les couvens, repas.

RÉFECTOIRE, s. m. Lieu où prennent leurs repas ceux qui vivent en communauté.

REFEND, s. m. (*Mur de*) Qui est dans œuvre, et sépare les pièces de l'intérieur d'un bâtiment. *Bois de refend*, scié de long.

REFENDRE, v. a. Fendre de nouveau. Scier en long.

RÉFÉRENDAIRE, s. m. Officier de la chancellerie qui fait le rapport des pièces et actes à sceller. Pal. *Tiers référendaire*, Procureur-tiers qui règle une taxe de dépens. Prélats qui à Rome rapportent les causes de justice ou de grâce. En général, Officier de justice du second ordre, qui fait des rapports à ceux du premier.

RÉFÉRER, v. a. Rapporter, attribuer. Pal. — *le serment à quelqu'un*, s'en rapporter au serment de celui qui vouloit s'en rapporter au nôtre. V. n. Faire rapport; il est aussi verbe pron. Ppe. *Référé, ée.* Le masc. est subst. Pal. Rapport sommaire de quelque incident survenu dans un procès.

REFERMER, v. a. Fermer de nouveau. — *une plaie*, reprendre

et unir les chairs, de sorte qu'il n'y ait plus d'ouverture.

RÉFLÉCHIR, v. a. Repousser, renvoyer, en parlant d'un corps frappé par un autre. V. n. Rejaillir sur. Penser mûrement et plus d'une fois à une chose. Ppe. *Réfléchi, ie.* Fait avec réflexion. *Personne réfléchie*, qui a l'habitude de réfléchir. *Lumière réfléchie*, ou renvoyée. *L'écho n'est que la voix réfléchie.* Gram. *Verbe réfléchi*, qui exprime l'action du sujet sur lui-même.

RÉFLÉCHISSEMENT, s. m. Rejaillissement, réverbération.

REFLET, sub. m. Peint. Réflexion de la lumière, de la couleur d'un corps sur un autre.

REFLÉTER, v. a. Faire un reflet.

REFLEURIR, v. n. Fleurir de nouveau. Au pr. et au fig.

RÉFLEXIBILITÉ, s. f. Phys. Propriété d'un corps susceptible de réflexion.

RÉFLEXIBLE, adj. Propre à être réfléchi.

RÉFLEXION, s. f. Rejaillissement, réverbération. Méditation. Pensées qui en résultent.

REFLUER, v. n. Se dit des eaux qui retournent vers le lieu d'où elles ont coulé. Méd. *La bile a reflué dans le sang.*

REFLUX, s. m. Mouvement de la mer qui se retire après le flux. Fig. Vicissitude des choses humaines.

REFONDER, v. a. N'a d'usage qu'en cette loc. de pal. : *Refonder les dépens de contumace*, en rembourser préalablement les frais.

REFONDRE, v. a. Mettre à la fonte une seconde fois. Refaire, au lieu de corriger. Ppe. *Refondu, ue.*

REFONTE, sub. f. Action de refondre les monnoies pour en refaire de nouvelles.

RÉFORMABLE, adject. Qui peut ou doit être réformé.

RÉFORMATEUR, TRICE, s. Qui réforme.

RÉFORMATION, s. f. Action de rétablir dans l'ancienne ou dans une meilleure forme.

RÉFORME, s. f. Rétablissement dans l'ordre. Retranchement des abus. *Prétendue réforme*, changement fait par les Protestans au culte et aux dogmes de l'église. Réduction, licenciement des troupes. Retour aux bonnes mœurs. Diminution de dépense.

REFORMER, v. a. Former de nouveau.

RÉFORMER, v. a. Rétablir l'ancienne forme ou en donner une meilleure. Retrancher ce qui est superflu ou abusif. — *les troupes*, en réduire le nombre. — *les monnoies*, en changer l'empreinte, sans faire de refonte. Ppe. *Réformé, ée.* Se prend subst. : *Un Réformé*, moine qui suit sa règle épurée. *Les prétendus Réformés*, les Calvinistes.

REFOULEMENT, s. m. Action de refouler, effet de cette action.

REFOULER, v. a. Fouler de nouveau. Bourrer une pièce de canon avec le refouloir. — *la marée*, aller contre son cours. V. n. *La marée refoule*, descend. Refluer en abondance.

REFOULOIR, sub. m. Bâton garni d'un gros bouton aplati, qui sert à bourrer les pièces de canon.

RÉFRACTAIRE, adjec. Rebelle, désobéissant. Chim. Peu fusible.

RÉFRACTER, verb. a. Phys. Produire la

RÉFRACTION, s. f. Changement de direction qu'éprouve un rayon de lumière lorsqu'il passe obliquement par des milieux différens.

REFRAIN, s. m. Un ou plusieurs mots qu'en répète à chaque

couplet d'une chanson, d'un rondeau. Fig. Chose qu'une personne ramène sans cesse dans le discours. Mar. Retour des vagues qui viennent se briser contre un rocher.

REFRANCHIR, v. pron. Mar. *Le vaisseau se refranchit*, quand l'eau qui y étoit entrée commence à diminuer.

RÉFRANGIBILITÉ, sub. f. Phys. Propriété de la lumière en tant que

RÉFRANGIBLE, adjec. Susceptible de réfraction.

REFRAPPER, v. a. Frapper de nouveau.

RÉFRÉNER, v. a. Mettre un frein. Réprimer.

RÉFRIGÉRANT, ANTE, s. m. et adj. Qui rafraîchit.

RÉFRIGÉRATIF, IVE, s. m. et adj. M. s.

RÉFRIGÉRATION, subst. f. Chim. Refroidissement.

RÉFRINGENT, ENTE, adj. Phys. Qui cause une réfraction.

REFROGNEMENT *ou* RENFROGNEMENT, s. m. Action de se

REFROGNER *ou* SE RENFROGNER, v. pron. Se faire des plis au front en signe de mécontentement. Ppe. *Refrogné* ou *renfrogné, ée. Mine renfrognée.*

REFROIDIR, v. a. Rendre froid. Ralentir. V. n. et pron. Devenir froid, au fig., pour une chose, pour une personne.

REFROIDISSEMENT, s. m. S. du v.

REFUGE, s. m. Asile, secours, sûreté trouvée dans un lieu ou chez une personne.

RÉFUGIER, v. pron. Se retirer en un lieu de sûreté. Ppe. *Réfugié, ée.* Au pl. *Les Réfugiés*, Calvinistes que l'édit de Nantes fit sortir de France.

REFUITE, sub. f. t. de chasse. Endroit où une bête a coutume de passer quand on la chasse. Ruses d'un cerf qu'on poursuit. Délais affectés d'un homme qui ne veut pas conclure.

REFUS, s. m. Action de refuser ce qu'un autre n'a pas voulu. Vén. *Cerf de refus*, de trois ans. *Un pilotis est au refus*, quand le mouton n peut plus le faire entrer dans la terre.

REFUSER, v. a. Ne pas accepter, ou ne pas accorder. Neutral. *de faire, d'aller.* V. pron. *Se refuser une chose*, s'en priver, ou *Se refuser à.* Mar. *Le vent refuse*, est contraire.

RÉFUSION, sub. f. Pal. — *de dépens*, remboursement des frais d'un jugement par défaut.

RÉFUTATION, sub. f. Rhét. Partie du discours par lequel on répond aux objections.

RÉFUTER, v. a. Combattre, détruire ce qu'un autre a avancé.

REGAGNER, v. a. Gagner ce qu'on avoit perdu. — *le dessus* ou *l'avantage*, le reprendre. — *son logis*, y retourner — *quelqu'un*, se remettre bien avec lui.

REGAIN, s. m. Herbe qui revient après le fauchage.

RÉGAL, sub. m. Grand repas donné à quelqu'un. Fam. *C'est un régal* (plaisir) *pour moi de.* Pl. *Régals.*

RÉGALADE, s. f. Fam. Manière de boire la tête renversée, et en versant la boisson dans la bouche.

RÉGALE, s. m. Un des jeux de l'orgue. S. f. Droit qu'avoit le Roi de jouir du temporel des Evêchés vacans, et d'en conférer les bénéfices. Adj. *Eau régale*, que la chimie emploie pour dissoudre l'or.

RÉGALEMENT, s. m. Répartition proportionnelle d'une taxe sur plusieurs contribuables. Travail pour mettre un terrain de niveau.

RÉGALER, v. a. Donner un régal, un divertissement : *le régal d'un bal*, etc. ; et pop. *de coups*

de bâton. Répartir une taxe avec proportion. Mettre un terrain de niveau. Ppe. *Régalé, ée.* Dans tous ses sens.

RÉGALIEN, adj. m. (*Droit*) Attaché à la souveraineté.

RÉGALISTE, s. m. Celui qui étoit pourvu par le Roi d'un bénéfice vacant en régale.

REGARD, sub. m. Action par laquelle on regarde. Peint. Deux portraits de même grandeur, et dont les figures paroissent se regarder. Endroit pratiqué pour visiter un aqueduc. Loc. adv. mais qui vieillit : *Au regard de,* par rapport, à l'ég rd de.

REGARDANT, s. m. Spectateur.

REGARDANT, ANTE, adjec. Fam. Qui regarde de trop près, trop ménager.

REGARDER, v. a. Jeter la vue sur. Examiner avec attention. Concerner; se dit des choses qui sont à l'opposite l'une de l'autre. Loc. fam. : *— de haut en bas, de travers,* avec mépris. *— de bon œil,* avec bienveillance. *— en pi é,* avec dédain. On dit aussi : *Regarder à,* à ce que vous dites, à ce que vous faites, etc.

REGARNIR, v. a. Garnir de nouveau.

REGAYER, v. a. Nettoyer le chanvre en le passant entre les dents d'un instrument nommé *Regayoir.*

RÉGENCE, sub. f. Pouvoir de gouverner un Etat pendant l'absence ou la minorité du Souverain. Temps qu'un homme enseigne dans un collége.

RÉGÉNÉRATEUR, sub. m. Celui qui régénère.

RÉGÉNÉRATION, s. f. Reproduction. En parlant du baptême, renaissance en J.-C.

RÉGÉNÉRER, verb. a. Faire renaître en J.-C. par le baptême. V. pron. Se reproduire, en parlant des chairs, etc.

RÉGENT, ENTE, sub. et adj. Qui exerce la régence. S. m. Qui enseigne dans un collége.

RÉGENTER, verb. a. et n. Professer dans un collége. Fam. Traiter les autres comme des écoliers.

RÉGICIDE, s. m. Assassinat ou assassin d'un Roi.

RÉGIE, s. f. Administration de biens, à la charge d'en rendre compte.

REGIMBER, v. n. Se dit des bêtes de monture qui ruent quand on les touche de l'éperon, etc. Fam. Résister à son supérieur, lui désobéir.

RÉGIME, s. m. Règle dans la manière de vivre, par rapport à la santé. Administration. Gram. Action d'un verbe ou d'une préposition sur un mot.

RÉGIMENT, s. m. Corps de gens de guerre composé de compagnies. Fam. Grand nombre.

RÉGION, s. f. Grande étendue, soit sur la terre, soit dans l'air, soit dans le ciel. Anat. Diverses portions du corps humain. *Région ombilicale,* etc.

REGIONE. (È) (lat.) Impr. Vis-à-vis.

RÉGIR, v. a. Gouverner. Administrer. Gram. Exercer son action sur un mot. Ppe. *Régi, ie.*

RÉGISSEUR, s. m. Qui régit à charge de rendre compte.

RÉGISTRATEUR, s. m. Officier de la chancellerie romaine, qui enregistre les bulles et les suppliques.

REGISTRE, s. m. (Plusieurs écrivent et prononcent *regître.*) Livre où l'on écrit les actes, les affaires de chaque jour, pour y avoir recours. Bâton qu'on tire pour faire jouer les différens jeux d'un orgue. Imp. Correspondance qu'ont entr'elles les lignes des deux pages d'un feuillet. Chim. Ouvertures de fourneau qu'on bouche à volonté.

REGISTRER *ou* REGÎTRER, v. a. Enregistrer.

RÈGLE, s. f. Instrument long et plat, qui sert à tirer des lignes droites. Maxime, enseignement. Bon ordre. Exemple, modèle. Loi, coutume. Principes, méthodes des arts et des sciences. Opération d'arithmétique. Statuts d'un ordre religieux. Au pl. Méd. Purgation ordinaire des femmes.

RÈGLEMENT, s. m. Ordonnance, statut. Action de régler.

RÉGLÉMENT, adver. D'une manière réglée.

RÉGLÉMENTAIRE, adj. Qui concerne le règlement. *Loi réglémentaire.*

RÉGLER, verb. a. Tirer des lignes sur du papier, pour servir de direction ou d'ornement. Soumettre à certain ordre. — *un compte, un différend*, les terminer. — *une pendule*, la mettre en état d'aller bien. Ppo. *Réglé, ée. Fièvre réglée*, dont les accès sont réguliers. *Femme réglée*, qui a exactement ses règles. *Troupes réglées*, par opposition aux *milices.*

RÉGLET, sub. m. Les imprimeurs donnent ce nom à une petite règle de fonte qui leur sert à marquer les lignes droites; et ils nomment

RÉGLETTE, s. m. La règle en bois qui sert aux compositeurs à divers usages.

RÉGLISSE, s. f. Plante dont la racine est d'un grand usage en médecine.

RÉGNANT, ANTE, adject. Qui règne. Fig. Qui domine.

RÈGNE, s. m. Gouvernement d'un Etat. Fig. Pouvoir, empire. Vogue. *Le règne de la mode.* Phys. Pl. *Les trois règnes de la nature.*

RÉGNER, ver. n. Gouverner un Etat en souverain. Fig. Dominer. Etre en vogue. S'étendre le long de.

RÉGNICOLE, sub. m. et adj. Habitans naturels d'un royaume.

REGONFLEMENT, s. m. Elévation des eaux arrêtées par un obstacle. Le verbe est

REGONFLER, v. n.

REGORGEMENT, s. m. Action de

REGORGER, v. n. Déborder, s'épancher hors de ses bornes, en parlant des eaux, du sang, etc. Fig. et fam. Abonder de. *Faire regorger*, obliger de rendre.

REGOULER, v. a. Pop. Traiter durement de paroles. Rassasier jusqu'au dégoût.

REGRAT, s. m. Vente de sel à petite mesure.

REGRATTER, v. a. Gratter de nouveau. Racler les murailles d'un vieux bâtiment. V. n. Faire des réductions sur les plus petits articles d'un compte.

REGRATTERIE, s. f. Commerce de

REGRATTIER, IÈRE, s. Qui vend du sel à la petite mesure. Qui vend en détail et de la seconde main. Fam. Qui regratte dans un compte considérable.

REGRÈS, s. m. Pal. Droit de rentrer dans un bénéfice qu'on a résigné.

REGRET, s. m. Chagrin d'avoir perdu ce qu'on possédoit, ou d'avoir manqué ce qu'on pouvoit acquérir. Repentir. Au plur. Plaintes, doléances. *A regret*, adv. Avec répugnance.

REGRETTABLE, adj. Qu'on doit

REGRETTER, v. a. Etre affligé d'une perte, d'avoir manqué l'acquisition d'un bien, d'avoir fait ou omis une chose.

RÉGULARISER, v. a. Rendre régulier.

RÉGULARITÉ, s. m. Phys. Ordre invariable de la nature. Mor. Observation des devoirs. Ponctualité dans les arts. Conformité aux règles. — *des traits du visage*, leur juste proportion.

RÉGULATEUR, s. m. Le balancier dans les montres. La lentille dans les pendules.

RÉGULE, s. m. Chim. Partie métallique pure d'un demi-métal.

RÉGULIER, IÈRE, adject. Conforme aux règles. Fait bien proprement. Ponctuel. S. m. Religieux, par opposition à *séculier*.

RÉGULIÈREMENT, adverb. D'une manière réglée.

RÉGULINE, adj. f. M. s. que *Régule*.

RÉHABILITATION, s. f. Rétablissement dans un droit, dans son premier état.

RÉHABILITER, v. a. M. s.

REHAUSSEMENT, sub. m. Action de rehausser. Fig. Augmenter *les monnoies*, *les tailles*.

REHAUSSER, v. a. Hausser encore. — *un mur*, etc. Fig. — *le courage de quelqu'un*. Donner plus d'éclat. Faire valoir.

REHAUTS, sub. m. pl. Peint. Les endroits des lumières d'un objet qu'on a rendus plus éclatans.

RÉIMPOSER, v. a. Ajouter à une imposition déjà faite, pour compléter la taxe; et dans ce sens on dit

RÉIMPOSITION, s. f.

RÉIMPRESSION, s. f. Nouvelle impression.

RÉIMPRIMER, v. a. Imprimer de nouveau.

REIN, s. m. Viscère destiné à la secrétion de l'urine. Au pl. Le bas de l'épine du dos et la région voisine. Loc. fam. : *Avoir les reins forts*, de la force, de la souplesse dans cette partie, en état de réussir dans une affaire. Arch. *Reins d'une voûte*, parties qui portent sur les impostes.

REINE, s. f. Femme d'un Roi, ou celle qui, de son chef, possède un royaume. Fig. La première dans son genre. — *claude*, sorte de prune. — *des prés*, ou *Ulmaire*, plante sudorifique, vulnéraire, etc.

REINETTE, sub. f. Sorte de pomme marquetée de petites taches rouges ou grises.

RÉINSTALLER, v. a. Installer de nouveau.

RÉINTÉ, ÉE, adj. Vén. Chien qui a les reins larges et forts; se dit aussi d'un homme.

RÉINTÉGRANDE, s. f. Pal. Rétablissement dans la jouissance d'un bien.

RÉINTÉGRATION, s. f. M. s.

RÉINTÉGRER, verb. a. Remettre quelqu'un en possession d'une chose dont on l'avoit dépouillé. — *dans les prisons*, y remettre.

RÉITÉRATION, s. f. Action de

RÉITÉRER, v. a. Faire de nouveau ce qu'on a déjà fait.

REJAILLIR, v. n. Jaillir, en parlant des liquides. Etre réfléchi, en parlant des solides. Fig. *La gloire, la honte en rejaillit* (en retombe) *sur nous*.

REJAILLISSEMENT, s. m. Action, mouvement de ce qui rejaillit.

REJET, s. m. Pal. Action par laquelle une pièce, un article est rejeté. Réimposition. Nouvelle pousse d'un arbre, d'une plante.

REJETABLE, adjec. Qui ne peut être reçu, passé, etc.

REJETER, v. a. Jeter une seconde fois. Jeter dans l'endroit d'où on a tiré la chose. En parlant des arbres, repousser. En fait de comptes, ne pas admettre un article, ou le renvoyer ailleurs. — *une faute sur quelqu'un*, l'accuser pour se disculper. Fig. Rebuter, n'agréer pas.

REJETON, s. m. t. de jardin. Nouveau jet. Fig. Un fils, un descendant.

REJOINDRE, ver. a. Réunir des parties séparées. Ratteindre

des gens qui nous avoient devancés. Ppe. *Rejoint, ointe.*

RÉJOUIR, v. a. Donner de la joie. V. pron. Se divertir. Féliciter. Ppe. *Réjoui, ie.* Fam. Il devient subst. *Bon réjoui. Grosse réjouie.*

RÉJOUISSANCE, sub. f. Démonstration de joie. Terme du jeu de lansquenet, carte que celui qui donne tire après la sienne, et sur laquelle les joueurs peuvent mettre de l'argent; t. de bouchers, viande de moindre qualité, pour parfaire le poids de la bonne.

RÉJOUISSANT, ANTE, adj. Qui réjouit.

RELÂCHE, s. m. Interruption d'une étude, d'un travail, etc. Repos, intermission dans quelque état douloureux. S. f. Mar. Lieu propre à relâcher.

RELÂCHEMENT, s. m. Diminution de tension. Disposition du temps à s'adoucir. Délassement. Fig. Ralentissement d'ardeur, de zèle, de piété, etc.

RELÂCHER, verb. a. Faire qu'une chose soit moins tendue. Remettre en liberté. Céder de ses droits. Ralentir, diminuer. V. n. Mar. S'arrêter en quelque endroit pour cause de besoin ou de danger. V. pron. Se détendre. Fig. Se ralentir. Ppe. *Relâché, ée. Morale relâchée.*

RELAIS, s. m. Chevaux frais postés en quelque endroit pour remplacer ceux que l'on quitte. A la chasse, poste et chiens qu'on y place. Loc. fam. : *Etre de relais*, n'être pas employé. *Meubles de relais*, destinés à remplacer les autres au besoin. Fortif. Espace de quelques pieds, entre le rempart et l'escarpe du fossé. Ouverture que l'ouvrier en tapisserie laisse quand il change de couleur et de figures.

RELAISSÉ, adj. m. (*Lièvre*) Qui, long-temps poursuivi, s'arrête de lassitude.

RELANCER, v. act. Lancer une seconde fois. Fam. — *quelqu'un*, 1°. l'aller trouver pour l'engager à quelque chose; 2°. repousser avec force et aigreur ce qu'il a dit contre nous ou nos amis.

RELAPS, APSE, sub. et adj. Retombé dans l'hérésie.

RÉLARGIR, v. a. Donner plus de largeur.

RELATER, v. a. Pal. Raconter, mentionner.

RELATIF, IVE, adj. Qui se rapporte à.

RELATION, sub. f. Rapport d'une chose à une autre. Commerce, liaison, correspondance. Récit, narration.

RELATIVEMENT, adv. Par rapport à.

RELAXATION, sub. f. Méd. Relâchement. Pal. — *des peines canoniques*, leur diminution ou leur entière rémission.

RELAXER, verb. a. Pal. Remettre en liberté. Méd. *Nerf relaxé*, relâché.

RELAYER, v. a. Occuper des ouvriers les uns après les autres. v. n. Prendre des relais de chevaux frais. V. pron. Travailler alternativement.

RELÉGATION, s. f. Pal. Action de

RELÉGUER, v. a. Envoyer en exil à un lieu fixé. V. pron. Se retirer.

RELENT, s. m. Mauvais goût d'une viande renfermée dans un lieu humide.

RELEVAILLES, s. f. pl. Cérémonie qui se fait à l'église la première fois qu'une femme y vient après ses couches.

RELEVÉE, s. f. Pal. L'après-dînée.

RELÈVEMENT, sub. m. Action de relever. Parties d'un vaisseau plus exhaussées que les autres.

RELEVER, v. a. Remettre debout, rétablir ce qui étoit tombé

ou en ruines. — *une famille*, la remettre dans son ancien éclat. Ranimer. Hausser. Faire valoir. Remarquer, censurer. Art mil. — *une sentinelle*, la remplacer. Pal. — *un mineur des actes qu'il a faits*, les annuler. — *un appel*, prendre des lettres pour le poursuivre. Mar. — *un vaisseau*, le remettre à flot. — *un défaut*. t. de chasse, retrouver la voie qu'on avoit perdue. — *d'une maladie*, aller mieux. — *de couches*, commencer à sortir depuis ses couches. V. pron. Sortir du lit où l'on vient d'entrer. Fig. Se remettre d'une perte, d'une maladie. *Se faire relever de ses vœux*, s'en faire dégager. Ppe. *Relevé*, *ée*. *Condition relevée*, très-noble. *Pensée relevée*, sublime, etc. Le masculin est aussi subst. On appelle *relevé* l'ouvrage que fait un maréchal en levant le fer d'un cheval, et en le rattachant. On dit aussi que l'extrait d'un compte en est *le relevé*; t. de vénerie, le temps où la bête sort du lieu où elle a passé le jour pour aller repaître.

RELEVEUR, s. m. et adj. Se dit de différens muscles.

RELIAGE, subst. m. Action de relier des tonneaux, des cuves.

RELIEF, sub. m. Ouvrage de sculpture et peinture relevé en bosse. Saillie apparente. Fig. Eclat qu'une chose reçoit d'une autre. Pal. Droit qu'un vassal paye à son Seigneur à certaines mutations. Faculté accordée de toucher les appointemens échus pendant une absence légitime. Au pl. Restes des viandes qu'on a servies, V. m. fam.

RELIER, v. a. Lier de nouveau. Coudre ensemble les feuillets d'un livre, et y mettre une couverture. Mettre des cercles à un tonneau.

RELIEUR, s. m. Ne se dit que de celui qui relie des livres.

RELIGIEUSEMENT, adverb. Scrupuleusement.

RELIGIEUX, EUSE, adjec. S'applique au culte et aux cérémonies de la religion ou à la conventualité. Pieux. Exact, ponctuel. Sub. Attaché par des vœux à un ordre régulier.

RELIGION, s. f. Culte qu'on rend à la Divinité. Piété, dévotion. *Entrer en religion*, se faire religieux. *Les galères de la religion*, ou de Malte. Loc. fam. : *Trahir la religion du serment*. *Surprendre la religion des juges*, etc.

RELIGIONNAIRE, s. m. Qui professe la religion prétendue réformée.

RELINGUES, s. f. pl. Mar. Cordages dont on renforce le bord des voiles.

RELIQUAIRE, s. m. Coffret où l'on enchâsse des reliques.

RELIQUAT, s. m. Reste de compte; fam. de maladie.

RELIQUATAIRE, s. et adj. m. Qui redoit après son compte rendu.

RELIQUE, s. f. Ce qui reste du corps d'un Saint ou des choses qui lui ont appartenu. Au pl. et dans le style élevé, restes de quelque chose de grand.

RELIRE, v. a. Lire de nouveau.

RELIÛRE, s. f. Ouvrage d'un relieur.

RELOUER, v. a. Sous-louer.

RELUIRE, v. n. Luire par réflexion. Fig. Paroître avec éclat.

RELUISANT, ANTE, adjec. Qui reluit.

RELUQUER, v. a. Fam. Regarder du coin de l'œil avec intention.

REMÂCHER, v. a. Mâcher une seconde fois. Fam. Repasser dans son esprit.

REMANIEMENT, s. m. Action de remanier, surtout en t. d'impr.

REMANIER, v. a. Manier de nouveau. Refaire, raccommoder.

REMARIER, v. act. et pron. Faire un second mariage.

REMARQUABLE, adjec. Fait pour être remarqué, soit en bien, soit en mal.

REMARQUE, s. f. Observation.

REMARQUER, v. a. Marquer une seconde fois. Observer, faire attention à. Distinguer.

REMBARQUEMENT, sub. m. Action de

REMBARQUER, v. a. Embarquer de nouveau. V. pron. Se remettre sur mer. S'engager de nouveau dans une affaire.

REMBARRER, v. a. Repousser avec rigueur; ne se dit qu'au fig.

REMBLAI, sub. m. Terre de rapport pour aplanir un terrain. Effet de ce travail, qui se nomme

REMBLAYER, v. a.

REMBOÎTEMENT, s. m. Action de remboîter, ou son effet.

REMBOÎTER, v. a. Remettre ce qui étoit dés mboîté.

REMBOURREMENT, sub. m. Action de rembourrer. Son effet.

REMBOURRER, v. a. Garnir de bourre, de crin, etc. Pop. — *son pourpoint*, bien manger.

REMBOURSEMENT, sub. m. Payement d'une somme que l'on doit.

REMBOURSER, v. a. Rendre un argent déboursé. Eteindre une rente. Fam. — (Recevoir) *un soufflet, un coup d'épée.*

REMBRUNIR, v. a. Rendre brun, plus brun. Ppe. *Rembruni, ie. Mine rembrunie*, sombre.

REMBRUNISSEMENT, s. m. Qualité de ce qui est rembruni.

REMBUCHEMENT, sub. m. Vén. Rentrée du cerf dans son fort.

REMBUCHER, v. pron. M. s.

REMÈDE, s. m. Ce qui sert à guérir un mal ou à le prévenir. Lavement. t. de monnoie. — *de loi*, détermination de l'alliage. — *de poids*, sa réduction tolérée.

REMÉDIER, v. n. Apporter du remède. Pr. et fig.

REMÊLER, v. a. Mêler de nouveau.

REMEMBRANCE, s. f. Souvenir. V. m.

REMÉMORATIF, IVE, adj. Qui sert à rappeler la mémoire.

REMÉMORER, v. a. et pron. Faire ressouvenir. Se rappeler. V. m.

REMENER, v. a. Reconduire des personnes, ou revoiturer des choses où elles étoient auparavant.

REMERCIER, v. a. Rendre grâce. Refuser d'accepter. Destituer. Ppe. *Remercié, ée.* Renvoyé avec ménagement.

REMERCÎMENT, s. m. Action de grâces.

RÉMÉRÉ, s. m. Pal. Vente faite avec faculté de rachat.

REMESURER, v. a. Mesurer de nouveau.

REMETTRE, v. a. Mettre une chose où elle étoit auparavant. Rétablir dans le premier état. — *la santé, un os démis.* Rassurer Différer. Rendre une chose à qui elle est due ou adressée. — (Pardonner) *les péchés.* Faire grâce de. Confier au soin de quelqu'un. — *bien ensemble*, réconcilier. V. pron. Se replacer. — *à l'étude*, s'y appliquer de nouveau. Revenir de sa frayeur. — *une personne* ou *une chose*, s'en rappeler la mémoire. *S'en remettre à quelqu'un*, s'en rapporter à lui. Ppe. *Remis, ise.* Retardé.

REMEUBLER, v. a. Regarnir de meubles.

RÉMINISCENCE, sub. f. Renouvellement d'une idée presque effacée.

REMISE, s. f. Lieu pratiqué dans une maison pour mettre une voiture à couvert. Taillis qui sert de retraite au gibier. Retardement. Argent qu'un négociant

fait tenir à ses correspondans. Grâce qu'on fait à un débiteur du tout ou d'une partie. Emolument éventuel d'un receveur. Fam. *Un remise*, pour *carrosse de remise*.

REMISER, v. a. Placer sous une remise. v. neut. *Ce cocher a eu bien de la peine à remiser*.

RÉMISSIBLE, adjec. Pardonnable.

RÉMISSION, sub. f. Pardon. Lettres de grâce accordées à un criminel. Indulgence. Méd. Diminution, relâchement.

RÉMISSIONNAIRE, s. Pal. Qui a obtenu des lettres de rémission.

REMMAILLOTER, v. a. Remettre au maillot.

REMMANCHER, v. a. Remettre un manche.

REMMENER, v. a. Emmener avec soi hors du lieu où l'on est.

RÉMOLADE ou REMOULADE, sub. f. Sauce piquante. Remède pour les foulures des chevaux.

RÉMOLE, s. f. Mar. Tournant d'eau dangereux pour les vaisseaux.

REMONTE, sub. f. Chevaux qu'on donne à des cavaliers pour les

REMONTER, v. n. Monter une seconde fois. Retourner d'où l'on est descendu. Examiner une chose dès l'origine. V. a. Monter de nouveau. — *la rivière*, naviguer contre son cours. — *une compagnie de cavalerie*, lui redonner des chevaux. — *une ferme*, y mettre le nécessaire pour la faire valoir. — *une montre*, la remettre en état d'aller. Raccommoder, remettre à neuf.

REMONTRANCE, sub. f. Action de

REMONTRER, v. a. Représenter à quelqu'un les inconvéniens de ce qu'il a fait ou va faire; lui donner des avis relatifs à son devoir, à sa faute.

RÉMORA, sub. m. Obstacle, retardement. Ce nom latin vient de celui d'un petit poisson auquel les anciens attribuoient la force d'arrêter les vaisseaux. On dit quelquefois *rémore*, et alors il est fém.

REMORDRE, v. a. Mordre de nouveau. V. n. Attaquer de nouveau. Reprocher une faute. Ppe. *Remordu*, *ue*.

REMORDS, s. m. Reproche que fait la conscience.

REMORQUE, s. f. Action de

REMORQUER, verb. a. Mar. Tirer un vaisseau par le moyen d'un ou de plusieurs navires, ou de quelques bâtimens à rames; on le dit aussi d'un grand bateau.

REMORS *ou* MORS DU DIABLE, s. m. Bot. Espèce de scabieuse.

RÉMOTIS, (À) (lat.) A l'écart. Fam. Au rebut.

REMOUDRE, v. a. Réduplicatif de moudre.

RÉMOUDRE, v. a. Réduplicatif d'émoudre.

REMOUS, sub. m. Tournoiement d'eau occasionné par le mouvement d'un navire.

REMPAILLER, v. a. Regarnir de paille.

REMPAILLEUR, EUSE, s. Qui rempaille.

REMPARER, v. pron. Se faire une défense contre quelque attaque.

REMPART, sub. m. Levée de terre qui environne et défend une place. Fig. Ce qui sert de défense.

REMPLACEMENT, s. m. Pal. Emploi utile de deniers provenant d'un domaine vendu, d'une rente rachetée, etc.

REMPLACER, v. a. Faire un remplacement. Succéder à la place de quelqu'un, tenir lieu de.

REMPLAGE, s. m. Action de remplir une pièce de vin qui n'est pas tout-à-fait pleine. — *de mu-*

raille, blocage ou petites pierres dont on remplit les murailles.

REMPLI, s. m. Pli fait à une étoffe, etc., pour la raccourcir ou la rétrécir.

REMPLIER, v. a. Faire un rempli.

REMPLIR, v. a. Emplir de nouveau; et plus fréquemment dans l'acception d'*emplir*, rendre plein. Compléter. — (Occuper) *une place*. — *son devoir*, s'en acquitter. — *les espérances*, *l'attente de*, y répondre, les satisfaire. — *une dentelle*, en refaire ce qui est rompu. Fig. — *la terre de son nom*. *Remplir de*, façon de parler usitée, qui signifie acquitter : *il faudra d'abord me remplir de mes frais*, les acquitter. *Il faut remplir une veuve de sa dot*, lui en représenter ou lui en rendre la valeur, etc. Ppe. *Rempli*, *ie*.

REMPLISSAGE, s. m. Remplage. Ouvrage de celle qui remplit du point, de la dentelle. Mus. Parties du milieu entre la basse et le dessus. Inutilités dans un écrit.

REMPLISSEUSE, s. f. Raccommodeuse de points, de dentelles.

REMPLOI, s. m. Pal. Remplacement de deniers.

REMPLOYER, v. a. Faire un nouvel emploi.

REMPLUMER, v. a. Regarnir de plumes. V. pron. Se dit des oiseaux à qui les plumes reviennent. Fam. Rétablir ses affaires.

REMPORTER, v. a. Reporter d'un lieu ce qu'on y avoit apporté. Emporter. Gagner.

REMUAGE, s. m. Action de remuer une chose.

REMUANT, ANTE, adj. Qui remue sans cesse. *Esprit remuant*, brouillon.

REMUE-MÉNAGE, sub. m. Fam. Dérangement de meubles. Trouble, désordre dans les familles, les Etats, etc.

REMUEMENT, s. m. Action de ce qui remue. — *des terres*, leur transport d'un lieu à un autre. Fig. Trouble dans un Etat.

REMUER, v. a. et pron. Mouvoir, changer de place. Se donner du mouvement. Employer toutes sortes de moyens. — *une affaire*, la reprendre après une interruption. — *un enfant*, le changer de langes. Fig. Exciter du trouble dans un Etat. Ppe. *Remué*, *ée*. Pop. *Cousin remué de germain*, pour dire, issu de germain.

REMUEUSE, sub. f. Femme chargée de remuer un enfant.

REMUGLE, s. f. Odeur de ce qui a été long-temps enfermé ou dans un mauvais air.

RÉMUNÉRATEUR, sub. m. Celui qui récompense; se dit de Dieu et des Princes, en style soutenu.

RÉMUNÉRATION, s. f. Récompense; il vieillit.

RÉMUNÉRATOIRE, adjec. Pal. Qui tient lieu de récompense.

RÉMUNÉRER, v. a. Récompenser. Peu us.

RENÂCLER, v. n. Pop. Faire certain bruit en retirant impétueusement son haleine par le nez, lorsque l'on est en colère, ou en dormant. Le peuple dit aussi *renasquer*. *V*. RENIFLER.

RENAISSANCE, sub. f. Ne s'emploie qu'au fig. Seconde naissance; renouvellement.

RENAISSANT, ANTE, adj. Qui renaît.

RENAÎTRE, v. n. Naître de nouveau.

RÉNAL, ALE, adjec. Anat. Qui concerne les reins.

RENARD, s. m. Bête puante, très-rusée, qui vit de rapine. Fam. Homme cauteleux et fin. *Queue de renard*, plante marécageuse. Au plur. Amas de racines qui se forment dans les tuyaux de fontaine.

RENARDE, s. f. Femelle du renard.

RENARDEAU, sub. m. Petit renard.

RENARDIER, s. m. Qui est chargé de prendre les renards.

RENARDIÈRE, s. f. Tanière du renard.

RENCHÉRIR, verb. a. et n. M. s. qu'*enchérir*. Ppe. *Renchéri*, *ie*. Fam. : *Faire le renchéri*, *la renchérie*, le ou la difficile.

RENCHÉRISSEMENT, s. m. Enchérissement.

RENCOGNER, ver. a. Fam. Pousser dans un coin.

RENCONTRE, s. f. Hasard qui fait trouver une personne ou une chose. *Aller à la rencontre*, au devant de. — (Concours) *de voyelles, de planètes*, etc. Trait d'esprit, bon mot. Choc de deux corps de troupes lorsqu'il se fait par hasard. Duel qui n'est pas prémédité. Occasion. Conjoncture. Ce mot n'est masc. qu'en t. de blason, où il exprime un animal vu de front.

RENCONTRER, v. a. Trouver une personne ou une chose, cherchée ou non. V. n. Dire à propos un mot fin. Vén. Il se dit des chiens qui commencent à trouver la piste du gibier. V. pron. Avoir les mêmes pensées qu'un autre sur le même sujet.

RENCORSER, v. a. — *une robe*, y mettre un corps neuf.

RENDANT, ANTE, sub. Qui rend un compte.

RENDEZ-VOUS, s. m. Désignation que se donnent deux ou plusieurs personnes pour se trouver à heure et à lieu fixe. Lieu où l'on doit se rendre.

RENDORMIR, v. a. et pron. Faire dormir, s'endormir de nouveau.

RENDOUBLER, v. a. Remplier un vêtement pour le raccourcir.

RENDRE, verb. a. Remettre, restituer. Faire parvenir. S'acquitter de certains devoirs. Faire recouvrer. Faire devenir. Produire, rapporter. — (Livrer) *une place, les armes*. Traduire, répéter. Rejeter par les voies naturelles. — *l'âme*, expirer. — *raison d'une chose*, l'expliquer. — *des oracles*, les prononcer. V. pron. Se transporter. Céder, se soumettre. Ppe. *Rendu, ue*. *Je suis rendu*, je n'en puis plus. *Nous voilà bientôt rendus*, arrivés. S. m. *C'est un rendu*, une représaille.

RENDUIRE, v. a. Enduire de nouveau.

RENDURCIR, v. a. Rendre plus dur.

RÊNE, sub. f. Courroie de la bride d'un cheval. Au pl. et au fig. *Les rênes du Gouvernement.*

RENÉGAT, ATE, s. Qui a renié la religion chrétienne.

RÉNETTE, s. f. Instrument pour couper l'ongle du cheval par sillons, ou le

RÉNETTER, v. a.

RENFAÎTER, v. a. Raccommoder le faîte d'un toit.

RENFERMER, v. a. Enfermer une seconde fois. Comprendre, contenir. Restreindre, réduire à de certaines bornes. — *un cheval*, la tenir dans la main et dans les jambes. V. pron. *Se renfermer en soi-même*, se recueillir.

RENFILER, v. a. Enfiler de nouveau.

RENFLEMENT, s. m. Arch. Augmentation insensible du diamètre du fût d'une colonne, depuis sa base jusqu'au tiers de sa hauteur.

RENFLER, v. n. Augmenter de grosseur en cuisant.

RENFONCEMENT, sub. m. Effet de perspective qui fait paroître enfoncés certains objets.

RENFONCER, v. a. Enfoncer de nouveau ou plus avant.

RENFORCEMENT, s. m. Action de

RENFORCER, v. a. et pron. Rendre ou devenir plus fort. Ppe.

Renforcé, ée. Etoffe renforcée. Fig. *Bourgeois renforcé,* qui a une fortune, ou qui prend des airs au-dessus de son état.

RENFORMIR, v. a. Rétablir un mur par un crépi ou

RENFORMIS, s. m.

RENFORT, s. m. Augmentation de forces.

RENFROGNER. *V.* REFROGNER.

RENGAGEMENT, s. m. Action de

RENGAGER, v. a. et pron. Engager une autre fois.

RENGAÎNER, v. a. Remettre dans la gaîne. Fam. — *un compliment,* le supprimer, ne pas l'achever.

RENGORGER, ver. pron. Se dit des femmes qui avancent la gorge et retirent un peu la tête en arrière. Fig. Faire l'important.

RENGRAISSER, v. a. et pron. Rendre ou redevenir gras.

RENGRÉGEMENT, s. m. Accroissement de maux. V. m.

RENGRÉGER, v. a. et pron. M. s. et vieux.

RENGRÉNEMENT, sub. m. Action de

RENGRÉNER, v. a. Remettre sous le balancier une pièce de monnoie, une médaille mal frappée.

RENHARDIR, v. a. Redonner de la hardiesse.

RENIABLE, adj. N'est d'usage qu'en cette loc. fam. : *Tous vilains cas sont reniables.*

RENIEMENT, s. m. Action de

RENIER, v. a. Déclarer, contre la vérité, qu'on ne connoît pas une personne ou une chose. Les désavouer. N'y plus appartenir.

RENIEUR, s. m. Qui renie.

RENIFLEMENT, sub. m. *ou*

RENIFLERIE, s. f. Action de

RENIFLER, v. n. Retirer, en respirant, l'humeur ou l'air qui est dans les narines. Le peuple dit *Renâcler.*

RENIFLEUR, EUSE, s. Qui renifle.

RENNE, s. m. Animal de Laponie qui ressemble au cerf.

RENOM, sub. m. Réputation bonne ou mauvaise; seul, il se prend en bonne part.

RENOMMÉE, s. f. Célébrité. Divinité allégorique chez les poëtes.

RENOMMER, v. (*Se faire*) Nommer avec éloge. *Se renommer de quelqu'un,* s'autoriser de son nom auprès d'un autre. Ppe. *Renommé, ée.* Adj. *Capitaine renommé,* célèbre. *Lieu renommé pour ses bons vins,* etc. On dit aussi : *Renommé à une place,* pour, nommé une seconde fois.

RENONCE, subs. f. t. de jeux de cartes. Absence d'une couleur.

RENONCEMENT, s. m. Action de renoncer. Au phys. et au mor.

RENONCER, v. n. Abandonner la possession, la prétention, l'affection d'une chose. Aux jeux de cartes, manquer d'une couleur; mettre une carte d'une autre couleur que celle que l'on joue. V. a. Renier, désavouer.

RENONCIATION, s. f. Acte par lequel on renonce à.

RENONCULE, s. f. Plante et fleur.

RENOUÉE, sub. f. Plante dont les tiges sont pleines de nœuds; ce qui la fait aussi appeler *Centinode.*

RENOUEMENT, sub. m. Renouvellement.

RENOUER, v. a. Nouer une chose dénouée. Nouer pour l'ornement. Renouveler, recommencer.

RENOUEUR, EUSE, s. Qui remet les membres disloqués.

RENOUVEAU, s. m. Le printemps. V. m.

RENOUVELER, v. a. Rendre

nouveau. — *un bail*, le faire avec les mêmes personnes, et à peu près aux mêmes conditions que le précédent. — *un procès*, le recommencer. V. n. *Il renouvelle d'appétit*. V. pron. *Le froid se renouvelle*.

RENOUVELLEMENT, s. m. Rétablissement d'une chose dans son premier état ou dans un meilleur. Réitération.

RÉNOVATION, s. f. Renouvellement d'un titre, de vœux religieux, etc.

RENSEIGNEMENT, sub. m. Indice, éclaircissement.

RENSEIGNER, v. a. Enseigner avec un nouveau soin.

RENTAMER, v. a. Entamer de nouveau.

RENTASSER, v. a. Remettre en tas. Fam. *Homme rentassé*, trapu.

RENTE, s. f. Revenu, produit annuel d'un fonds ou d'une somme engagée.

RENTER, v. a. Assigner un revenu à un établissement. Ppe. *Renté, ée*. Riche en rentes.

RENTIER, IÈRE, s. Qui vit de ses rentes, ou qui en doit à un Seigneur.

RENTOILER, v. a. Regarnir de toile.

RENTRAIRE, v. a. Rejoindre deux morceaux de drap, en sorte que la couture ne paroisse pas. Ppe. *Rentrait, aite*.

RENTRAITURE, s. f. Couture de ce qui est rentrait.

RENTRANT, adj. m. Fortif. Angle dont l'ouverture est en dehors. Celui qui, à certains jeux, prend la place de celui qui se retire.

RENTRAYEUR, EUSE, sub. Qui sait rentraire.

RENTRÉE, sub. f. Action de rentrer; se dit des tribunaux après les vacances; des animaux dans le bois au point du jour; des cartes qu'on prend au talon, en place de celles qu'on a écartées. Arrivée successive de la partie d'un revenu.

RENTRER, v. n. Entrer de nouveau. Méd. Cesser de se porter à la peau. Mor. — *en soi-même*, faire réflexion sur soi-même. Grav. Repasser le burin dans les tailles déjà faites.

RENVERSE, (À LA) loc. adv. Sur le dos.

RENVERSEMENT, s. m. Action de renverser, ou état d'une chose renversée. Fig. Bouleversement, destruction. Mar. Transport de la charge d'un vaisseau dans un autre. Mus. Accords où les notes sont disposées autrement que dans l'accord fondamental.

RENVERSER, v. a. Jeter par terre une personne ou une chose. Mettre le trouble. Mar. Verser d'un vaisseau dans un autre. Ppe. *Renversé, ée*. Fam. *C'est le monde renversé*.

RENVI, s. m. A certains jeux,

RENVIER, v. n. Mettre par-dessus la vade.

RENVOI, sub. m. Envoi d'une chose à la personne qui l'avoit envoyée. Dans un livre, marque qui renvoie à une pareille marque hors du texte. Congé donné à des troupes ou à un domestique. Répercussion d'un corps par un autre. Pal. Jugement qui renvoie les parties devant les juges compétens.

RENVOYER, v. a. Envoyer une seconde fois. Faire reporter à quelqu'un ce qu'il avoit envoyé, prêté ou perdu, etc. — *un laquais*, lui donner son congé. Remettre à un autre temps. Répercuter, réfléchir. Pal. Ordonner qu'une partie se pourvoira devant un autre juge.

RÉORDINATION, s. f. Action de

RÉORDONNER, v. a. Lit. Conférer de nouveau les ordres à celui dont la première ordination a été nulle.

REPAIRE, s. m. Retraite de

bêtes malfaisantes; et fig. de brigands. Vén. Fiente des loups, des lièvres, etc.

REPAÎTRE, v. n. Manger, prendre sa réfection; se dit des hommes et des chevaux. V. a. Nourrir. Fig.—(Entretenir l'imagination) *de chimères*, etc. V. pron. Se plaire à. Se flatter de. Ppe. *Repu, ue.*

RÉPANDRE, verb. a. Verser, épancher. Distribuer, étendre au loin. V. pron. Se propager. Se livrer trop. Ppe. *Répandu, ue. Homme fort répandu*, qui voit beaucoup de monde.

RÉPARABLE, adject. Qu'on peut réparer.

RÉPARATEUR, sub. m. Qui répare. *J.-C. est le réparateur du genre humain.* Celui qui, sans caractère, se mêle de réparer des injures ou des torts.

RÉPARATION, s. f. Ouvrage fait ou à faire pour réparer. Fig. Satisfaction d'une injure.

RÉPARER, ver. a. Rétablir, raccommoder. Faire des satisfactions. — *le temps perdu*, l'employer mieux.

REPARLER, v. n. Parler de nouveau.

REPAROÎTRE, v. n. (On pron. *être.*) Paroître après avoir disparu.

REPARTIE, s. f. Réplique.

REPARTIR, v. n. Partir de nouveau. V. a. et n. Répliquer.

RÉPARTIR, v. a. Partager, distribuer.

RÉPARTITION, s. f. Distribution.

REPAS, sub. m. Nourriture qu'on prend à des heures réglées.

REPASSER, v. n. Passer, traverser une autre fois. V. a. —*des couteaux*, les aiguiser. — *du linge, des rubans*, les rendre plus unis en passant dessus un fer chaud. — *un rôle, un discours*, l'affermir dans sa mémoire.

REPÊCHER, v. a. Retirer de l'eau ce qui y étoit tombé.

REPEINDRE, v. a. Remettre en couleurs.

REPENTANCE, s. f. t. de dév. ou fam. Regret qu'on a de ses péchés.

REPENTANT, ANTE, adjec. Qui se repent.

REPENTIR, v. pron. Avoir de la douleur, du regret de. Ppe. *Repenti, ie.* N'a d'us. qu'en cette loc. : *Les filles repenties*; ou subst. *les repenties*, maisons de retraite et de pénitence pour les filles qui avoient vécu dans le désordre.

REPENTIR, sub. m. Regret d'avoir ou de n'avoir pas fait une chose.

RÉPERCUSSIF, IVE, s. m. et adj. Méd. Remèdes qui ont la propriété de répercuter.

RÉPERCUSSION, s. f. Méd. Action des humeurs repoussées au dedans. Réflexion de la lumière, du son.

RÉPERCUTER, v. a. Dans les m. s.

REPÈRE, s. m. Jalon. Marque ou point de reconnoissance.

RÉPERTOIRE, s. m. Inventaire, table, recueil où les choses sont rangées par ordre. Fam. Personne qui a la mémoire sûre et bien ordonnée.

REPESER, v. a. Peser une seconde fois.

RÉPÉTAILLER, v. a. Fam. Répéter la même chose jusqu'à satiété.

RÉPÉTER, v. a. Dire ce qu'on a déjà dit. Repasser un rôle, un discours. Faire des répétitions à des écoliers. Redemander. Recommencer. Il est aussi v. pron.

RÉPÉTITEUR, sub. m. Celui qui répète des écoliers.

RÉPÉTITION, s. f. Redite. Rhét. Figure qui insiste sur les mêmes tours, etc. Essai préalable d'une pièce qui doit être jouée. Pal. Demande faite de ce qu'on a payé de trop ou d'avance.

REPEUPLEMENT, s. m. Action de

REPEUPLER, v. a. Peupler de nouveau. — *un pays, un étang*, etc.

REPIC, s. m. Coup de piquet qui arrive quand le joueur peut compter 90 points au lieu de 30.

RÉPIT, s. m. Relâche, délai, surséance.

REPLACER, v. a. Remettre en place.

REPLANTER, v. a. Planter de nouveau.

REPLÂTRAGE, s. m. Réparation superficielle faite avec du plâtre. Fam. Foible moyen de couvrir une sottise.

REPLÂTRER, v. a. Revêtir encore de plâtre. Fam. Chercher à réparer une faute avec de foibles moyens.

REPLET, ÈTE, adject. Trop gras; ne se dit que des personnes.

RÉPLÉTION, subst. f. Trop grande abondance d'humeurs. État d'un gradué dont le droit a été rempli par un bénéfice.

REPLI, sub. m. Pli redoublé. t. de chancellerie. Pli au bas des lettres patentes, sur le revers duquel on écrivoit. Au pl. Manière dont se meuvent les reptiles. Fig. et fam. *Les replis de l'âme.*

REPLIER, v. a. Plier ce qui a été déplié. V. pron. Faire plusieurs plis, en parlant des reptiles. En parlant d'un corps de troupes, faire un mouvement en arrière. Fig. — *sur soi-même*, se recueillir.

RÉPLIQUE, s. f. Réponse à ce qui a été répondu de vive voix ou par écrit. Mus. Répétition des octaves, etc. Au théâtre, derniers mots d'un acteur, qui avertissent l'interlocuteur de prendre la parole.

RÉPLIQUER, v. a. et n. Faire une réplique.

REPLONGER, v. a. Plonger de nouveau.

REPOLON, s. m. t. de man. Volte que le cheval fait en cinq temps.

RÉPONDANT, s. m. Celui qui soutient une thèse. Qui répond la messe. Qui se porte caution.

RÉPONDRE, v. a. et n. Repartir à quelqu'un sur ce qu'il a dit, écrit ou demandé. Réfuter. Aboutir à. Avoir rapport, proportion, conformité. Méd. Se faire sentir à une partie éloignée du mal. Faire réciproquement de son côté ce qu'on doit. Seconder les désirs. Garantir. Ppe. *Répondu, ue. Placet répondu. Lettre répondue.*

RÉPONS, s. m. Lit. Ce qu'on chante après les leçons dans l'office divin.

RÉPONSE, s. f. Ce qu'on répond à un propos, à une lettre. Réfutation.

REPORTER, v. a. Porter une chose à sa première place. Redire ce qu'on a vu ou entendu.

REPOS, sub. m. Cessation de travail. Exemption de peine d'esprit. Sommeil. Etat d'un pistolet, etc., qui n'est pas armé. En poésie, césure. Peint. Masses où les détails sont trop peu exprimés pour que l'œil s'y arrête. Arch. Palier d'escalier. Ce mot n'a de pl. que dans les trois dernières acceptions.

REPOSÉE, s. f. Lieu où une bête fauve se repose.

REPOSER, v. a. Mettre dans une situation tranquille. Rendre frais. Calmer. V. n. Dormir. En parlant des liqueurs, se rasseoir. Être placé. *Laisser reposer une terre*, sans la cultiver. — *un ouvrage*, le garder pour le revoir à loisir. V. pron. Cesser d'agir. — *d'une affaire sur quelqu'un*, s'en rapporter à lui. Ppe. *Reposé, ée. Un teint reposé*, qui n'est point brouillé; ne se dit qu'en parlant des femmes. *A tête reposée*, adv. Mûrement et avec réflexion.

REPOSOIR, s. m. Autel pré-

paré dans les lieux où passe la procession de la Fête-Dieu, pour y faire reposer le St.-Sacrement.

REPOUSSANT, ANTE, adj. Qui inspire de l'aversion.

REPOUSSEMENT, s. m. Action de

REPOUSSER, v. a. Rejeter, renvoyer. Faire reculer en poussant. Réfuter une objection. — *une injure,* s'en venger. V. n. Pousser de nouveau, en parlant des plantes et des cheveux. *Ce ressort repousse trop,* a trop de force.

REPOUSSOIR, sub. m. Ce t. d'arts a beaucoup de significations; en général, c'est ce qui sert à repousser, et à faire sortir ou ressortir.

RÉPRÉHENSIBLE, adj. Digne de

RÉPRÉHENSION, s. f. Réprimande, blâme.

REPRENDRE, v. a. Prendre de nouveau. Continuer ce qui avoit été interrompu. Blâmer, réprimander, critiquer. — *un mur sous œuvre,* en rebâtir les fondemens. — *une toile, une étoffe,* en rejoindre les parties rompues. V. n. *La fièvre lui a repris,* est revenue. Bot. Prendre de nouveau racine. V. pron. Se rejoindre. Ppe. *Repris, ise, Homme repris de justice,* qui a été puni ou blâmé par elle.

REPRÉSAILLE, s. f. Mauvais traitement pareil ou équivalent à celui qu'on a reçu; se dit surtout au pl. *User de représailles.*

REPRÉSENTANT, s. m. Qui agit pour un autre, qui tient sa place. Député d'une province. Pal. Celui à qui les droits d'un autre ont été transmis par mort, vente, etc.

REPRÉSENTATIF, IVE, adj. Qui représente; ne se dit que des choses.

REPRÉSENTATION, sub. f. Exhibition, exposition devant les yeux. Ce qu'on représente dans un tableau ou sur la scène. Catafalque. Remontrance respectueuse. Pal. Droit à une succession du chef d'une personne qu'on représente. Etat que tient une personne distinguée par son rang ou sa place. *Homme d'une belle représentation,* grand, de bonne mine.

REPRÉSENTER, v. a. Présenter de nouveau. Exposer devant les yeux. Figurer par le pinceau, le burin, le geste, le discours. Jouer une pièce de théâtre. Agir au nom d'un autre. Remontrer. V. n. Faire les honneurs d'une place. Avoir un grand train. V. pron. Se figurer ce qu'on n'a plus sous les yeux.

RÉPRESSIF, IVE, adjec. Qui réprime.

RÉPRESSION, s. f. Action de réprimer.

RÉPRIMABLE, adj. Qui peut ou doit être réprimé.

RÉPRIMANDE, s. f. Correction verbale faite avec autorité.

RÉPRIMANDER, v. a. M. s.

RÉPRIMER, v. a. Rabaisser, retenir, arrêter les progrès. Plus usité au fig. — *le vice, ses passions,* etc.

REPRISE, s. f. Continuation de ce qui a été interrompu. Seconde partie d'un air. Réparation d'un mur repris sous œuvre. Raccommodage d'une étoffe, d'une dentelle. Pal. Sommes que prélèvent une veuve ou des enfans sur une succession. Mar. Vaisseau repris sur les capteurs. Bot. *Reprise* ou *Telephium,* plante détersive et vulnéraire.

REPROBATION, s. f. Action de réprouver; se dit uniquement de ceux que Dieu a réprouvés.

REPROCHABLE, adjec. Qui mérite reproche. Pal. Témoins qui peuvent être refusés.

REPROCHE, s. m. Ce qu'on remet sous les yeux de quelqu'un pour l'en faire rougir. Loc. adv.: *Sans reproche,* sans vous le re-

procher. *Homme sans reproche*, ou irréprochable. Au pl. Pal. Allégations contre des témoins pour les écarter.

REPROCHER, v. a. Objecter à quelqu'un une chose humiliante. Pal. — *des témoins*, alléguer des raisons pour les récuser.

REPRODUCTIBILITÉ, s. f. Phys. Faculté d'être reproduit ou

RÉPRODUCTIBLE, adj.

REPRODUCTION, s. f. Bot. Nouvelles tiges que poussent les plantes; leur renouvellement par les semences. En parlant de quelques animaux, les parties qui peuvent renaître.

REPRODUIRE, verb. a. Reeroître. V. pron. Se remontrer.

REPROUVER, v. a. Prouver de nouveau.

RÉPROUVER, v. a. Désapprouver. Condamner aux peines éternelles, par opposition à *prédestiner*. Ppe. *Réprouvé, ée*. Se prend aussi subst.

REPTILE, s. m. Animal qui se traîne ou semble se traîner sur le ventre, tel que le serpent, le lésard, etc. Adj. *Insecte reptile*.

RÉPUBLICAIN, AINE, s. et adj. Qui appartient à la république, ou qui aime ce gouvernement.

RÉPUBLICANISME, sub. m. Affection au régime républicain.

RÉPUBLIQUE, sub. f. Etat gouverné par plusieurs. Fig. *La République des Lettres*.

RÉPUDIATION, s. f. Action de

RÉPUDIER, v. a. Renvoyer sa femme selon les formes légales. — *une succession*, y renoncer.

RÉPUGNANCE, s. f. Aversion bien marquée.

RÉPUGNANT, ANTE, adj. Qui déplaît à faire, à entendre, etc.

RÉPUGNER, v. n. Etre opposé. Avoir de la répugnance.

RÉPULLULER, v. n. Renaître en quantité.

RÉPULSIF, IVE, adjec. Qui repousse.

RÉPULSION, s. f. Phys. Action de ce qui repousse. Etat de ce qui est repoussé.

REPURGER, v. a. Purger encore.

RÉPUTATION, s. f. Renom, estime, opinion générale. En bonne part, quand il est seul.

RÉPUTER, ver. a. Estimer, présumer, tenir pour.

REQUÉRABLE, adj. Pal. Qui doit être requis.

REQUÉRANT, ANTE, adjec. Qui demande en justice.

REQUÉRIR, v. a. Pal. Demander en justice. Exiger. *Cela requiert célérité*. Ppe. *Requis, ise. L'âge requis. Les qualités requises*. Le fém. est subst. dans cette seule loc. commerciale : *Chose de requise*, demandée, recherchée.

REQUÊTE, s. f. Pal. Demande par écrit; fam. verbale. *Maîtres des requêtes*, magistrats qui rapportent les requêtes au Conseil d'Etat.

REQUIEM, s. m. (lat.) Messe ou prière qui se chante pour les morts.

REQUIN, s. m. *ou* CHIEN DE MER. Gros poisson très-vorace.

REQUINQUER, v. pron. Se parer d'une manière affectée.

REQUINT, s. m. Cinquième partie du quint payé au Seigneur quand on acquéroit un fief dans sa mouvance.

RÉQUISITION, s. f. Action de requérir, de mettre à la disposition de l'Etat.

RÉQUISITIONNAIRE, s. m. Jeune homme requis pour le service militaire.

RÉQUISITOIRE, s. m. Pal. Acte par lequel le ministère public requiert telle ou telle chose.

RESCINDANT, sub. m. Pal.

Demande qui tend à faire annuler un arrêt.

RESCINDER, v. a. Casser un acte.

RESCISION, sub. f. Cassation d'un acte.

RESCISOIRE, s. m. Pal. Le principal qui reste à juger quand le rescindant a été admis.

RESCRIPTION, s. f. Mandement par écrit pour toucher une somme.

RESCRIT, s. m. Réponse des Empereurs romains aux consultations des Gouverneurs de provinces. Réponse du Pape sur un point de théologie.

RÉSEAU, sub. m. Petits rets. Tissu de fils, de soie, etc. Entrelacement de vaisseaux sanguins, de fibres de plantes.

RÉSÉDA, s. m. Plante odorante.

RÉSERVATION, s. f. Ne se dit que du droit par lequel le Pape se réserve la collation de certains bénéfices.

RÉSERVE, sub. f. Action de réserver. Choses réservées. Troupes, vaisseaux, etc. Discrétion, retenue. *A la réserve*, à l'exception. *Sans réserve*, sans exception.

RÉSERVER, verb. a. Retenir quelque chose du total. Garder pour un autre temps, pour un autre usage. Ppe. *Réservé, ée. Cas réservés*, péchés dont l'Evêque ou le Pape seul peut absoudre. Se prend aussi subst. : *Il fait le réservé* ou *la réservée*. Mystérieux, mystérieuse.

RÉSERVOIR, s. m. Lieu où l'on amasse de l'eau. — *de la bile*, vésicule du fiel.

RÉSIDANT, ANTE, adj. Qui réside.

RÉSIDENCE, s. f. Demeure ordinaire, ou séjour actuel dans un lieu. Chim. Résidu.

RÉSIDENT, s. m. Envoyé pour résider auprès d'un gouvernement étranger. Espèce d'Ambassadeur du second ordre.

RÉSIDER, v. n. Faire sa demeure en quelque endroit; se dit surtout des Evêques et autres, relativement au lieu de leur bénéfice.

RÉSIDU, s. m. Le restant.

RÉSIGNANT, sub. m. Qui se démet en faveur d'un autre; et celui-ci se nomme

RÉSIGNATAIRE, s. m.

RÉSIGNATION, s. f. Action de résigner un office. Abandonnement à la volonté de Dieu.

RÉSIGNER, v. a. et pro. Se démettre en faveur de. Se soumettre à la Providence. Ppe. *Résigné, ée. Il est mort bien résigné*, bien soumis.

RÉSILIATION, s. f. Pal. Résolution d'un acte.

RÉSILIER, v. a. L'annuler.

RÉSINE, s. f. Matière inflammable et onctueuse qui sort de certains arbres, tels que le pin, le térébinthe, etc.

RÉSINEUX, EUSE, adj. Qui produit la résine, ou qui en a quelque qualité.

RÉSIPISCENCE, sub. fém. Conviction et amendement de sa faute.

RÉSISTANCE, s. f. Opposition aux efforts, à l'action de; et fig. à la volonté d'un autre.

RÉSISTER, v. n. Ne pas céder au choc, à l'impression d'un corps. Se défendre. S'opposer aux ordres, aux vues de. Supporter. Endurer.

RÉSOLUBLE, adj. Qui peut être *résolu;* se dit des questions, des problèmes.

RÉSOLÛMENT, adver. D'une façon bien déterminée. Hardiment, etc.

RÉSOLUTIF, IVE, sub. m. et adj. Méd. Qui résout une humeur viciée.

RÉSOLUTION, sub. f. Chim. Réduction d'un corps en ses premiers principes. Fermeté, courage. Dessein qu'on forme. Décision d'une difficulté. — *d'un*

acte, sa cassation. — *d'une tumeur*, sa disparition.

RÉSOLUTOIRE, adject. Pal. Qui emporte la non-exécution d'un acte.

RÉSOLVANT, ANTE, adj. et s. m. Qui résout.

RÉSONNANCE, sub. f. Battement et prolongement graduel de son.

RÉSONNANT, ANTE, adjec. Retentissant.

RÉSONNEMENT, s. m. Réfléchissement du son.

RÉSONNER, v. a. Retentir.

RÉSOUDRE, v. a. *Je résous; nous résolvons, vous résolvez, ils résolvent. Je résolus. Je résoudrai.* Décider une difficulté. Rendre nul. Amollir, dissiper. Réduire. Déterminer à. Arrêter de faire. Il est aussi pron. Ce v. a deux ppes : *Résous*, qui n'a point de fém., et se dit des choses qui se changent en d'autres : *Brouillard résous en pluie. Résolu, ue*, dont le m. se prend quelquefois subst. Hardi, déterminé; et fam. : *Il fait le résolu.*

RESPECT, s. m. Vénération, déférence qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. *Respect humain*, crainte du jugement des hommes. Loc. : *Tenir en respect*, arrêter. *Porter respect*, être sur la réserve ; d'où est né ce subst. fam. : *C'est un porte-respect.* Au pl. Hommages. t. de civilité.

RESPECTABLE, adj. Qui mérite du respect.

RESPECTER, v. a. Révérer. Epargner. V. pron. Garder la bienséance convenable à son état, à son sexe, à son âge.

RESPECTIF, IVE, adj. Relatif, réciproque.

RESPECTIVEMENT, adverb. D'une manière respective.

RESPECTUEUSEMENT, adv. Avec respect.

RESPECTUEUX, EUSE, adj. Qui témoigne ou qui marque du respect. *Posture respectueuse. Discours respectueux.*

RESPIRABLE, adject. Qu'on peut respirer.

RESPIRATION, s. f. Action de

RESPIRER, v. n. Attirer l'air dans sa poitrine, et le pousser dehors par le mouvement des poumons. V. a. *Respirer l'air natal*, etc. Fig. Marquer, inspirer. *Tout respire ici la piété.* Désirer ardemment : *Il ne respire que la vengeance.* On dit aussi ; *Respirer après quelque chose.*

RESPLENDIR, v. n. Briller avec grand éclat.

RESPLENDISSANT, ANTE, adj. Qui resplendit.

RESPLENDISSEMENT, s. m. Grand éclat formé par l'expansion de la lumière.

RESPONSABILITÉ, s. f. Garantie légale et administrative de ce qu'on fait ou laisse faire.

RESPONSABLE, adj. Qui doit répondre, être garant de.

RESPONSIF, IVE, adj. Pal. Ecrit, pièce qui répond à.

RESSAC, s. m. Mar. Choc des vagues qui frappent la terre impétueusement, et s'en retournent de même.

RESSAIGNER, v. a. Tirer du sang une seconde fois. V. n. *La plaie ressaigne.*

RESSAISIR, ver. a. et pron. Se remettre en possession d'une chose.

RESSASSER, v. n. Sasser de nouveau. Fig. Discuter, examiner encore.

RESSAUT, s. m. Arch. Saillie d'une corniche ou d'une autre partie qui sort de la ligne droite.

RESSEMBLANCE, s. f. Conformité, rapport entre des personnes ou des choses.

RESSEMBLANT, ANTE, adj. Qui ressemble.

RESSEMBLER, v. n. Avoir de la ressemblance à. V. pron. Se copier, en parlant d'un artiste ;

se dit aussi de choses qui ont les mêmes traits, rapports, etc.

RESSEMELER, v. a. Mettre des semelles à une vieille chaussure.

RESSEMER, v. a. Semer une seconde fois.

RESSENTIMENT, s. m. Foible renouvellement d'une douleur. Souvenir des injures, et désir de s'en venger. En ce s. il a un pl. : *Je vous sacrifie tous mes ressentimens.*

RESSENTIR, v. a. Phys. et mor. Sentir. V. pron. Sentir quelque reste d'un mal qu'on a eu. Avoir part à quelque événement heureux ou malheureux. Garder le souvenir d'une injure. Ppe. *Ressenti, ie.* Peint. et sculpt. *Muscles bien ressentis*, bien saisis, bien rendus.

RESSERREMENT, s. m. Action de

RESSERRER, v. a. Serrer davantage. Renfermer. Fig. Abréger, rétrécir. Rendre le ventre moins libre. V. pron. Devenir moins étendu. Fam. Retrancher de sa dépense.

RESSIF, sub. m. Mar. Chaîne de rochers cachés sous l'eau.

RESSORT, sub. m. Elasticité. Morceau de métal fait et posé de façon qu'il se rétablit quand il cesse d'être contraint. Loc. : *N'agir que par ressort*, par impulsion d'autrui, ou avec des mouvemens étudiés et brusques. *Donner du ressort*, de l'activité. Moyen dont on se sert pour réussir. Etendue de juridiction.

RESSORTIR, v. n. Sortir une seconde fois; et alors on dit : *Je ressors, tu ressors*, etc. ; *nous ressortons, vous ressortez*, etc. V. n. Etre dans l'étendue d'une juridiction; et alors on dit : *Je ressortis, tu ressortis, il ressortit; nous ressortissons, vous ressortissez, ils ressortissent. Je ressortissois*, etc.

RESSORTISSANT, ANTE, adj. Qui ressortit d'une juridiction.

RESSOURCE, s. f. Ce à quoi on a recours pour se tirer d'un embarras.

RESSOUVENIR, s. m. Idée que l'on conserve d'une chose passée.

RESSOUVENIR, v. pron. Conserver ou se rappeler la mémoire d'une chose. Faire attention. V. impers. *Il m'en ressouvient.*

RESSUAGE, sub. m. Etat, action d'un corps qui ressue. Chim. Opération qui sépare du cuivre l'argent qu'il contient.

RESSUER, v. n. Rendre l'humidité intérieure.

RESSUI, sub. m. Lieu où le gibier se retire après la pluie ou la rosée.

RESSUSCITER, v. a. Ramener à la vie. Fig. Guérir d'une maladie désespérée. Faire revivre un procès, une opinion. V. n. Revenir de la mort à la vie.

RESSUYER, v. n. Sécher.

RESTANT, ANTE, adj. et s. m. Ce qui reste d'une chose.

RESTAUR, s. m. Comm. mar. Recours qu'ont les assureurs les uns contre les autres.

RESTAURANT, ANTE, adj. et s. m. Ce qui répare les forces.

RESTAURATEUR, s. m. Qui répare, qui rétablit. Aubergiste où l'on trouve à toute heure des mets apprêtés.

RESTAURATION, subst. f. Réparation, rétablissement. Au phys. et au mor.

RESTAURER, v. a. Réparer, rétablir.

RESTE, s. m. Ce qui demeure d'un tout. Ce qu'un autre a refusé ou abandonné. Loc. fam. : *Jouer de son reste*, employer ses dernières ressources. *Être en reste avec quelqu'un*, lui devoir encore. *Ne pas demander son reste*, se retirer sans mot dire. Loc.

adv.: *Au reste. Du reste,* au surplus, d'ailleurs.

RESTER, v. n. Etre de reste. Demeurer après les autres. Séjourner plus long-temps qu'on ne le croyoit. Demeurer dans un état de contrainte. — *sur la place,* y être ou blessé ou mort. Mar. Etre situé.

RESTITUABLE, adjec. Pal. Qui peut et doit être remis en son premier état. Qu'il faut rendre.

RESTITUER, v. a. Rendre ce qui a été pris ou possédé indûment. Réparer. Rétablir. Ppe. *Restitué, ée. Médailles de restitution* ou *restituées,* représentant des monumens rétablis par les successeurs du Prince qui les avoit élevés.

RESTITUTION, s. f. Action de restituer. Rétablissement du texte, d'un passage. Bénéfice de droit qui rétablit quelqu'un dans l'état où il étoit.

RESTREINDRE, v. a. Resserrer. V. pron. Se borner, se réduire à.

RESTRICTIF, IVE, adj. Qui restreint.

RESTRICTION, s. f. Modification. — *mentale,* arrière-pensée, avec dessein d'induire en erreur.

RESTRINGENT, ENTE, adj. et s. m. Remède qui resserre une partie relâchée.

RÉSULTANT, ANTE, adjec. Qui résulte.

RÉSULTAT, sub. m. Ce qui résulte d'une délibération, d'un fait.

RÉSULTER, v. n. S'ensuivre.

RÉSUMÉ, s. m. Précis.

RÉSUMER, v. a. et pron. Reprendre en peu de mots ce qu'on a dit plus au long.

RÉSUMPTE, sub. f. Acte que soutenoit un docteur de théologie, pour avoir droit de présider aux thèses.

RÉSUMPTÉ, adjec. m. (*Docteur*) Qui a soutenu sa résumpte.

RÉSUMPTION, s. f. Récapitulation.

RÉSURRECTION, sub. f. Retour de la mort à la vie. Guérison inattendue.

RETABLE, sub. m. Ornement contre lequel s'appuie l'autel, et qui renferme ordinairement un tableau.

RÉTABLIR, v. a. Remettre au même état, en bon ou en meilleur.

RÉTABLISSEMENT, sub. m. L'action de rétablir, ou l'état d'une personne et d'une chose rétablie.

RETAILLE, sub. f. Ce qu'on retranche d'une chose en la façonnant.

RETAPER, v. a. Retrousser les bords d'un chapeau.

RETARD *et* RETARDEMENT, s. m. Délai; mais le premier se dit plus fréquemment d'une pendule et d'un paiement.

RETARDER, v. act. Différer. Empêcher d'aller, d'avancer. V. n. Aller, venir plus tard. *L'horloge, la marée retarde.*

RETENIR, v. a. Ravoir, tenir encore une fois. Garder pardevers soi ce qui est à un autre. Conserver ce que l'on a de bien, d'habitude, etc. S'assurer par précaution de. Faire séjourner, arrêter. Réprimer, modérer. Garder dans sa mémoire. V. n. Concevoir, en parlant des bêtes. Ppe. *Retenu, ue.* Signifie aussi sage, circonspect.

RÉTENTION, s. f. Pal. Réserve. Méd. Difficulté d'uriner.

RÉTENTIONNAIRE, sub. Pal. Qui retient le bien d'autrui.

RETENTIR, v. n. Rendre un son, ou faire un bruit éclatant.

RETENTISSANT, ANTE, adj. Qui retentit.

RETENTISSEMENT, sub. m. Bruit renvoyé avec éclat.

RÉTENTUM, s. m. Pal. Ar-

ticle non exprimé dans un arrêt, mais qui a son exécution. Ce qu'on réserve en soi-même par duplicité, en traitant d'affaires.

RETENUE, s. f. Modération, discrétion, modestie. Ce qu'on retient, en vertu de la loi, sur une rente, etc. *Brevet de retenue,* qui assure une somme sur une charge non héréditaire.

RÉTIAIRES, s. m. pl. Antiq. Gladiateurs qui se servoient d'un filet pour envelopper leurs adversaires.

RÉTICENCE, s. f. Omission volontaire de ce qu'on devroit dire. Rhét. Figure par laquelle, s'interrompant à dessein, on laisse deviner ce qu'on ne dit pas.

RÉTICULAIRE, adj. Anat. Qui ressemble à un réseau.

RÉTICULÉ, adj. Arch. Revêtissement de petites pierres ou briquetage, en forme de réseau.

RÉTIF, IVE, adj. Au pr. Cheval, mulet qui s'arrête ou recule au lieu d'avancer. *Esprit rétif,* difficile à conduire; en ce sens on dit subst. et fam. : *Il a beau faire le rétif,* etc.

RÉTIFORME, adj. Anat. et bot. En forme de réseau.

RÉTINE, s. f. Anat. Sorte de lacis formé dans le fond de l'œil par les filets du nerf optique.

RETIRADE, s. f. Fortif. Retranchement fait derrière un ouvrage, et où se retirent les assiégés quand l'ouvrage est emporté.

RETIRATION, sub. f. Impr. Action d'imprimer le verso d'une feuille.

RETIREMENT, sub. m. Méd. Contraction, raccourcissement. — *des nerfs.*

RETIRER, ver. a. Tirer une seconde fois. Tirer une chose du lieu où elle étoit; une personne du vice ou d'un danger. Donner asile, retraite. Pal. Retraire, racheter. — *sa parole,* s'en dégager. V. pron. S'éloigner. Revenir le soir chez soi. S'en aller de, sur, dans, à. *La rivière se retire,* en rentrant dans son lit. *Le parchemin se retire au feu,* ou se raccourcit, etc. Ppe. *Retiré, ée. Lieux retirés,* ou solitaires. *Homme retiré,* qui vit dans la retraite.

RETOMBÉE, s. f. Naissance d'une voûte; partie qui par sa pose peut subsister sans cintre.

RETOMBER, ver. n. Tomber encore. Etre attaqué d'une maladie dont on se croyoit guéri. Tomber, en parlant de ce qui avoit été élevé. Fig. Rejaillir sur.

RETORDEMENT, s. m. Action de retordre, ou effet de cette action; ne se dit que des soies.

RETORDRE, ver. a. Tordre une seconde fois; ou simplement tordre des fils, des ficelles ensemble.

RÉTORQUER, v. a. Tourner contre son adversaire les preuves, etc., dont il s'est servi.

RETORS, ORSE, adj. Retordu. S. m. et adj. fam. Rusé, artificieux.

RÉTORSION, s. f. Action de rétorquer.

RETORTE, s. f. Chim. Vaisseau à bec recourbé, qui se joint au récipient.

RETOUCHE, s. f. Peint. et grav. Endroits retouchés, changés.

RETOUCHER, v. a. Toucher de nouveau. Corriger, perfectionner.

RETOUR, s. m. Action de revenir. Arrivée au lieu d'où l'on étoit parti. Vicissitude des affaires Reconnoissance ou équivalent d'un bienfait reçu. Ce qu'on ajoute pour rendre un troc égal. Loc. fam. : *Etre sur le retour,* commencer à vieillir. *Faire un retour sur soi-même,* réfléchir sur sa conduite. Au pl. Tours contraires ou multipliés. *Les tours et retours d'une rivière.*

RETOURNE, s. f. Carte qui à certains jeux se retourne après que chacun des joueurs a le nombre de cartes qu'il doit avoir.

RETOURNER, v. a. Tourner d'un autre sens. — *un habit, une carte.* Fig. — *quelqu'un,* lui faire changer d'avis. V. n. Aller de nouveau en un lieu. Recommencer à faire les mêmes choses. — *à Dieu,* se convertir. V. pron. Prendre d'autres mesures. Fig. *S'en retourner,* s'en aller.

RETRACER, ver. a. et pron. Tracer de nouveau. Rappeler la mémoire.

RÉTRACTATION, s. f. Action de se

RÉTRACTER, v. a. Renoncer à son opinion. V. pron. Se dédire.

RÉTRACTION, sub. f. Méd. Contraction d'une partie.

RETRAIRE, v. a. Pal. Retirer un héritage vendu. Ppe. *Retrait, aite.* Se dit aussi des blés qui mûrissent sans se remplir.

RETRAIT, s. m. Droit de retraire. Lieu où l'on va aux nécessités naturelles.

RETRAITE, s. f. Action de se retirer. Marche des troupes en arrière. Etat de celui qui s'éloigne du monde, des affaires. Lieu de refuge. Emploi ou pension qu'on donne à un fonctionnaire qui se retire. Arch. Diminution d'épaisseur donnée à un mur, d'étage en étage. Pointe de clou restée dans l'ongle du cheval.

RETRANCHEMENT, sub. m. Suppression, diminution d'une chose. Espace séparé d'un plus grand. Au pr. Ouvrages militaires pour la défensive. Fig. Derniers moyens à employer.

RETRANCHER, v. a. Séparer une partie du tout. Diminuer. Supprimer. Fortifier. V. pron. Diminuer sa dépense, se réduire.

RETRAYANT, ANTE, s. Qui exerce l'action du retrait.

RÊTRE, s. m. On appeloit ainsi, dans le seizième siècle, un cavalier allemand. Fam. et par plaisanterie. *Vieux rêtre,* homme qui a vu beaucoup de pays, qui s'es tmêlé de beaucoup d'affaires.

RÉTRÉCIR, v. a. Rendre plus étroit. — *un cheval,* le faire travailler sur un terrain dont on resserre peu à peu l'espace. V. n. et pron. Devenir plus étroit. Ppe. *Rétréci, ie.* Fig. *Esprit rétréci.*

RÉTRÉCISSEMENT, sub. m. Action de rétrécir.

RETREMPER, v. a. Tremper de nouveau.

RÉTRIBUTION, s. f. Salaire, récompense.

RÉTROACTIF, IVE, adj. Qui agit sur le passé; ne se joint guère qu'au mot *Effet.*

RÉTROACTION, s. f. M. s.

RÉTROCÉDER, v. act. Pal. Rendre à quelqu'un le droit qu'il nous avoit cédé.

RÉTROCESSION, s. f. M. s.

RÉTROGRADATION, sub. f. Astr. Mouvement apparent des planètes contre l'ordre des signes célestes.

RÉTROGRADE, adj. Qui va en arrière.

RÉTROGRADER, v. n. M. s.

RETROUSSEMENT, sub. m. Action de

RETROUSSER, v. a. Relever en haut ce qu'on avoit détroussé. Ppe. *Rétroussé, ée. Nez retroussé,* dont le bout est un peu relevé.

RETROUSSIS, s. m. Partie du bord d'un chapeau qui est retroussé.

RETROUVER, v. a. Trouver une seconde fois. Trouver ce qu'on avoit perdu, oublié.

RETS, s. m. Filet à prendre des oiseaux, des poissons.

RÉUNION, sub. f. Action de réunir, et l'effet qui en résulte. Fig. Réconciliation.

RÉUNIR, v. a. et pron. Au pr. et au fig. Rapprocher, rassembler.

RÉUSSIR, v. n. Avoir un suc-

cès heureux; convient aux personnes et aux choses.

RÉUSSITE, s. f. Issue, fin, dénouement. Plus communément bon succès d'une chose.

REVALOIR, v. a. Rendre la pareille.

REVANCHE, s. f. Action de se revancher. Reprise accordée au perdant. Loc. adv. : *En revanche*, en compensation.

REVANCHER, v. a. Défendre quelqu'un qui est attaqué. V. pron. Se défendre. Rendre la pareille, en bien ou en mal.

REVANCHEUR, sub. m. Qui revanche. Peu us.

RÊVASSER, v. n. Fam. Faire beaucoup de songes durant un sommeil inquiet.

RÊVE, s. m. Songe qu'on fait en dormant. Fig. Projets sans fondement. Idées chimériques.

REVÊCHE, adj. Rude, âpre au goût. Fig. Peu traitable. S. f. Etoffe de laine frisée.

RÉVEIL, s. m. Cessation de sommeil. Horloge destinée pour réveiller à une certaine heure. Fam. *Réveille-matin*, personne ou chose agréable ou fâcheuse qu'on trouve à son réveil.

RÉVEILLER, v. a. La même chose qu'*Eveiller*. Au pr. et au fig.

RÉVEILLON, sub. m. Petit repas extraordinaire fait entre le souper et le coucher. Peint. Touches claires et brillantes pour faire sentir la lumière.

RÉVÉLATION, sub. f. Action de révéler. Inspiration par laquelle Dieu fait connoître ses mystères, sa volonté, etc. Chose révélée.

RÉVÉLER, v. a. Déclarer, découvrir ce qui étoit inconnu et secret.

REVENANT, ANTE, adj. Qui plaît. *Air revenant*. S. m. Esprit qui, suivant le peuple, revient de l'autre monde. *Revenant-bon*, profit éventuel.

REVENDEUR, EUSE, s. Qui revend.

REVENDICATION, s. f. Action de

REVENDIQUER, v. a. Réclamer ce qui nous appartient, et qui est entre les mains d'un autre.

REVENDRE, v. a. Vendre ce qu'on a acheté. Loc. fam. : *A revendre*, en abondance.

REVENIR, ver. n. Venir une autre fois. Retourner au lieu d'où l'on étoit parti. En parlant des alimens, causer des rapports. Recommencer à dire, à faire. Procurer du bénéfice. Se départir d'une opinion, de ses erreurs, etc. Se remettre d'une maladie. Reprendre ses esprits. Plaire. V. impers. *Il me revient que*. Loc. fam. : *Je n'en reviens pas*, j'en suis très-surpris. — *sur l'eau*, rétablir sa fortune, son crédit. — *sur quelqu'un*, exercer contre lui une action en garantie.

REVENTE, sub. f. Seconde vente.

REVENU, s. m. Produit annuel.

REVENUE, s. f. Jeune bois qui revient sur une coupe de taillis.

RÊVER, v. n. Faire des songes. On dit : *Rêver de* et *à*. V. a. *Rêver une chose*. Dire des extravagances. Laisser courir son imagination. Méditer sur quelque chose. Ppe. *Rêvé, ée*. Peu us.

RÉVERBÉRATION, s. f. Réfléchissement de la lumière, de la chaleur.

RÉVERBÈRE, s. m. Miroir de métal qu'on ajoute à une lampe pour en augmenter la lumière. Chim. *Feu de réverbère*, où la flamme est obligée de rouler sur des matières exposées à son action.

RÉVERBÉRER, v. a. Réfléchir, renvoyer la chaleur, la lumière.

REVERDIR, v. a. Peindre en vert une autre fois. V. n. Rede-

venir vert. En parlant des maladies cutanées, reparoitre.

RÉVÉREMMENT, adv. Avec respect, avec

RÉVÉRENCE, s. f. Respect, vénération; vieux en ce s. Titre d'honneur qu'on donne aux religieux qui sont prêtres. Mouvement du corps pour saluer.

RÉVÉRENCIELLE, adjec. f. (*Crainte*) Pal. Respect mêlé de crainte des enfans pour leurs père et mère.

RÉVÉRENCIEUX, EUSE, adj. fam. Qui multiplie les révérences.

RÉVÉREND, ENDE, adjec. Digne d'être révéré. Titre de civilité donné aux religieux et religieuses.

RÉVÉRENDISSIME, adj. Se dit des Prélats et des Généraux d'ordre.

RÉVÉRER, v. a. Respecter, honorer.

RÊVERIE, s. f. Pensée où se laisse aller l'imagination. Idée extravagante. Delire d'un malade.

REVERQUIER ou REVERTIER, s. m. Jeu qui se joue dans un trictrac.

REVERS, s. m. Coup d'arrière-main. Côté d'une médaille opposé à celui où est l'empreinte du Souverain. Fam. — *de la médaille*, mauvais côté d'une chose. Verso d'un feuillet. — *de la tranchée*, côté tourné vers la campagne. Fig. Disgrâce, accident fâcheux

REVERSAL, ALE, adj. Se dit d'un acte d'assurance donné à l'appui d'un engagement. *Diplôme reversal.* On dit aussi *Reversales*, s. f. pl.

REVERSI, s. m. Sorte de jeu de cartes.

RÉVERSIBLE, adj. Pal. S'applique aux biens qui, en certains cas, doivent retourner au donateur ou vendeur.

RÉVERSION, s. f. Pal. Réunion d'un fief mouvant au fief dominant.

REVESTIAIRE, s. m. Lieu où le prêtre revêt les habits sacerdotaux

REVÊTEMENT, s. m. Fortif. Ouvrage de pierre, etc., dont on revêt un fossé, un bastion, etc.

REVÊTIR, v. a. et pron. Donner des habits. Faire un revêtement. Ppe. *Revêtu, ue.* Pourvu d'une charge, orné de qualités, etc.

RÊVEUR, EUSE, sub. et adj. Qui rêve, qui s'entretient de ses imaginations. Qui dit des extravagances.

REVIRADE, s. f. t. de trictrac. Action de revirer.

REVIREMENT, sub. m. Mar. Action de revirer de bord t. de banque. *V* VIREMENT.

REVIRER, v. n. Mar. — *de bord,* tourner d'un autre côté. Fam. Changer de parti. Au trictrac, rompre une case pour en faire une plus avancée.

RÉVISER, v. n. Examiner de nouveau.

RÉVISEUR, s. m. Qui révise.

RÉVISION, sub. f. Action de revoir un compte, un procès.

RÉVIVIFICATION, subst. f. Chim. Operation par laquelle on fait reparoître sous sa forme naturelle un métal masqué sous une forme différente.

RÉVIVIFIER, v. a. Vivifier de nouveau. Chim. — *le mercure,* le séparer des mineraux avec lesquels il étoit mèle.

REVIVRE, v. n. Ressusciter. Fig. Renaître dans ses enfans. Avec le verbe *Faire,* ranimer, renouveler, rétablir.

RÉVOCABLE, adj. Qui peut être destitué

RÉVOCATION, s. f. Action de révoquer.

RÉVOCATOIRE, adj. Qui révoque.

REVOICI et REVOILÀ, prép. Voici, voilà pour la seconde fois.

REVOIR, v. a. Voir de nouveau. Examiner une seconde fois. S. m. Fam. *Au revoir.* Ppe. *Revu, ue. Livre revu et corrigé.*

REVOLER, v. a. et n. Voler de nouveau. Dans le double sens de voler, même au fig. *Voler vers.*

REVOLIN, s. m. Mar. Vent indirect et renvoyé par quelque chose qui tourmente les vaisseaux à l'ancre.

RÉVOLTANT, ANTE, adjec. Qui choque excessivement.

RÉVOLTE, s. f. Soulèvement contre l'autorité légitime. Fig. — *des sens contre la raison.*

RÉVOLTER, v. a. Porter à la révolte. Fig. Choquer, indigner. V. pron. Se soulever contre l'autorité légitime. Ppe. *Révolté, ée.* Il est aussi subst.

RÉVOLU, UE, adj. Qui a terminé sa

RÉVOLUTION, s. f. Retour d'un astre au point de son départ. Se dit aussi des temps. Changement subit dans les opinions, dans les affaires publiques. Méd. Mouvement extraordinaire dans les humeurs.

RÉVOLUTIONNAIRE, s. m. et adj. Qui est livré ou qui tient aux principes de la révolution.

RÉVOLUTIONNER, ver. a. Faire adopter dans un pays les principes révolutionnaires.

REVOMIR, ver. a. Vomir ce qu'on a avalé.

RÉVOQUER, ver. a. Oter à quelqu'un l'emploi, les pouvoirs qu'on lui avoit donnés, le rappeler. En parlant des choses, annuler. — *Révoquer en doute,* douter.

REVUE, sub. f. Recherche, inspection exacte d'une armée, d'une troupe; et fig. de sa conduite, de ses actions, etc.

RÉVULSIF, IVE, adj. Méd. Qui détourne les humeurs trop abondantes vers des parties opposées.

RÉVULSION, s. f. Méd. Retour des humeurs dont le cours vient à être changé.

REZ, prép. (On pron. *ré.*) Tout contre, joignant. N'est d'usage qu'en ces deux loc. : *Rez pied, rez terre.*

REZ-DE-CHAUSSÉE, s. m. Niveau du terrain.

RHABILLAGE, s. m. Fam. Raccommodage.

RHABILLER, v. a. Habiller de nouveau. Fournir de nouveaux habits. Fam. Raccommoder.

RHAGADES, s. f. pl. Méd. Fentes de la peau, ulcères, crevasses.

RHAPONTIC, s. m. Bot. *V.* RHUBARBE DES MOINES.

RHÉTEUR, sub. m. Chez les anciens, celui qui enseignoit la rhét. de vive voix ou par écrit. Parmi nous, orateur dont l'éloquence consiste dans une sèche pratique de l'art.

RHÉTORICIEN, sub. m. Qui sait la rhétorique. Ecolier de

RHÉTORIQUE, s. f. L'art de bien dire. Classe où on l'enseigne.

RHINGRAVE, s. m. Comte du Rhin; se disoit des juges gouverneurs des villes situées le long de ce fleuve. Titre de quelques Princes d'Allemagne. Nom donné par nos pères à de larges culottes attachées sur le genou avec des rubans.

RHINOCÉROS, s. m. Grand quadrupède qui a une corne sur le nez.

RHOMBE, s. m. Losange.

RHOMBOÏDE, s. m. Géom. Figure rectiligne qui a deux angles aigus et deux obtus, et quatre côtés dont il n'y a d'égaux que ceux qui sont parallèles.

RHOMBOÏDAL, ALE, adjec. En forme de rhomboïde.

RHUBARBE, s. f. Plante médicinale qu'on tire de la Chine et des bords du Volga. — *des moines*, ou *Rhapontic*, plante

des Alpes, dont les propriétés tiennent de celles de la rhubarbe.

RHUMATISMAL, ALE, adj. Qui appartient au

RHUMATISME, s. m. Méd. Douleur inflammatoire des muscles et des grandes articulations.

RHUME, s. m. Méd. Fluxion qui excite la toux, et rend la voix rauque.

RHYTHME, s. m. Cadence, mesure, nombre.

RHYTHMIQUE, adj. Qui appartient au rhythme.

RIANT, ANTE, adj. Gracieux, qui marque de la gaîté. Agréable à la vue.

RIBAMBELLE, sub. f. Fam. Longue suite.

RIBAUD, AUDE, s. et adj. t. pop. Luxurieux, impudique.

RIBAUDERIE, s. f. M. s.

RIBLEUR, s. m. Coureur de nuit, filou. V. m. pop.

RIBORD, subs. m. Mar. Le bordage le plus proche de la quille.

RIBORDAGE, s. m. Dommage reçu par un navire qui change de place.

RIC-À-RIC, adv. Fam. Avec une exactitude rigoureuse.

RICANEMENT, s. m. Action de

RICANER, v. n. Rire à demi par sottise ou par malice.

RICANEUR, EUSE, s. Qui ricane.

RICH, s. m. (On pron. *riche*.) Espèce de loup-cervier, commun en Suède et en Pologne, et dont la peau fournit une très-belle fourrure.

RICHARD, s. m. Fam. Qui est fort

RICHE, adj. Opulent. Qui a de grands biens; se dit fig. de ceux du corps et de l'esprit. Abondant, fertile, plus que suffisant. Précieux, magnifique. Il est quelquefois subst. *Le riche, les riches*, etc.

RICHEMENT, adv. Dans la richesse. Fam. *Richement* (excessivement) *laide*.

RICHESSE, s. f. Abondance de biens. Au pl. Grands biens. — *d'une étoffe*, sa magnificence. — *d'une mine*, abondance du métal. — *des rimes*, leur grande exactitude.

RICHISSIME, adject. Fam. Très-riche.

RICIN, s. m. Plante qui est un violent purgatif.

RICOCHET, s. m. Bond que fait une pierre plate jetée obliquement sur la surface de l'eau. Vieux nom d'un petit oiseau qui répète sans cesse le même ramage; de là cette loc. prov. : *C'est la chanson du ricochet*. Fortif. *Batterie à ricochet*, dont les boulets font plusieurs bonds.

RIDE, s. f. Pli sur le front, etc., qui est ordinairement l'effet de l'âge. Pli formé par le vent sur la surface de l'eau.

RIDEAU, sub. m. Morceau de toile ou d'étoffe, auquel sont attachés des anneaux qui coulent sur une tringle, pour cacher ou découvrir quelque chose. *Tirer le rideau sur une chose*, n'en plus parler. Petite élévation de terre derrière laquelle on peut se cacher.

RIDELLE, s. f. Un des côtés de la charrette fait en forme de râtelier.

RIDER, v. a. et pron. Causer des rides. Devenir ridé. Mar. — *une voile*, l'accourcir avec des ris. Ppe. *Ridé, ée. Front ridé. Mains ridées. Pomme ridée*, etc.

RIDICULE, adjec. Digne de risée. S. m. Ce qu'a de ridicule une personne, une chose. Ce nom est aujourd'hui donné à un sac qui, pour les femmes, tient lieu de poches.

RIDICULEMENT, adv. D'une manière risible.

RIDICULISER, ver. a. Fam. Tourner en ridicule.

RIDICULITÉ, s. f. Fam. Action ou parole ridicule.

RIÈBLE *V.* **GRATERON.**

RIEN, sub. m. Néant, nulle chose. Peu de chose. Quelque chose. Au pl. Choses peu importantes. *Dire ou faire des riens.*

RIEUR, EUSE, s. Qui aime à rire.

RIGIDE, adj. Exact, austère. Scrupuleusement attaché aux dogmes d'une religion ou d'une secte philosophique.

RIGIDEMENT, adv. Avec

RIGIDITÉ, s. Grande exactitude, austérité.

RIGODON s. m. Sorte d'air et de danse.

RIGOLE, s. f. Petit fossé ou canal maçonné pour faire couler les eaux. Petite tranchée pour planter des bordures de buis, de thym, etc.

RIGORISME, s. m. Morale trop sévère.

RIGORISTE, adj. et s. Qui pousse trop loin la sévérité en morale.

RIGOUREUSEMENT, adver. Avec rigueur.

RIGOURREUX, EUSE, adjec. Très-sévère dans sa conduite, dans ses maximes. *Hiver rigoureux*, rude, âpre. *Démonstration rigoureuse*, sans réplique

RIGUEUR, sub. f. Dureté, austérité. Âpreté du froid. *Chose de rigueur*, indispensable. *A la rigueur. En rigueur. A toute rigueur*, avec une extrême exactitude.

RIMAILLER, verb. n. Faire beaucoup de mauvais vers.

RIMAILLEUR, s. m. Mauvais poëte

RIME, s. f. Retour des mêmes consonnances a des intervalles donnés. Au pl. Poésies.

RIMER, v. n. Se terminer par le même son. Versifier. V. a. Faire consonner un mot avec un autre. Mettre quelque chose en vers.

RIMEUR, s. m. Qui fait des vers. Qui rime bien ou mal, suivant son adjectif.

RINCEAU, s. m. Sculpt. et arch. Feuillage qui sert d'ornement.

RINCER, v. a. Nettoyer en lavant et en frottant. V. pron. *Se rincer la bouche*. Ppe. *Rincé, ée*. Pop. *Il a été bien rincé*, bien mouillé, bien réprimandé.

*RINÇURE**, sub. f. Eau qui a servi à rincer un verre, une bouteille.

RINGARD, sub. m. Barre de fer qui sert à manier de grosses pièces dans une forge.

RINGRAVE. *V.* **RHINGRAVE.**

RIOTER. v. n. Fam. Diminutif de rire; comme de *Rieur, euse*, on a fait

RIOTEUR, EUSE, s.

RIPAILLE, sub. f. N'est reçu qu'en cette loc. pop. ; *Faire ripaille*, la débauche à table.

RIPE, s. f. t. de sculpt. et maçonn. Grattoir.

RIPOPÉ, s. m. *ou* **RIPOPÉE**, sub. f. Vin frelaté. Mélange de sauces ou de liqueurs. Fam. Discours composé de choses triviales ou mal assorties. Le dictionnaire de l'Académie de 1762 fait ce mot purement masc. : *Du ripopé.*

RIPOSTE, s. f. Fam. Prompte repartie. Botte portée en parant.

RIPOSTER, v. n. Fam. Repartir vivement. Repousser une injure. Parer et porter la botte du même mouvement.

RIPUAIRE, adj. (*Loi*) Des anciens peuples des bords du Rhin et de la Meuse.

RIRE, ver. n. *Riant. Je ris; nous rions. J'ai ri. Je rirai. Que je rie. Que je risse*, etc. Faire un certain mouvement de la bouche, causé par l'impression qu'excite en nous quelque chose de plaisant. Fig. Plaire, être agréable. *Tout me rit dans ces lieux.* Se divertir. Railler. Ne pas parler tout de bon, n'agir pas sérieu-

sement. Badiner. Verb. pron. Se moquer de.

RIRE *ou* **RIS**, s. m. Action de rire. Les poëtes personnifient les ris : *Ris sardonique,* convulsif. Glandule sous la gorge du veau. Mar. Œillets qui sont à une voile et dans lesquels on passe de petites cordes ou garcettes, pour la raccourcir selon le vent; ce qui s'appelle *prendre des ris.*

RISBAN, sub. m. Terre-plein garni de canons pour défendre un port.

RISDALE, s. f. Monnoie d'argent d'Allemagne, environ 50 sous.

RISÉE, s. f. Grand éclat de rire de plusieurs personnes. Moquerie. Objet dont on se moque.

RISIBILITÉ, s. f. t. did. Faculté de rire.

RISIBLE, adj. t. did. Qui a la faculté de rire. Digne de moquerie, propre à faire rire.

RISQUABLE, adj. Qu'on peut hasarder. Où il y a quelque

RISQUE, subs. m. Péril, danger.

RISQUER, v. a. et n. Hasarder, mettre en danger. Courir les risques de.

RISSOLE, s. f. Friture faite de viande hachée, enveloppée dans de la pâte.

RISSOLER, ver. a. Rôtir, de sorte que ce qu'on rôtit tire sur le roux. Ppe. *Rissolé, ée. Visage rissolé,* fort hâlé.

RIT *ou* **RITE**, s. m. (Au pl. *Rites.*) Ordre prescrit des cérémonies qui se pratiquent dans une religion, surtout dans la religion chrétienne.

RITOURNELLE, s. f. Petite symphonie qui précède ou suit un chant. Fam. Retour fréquent et fatigant des mêmes choses.

RITUALISTE, s. m. Auteur qui traite des divers rites.

RITUEL, s. m. Livre qui contient ce qui concerne les fonctions curiales.

RIVAGE, sub. m. Bords de la mer et des rivières.

RIVAL, **ALE**, s. Concurrent. Adj. *Peuples rivaux. Muses rivales.*

RIVALISER, v. n. Disputer de mérite avec.

RIVALITÉ, s. f. Concurrence.

RIVE, s. f. Bord d'un fleuve, d'un lac, de la mer.

RIVER, v. a. Abattre et aplatir la pointe d'un clou sur l'autre côté de la chose qu'il perce. Loc. fam. : *River son clou à quelqu'un,* lui répondre vertement.

RIVERAIN, sub. et adj. Qui habite ou qui a des biens le long d'une rivière.

RIVET, s. m. Pointe rivée du clou broché dans le pied d'un cheval.

RIVIÈRE, s. f. Assemblage assez considérable d'eaux courantes.

RIVOIRE, s. f. **RIVOIS**, s. m. Outils pour river les clous.

RIXDALE, s. f. *V.* **RISDALE**.

RIXE, s. f. S'emploie surtout dans les tribunaux. Querelle accompagnée d'injures ou même de coups. Débat, discussion orageuse.

RIZ, sub. m. Plante des pays chauds. Graine farineux qu'elle produit.

RIZE, s. m. Monnoie de compte dans les états du Grand-Seigneur. *Le rize est de quinze mille ducats.*

RIZIÈRE, s. f. Terre semée de riz.

ROB, sub. m. Suc dépuré de fruits cuits en consistance de miel.

ROBE, s. f. Vêtement long, différent suivant les personnages qui le portent. Profession des gens de judicature. Fam. Etat des religieux et des ecclésiastiques; mais alors il veut le pron. possessif : *Un homme de sa robe.* Poil des chevaux, des chats, etc.

ROBER, v. a. Enlever le poil

d'un chapeau de castor avec la peau de chien marin.

ROBIN, subst. masc. Fam. Homme de robe. Nom propre employé dans quelques phrases : *Il souvient toujours à Robin de ses flûtes*, etc.

ROBINET, sub. m. Pièce d'un tuyau de fontaine servant à donner l'eau et à la retenir.

ROBORATIF, IVE, adj. Méd. Qui fortifie.

ROBUSTE, adj. Fort de corps et de complexion. Ne se dit que des hommes.

ROBUSTEMENT, adv. D'une manière robuste.

ROC, s. m. Masse de pierre très-dure qui tient à la terre.

ROCAILLE, sub. f. Cailloux, coquillages qui ornent une grotte.

ROCAILLEUR, sub. m. Qui travaille en rocaille.

ROCAMBOLE, subs. f. Espèce d'ail. Fig. et fam. Ce qu'il y a de plus piquant dans une chose.

ROCHE, s. f. Roc. Fig. *Cœur de roche*, difficile à émouvoir. *Homme de la vieille roche*, de mœurs antiques.

ROCHER, s. m. Roc.

ROCHET, s. m. Surplis à manches étroites.

ROCOU, ROCOULER. *Voy.* ROUCOU, etc.

RÔDER, v. n. Errer çà et là, tournoyer.

RÔDEUR, s. m. Qui rôde.

RODOMONT, s. m. Fam. Qui vante sa bravoure pour se faire craindre.

RODOMONTADE, s. f. Fanfaronnade.

ROGATIONS, s. f. pl. Prières et processions pour les biens de la terre, qui sont d'usage les trois jours avant l'Ascension.

ROGATOIRE, adj. Pal. (*Commission*) Qu'un juge adresse à un autre pour faire une procédure dans le ressort de celui-ci.

ROGATON, s. m. Fam. Restes de viandes. Fig. Papiers, ouvrages de rebut.

ROGNE, s. f. Méd. Gale invétérée.

ROGNE-PIED, s. m. Outil de maréchal pour rogner les cornes du cheval.

ROGNER, ver. a. Retrancher quelque chose des extrémités. V. pron. *Se rogner les ongles*. Fam. Diminuer à quelqu'un une partie de ce qu'il avoit.

ROGNEUR, EUSE, sub. Qui rogne les pièces de monnoie.

ROGNON, sub. m. Rein d'un animal, surtout de celui dont les reins sont bons à manger. Testicules du coq. *Mine en rognons*, qui se trouve en masses détachées, et non par filons suivis.

ROGNONER, v. n. Pop. Gronder entre les dents.

ROGNURE, s. f. Ce qui a été rogné de quelque chose. Le reste des matériaux d'un ouvrage quelconque.

ROGOMME, s. m. Pop. Eau-de-vie.

ROGUE, adj. Fam. Fier, arrogant.

ROI, sub. m. Souverain d'une monarchie. Principale pièce du jeu des échecs. Première figure d'un jeu de cartes. *Le Roi des Rois*, Dieu. Celui qui, dans une fête, a les principaux honneurs.

ROIDE, adj. (Dans la conversation, l'on pron. *rède*.) Fort tendu, qu'on a de la peine à plier. Escarpé. Fig. Inflexible, opiniâtre. *Tomber roide mort*, tout d'un coup. Adv. fam. Vivement.

ROIDEUR, s. f. Tension. Rapidité. Fig. Fermeté excessive.

ROIDILLON, s. m. (On pron. *ré*.) Petite montée un peu roide.

ROIDIR, ver. a. n. et pron. Rendre ou devenir roide. Tenir ferme.

ROITELET, s. m. Nom d'un fort petit oiseau. Fam. Petit Roi,

RÔLE, s. m. Pal. Liste des causes qui doivent se plaider. Deux pages d'écriture. Ce que doit réciter un acteur dans une pièce de théâtre. Personnage qu'il représente. Fig. Rang, état qu'on tient dans le monde.

RÔLER, v. n. Pal. Faire des rôles d'écriture.

RÔLET, s. m. Petit rôle.

ROLLIER, s. m. Genre d'oiseaux.

ROMAIN, AINE, sub. et adj. Qui est de Rome ou qui y tient. *L'Eglise romaine*, catholique. *Beauté romaine*, qui a de grands traits, un air majestueux. *Chiffres romains*, composés des lettres numérales. *Laitue romaine*, espèce de laitue longue. S. m. Imp. Sorte de caractère. *Le Gros-Romain*, etc.

ROMAINE, s. f. Instrument pour peser avec un seul poids.

ROMAN, sub. m. Récit fictif d'aventures où l'on déploie le jeu des passions humaines. Histoire invraisemblable.

ROMANCE, sub. f. Chanson dont le sujet est élégiaque.

ROMANCIER, s. m. On appelle ainsi les auteurs des anciens romans écrits en vieux langage.

ROMANE, adj. f. *Langue romane* ou *romance*, françois primitif, composé de celtique et de latin.

ROMANESQUE, adj.

ROMANESQUEMENT, adv. Qui tient du roman.

ROMANTIQUE, adj. Se dit des sites, des paysages propres à faire des descriptions attachantes.

ROMARIN, s. m. Arbuste aromatique toujours vert.

ROMESCOT, s. m. Nom donné par les Anglois au *denier de St.-Pierre*, tribut que l'Angleterre payoit au Pape.

ROMPEMENT, sub. m. — *de tête*, fatigue que cause l'excès du bruit ou de l'application.

ROMPRE, v. a. Casser, mettre en pièces. — *un criminel*, lui rompre les os avec une barre de fer. — *un bataillon*, le mettre en désordre. — *la tête à quelqu'un*, l'importuner par le bruit ou par des propos. — *un homme aux affaires*, l'y exercer. Arrêter, détourner le mouvement droit d'une chose. Détruire, faire cesser. V. n. Cesser d'être amis : *Ils ont rompu*. V. pron. Se briser. *Cette corde se rompra*. Loc. adverb. et fam. : *A tout rompre*, tout au plus ; ou avec transport : *Applaudi à tout rompre*. Ppe. *Rompu, ue*. — *de fatigue*, très-fatigué. *Bâtons rompus*, 1°. pièces de compartiment dans les vitres, etc. ; 2°. pièce de tapisserie où l'on représente des bâtons rompus et entremêlés. Arith. *Nombre rompu*, fraction. Loc. adv. : *A bâtons rompus*, choses qui se font ou se disent sans liaison.

RONCE, s. f. Arbuste épineux et rampant. Fig. Grande difficulté.

ROND, ONDE, adjec. De forme circulaire ou sphérique. *Homme tout rond*, sans détour. *Compte rond*, sans fraction. S. m. Cercle.

RONDACHE, sub. f. Ancien grand bouclier rond.

RONDE, s. f. Visite qu'on fait la nuit autour d'une place, dans un camp, etc. Troupe qui fait la ronde. Chanson à refrain que chacun répète en chœur ou en dansant. La plus longue des notes de musique. Sorte d'écriture. *A la ronde*, à l'entour. *Cent pas à la ronde*. *Boire à la ronde*, les uns après les autres.

RONDEAU, s. m. Petit poëme particulier aux François. Pièce de musique instrumentale.

RONDELET, ETTE, s. Fam. Qui a un peu d'embonpoint.

RONDELETTES, sub. f. pl. Toiles à voiles qu'on fabrique en Bretagne.

RONDELLE, s. f. Petit bouclier rond autrefois en usage.

RONDEMENT, adver. Uniment, franchement.

RONDEUR, s. f. Figure de ce qui est rond.

RONDIN, s. m. Bûche ronde. Gros bâton.

RONDINER, v. a. Pop. Donner des coups de rondin.

RONDOU, sub. m. t. de fauconnerie. On dit *qu'un oiseau fond en rondou*, pour dire qu'il fond avec impétuosité sur la proie.

RONFLANT, ANTE, adj. Sonore, bruyant.

RONFLEMENT, s. m. Bruit sourd qu'on fait en ronflant.

RONFLER, ver. n. Faire un certain bruit de la gorge et des narines en respirant pendant le sommeil. Loc. fam. : *Les violons, les canons ronflent.*

RONFLEUR, EUSE, s. Qui ronfle.

RONGE, s. m. *Le cerf fait le ronge*, quand il rumine.

RONGER, v. a. Couper ou tâcher de couper avec les dents à fréquentes reprises. Altérer peu à peu. Fig. Tourmenter, en parlant des soucis, des remords. Loc. : *Ronger son frein*, enrager tout bas. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui susciter quelque embarras. Ppe. *Rongé, ée. Habit rongé de vers.*

RONGEUR, adjec. m. (*Ver*) Remords. Sub. m. pl. Ordre de quadrupèdes qui comprend les lièvres, les castors, etc.

ROQUEFORT, s. m. Fromage de Languedoc, fait de lait de brebis.

ROQUER, v. n. t. de jeu d'échecs. Faire changer de place entre eux le Roi et la tour nommée autrefois *Roc.*

ROQUET, s. m. Sorte de petit chien.

ROQUETTE, sub. f. Plante potagère bonne en salade.

ROQUILLE, s. f. La plus petite des mesures de vin.

ROSACE, s. f. *ou* **ROSON**, s. m. Ornement d'architecture en forme de rose.

ROSACÉE, adj. fém. (*Plante*) Dont la fleur est en rose.

ROSAIRE, s. m. Chapelet à quinze dizaines.

ROSAT, adj. Qui qualifie les compositions où il entre des roses.

ROSBIF, sub. m. Mot anglois. Bœuf rôti ou grillé.

ROSE, s. f. Fleur odoriférante qui croît sur un arbuste épineux; sa beauté, son parfum et ses épines ont donné lieu à beaucoup de locutions connues de tout le monde. Grande fenêtre ronde, par compartimens, en manière de rose. Poisson de rivière.

ROSÉ, ÉE, adject. *Vin rosé*, d'un rouge foible.

ROSEAU, s. m. Plante aquatique. Fig. Homme foible et sans caractère.

ROSE-CROIX, sub. m. Secte d'empiriques qui prétendoient posséder le secret de la pierre philosophale.

ROSÉE, s. f. Humeur fraîche et très-fine qui tombe le matin sur la terre.

ROSÉE DU SOLEIL *ou* **ROSELLE**, s. f. Plante pectorale.

ROSELÉES, adjec. f. pl. Bot. (*Feuilles*) Disposées en rosette.

ROSERAIE, sub. f. Plant de rosiers.

ROSETTE, s. f. N'est pas d'usage au propre; mais au figuré il désigne des ornemens de broderie, sculpture, etc., en forme de petite rose. Nœud circulaire de ruban. Cuivre pur. Encre et craie de couleur rouge.

ROSIER, sub. m. Arbuste qui porte des roses.

ROSIÈRE, sub. f. Poisson de rivière, semblable à la brème. Jeune fille qui, dans certains villages, obtient le prix de la sagesse.

ROSSE, s. f. Cheval sans vigueur.

ROSSER, v. a. Fam. Battre violemment.

ROSSICLER ou **ROSICLER**, s. m. Nom d'une mine d'argent rouge du Pérou.

ROSSIGNOL, subst. m. Petit oiseau de passage, dont le chant est fort agréable. Crochet qui sert aux serruriers pour ouvrir les serrures. Pop. — *d'Arcadie*, un âne.

ROSSIGNOLER, v. n. Fam. Imiter le chant du rossignol.

ROSSINANTE, sub. m. et f. Fam. Rosse.

ROSSOLIS, sub. m. Liqueur composée d'eau-de-vie, de sucre et de quelques parfums.

ROSTRALE, adjec. f. Antiq. (*Couronne, colonne*) Ornée de proues de navires.

ROT, s. m. Vent qui s'échappe de la gorge avec bruit et qui vient de l'estomac.

RÔT, s. m. Viande rôtie à la broche. Dans les grands repas, second service.

ROTATION, s. f. Phys. Mouvement circulaire d'un corps tournant sur lui-même. Anat. Mouvement en rond qui peut être exécuté par les muscles rotateurs.

ROTE, sub. f. Juridiction de Rome, composée de douze docteurs ou auditeurs.

ROTER, v. n. Faire un rot.

RÔTI, s. m. Viande rôtie.

RÔTIE, s. f. Tranche de pain grillé.

ROTIN ou **RATAN**, s m. Roseau des Indes, dont on fait des meubles de cannes.

RÔTIR, v. a. n. et pron. Cuire à la broche, sur le gril, au four, etc. Fig. — *au soleil*.

RÔTISSERIE, s. f. Lieu où les viandes rôties ou prêtes à l'être se vendent par le

RÔTISSEUR, EUSE, s.

RÔTISSOIRE, s. f. Ustensile de cuisine propre à faire rôtir à la fois beaucoup de viandes.

ROTONDE, sub. f. Bâtiment rond par dedans et par dehors.

ROTONDITÉ, sub. f. Qualité de ce qui est rond. Fam. Excès d'embonpoint.

ROTULE, s. f. Anat. Os placé sur le devant du genou.

ROTURE, sub. f. Etat non noble d'une personne ou d'un héritage.

ROTURIER, IÈRE, s. et adj. Qui n'est pas noble.

ROTURIÈREMENT, adv. A la manière des roturiers.

ROUAGE, sub. m. Toutes les roues d'une machine.

ROUAN, adjec. m. (*Cheval*) A poil mêlé de blanc, de gris et de bai.

ROUANNE, s. f. Instrument dont les commis aux aides et les marchands de vin se servent pour marquer les tonneaux, pour les

ROUANNER, v. a.

ROUANNETTE, s. f. Instrument de charpentier pour marquer les bois.

ROUANT, adj. Blas. Paon qui étend sa queue.

ROUBLE, s. m. Monnoie de Russie, environ 5 fr.

ROUCHE, s. f. Carcasse d'un vaisseau sur le chantier.

ROUCOU, sub. m. Pâte d'une odeur d'iris ou de violette, faite avec le fruit d'un arbuste de Cayenne, nommé aussi *Roucou* ou *Roucouyer*.

ROUCOUER, v. a. Peindre en rouge avec le roucou.

ROUCOULER, v. n. Se dit du bruit que les pigeons font avec le gosier.

ROUDOU, s. m. **REDOUL** ou **HERBE AUX TANNEURS**. Espèce de sumac qui sert à la teinture.

ROUE, s. f. Machine ronde et plate qui, tournant sur un essieu, sert au mouvement de quelque chose. Sorte de supplice. Mar. *Roue de câble*, plié en cercle. *Le paon, le coq d'Inde font la roue*,

quand leur queue se déploie en rond. Fig. *La roue de fortune*, les vicissitudes humaines. *Pousser à la roue*, aider quelqu'un à réussir dans une affaire.

ROUELLE, s. f. Tranche de certaines choses coupée en rond.

ROUER, v. a. Punir du supplice de la roue. — *de coups*, excessivement. — *un câble*, le plier en rond. Ppe. *Roué, ée*. Excessivement fatigué. S. m. Homme sans principes et sans mœurs.

ROUET, s. m. Machine à roue qui sert à filer. Cercle de bois au fond d'un puits, sur lequel s'élève la maçonnerie.

ROUGE, adj. Dont la couleur ressemble à celle du feu, du sang, etc. Fam. *Rouge bord*, verre plein de vin. S. m. Couleur rouge. Fard à l'usage des femmes. Oiseau de rivière qui ressemble à un canard, et qui a les pieds rouges.

ROUGEÂTRE, adjec. Tirant sur le rouge.

ROUGEAUD, EAUDE, s. et adj. Fam. Haut en couleur.

ROUGE-GORGE, s. m. Petit oiseau à gorge rouge, fort délicat.

ROUGEOLE, sub. f. Maladie qui cause des rougeurs par tout le corps.

ROUGE-QUEUE, s. m. Nom de plusieurs oiseaux.

ROUGET, sub. m. Poisson de mer.

ROUGETTE, sub. f. Sorte de chauve-souris monstrueuse.

ROUGEUR, subst. f. Couleur rouge. Au pl. Taches rouges sur la peau.

ROUGIR, v. a. et n. Rendre ou devenir rouge. Fig. Avoir honte, confusion.

ROUGISSURE, s. f. Couleur de cuivre rouge.

ROUILLE, sub. f. Espèce de crasse rougeâtre qui se forme sur la partie du fer la plus exposée à l'air. Bot. Substance roussâtre qu'on voit quelquefois sur les tiges et les feuilles de plusieurs plantes.

ROUILLER, v. a. Faire venir de la rouille. V. pron. La contracter. Ppe. *Rouillé, ée*. Fig. *Esprit, goût rouillé*, moins vif, moins sûr, etc.

ROUILLURE, s. f. Effet de la rouille.

ROUIR, v. a. Ne se dit que du lin et du chanvre qu'on fait tremper dans l'eau pour les rendre plus faciles à briser. Ppe. *Roui, ie*. Le masculin se prend subst. pour l'action de rouir. Fig. *Cette viande sent le roui*, l'eau croupie.

ROULADE, s. f. Fam. Action de rouler de haut en bas. Mus. Agrément que la voix fait en roulant.

ROULAGE, s. m. Facilité de rouler. Transport des marchandises sur des voitures à roues.

ROULANT, ANTE, adj. Qui roule aisément, ou sur lequel on roule avec facilité.

ROULEAU, s. m. Paquet de ce qui est roulé. Cylindre de bois, de fer, de pierre, servant à divers usages. Au pl. Pièces de bois rondes sur lesquelles on fait rouler des fardeaux.

ROULEMENT, s. m. Mouvement de ce qui roule. Mus. Tons différens, poussés d'une même haleine, en montant ou en descendant. *Roulement d'yeux d'un énergumène*.

ROULER, v. a. Faire avancer en faisant tourner. Plier en rouleau. V. n. Avancer en tournant. Fig. *Rouler des projets*. Errer sans s'arrêter. *Faire rouler la presse*, faire imprimer.

ROULETTE, s. f. Petite roue. Petite boule attachée aux pieds d'un lit, d'un fauteuil, pour les faire tourner. Chaise à deux roues, dans laquelle on se fait tirer par un homme. Espèce de jeu de hasard. Géom. Courbe. *V.* CYCLOÏDE.

ROULEUR, s. m. Charançon de la vigne.

ROULEUSE, s. f. Chenille qui roule des feuilles, et dans lesquelles elle subit sa métamorphose.

ROULIER, sub. m. Charretier public qui voiture des marchandises.

ROULIS, s. m. Mar. Agitation d'un vaisseau qui penche alternativement à gauche et à droite.

ROULOIR, sub. m. Outil de cirier, qui sert à rouler les bougies sur une table.

ROUPIE, s. f. Goutte d'eau qui pend au nez. Monnoie des Indes, d'or ou d'argent.

ROUPIEUX, EUSE, adj. Peu us. Qui a souvent la roupie au nez.

ROUPILLER, verb. n. Fam. Sommeiller à demi.

ROUPILLEUR, EUSE, sub. Fam. Qui roupille toujours.

ROUSSÂTRE, adj. Tirant sur le roux.

ROUSSEAU, s. m. Fam. Qui a le poil roux.

ROUSSELET, sub. m. Petite poire.

ROUSSETTE, s. f. Espèce de chien de mer. Fauvette des bois. Sorte de chauve-souris. *V.* ROUGETTE.

ROUSSEUR, s. f. Qualité de ce qui est roux. Taches rousses de la peau, surtout au visage et au poignet.

ROUSSI, s. m. Cuir de Russie teint en rouge, et qui a une odeur forte. Odeur de quelque étoffe, etc., que le feu a roussie.

ROUSSIN, s. m. Cheval entier, un peu épais et entre deux tailles.

ROUSSIR, v. a. et n. Rendre ou devenir roux.

ROUTAILLER, ver. a. t. de chasse. Suivre une bête avec le limier.

ROUTE, s. f. Chemin qu'on tient par terre ou par mer. Logement que l'on marque aux soldats qui marchent par étape. Fig. Conduite que l'on tient pour arriver à un but. Loc. adv. et qui vieillit : *Fuir à vau-de-route*, précipitamment et en désordre.

ROUTER, v. a. Tracer des routes dans une forêt.

ROUTIER, sub. m. Livre qui marque les routes de mer, les caps, les mouillages, etc. Loc. fam. : *Vieux routier*, homme qui a beaucoup d'expérience.

ROUTINE, s. f. Capacité acquise par une longue habitude.

ROUTINER, v. a. Instruire à faire par habitude, et non d'après les règles.

ROUTINIER, s. m. Qui agit par routine.

ROUTOIR, s. m. Lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROUVERIN, adjec. m. (*Fer*) Rempli de gerçures, cassant.

ROUVIEUX *ou* **ROUX-VIEUX**, s. m. Gale qui fait tomber la crinière du cheval. Adj. *Cheval rouvieux*.

ROUVRE *ou* **ROBRE**, sub. m. Espèce de chêne.

ROUVRIR, v. a. Ouvrir de nouveau. Ppe. *Rouvert, erte*.

ROUX, s. m. Couleur rousse. Sauce faite avec du beurre roussi.

ROUX, OUSSE, adj. Qui est de couleur entre le jaune et le rouge.

ROYAL, ALE, adj. Qui appartient, qui convient à un Roi. Qui compose sa famille. Fig. Généreux, magnifique.

ROYALEMENT, adv. D'une manière royale.

ROYALISTE, s. et adj. Partisan du gouvernement monarchique.

ROYAUME, s. m. Etat régi par un Roi.

ROYAUTÉ, s. f. Dignité de Roi.

RU, sub. m. Canal d'un petit ruisseau.

RUADE, sub. f. Action d'un

cheval ou d'un âne qui jette en l'air le pied ou les pieds de derrière.

RUBACE *ou* RUBACELLE, s. m. Rubis d'une couleur claire.

RUBAN, s. m. Tissu de soie, fil ou laine, plat, mince et de médiocre largeur.

RUBANNERIE, s. f. Profession de rubannier. Marchandise de rubans.

RUBANNIER, IÈRE, s. Qui fait ou vend du ruban.

RUBANTÉ, ÉE, adj. Garni de rubans.

RUBÉOLE, s. f. Plante détersive et résolutive.

RUBIACÉES, s. f. pl. Famille des plantes qui fournissent une teinture rougeâtre.

RUBICAN, s. et adj. m. Couleur d'un cheval noir, bai ou alezan, dont les flancs sont semés de poils blancs.

RUBICOND, ONDE, adject. Fam. Rouge, en parlant du visage.

RUBIS, s. m. Pierre précieuse, rouge et transparente. Le peuple appelle *rubis* ces élevures rouges qui viennent sur le nez, et qu'on attribue à l'excès du vin. t. d'ancienne chim. Préparations rouges de soufre, d'arsenic, etc.

RUBRICAIRE, s. m. Qui sait bien les rubriques.

RUBRIQUE, s. f. Espèce de terre rouge avec laquelle les chirurgiens étanchent le sang, et dont les charpentiers teignent la corde qui marque ce qu'il faut ôter des bois à équarrir. Titre des livres de droit qu'on écrivoit en rouge. Au pl. Règles du bréviaire, du missel, sur la manière d'officier. Fam. Ruse, detour, finesse.

RUCHE, sub. f. Panier, en forme de cloche, où l'on met des abeilles. Le panier et les abeilles qui sont dedans

RUDÂNIER, IÈRE, adj. Pop. Rude à ceux à qui on parle.

RUDE, adj. Apre au toucher ou au goût. Raboteux. Fatigant. Qui choque les yeux ou les oreilles. Violent, impétueux. Difficile à supporter.

RUDEMENT, adv. D'une manière rude. Fortement.

RUDENTÉ, ÉE, adj. Arch. Se dit des colonnes dont les cannelures sont remplies par le bas, jusqu'au tiers, d'une espèce de bâton que l'on nomme

RUDENTURE, s. f.

RUDESSE, s. f. Qualité de ce qui est rude.

RUDIMENT, s. m. Livre qui contient les premiers principes de la langue latine. Au pl. Principes d'une connoissance quelconque.

RUDOYER, v. a. Traiter rudement en paroles. — *un cheval*, le mener rudement de l'éperon ou de la houssine.

RUE, s. f. Chemin dans les villes et villages, bordé de maisons. Sorte de plante amère.

RUELLE, sub. f. Petite rue. Espace qu'on laisse entre un des côtés du lit et la muraille. Fig. *Passer sa vie dans les ruelles*, chez les dames.

RUELLER, v. a. t. d'agric. — *la vigne*, y faire une ruelle, un petit chemin entre deux perchées.

RUER, v. a. Jeter avec impétuosité. — *une pierre, des coups*, etc.; peu us. dans ces deux sens. V. pron. Se jeter impétueusement sur. V. n. Jeter les pieds de derrière en l'air avec force, en parlant des chevaux, des ânes, des mulets.

RUFIEN, s. m. Peu honnête et peu us. Adonne aux femmes.

RUGINE, s. f. Instrument de dentiste et de chirurgien pour

RUGINER, v. a. Racler un os ou les dents avec la rugine.

RUGIR, v. n. Crier. Au pr. et au fig — *comme le lion*.

RUGISSANT, ANTE, adject. Qui rugit.

RUGISSEMENT, s. m. Cri du lion.

RUGOSITÉ, s. f. Phys. Sorte de rides sur une surface raboteuse.

RUINE, s. f. Dépérissement, destruction d'un bâtiment Fig. Perte de la fortune, de l'honneur, du crédit. Ce qui cause ces malheurs. Au pl. Débris d'un édifice.

RUINER, v. a. Démolir, délabrer. Détruire la fortune, la santé, l'honneur, etc. V. pron. *Ce château commence à se ruiner*. Ppe. *Ruiné, ée. Homme ruiné. Santé ruinée*, etc.

RUINEUX, EUSE, adj. Qui menace ruine. Qui occasionne des dépenses excessives.

RUISSEAU, s. m. Petit courant d'eau. Son lit. Fig. — *de sang, de larmes*, etc.

RUISSELANT, ANTE, adjec. Qui ruisséle.

RUISSELER, v. n. Couler en manière de ruisseau.

RUM, sub. m. (On pron. *rom*.) Eau-de-vie de sucre.

RUMB, s. m. (On pron. *romb*.) Mar. Aire de vent. Chacune des trente-deux parties de la boussole.

RUMEUR, sub. f. Bruit tendant à émotion, à querelle. Bruit qu'excite un grand événement imprévu.

RUMINANT, ANTE, adjec. Qui rumine.

RUMINATION, s. f. Action de

RUMINER, v. a. et n. Remâcher; ne se dit que des animaux qui remâchent ce qu'ils ont déjà avalé. Fig. Penser et repenser à.

RUNIQUE, adj. Se dit de la langue, de la poésie, des monumens des anciens peuples du Nord.

RUPTOIRE, sub. m. et adj. Méd. Cautère potentiel.

RUPTURE, sub. f. Fracture, action par laquelle une chose est rompue; son état. Hernie. Division entre personnes unies d'intérêt ou d'amitié. Cassation d'un acte public ou particulier. Peint. Mélange des teintes.

RURAL, ALE, adj. Qui appartient aux champs.

RUSE, s. f. Finesse, artifice, détour, moyen de tromper.

RUSÉ, ÉE, adj. et sub. Fin, adroit.

RUSER, ver. n. Se servir de ruses.

RUSTAUD, AUDE, s. et adj. Grossier, qui tient du paysan.

RUSTICITÉ, s. f. Grossièreté, rudesse.

RUSTIQUE, adj. Champêtre. Inculte, sauvage. S. m. *Le rustique*, la représentation naïve d'un paysage. Fig. Grossier, rude, peu poli. Arch. Édifice, mur travaillé en pierres brutes ou taillées à leur imitation.

RUSTIQUEMENT, adv. D'une manière rustique.

RUSTIQUER, v. a. Crépir une muraille en façon d'ordre rustique.

RUSTRE, s. m. et adj. Très-grossier.

RUT, s. m. Temps où les bêtes fauves sont en amour.

RYE, t. de géog. qui signifie dans son origine, le rivage de la mer.

RYTHME, subst. masc. *Voy.* RHYTHME.

S, s. m. Quinzième consonne.

SA, pron. poss. Féminin de *Son*.

SABBAT, s. m. Dernier jour de la semaine chez les Juifs. Prétendue assemblée nocturne des sorciers. Fam. Bruit, tumulte.

SABBATINE, sub. f. t. did. Thèse de philosophie.

SABBATIQUE, adj. (*Année*) Chaque septième année chez les Juifs.

SABECH, s. m. Autour d'une des cinq espèces principales.

SABÉISME ou SABISME, s. m. Religion des Mages et des Guèbres, qui a pour objet l'adoration du soleil, du feu, des astres.

SABINE, s. f. Plante.

SABLE, s. m. Sorte de terre menue et sans consistance, mêlée de petits grains de gravier. Gravier qui s'engendre dans les reins et forme la gravelle. Horloge composée de deux fioles de verre, d'où le sable, en tombant de l'une dans l'autre, sert à mesurer les heures. t. de fondeur. Composition où l'on jette en moule des monnoies, des médailles, etc.

SABLER, ver. a. Couvrir de sable. Fam. — *un verre de vin*, l'avaler d'un trait. *Fontaine sablée*, vaisseau où l'eau s'épure en filtrant à travers le sable.

SABLEUX, EUSE, adj. *Farine sableuse*, dans laquelle se trouve mêlé du sable.

SABLIER, sub. m. Horloge. Petit vaisseau qui contient du sable propre à mettre sur l'écriture. *V.* SABLE.

SABLIÈRE, sub. f. Lieu d'où l'on tire le sable. Longue pièce de bois servant dans les combles.

SABLON, sub. m. Sable très-menu.

SABLONNER, v. a. Ecurer avec du sablon.

SABLONNEUX, EUSE, adj. Où il y a beaucoup de sable.

SABLONNIER, sub. m. Celui qui vend du sablon.

SABLONNIÈRE, sub. f. Lieu d'où on le tire.

SABORD, s. m. Mar. Embrasure faite à un vaisseau pour le service du canon.

SABOT, sub. m. Chaussure de bois d'une seule pièce. Corne du pied du cheval. Jouet d'enfant que l'on fait pirouetter avec un fouet. Loc. fam. : *Dormir comme un sabot*, profondément. Ornement de cuivre qu'on met au bas des pieds des bureaux, des commodes. Demi-baignoire. Espèce de coquille.

SABOTER, ver. n. Jouer au sabot.

SABOTIER, s. m. Qui fait ou qui porte des sabots.

SABOULER, v. a. Pop. Tourmenter, houspiller, tirailler.

SABRE, sub. m. Coutelas recourbé qui ne tranche que d'un côté.

SABRENAS, s. m. Pop. Artisan qui travaille mal un ouvrage, et qui ne sait que

SABRENAUDER, v. a.

SABRER, v. a. Frapper à coups de sabre. Fig. et fam. — *une affaire*, l'expédier sans examen.

SAC, s. m. Poche de toile, etc., cousue par le bas et les côtés, et n'ayant que le haut ouvert. Habit de toile grossière qu'on portoit par pénitence. Pillage entier d'une ville par l'ennemi. Chir. Kiste. Loc. fam. : *Homme de sac et de corde*, mauvais garnement. *Prendre quelqu'un la main dans le sac*, sur le fait. *Affaire qui est dans le sac*, qui est en bon

train. *Voir le fond du sac*, pénétrer dans le secret d'une affaire. *Juger sur l'étiquette du sac*, sur le simple aperçu, etc. etc.

SACCADE, s. f. Brusque secousse donnée à un cheval en lui tirant la bride. Secousse violente donnée à quelqu'un. Fig. Rude correction.

SACCAGE, s. m. Fam. Bouleversement.

SACCAGEMENT, s. m. Sac, pillage.

SACCAGER, v. a. Livrer au pillage. Fam. Mettre sens dessus dessous.

SACCHOLACTIQUE, adject. (*Acide*) Chim. Formé par le sucre du lait.

SACCHOLATE, sub. m. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide saccholactique avec différentes bases.

SACERDOCE, s. m. Prêtrise.

SACERDOTAL, ALE, adjec. Qui appartient au sacerdoce.

SACHÉE, sub. f. Ce que peut contenir un sac.

SACHET, s. m. Diminutif de sac. Petit coussin où l'on met des senteurs.

SACOCHE, s. f. Deux bourses de cuir jointes ensemble, que l'on porte en voyage.

SACRAMENTAIRE, sub. m. Partisan d'une hérésie qui attaque l'Eucharistie.

SACRAMENTAL, ALE, *ou* SACRAMENTEL, ELLE, adj. Qui appartient à un sacrement. Fam. *Les mots sacramentaux*, essentiels pour la conclusion d'une affaire.

SACRAMENTALEMENT *ou* SACRAMENTELLEMENT, adv. D'une manière sacramentelle

SACRE, s. m. Action par laquelle on sacre un Roi, un Évêque. Espèce de faucon.

SACRÉ, adj. et ppe. de *Sacrer*. Qui a reçu l'onction sainte. Qui mérite une vénération particulière. Auquel il ne faut pas toucher. *Les vases sacrés*, qui servent à la messe. *Les ordres sacrés*, la prêtrise et les deux qui la précèdent. *Le sacré collège*, le collège des Cardinaux. S. m. *Le sacré et le profane*.

SACREMENT, s. m. Signe visible d'une grâce invisible, institué de Dieu pour la sanctification des hommes. *S'approcher des sacremens*, se confesser et communier. *Le Saint-Sacrement*, l'Eucharistie. Fam. *Il n'aime pas le sacrement*, le mariage.

SACRER, v. a. Conférer un caractère sacré. Ver. n. Jurer, blasphémer.

SACRET, s. m. t. de faucon. Tiercelet, femelle du sacre.

SACRIFICATEUR, s. m. Préposé aux sacrifices.

SACRIFICATURE, s. f. Dignité, office de sacrificateur.

SACRIFICE, sub. m. Action d'offrir solennellement quelque chose à la Divinité. *Le Saint-Sacrifice*, la messe. Renoncement à quelque chose qui nous plaît.

SACRIFIER, verb. a. Offrir quelque chose à Dieu avec certaines cérémonies. Fig. Se priver d'une chose en considération de. — *quelqu'un*, le rendre victime. V. pron. Se dévouer.

SACRILÉGE, s. m. Profanateur ou profanation des choses saintes. Adj. *Pensée*, *action*, *bouche sacrilége*.

SACRILÉGEMENT, adverb. Avec sacrilége.

SACRISTAIN, sub. m. Qui a soin d'une sacristie.

SACRISTE, s. m. Titulaire d'un office ou bénéfice de ce nom.

SACRISTIE, s. f. Lieu où l'on serre les ornemens d'église, et où les prêtres s'habillent. Ce que contient la sacristie.

SACRISTINE, s. f. Celle qui, dans une communauté de filles, a soin de la sacristie.

SACRUM, s. m. (lat.) Anat. Os qui forme la dernière des vertèbres.

SADUCÉENS, s. m. pl. Secte fameuse chez les anciens Juifs.

SADUCÉISME, sub. m. Doctrine des saducéens.

SAETTE ou SAGETTE, s. f. Flèche. V. m.

SAFRAN ou CROCUS, s. m. Plante bulbeuse, employée en médecine et en teinture. Chim. Préparations brunes, jaunes ou rouges, faites avec du fer.

SAFRANER, v. a. Apprêter ou jaunir avec du safran. Ppe. *Safrané, ée. Teint safrané*, jaune.

SAFRANIER, IÈRE, s. Pop. et injur. Personne misérable, ruinée.

SAFRE, s. m. Couleur bleue tirée du cobalt. Adj. Pop. Goulu, glouton.

SAGACE, adj. Plein de

SAGACITÉ, s. f. Perspicacité qui fait découvrir et démêler ce qu'il y a de plus caché et de plus difficile dans une affaire, dans les sciences, etc.

SAGAIE, s. f. Sorte de dard ou de javelot dont se servent beaucoup de peuples sauvages.

SAGE, adj. Prudent, circonspect. Modéré, retenu. Modeste, chaste. Posé, qui n'est point turbulent; se dit des personnes et des choses. Il devient aussi subst. : *Le sage.*

SAGE-FEMME, s. f. Accoucheuse.

SAGEMENT, adv. S. de l'adj.

SAGESSE, sub. f. Circonspection, prudence, modération. En parlant des femmes, chasteté, modestie. Connoissance des choses divines et humaines.

SAGETTE, s. f. Plante aquatique.

SAGITTAIRE, s. m. Archer; n'exprime plus que l'un des douze signes du zodiaque.

SAGITTALE, adj. f. Anat. Se dit d'une des sutures du crâne.

SAGOU, sub. m. Moelle d'une espèce de palmier des Indes-Orientales.

SAGOUIN, s. m. Sorte de petit singe Fig et fam. Personne malpropre. Au fém. *Sagouine.*

SAGUNE, s. m. ou SAIE, s. f. Vêtement court dont les Perses, les Romains et les Gaulois se servoient en temps de guerre.

SAIGNANT, ANTE, adj. Qui dégoutte de sang. Fig. *Plaie saignante*, chagrin, perte qu'on vient d'éprouver.

SAIGNÉE, s. f. Ouverture de la veine pour en tirer du sang. Fig. Dérivation d'une eau stagnante ou courante.

SAIGNEMENT, s. m. Ecoulement de sang, surtout par le nez.

SAIGNER, v. a. Tirer du sang en ouvrant la veine. Faire écouler des eaux mortes, ou détourner en partie des eaux courantes. Fig. Tirer adroitement ou forcément de l'argent de. V. n. Perdre du sang naturellement ou par une blessure. *Le doigt me saigne. Il saigne au* ou *par le nez.* Loc. prov. : *Saigner du nez*, manquer de courage dans l'occasion. V. pron. *Se saigner*, donner jusqu'à s'incommoder : *Il s'est saigné pour marier sa fille.*

SAIGNEUR, subst. m. Fam. Médecin qui ordonne souvent la saignée. Chirurgien qui la pratique avec succès.

SAIGNEUX, EUSE, adj. Sanglant, taché de sang.

SAILLANT, ANTE, adj. Qui avance, qui sort en dehors. Fig. Vif, brillant.

SAILLIE, s. f. Sortie qui se fait avec impétuosité, mais avec interruption. *Cette eau ne vient que par saillies.* Fig. Emportement, boutade, trait d'esprit. Arch. Avance d'une pièce hors d'un corps de bâtiment.

SAILLIR, v. a. Couvrir la femelle, en parlant du taureau, du cheval, etc. V. n. Sortir par

secousses, en parlant des liquides; en ces deux sens on conjugue : *Je saillis, tu saillis. J'ai sailli. Je saillissois*, etc. Arch. Avancer en dehors; et dans ce sens il ne s'emploie qu'aux troisièmes personnes et à l'infinitif, et l'on dit : *Il saille. Il saillera. Il sailleroit*, etc.

SAIN, AINE, adj. De bonne constitution. Entier, en bon état; se dit des parties du corps, des fruits, des plantes. Fig. *Esprit, jugement sain*, bon et droit. *Air sain*, salubre. *Exercice sain*, utile à la santé.

SAINDOUX, sub. m. Graisse de porc.

SAINEMENT, adv. D'une manière saine. Fig. Judicieusement.

SAINFOIN, sub. m. Herbe à fleur couleur de pourpre, et qui se fauche comme les autres foins.

SAINT, AINTE, adj. Souverainement parfait, en parlant de Dieu. Se dit des esprits bienheureux; de ceux qui vivent selon la loi divine; des lieux, des choses consacrées à Dieu. Sub. *C'est un saint, une sainte*, etc.

SAINTEMENT, adver. D'une manière sainte.

SAINTETÉ, s. f. Qualité de ce qui est saint. Titre d'honneur réservé au Pape.

SAÏQUE, sub. f. Vaisseau de charge dont on se sert sur la Méditerranée.

SAISIE, sub. f. Pal. Acte par lequel on met sous la main de la justice les biens d'un débiteur.

SAISINE, s. f. Pal. Prise de possession d'un fonds, d'après la permission juridique du Seigneur dont il relève.

SAISIR, v. a. Prendre vivement et avec effort. Fig. 1°. Comprendre aisément; 2°. Attaquer, en parlant des maux du corps et de l'âme. Arrêter les biens d'un débiteur. — *l'occasion*, en profiter. V. pron. Prendre subitement. Ppe. *Saisi, ie. J'en suis tout saisi*, extrêmement affecté. *Saisi de joie, de douleur*, etc. S. m. Pal. *Le saisi*, le débiteur dont les biens sont arrêtés.

SAISISSANT, ANTE, adj. Qui surprend tout d'un coup. S. m. Pal. Celui à la requête duquel on a fait une saisie.

SAISISSEMENT, s. m. N'est d'usage qu'au figuré. Impression subite et violente que cause un grand déplaisir.

SAISON, sub. fém. L'une des quatre parties de l'année. Temps où l'on a coutume de semer, de recueillir, etc. Fig. Temps propre à chaque chose. *Ce que vous dites est hors de saison*, mal à propos. *Saison* se dit, par extension, des âges de la vie. *La première saison de la vie*, la jeunesse, etc. *Arrière-saison*, le commencement de l'hiver, la vieillesse.

SALADE, s. f. Mets composé d'herbes, légumes, viandes, etc. assaisonnées à froid ou destinées à l'être, avec du sel, de l'huile, etc. Se dit même de fruits. — *de citrons*, etc. Ancien habillement de tête pour la guerre.

SALADIER, sub. m. Jatte où l'on sert la salade.

SALAGE, sub. m. L'action de saler.

SALAIRE, sub. m. Payement pour travail ou pour service. Fig. Récompense ou châtiment.

SALAISON, sub. f. Action et saison de saler les viandes, poissons, etc. qu'on veut conserver. Viandes ou poissons salés pour des voyages de long cours.

SALAMALEC, sub. m. Mot arabe. Fam. Révérence profonde.

SALAMANDRE, s. f. Reptile du genre des lézards. Herbe de la Barbarie, qu'on dit incombustible. S. m. pl. Chez les cabalistes, esprits du feu.

SALANT, adjec. m. (*Marais, puits*) D'où l'on tire du sel.

SALARIER, v. a. Donner le salaire.

SALAUD, AUDE, s. et adj. Expression populaire, augmentative de

SALE, adj. Malpropre; se dit des personnes et des choses. Fig. Déshonnête, obscène.

SALEMENT, adv. Malproprement.

SALEP, s. m. Racine du genre des orchis, restaurante et adoucissante.

SALER, ver. a. Assaisonner avec du sel. Mettre du sel sur les viandes crues pour les conserver. Pop. Vendre trop cher. Ppe. *Salé, ée. Eaux salées*, dont on extrait du sel. S. m. *Chair de porc salée.* Fig. *Epigramme salée*, bien piquante.

SALERON, sub. m. La partie d'une salière dans laquelle on met le sel.

SALETÉ, s. f. M. s. que l'adjectif *Sale.*

SALEUR, s. m. Qui sale.

SALICAIRE, s. f. Plante qui croît parmi les saules.

SALICITE, s. f. Pierre figurée qui imite les feuilles du saule.

SALICOQUE, s. f. Espèce de petite écrevisse de mer.

SALICOT. *V.* CHRISTE-MARINE.

SALIENS, adj. m. pl. Chez les Romains, prêtres de Mars, et poëmes chantés par eux en son honneur.

SALIÈRE, sub. f. Ustensile à servir le sel sur la table, à le conserver sèchement. Au plur. Creux qui paroissent au-dessus des yeux des vieux chevaux. Pop. Creux que les femmes maigres ont au haut de la poitrine.

SALIGARIA, s. m. Petit oiseau à plumes brunes, jaunes, etc.

SALIGAUD, AUDE, adj. et s. Pop. M. s. que *Salaud.*

SALIGNON, s. m. Pain de sel fait d'eau de fontaine salée.

SALIN, INE, adjec. Qui contient des parties de sel.

SALINE, sub. f. Chair salée, poisson salé. Lieu où l'on fait le sel. Rocher ou mine d'où on le tire.

SALIQUE, adj. (*Loi*) Qui, en France, excluoit les femmes du trône.

SALIR, v. a. Rendre sale. Au pr. et au fig.

SALISSANT, ANTE, adject. Qui salit. Qui se salit aisément.

SALISSON, s. f. Pop. Petite fille malpropre.

SALISSURE, sub. f. Ordure, souillure.

SALIVAIRE, adject. Anat. *Glandes salivaires*, organes sécréteurs de la salive.

SALIVATION, sub. f. Méd. Ecoulement de la salive, provoqué par quelque remède.

SALIVE, s. f. Humeur aqueuse et un peu visqueuse qui coule dans la bouche.

SALIVER, v. n. Rendre beaucoup de salive.

SALLE, sub. f. La principale pièce d'un appartement, nommée plus communément *salon. Salle à manger*, etc. *La salle de la comédie, du palais*, etc. Lieu où les maîtres d'armes et de danse donnent des leçons publiques. Dans les hôpitaux, grande galerie où sont les lits des malades. Espèce de salle formée par des arbres dans un jardin.

SALMIGONDIS, s. m. Mélange de plusieurs viandes réchauffées.

SALMIS, sub. m. Assaisonnement donné à des pièces de gibier déjà cuites à la broche.

SALOIR, s. m. Vaisseau pour saler des viandes, ou conserver le sel.

SALON, s. m. Pièce d'un appartement destinée à recevoir les visites.

SALOPE, adj. Pop. Sale, malpropre. S. f. Femme de mauvaise vie.

SALOPEMENT, adver. D'une manière très-sale.

SALOPERIE, s. f. Fam. Malpropreté. Discours ordurier.

SALORGE, s. m. Amas de sel.

SALPÊTRE, s. m. Sel qu'on extrait des vieux murs, des étables, etc. Fig. Vivacité.

SALPÊTRIER, sub. m. Ouvrier qui travaille à faire du salpêtre.

SALPÊTRIÈRE, sub. f. Lieu où l'on fait le salpêtre. Hospice dans Paris, des femmes âgées ou infirmes.

SALSEPAREILLE, s. f. Racine du Pérou, qui est d'usage en médecine.

SALSIFIS, s. m. Sorte de racine bonne à manger.

SALTIMBANQUE, s. m. Bateleur. Bouffon. Charlatan qui vend ses drogues sur des tréteaux. Fig. Orateur qui, avec de grands gestes, débite des plaisanteries déplacées.

SALUADE, s. f. Fam. Action de saluer en faisant la révérence. V. m.

SALUBRE, adjec. t. did. Qui contribue à la santé.

SALUBRITÉ, s. f. Qualité de ce qui est salubre.

SALUER, v. a. Donner à quelqu'un, de façon ou d'autre, des marques extérieures de respect, de civilité. Proclamer, en parlant des Empereurs romains.

SALURE, s. f. Qualité que le sel communique.

SALUT, s. m. Conservation ou rétablissement dans un état heureux. Félicité éternelle. Action de saluer. Prières chantées le soir dans certaines églises.

SALUTAIRE, adj. Utile pour conserver la vie, la santé, l'honneur, etc.

SALUTAIREMENT, adverb. D'une manière salutaire.

SALUTATION, s. f. Action de saluer. *La salutation angélique*, prière, plus connue sous le nom d'*Ave Maria*.

SALVAGE, s. m. Mar. *Droit de salvage*, qui se perçoit sur ce qu'on a sauvé d'un vaisseau naufragé.

SALVATIONS, s. f. pl. Pal. Ecritures par lesquelles on répond aux réponses à griefs.

SALVE, s. f. Décharge d'un grand nombre de canons ou de mousquets.

SALVÉ, sub. m. Prière à la Vierge.

SAMEDI, sub. m. Septième jour de la semaine.

SANCIR, v. n. Mar. Couler bas.

SANCTIFIANT, ANTE, adj. Qui sanctifie.

SANCTIFICATION, subst. f. L'action et l'effet de la grâce qui sanctifie. Célébration des dimanches et fêtes.

SANCTIFIER, ver. a. Rendre saint. Célébrer suivant la loi de l'église.

SANCTION, sub. f. Force donnée à une loi, à un règlement. *La pragmatique-sanction*, constitution, ordonnance sur les matières ecclésiastiques. Fig. Approbation.

SANCTIONNER, v. a. Donner la sanction à. Confirmer.

SANCTUAIRE, sub. m. Chez les Juifs, le lieu le plus saint du temple où reposoit l'arche. Chez les Chrétiens, l'endroit de l'église où est le maître-autel. Fig. L'église, le sacerdoce.

SANDAL, subst. m. Bois des Indes, odorant, et qui sert à teindre en rouge. On le nomme aussi *Santal*.

SANDALE, sub. f. Chaussure qui ne couvre qu'en partie le dessus du pied.

SANDALIER, s. m. Celui qui fait des sandales.

SANDARAQUE, s. f. Résine blanche qui coule du grand genévrier. Orpiment rouge.

SANG, s. m. Liqueur rouge qui coule dans les veines et dans les artères de l'animal. Fig. Race, extraction.

SANG-FROID, sub. m. Présence, tranquillité d'esprit. Adv. *De sang-froid*, posément.

SANG-DE-DRAGON, sub. m. Plante qui est une espèce de patience. Liqueur qui sort d'un arbre des Indes, et dont la médecine fait usage.

SANGIAC, s. m. Sorte d'officier turc.

SANGLADE, s. f. Grand coup de fouet, de sangle.

SANGLANT, ANTE, adj. Qui saigne, qui est taché de sang. *Combat sanglant*, où il y a eu beaucoup de tués ou blessés. Outrageux, offensant, etc.

SANGLE, s. f. Bande plate et large, servant à ceindre, à serrer.

SANGLER, v. a. Ceindre, serrer avec des sangles. Fig. et fam. — *un coup de fouet, un soufflet*, l'appliquer avec force

SANGLIER, s. m. Porc sauvage. Poisson de mer.

SANGLOT, s. m. Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée; son plus grand usage est au pluriel.

SANGLOTER, v. n. Pousser des sanglots.

SANGSUE, sub. f. (Le *g* ne sonne pas.) Ver aquatique qui suce le sang des parties du corps auxquelles on l'applique. Fig. Exacteur avide et injuste.

SANGUIFICATION, s. f. (On pron. *gu-i.*) Méd. Changement du chyle en sang.

SANGUIN, INE, adj. Où le sang domine. *Jaspe sanguin*, marqueté de rouge.

SANGUINAIRE, adj. Qui se plaît à répandre ou à voir couler le sang.

SANGUINE, s. f. Mine de fer d'une couleur rouge; celle dont on fait les crayons est artificielle. Pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE, adj. Méd. Teint de sang. *Crachats sanguinolens.*

SANHEDRIN, sub. m. Le premier des tribunaux chez les Juifs.

SANICLE, s. f. Plante vulnéraire.

SANIE, s. f. Pus séreux qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE, adj. Chargé de sanie.

SANS, prép. exclusive. *Sans argent. Sans honneur. Si ce n'est que. A moins que. Sans que*, sorte de conjonction.

SANS-FLEUR, s. f. Sorte de pomme, ou pomme-figue.

SANS-PEAU, sub. f. Sorte de poire d'été.

SANS-PRENDRE, s. m. t. de certains jeux. Quand celui qui fait jouer n'écarte rien et ne prend pas de cartes, c'est un *sans-prendre*.

SANSONNET, sub. m. Oiseau qui apprend à siffler et à parler. Poisson de mer, petit maquereau.

SANTAL. *V.* SANDAL.

SANTÉ, sub. f. Etat de celui qui est sain, qui se porte bien. A table : *Boire la santé. Porter la santé de*, ou *boire à la santé de.*

SANTOLINE, SEMENCINE, GARDE-ROBE, s. f. *ou* SEMEN CONTRA. (lat.) Graine propre à faire mourir les vers du corps humain.

SANTON, s. m. Sorte de moine turc.

SANVE, s. f. Espèce de sinapi à fleurs jaunes qui croît parmi les blés.

SAPA, s. f. Moût raisiné. Suc de raisin cuit.

SAPAJOU, s. m. Petit singe.

SAPAN, s. m. Bois du Japon propre à la teinture.

SAPE, s. f. Action de saper. L'ouvrage fait en sapant.

SAPER, v. a. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondemens d'un édifice, d'un bastion, etc. Fig. Renverser, attaquer les fondemens d'un état, d'une doctrine, etc.

employé au travail de la sape.

SAPHÈNE, sub. f. Veine que l'on ouvre dans la saignée du pied.

SAPHIQUE, adj. Sorte de vers grec et latin.

SAPHIR, sub. m. Pierre précieuse ordinairement bleue.

SAPIENCE, subst. f. Sagesse. V. m. que le style familier emploie encore quelquefois.

SAPIENTIAUX, adj. m. pl. Se dit de certains livres de l'Écriture, comme les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*.

SAPIN, s. m. Grand arbre résineux et toujours vert.

SAPINE, s. f. Solive ou planche de sapin.

SAPINIÈRE, s. f. Lieu planté de sapins.

SAPONAIRE, s. f. Plante qui nettoie la peau, dont elle emporte les taches comme fait le savon.

SAPORIFIQUE, adj. t. did. Qui appartient à la saveur.

SAPOTE *ou* SAPOTILLE, s. f. Espèce d'amande d'Amérique, bonne contre les rétentions d'urine.

SARABANDE, sub. f. Espèce de danse grave. Air qui lui est propre.

SARBACANE, s. f. Long tuyau percé qui sert de conducteur à la voix, ou dans lequel on souffle pour lancer quelque chose. Loc. fam. : *Parler par sarbacane*, par des personnes interposées.

SARCASME, sub. m. Raillerie amère.

SARCELLE, s. f. Oiseau aquatique.

SARCLER, v. a. Arracher les mauvaises herbes.

SARCLEUR, EUSE, sub. Qui sarcle.

SARCLOIR, s. m. Instrument propre à sarcler.

SARCLURE, s. f. Ce que l'on arrache en sarclant.

Tumeur charnue des testicules.

SARCOCOLLE, s. f. Bot. Suc gommo-résineux, qu'on croit propre à consolider les plaies.

SARCO-ÉPIPLOCÈLE, sub. m. t. de chir. ainsi que les cinq suiv. Hernie de l'épiploon.

SARCO-ÉPIPLOMPHALE, s. m. La même hernie au nombril.

SARCO-HYDROCÈLE, s. m. Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

SARCOLOGIE, sub. f. Anat. Traité des parties molles du corps.

SARCOME, s. m. Tumeur volumineuse, dure, indolente, qui survient à différentes parties du corps.

SARCOMPHALE, s. m. Excroissance charnue qui se forme au nombril.

SARCOPHAGE, sub. m. Tombeau où les anciens mettoient les corps qu'ils ne vouloient pas brûler. Aujourd'hui, cercueil ou sa représentation dans les cérémonies funèbres. S. m. et adj. Médicamens propres à brûler les chairs.

SARCOTIQUE, adjec. Méd. Qui accélère la régénération des chairs.

SARDINE, sub. f. Poisson de mer qui ressemble au hareng, mais beaucoup plus petit.

SARDOINE, s. f. Espèce d'agate d'une couleur fauve.

SARDONIEN *ou* SARDONIQUE, adj. (*Ris*) Convulsif. Fig. Ris forcé.

SARMENT, s. m. Le bois que pousse le cep de vigne et autres plantes de même nature.

SARMENTEUX, EUSE, adj. Qui produit beaucoup de sarment.

SARONIDE, s. m. Nom d'une classe de prêtres Gaulois. Espèce de Druides.

SARRASIN, s. m. et adj. Sorte de blé noir.

SANG-FROID, sub. m. Présence, tranquillité d'esprit. Adv. *De sang-froid*, posément.

SANG-DE-DRAGON, sub. m. Plante qui est une espèce de patience. Liqueur qui sort d'un arbre des Indes, et dont la médecine fait usage.

SANGIAC, s. m. Sorte d'officier turc.

SANGLADE, s. f. Grand coup de fouet, de sangle.

SANGLANT, ANTE, adj. Qui saigne, qui est taché de sang. *Combat sanglant*, où il y a eu beaucoup de tués ou blessés. Outrageux, offensant, etc.

SANGLE, s. f. Bande plate et large, servant à ceindre, à serrer.

SANGLER, v. a. Ceindre, serrer avec des sangles. Fig. et fam. — *un coup de fouet, un soufflet*, l'appliquer avec force

SANGLIER, s. m. Porc sauvage. Poisson de mer.

SANGLOT, s. m. Soupir redoublé, poussé avec une voix entrecoupée; son plus grand usage est au pluriel.

SANGLOTER, v. n. Pousser des sanglots.

SANGSUE, sub. f. (Le *g* ne sonne pas.) Ver aquatique qui suce le sang des parties du corps auxquelles on l'applique. Fig. Exacteur avide et injuste.

SANGUIFICATION, s. f. (On pron. *gu-i.*) Méd. Changement du chyle en sang.

SANGUIN, INE, adj. Où le sang domine. *Jaspe sanguin*, marqueté de rouge.

SANGUINAIRE, adj. Qui se plaît à répandre ou à voir couler le sang.

SANGUINE, s. f. Mine de fer d'une couleur rouge; celle dont on fait les crayons est artificielle. Pierre précieuse de couleur de sang.

SANGUINOLENT, ENTE, adj. Méd. Teint de sang. *Crachats sanguinolens.*

SANHÉDRIN, sub. m. Le premier des tribunaux chez les Juifs.

SANICLE, s. f. Plante vulnéraire.

SANIE, s. f. Pus séreux qui sort des ulcères.

SANIEUX, EUSE, adj. Chargé de sanie.

SANS, prép. exclusive. *Sans argent. Sans honneur. Si ce n'est que. A moins que. Sans que*, sorte de conjonction.

SANS-FLEUR, s. f. Sorte de pomme, ou pomme-figue.

SANS-PEAU, sub. f. Sorte de poire d'été.

SANS-PRENDRE, s. m. t. de certains jeux. Quand celui qui fait jouer n'écarte rien et ne prend pas de cartes, c'est un *sans-prendre.*

SANSONNET, sub. m. Oiseau qui apprend à siffler et à parler. Poisson de mer, petit maquereau.

SANTAL. *V.* SANDAL.

SANTÉ, sub. f. Etat de celui qui est sain, qui se porte bien. A table : *Boire la santé. Porter la santé de*, ou *boire à la santé de.*

SANTOLINE, SEMENCINE, GARDE-ROBE, s. f. *ou* SEMEN CONTRA. (lat.) Graine propre à faire mourir les vers du corps humain.

SANTON, s. m. Sorte de moine turc.

SANVE, s. f. Espèce de sinapi à fleurs jaunes qui croît parmi les blés.

SAPA, s. f. Moût raisiné. Suc de raisin cuit.

SAPAJOU, s. m. Petit singe.

SAPAN, s. m. Bois du Japon propre à la teinture.

SAPE, s. f. Action de saper. L'ouvrage fait en sapant.

SAPER, v. a. Travailler avec le pic et la pioche à détruire les fondemens d'un édifice, d'un bastion, etc. Fig. Renverser, attaquer les fondemens d'un état, d'une doctrine, etc.

SAPEUR, s. m. Celui qui est employé au travail de la sape.

SAPHÈNE, sub. f. Veine que l'on ouvre dans la saignée du pied.

SAPHIQUE, adj. Sorte de vers grec et latin.

SAPHIR, sub. m. Pierre précieuse ordinairement bleue.

SAPIENCE, subst. f. Sagesse. V. m. que le style familier emploie encore quelquefois.

SAPIENTIAUX, adj. m. pl. Se dit de certains livres de l'Écriture, comme les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*.

SAPIN, s. m. Grand arbre résineux et toujours vert.

SAPINE, s. f. Solive ou planche de sapin.

SAPINIÈRE, s. f. Lieu planté de sapins.

SAPONAIRE, s. f. Plante qui nettoie la peau, dont elle emporte les taches comme fait le savon.

SAPORIFIQUE, adj. t. did. Qui appartient à la saveur.

SAPOTE *ou* SAPOTILLE, s. f. Espèce d'amande d'Amérique, bonne contre les rétentions d'urine.

SARABANDE, sub. f. Espèce de danse grave. Air qui lui est propre.

SARBACANE, s. f. Long tuyau percé qui sert de conducteur à la voix, ou dans lequel on souffle pour lancer quelque chose. Loc. fam. : *Parler par sarbacane*, par des personnes interposées.

SARCASME, sub. m. Raillerie amère.

SARCELLE, s. f. Oiseau aquatique.

SARCLER, v. a. Arracher les mauvaises herbes.

SARCLEUR, EUSE, sub. Qui sarcle.

SARCLOIR, s. m. Instrument propre à sarcler.

SARCLURE, s. f. Ce que l'on arrache en sarclant.

SARCOCÈLE, sub. m. Méd. Tumeur charnue des testicules.

SARCOCOLLE, s. f. Bot. Suc gommo-résineux, qu'on croit propre à consolider les plaies.

SARCO-ÉPIPLOCÈLE, sub. m. t. de chir. ainsi que les cinq suiv. Hernie de l'épiploon.

SARCO-ÉPIPLOMPHALE, s. m. La même hernie au nombril.

SARCO-HYDROCÈLE, s. m. Sarcocèle accompagné d'hydrocèle.

SARCOLOGIE, sub. f. Anat. Traité des parties molles du corps.

SARCOME, s. m. Tumeur volumineuse, dure, indolente, qui survient à différentes parties du corps.

SARCOMPHALE, s. m. Excroissance charnue qui se forme au nombril.

SARCOPHAGE, sub. m. Tombeau où les anciens mettoient les corps qu'ils ne vouloient pas brûler. Aujourd'hui, cercueil ou sa représentation dans les cérémonies funèbres. S. m. et adj. Médicamens propres à brûler les chairs.

SARCOTIQUE, adjec. Méd. Qui accélère la régénération des chairs.

SARDINE, sub. f. Poisson de mer qui ressemble au hareng, mais beaucoup plus petit.

SARDOINE, s. f. Espèce d'agate d'une couleur fauve.

SARDONIEN *ou* SARDONIQUE, adj. (*Ris*) Convulsif. Fig. Ris forcé.

SARMENT, s. m. Le bois que pousse le cep de vigne et autres plantes de même nature.

SARMENTEUX, EUSE, adj. Qui produit beaucoup de sarment.

SARONIDE, s. m. Nom d'une classe de prêtres Gaulois. Espèce de Druides.

SARRASIN, s. m. et adj. Sorte de blé noir.

SARRAU, s. m. Souquenille de paysan, de roulier, de soldat.

SARRETTE ou SERRETTE, s. f. Plante dont se sert la médecine pour nettoyer les ulcères.

SARRIETTE, s. f. Plante aromatique en usage dans les cuisines.

SART, s. m. Même plante que le goëmon et le varech.

SAS, s. m. Tissu de crin attaché à un cercle, servant à passer de la farine, du plâtre, etc. Sorte de grande écluse.

SASSAFRAS, sub. m. Grand arbre d'Amérique, dont le bois et l'écorce sont un fort sudorifique.

SASSE, s. f. Pelle creuse pour tirer l'eau d'un navire.

SASSENAGE, s. m. Fromage de Sassenage en Dauphiné.

SASSER, v. a. Passer au sas. Fig. et fam. Discuter, examiner.

SATAN, s. m. Nom donné au démon dans l'Ecriture.

SATANIQUE, adj. Méchanceté digne de Satan.

SATELLITE, s. m. Homme armé et salarié par un autre pour être le ministre de ses violences. Astr. Petite planète qui tourne autour d'une plus grande.

SATIÉTÉ, sub. f. Réplétion d'alimens qui va jusqu'au dégoût. Fig. — *des plaisirs*, *des honneurs*.

SATIN, s. m. Sorte d'étoffe de soie, moelleuse, lustrée, etc.

SATINADE, s. f. Petite étoffe qui imite le satin.

SATINER, v. a. Donner à une étoffe, à un ruban l'œil du satin. V. n. *Cette tulipe satine*, a le blanc du satin. Ppe. *Satiné*, *ée*. Fig. *Peau satinée*, douce comme du satin.

SATIRE, sub. f. Ouvrage qui livre à la haine et au mépris public les vices, les sottises des hommes. Tout écrit ou discours piquant contre quelqu'un.

SATIRIQUE, adj.

SATIRIQUEMENT, adv. Appartenant à la satire.

SATIRISER, ver. a. Railler d'une manière trop piquante.

SATISFACTION, sub. f. Contentement. Réparation d'une offense. Ce qu'il faut faire pour réparer ses péchés.

SATISFACTOIRE, adj. Propre à expier les fautes.

SATISFAIRE, v. a. Contenter, donner sujet de contentement. V. pron. Remplir son désir. V. n. Faire ce qu'on doit à l'égard de. — *à son devoir*, *à la justice*, etc. Ppe. *Satisfait*, *aite*. Il se prend adjectivement pour *Content*.

SATISFAISANT, ANTE, adj. Qui satisfait.

SATRAPE, subst. m. Gouverneur de province chez les anciens Perses.

SATRAPIE, s. f. Etendue de son ressort.

SATRON, s. m. Petit poisson dont les pêcheurs font un appât.

SATURATION, s. f. Etat d'un liquide saturé.

SATURER, v. a. Chim. Mettre dans une liqueur une substance qui s'y dissolve, en assez grande quantité pour qu'il ne s'y en dissolve plus rien.

SATURNALES, s. f. pl. Fêtes en l'honneur de Saturne, divinité des Grecs et des Romains.

SATURNE, s. m. L'une des sept planètes. Chim. Le plomb. Le sel qu'on en tire est nommé *Sel de Saturne*.

SATURNIEN, IENNE, adj. Sombre, mélancolique, taciturne; il s'oppose à *jovial*, et n'est guère usité.

SATYRE, sub. m. Demi-dieu des païens, moitié homme et moitié bouc. Sub. fém. Chez les Grecs, poëmes mordans dont les Satyres étoient les principaux personnages : ces poëmes différoient des satires des Romains.

SATYRIASIS, s. m. *V.* PRIAPISME.

SATYRION, s. m. Bot. *V.* ORCHIS.

SAUCE, s. f. Assaisonnement liquide où il entre du sel, des épices, etc.

SAUCER, v. a. Tremper dans la sauce. Pop. — *quelqu'un*, le gronder fortement.

SAUCIÈRE, sub. f. Espèce de vase creux dans lequel on sert les sauces.

SAUCISSE, s. m. Boyau de porc, etc., que l'on remplit de viande crue, hachée et assaisonnée.

SAUCISSON, sub. m. Grosse saucisse de très-haut goût. En t. d'artificier ou de mineur, rouleau de toile plein de poudre.

SAUF, AUVE, adj. Qui n'est point endommagé, qui est hors de péril.

SAUF, prép. Sans blesser, sans donner atteinte. Sans préjudice. Hormis, à l'exception de.

SAUF-CONDUIT, s. m. Lettres de sûreté que donne l'autorité publique pour aller, séjourner et revenir librement. Écrit semblable des créanciers à l'égard de leur débiteur.

SAUGE, s. f. Plante aromatique.

SAUGRENU, UE, adj. Fam. Absurde, trop libre.

SAULE, s. m. Arbre qui croît dans les lieux humides.

SAUMÂTRE, adj. (*Eau*) Dont le goût est un peu de celui de l'eau de la mer.

SAUMON, sub. m. Poisson de mer dont la chair est rouge. Masse de plomb ou d'étain, telle qu'elle sort de la fonte.

SAUMONEAU, sub. m. Petit saumon.

SAUMONÉ, ÉE, adj. *Truite saumonée*, dont la chair ressemble à celle du saumon.

SAUMURE, s. f. Liqueur formée du sel fondu et du suc de la chose salée.

SAUNAGE, s. m. Débit, trafic de sel.

SAUNER, v. n. Faire du sel.

SAUNERIE, s. f. Bâtimens, puits, instrumens propres à la fabrication du sel.

SAUNIER, s. m. Celui qui fait et vend le sel.

SAUNIÈRE, sub. f. Coffre où l'on conserve le sel.

SAUPIQUET, s. m. Sauce piquante.

SAUPOUDRER, v. a. Poudrer de sel, de poivre, de farine, etc.

SAURAGE, sub. m. Première année d'un oiseau avant qu'il ait mué.

SAURE, adj. De couleur jaune qui tire sur le brun. *Cheval saure*.

SAURER, v. a. Faire sécher à la fumée. Un hareng séché ainsi se nomme *saur, saure* ou *sauret*.

SAUSSAIE, s. f. Lieu planté de saules.

SAUT, s. m. Action de sauter, ou même de tomber de haut. Chute d'eau dans le courant d'une rivière. Loc. fam. : *Au saut du lit*, au sortir du lit. *Faire le saut*, se déterminer enfin à prendre un parti. — *de loup*, fossé au bout d'une allée pour en défendre l'entrée, sans ôter la vue.

SAUTELLE, s. f. t. de vigneron. Sarment transplanté avec sa racine.

SAUTER, ver. n. S'élever de terre avec effort, ou s'élancer d'un lieu à un autre. Omettre en lisant ou en copiant. Franchir. Parvenir à une place élevée, sans passer par les intermédiaires. Loc. fam. : *La chose saute aux yeux*, est évidente. — *aux nues*, s'impatienter, se mettre en colère. *Faire sauter un bastion*, le renverser par une mine. *Faire sauter quelqu'un*, lui faire perdre sa place. *Faire sauter la banque*, t. de jeu de hasard, tout gagner.

SAUTEREAU, s. m. Diminutif de *sauteur*. Petite pièce de bois garnie d'une languette de plume, qui, étant touchée, fait résonner la corde d'un clavecin, etc.

SAUTERELLE, s. f. Insecte qui ne s'avance qu'en sautant.

SAUTEUR, sub. m. Celui qui fait des sauts. Cheval de manége.

SAUTILLEMENT, s. m. Action de

SAUTILLER, v. n. Marcher à petits sauts. Changer brusquement de matière en parlant, en écrivant.

SAUTOIR, s. m. Blas. Croix en façon de celle de St.-André.

SAUVAGE, adj. Féroce, farouche. Qui n'est pas apprivoisé. Désert, inculte. Qui vit dans les bois, sans habitation fixe. Qui vient sans greffe ni culture. Fig. D'un difficile abord, de manières rudes. S. m. pl. *Les Sauvages*.

SAUVAGEON, sub. m. Jeune arbre venu sans culture.

SAUVAGIN, INE, s. m. et adj. Se dit du goût, de l'odeur de quelques oiseaux de mer ou d'étang.

SAUVEGARDE, s. f. Protection accordée par celui qui en a le droit. Garde qu'un général envoie dans un lieu pour le garantir du pillage. Signe apparent de cette garantie. Fig. Tout ce qui sert de défense.

SAUVER, v. a. Préserver du péril, ou en tirer. Conserver. Procurer le salut éternel. Eviter, épargner. Excuser, justifier. Ne pas laisser voir. V. pron. S'échapper. Se réfugier en un lieu. Se dédommager. Faire son salut.

SAUVETÉ, sub. f. Assurance. V. m.

SAUVE-VIE *ou* RUE DES MURAILLES, s. f. Plante qui croît dans les fentes des murs, et qui a les propriétés des capillaires.

SAUVEUR, s. m. Qui sauve. *Le Sauveur*, Jésus-Christ.

SAVAMMENT, adver. D'une manière savante.

SAVANE, sub. f. Au Canada, forêt d'arbres résineux. Dans les îles françoises de l'Amérique, prairie.

SAVANT, ANTE, adj. et sub. Qui est très-instruit en science, en littérature. Où il y a beaucoup d'érudition.

SAVANTASSE, sub. m. Celui qui affecte de paroître savant sans l'être.

SAVATE, sub. f. Soulier fort usé. t. de poste. Celui qui va à pied porter les lettres dans les lieux écartés.

SAVATERIE, sub. f. Lieu où l'on vend de vieux souliers.

SAVETER, v. a. Fam. Gâter un ouvrage, en le faisant ou en le raccommodant malproprement.

SAVETIER, s. m. Celui qui raccommode de vieux souliers. Pop. Mauvais ouvrier.

SAVEUR, s. f. Qualité qui est l'objet du goût.

SAVOIR, ver. a. *Sachant*. *Je sai* ou *je sais*, etc.; *nous savons*, etc. *Je sus*. *Je saurai*. *Sache*. *Sachez*. *Que je sache*. Etre instruit dans une science, un art. Avoir dans la mémoire. Apprendre, être informé. Avoir le moyen de. *Faire savoir*, instruire, informer. Loc. fam. : — *son monde*, connoître et garder les convenances. V. n. Avoir l'esprit orné. Ppe. *Su*, *sue*. Le masculin se prend subst. : *Au vu et au su de tout le monde*. Loc. adv. : *A savoir*. *Savoir*. *C'est à savoir*, conjonctions qui servent à spécifier ce dont il s'agit. *C'est à savoir* exprime aussi un doute.

SAVOIR, s. m. Science.

SAVOIR-FAIRE, s. m. Habileté, industrie pour réussir dans une entreprise.

SAVOIR-VIVRE, s. m. Connoissance des usages du monde, etc.

SAVON, sub. m. Composition faite avec de l'huile ou autre matière grasse et un sel alcali; on s'en sert pour dégraisser, nettoyer, blanchir le linge, etc.

SAVONNAGE, s. m. Action de

SAVONNER, v. a. Dégraisser,

blanchir avec du savon. Fam. — *quelqu'un*, le réprimander.

SAVONNERIE, s. f. Lieu où l'on fait le savon. Manufacture de tapis près de Paris.

SAVONNETTE, sub. f. Boule de savon préparé pour faire la barbe.

SAVONNEUX, EUSE, adjec. Qui tient de la qualité du savon.

SAVONNIER, s. m. Qui fabrique du savon. Bot. Arbre d'Amérique, dont le fruit donne de la blancheur à l'eau, la fait écumer, et la rend propre à nettoyer le linge.

SAVOUREMENT, s. m. Peu us. Action de

SAVOURER, v. a. Goûter avec réflexion et plaisir.

SAVOURET, s. m. Pop. Gros os de bœuf, mis au pot pour donner du goût au bouillon.

SAVOUREUSEMENT, adver. En savourant.

SAVOUREUX, EUSE, adjec. Qui a une saveur agréable.

SAXATILE, adj. Qui croît parmi les rochers.

SAXIFRAGE, adj. Méd. (*Remède*) Qu'on croit capable de briser la pierre dans les reins. S. f. Plante à laquelle on attribue la même propriété.

SBIRE, s. m. En divers pays, et surtout à Rome, archer, sergent.

SCABELLON, s. m. Piédestal où l'on met des bustes, des girandoles, etc.

SCABIEUSE, s. f. Plante employée à la guérison de la gale.

SCABIEUX, EUSE, adj. Méd. Qui tient de la gale ou lui ressemble.

SCABREUX, EUSE, adject. Rude, raboteux. Fig. *Sujet scabreux*, difficile à traiter. *Démarche scabreuse*, etc.

SCALÈNE, adj. Géom. (*Triangle*) Dont les trois côtés sont inégaux. Anat. *Muscle scalène* un des muscles du cou.

SCALPEL, s. m. Chir. Instrument pour disséquer.

SCAMMONÉE, sub. f. Plante dont on tire un suc résineux purgatif.

SCANDALE, s. m. Occasion de péché; parole, action qui y porte. Eclat que fait une action honteuse.

SCANDALEUSEMENT, adv. D'une manière scandaleuse.

SCANDALEUX, EUSE, adj. Qui cause du scandale.

SCANDALISER, v. a. Donner du scandale. V. pron. S'offenser, en matière de mœurs et de religion.

SCANDER, v. a. Marquer, en prononçant, la quantité des pieds ou des syllabes d'un vers.

SCAPHANDRE, s. m. Sorte de vêtement de liége qui soutient sur l'eau.

SCAPULAIRE, sub. m. Cette partie de l'habit de certains religieux qui descend du cou aux pieds, par devant et par derrière. Deux petits morceaux d'étoffe bénite, joints par des rubans, pour être portés sur le corps.

SCARABÉE, s m. Nom générique des insectes à ailes membraneuses renfermées dans des étuis écailleux.

SCARAMOUCHE, s. m. Nom d'un acteur italien, devenu celui d'un rôle bouffon.

SCARE, s. m. Poisson de mer qui se nourrit d'herbes.

SCARIFICATEUR, subst. m. Chir. Instrument qui servoit à faire à la fois plusieurs scarifications.

SCARIFICATION, s. f. Incision faite sur la chair.

SCARIFIER, v. a. Chir. Déchiqueter, faire des incisions sur la peau.

SCARLATINE, adj. f. Méd. (*Fièvre*) Accompagnée de rougeurs à la peau.

SCASON, sub. m. Nom d'une sorte de vers latin.

SCEAU, s. m. Grand cachet dont on fait des empreintes sur des expéditions pour les rendre authentiques. L'empreinte même faite sur la cire. Fig. *Le sceau du secret*, *de la confession*, etc. *Mettre le sceau à une chose*, la consommer.

SCEAU DE SALOMON, s. m. Plante nommée autrement *Grenouillet*.

SCEL, s. m. Sceau.

SCÉLÉRAT, ATE, s. et adj. Coupable ou capable de crimes.

SCÉLÉRATESSE, sub. f. Méchanceté noire.

SCÉLITE, s. f. Pierre figurée qui représente la jambe humaine.

SCELLÉ, s. m. Sceau apposé à des serrures, à un cabinet, etc. par autorité de justice.

SCELLEMENT, s. m. t. de maçon. Action de

SCELLER, v. a. Appliquer le sceau à une lettre de chancellerie, etc. Attacher du bois, du fer dans un mur avec du plâtre ou du plomb. Fig. Affermir, cimenter.

SCELLEUR, sub. m. Officier qui scelle.

SCÈNE, s. f. Partie du théâtre où jouent les acteurs. Les décorations. Lieu où se passe l'action. Sous-division d'un acte. Fig. *Faire une scène à quelqu'un*, l'attaquer violemment de paroles.

SCÉNIQUE, adj. Qui a rapport à la scène.

SCÉNOGRAPHIE, s. f. Math. Représentation en perspective d'un objet projeté sur un plan horizontal.

SCÉNOGRAPHIQUE, adjec. Qui a rapport à la scénographie.

SCÉNOPÉGIES, s. f. pl. Nom que donnoient les Grecs à la fête des Tabernacles chez les Juifs.

SCEPTICISME, sub. m. Doctrine du

SCEPTIQUE, adj. et s. Qui ait profession de douter de tout.

SCEPTRE, s. m. Espèce de bâton qui est le signe du pouvoir souverain.

SCHELLING, s. m. (On pron. *chelin*.) Monnoie d'Angleterre, d'environ 24 sous.

SCHÈNE, s. m. (On prononce *skène*.) Mesure itinéraire des anciens, surtout des Egyptiens.

SCHISMATIQUE, s. et adj. (On pron. *chis*, ainsi que dans les deux mots suiv.) Qui est dans le

SCHISME, s. m. Séparation du corps et de la communion d'une certaine religion.

SCHISTE, s. m. Pierre qui se sépare par lames, comme l'ardoise.

SCHLICH, sub. m. Minéral écrasé et préparé pour la fusion.

SCHORL, s. m. Cristal noir qu'on trouve dans les granits.

SCIAGE, sub. m. Travail de celui qui scie du bois ou de la pierre. *Bois de sciage*, propre à être scié en long.

SCIATÉRIQUE, s. f. et adj. (*Cadran*) Qui montre l'heure par le moyen de l'ombre du style.

SCIATIQUE, s. f. et adj. Se dit d'une douleur rhumatismale fixée à la hanche.

SCIE, s. f. Lame de fer longue, étroite, taillée d'un des côtés en petites dents; il n'y en a pas dans les scies à pierres. Grand poisson cartilagineux.

SCIEMMENT, adv. (On pron. *ciaman*.) Avec réflexion.

SCIENCE, s. f. Connoissance qu'on a d'une chose, fondée sur des principes.

SCIENTIFIQUE, adject. Qui concerne les sciences abstraites.

SCIENTIFIQUEMENT, adv. D'une manière scientifique.

SCIER, v. a. Couper avec une scie. — *les blés*, les couper avec la faucille. Mar. Ramer à rebours, revenir sur son sillage.

SCIEUR, sub. m. Ouvrier qui scie.

SCILLE, s. f. (On pron. *cile*,

sins que son dérivé.) Plante bulbeuse, regardée comme un puissant hydragogue.

SCILLITIQUE, adject. Fait avec de la scille. *Vin scillitique*, bon contre l'hydropisie.

SCINQUE, sub. m. Genre de lézards.

SCINTILLATION, s. f. Astr. Etincellement.

SCINTILLER, v. n. Etinceler.

SCIOGRAPHIE, sub. f. Arch. Représentation de l'intérieur d'un bâtiment.

SCION, sub. m. Petit rejeton flexible d'un arbre.

SCISSILE, adjec. Qu'on peut fendre.

SCISSION, s. f. Division, séparation. Partage des voix dans une compagnie.

SCIURE, s. f. Ce qui tombe du bois quand on le scie.

SCLÉROPHTALMIE, sub. f. Med. Ophtalmie avec dureté des parties affectées.

SCLÉROTIQUE, s. m. Anat. Membrane externe de l'œil.

SCOLARITÉ, s. f. Pal. Droit qu'avoient les écoliers des universités d'en réclamer les priviléges.

SCOLASTIQUE, adj. Qui appartient à l'école. S. f. Théologie scolastique. S. m. Celui qui en traite.

SCOLASTIQUEMENT, adv. D'une manière scolastique.

SCOLIASTE, s. m. Qui fait des scolies sur un ancien auteur grec, etc.

SCOLIE, s. f. Note pour servir à l'intelligence d'un auteur classique. Sub. m. Géom. Remarque relative à une proposition précédente.

SCOLOPENDRE, s. f. Plante médicinale. Insecte, sorte de mille-pieds.

SCORBUT, s. m. Maladie contagieuse qui corrompt la masse du sang, et se manifeste ordinairement par l'enflure des gencives.

SCORBUTIQUE, s. Malade du scorbut. Adj. Qui en a la nature.

SCORIE, s. f. Substance vitrifiée qui nage comme une écume à la surface des métaux fondus.

SCORIFICATION, s. f. Action de réduire en scories.

SCORIFICATOIRE, sub. m. Têt ou écuelle à

SCORIFIER, ver. a. Réduire en scories.

SCORPIOJELLE, s. f. Huile de

SCORPION, s. m. Insecte dangereux, dont le venin se communique par la blessure qu'il fait avec sa queue. Un des douze signes du Zodiaque.

SCORSONÈRE, sub. f. Plante dont la racine est bonne à manger.

SCRIBE, s. m. Chez les Juifs, Docteur qui interprétoit la loi; chez nous, homme qui gagne sa vie à copier.

SCRIPTEUR, s. m. Officier de la daterie qui écrit les bulles.

SCROFULAIRE, s. f. Plante des bois, employée contre les

SCROFULES, sub. fém. plur. Ecrouelles.

SCROFULEUX, EUSE, adj. Méd. Qui cause ou accompagne les écrouelles.

SCROTUM, s. m. Anat. Enveloppe commune des testicules.

SCRUPULE, s. m. Inquiétude d'une conscience timorée. Délicatesse excessive en matière de mœurs ou d'ouvrages d'esprit. Embarras qui restent encore dans l'esprit après l'éclaircissement d'une question. Poids de vingt-quatre grains.

SCRUPULEUSEMENT, adv. D'une manière scrupuleuse.

SCRUPULEUX, EUSE, s. et adj. Qui a des scrupules.

SCRUTATEUR, s. m. t. de dévotion. Se dit de Dieu qui sonde les cœurs. Au pl. Vérificateur d'un scrutin.

SCRUTER, v. a. Examiner à fond ce qui est caché dans l'esprit, dans le cœur.

SCRUTIN, sub. m. Election, délibération par suffrages secrets.

SCUBAC, s. m. *V.* USQUEBAC.

SCULPTER, ver. act. (Le *p* ne sonne pas, ni dans les deux mots suivans.) Tailler quelque figure en marbre, pierre, bois, etc.

SCULPTEUR, s. m. Celui qui travaille en

SCULPTURE, s. f. Art de travailler le bois, la pierre, etc. pour en faire des figures, des ornemens, etc.

SCURRILITÉ, s. f. Bouffonnerie.

SCYTALE, s. f. Antiq. Chiffre dont se servoient les Lacédémoniens pour écrire des lettres secrètes.

SE, pron. de la troisième personne, qui précède toujours le verbe dont il est le regime.

SÉANCE, s. f. Droit de prendre place dans une compagnie réglée. Temps que dure une assemblée. Celui que l'on passe chez un peintre qui fait notre portrait, etc.

SÉANT, sub. m. Posture d'un homme assis dans son lit : *Il se mit sur son séant.*

SÉANT, adj. du verbe inusité *Seoir.* Qui tient sa séance à. Décent, convenable.

SEAU, s. m. Vaisseau propre à puiser, à porter de l'eau. Ce que le seau contient.

SÉBACÉE, adj. f. Méd. Se dit des glandes qui filtrent une humeur de la consistance du suif.

SÉBACIQUE, adject. Chim. Acide particulier qu'on retire de la graisse.

SÉBATE, sub. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sébacique avec diverses bases.

SÉBESTE, sub. masc. Fruit d'Egypte qui ressemble à une petite prune, et que la médecine emploie comme pectoral ; l'arbre se nomme

SÉBESTIER, s. m.

SÉBILE, s. f. Vaisseau de bois où l'on met la pâte quand elle est pétrie. Ustensile de pressoir. Petit vase de bois, rond et creux, où l'on met la poussière à sécher l'écriture.

SEC, SÈCHE, adjec. Qui n'a plus d'humidité. Qui n'est pas onctueux, humecté. Maigre, décharné. *Argent sec,* ou comptant. Fig. Qui est sans aménité, sans ornement. S. m. *Le sec et l'humide. Ruisseau à sec,* sans eau. *Etre à sec,* sans argent.

SÉCABLE, adjec. t. did. Qui peut être coupé.

SÉCANTE, s. f. Géom. Ligne qui en coupe une autre.

SÈCHE, s. f. Sorte de poisson de mer qui a sur le dos un os dur et lisse.

SÈCHEMENT, adv. En lieu sec. D'une manière rude, incivile.

SÉCHER, v. a. et n. Rendre ou devenir sec. — *les larmes,* consoler. Fig. Se consumer d'ennui, de tristesse.

SÉCHERESSE, sub. f. Etat, qualité de ce qui est sec. Fig. Manière froide de répondre. Défaut de grâces dans le style. Etat d'une âme privée de consolation dans les exercices de piété.

SÉCHOIR, s. m. Table, endroit où l'on fait sécher.

SECOND, s. m. Qui tient le second rang dans un duel, dans une place, dans une affaire quelconque. Second étage d'une maison.

SECOND, ONDE, adjec. Qui suit immédiatement le premier. Chim. *Eau seconde,* eau-forte affoiblie.

SECONDAIRE, adjec. Accessoire, qui ne vient qu'en second,

Astr. Qui tourne autour d'un autre.

SECONDE, sub. f. Classe qui précède la rhétorique. Soixantième partie d'une minute. Mus. Intervalle d'un ton ou de deux demi-tons.

SECONDEMENT, adv. En second lieu.

SECONDER, v. a. Aider, favoriser. Etre en second dans une partie de paume.

SECOUER, v. a. et pron. Remuer fortement. Ebranler. Faire tomber. Loc. fam. : *Secouer les oreilles*, refuser, ne pas tenir compte d'une chose.

SECOÛMENT, sub. m. Action de secouer.

SECOURABLE, adj. Qui aime à donner du secours, qui peut en recevoir.

SECOURIR, ver. a. Aider, assister, donner aide. Ppe. *Secouru, ue.*

SECOURS, s. m. Aide, assistance dans le besoin. Succursale.

SECOUSSE, sub. f. Ebranlement de ce qui est secoué.

SECRET, sub. m. Qui n'est ou ne doit être su que d'une ou de peu de personnes. Dans les arts, moyen peu répandu. Ressort caché. Lieu de la prison où l'on ne communique qu'avec le geolier. *En secret,* secrètement.

SECRET, ÈTE, adj. A l'egard des choses, inconnu, peu connu, qu'on cherche à cacher; à l'égard des personnes, qui sait se taire et garder un secret.

SECRÉTAIRE, sub. m. Celui qui fait des lettres, des dépèches pour quelqu'un dont il dépend. Le chargé de rédiger les délibérations d'une assemblée. Bureau où l'on écrit, où l'on renferme ses papiers.

SECRÉTAIRERIE, s. f. Lieu où les secrétaires d'un Ambassadeur, etc. font et delivrent leurs expéditions, et où ils en gardent les minutes.

SECRÉTARIAT, s. m. Emploi, fonction de secrétaire. Secrétairerie.

SECRÈTE, s. f. Lit. Oraison que le Prêtre dit tout bas à la messe.

SECRÈTEMENT, adver. En particulier, sans être vu, etc.

SÉCRÉTION, s. f. Méd. Filtration et séparation des humeurs alimentaires, etc. Au plur. Matières qui sortent du corps.

SÉCRÉTOIRE, adjec. Méd. (*Vaisseau*) Qui sépare quelque humeur de la masse du sang.

SECTAIRE, sub. m. Qui est d'un secte d'hérétiques.

SECTATEUR, s. m. Qui fait profession de suivre les opinions d'un philosophe.

SECTE, s. f. Réunion de personnes qui font profession d'une même doctrine ou purement philosophique, ou hérétique. *Faire secte à part*, se distinguer des autres par des opinions singulières.

SECTEUR, s. m. Géom. Partie d'un cercle comprise entre deux rayons et l'arc qu'ils interceptent. Astr. Instrument qui a moins d'étendue que le quart de cercle.

SECTION, sub. f. Subdivision d'un ouvrage. Arrondissement municipal. Mathém. Ligne qui marque les extrémités de la division d'un cône. *Point de section*, celui où deux lignes s'entrecoupent.

SÉCULAIRE, adj. Qui se fait de siècle en siècle. *Année séculaire*, qui termine le siècle.

SÉCULARISATION, s. f. Action de

SÉCULARISER, v. a. Dégager de la règle monastique.

SÉCULARITÉ, s. f. Juridiction séculière d'une église pour le temporel qui en dépend.

SÉCULIER, IÈRE, adj. et s. Laïque. Qui n'est point lié par les vœux monastiques, ou, s'il

l'est, qui vit mondainement. *Vie toute séculière.*

SÉCULIÈREMENT, adverb. M. s.

SÉCURITÉ, s. f. Confiance, tranquillité d'esprit.

SÉDATIF, IVE, adjec. Méd. Calmant.

SÉDENTAIRE, adj. Qui demeure ordinairement assis. Qui se tient presque toujours chez lui. Fixe, attaché à un lieu.

SÉDIMENT, s. m. La partie grossière d une liqueur; celle qui se précipite au fond du vase.

SÉDITIEUSEMENT, adv. En sédition.

SÉDITIEUX, EUSE, adjec. Participant de, enclin, tendant à la.

SÉDITION, sub. f. Emotion, soulèvement populaire. Révolte contre la puissance légitime.

SÉDUCTEUR, TRICE, s. et adj. Qui porte à mal faire.

SÉDUCTION, s. f. Action par laquelle on séduit.

SÉDUIRE, ver. a. Tromper, faire tomber dans l'erreur ou en faute. Plaire, toucher.

SÉDUISANT, ANTE, adjec. Qui plaît.

SEGMENT, s. m. Géom. Partie d'un cercle comprise entre un arc et sa corde.

SÉGRAIRIE, sub. f. E. et f. Bois possédé en commun.

SÉGRAIS, s. m. E. et f. Bois séparé des grands bois, et exploité à part.

SÉGRÉGATION, s. f. Action de mettre à part.

SEIGLE, s. m. Blé plus menu, plus long et plus brun que le froment.

SEIGNEUR, s. m. Possesseur d'un pays ou d'une terre noble. Celui de qui relève un fief, etc. Titre des personnes distinguées par leur naissance, leur rang. *Le Seigneur,* Dieu. *Le Grand-Seigneur,* l'Empereur des Turcs.

SEIGNEURIAGE, s. m. Droit que lève le Prince sur la fabrication des monnoies.

SEIGNEURIAL, ALE, adj. Qui appartient à un Seigneur, ou qui en donne les droits.

SEIGNEURIE, s. f. Droits, autorité de Seigneur. Terre seigneuriale.

SEIME, s. f. Man. Fente ou division de l'ongle du cheval dès la couronne.

SEIN, s. m. Anat. La partie du corps humain qui s'étend du bas du cou au creux de l'estomac. Mamelles des femmes. *Le sein droit, le sein gauche.* Endroit où la femme porte son fruit. Fig. L'esprit, le cœur de l'homme. Loc. fam. et fig. : *Le sein de la terre, de la mer, de l'église, d'une famille,* etc. Se prend quelquefois pour *golfe.*

SEINE, s. f. Sorte de filet qui se traîne sur les grèves.

SEING, s. m. Nom ou marque tracée par la personne même au bas d'un acte, etc., pour le certifier, le confirmer. *Seing privé,* signature qui n'a point été faite en présence d'un officier public. *Blanc seing,* papier ou parchemin signé que l'on donne à quelqu'un pour le remplir à volonté.

SEIZE, adj. numéral qui suit le quinzième. S. m. *Le seize,* seizième jour. *Un seize,* seizième partie.

SEIZIÈME, adj. M. s. comme adj. ou comme subst.

SÉJOUR, s. m. Temps qu'on demeure dans un lieu. Ce lieu même.

SÉJOURNER, v. n. Demeurer quelque temps dans un lieu. Ppe. *Séjourné, ée.* Fig. et fam. Reposé, frais, gras.

SEL, s. m. Chim. Combinaison d'un acide avec une terre ou un alcali. Dans l'usage ordinaire, sel obtenu par l'évaporation des eaux de la mer ou des salines, et qui sert à l'assaisonnement des mets; c'est le *muriate de soude.* Fig. Ce

qu'il y a de piquant dans une conversation, un écrit, etc.

SÉLÉNITE, sub. f. Chim. Sel formé par l'union d'une terre calcaire et de l'acide vitriolique : *Sulfate de chaux*.

SÉLÉNITEUX, EUSE, adj. Qui a rapport à la sélénite.

SÉLÉNOGRAPHIE, s. f. Description de la lune.

SÉLÉNOGRAPHIQUE, adj. Qui a rapport à la sélénographie.

SELLE, s. f. Autrefois siége en bois pour une seule personne; aujourd'hui, sorte de siége qu'on met sur le dos d'un cheval. Méd. Evacuation qu'on fait en une fois en allant à la garde-robe.

SELLER, v. a. Mettre la selle sur le dos d'un cheval, etc. V. pron. t. d'agric. Se serrer, se tasser, s'endurcir.

SELLERIE, s. f. Lieu où l'on serre les selles, les harnois.

SELLETTE, s. f. Petit siége de bois où l'on fait asseoir un accusé pour l'entendre et le juger. Partie d'une charrue. Fond des crochets d'un crocheteur. Boîte où le décroteur fait poser le pied et met sa brosse, etc.

SELLIER, s. m. Ouvrier qui fait des selles, des carrosses, etc.

SELON, prépos. Suivant, eu égard, conformément à, à proportion de. Loc. fam. : *C'est selon*, cela dépend des circonstances.

SEMAILLE, sub. f. Plus usité au pl. qu'au sing. Action de semer. Temps où l'on sème. Les grains semés.

SEMAINE, s. f. Suite de sept jours, à commencer par le dimanche. — *sainte*, livre qui contient l'office de la quinzaine de Pâques. Loc. fam. : *Prêter à la petite semaine*, pour un terme fort court et à gros intérêt. Travail d'un ouvrier pendant la semaine, etc.

SEMAINIER, IÈRE, s. Qui est de fonction pendant toute la semaine. Fam. Pâté qui dure une semaine.

SEMBLABLE, adj. Pareil, de même nature ou qualité. Sub. *Il n'a pas son semblable. Aimer ses semblables.*

SEMBLABLEMENT, adv. Pareillement.

SEMBLANT, s. m. Apparence. *Faire semblant*, feindre.

SEMBLER, v. n. Paroître avoir telle ou telle qualité. V. impers. *Il me semble que*, je crois. *Ce me semble*, suivant moi. *Ce semble*, à ce qu'il paroît. *Si bon vous semble*, si cela vous convient.

SÉMÉIOLOGIE ou SÉMÉIOTIQUE, s. f. Traité des signes des maladies.

SEMELLE, s. f. Pièce de cuir qui fait le dessous du soulier, de la botte, etc. Dessous du pied d'un bas. Mesure de la longueur du pied. Loc. pop. : *Battre la semelle*, voyager à pied.

SEMENCE, s. f. Tout ce qui se sème pour produire. Substance destinée à la régénération animale. Fig. Cause éloignée. — *de guerre, de procès.* — *de perles*, très-petites perles qui se vendent à l'once.

SEMER, ver. a. Epandre sur une terre préparée de la graine pour la faire produire ; se prend aussi dans le sens de *répandre*. Fig. *Semer un bruit.* Ppe. *Semé, ée.* Fig. *Semé de fleurs, d'épines, d'injures*, etc.

SEMESTRE, adj. Qui dure six mois. S. m. Espace de six mois. Congé donné à un militaire pour six mois; et dans ce sens, le soldat est

SEMESTRIER, s. m.

SEMEUR, s. m. Qui sème du grain. Fig. — *de faux bruits*, etc.

SEMI. (lat.) Demi ; ne s'emploie qu'avec certains mots. *Semi-Pélagiens. Fête, fleur semi-double. Semi-prébende. Semi-preuve.* Mus. *Semi-ton.*

SÉMILLANT, ANTE, adjec. Fam. Remuant, très-vif.

SÉMINAIRE, s. m. Lieu destiné à élever, instruire, former des ecclésiastiques. Se prend aussi pour l'ensemble des ecclésiastiques qui sont dans le séminaire.

SÉMINAL, ALE, adj. Qui a rapport à la semence.

SÉMINARISTE, s. m. Qui est élevé dans un séminaire.

SÉMINATION, s. f. Bot. La semence des plantes.

SEMIS, s. m. t. de jard. Plant d'arbrisseaux, de fleurs, etc.

SEMOIR, s. m. Sac où le semeur met le grain qu'il répand sur la terre. Machine inventée pour semer avec plus d'économie.

SEMONCE, sub. f. Invitation dans les formes à certaines cérémonies. Avertissement, réprimande faite par quelqu'un qui a autorité.

SEMONCER, v. a. Faire une semonce dans le second sens.

SEMONDRE, v. a. et vieux. Faire une semonce dans le premier sens.

SEMONNEUR, s. m. et vieux. Qui porte des billets de convocation.

SEMOULE, sub. f. Pâte faite avec la plus fine farine, réduite en petits grains.

SEMPER VIRENS, s. m. Bot. Cette locution latine désigne une sorte de chèvrefeuille qui porte des feuilles et des fleurs toute l'année.

SEMPITERNEL, ELLE, adj. Qui dure toujours. Peu usité et fam. : *Vieille sempiternelle.*

SÉNAT, sub. m. En certains états, assemblée où réside la principale autorité. En quelques endroits, cour souveraine de justice. — *conservateur*, établissement formé par la constitution de l'an 8 pour en surveiller la conservation.

SÉNATEUR, s. m. Membre d'un sénat.

SÉNATORIAL, ALE, adjec. Qui appartient au Sénateur.

SÉNATORIEN, IENNE, adj. Qui est de famille de Sénateur.

SÉNATRICE, s. f. Femme de Sénateur.

SÉNATUS-CONSULTE, s. m. Décision du sénat.

SENAU, s. m. Petit bâtiment de mer en usage pour la course.

SÉNÉ, s. m. Plante médicinale.

SÉNÉCHAL, s. m. Chef de la justice dans certains ressorts, et chef de la noblesse quand on la convoquoit pour l'arrière-ban. Autrefois et en certains endroits, chef d'une justice subalterne ou seigneuriale; sa femme se nomme

SÉNÉCHALE, s. f.

SÉNÉCHAUSSÉE, s. f. Etendue de la juridiction d'un Sénéchal. Lieu où se tiennent ses séances.

SENEÇON, s. m. Plante qu'aiment beaucoup les petits oiseaux.

SÉNESTRE, adj. Blas. Gauche. S. m. *Le côté sénestre. A sénestre,* à gauche.

SÉNESTRÉ, ÉE, adjec. Blas. Se dit des pièces qui en ont d'autres à gauche.

SÉNESTROCHÈRE, sub. m. Blas. Bras gauche représenté dans un écu.

SÉNEVÉ, s. m. Plante dont la graine sert à faire la moutarde.

SÉNIEUR, s. m. Nom donné au plus ancien dans certaines communautés.

SENS, s. m. Faculté par laquelle l'animal reçoit l'impression des corps étrangers. Faculté de comprendre et de juger des choses suivant la saine raison. Signification d'un mot, d'un discours. Opinion, sentiment. Le côté d'une chose. Loc. adverb. : *Sens dessus dessous*, bouleversé. *Sens devant derrière*, présenté à rebours.

SENSATION, s. f. Impression que l'âme reçoit des objets par les

sens. Fig. *Faire sensation*, produire une impression marquée dans le public, etc.

SENSÉ, ÉE, adj. Qui a du jugement. Conforme au bon sens.

SENSÉMENT, adv. D'une manière sensée.

SENSIBILITÉ, s. f. Qualité par laquelle on est sensible. Phys. et mor.

SENSIBLE, adj. Qui a du sentiment, de la compassion; qui reçoit aisément l'impression des objets. Phys. et mor. Qui fait impression sur les sens; et fig. sur l'esprit. Qui s'affecte aisément, etc. Mus. Note qui fait un demi-ton au-dessous de la tonique.

SENSIBLEMENT, adv. D'une manière sensible, perceptible, qui touche le cœur.

SENSITIF, IVE, adj. Qui a la faculté de sentir.

SENSITIVE, sub. f. Plante ainsi nommée parce qu'elle replie ses feuilles dès qu'on la touche.

SENSORIUM, sub. m. (lat.) Partie du cerveau qui passe pour être le siége de l'âme.

SENSUALITÉ, sub. f. Goût, plaisir que procurent les sens.

SENSUEL, ELLE, s. et adj. Qui leur est attaché.

SENSUELLEMENT, adverb. D'une manière sensuelle.

SENTENCE, sub. f. Maxime qui renferme un grand sens. Décision d'un juge inférieur.

SENTENCIER, v. a. Condamner à une peine afflictive; n'est usité qu'au ppe. *Sentencié, ée.*

SENTENCIEUSEMENT, adv. D'une manière sentencieuse.

SENTENCIEUX, EUSE, adj. Qui contient des maximes de conduite. Qui aime à en semer ses discours.

SENTÈNE, s. f. Endroit par où l'on commence à dévider un écheveau.

SENTEUR, s. f. Odeur, parfum.

SENTIER, sub. m. Chemin étroit.

SENTIMENT, s. m. Perception des objets par les sens. Faculté de sentir. Sensibilité physique ou morale. Odorat du chien. Opinion, avis. Au pl. *Avoir des sentimens*, de l'honneur.

SENTIMENTAL, ALE, adj. Où il entre beaucoup trop de sensibilité.

SENTINE, s. f. La partie la plus basse d'un navire, où s'écoulent les ordures.

SENTINELLE, s. f. Fantassin qui fait le guet à un poste. Sa fonction. Loc. fam. : *Etre en sentinelle. Faire sentinelle*, attendre, guetter.

SENTIR, v. a. *Je sens, tu sens, il sent; nous sentons*, etc. *Je sentis. Je sentirai. Que je sente. Que je sentisse*, etc. Au phys. Recevoir, par le moyen des sens, une impression. Au mor. Eprouver. Flairer. Exhaler une odeur. Apercevoir, connoître. Avoir les manières, l'accent, l'air de. V. n. Répandre une odeur quelconque. Absolument, en exhaler une mauvaise. V. impers. *Il sent mauvais dans cette chambre.* V. pron. Sentir en quel état on est. Fig. et fam. Ce qu'on est ou ce qu'on peut. Avoir quelque ressentiment d'un mal. Participer à un bien. Ppe. *Senti, ie.* Usité au pr. et au fig.

SEOIR, v. n. Etre assis; ne se dit qu'aux ppes. *Séant* et *sis.* Etre convenable; ne se dit qu'au gérondif : *Séyant*; et aux troisièmes pers. : *Il sied; ils siéent. Il séyoit; ils séyoient. Il siéra; ils siéront. Il siéroit; ils siéroient.* V. imperson. *Il vous sied bien de faire, de dire*, etc.; se dit ironiq.

SÉPARABLE, adj. Qui peut se séparer.

SÉPARATION, s. f. Action de séparer, de se séparer. Chose qui sépare.

SÉPARÉMENT, adv. A part l'un de l'autre.

SÉPARER, v. a. Désunir des parties d'un même tout. Distinguer, ranger. Faire que des personnes, des animaux, des choses ne soient plus ensemble. Diviser, partager. V. pron. Se diviser en plusieurs parties. Se quitter.

SEPS, s. m. Lézard qui a les jambes très-courtes.

SEPT, adj. numéral. Nombre qui suit immédiatement six. Septième : *Charles Sept*. Sub. m. *Un sept de chiffre. Un sept de cœur. Le sept du mois*, etc.

SEPTANTE, adjec. numéral auquel on préfère *soixante et dix*. Il est consacré dans cette loc. : *La version des Septante*, traduction grecque de l'Ancien Testament, dont le Roi Ptolomée Philadelphe chargea soixante-dix interprètes.

SEPTEMBRE, sub. m. Neuvième mois (autrefois septième) de l'année.

SEPTÉNAIRE, adj. (*Nombre*) De sept. S. m. Qui a professé sept années consécutives dans une université. Espace de sept ans. S. f. *La Septénaire*, chronique qui embrasse sept ans de l'histoire de France.

SEPTENNAL, adj. Qui arrive tous les sept ans.

SEPTENTRION, s. m. Nord.

SEPTENTRIONAL, ALE, adj. Qui est du côté du nord.

SEPTIÈME, adj. Nombre ordinal qui suit immédiatement le sixième. S. m. Septième partie d'un tout. S. f. Au jeu de piquet, suite de sept cartes d'une même couleur.

SEPTIÈMEMENT, adver. En septième lieu.

SEPTIQUE, adj. Méd. Se dit des topiques qui accélèrent sans douleur la putréfaction des chairs.

SEPTUAGÉNAIRE, s. et adj. Agé de 70 ans.

SEPTUAGÉSIME, s. f. Lit. Le troisième dimanche avant le premier dimanche du Carême.

SEPTUPLE, sub. et adj. Sept fois autant.

SEPTUPLER, v. a. Répéter sept fois.

SÉPULCRAL, ALE, adj. Qui a rapport au sépulcre. *Voix sépulcrale*, qui paroît en sortir, rauque.

SÉPULCRE, s. m. Tombeau.

SÉPULTURE, sub. f. Lieu où l'on enterre. L'inhumation même.

SÉQUELLE, s. f. Terme collectif et dérisoire de choses ridicules et de partisans méprisables d'un chef de secte.

SÉQUENCE, sub. f. Suite de cartes d'une même couleur.

SÉQUESTRATION, s. f. Action de mettre en

SÉQUESTRE, s. m. Etat d'une chose litigieuse remise en main tierce, ou en lieu sûr, par ordre de justice ou par convention des parties. Se dit même des personnes. La chose séquestrée. Celui qui en est le gardien.

SÉQUESTRER, v. a. Mettre en séquestre. Fig. Ecarter, séparer des personnes. Détourner des choses.

SEQUIN, sub. m. Monnoie d'or.

SÉRAIL, s. m. Palais des Empereurs turcs. Pris souvent pour *Harem*, vrai nom du lieu où les Princes mahométans renferment leurs femmes.

SERAN, subst. m. Espèce de grande carde armée de dents de gros fils de fer, pour mettre les lins et les chanvres en état d'être filés.

SERANCER, v. a. Passer le lin, le chanvre au seran.

SÉRANCOLIN, s. m. Marbre des Pyrénées, tacheté de rouge et de brun.

SÉRAPHIN, s. m. Esprit céleste de la première hiérarchie des Anges.

SÉRAPHIQUE, adj. Qui appartient aux Séraphins.

SÉRASQUIER, s. m. Général d'armée chez les Turcs.

SERDEAU, s. m. Officier qui recevoit les plats desservis de la table du Roi. Lieu où on les portoit.

SEREIN, s. m. Vapeur froide et maligne qui tombe au coucher du soleil.

SEREIN, EINE, adjec. Clair, doux et calme.

SÉRÉNADE, sub. f. Concert de voix ou d'instrumens qui se donne le soir, la nuit, sous des fenêtres.

SÉRÉNISSIME, adj. Titre de quelques Princes.

SÉRÉNITÉ, s. f. État de ce qui est serein. Titre de quelques Souverains.

SÉREUX, EUSE, adj. Méd. Aqueux.

SERF, SERVE, adj. et s. (Le *f* sonne.) Qui n'est pas libre et dégagé de toute servitude; se dit des personnes et des biens.

SERGE, s. f. Légère étoffe de laine ou de soie.

SERGENT, sub. m. Officier de justice qui donne des assignations, fait des saisies, etc. Sous-officier dans une compagnie d'infanterie.

SERGENTER, ver. a. et fam. Presser par le moyen des sergens. Demander avec importunité.

SERGENTERIE, s. f. Office de sergent.

SERGER ou SERGIER, s. m. Fabricant de serges.

SÉRIE, s. f. Math. Suite de grandeurs qui croissent ou décroissent suivant certaine loi. Succession d'idées. Division d'objets classés.

SÉRIEUSEMENT, adv. Gravement. Sans plaisanterie.

SÉRIEUX, IEUSE, adjectif. Grave, qui n'est pas gai. Qui est d'importance. Dangereux. Vrai. Éloigné de toute plaisanterie. Le masculin est subst. : *Prendre son sérieux. Cet acteur est pour le sérieux*, etc.

SERIN, INE, s. Petit oiseau dont le chant est fort agréable.

SERINETTE, s. f. Instrument pour lui apprendre à chanter.

SERINGAT, s. m. Arbrisseau qui porte une fleur blanche et d'une odeur suave.

SERINGUE, s. f. Petite pompe qui sert à attirer et à repousser l'air ou les liqueurs.

SERINGUER, ver. a. Pousser une liqueur avec une seringue.

SERMENT, s. m. Affirmation faite en prenant Dieu à témoin. Jurement. Promesse solennelle de remplir un engagement.

SERMENTÉ, INSERMENTÉ, ppes. des v. inusités *sermenter* et *insermenter*. Qui a prêté ou non le serment requis.

SERMON, s. m. Discours chrétien prononcé ou à prononcer dans une église. Fam. Remontrance importune.

SERMONNAIRE, s. Recueil de sermons. Adj. Qui tient à ce genre.

SERMONNER, verbe act. et fam. Faire d'ennuyeuses remontrances.

SERMONNEUR, sub. m. Qui sermonne.

SÉROSITÉ, s. f. Méd. Partie aqueuse du sang et des autres humeurs.

SERPE, sub. f. Instrument à couper du bois, tailler des arbres, etc. Fam. *Ouvrage fait à la serpe*, mal fait.

SERPENT, s. m. Nom général de reptiles qui forment plusieurs classes, et qui, pour la plupart sont venimeux; de là cette loc. : *Langue de serpent*, qui médit et aime à médire. Instrument à vent. Celui qui en joue. *Œil de serpent*, petites pierres dont on fait des bagues.

SERPENTAIRE, s. m. Constellation australe. Sub. f. Plante vulnéraire.

SERPENTEAU, sub. m. Petit d'un serpent. Fusée qui va en serpentant dans l'air.

SERPENTER, v. n. Avoir un cours tortueux.

SERPENTIN, s. m. Pièce de la platine d'un mousquet, à laquelle autrefois on attachoit la mèche. Chim. Tuyau de métal qui va en serpentant depuis le chapiteau d'un alambic jusqu'au bas. Adj. m. *Marbre serpentin,* dont le fond est vert, avec des taches rouges et blanches.

SERPENTINE, sub. f. Pierre fine tachetée comme la peau d'un serpent. Sub. f. Plante rampante. Adjec. f. Se dit de la langue du cheval, quand elle remue sans cesse.

SERPER, ver. n. Mar. Lever l'ancre d'une galère ou d'un bâtiment de bas-bord.

SERPETTE, s. f. Petite serpe.

SERPILLIÈRE, s. f. Grosse toile qui sert pour les emballages, etc.

SERPOLET, s. m. Petite herbe odoriférante.

SERRE, s. f. Lieu couvert où l'on serre les arbres, pour les mettre à l'abri de la gelée. Action de serrer, de presser les fruits qu'on met au pressoir. Pied des oiseaux de proie; et fig. la main d'un homme fort, ou avide ou avare.

SERRE-FILE, sub. m. Soldat d'un bataillon, qui est le dernier de sa file.

SERRÉMENT, adverbe. Fig. D'une manière trop économe.

SERREMENT, s. m. Action de serrer. — *de cœur,* état de presse où le met la crainte, la douleur, etc.

SERRE-PAPIERS, s. m. Tablette divisée en compartimens, où l'on serre des papiers.

SERRER, ver. a. Etreindre, presser. Joindre, mettre près à près. Fig et fam. — *le bouton à quelqu'un,* le presser vivement sur quelque chose. Mar. — *les voiles,* les plier. — *son style,* écrire d'une manière concise. Ppe. *Serré, ée. Un drap serré,* dont les fils ont été fort pressés. *Cœur serré,* attristé fortement. *Homme serré,* avare. *Jeu serré,* où l'on donne peu au hasard, etc.; ce participe est aussi adv. : *Il gèle bien serré,* etc.

SERRETTE. *V.* SARRETTE.

SERRE-TÊTE, s. m. Ruban qu'on met sur un bonnet de nuit.

SERRON, s. m. Boîte dans laquelle on apporte des drogues de l'étranger.

SERRURE, s. f. Machine qui sert à ouvrir et à fermer une porte, un coffre, etc., par le moyen d'une clef.

SERRURERIE, s. f. L'art ou l'ouvrage du

SERRURIER, s. m. Ouvrier qui fait des serrures et autres ouvrages de fer.

SERTIR, v. a. Enchâsser une pierre dans un chaton. Ppe. *Serti, ie.*

SERTISSURE, s. f. Manière dont une pierre est sertie.

SERUM, (lat.) Méd. Humeur aqueuse faisant partie du chyle ou du sang.

SERVAGE, s. m. Etat de celui qui est serf. En poésie fam., esclavage amoureux.

SERVANT, adj. m. Qui sert; peu us., si ce n'est dans ces loc. : *Gentilhomme servant à table chez le Roi. Frère servant chez les moines,* qui n'est ni prêtre, ni destiné à l'être. *Chevalier servant à Malte,* qui n'a pas fait ses preuves de noblesse. *Fief servant,* qui relève d'un autre.

SERVANTE, s. f. Femme ou fille en état de domesticité. Terme de civilité dont se servent les filles et les femmes. Petite table mise dans un repas auprès de la grande, pour soulager le service des domestiques.

SERVIABLE, adj. Disposé à obliger.

SERVICE, s. m. Etat, fonction d'un domestique. Usage qu'on tire de certains animaux, de certaines choses. Assistance, bon office. Temps qu'on a servi dans un emploi. Absolument, le service militaire. Célébration solennelle de l'office divin. Messe haute, prières publiques pour un mort. Nombre de plats qu'on sert à la fois sur la table. Au jeu de paume, action de celui qui sert la balle, et côté de celui à qui elle est jetée.

SERVIETTE, s. f. Linge dont on se sert à table, etc.

SERVILE, adj. Qui appartient à l'état d'esclave, de valet. Fig. Bas, rampant. *Traduction servile*, faite trop à la lettre.

SERVILEMENT, adv. D'une manière servile.

SERVILITÉ, s. f. Esprit de servitude. Bassesse d'âme.

SERVIR, v. a. *Je sers, tu sers, il sert; nous servons, vous servez, ils servent. Je servois. Je servis. Je servirai. Que je servisse*, etc. Etre à un maître comme son domestique. Donner d'un mets à un des convives. Rendre de bons offices. — *Dieu*, lui rendre le culte qui lui est dû. —*une table*, la couvrir de mets. — *le canon*, le tirer. V. n. Etre dans le service militaire. Jeter la balle, le volant, etc., à celui avec qui l'on joue. *Servir de*, faire l'office de. *Servir à*, être propre à. V. pron. User de.

SERVITEUR, s. m. Domestique. t. de civilité. Attaché à, disposé à rendre service. Loc. fam. : *Je suis votre serviteur*, je vous salue, je ne suis pas de votre avis, je n'en ferai rien. On dit pop. à un enfant : *Faites serviteur*, saluez.

SERVITUDE, sub. f. Etat de celui qui est serf. Contrainte, assujettissement. Pal. Obligation imposée à un immeuble de souffrir telle et telle chose.

SESAME, s. f. Plante dont la graine fournit une huile à brûler.

SÉSAMOÏDE, adj. m. Anat. *Os sésamoïdes*, petits os placés dans quelques articulations.

SÉSÉLI, s. m. Bot. Espèce de fenouil.

SESQUIALTÈRE, adj. Math. (*Raison*) Rapport de nombres qui sont entre eux comme trois est à deux.

SESSION, sub. f. Séance d'un concile. Article qui renferme les décisions de cette séance. Temps pendant lequel un corps délibérant est assemblé.

SESTERCE, sub. m. Antiq. Monnoie des Romains. *Grand et petit sesterce;* le premier n'étoit qu'une monnoie de compte.

SETIER, sub. m. Mesure de grains ou de liqueurs; ou *Septier*, mesure de terrain.

SÉTON, s. m. Chir. Petit cordon de fil ou de soie qu'on passe à travers les chairs pour détourner quelque humeur.

SEUIL, s. m. Pièce de bois ou de pierre qui est au bas de l'ouverture d'une porte, et qui la traverse.

SEUL, SEULE, adj. Qui est sans compagnie. Unique. *Seul* pour *simple. La seule idée en est effrayante.*

SEULEMENT, adv. Rien de plus, pas davantage. Même.

SEULET, ETTE, adj. Diminutif de *seul.*

SÈVE, s. f. Humeur nutritive des plantes. Certaine force qui rend plus agréable le vin, le tabac, etc.

SÉVÈRE, adj. Rigide; se dit aussi des choses. *Mine sévère. Style sévère*, etc.

SÉVÈREMENT, adv. Avec

SÉVÉRITÉ, s. f. Rigidité, rigueur.

SÉVICES, s. m. pl. Pal. Mauvais traitemens d'un mari à l'égard de sa femme.

SÉVIR, v. n. Pal. Agir avec rigueur contre.

SEVRAGE, sub. m. Action et temps de

SEVRER, v. a. Oter à un enfant l'usage du lait de sa nourrice, pour le faire passer à une nourriture plus solide; se dit aussi des animaux. Fig. Priver, frustrer.

SEXAGÉNAIRE, sub. et adj. Qui a 60 ans.

SEXAGÉSIME, sub. f. Le dimanche qui précède de quinze jours le premier dimanche du Carême.

SEXE, sub. m. Ce qui fait la différence du mâle et de la femelle. *Le beau sexe,* ou simplement *le sexe,* les femmes.

SEXTANT, s. m. Astr. Instrument qui contient 60 degrés.

SEXTE, s. m. Lit. Une des heures canoniales.

SEXTIL, ILE, adject. Astr. Qui désigne l'aspect de deux planètes distantes de 60 degrés.

SEXTULE, sub. m. Poids de quatre scrupules.

SEXTUPLE, s. m. et adj. Six fois autant.

SEXTUPLER, v. a. Répéter six fois.

SEXUEL, ELLE, adjec. Qui caractérise le sexe des animaux ou des plantes.

SHÉRIF, s. m. (On pron. *ché.*) Officier chargé en Angleterre de diverses fonctions de police et de justice.

SI, conj. conditionnelle. En cas que, pourvu que, à moins que. Quelque. Fam. Particule affirmative opposée à *non.* Tellement, à tel point. Particule dubitative. *Je ne sais si.* Autant, aussi. S. m. *Point de si, point de mais.* Mus. Septième note de la gamme.

SIAMOISE, s. f. Nom d'une sorte d'étoffe de coton.

SIBARITE, s. m. Qui mène une vie molle et voluptueuse.

SIBYLLE, s. f. Antiq. Sorte de prophétesse, dont les oracles, les vers et les livres s'appeloient

SIBYLLINS, adj. m. pl.

SICAIRE, s. m. Assassin.

SICAMOR, s. m Blas. Berceau.

SICCITÉ, s. f. t. did. Qualité de ce qui est sec.

SICILIQUE, sub. m. Ancien poids qui pesoit six scrupules.

SICLE, s. m. Poids et monnoie des Hébreux.

SIDÉRAL, ALE, adjec. Astr. (*Année*) Temps de la révolution de la terre, d'un point de son orbite au même point.

SIDÉRATION, sub. f. Méd. Mortification, mort de quelque partie du corps.

SIDÉRITIS, s. f. *V.* CRAPAUDINE.

SIÈCLE, s. m. Espace de cent ans. Espace de temps indéterminé. Epoque fabuleuse ou historique de bonheur, de lumières, d'ignorance, de gens célèbres, etc. Fam. Temps qu'on trouve trop long. *Le siècle futur,* la vie future. *Les maximes du siècle,* du monde.

SIÉGE, sub. m. Meuble fait pour s'asseoir. Banc de pierre, de marbre; élévation de gazon, etc. Place de celui qui mène un carrosse. Celle où s'assied un juge. Salle où se rend la justice. Corps et juridiction de juges subalternes. Evêché et sa juridiction. *Le Saint-Siége,* le siége de Rome. Fig. Lieu où brillent les arts, etc. *Le cerveau est le siége de la raison.* Opérations d'une armée pour prendre une place.

SIÉGER, ver n. Occuper un siége, en parlant des Évêques et des Juges.

SIEN, IENNE, adj. possessif et relatif. S. m. *Le mien, le sien.* Au pl. *Lui et les siens,* ceux de sa famille ou de son parti. *Faire des siennes,* tours de jeunesse ou de friponnerie.

SIESTE, s. f. Repos pris après le dîner, pendant la chaleur.

SIEUR, sub. m. Diminutif de monsieur.

SIFFLANT, ANTE, adj. Qui

siffle, ou qu'on ne prononce qu'avec une sorte de sifflement : telles sont les lettres *j, ch, s, z.*

SIFFLEMENT, sub. m. Bruit que fait en sifflant un homme, un animal, une flèche, etc. Celui que cause quelquefois une respiration gênée.

SIFFLER, v. n. Faire ce bruit soit avec la bouche, soit avec un instrument. S'applique au chant des oiseaux, au cri du serpent, au bruit du vent, d'une balle, d'une flèche, etc. V. a. Chanter un air en sifflant. — *un oiseau,* lui apprendre à siffler des airs. Fig. *Siffler quelqu'un,* l'instruire de ce qu'il aura à dire ou à faire en certaines occasions. — *une pièce, un auteur,* les désapprouver avec dérision. Ppe. *Sifflé, ée. Acteur sifflé,* etc.

SIFFLET, s. m. Petit instrument avec lequel on siffle. Fam. Le conduit de la respiration. *Couper le sifflet.*

SIFFLEUR, EUSE, sub. Qui siffle.

SIGILLÉ, ÉE, adj. *Terre sigillée,* terre glaise de l'Archipel, ordinairement marquée d'un sceau.

SIGMOÏDE, adj. Anat. *Cartilages sigmoïdes,* qui ont la forme d'un *s* grec.

SIGNAL, s. m. Signe convenu, pour servir d'avertissement.

SIGNALEMENT, s. m. Description de l'extérieur de quelqu'un que l'on veut faire reconnoitre.

SIGNALER, v. a. Donner le signalement de quelqu'un. Donner un avis par des signaux. Fig. Faire éclater son zèle, etc. V. pron. Se rendre célèbre en bien ou en mal. Ppe. *Signalé, ée,* remarquable.

SIGNATURE, sub. f. Seing, action de signer. Impr. Lettre ou chiffre qu'on met au bas de chaque feuille.

SIGNE, s. m. Indice, marque. Expression de la pensée, sans le secours de la voix ou de l'écriture. Tache naturelle sur la peau. Constellation. *Les signes du Zodiaque.* Dans la Bible, phénomène. *Le signe de la croix,* geste que fait un Chrétien, en portant la main du front à l'estomac, et d'une épaule à l'autre ; ce qui forme une croix.

SIGNER, v. a. Mettre son seing à un acte. V. pron. *Se signer,* faire le signe de la croix.

SIGNET, s. m. (On pron. *cinè.*) Petit ruban attaché au haut d'un livre, pour marquer l'endroit où l'on est resté.

SIGNIFIANT, ANTE, adjec. Qui signifie.

SIGNIFICATIF, IVE, adjec. Qui rend bien la pensée.

SIGNIFICATION, sub. f. Le sens d'un mot, d'un signe. Pal. Notification juridique.

SIGNIFIER, v. a. Etre signe de. Déclarer, faire connoître. Notifier juridiquement.

SIGUETTE, s. f. t. de maréchallerie. *Mors à la siguette.*

SIL, sub. m. Terre minérale employée par les anciens à faire les couleurs rouges et jaunes.

SILENCE, s. m. Etat d'une personne qui s'abstient de parler ou d'écrire. Cessation de tout bruit.

SILENCIEUX, EUSE, adjec. Taciturne.

SILEX, sub. m. (lat.) Caillou dont on fait les pierres à fusil.

SILICE, s. f. Sorte de terre qui est la base du silex, du sable, du grès, etc.

SILICULE, s. f. Petite

SILIQUE, s. f. Enveloppe de certains fruits.

SILLAGE, s. m. Trace que fait un vaisseau en naviguant.

SILLE, s. m. (On pron. *sile.*) Poëme mordant, qui étoit chez les Grecs ce que fut la satire chez les Romains.

SILLER, v. n. Mar. Se dit d'un

vaisseau qui fend les flots en avançant. Est aussi t. de fauconnerie.

SILLET, subst. m. Morceau d'ivoire appliqué au haut du manche d'un instrument de musique, et sur lequel portent les cordes.

SILLON, s. m. Longue trace que fait le soc de la charrue. Fig. Celle que fait le temps sur le visage. Au pl. Rides qu'on trouve au palais des chevaux.

SILLONNER, v. a. Faire des sillons. Ppe. *Sillonné, ée. Front sillonné*, ridé.

SILVES, s. f. pl. Recueil de poésies latines détachées. Peu us.

SIMAGRÉE, s. f. Fam. Faux semblant. Au pl. Minauderies.

SIMAROUBA, sub. m. Arbre des îles, dont l'écorce est d'un grand usage dans la dyssenterie.

SIMARRE, s. f. Longue robe que portoient les femmes autrefois, et qu'ont portée depuis les Présidens des cours souveraines et les Prélats.

SIMILAIRE, adj. De même nature.

SIMILITUDE, sub. f. Rhét. Comparaison.

SIMILOR, s. m. Alliage de cuivre et de zinc.

SIMONIAQUE, adj. et s. m. Celui qui commet la simonie; l'acte qui la contient.

SIMONIE, s. f. Trafic illicite des bénéfices, biens ou grâces de l'église.

SIMPLE, adj. Qui n'est point composé. Sans accessoire. Sans ornement. Sans déguisement, sans malice. Niais, facile à tromper. Sans grade. Sans condition. S. m. *Le simple et le composé. Le double et le simple*. Nom général des plantes médicinales.

SIMPLEMENT, adver. D'une manière simple. Naïvement, bonnement.

SIMPLESSE, s. f. t. de poésie fam. Simplicité morale.

SIMPLICITÉ, s. f. Qualité de ce qui est simple. — *de mœurs, d'habits, de style*. Trop grande facilité.

SIMPLIFICATION, s. f. Action de simplifier. Etat de la chose simplifiée.

SIMPLIFIER, v. a. Rendre simple.

SIMULACRE, s. m. Image, statue d'une fausse divinité. Spectre, fantôme. Vaine représentation de.

SIMULATION, s. f. Déguisement.

SIMULER, ver. a. Feindre. Ppe. *Simulé, ée. Dettes simulées. Vente simulée*, etc.

SIMULTANÉE, adjec. Se dit de deux ou de plusieurs choses qui se font dans le même temps. *Effort, mouvement simultanée*. On écrit aussi *simultané* au masc.

SIMULTANÉITÉ, s. f. M. s.

SIMULTANÉMENT, adv. Au même instant.

SINAPI, s. m. Genre de plante qui donne la moutarde.

SINAPISME, s. m. Méd. Topique dont la moutarde est la base.

SINCÈRE, adj. Franc, sans artifice.

SINCÈREMENT, adv. Avec

SINCÉRITÉ, s. f. Franchise.

SINCIPUT, s. m. (Le *t* sonne.) Anat. Sommet de la tête.

SINDON, s. m. Chir. Plumasseau de charpie pour le trépan. Linceul dans lequel Jésus-Christ fut enseveli.

SINGE, sub. m. Celui de tous les animaux qui ressemble le plus extérieurement à l'homme. Fig. Celui qui contrefait, qui imite les actions d'un autre. Instrument à copier des desseins, des estampes, etc. Nommé aussi *Pantographe*.

SINGER, ver. a. Contrefaire, imiter.

SINGERIE, sub. f. Grimace, tour de malice.

SINGULARISER, ver. pron.

S'écarter de l'usage commun. Se faire remarquer par quelque

SINGULARITÉ, s. f. Ce qui rend une chose singulière. Manière extraordinaire d'agir, de parler.

SINGULIER, IÈRE, adj. En bonne part, unique, rare, qui n'a pas son semblable; en mauvaise part, bizarre, capricieux. *Combat singulier*, d'homme à homme. S. m. Gram. Nombre qui ne marque qu'une personne ou qu'une chose.

SINGULIÈREMENT, adver. Spécialement. D'une manière affectée, bizarre.

SINISTRE, adj. Malheureux, méchant qui cause ou présage de fâcheux événemens.

SINISTREMENT, adv. D'une manière sinistre.

SINON, adv. Autrement, sans quoi, si ce n'est que.

SINOPLE, s. m. Blas. La couleur verte.

SINUEUX, EUSE, adj. Qui ne va pas en ligne droite. Tortueux.

SINUOSITÉ, sub. f. Qualité d'une chose sinueuse.

SINUS, s. m. (Le *s* sonne.) Math. Perpendiculaire menée de l'extrémité d'un arc au rayon qui passe par l'autre extrémité. Chir. Enfoncement formé au fond d'une plaie, où s'amasse le pus.

SIPHON, s. m. Tuyau recourbé, propre à faire passer une liqueur d'un vase dans un autre. Mar. Trombe.

SIRE, sub. m. Autrefois Seigneur; aujourd'hui, titre qu'on donne aux Empereurs et Rois seuls. Fam. *Pauvre Sire. Oui, beau Sire.*

SIRÈNE, s. f. Monstre marin fabuleux, moitié femme, moitié poisson, qui charmoit par la beauté de son chant. Fam. *Chanter comme une sirène.*

SIRERIE, s. f. Titre de certaines terres.

SIRIUS, s. m. (Le *s* sonne.) Astr. Etoile la plus grande et la plus brillante du ciel.

SIROC, sub. m. Vent du sud-est sur la Méditerranée.

SIROP, s. m. (Le *p* ne sonne pas.) Liqueur composée du suc épaissi des fruits, herbes ou fleurs, avec du sucre et par la cuisson.

SIROTER, v. n. Pop. Boire à petits coups et long-temps.

SIRTES, s. f. pl. Mar. Sables mouvans.

SIRVENTE, sub. m. Genre de poésie des Troubadours, presque toujours satirique.

SIS, ISE, ppe. du verbe *Seoir.* Situé

SISON, s. m. Plante marécageuse, apéritive et stomacale.

SISTRE, s. m. Mus. Cercle au de métal, traversé de plusieurs baguettes, dont l'agitation rend un son et marque la mesure.

SITE, s. m. Partie de paysage considéré relativement à la vue.

SITUATION, sub. f. Position d'une ville, d'une maison, etc. Posture des hommes, des animaux. Disposition de l'âme ou des affaires. Moment de l'action dramatique qui excite un grand intérêt.

SITUER, v. a. Placer. Bâtir dans telle ou telle exposition.

SIX, adj. numéral. (On pron. *ci* devant une consonne; *ciz* devant une voyelle; *cis* à la fin d'une phrase.) Deux fois trois. Sixième. *Charles Six.* S. m. *Le six du mois. Un six de carreau.*

SIXAIN, s. m. Stance de six vers. Paquet de six jeux de cartes.

SIXIÈME, adj. Nombre d'ordre qui correspond à six. S. m. 1°. Sixième partie d'un tout; 2°. écolier de la classe nommée sixième. S. f. 1°. Sixième classe d'un collége; 2°. au piquet, suite de six cartes de même couleur.

SIXIÈMEMENT, adverb. En sixième lieu.

*

SIXTE, s. f. Mus. Intervalle de six tons de la gamme.

SLOOP, s. m. (On pron. *sloup*.) Mar. Mot anglois qui désigne toute sorte de bâtimens au-dessous de vingt canons.

SMARAGDITE, s. f. Minéral d'un beau vert d'émeraude.

SMILLE, s. f. Marteau avec lequel on pique le moellon ou le grès.

SMILLER, verb. a. Piquer le moellon ou le grès avec la smille.

SOBRE, adj. Tempérant dans le boire et le manger. Fig. Modéré, retenu.

SOBREMENT, adv. Avec

SOBRIÉTÉ, s. f. Modération, dans le sens de l'adj.

SOBRIQUET, s. m. Surnom donné à quelqu'un le plus souvent par dérision.

SOC, s. m. Cette partie de la charrue qui fend la terre.

SOCIABILITÉ, s. f. Aptitude à vivre en société.

SOCIABLE, adj. Né pour vivre en société. Avec qui il est aisé de vivre.

SOCIABLEMENT, adv. D'une manière sociable.

SOCIAL, ALE, adj. Qui concerne la société. Hist. rom. *Guerre sociale*, guerre des alliés.

SOCIÉTÉ, s. f. Assemblage d'hommes unis par la nature ou par des lois. Compagnie formée pour quelque affaire, quelque entreprise, ou pour des parties de plaisir.

SOCINIANISME, s. m. Hérésie des partisans de Socin, qui rejettent les mystères, et surtout la divinité de J.-C.; leur qualification est celle de

SOCINIEN, s. m.

SOCLE, sub. m. Arch. Pièce carrée, plus large que haute, qui sert de base à toutes les décorations. Petit piédestal sur lequel on pose des bustes, des vases, etc.

SOCQUE, s. m. Chaussure de bois, haute de trois ou quatre pouces. Chez les anciens, chaussure basse des acteurs comiques.

SODOMIE, s. f. Péché contre nature.

SODOMITE, sub. m. Qui le commet.

SOEUR, sub. f. Fille née des mêmes père et mère que nous, ou née de l'un des deux seulement. Nom qui se donne aux religieuses et aux filles qui vivent en communauté.

SOFA ou SOPHA, sub. m. Estrade fort élevée et couverte d'un tapis. Lit de repos qui sert de siége.

SOFFITE, s. f. Arch. Plafond ou lambris formé de poutres croisées, ou de corniches volantes, avec des compartimens et des renfoncemens enrichis de peintures et de sculptures.

SOFI ou SOPHI, s. m. Roi de Perse.

SOI, pron. sing. de la troisième pers. et des deux genres.

SOI-DISANT, Au pal. on nomme ainsi celui dont la qualité est contestée.

SOIE, sub. f. Fil produit par l'insecte nommé *ver-à-soie*. Poil long et rude du cochon, du sanglier, etc. Au pl. Poil doux et long de certaines espèces de chiens. Partie du fer d'une épée ou d'un couteau qui entre dans la poignée, dans le manche.

SOIE-D'ORIENT, s. f. Plante dont les gousses renferment une espèce de soie.

SOIERIE, s. f. Fabrique et marchandises de soie.

SOIF, sub. f. Besoin de boire. Fig. Désir immodéré.

SOIGNER, v. n. Avoir soin. V. a. Traiter avec beaucoup d'attention.

SOIGNEUSEMENT, adverbe. Avec une attention extrême.

SOIGNEUX, EUSE, adj. Qui fait avec

SOIN, s. m. Attention, appli-

cation à. Au pl. Peines d'esprit, soucis.

SOIR, s. m. Dernière partie du jour.

SOIRÉE, s. f. Espace de temps depuis le déclin du jour jusqu'à ce qu'on se couche.

SOIT, conj. alternative. *Soit qu'il le veuille, soit qu'il ne le veuille pas*. Quelquefois le second *soit* est remplacé par *ou* : *Soit qu'il vienne ou qu'il ne vienne pas*. *Soit*, loc. elliptique pour, *je le veux bien*.

SOIXANTAINE, s. f. Nombre de soixante ou environ.

SOIXANTE, adjec. numéral. Nombre composé de six dixaines.

SOIXANTER, v. n. Au piquet, compter 60 avant que l'adversaire ait, en servant la carte, compté quelque chose.

SOIXANTIÈME, adj. Nombre d'ordre. S. m. Soixantième partie d'un tout.

SOL, s. m. Terroir considéré suivant sa qualité. Fonds sur lequel on bâtit. Cinquième note de la gamme. Monnoie. *V.* SOU.

SOLAIRE, adj. Appartenant au soleil.

SOLANDRES, s. f. pl. Maladie qui affecte le pli du jarret d'un cheval.

SOLANUM, sub. m. *ou* DULCAMARA, DOUCE-AMÈRE, s. f. Plante fébrifuge et bonne pour la poitrine. *V.* aussi MORELLE.

SOLBATU, UE, adj. Cheval dont la sole est foulée.

SOLBATURE, s. f. Sa maladie.

SOLDANELLE, s. f. Plante des bords de la Méditerranée. Violent purgatif.

SOLDAT, sub. m. Homme de guerre soudoyé. Adj. *Air soldat*, martial.

SOLDATESQUE, sub. f. Les simples soldats. Adjec. Qui tient du soldat. *Propos soldatesques*.

SOLDE, s. f. Paye qu'on donne aux troupes. Complément d'une dette.

SOLDER, v. a. Payer le reliquat d'un compte.

SOLE, s. f. Étendue de champ que l'on sème deux ans de différentes graines, et qu'on laisse reposer le troisième. Poisson de mer. Dessous du pied d'un cheval, d'un âne, etc.

SOLÉCISME, sub. m. Faute grossière contre la syntaxe.

SOLEIL, sub. m. L'astre qui produit la lumière du jour. Cercle d'or ou d'argent, garni de rayons, dans lequel est enchâssé un double cristal destiné à renfermer l'hostie sacrée. Grande fleur jaune à haute tige. Fig. *Adorer le soleil levant*, s'attacher au pouvoir naissant.

SOLEN, s. m. (On pron. *ène*.) Chim. Boîte ronde pour maintenir un membre qu'on a remis à sa place. Coquillage en forme d'étui.

SOLENNEL, ELLE, adject. Accompagné de cérémonies publiques et extraordinaires de religion. Célèbre, pompeux. Authentique, revêtu de toutes les formes requises.

SOLENNELLEMENT, adver. D'une manière solennelle.

SOLENNISATION, s. f. Action de

SOLENNISER, v. a. Célébrer avec cérémonie.

SOLENNITÉ, s. f. Cérémonie publique.

SOLFÈGE, s. m. Recueil de principes et de leçons de musique.

SOLFIER, v. a. Chanter un air en appelant les notes.

SOLIDAIRE, adjec. Pal. Qui produit la solidité sur chacun des coobligés.

SOLIDAIREMENT, adv. Pal. Tous ensemble et un seul pour tous.

SOLIDARITÉ, s. f. Pal. Qualité de solidaire; on dit aussi *solidité*.

SOLIDE, adj. Opposé à *fluide*

Assez ferme pour résister au choc des corps, à l'injure des temps. Fig. Réel, effectif, durable. S. m. Corps qui a de la consistance. Math. Corps considéré comme ayant les trois dimensions.

SOLIDEMENT, adver. D'une manière solide.

SOLIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est solide. Solidarité.

SOLILOQUE, s. m. Discours d'un homme qui s'entretient avec lui-même. Au théâtre, monologue.

SOLINS, s. m. pl. Intervalles entre les solives. Enduit de plâtre le long d'un pignon, pour joindre et retenir les premières tuiles.

SOLIPÈDES, s. m. pl. Ordre de quadrupèdes qui n'ont qu'une corne à chaque pied.

SOLITAIRE, adj. Qui aime à être seul. Désert, éloigné du commerce du monde. *Ver solitaire*, ver plat, fort long, qui s'engendre seul de son espèce dans les intestins. Sub. m. Qui vit dans la solitude. Sorte de jeu qui se joue avec 36 chevilles sur une petite table percée de 37 trous. Gros diamant monté seul, sans entourage.

SOLITAIREMENT, adverbe. D'une manière solitaire.

SOLITUDE, sub. f. Etat d'un homme qui vit seul. Lieu éloigné de la fréquentation des hommes.

SOLIVE, sub. f. Pièce de bois qui soutient un plancher, et qui porte sur les murs ou sur les poutres.

SOLIVEAU, s. m. Petite solive.

SOLLICITATION, s. f. Instigation, instance. Démarches pour le succès d'une affaire. Recommandation à des juges.

SOLLICITER, v. a. Exciter à. Demander fortement. Faire des démarches près des juges.

SOLLICITEUR, EUSE, sub. Qui sollicite.

SOLLICITUDE, s. f. Souci, soin affectueux.

SOLO, sub. m. (ital.) Passage d'une pièce de musique qu'un instrument doit exécuter seul.

SOLSTICE, s. m. Astr. Epoque de l'année où le soleil est dans son plus grand éloignement de l'équateur.

SOLSTICIAL, ALE, adj. Relatif aux solstices.

SOLUBLE, adjec. En parlant d'un problème, qui peut être résolu ; en chimie, qui peut se dissoudre.

SOLUTION, s. f. Eclaircissement d'une difficulté. Chir. Séparation des chairs. Pal. Payement. Chim. Jonction à un liquide.

SOLVABILITÉ, s. f. Pouvoir, moyens de payer.

SOLVABLE, adjec. Qui a de quoi payer.

SOMATOLOGIE, s. f. Méd. Traité des parties solides du corps humain.

SOMBRE, adjec. Peu éclairé, obscur, sans éclat. Fig. Taciturne, mélancolique.

SOMBRER, v. n. Mar. Se dit d'un vaisseau sous voiles que renverse un coup de vent.

SOMMAIRE, adj. Bref, succinct. Pal. *Affaire sommaire*, qui doit être jugée promptement. S. m. Extrait, précis.

SOMMAIREMENT, adv. En abrégé.

SOMMATION, s. f. Action de sommer, de requérir. Math. Action de trouver la somme de plusieurs quantités.

SOMME, sub. f. Charge d'un cheval, d'un âne, etc. *Bête de somme*. Certaine quantité d'argent. Résultat de l'addition de plusieurs quantités. Abrégé de toutes les parties d'une science. Fam. *En somme*. *Somme toute*, en un mot, enfin. Sub. m. Synonyme familier de

SOMMEIL, s. m. Etat où tous les organes du mouvement volontaire sont en repos. Grande envie de dormir.

SOMMEILLER, v. a. Dormir d'un sommeil léger.

SOMMELIER, IÈRE, s. Celui, celle qui, dans une maison, a en sa charge le pain, le vin, la vaisselle, etc.

SOMMELLERIE, s. f. Fonction de sommelier. Lieu où il garde ce dont il est chargé.

SOMMER, v. a. Pal. Requérir, dans les formes usitées, de faire, de livrer, etc. t. de calcul. Trouver la somme de plusieurs quantités.

SOMMET, s. m. Le haut, la partie la plus élevée. Geom. *Le sommet d'un angle*, sa pointe. Fig. *Le sommet des grandeurs, de la gloire*, etc.

SOMMIER, s. m. Cheval de somme. Matelas de crin servant de paillasse. Coffre où les soufflets des orgues font entrer le vent. Impr. Deux pièces de bois qui soutiennent l'effort d'une presse.

SOMMITÉ, s. f. Extrémité du haut des plantes, des tours, des montagnes, etc.

SOMNAMBULE, s. Qui marche et agit en dormant.

SOMNAMBULISME, s. m. Sa maladie.

SOMNIFÈRE, sub. m. et adj. Qui provoque le sommeil.

SOMPTUAIRE, adjec. N'est d'usage qu'avec le mot *loi*. Celle qui réforme le luxe et règle la dépense.

SOMPTUEUSEMENT, adver. D'une manière somptueuse.

SOMPTUEUX, EUSE, adjec. Des personnes, magnifique; des choses, splendide.

SOMPTUOSITÉ, s. f. Grande et magnifique dépense.

SON, SA, SES, pron. poss. de la troisième personne.

SON, sub. m. La partie la plus grossière du blé moulu. Bruit, qui frappe l'ouïe.

SONATE, s. f. Pièce de musique instrumentale, dont les mouvemens varient.

SONDE, s. f. Instrument pour

SONDER, v. a. Reconnoître, au moyen de la sonde, la profondeur de l'eau, d'un terrain, l'état d'une plaie, etc. Fig. *Sonder quelqu'un*, tâcher de pénétrer sa pensée.

SONDEUR, sub. m. Celui qui sonde.

SONGE, s. m. Rêve, image, idée due au sommeil. Fig. Qui passe vite. Qui est chimérique.

SONGE-CREUX, s. m. Fam. Qui songe profondément et d'habitude à quelque projet.

SONGE-MALICE, s. m. Fam. Qui ne fait que des malices.

SONGER, v. a. et n. *Songer à*, ou *de*, ou *que*, ou même avec un regime direct. Faire un songe. Penser, projeter, etc.

SONGEUR, s. m. Peu us. Celui qui a raconté ou raconte ses songes.

SONICA, t. de l'ancien jeu de la bassette, qui ne s'emploie plus que fam. pour dire *sur-le-champ, à point nommé*.

SONNA, sub. m. Recueil des traditions religieuses des Turcs.

SONNAILLE, s. f. Clochette attachée au cou des bêtes quand elles paissent.

SONNAILLER, s. m. L'animal qui va le premier avec la clochette. V. a. et fam. Sonner souvent et sans besoin.

SONNANT, ANTE, adj. Qui rend un son clair. *A l'heure sonnante*, ou précise. *Proposition mal sonnante*, qui prête à un sens peu orthodoxe.

SONNER, ver. n. Rendre un son. *La trompe sonne*. Etre annoncé par un son. *Midi sonne*. Gram. Marquer plus ou moins. *Faire sonner une lettre, un vers*, etc. V. a. Tirer du son. *Sonner une cloche*, annoncer, appeler avec une cloche. *Sonner ses gens, vêpres, le souper*, etc.

SONNERIE, s. f. Son de plusieurs cloches ensemble. Totalité

des cloches d'une église. Tout ce qui sert à faire sonner une pendule, etc.

SONNET, s. m. Pièce de poésie, consistant en deux quatrains sur deux rimes, et deux tercets.

SONNETTE, s. f. Petite cloche. Grelot. Machine pour enfoncer des pilotis.

SONNEUR, s. m. Qui sonne les cloches.

SONNEZ, s. m. t. de trictrac. Deux six.

SONORE, adj. Qui a un son éclatant. Lieu favorable à la voix.

SOPEUR, s. m. Engourdissement voisin du sommeil.

SOPHA, SOPHI. *Voy.* SOFA, SOFI.

SOPHISME, s. m. Argument captieux.

SOPHISTE, s. m. Les anciens donnoient ce nom aux philosophes et aux rhéteurs; nous le donnons à l'homme dont les raisonnemens ne sont que des sophismes.

SOPHISTIQUE, adject. Captieux, trompeur.

SOPHISTIQUER, v. n. Subtiliser avec excès. V. a. Falsifier une drogue, une liqueur.

SOPHISTIQUERIE, subst. f. Fausse subtilité. Altération dans les drogues.

SOPHISTIQUEUR, s. m. Qui subtilise avec excès. Qui frelate.

SOPHONISTES, sub. m. pl. Magistrats d'Athènes, espèce de censeurs.

SOPORATIF, IVE, adj. Qui a la vertu d'endormir. Fig. et fam. Ennuyeux. S. m. *Un soporatif.*

SOPOREUX, EUSE, adj. Méd. Qui cause un grand assoupissement. *Affection soporeuse.*

SOPORIFÈRE ou SOPORIFIQUE, s. m. et adj. (*Remède*, etc.) Qui fait dormir.

SORBE, sub. f. Fruit du sorbier.

SORBET, s. m. Composition de citron, de sucre, d'ambre, etc. Breuvage qu'on en fait en la battant avec de l'eau.

SORBIER ou CORMIER, s. m. Arbre qui porte la sorbe.

SORBONIQUE, sub. f. Thèse que les Bacheliers soutenoient en

SORBONNE, sub. f. Célèbre école de théologie à Paris.

SORBONNISTE, s. m. Docteur de la maison de Sorbonne.

SORCELLERIE, s. f. Opération de sorcier. Tours d'adresse qui paroissent au-dessus de la portée et de la conception commune.

SORCIER, IÈRE, s. Personne que le peuple croit en société avec le diable pour faire des maléfices.

SORDIDE, adj. Sale, vilain, en parlant des avares et de l'avarice.

SORDIDEMENT, adv. D'une manière sordide.

SORDIDITÉ, s. f. Mesquinerie.

SORET. *V.* SAURET.

SORNETTE, sub. f. Discours frivole, surtout au pl.

SORORIAL, ALE, adj. Pal. Qui concerne la sœur.

SORT, s. m. Chez les anciens, la destinée ou son effet. Manière de décider une chose par le hasard. Paroles, caractères, etc., par lesquels le peuple croit qu'on peut faire des maléfices, etc.

SORTABLE, adj. Convenable.

SORTE, s. f. Espèce, genre. Manière, façon. *De sorte que. En sorte que,* tellement, si bien que.

SORTES, s. f. pl. Livres qu'un libraire a seul le droit de vendre.

SORTIE, s. f. Action de sortir. Issue. Transport des marchandises hors d'un pays, d'une ville. Attaque des assiégés pour détruire les travaux des assiégeans. *A la sortie,* au moment où l'on sort.

SORTILÉGE, s. m. Maléfice des prétendus sorciers.

SORTIR, v. n. Passer du de-

dans au dehors. Pousser au dehors. Etre issu. Se dit par rapport au temps, à l'état, au sujet que l'on traite, et dont on s'éloigne. V. a. — *un cheval de l'écurie.* — (Tirer) *quelqu'un d'affaire.* Au Pal. on se sert aussi du verbe actif *sortir,* mais à la troisième personne seulement. *J'entends que cette clause sortisse son plein et entier effet.* Loc. adv. : *Au sortir,* au moment où l'on sort.

SOT, SOTTE, s. et adj. Stupide, grossier; se dit aussi des choses faites sans esprit, sans jugement.

SOTIES, s. f. pl. Anciennes farces du Théâtre françois.

SOT-L'Y-LAISSE, s. m. Morceau délicat d'une volaille au-dessus du croupion.

SOTTEMENT, adver. D'une manière sotte.

SOTTISE, sub. f. Qualité de celui qui est sot. Parole ou action impertinente. Obscénités. Pop. Injures.

SOTTISIER, s. m. Fam. Recueil de sottises. Celui qui les débite.

SOU, s. m. Monnoie formant un vingtième de la livre. *Avoir un sou, deux sous dans une affaire,* avoir un vingtième, un dixième.

SOUBASSEMENT, s. m. Pente qu'on met au bas d'un lit, et qui descend jusqu'à terre. Arch. Espèce de piédestal continu qui sert de base à un édifice.

SOUBRESAUT, sub. m. Saut inopiné et à contre-temps. Fam. Emotion subite.

SOUBRETTE, s. f. Femme de chambre intrigante.

SOUBREVESTE, sub. f. Vêtement sans manches que portoient les mousquetaires.

SOUCHE, s. f. Bas du tronc d'un arbre accompagné de ses racines, et séparé du reste de l'arbre. Fam. Sot, stupide. t. de généalogie. Celui de qui sort une suite de descendans. — *de cheminée,* tuyaux joints qui s'élèvent au-dessus du comble.

SOUCHET, s. m. Pierre qui se tire au-dessous du dernier banc des carrières. Plante marécageuse. Sorte de canard.

SOUCHETAGE, s. m. E. et f. Compte et marque des bois de futaie qu'on doit abattre. Visite des souches abattues.

SOUCHETEUR, s. m. E. et f. Expert nommé pour assister au souchetage.

SOUCI, sub. m. Plante à fleur jaune. Soin accompagné d'inquiétude.

SOUCIER, v. pron. S'inquiéter, se mettre en peine de; ne s'emploie guère qu'avec la négative.

SOUCIEUX, EUSE, adj. Inquiet, morne, chagrin, qui marque du souci.

SOUCOUPE, subst. f. Petite assiette sur laquelle on sert les vases, les tasses, etc.

SOUDAIN, AINE, adjectif. Prompt, subit. Adv. A l'instant.

SOUDAINEMENT, adv. Subitement.

SOUDAN, s. m. Autrefois Général des armées du Calife. Depuis Saladin, Sultan d'Egypte.

SOUDARD ou SOUDART, s. m. Fam. Vieux et ancien militaire.

SOUDE, s. f. Plante marine. Alcali qu'on en retire par incinération, et qui sert à faire le savon, le verre, etc.

SOUDER, v. a. Joindre par le moyen de la soudure.

SOUDOYER, v. a. Payer une solde à des gens de guerre.

SOUDRE, ver. a. Résoudre. V. m.

SOUDRILLE, sub. m. Fam. Soldat libertin.

SOUDURE, s. f. Mélange de métaux et de minéraux qui sert à unir différentes pièces de métal. Travail de celui qui soude.

Endroit où les deux parties de métal sont soudées.

SOUFFLAGE, sub. m. Art ou action de souffler le verre.

SOUFFLE, s. m. Agitation de l'air poussé par la bouche, ou causée par le vent. Respiration.

SOUFFLER, ver. n. Faire du vent en poussant l'air avec la bouche; se dit de tout ce qui pousse l'air. Respirer avec effort. V. a. — *le feu*, pour, l'allumer. — *la chandelle*, pour, l'éteindre. —*l'orgue*, donner du vent aux tuyaux. — *quelqu'un*, lui lire tout bas les endroits où la mémoire lui manque. — *une dame*, au jeu de dames, l'ôter à son adversaire qui a manqué de prendre. — *un emploi*, l'enlever à quelqu'un.

SOUFFLET, s. m. Instrument pour souffler. Coup du plat ou du revers de la main sur la joue. Fig. Mortification, échec.

SOUFFLETADE, sub. f. Plusieurs soufflets déchargés tout de suite.

SOUFFLETER, v. a. Donner des soufflets à quelqu'un.

SOUFFLEUR, EUSE, s. et adj. Qui souffle comme ayant peine à respirer. Qui souffle continuellement le feu. — *d'orgues*, celui qui en fait aller les soufflets. Celui qui soutient la mémoire d'un acteur, etc. Alchimiste. Poisson du genre des cétacées.

SOUFFLURE, s. f. Cavité qui se trouve dans l'épaisseur d'un ouvrage de fonte.

SOUFFRANCE, s. f. Douleur, peine, etat de celui qui souffre. Tolérance. Pal. Délai accordé aux comptables pour fournir leurs pièces justificatives.

SOUFFRANT, ANTE, adjec. Qui souffre. Patient, endurant.

SOUFFRE-DOULEUR, s. m. Fam. Personne sur qui portent toutes les fatigues de la maison ou les railleries de la société. Cheval qu'on met à tous les genres de service, etc.

SOUFFRETEUX, EUSE, adj. Fam. Celui qui est dans la misère ou les douleurs.

SOUFFRIR, ver. a. Endurer. Tolérer. Permettre. Admettre, être susceptible de. Supporter. V. n. Pâtir, sentir de la douleur. *Les blés ont souffert*, ont été maltraités. Ppe. *Souffert, erte.*

SOUFRE, s. m. Minéral jaunâtre, qui s'enflamme aisément, et qui en brûlant sent mauvais.

SOUFRER, ver. a. Enduire, frotter de soufre. Ppe. *Soufré, ée. Toile soufrée*, passée sur la vapeur du soufre. *Vin soufré*, mis dans un tonneau où l'on a brûlé du soufre.

SOUFRIÈRE, s. f. Mine de soufre.

SOUGARDE, sub. f. Demi cercle de fer au-dessous de la détente d'une arme à feu, pour l'empêcher de se débander par le choc d'un corps; se dit aussi d'une épée.

SOUGORGE, s. f. Morceau de cuir qui passe sous la gorge d'un cheval.

SOUHAIT, s. m. Vœu, désir. *A souhait*, selon ses désirs.

SOUHAITABLE, adjec. Désirable.

SOUHAITER, v. a. Désirer. — *le bonjour, la bonne année*, etc., formules de civilité.

SOUILLE, sub. f. Lieu bourbeux où se vautre le sanglier.

SOUILLER, v. a. Salir, couvrir d'ordures. Fig. *Souiller sa conscience, sa réputation, le lit nuptial*, etc.

SOUILLON, s. Enfant qui salit ses habits. Servante qui lave la vaisselle, etc.

SOUILLURE, s. f. Tache. Au pr. et au fig.

SOÛL, SOÛLE, adjec. Fam. Ivre. Rassasié jusqu'au dégoût. Au pr. et au fig. S. m. *Tout le soûl. Tout mon soûl*, etc.

SOULAGEMENT, s. m. Diminution de peine de corps ou d'esprit.

SOULAGER, ver. a. Oter une partie d'un fardeau; s'applique aux choses et aux personnes. Fig. Adoucir le travail, la douleur.

SOÛLANT, ANTE, adj. Pop. Qui soûle, qui rassasie.

SOULAS, s. m. Soulagement, consolation. V. m.

SOÛLER, v. a., pron. et fam. Rassasier avec excès.

SOULEUR, s. f. Fam. Frayeur subite, saisissement.

SOULÈVEMENT, s. m. — *de cœur*, mal d'estomac causé par le dégoût qu'inspire une chose. — (Extrême agitation) *des flots*. Mouvement d'indignation. Révolte.

SOULEVER, v. a. Lever quelque chose de lourd à une petite hauteur. Exciter l'indignation. Exciter à la révolte. V. n. *Le cœur me soulève.* V. pron. Se révolter.

SOULIER, s. m. Chaussure, ordinairement de cuir, qui couvre tout le pied et s'attache par-dessus.

SOULIGNER, ver. act. Tirer une ligne sous un mot, sous une phrase.

SOULOIR, v. n. Avoir coutume. V. m.

SOUMETTRE, v. a. Réduire sous la puissance. V. pron. Se conformer à l'ordre, aux volontés de quelqu'un. S'en rapporter à sa décision. Ppe. *Soumis, ise.* Dépendant, respectueux.

SOUMISSION, s. f. Déférence respectueuse. Obéissance. t. de finance. Engagement de payer une certaine somme. Au plur. Respects.

SOUMISSIONNAIRE, s. m. Qui fait sa soumission pour quelque payement ou quelque ouvrage.

SOUMISSIONNER, v. a. S'engager à payer, à fournir, à construire, etc.

SOUPAPE, sub. f. Languette qui, dans un tuyau, se lève et se baisse pour donner ou fermer passage à l'eau ou au vent.

SOUPÇON, s. m. Opinion désavantageuse accompagnée de doute. Simple conjecture. Fig. Apparence légère. Très-petite quantité d'une chose.

SOUPÇONNER, v. a. Avoir un soupçon. V. n. Conjecturer.

SOUPÇONNEUX, EUSE, adj. Défiant.

SOUPE, s. f. Potage. Mets qui se sert au commencement du repas. Tranche de pain fort mince.

SOUPENTE, subst. f. Larges courroies qui tiennent suspendu le corps d'un carrosse. Retranchement d'ais soutenu en l'air, et pratiqué pour loger des domestiques.

SOUPER, verb. n. Prendre le soir le repas nommé

SOUPER ou SOUPÉ, s. m.

SOUPESER, v. a. Lever quelque chose avec la main, et la soutenir pour juger de son poids.

SOUPEUR, s. Celui dont le principal repas est le souper.

SOUPIÈRE, s. f. Vase creux où l'on sert la soupe.

SOUPIR, sub. m. Respiration forte et prolongée, causée par l'amour, la tristesse, etc. Mus. Pause du tiers ou du quart d'une mesure.

SOUPIRAIL, s. m. Ouverture pour donner de l'air et du jour à un souterrain.

SOUPIRANT, sub. m. Fam. Amant.

SOUPIRER, v. n. Pousser des soupirs. Désirer ardemment. V. a. — *ses peines*.

SOUPLE, adject. Maniable, flexible. Fig. Docile, complaisant.

SOUPLEMENT, adv. Avec

SOUPLESSE, s. f. Flexibilité de corps, d'esprit.

SOUQUENILLE, s. f. Long surtout de grosse toile à l'usage des palefreniers.

SOURCE, s. f. Endroit d'où

l'eau sort de terre pour prendre son cours. Fig. Cause, origine.

SOURCIER, sub. m. Qui prétend découvrir les sources.

SOURCIL, s. m. Poil en forme d'arc au-dessus de l'œil. Loc. fam. : *Froncer le sourcil,* montrer du mécontentement.

SOURCILLER, v. n. Remuer le sourcil. Faire paroître quelque altération sur son visage; ne s'emploie communément qu'avec la négative.

SOURCILLEUX, EUSE, adj. Haut, élevé. Mot poét. : *Monts, rochers sourcilleux.*

SOURD, OURDE, s. et adj. Qui ne jouit pas de l'organe de l'ouïe. Fig. Inexorable. Qui ne retentit pas. *Lanterne sourde,* avec laquelle on voit sans être vu.

SOURD, s. m. Reptile. *Voy.* SALAMANDRE.

SOURDAUD, AUDE, s. Fam. Qui n'entend qu'avec peine.

SOURDEMENT, adver. Avec peu de bruit Secrètement.

SOURDINE, sub. f. Ce qu'on met à un instrument de musique, à une montre à répétition, pour en affoiblir le son. *A la sourdine,* sans bruit.

SOURDRE, ver. n. Sortir de terre, en parlant des eaux; ne se dit qu'à l'infin. et à la troisième pers. du présent de l'indic.

SOURICEAU, subst. m. Petit d'une souris.

SOURICIÈRE, subst. f. Piége pour prendre les souris.

SOURIRE, ver. n. Rire sans éclater. *Sourire à,* marquer par un souris de la complaisance et de l'affection. Fig. *Ce sujet-là me sourit.*

SOURIRE *ou* SOURIS, s. m. Action de sourire.

SOURIS, sub. f. Quadrupède rongeur plus petit que le rat. Muscle charnu qui tient à l'os du manche d'une éclanche. Cartilage dans les naseaux du cheval.

SOURNOIS, OISE, adj. et s. Qui cache ce qu'il pense.

SOUS, prép. Qui marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui est au-dessus. Dépendance : *Servir sous quelqu'un.* Epoque : *Il vécut sous Alexandre.* Moyennant, à telle condition, etc. etc. Loc. fam. : *Sous main,* secrètement. *Fait sous la cheminée,* sans garder les formes, etc. Ce mot devient le prénom de beaucoup d'autres, et il indique un titre, un emploi subordonné : *Sous-Doyen. Sous-Lieutenant. Sous-Chef,* etc.

SOUS-AFFERMER *ou* SOUS-FERMER, v. a. Donner ou prendre à sous-ferme.

SOUS-ARBRISSEAU, sub. m. Arbrisseau d'un ordre secondaire.

SOUS-BAIL, sub. m. Cession faite par le preneur d'une partie de ce qui lui a été affermé.

SOUS-BARBE, s. f. Partie du cheval qui porte la gourmette.

SOUSCRIPTEUR, s. m. Qui s'engage à prendre un journal, une suite de volumes, à soutenir une entreprise, etc.

SOUSCRIPTION, s. f. Signature mise au-dessous d'un acte pour l'approuver. Soumission par écrit de fournir une certaine somme pour quelque grand travail. Reconnoissance donnée au souscripteur. Signature et civilité terminative d'une lettre.

SOUSCRIRE, v. a. Approuver un acte par sa signature mise au bas. V. n. Consentir. Donner de l'argent d'avance pour l'édition d'un livre, ou pour l'exécution d'une entreprise.

SOUS-DIACONAT, s. m. Lit. L'ordre qui précède le diaconat; celui qui l'a reçu est

SOUS-DIACRE, s. m.

SOUS-DOUBLE, adj. Math. Qui est la moitié.

SOUS-DOUBLÉ, ÉE, adj. Qui est en raison des racines carrées.

SOUS-ENTENDRE, v. a. Faire

entendre une chose qu'on n'exprime pas. Ppe. *Sous-entendu, ue.* Censé exprimé. Le masculin est aussi subst.

SOUS-ENTENTE, sub. f. Ce qu'on sous-entend avec adresse et intention.

SOUS-FERME, s. f. *V.* SOUS-BAIL.

SOUS-FERMER. *V.* SOUS-AFFERMER.

SOUS-FERMIER, IÈRE, s. Qui prend des biens à sous ferme.

SOUS-LOCATAIRE, sub. Qui loue une portion de maison et qui la tient du principal locataire.

SOUS-LOUER, v. a. M. s. soit à l'égard du principal locataire qui sous-loue, soit à l'égard du preneur.

SOUS-MULTIPLE, subst. m. Math. Nombre compris un certain nombre de fois dans un plus grand.

SOUS-NORMALE, s. f. Géom. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre les deux points où l'ordonnée et la perpendiculaire à la courbe, menée du point touchant, viennent rencontrer cet axe.

SOUS-ORDRE, s. m. Qui travaille sous un autre.

SOUS PERPENDICULAIRE, *V.* SOUS-NORMALE.

SOUSSIGNER, ver. act. et n. Mettre son nom au bas d'un acte. Plus usité au ppe. : *Je soussigné, ée.*

SOUS-TANGENTE, subst. f. Géom. Partie de l'axe d'une courbe comprise entre l'ordonnée et la tangente correspondante.

SOUS-TENDANTE, subst. f. Géom. Ligne droite menée d'une extrémité à l'autre d'un arc.

SOUSTRACTION, s. f. Action de soustraire. Arith. Opération par laquelle on ôte un nombre d'un plus grand.

SOUSTRAIRE, v. a. Oter par adresse ou par fraude. Arith. Oter un nombre d'un autre. V. pron. Se dérober à. Ppe. *Soustrait, aite.*

SOUSTYLAIRE, sub f. t. de gnomonique. (pron. le *s* du milieu.) Ligne qui est la commune section du plan d'un cadran et du méridien perpendiculaire à ce cadran.

SOUS-VENTRIÈRE, subst. f. Courroie qui passe sous le ventre du limonier.

SOUTANE, s. f. Habit long, à manches étroites, qu'on porte sous une robe ou sous un manteau, et qu'on serre avec une ceinture. Fig. Etat ecclésiastique.

SOUTANELLE, sub. f. Petite soutane.

SOUTE, s. f. Pal. Somme que doit payer l'un des co-partageans, pour égaliser les lots. Solde d'un compte. Mar. Retranchement dans le plus bas étage d'un vaisseau, pour mettre les poudres et les vivres.

SOUTENABLE, adj. Opinion, système qu'on peut appuyer par de bonnes raisons. Qui se peut endurer. Qui peut se défendre.

SOUTENANT, sub. m. t. did. Qui soutient thèse.

SOUTÈNEMENT, subst. m. Maçon. Appui. Pal. Défense d'un compte.

SOUTENEUR, sub. m. Celui qui soutient un mauvais lieu.

SOUTENIR, ver. a. Appuyer, supporter. Secourir dans le besoin. Affirmer qu'une chose est vraie. Défendre une opinion. — *son rang*, vivre convenablement. — *la conversation*, *la dépense*, y fournir. V. pron. Se sustenter. Conserver son éclat, sa santé, son crédit, etc. Ppe. *Soutenu, ue.* *Style soutenu*, soigné. *Caractères soutenus*, qui ne se démentent pas.

SOUTERRAIN, AINE, s. m. et adj. Qui est sous terre. Fig. Voies secrètes pour parvenir à quelque fin.

SOUTIEN, s. m. Ce qui soutient. Fig. Appui, protection.

SOUTIRAGE, s. m. Action de

SOUTIRER, v. a. Transvaser une liqueur d'un tonneau dans un autre. Fig. *Soutirer de l'argent de quelqu'un*, l'en obtenir avec adresse.

SOUVENANCE, sub. f. Fam. Souvenir, mémoire.

SOUVENIR, ver. pron. Avoir mémoire de. Garder la mémoire d'un bienfait ou d'une injure. Avoir soin, s'occuper de. V. impers. *Il me souvient d'avoir lu.*

SOUVENIR, s. m. Impression que la mémoire conserve d'une chose. Faculté même de la mémoire. Ce qui rappelle le souvenir de. Petit livre, tablettes où l'on écrit ce qu'on ne veut pas oublier.

SOUVENT, adv. Plusieurs fois.

SOUVERAIN, AINE, adjec. Suprême, très-excellent en son genre. S. m. Celui en qui réside la souveraineté.

SOUVERAINEMENT, adver. Parfaitement. D'une manière souveraine, sans appel.

SOUVERAINETÉ, s. f. Autorité suprême. Lieux où elle s'étend.

SOYEUX, EUSE, adjec. Fin, luisant, et doux au toucher comme de la soie.

SPACIEUSEMENT, adv. En grand espace.

SPACIEUX, EUSE, adj. Ne se dit que d'un lieu vaste.

SPADASSIN, s. m. Bretteur.

SPADILLE, s. f. L'as de pique au jeu de l'hombre et autres.

SPAGYRIQUE *ou* **SPAGIRIQUE**, adj. f. (*Chimie*) Qui s'occupe de l'analise des métaux, et de la recherche de la pierre philosophale.

SPAHI, s. m. Cavalier turc.

SPALT, s. m. Pierre luisante qui sert à mettre en fusion les métaux.

SPARADRAP, sub. m. Pharm. Toile trempée dans un emplâtre fondu.

SPARSILE, adjec. fém. Astr. (*Etoile*) Eparse dans le ciel hors des constellations. Ces étoiles sont aussi appelées *informes* et *sporades*.

SPARTE, s. m. Sorte de plante graminée, dont on fait des cordages, des nattes.

SPARTERIE, s. f. Manufacture de tissus de sparte.

SPASME, s. m. Méd. Mouvement convulsif.

SPASMODIQUE, adjec. S'applique aux mouvemens convulsifs et à leurs remèdes.

SPASMOLOGIE, s. f. Traité des spasmes.

SPATH, subst. m. Hist. nat. Pierres feuilletées que l'on trouve souvent unies aux mines, et qui sont des sulfates ou des carbonates.

SPATHACÉ, ÉE, adjec. Bot. Pourvu d'une

SPATHE, subst. f. Enveloppe d'une fleur jusqu'à ce qu'elle s'épanouisse.

SPATHILLE, subst. f. Petite spathe.

SPATULE, s. f. Chir. et pharm. Instrument rond par un bout, et plat par l'autre.

SPÉ, s. m. Le plus ancien enfant de chœur d'une cathédrale.

SPÉCIAL, ALE, adj. Particulier.

SPÉCIALEMENT, adv. Particulièrement.

SPÉCIALITÉ, s. f. Pal. Détermination d'une chose spéciale.

SPÉCIEUSEMENT, adv. Avec vraisemblance.

SPÉCIEUX, EUSE, adj. Qui a une apparence de vérité et de justice.

SPÉCIFICATION, s. f. L'expression, la détermination spéciale d'une chose.

SPÉCIFIER, v. a. Exprimer, déterminer nommément.

SPÉCIFIQUE, adj. Propre à telle chose spécialement. S. m. Remède spécifique.

SPÉCIFIQUEMENT, adverb. D'une manière précise.

SPECTACLE, s. m. Tout objet qui attire les regards. Représentation théâtrale dans les salles qui ont cette destination. Grande cérémonie ou réjouissance publique.

SPECTATEUR, TRICE, sub. Qui assiste à un spectacle; opposé à *acteur*. Témoin oculaire d'un événement.

SPECTRE, s. m. Figure fantastique qu'on croit voir. Fam. Personne grande, hâve et maigre. Phys. Image colorée et oblongue que forme sur le mur d'une chambre obscure la lumière rompue par le prisme.

SPÉCULAIRE, adj. f. (*Pierre*) Composée de feuillets brillans et transparens. *Science spéculaire*, art de faire des miroirs.

SPÉCULATEUR, s. m. Observateur des phénomènes célestes. Celui qui spécule en finance.

SPÉCULATIF, IVE, adj. Qui a coutume d'observer attentivement. Qui appartient à la spéculation. *Science spéculative*. S. m. plur. Ceux qui raisonnent sur la politique.

SPÉCULATION, s. f. Théorie, par opposition à *pratique*. Action de

SPÉCULER, v. a. Observer les astres, etc. V. n. Méditer profondément sur. Faire des raisonnemens, des projets de finance, de politique, etc.

SPECULUM OCULI, ORIS, etc. Noms latins donnés à des instrumens de chirurgie propres à tenir ouverts l'œil, la bouche, etc., pour y mieux opérer.

SPÉE ou CÉPÉE, s. f. E. et f. Bois d'un an ou deux.

SPERGULE, s. f. Plante qu'on donne aux vaches pour en augmenter le lait.

SPERMATIQUE, adjec. Qui concerne la semence.

SPERMATOCÈLE, s. f. Méd. Fausse hernie causée par le gonflement des vaisseaux déférens, qui les fait tomber dans le scrotum.

SPERMATOLOGIE, s. f. Dissertation sur le

SPERME, s. m. Semence dont l'animal est engendré.

SPHACÈLE, s. m. Méd. Mortification entière de quelque partie du corps.

SPHACELÉ, ÉE, adj. Attaqué du sphacèle.

SPHÉNOÏDAL, ALE, adjec. Anat. Qui appartient au

SPHÉNOÏDE, s. m. Nom d'un des os de la tête.

SPHÈRE, sub. f. Géom. Globe où toutes les lignes tirées du centre à la surface sont égales. Machine ronde et mobile, composée de cercles qui représentent ceux que les astronomes imaginent dans le ciel. Espace où les astronomes conçoivent qu'une planète fait son cours. Phys. — *d'activité*, espace où un agent naturel peut exercer son action. Fig. Etendue de pouvoir, de connoissances, de talent. *Sortir de sa sphère*.

SPHÉRICITÉ, s. f. Etat de ce qui est

SPHÉRIQUE, adject. Rond comme une sphère. Qui lui appartient.

SPHÉRIQUEMENT, adv. En forme sphérique.

SPHÉRISTÈRE, s. f. Antiq. Lieu destiné aux exercices où les balles s'employoient.

SPHÉRISTIQUE, adj. Se dit des exercices anciens, où l'on se servoit de balles. S. f. Partie de la gymnastique.

SPHÉROÏDE, sub. f. Géom. Corps solide dont la figure approche de celle de la sphère.

SPHINCTER, s. m. Anat. Muscles servant à former et à resserrer certaines parties.

SPHINX, sub. m. Monstre fabuleux à qui l'on supposoit le

visage et les mamelles d'une femme, les ailes d'un aigle, et le corps d'un lion. Les sculpteurs le figurent sans ailes.

SPICA, s. m. Chir. Sorte de bandage.

SPICILÉGE, s. m. t. did. Recueil de pièces, d'actes, etc.

SPINAL, ALE, adjec. Anat. Qui appartient à l'épine du dos.

SPINA-VENTOSA, s. m. (lat.) Méd. Carie interne des os.

SPINELLE, adj. (*Rubis*) D'un rouge pâle.

SPINTHÉROMÈTRE, s. m. Instrument pour mesurer la force des étincelles électriques.

SPIRAL, ALE, adj. Roulé en

SPIRALE, s. f. Géom. Courbe qui fait sur un plan plusieurs révolutions autour d'un point dont elle s'éloigne toujours de plus en plus.

SPIRATION, subst. f. Théol. Mot qui exprime comment le St.-Esprit procède du Père et du Fils.

SPIRE, s. f. Chaque tour de la spirale. Base d'une colonne en tant que la figure ou le profil de cette base va en serpentant.

SPIRITUALISATION, s. f. Chim. Réduction des corps compactes en esprit.

SPIRITUALISER, v. a. Extraire les esprits des corps mixtes.

SPIRITUALITÉ, s. f. Théologie mystique qui regarde la vie intérieure et la nature de l'âme.

SPIRITUEL, ELLE, adj. Incorporel, qui est esprit. Personne qui a de l'esprit. Chose où il y en a. Qui regarde la conduite de l'âme. S'oppose à *littéral*. S. m. *Le spirituel d'un bénéfice*; s'oppose au *temporel*.

SPIRITUELLEMENT, adver. Avec esprit. En esprit.

SPIRITUEUX, EUSE, adjec. Volatil.

SPLANCHNOLOGIE, sub. f. Anat. Traité des viscères.

SPLEEN, s. m. (On prononce *spline*.) Mot pris de l'anglois. État de consomption.

SPLENDEUR, sub. f. Grand éclat de lumière; et fig. de gloire. Pompe, magnificence.

SPLENDIDE, adj. Somptueux.

SPLENDIDEMENT, adv. Magnifiquement.

SPLÉNÉTIQUE, adjec. Se dit de celui qui est attaqué d'obstructions à la rate.

SPLÉNIQUE, adj. Anat. Qui concerne la rate. Bon pour la rate.

SPODE, subst. f. *ou* TUTIE. Oxyde de zinc, qui s'attache comme une suie légère aux vaisseaux où l'on a traité le zinc. Bonne contre les maux d'yeux.

SPOLIATEUR, subst. m. Qui spolie.

SPOLIATION, s. f. Action de

SPOLIER, v. a. Pal. Déposséder par fraude ou par violence.

SPONDAÏQUE, adj. t. de poésie grecque et latine. Grand vers terminé par deux spondées.

SPONDÉE, s. m. Pied de deux syllabes longues.

SPONDYLE, s. m. Anat. Vertèbre.

SPONGIEUX, EUSE, adj. De la nature de l'éponge.

SPONGITE, s. f. Pierre très-poreuse, imitant l'éponge.

SPONTANÉE, adj. Qu'on fait volontairement. Qui vient de soi-même.

Nota. On a déjà dit que le nouveau dictionnaire qui a paru sous le nom de l'Académie, écrit *Spontané* et *ée*. *Momentané* et *ée*. Mais le dictionnaire de 1763 écrit toujours ces sortes d'adjectifs par un double *e*. Il les fait de tout genre; c'est celui qu'on a suivi.

SPONTANÉITÉ, s. f. Qualité de ce qui est spontanée.

SPONTON. *V*. ESPONTON.

SPORADE. *V*. SPARSILE.

SPORADIQUE, adj. (*Maladie*) Qui n'est bornée ni à un lieu, ni à un temps, ni à une classe

d'hommes; s'oppose à *épidémique.*

SPORTULE, sub. f. Chez les Romains, monnoie qu'on distribuoit au peuple avec du pain et du vin. Corbeille dans laquelle il recevoit cette distribution.

SPUTATION, s. f. Méd. Action de cracher.

SQUAMMEUSE, adj. f. Anat. Se dit de la suture des temporaux et des pariétaux qui représente une espèce d'écaille.

SQUELETTE, s. f. Ossemens d'un corps mort et décharné, joints ensemble dans leur situation naturelle. Fig. Personne très-maigre.

SQUINANCIE. *Voy.* ESQUINANCIE.

SQUINE, ESQUINE, s. f. *ou* CHINA. Plante des Indes Orientales propre à purifier le sang.

SQUIRRHE, s. m. Méd. Tumeur dure et sans douleur, causée par quelque obstruction, ou par l'épaississement des liqueurs.

SQUIRRHEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature du squirrhe.

STABILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est

STABLE, adjec. Qui est dans une situation ferme, permanente, immuable.

STACHYS, s. m. Plante médicinale.

STADE, s. f. Carrière longue de 125 pas géométriques, où les Grecs s'exerçoient à la course. Mesure de chemin de la même étendue.

STAGE, s. m. Nom donné en certains chapitres à la résidence que doit faire un nouveau Chanoine pour jouir des droits attachés à sa prébende.

STAGNANT, ANTE, adj. Se dit des eaux et des humeurs qui ne coulent pas; leur état se nomme

STAGNATION, s. f.

STALACTITE, s. f. Concrétion formée par l'eau dans les souterrains, et qui ressemble aux glaçons suspendus en hiver au toit des maisons.

STALAGMITE, s. f. Espèce de stalactite ou d'incrustation en mamelons.

STALLE, s. m. et f. Siége de bois placé dans le chœur d'une église, dont le fond se hausse et se baisse, et sur lequel s'asseoit le Chanoine.

STANCES, s. f. pl. Ouvrage en vers, composé de plusieurs couplets, dont chacun se nomme aussi *stance.*

STANGUE, s. f. Blas. Se dit de la tige d'une ancre.

STANTÉ, adj. m. Peint. Où le travail se fait sentir. Tâché, peiné.

STAPHYLIN, sub. m. Espèce d'insecte qui vit sur les fromens. Au pl. Muscles qui ont rapport à la luette.

STAPHYLÔME, s. m. Maladie de l'œil. Tumeur qui s'élève sur la cornée, en forme de grain de raisin.

STAPHYSAIGRE, s. f. Bot. Autrement nommée *Herbe-aux-poux.*

STAROSTE, sub. m. Gentilhomme polonois jouissant d'une

STAROSTIE, s. f. Fief cédé par le Roi de Pologne à un gentilhomme, pour soutenir les frais des expéditions militaires.

STASE, sub. f. Méd. Séjour d'une humeur dans une partie.

STATHOUDER, s. m. Chef de l'ancienne république de Hollande.

STATHOUDÉRAT, s. m. Sa dignité.

STATION, sub. f. Pause, demeure de peu de durée qu'on fait en un lieu. Visite des églises ou chapelles marquées pour gagner les indulgences. Dans les nivellemens, chaque lieu où l'on a placé l'instrument pour opérer. Etat d'une planète qui ne paroit ni avancer ni reculer dans le zodiaque.

STATIONNAIRE, adj. (*Planète*) Qui paroît immobile. Chez les Romains, soldats distribués en divers lieux pour avertir de ce qui se passoit. *Fièvres stationnaires*, qui règnent plus généralement sous telle ou telle température.

STATIONNALE, s. f. Eglise où l'on fait des stations.

STATIQUE, s. f. Science qui a pour objet l'équilibre des solides.

STATISTIQUE, s. f. Science dont le but est de faire connoitre la population, les revenus, le commerce, etc. d'un état; il se prend aussi adj.

STATMEISTRE, s. m. Gentilhomme admis au gouvernement municipal avec les Ammeistres dans quelques villes d'Allemagne.

STATUAIRE, s. m. Sculpteur qui fait des statues. Adj. *Marbre statuaire*, propre à faire une

STATUE, sub. f. Figure humaine de plein relief. Fam. Personne qui se tient sans action ni mouvement.

STATUER, v. a. Ordonner.

STATURE, s. f. Hauteur de la taille.

STATUT, s. m. Règle pour la conduite d'une compagnie.

STÉATITE, s. f. Marne très-fine qui se dissout à l'eau.

STÉATOCÈLE, sub. m. Méd. Fausse hernie. Tumeur du scrotum.

STÉATÔME, sub. m. Tumeur dont la matière ressemble à du suif.

STÉGANOGRAPHIE, sub. f. Art d'écrire en chiffres, et de les expliquer.

STELLION, s. m. Genre de lézards.

STELLIONAT, sub. m. Pal. Crime de celui qui vend l'héritage d'autrui, qui vend le sien à deux personnes, ou qui le vend quitte de toute hypotheque, quoiqu'il ne le soit pas.

STELLIONATAIRE, sub. m. Coupable de stellionat.

STÈRE, s. m. Mesure de bois de chauffage, égale au mètre cube.

STÉRÉOGRAPHIE, s. f. Art de représenter les solides sur un plan.

STÉRÉOMÉTRIE, sub. fém. science qui traite de la mesure des solides.

STÉRÉOTOMIE, s. f. Science de la coupe des solides.

STÉRÉOTYPIE, s. f. Impr. Art de convertir en formes ou planches solides des pages composées d'abord en caractères mobiles; de là les mots

STÉRÉOTYPAGE, s. m. Qui énonce l'action.

STÉRÉOTYPE, adj. Qui en est l'effet. Livre.

STÉRÉOTYPER. Qui en est le verbe actif.

STÉRILE, adj. Qui ne porte pas de fruit, quoique de nature à en porter. *Esprit, sujet stérile*, qui fournit peu.

STÉRILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est stérile.

STERLING, s. m. Monnoie de compte en Angleterre; ne se dit pas seul : *Livre sterling*, environ 24 liv.

STERNUM, s. m. (lat.) Anat. Ossement plat, formant le devant de la poitrine.

STERNUTATOIRE, sub. m. et adj. Qui provoque l'éternuement.

STIBIÉ, ÉE, adj. Méd. Se dit des remèdes tirés de l'antimoine.

STIGMATE, sub. m. Marque d'une plaie. Fam. — *de la justice*, marque des fers rouges sur les épaules des voleurs. Bot. L'extrémité glanduleuse du style ou pistil. Au pl. Marques des plaies de J.-C., imprimées à saint François d'Assise.

STIGMATIQUE, adj. Appartenant au stigmate.

STIL DE GRAIN, subst. m.

Couleur jaune qu'emploient les peintres.

STIMULANT, ANTE, s. m. et adj. Méd. Qui est propre à

STIMULER, ver. a. Exciter, aiguillonner.

STIPENDIAIRE, adj. Qui est à la solde de quelqu'un.

STIPENDIER, v. a. Payer, gager; ne se dit guère que des soldats.

STIPULANT, ANTE, adjec. Pal. Qui stipule.

STIPULATION, sub. f. Pal. Clause insérée dans un contrat.

STIPULER, v. a. Pal. Faire une stipulation. Obliger quelqu'un à telle et telle chose.

STOÏCIEN, IENNE, adj. Qui appartient à la doctrine des Stoïciens. S. Partisan de cette doctrine. Personne d'un caractère ferme, sévère.

STOÏCISME, s. m. Philosophie de Zénon. Fermeté, austérité.

STOÏQUE, adj. Qui tient de la fermeté et de l'austérité stoïcienne.

STOÏQUEMENT, adverb. En stoïcien.

STOÏSME, s. m. Qualité de ce qui est stoïque. Le stoïcisme est la doctrine; le stoïsme en est le résultat sur les habitudes et les mœurs.

STOKFICHE, subst. m. Tout poisson salé et séché. Espèce de morue sèche.

STOMACAL, adj. Qui fortifie l'estomac.

STOMACHIQUE, adj. Qui en dépend; et sub. m. Qui lui est bon.

STORAX *ou* STYRAX, s. m. Résine odoriférante qui découle d'un arbre des Indes.

STORE, s. m. Rideau de fenêtre, de portière de carrosse, qui se lève et qui se baisse par un ressort.

STRABISME, subst. m. Méd. Situation dépravée du globe de l'œil dans son orbite. Ce qui rend louche.

STRAMONIUM, s. m. Plante appelée aussi comme son fruit: *Pomme épineuse*, et qui est un poison très-dangereux.

STRANGULATION, sub. f. t. did. Etranglement.

STRANGURIE, sub. f. Méd. Envie fréquente et douleur d'uriner.

STRAPASSER, v. a. Maltraiter de coups. V. m.

STRAPASSONNER, ver. act. Peindre grossièrement.

STRAPONTIN, sub. m. Siége garni qu'on met sur le devant des carrosses coupés, etc. Mar. Hamac.

STRAS, s. m. (Le *s* sonne.) Composition qui imite le diamant, du nom de son inventeur.

STRASSE, s. f. Bourre, rebut de la soie.

STRATAGÈME, s. m. Ruse de guerre. Fig. Finesse, ruse, tour d'adresse.

STRATÈGUE *ou* STRATÈGE, s. m. Chez les Athéniens, Officier qui commandoit les armées.

STRATIFICATION, subst. f. Chim. Arrangement de diverses substances qu'on place par couches dans un vaisseau.

STRATIFIER, v. a. Ranger par couches.

STRATOCRATIE, s. f. Gouvernement militaire.

STRATOGRAPHIE, subst. f. Description d'une armée, de tout ce qui la compose, de la manière de camper, etc.

STRÉLITZ, s. m. pl. Ancien corps d'infanterie moscovite.

STRIBORD, s. m. Côté droit du vaisseau.

STRICT, ICTE, adj. Etroit, resserré; ne se dit qu'au moral: *Devoir strict. Stricte obligation.*

STRICTEMENT, adver. A la rigueur.

STRIES, s. f. pl. Cannelures fines et légères sur certaines co-

quilles, sur les écailles des poissons, etc. Cannelures des colonnes.

STRIÉ, ÉE, adjec. Dont la surface présente des stries. *Colonne striée,* cannelée dans toute sa hauteur.

STRIGILE, s. m. Instrument dont les anciens se servoient dans le bain pour râcler la peau.

STRIURES, s. f. pl. Cannelures des colonnes. Rayure de coquillages.

STRONGLE, s. m. Méd. Ver long et rond qui se trouve dans les intestins.

STRONTIANE, sub. f. Chim. Substance d'un gris blanchâtre, d'une saveur urineuse, classée communément parmi les terres primitives.

STROPHE, s. f. Stance d'une ode.

STRUCTURE, s. f. Manière dont un édifice est bâti. — *du corps, d'un poëme,* etc.

STRYGES, s. m. pl. Synonyme de *Vampire.*

STUC, s. m. Arch. Composition faite de marbre broyé avec de la chaux.

STUCATEUR, s. m. Ouvrier en stuc.

STUDIEUSEMENT, adverb. Avec soin.

STUDIEUX, EUSE, adj. Qui aime l'étude.

STUPÉFACTIF, IVE, *ou* STUPÉFIANT, ANTE, adjec. Méd. Remède qui endort les parties malades.

STUPÉFACTION, s. f. Méd. Diminution ou perte du sentiment. Fig. Etonnement extraordinaire.

STUPÉFAIT, AITE, adj. Interdit, immobile de surprise.

STUPÉFIER, v. a. Méd. Engourdir, rendre immobile. *L'opium stupéfie.* Fig. Causer une espèce de surprise extatique.

STUPEUR, s. f. Méd. Engourdissement. Fig. Etat d'immobilité où jette une grande douleur subite, ou une fâcheuse nouvelle inattendue.

STUPIDE, s. et adj. Hébêté, d'un esprit lourd et pesant. On dit aussi : *Silence, insensibilité stupide,* etc.

STUPIDEMENT, adv. D'une manière stupide.

STUPIDITÉ, s. f. Pesanteur d'esprit.

STYLE, sub. m. Poinçon qui servoit aux anciens pour écrire sur des tablettes de cire. Aiguille d'un cadran solaire. Fig. Manière d'écrire, de composer. Manière de procéder en justice. Manière de compter dans le calendrier, avant ou après sa réformation. *Ancien, nouveau style.*

STYLER, v. a. Fam. Former, dresser.

STYLET, s. m. Petit poignard très-pointu et à lame triangulaire.

STYLOBATE, sub. m. Arch. Piédestal d'une colonne. Soubassement de l'avant-corps d'un édifice.

STYPTIQUE, s. et adj. Méd. Qui a la vertu de resserrer.

STYRAX. *V.* STORAX.

SUAIRE, s. m. Linceul dans lequel on ensevelit un mort.

SUANT, ANTE. adj. Qui sue.

SUAVE, adj. Doux et agréable, en parlant des odeurs.

SUAVITÉ, s. f. Qualité de ce qui est suave; se dit des parfums, de la musique, de la peinture. C'est aussi au pl. un terme de spiritualité.

SUBALTERNE, s. et adj. Subordonné à un autre.

SUBDÉLÉGATION, s. f. Commission qui autorise un autre à nous représenter.

SUBDÉLÉGUER, v. a. Commettre avec pouvoir d'agir, de négocier. Ppe. *Subdélégué, ée.* Le masc. se prend subst.

SUBDIVISER, v. a. Diviser une partie d'un tout déjà divisé.

SUBDIVISION, s. f. M. s.

SUBHASTATION, s. f. Pal. Vente publique au plus offrant et dernier enchérisseur.

SUBINTRANTE, adj. f. Méd. (*Fièvre*) Dont un accès commence avant la fin du précédent.

SUBIR, v. a. Acquitter volontairement ou forcément ce à quoi l'on est condamné par la nature, la loi, les circonstances. Ppe. *Subi, ie*.

SUBIT, ITE, adjec. Prompt, soudain.

SUBITEMENT, adv. Soudainement.

SUBJONCTIF, s. m. Gram. Mode d'un verbe subordonné à un autre.

SUBJUGUER, v. a. Réduire en sujétion. Fig. Prendre de l'ascendant sur quelqu'un.

SUBLIMATION, s. f. Chim. Action de volatiliser.

SUBLIMATOIRE, s. m. Vaisseau qui sert à la sublimation.

SUBLIME, adj. Haut, relevé; ne se dit qu'au mor. Sub m. Ce qu'il y a de grand dans les pensées, le style, les actions.

SUBLIMÉ, sub. m. Chim. On appelle ainsi les parties volatiles du mercure.

SUBLIMEMENT, adv. D'une manière sublime.

SUBLIMER, v. a. Chim. Elever dans un matras ou dans une cornue, par le moyen du feu, les parties volatiles d'un corps.

SUBLIMITÉ, s. f. Qualité de ce qui est sublime.

SUBLINGUAL, ALE, adjec. (On pron. *goual*.) Placé sous la langue.

SUBLUNAIRE, adj. Qui est entre la terre et l'orbite de la lune.

SUBMERGER, v. a. Inonder, couvrir d'eau.

SUBMERSIBLE, adject. Qui peut être submergé.

SUBMERSION, s. f. Inondation qui couvre totalement un pays.

SUBORDINATION, sub. f. Ordre social qui met les personnes dans la dépendance les unes des autres.

SUBORDONNÉMENT, adver. En sous-ordre.

SUBORDONNER, v. a. Etablir la subordination.

SUBORNATION, s. f. Action de

SUBORNER, v. a. Séduire, porter à faire une action contre le devoir.

SUBORNEUR, EUSE, s. Qui suborne.

SUBRÉCARGUE, s. m. Qui vend dans les comptoirs de la compagnie des Indes les marchandises qu'elle y a fait porter, et qui en achète d'autres pour le retour des vaisseaux.

SUBRÉCOT, s. m. Fam. Le surplus de l'écot. Demande en sus de ce qui étoit demandé ou convenu.

SUBREPTICE, adj. Ne se dit que des lettres de chancellerie ou de daterie obtenues sur un exposé faux.

SUBREPTICEMENT, adver. D'une manière subreptice.

SUBREPTION, s. f. Surprise faite à un juge en lui déguisant la vérité.

SUBROGATION, s. f. Action de

SUBROGER, v. a. Pal. Mettre à la place de quelqu'un. Ppe. *Subrogé, ée*. Pal. Le *tuteur subrogé* est celui qui doit au besoin remplacer l'autre, et même le surveiller.

SUBSÉQUEMMENT, adv. (On pron. *kaman*.) Ensuite.

SUBSÉQUENT, ENTE, adj. Qui s'ensuit.

SUBSIDE, sub. m. Impôt. Secours d'argent qu'un Prince demande ou donne à son allié.

SUBSIDIAIRE, adj. Pal. Qui vient à l'appui ou en second ordre.

SUBSIDIAIREMENT, adver. Pal. En second rang.

SUBSISTANCE, s. f. Nourriture, entretien.

SUBSISTER, v. n. Continuer d'être. Vivre et s'entretenir.

SUBSTANCE, s. f. t. did. Ce qui est soi, et non accident. Ce qu'il y a de plus succulent en quelque chose, de principal dans un acte, un discours. Ce qui est nécessaire pour la subsistance. *En substance,* en gros, en abrégé.

SUBSTANTIEL, ELLE, adj. Succulent, plein de substance. Au pr. et au fig.

SUBSTANTIELLEMENT, adv. t. did. Quant à la substance; par oppos. à l'*accident.*

SUBSTANTIF, sub. et adj. m. Se dit de tout ce qui exprime une chose indépendante d'un adjectif.

SUBSTANTIVEMENT, adver. En manière de substantif.

SUBSTITUER, v. a. Mettre une personne ou une chose à la place d'une autre. Appeler quelqu'un à une succession, à défaut d'un autre.

SUBSTITUT, s. m. Officier de judicature chargé de suppléer l'Officier principal.

SUBSTITUTION, s. f. Disposition par laquelle on substitue ses biens en tout ou en partie.

SUBTERFUGE, s. m. Echappatoire en matière d'affaires, de dispute.

SUBTIL, ILE, adjec. Délié, fin, menu. Qui s'insinue aisément. Plein d'adresse, de la main ou de l'esprit.

SUBTILEMENT, adv. D'une manière adroite.

SUBTILISATION, s. f. Chim. Action de subtiliser certaines liqueurs par le moyen du feu.

SUBTILISER, v. a. Rendre délié, pénétrant. V. n. Raffiner, chercher trop de finesse.

SUBTILITÉ, s. f. Qualité de celui ou de ce qui est subtil. Finesse, tromperie.

SUBURBICAIRE, adj. Hist. ecclés. S'appliquoit aux dix provinces qui composoient le diocèse de Rome.

SUBVENIR À, v. n. (Prend l'auxiliaire *Avoir.*) Secourir, soulager. Suffire, pourvoir.

SUBVENTION, sub. f. Espèce de subside.

SUBVERSION, s. f. Renversement.

SUBVERTIR, v. a. Renverser. Ppe. *Subverti, ie.* Le plus grand us. de ce mot et du précédent est au fig.

SUC, s. m. Liqueur qui s'exprime des plantes, des viandes, etc. Fig. Ce qu'il y a de meilleur dans un livre, etc.

SUCCÉDER, v. n. qui s'emploie avec la prépos. *à.* Prendre la place de. Venir après. Hériter de quelqu'un. Réussir.

SUCCÈS, sub. m. Issue quelconque d'une affaire; seul, *se* prend en bonne part.

SUCCESSEUR, sub. m. Qui succède à un autre dans une dignité, un emploi.

SUCCESSIF, IVE, adj. Qui se succède sans interruption. *Droits successifs,* droits qu'on a à une

SUCCESSION, sub. f. Biens qu'un homme laisse en mourant. Suite de temps. Suite de personnes d'une même maison, qui ont succédé les unes aux autres.

SUCCESSIVEMENT, adverb. L'un après l'autre.

SUCCIN, s. m. Ambre jaune.

SUCCINATE, sub. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide succinique avec différentes bases.

SUCCINCT, INCTE, adject. Court, bref; se dit des personnes et des choses.

SUCCINCTEMENT, adv. En peu de mots, en peu de temps.

SUCCINIQUE, adj. (*Acide*) Extrait du succin.

SUCCION ou SUCTION, s. f. Phys. Action de sucer.

SUCCOMBER, v. n. Etre ac-

cablé sous un fardeau. Se laisser vaincre par. Avoir du désavantage en quelque chose.

SUCCUBE, s. m. Sorte de démon qui, suivant l'opinion pop., prend la forme d'une femme, pour partager le lit d'un homme.

SUCCULENT, ENTE, adjec. Plein de suc.

SUCCURSALE, s. et adj. f. (*Eglise*) Qui sert d'aide à une paroisse.

SUCEMENT, sub. m. Action de

SUCER, v. a. Tirer une liqueur, un suc avec les lèvres; se dit de la liqueur qu'on attire, et du corps dont on l'attire. Fam. Tirer peu à peu l'argent de quelqu'un.

SUCEUR, s. m. Qui suce les plaies pour les guérir.

SUÇOIR, s. m. Ce qui sert à sucer.

SUÇON, s. m. Elevure qu'on fait à la peau en la suçant fortement.

SUÇOTER, v. a. Sucer peu à peu et à diverses reprises.

SUCRE, sub. m. Suc extrêmement doux qui se tire d'une sorte de cannes des pays chauds, surtout des Indes Occidentales. On en fait de différens végétaux, dont le nom se joint au mot *sucre*.

SUCRER, v. a. Mêler du sucre avec quelque chose. Ppe. *Sucré, ée.* Qui a la douceur du sucre. Loc. prov. : *Faire la sucrée,* affecter de paroître modeste, innocente, scrupuleuse.

SUCRERIE, s. f. Lieu où l'on prépare le sucre. Au pl. Choses où il entre beaucoup de sucre.

SUCRIER, s. m. Vase où l'on met du sucre.

SUCRIN, adj. m. (*Melon*) Qui a le goût du sucre.

SUD, s. m. La partie du monde opposée au nord. Le midi. *Sud-Est,* qui est entre le midi et le levant. *Sud-Ouest,* entre le midi et le couchant.

SUDORIFÈRE ou SUDORIFIQUE, adj. et s. m. Qui provoque la sueur.

SUÉE, s. f. Pop. Inquiétude mêlée de crainte.

SUER, v. n. Transpirer fortement. On dit dans le dégel que *les murailles suent*. Fig. Travailler beaucoup pour. V. a. *Suer sang et eau,* se donner beaucoup de peine. *Suer de l'encre. Suer le crime,* etc.

SUETTE, s. f. Maladie qui consiste dans une sueur excessive accompagnée de fièvre, etc.

SUEUR, s. f. Sérosité qui s'échappe par les pores. Fig. et au pl. Peines qu'on se donne pour réussir.

SUFFÈTES, s. m. pl. Premiers Magistrats de l'ancienne Carthage.

SUFFIRE, v. n. Prés. *Je suffis*. Passé défin. *Je suffis. Je suffirai. Que je suffise.* Pouvoir fournir, satisfaire à. V. impers. *Il suffit* ou *suffit,* c'est assez.

SUFFISAMMENT, adv. Assez.

SUFFISANCE, sub. f. Ce qui suffit. t. de chancel. Capacité; il signifie aussi présomption.

SUFFISANT, ANTE, adj. Qui suffit. S. et adj. Vain, présomptueux.

SUFFOCANT, ANTE, adjec. Qui suffoque.

SUFFOCATION, s. f. Etouffement.

SUFFOQUER, ver. act. et n. Etouffer, faire perdre la respiration. Fig. *Suffoquer de colère, d'indignation.* Ppe. *Suffoqué, ée. Viandes suffoquées,* d'animaux étouffés et non saignés.

SUFFRAGANT, s. et adj. m. Se dit d'un Evêque par rapport à son métropolitain.

SUFFRAGE, s. m. Voix qu'on donne dans les délibérations et en matière d'élection. Approbation. *Menus suffrages,* petites redevances stipulées dans un bail, outre le prix de ferme.

SUFFUMIGATION, s. f. M. s. que FUMIGATION.

SUFFUSION, s. f. Méd. Epanchement du sang ou de la bile entre cuir et chair.

SUGGÉRER, v. a. Insinuer, inspirer une chose à quelqu'un.

SUGGESTION, s. f. Instigation.

SUICIDE, s. m. Celui qui se tue lui-même, et le crime qu'il commet.

SUIE, s. f. Matière épaisse et noire que la fumée produit dans le tuyau de la cheminée.

SUIF, s. m. Graisse dont on fait la chandelle.

SUINT, s. m. Humeur onctueuse qui sort du corps des animaux.

SUINTEMENT, s. m. Action de

SUINTER, v. n. Se dit d'une liqueur, d'une humeur qui s'échappe presque insensiblement.

SUISSE, s. m. Portier venu ou censé venu de Suisse.

SUITE, s. f. Nom collectif de ceux qui suivent un cortége. Ce qui suit. Continuation d'un ouvrage. Enchainement de choses arrivées l'une après l'autre. Choses de même espèce rangées par ordre. Liaison. *Etre à la suite d'une affaire*, la poursuivre. *De suite*, sans interruption. *Tout de suite*, sur-le-champ.

SUIVANT, prép. Selon.

SUIVANT, ANTE, s. et adj. Qui suit, qui vient après, qui accompagne.

SUIVER, v. a. Mar. Enduire de suif un navire.

SUIVRE, v. a. *Je suis; nous suivons. Je suivis.* Aller ou être après. Accompagner, escorter. Dériver de. Courir pour atteindre. Observer, épier. Obéir à son caprice, à la mode, etc. Marcher sur les traces de. Etre assidu à, etc. Ppe. *Suivi, ie. Professeur suivi. Comédie suivie*, où l'on court. *Discours suivi*, bien lié, etc.

SUJET, s. m. Cause, raison, motif. Matière sur laquelle on parle, on écrit, on compose un tableau, etc. Log. Terme de toute proposition, duquel on nie ou l'on affirme quelque chose. Personne. Citoyen d'un état, etc.

SUJET, ETTE, adj. Soumis à. Dépendant de. Habitué à.

SUJÉTION, s. f. Assujettissement, assiduité gênante.

SULFATE, s. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide sulfurique avec différentes bases.

SULFITE, sub. m. Chim. Sel formé par l'acide sulfureux.

SULFURE, s. m. Chim. Toute combinaison du soufre avec les alcalis, les terres et les métaux.

SULFURÉ, ÉE, *ou* SULFUREUX, EUSE, adj. Qui tient de la nature du soufre.

SULFURIQUE, adj. (*Acide*) Formé par la combustion rapide et complète du soufre.

SULTAN, s. m. Titre de dignité de plusieurs Princes mahométans.

SULTANE, s. f. Femme du Grand-Seigneur. Sorte de vaisseau de guerre des Turcs.

SUMAC, sub. m. Arbrisseau dont les fruits en grappes servent à faire le vinaigre; ce qui le fait aussi nommer *Vinaigrier*.

SUPER, v. n. Mar. Se boucher. *Cette voie d'eau a supé*, l'ouverture s'en est bouchée.

SUPERBE, s. f. Orgueil, vaine gloire, arrogance. Peu us. Adj. Celui qui a ces défauts. Ce qui est grand, magnifique, pompeux.

SUPERBEMENT, adv. Magnifiquement.

SUPERCHERIE, s. f. Fraude avec finesse.

SUPERFÉTATION, s. f. Conception d'un fœtus quand il y en a déjà un.

SUPERFICIE, sub. f. Géom. Longueur et largeur, sans pro-

fondeur. Surface. Le dehors des choses. L'aperçu d'une science.

SUPERFICIEL, ELLE, adj. Qui n'est qu'à la superficie. Fig. Qui n'a que des aperçus.

SUPERFICIELLEMENT, adv. D'une manière superficielle, surtout au fig.

SUPERFIN, INE, s. m. et adj. Très-fin.

SUPERFLU, UE, adj. Qui est de trop. S. m. Ce qui est au-delà du nécessaire.

SUPERFLUITÉ, s. f. Abondance inutile.

SUPÉRIEUR, EURE, s. Qui a commandement, autorité sur. Qui dirige un monastère. Adj. Qui est au-dessus.

SUPÉRIEUREMENT, adver. D'une manière supérieure, parfaitement bien.

SUPÉRIORITÉ, s. f. Emploi de supérieur. Excellence au-dessus des autres.

SUPERLATIF, IVE, s. m. et adj. Gram. Mot qui exprime la supériorité dans le plus grand degré.

SUPERLATIVEMENT, adv. Fam. Au superlatif.

SUPERPOSITION, s. f. t. did. Action de poser une ligne, une surface, un corps sur un autre.

SUPERPURGATION, sub. f. Purgation outrée.

SUPERSÉDER, v. n. Pal. Surseoir. V. m.

SUPERSTITIEUSEMENT, adverbe. D'une manière superstitieuse.

SUPERSTITIEUX, EUSE, adj. Qui a de la

SUPERSTITION, s. f. Fausse idée des pratiques religieuses. Vain présage qu'on tire d'un accident purement fortuit. Fig. Excès de soin, d'exactitude.

SUPIN, s. m. Gram. lat. Espèce de substantif verbal qui remplace quelquefois l'infinitif.

SUPINATEUR, adj. et s. m. qui contribue à la supination.

SUPINATION, sub. f. Anat. Muscles relatifs à la paume de la main, et leur action.

SUPPLANTER, ver. a. Faire perdre à un homme la faveur, l'emploi, etc. et prendre sa place.

SUPPLÉANT, sub. m. Chargé d'en remplacer un autre.

SUPPLÉER, ver. a. Ajouter, fournir ce qui manque à. Faire les fonctions d'un autre. V. n. Réparer le défaut de quelque chose.

SUPPLÉMENT, s. m. Ce qu'on donne pour suppléer à ce qui manquoit.

SUPPLIANT, ANTE, sub. et adj. Qui supplie.

SUPPLICATION, s. f. Humble prière.

SUPPLICE, s. m. Punition corporelle ordonnee par la justice. Douleur, affliction, inquiétude violente.

SUPPLICIER, ver. a. Faire souffrir le supplice de la mort.

SUPPLIER, v. a. Prier humblement.

SUPPLIQUE, s. f. Requète.

SUPPORT, s. m. Ce qui soutient une chose. Fig. Aide, appui, protection. Au plur. Blas. Figures qui soutiennent un ecusson.

SUPPORTABLE, adj. Qu'on peut supporter.

SUPPORTABLEMENT, adv. M. s.

SUPPORTANT, ANTE, adj. Blas. Se dit des pièces au-dessus desquelles se trouve une chose qui ne porte pas absolument dessus.

SUPPORTER, ver. a. Porter, soutenir. Souffrir, endurer.

SUPPOSER, v. a. Poser une chose pour reçue, afin d'en tirer quelque induction. Alléguer comme vrai ce qui est faux. Ppe. *Supposé, ée. Enfant supposé*, qui n'est pas de ceux dont on dit qu'il est né.

SUPPOSITION, s. f. Proposi-

tion qu'on suppose comme vraie ou possible pour en tirer une induction. Chose controuvée. Pal. *Supposition de part,* ou d'enfant.

SUPPOSITOIRE, s. m. Médicament solide en forme de cône long qu'on met dans le fondement pour rendre le ventre plus libre.

SUPPÔT, s. m. Celui qui, sans être membre d'une corporation, en est cependant une dépendance. Fauteur, partisan; en mauvaise part.

SUPPRESSION, s. f. Action de supprimer. Méd. Défaut d'évacuation de quelque humeur. Pal. — *de part,* obstacle mis à la naissance d'un enfant, ou connoissance ôtée de son existence, de son état.

SUPPRIMER, v. a. Empêcher ou faire cesser de paroître. Taire, passer sous silence. Abolir.

SUPPURATIF, IVE, adjec. et s. m. Qui facilite la

SUPPURATION, s. f. Ecoulement du pus d'une plaie.

SUPPURER, ver. n. Jeter du pus.

SUPPUTATION, s. f. Calcul.

SUPPUTER, v. a. et n. Calculer.

SUPRÉMATIE, sub. f. Droit que se sont attribué les Rois d'Angleterre d'être les chefs de la religion anglicane. *Serment de suprématie,* par lequel on reconnoît ce droit.

SUPRÊME, adj. Qui est au-dessus de tout en son genre. Se dit du dernier moment de la vie.

SUR, prépos. qui marque la situation d'une chose à l'égard d'une autre qui la soutient ou qui est simplement au-dessous. Joignant, tout proche. Dans, vers, etc.

SUR, URE, adjec. Qui a un goût acide, aigret.

SÛR, ÛRE, adj. Certain, indubitable. Fidèle. A qui l'on peut se fier. Où l'on n'a rien à craindre. D'où l'on ne peut s'échapper. *A coup sûr,* infailliblement. S. m. *Laisser le sûr pour l'incertain.*

SURABONDAMMENT, adv. Plus que suffisamment.

SURABONDANCE, s. f. Abondance excessive.

SURABONDANT, ANTE, adj. Qui est de trop.

SURABONDER, ver. n. Etre trop abondant.

SURACHETER, v. a. Acheter au-dessus de la valeur.

SURAIGU, UË, adjec. Mus. Qui est fort aigu.

SURAL, ALE, adj. Qui appartient au gras de la jambe.

SUR-ALLER, v. n. Vén. Se dit d'un chien qui passe sur la voie sans crier.

SUR-ANDOUILLER, s. m. Vén. Andouiller plus grand que les autres.

SURANNATION, s. f. Se dit des lettres de chancellerie qu'on obtient pour rendre la validité à celles qui sont surannées.

SURANNER, v. a. Avoir plus d'un an de date; et généralement, en parlant des actes, avoir passé l'année au-delà de laquelle ils n'ont plus d'effet. Ppe. *Suranné, ée.* Vieux. Hors d'âge, de mode, etc.

SUR-ARBITRE, s. m. Celui qu'on choisit pour décider une affaire quand les arbitres sont partagés.

SURARD, adj. m. (*Vinaigre*) Préparé avec des fleurs de sureau.

SURBAISSÉ, ÉE, adj. Arch. S'applique aux arcades et voûtes qui, au lieu d'être en plein cintre, vont en s'abaissant par le milieu.

SURBAISSEMENT, sub. m. Quantité dont une arcade est surbaissée.

SURCENS, sub. m. Pal. Première rente seigneuriale dont un héritage est chargé par-dessus le cens.

SURCHARGE, sub. f. Charge trop forte.

SURCHARGER, v. a. Charger trop.

SURCHAUFFURES, s. f. pl. t. de forges. Pailles ou défauts dans l'acier.

SURCOMPOSÉ, ÉE, adject. Gram. Se dit des temps des verbes où l'on redouble l'auxiliaire *Avoir*. S. m. Chim. Résultat de la combinaison des corps composés.

SURCROISSANCE, s. f. Ce qui croît au corps par dessus la nature.

SURCROÎT, s. m. Augmentation.

SURCROÎTRE, ver. n. Méd. Ne se dit guère que de la chair qui vient dans les plaies plus abondamment qu'il ne faut.

SURDENT, sub. m. Dent qui vient hors de rang sur une autre, ou entre deux dents.

SURDITÉ, sub. f. Perte ou grande diminution du sens de l'ouïe.

SURDORER, v. a. Dorer doublement, à fond, solidement.

SURDOS, s. m. Bande de cuir qui soutient les traits et le reculement d'un cheval de carrosse.

SUREAU, s. m. Arbre plein d'une substance moelleuse.

SÛREMENT, adv. En sûreté. Certainement.

SURENCHÈRE, s. f. Enchère faite au-dessus d'un autre

SURENCHÉRIR, v. n. Faire une surenchère.

SURÉROGATION, s. f. S'applique surtout aux préceptes de la religion, et désigne ce qu'on fait de plus que ses obligations rigoureuses.

SURÉROGATOIRE, adj. Qui est au-delà de ce qu'on est obligé de faire.

SURET, ÈTE, adjec. Un peu acide.

SÛRETÉ, s. f. Etat de ce qui est à l'abri de tout danger. *Lieu de sûreté*, éloigné du péril. Prison. *En sûreté de conscience*, sans la blesser. Au pl. Précautions, assurances prises dans une affaire.

SURFACE, s. f. Superficie.

SURFAIRE, ver. a. et n. Demander trop d'une chose à vendre.

SURFAIX, sub. m. Grosse et large sangle qui sert à tenir plus ferme la selle d'un cheval.

SURGEON, s. m. Rejeton qui sort du tronc, du pied d'un arbre.

SURGIR, v. n. Arriver, aborder. — *au port, à bon port*. N'est guère d'usage qu'à l'infinitif.

SURHAUSSEMENT, sub. m. Action de

SURHAUSSER, v. a. Mettre à un plus haut prix ce qui déjà étoit assez cher. Arch. Elever davantage.

SURHUMAIN, AINE, adjec. Qui est au-dessus des moyens humains. Phys. et mor.

SURINTENDANCE, s. f. Inspection, direction générale au-dessus des autres. Charge de

SURINTENDANT, s. m. Qui est le chef des Intendans d'un Prince.

SURINTENDANTE, s. f. Sa femme. Dame chargée de la maison d'une Souveraine.

SURJET, s. m. Espèce de couture.

SURJETER, v. a. Coudre en surjet.

SURLENDEMAIN, s. m. Jour qui suit le lendemain.

SURLONGE, s. f. La partie du bœuf qui reste après qu'on a levé l'épaule et la cuisse, et où l'on prend les aloyaux.

SURMENER, v. a. Fatiguer les bêtes de somme en les menant trop vite et trop long-temps.

SURMONTER, v. a. Monter au-dessus. Fig. Vaincre, dompter. Ppe. *Surmonté, ée*. Blas. *Pièce surmontée*, touchée immédiatement par une autre qui est au-dessus.

SURMOÛT, s. m. Vin tiré de la cuve sans avoir cuvé ni été pressuré.

SURMULET, s. m. Poisson de mer.

SURNAGER, v. n. Se soutenir sur la surface d'un fluide.

SURNATUREL, ELLE, adj. Qui est au-dessus des forces de la nature.

SURNATURELLEMENT, adverbe. M. s.

SURNOM, s. m. Nom qui s'ajoute au nom propre ou au nom de baptême.

SURNOMMER, v. a. Donner un surnom.

SURNUMÉRAIRE, adj. Qui est au-dessus du nombre déterminé.

SUROS, s. m. Tumeur dure sur la jambe d'un cheval.

SURPARTIENT, IENTE, adj. Qui, en géométrie et arithmétique, se dit de la partie dont il s'en faut qu'un nombre ou une grandeur ne soit contenue juste dans une autre.

SURPASSER, v. a. Excéder. Etre au-dessus d'un autre, en bien ou en mal.

SURPAYER, ver. a. Payer au-delà de ce qui est dû.

SURPEAU, s. f. Epiderme.

SURPLIS, sub. m. Vêtement d'église en toile, et à manches longues et larges.

SURPLOMB, s. m. Défaut de ce qui n'est pas à plomb.

SURPLOMBER, ver. n. Etre hors de l'aplomb.

SURPLUS, s. m. L'excédant. Loc. adv. : *Au surplus*, au reste.

SURPRENANT, ANTE, adj. Qui étonne.

SURPRENDRE, v. a. Prendre à l'imprévu ou au dépourvu. Tromper, abuser. Etonner. Intercepter. Découvrir. Arriver subitement. Ppe. *Surpris, ise.*

SURPRISE, s. f. Action par laquelle on surprend. Etonnement, trouble.

SURSAUT, s. m. N'est usité qu'avec le v. *Réveiller en sursaut*, subitement.

SURSÉANCE, s. f. Délai pendant lequel une affaire est sursise.

SURSEMER, v. a. Semer de nouveau une terre déjà ensemencée.

SURSEOIR, v. a. *Je surseois. Je sursoyois. Je sursis. Je surseoirai.* Suspendre, remettre, différer. — *une délibération.* V. n. — *au jugement.* Ppe. *Sursis, ise.* Le masc. est subst. Délai.

SURSOLIDE, sub. m. et adj. Alg. Quatrième puissance d'une grandeur.

SURTAUX, sub. m. Taux excessif.

SURTAXE, s. f. Taxe accessoire.

SURTAXER, v. a. Trop taxer.

SURTOUT, adv. Principalement.

SURTOUT, sub. m. Vêtement fort large qu'on met par-dessus les autres. Pièce de vaisselle qu'on place au milieu des grandes tables, et qu'on charge de fleurs, de fruits, etc.

SURVEILLANCE, s. f. Action de surveiller.

SURVEILLANT, ANTE, s. et adj. Qui surveille.

SURVEILLE, s. f. Le jour qui précède la veille.

SURVEILLER, v. n. Observer avec une attention suivie quelqu'un ou quelque chose.

SURVENANCE, s. f. Pal. Arrivée qu'on n'a pas prévue.

SURVENANT, ANTE, s. et adj. Qui survient.

SURVENDRE, v. a. Vendre trop cher. Ppe. *Survendu, ue.*

SURVENIR, ver. n. Arriver inopinément ou de surcroît.

SURVENTE, s. f. Vente à un prix excessif

SURVIDER, v. a. Oter ce qui est de trop dans un sac, etc.

SURVIE, sub. f. Pal. Etat de celui qui survit à un autre.

SURVIVANCE, s. f. Droit de succéder à quelqu'un dans sa charge après sa mort.

SURVIVANCIER, s. m. Celui à qui cette expectative est assurée.

SURVIVANT, ANTE, adjec. Qui survit.

SURVIVRE, v. n. Demeurer en vie après un autre. Il prend quelquefois le régime simple, — *ses enfans;* plus communément la particule *à : — à ses enfans*, *à son honneur*, etc.

SUS, prép. (Le *s* sonne.) Sur. *Courir sus à quelqu'un. En sus*, par-delà. Interj. pour exhorter, pour exciter : *Sus, mes amis, marchons.*

SUSCEPTIBILITÉ, s. f. Disposition à se fâcher pour des riens.

SUSCEPTIBLE, adj. Capable de recevoir certaine modification. Qui s'offense aisément.

SUSCEPTION, s. f. Lit. Action de prendre les ordres sacrés.

SUSCITATION, s. f. Instigation.

SUSCITER, v. a. Selon l'Ecriture, donner le jour à. Faire paroître. En langage ordinaire, causer des embarras, attirer des ennemis à quelqu'un.

SUSCRIPTION, s. f. Le dessus qu'on met à une lettre.

SUSDIT, ITE, adjectif. Pal. Nommé ci-dessus ou ci-devant.

SUSIN, s. m. Mar. Pont brisé, ou partie du tillac depuis la dunette jusqu'au grand mât.

SUSPECT, ECTE, adjec. Qui fait naître le soupçon.

SUSPECTER, v. a. Soupçonner.

SUSPENDRE, ver. a. Elever, soutenir un corps en l'air. Fig. Surseoir, différer. Interdire pour un temps.

SUSPENS, adjec. m. Interdit. *En suspens,* dans l'indécision.

SUSPENSE, s. f. Lit. Censure qui déclare un prêtre suspens.

SUSPENSIF, IVE, adjec. Pal. Qui empêche d'aller en avant.

SUSPENSION, s. f. Surséance. Interdiction pour un temps. Rhét. Figure qui tient les auditeurs en suspens.

SUSPENSOIR *et* SUSPENSOIRE, sub. m. Chir. Bandage pour prévenir les descentes, ou en arrêter le progrès.

SUSPICION, s. f. Pal. Soupçon.

SUSTENTER, v. a. Nourrir modérément.

SUTURE, s. f. Anat. Jointure des os du crâne. Chir. Couture pour réunir les lèvres d'une plaie.

SUZERAIN, AINE, s. et adj. Possesseur d'une terre dont plusieurs fiefs relèvent.

SUZERAINETÉ, sub. f. Son droit.

SYCOMORE, sub. m. Espèce d'érable.

SYCOPHANTE, s. m. Fourbe, délateur.

SYLLABAIRE, sub. m. Livre pour apprendre à lire.

SYLLABE, sub. f. Voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres qui se prononcent par une seule émission de voix.

SYLLABIQUE, adjec. Qui a rapport aux syllabes.

SYLLEPSE, s. f. Gram. Locution qui tient plus à la pensée qu'à la règle. Ex. : *Il est six heures*, pour, la sixième heure.

SYLLOGISME, sub. m. Log. Sorte d'argument à trois propositions.

SYLLOGISTIQUE, adj. Qui appartient au syllogisme.

SYLPHE, IDE, sub. Selon les cabalistes, génies élémentaires de l'air.

SYLVAIN, s. m. Dieu des forêts, suivant la Fable.

SYLVATIQUE, adj. Bot. Qui croît dans les forêts.

SYLVESTRE, adj. Bot. Qui vient sans culture.

SYMBOLE, sub. m. Figure, image qui désigne une chose. Formulaire qui contient les principaux articles de la foi.

SYMBOLIQUE, adj. Qui sert de symbole.

SYMBOLISER, v. n. t. didac. Avoir du rapport, de la conformité avec.

SYMÉTRIE, s. f. Proportion, rapport entre deux parties ou avec le tout.

SYMÉTRIQUE, adj. Qui a de la symétrie.

SYMÉTRIQUEMENT, adver. M. s.

SYMÉTRISER, ver. n. Faire symétrie.

SYMPATHIE, sub. f. Correspondance de qualités. Convenance d'inclinations.

SYMPATHIQUE, adj. Qui appartient à la cause ou aux effets de la sympathie. Nom de plusieurs nerfs.

SYMPATHISER, v. n. Avoir de la sympathie.

SYMPHONIE, s. f. Mus. Concert d'instrumens.

SYMPHONISTE, sub. m. Qui exécute ou qui compose des symphonies.

SYMPHYSE, s. f. Anat. Liaison de deux os ensemble. *Opération de la symphyse*, qui facilite l'accouchement par la séparation des os pubis.

SYMPTOMATIQUE, adj. Qui appartient au

SYMPTÔME, s. m. Signe qui indique une maladie dans les individus; et fig. dans les états.

SYNAGOGUE, sub. f. Assemblée des Juifs. Lieu où ils s'assemblent.

SYNALÈPHE, sub. f. Gram. Réunion de deux syllabes en une. *Quelqu'un,* pour, *quelque un.*

SYNALLAGMATIQUE, adj. Pal. (*Contrat*) Par lequel deux personnes contractent des engagemens mutuels.

SYNAXE, s. f. Assemblée des anciens chrétiens pour faire les prières en commun.

SYNARTHROSE, s. f. Anat. Articulation de l'os qui se fait sans mouvement.

SYNCHONDROSE, s. f. Symphyse cartilagineuse.

SYNCHRONE. adject. t. did. Mouvemens qui se font dans un même temps. *Les oscillations de ces pendules sont synchrones.*

SYNCHRONISME, s. m. Rapport de deux choses qui se font ou sont arrivées dans le même temps.

SYNCOPE, s. f. Défaillance, pâmoison. Gram. Retranchement d'une lettre ou d'une syllabe au milieu d'un mot. Mus. Note qui appartient à la fin d'un temps et au commencement d'un autre.

SYNCOPER, v. n. Faire une syncope.

SYNCRÉTISME, s. m. t. did. Rapprochement, conciliation de diverses sectes.

SYNDÉRÈSE, s. f. t. de dév. Remords de conscience.

SYNDIC, sub. m. Chargé des affaires d'un corps.

SYNDICAL, ALE, adj. Qui appartient au

SYNDICAT, s. m. Charge de Syndic.

SYNECDOQUE, s. f. Figure par laquelle on prend le genre pour l'espèce ou l'espèce pour le genre, la partie pour le tout, etc.

SYNÉRÈSE, s. f. Gram. Réunion de deux syllabes en une dans le même mot.

SYNÉVROSE, sub. f. Anat. Symphyse ligamenteuse.

SYNODAL, ALE, adjec. Qui appartient au synode.

SYNODALEMENT, adv. En

SYNODE, sub. m. Assemblée d'ecclésiastiques convoqués pour les affaires d'un diocèse. Assemblée des Ministres protestans.

SYNODIQUE, adj. Hist. eccl.

Lettres synodiques, écrites, au nom des conciles, aux Evêques absens. Astr. *Mouvement synodique de la lune*, son mouvement d'une nouvelle lune à l'autre. *Mois synodique*, temps qui s'écoule entre deux nouvelles lunes consécutives.

SYNONYME, sub. m. et adj. Mot qui a une signification à peu près semblable à celle d'un autre.

SYNONYMIE, sub. f. Qualité des mots synonymes.

SYNOPTIQUE, adjec. Ce qui s'offre d'une vue générale. Ce qu'embrasse le même coup d'œil.

SYNOQUE, sub. et adj. Méd. Fièvre continue sans redoublement.

SYNOVIALES, adj. f. pl. Méd. (*Glandes*) Qui servent à séparer la

SYNOVIE, s. f. Méd. Liqueur visqueuse et mucilagineuse qu'on trouve dans les articulations mobiles.

SYNTAXE, s. f. Construction des mots et des phrases suivant les règles de la grammaire. Livre qui contient ces règles.

SYNTHÈSE, s. f. t. did. Méthode qui descend des principes aux conséquences; opposée à l'*analise*. Pharm. Composition de remèdes. Chir. Réunion des parties divisées.

SYNTHÉTIQUE, adjec. Qui appartient à la synthèse.

SYNTHÉTIQUEMENT, adv. D'une manière synthétique.

SYRINGA. *V.* SERINGAT.

SYRINGOTOME, s. m. Chir. Instrument pour couper les fistules.

SYSSARCOSE, s. f. Chir. Symphyse charnue.

SYSTALTIQUE, adjec. Anat. Qui contracte, qui resserre.

SYSTÉMATIQUE, adjec. Qui appartient à un système. Qui fait des systèmes.

SYSTÉMATIQUEMENT, adv. D'une manière systématique.

SYSTÈME, s. m. Assemblage de principes vrais ou faux, liés ensemble. Phys. Assemblage de corps qui ont des rapports communs. *Système planétaire*.

SYSTOLE, s. f. Anat. Mouvement naturel et ordinaire du cœur lorsqu'il se resserre.

SYZYGIE, s. f. Astr. Temps de la nouvelle ou de la pleine lune.

T.

T, s. m. Seizième consonne.

TA, fém. du pron. poss. TON.

TABAC, s. m. Plante originaire d'Amérique, dont la feuille pulvérisée se respire par le nez. Autrefois *Nicotiane*.

TABAGIE, s. f. Lieu destiné à fumer le tabac.

TABARIN, s. m. Farceur qui, monté sur des tréteaux, amuse le peuple par des bouffonneries.

TABARINAGE, s. m. Action de tabarin, bouffonnerie.

TABATIÈRE, s. f. Boîte portative où l'on met du tabac en poudre.

TABELLION, sub. m. Notaire de village.

TABELLIONAGE, s. m. Son office.

TABERNACLE, s. m. Tente, pavillon des Israélites. Tente où reposoit l'Arche d'alliance dans le désert. Ouvrage d'orfévrerie, de menuiserie, etc., où l'on enferme le saint Ciboire.

TABIDE, adj. Méd. Consumé par la phthisie.

TABIFIQUE, adjec. Qui fait mourir de consomption.

TABIS, sub. m. Gros taffetas ondé.

TABISER, ver. a. Onder à la manière du tabis.

TABLATURE, s. f. Arrangement de lettres ou marques disposées sur des lignes pour indiquer le chant aux musiciens. Loc. fam. : *Donner de la tablature à quelqu'un*, lui susciter une affaire fâcheuse.

TABLE, s. f. Meuble ordinairement de bois, posé sur des pieds. ; on ajoute communément un mot qui en indique l'usage : — *de jeu, à écrire*, etc. Mis absolument, il désigne une table à manger. Partie supérieure d'un instrument de musique, sur laquelle les cordes sont tendues. Indication du contenu dans un ouvrage. Planche, pierre sur laquelle on grave, etc. — *de marbre*, connétablie. *Diamant en table*, dont la surface est plane.

TABLEAU, s. m. Ouvrage de peinture sur du bois, du cuivre, de la toile, etc. Fig. Représentation vive et naturelle d'une chose par la parole ou par écrit. Table ou feuille qui porte les noms des personnes d'une compagnie, selon l'ordre de leur réception.

TABLER, v. a. Au trictrac, caser. V. m. Fam. *Tabler sur*, compter sur quelque chose.

TABLETIER, IÈRE, s. Qui fait des échiquiers, des trictracs, etc.

TABLETTE, sub. f. Planche disposée à recevoir des papiers, des livres, etc. Pierre plate qui termine les murs d'appui. Composition de drogues, réduite en forme plate. Au pl. Feuilles d'ivoire, de parchemin ou de papier, préparées pour écrire.

TABLETERIE, s. f. Métier de tabletier; les ouvrages qu'il fait.

TABLIER, s. m. Damier ou échiquier. V. m. Morceau de toile, de taffetas, de cuir, que les femmes et les artisans mettent devant eux. Ornement sculpté sur la face d'un piédestal.

TABLOIN, s. m. Plate-forme faite de madriers pour placer une batterie de canons.

TABOURET, s. m. Petit siége à quatre pieds, qui n'a ni bras ni dos.

TAC, sub. m. Maladie contagieuse des moutons.

TAC-TAC, s. m. Mot dont on se sert pour exprimer un bruit réglé qui se renouvelle à temps égaux.

TACET, s. m. (lat.) (Le *t* sonne.) Mus. *Faire, tenir le tacet*, se taire pendant que les autres chantent; et fig. ne dire mot dans une conversation.

TACHE, sub. f. Empreinte de salissure. Marques naturelles sur la peau de l'homme ou le poil des animaux. Fig. Souillure de l'âme. Ce qui blesse la réputation, etc.

TÂCHE, s. f. Ouvrage donné à faire dans un temps fixé. Loc. fam. : *Prendre à tâche de*, saisir toutes les occasions de.

TACHÉOGRAPHIE ou **TACHYGRAPHIE**, sub. f. Art d'écrire aussi vite que la parole.

TACHER, ver. a. Salir, faire une tache. Au pr. et au fig. Ppe. *Taché, ée*. Marqué de taches.

TÂCHER, v. n. — *de*, s'efforcer. — *à*, viser à. Ppe. *Tâché, ée*. *Ouvrage tâché*, qui sent la peine qu'il a donnée.

TACHETER, ver. a. Marquer de diverses taches.

TACHYGRAPHE, s. m. Qui écrit aussi vite qu'on parle.

TACHYGRAPHIQUE, adjec. Qui appartient à la tachygraphie.

TACITE, adj. Sous-entendu.

TACITEMENT, adver. Sans être formellement énoncé.

TACITURNE, adjec. Qui est d'humeur à parler peu.

TACITURNITÉ, s. f. Etat d'une personne taciturne.

TACT, sub. m. (Le *c* et le *t* se pron.) Le toucher, celui des sens par lequel on connoît ce qui est chaud, froid, dur, etc. fig. Jugement en matière de goût.

TACTICIEN, s. m. Celui qui possède la tactique.

TACTILE, adj. Ce qui est ou qui peut être l'objet du tact.

TACTION, s. f. t. did. Action de toucher. Peu us.

TACTIQUE, s. f. Art de ranger des troupes en bataille, de faire des évolutions militaires, etc.

TAEL, subst. m. Monnoie de compte de la Chine.

TAFFETAS, s. m. Etoffe de soie fort mince et tissue comme la toile.

TAFIA, s. m. Eau-de-vie de sucre.

TAÏAUT. Cri du chasseur quand il voit le cerf, etc.

TAIE, s. f. Pellicule blanche qui se forme quelquefois sur l'œil. Anat. Enveloppe du fœtus et de quelques viscères. Linge qui couvre un oreiller; en ce sens on dit aussi *Têt*, s. m.

TAILLABLE, adj. Sujet à la taille.

TAILLADE, s. f. Coupure, balafre dans les chairs. Fracture du crâne faite par un instrument tranchant. Coupure en long dans une étoffe.

TAILLADER, v. a. Faire des taillades.

TAILLANDERIE, s. f. Métier ou ouvrages de

TAILLANDIER, sub. m. Ouvrier en gros instrumens de fer.

TAILLANT, s. m. Tranchant d'une lame.

TAILLE, s. f. Manière dont on coupe les habits, les arbres, les pierres à bâtir, etc. Opération pour tirer les pierres de la vessie. Stature du corps. Mus. Celle des quatre parties qui est entre la basse et la haute-contre. Musicien qui a une voix de taille. Bois coupé qui commence à revenir. Impôt levé sur les gens non nobles. A certains jeux, chaque reprise de cartes. *Taille-douce*, gravure au burin seul sur une planche de cuivre.

TAILLER, v. a. Couper. Retrancher d'une matière avec le ciseau, le marteau, etc. Faire l'opération de la taille. V. n. Au pharaon, etc., tenir les cartes. Ppe. *Taillé, ée. Un homme bien taillé,* bien fait. *Ouvrage taillé à la serpe,* grossièrement fait. Blas. Ecu partagé en deux parties égales, par une ligne tirée de la gauche du chef à la droite de la pointe.

TAILLERESSE, sub. f. Ouvrière qui réduit les pièces de monnoie au poids de l'ordonnance.

TAILLEUR, s. m. Celui qui taille en général les pierres, les arbres, etc. Sans désignation, tailleur d'habits.

TAILLIS, s. m. et adj. (*Bois*) Qu'on taille de temps en temps.

TAILLOIR, s. m. Plateau de bois sur lequel on coupe des viandes. Arch. Partie supérieure du chapiteau des colonnes, sur laquelle pose l'architrave.

TAILLON, s. m. Impôt qui se levoit comme la taille.

TAILLURE, s. f. Broderie de rapport. Pièces découpées qui s'appliquent sur un fond d'étoffe.

TAIN, s. m. Lame d'étain fort mince que l'on met derrière les glaces pour en faire des miroirs.

TAIRE, v. a. Garder le secret sur quelque chose. Cesser de parler. V. pron. Garder le silence. Ne point faire de bruit; dans ce sens, il se dit des animaux, des vents, de la mer, etc. Ppe. *Tu, ue.*

TAISSON, s. m. Blaireau.

TALAPOIN, s. m. Prêtre idolâtre du royaume de Siam et du Pégu.

TALC, s. m. Sorte de pierre

ransparente qui se trouve dans les carrières de plâtre, et se lève par feuilles.

TALED, s. m. Voile dont les Juifs se couvrent la tête dans les synagogues.

TALENT, s. m. Antiq. Certain poids d'or ou d'argent, différent suivant les pays où l'on s'en servoit. Aptitude naturelle à certaines choses.

TALER ou DALER, sub. m. Monnoie d'Allemagne, à peu près un écu.

TALION, s. m. Punition pareille à l'offense.

TALISMAN, s. m. Pièce de métal fondue et gravée sous certaines constellations, etc., chargée de caractères auxquels l astrologie ou la superstition attribue des vertus extraordinaires.

TALISMANIQUE, adjec. Qui appartient au talisman.

TALLE, sub. f. Bot. Branche qu'un arbre pousse à son pied.

TALLER, ver. n. Pousser des talles.

TALLIPOT, s. m. Arbre des Indes, de la famille des palmiers.

TALMOUSE, s. f Pâtisserie faite avec du fromage, des œufs et du beurre.

TALMUD, sub. m. Livre qui contient la loi orale, la doctrine, les traditions des Juifs.

TALMUDISTE, sub. m. Qui est attaché aux opinions du talmud.

TALOCHE, sub. f. Pop. Coup donné sur la tête avec la main.

TALON, s. m. La partie postérieure du pied. Partie de la chaussure où pose le talon. t. de manége. Eperon. Fer qui garnit le bas d'une pique, etc. Ce qui reste de cartes quand on a donné à chaque joueur ce qu'il lui en faut.

TALONNER, v. a. Fam. Suivre de très-près. Importuner.

TALONNIÈRE, sub. f. Ailes que la Fable met aux talons de Mercure.

TALUS, sub. m. Pente qu'on donne à un mur, à une terrasse.

TALUTER, ver. a. Mettre en talus.

TAMARIN, s. m. Fruit dont la pulpe est astringente et purgative, et qui vient du

TAMARINIER, s. m. Arbre d'Arabie, etc.

TAMARIS ou TAMARISC, s. m. Arbuste d'Europe, dont l'écorce et le fruit s'emploient contre les obstructions.

TAMBOUR, s. m. Caisse cylindrique dont les deux fonds sont des peaux tendues, sur l'une desquelles on frappe avec des baguettes, pour assembler les troupes, etc. Celui qui bat le tambour. Avance de menuiserie. Saillie de maçonnerie dans certains jeux de paume. Petite boîte ronde où est enfermé le grand ressort d'une montre. — *de basque*, petit tambour à un seul fond, entouré de plaques de cuivre et de grelots. Anat. Membrane qui sépare l'oreille interne d'avec l'externe. Cerceau sur lequel on tend une toile pour exécuter à l'aiguille différens desseins de broderie.

TAMBOURIN, sub. m. Long tambour. Celui qui en joue.

TAMBOURINER, v. n. Battre le tambour, en parlant des enfans. V. a. Réclamer, au bruit du tambour, un effet perdu.

TAMBOURINEUR, sub. m. Fam. Celui qui tambourine.

TAMIS, s. m. Sorte de sas qui sert à passer des matières pulvérisées ou des liqueurs épaisses.

TAMISER, v. a. Passer par le tamis. Fig. Eplucher la conduite de quelqu'un.

TAMPON, s. m. Morceau de bois, de linge, de papier, servant à boucher un tuyau, etc.

TAMPONNER, v. a. Boucher avec un tampon.

TAN, s. m. Ecorce de chêne

moulue avec laquelle on prépare les cuirs.

TANAISIE, s. f. Plante vermifuge.

TANCER, v. a. Fam. Réprimander.

TANCHE, s. f. Poisson d'eau douce.

TANDIS QUE, conj. Pendant que.

TANGAGE, sub. m. Mar. Balancement d'un vaisseau de l'arrière à l'avant, et de l'avant à l'arrière.

TANGENTE, subst. f. Géom. Droite qui touche une courbe en un de ses points.

TANGUER, v. n. Mar. Se dit d'un vaisseau qui éprouve le tangage, ou qui enfonce dans l'eau par son avant.

TANIÈRE, s. f. Caverne où les bêtes se retirent.

TANNE, s. f. Petite bube durcie et noirâtre qui se forme dans les pores de la peau.

TANNER, v. a. Préparer le cuir avec du tan. Fam. Ennuyer, molester. V. m. Ppe. *Tanné, ée.* Se prend adj. : *Peau tannée,* de la couleur du tan.

TANNERIE, s. f. Lieu où l'on tanne.

TANNEUR, s. m. Celui qui tanne.

TANT, adverbe de quantité indéfinie et de comparaison. A tel point, en grand nombre. — *que,* aussi loin, aussi long-temps que. Loc. fam. : *Si tant est que,* supposé que la chose soit. — *s'en faut que,* bien loin que. *Tant mieux. Tant pis,* adv. approbatif ou désapprobatif. *Sur et tant moins de,* à compte de, d'une dette.

TANTE, s. f. La sœur du père ou de la mère. La femme de l'oncle. *Grand'tante,* sœur de l'aïeul ou de l'aïeule.

TANTÔT, adverbe de temps. Dans peu de temps. Il y a peu de temps. Alternativement.

TAON, s. m. (On pron. *ton.*) Sorte de grosse mouche qui tourmente les bœufs, les vaches, etc.

TAPABOR, s. m. Bonnet de campagne dont les bords se rabattent.

TAPAGE, sub. m. Fam. Désordre accompagné d'un grand bruit.

TAPAGEUR, s. m. Celui qui fait du tapage.

TAPE, s. f. Pop. Coup de la main.

TAPECU, s. m. Bascule qui ferme l'entrée d'une barrière. Cabriolet découvert et mal suspendu.

TAPER, ver. a. Pop. Donner une tape. — *les cheveux,* les renfler en les relevant avec un peigne. Fam. — *du pied,* frapper la terre avec le pied. Ppe. *Tapé, ée. Poires tapées,* aplaties et séchées au four.

TAPINOIS, (EN) adver. En cachette.

TAPIR, v. pron. Se cacher en se tenant dans une posture contrainte.

TAPIR, s. m. Quadrupède d'Amérique qui ressemble beaucoup au cochon, et vit en domesticité.

TAPIS, sub. m. Pièce d'étoffe dont on couvre une table, un parquet, etc. Fig. *Tapis de gazon.* Loc fam. : *Mettre une affaire sur le tapis,* la proposer pour l'examiner. *Amuser le tapis,* entretenir la société de choses vagues.

TAPISSER, ver. a. Orner de tapisserie et même de papier peint les murs d'une chambre, etc.

TAPISSERIE, s. f. Ouvrage fait à l'aiguille ou au métier sur du canevas, avec de la soie, de la laine, etc.

TAPISSIER, sub. m. Ouvrier qui travaille en meubles de tapisserie, etc.

TAPISSIÈRE, sub. f. Femme d'un tapissier. Ouvrière en tapisserie.

TAPON, s. m. Fam. Etoffe, soie, linge serré, bouchonné.

TAPOTER, v. a. Fam. Donner de petits coups à plusieurs reprises.

TAPURE, sub. f. Frisure de cheveux tapés avec le peigne.

TAQUER, v. a. Impr. Passer le taquoir sur une forme.

TAQUIN, INE, sub. et adj. Fam. Vilain, avare, mutin, contrariant.

TAQUINEMENT, adv. D'une manière taquine. Peu us.

TAQUINER, v. n. et a. Fam. Avoir l'habitude de contrarier sur de petits objets.

TAQUINERIE, sub. f. Fam. Avarice sordide. Mutinerie.

TAQUOIR, s. m. Impr. Petite planche de bois tendre, pour faire abaisser également les lettres.

TAQUON, subst. m. Impr. Ce qu'on met sous les caractères, afin que l'impression vienne bien.

TARABUSTER, ver. a. Fam. Importuner par des discours à contre-temps.

TARARE, s. m. Sorte de bluteoir pour vanner ou nettoyer le grain. Interj. fam. Qui marque qu'on ne croit pas ce qu'on entend, ou qu'on s'en moque.

TARAUD, s. m. Pièce d'acier à vis qui sert à faire des écroux.

TARAUDER, v. a. Percer une pièce de bois ou de métal, de manière qu'elle puisse recevoir une vis.

TARD, adv. de temps. Au-delà de l'heure indiquée. Vers la fin du jour.

TARDER, v. n. Différer. V. impers. Marque l'impatience : *Il me tarde d'être hors de cette affaire*, etc.

TARDIF, IVE, adj. Qui vient tard. Lent.

TARDIVEMENT, adv. D'une manière tardive.

TARDIVETÉ, s. f. Jard. Lenteur à mûrir.

TARE, s. f. Déchet, diminution dans la qualité ou la quantité des marchandises. Fam. Vice, défaut.

TARENTISME, s. m. Maladie occasionée par la piqûre de la

TARENTULE, sub. f. Grosse araignée commune aux environs de Tarente et dans la Pouille.

TARER, v. a. Causer du déchet. Peser un vase avant de le remplir. Ppe. *Taré, ée*. *Fruits tarés*, gâtés. *Homme taré*, d'une mauvaise réputation.

TARGE, s. f. Ancien bouclier.

TARGETTE, s. f. Plaque de fer ou de cuivre qui sert à fermer les portes, les fenêtres, etc.

TARGUER, v. pron. Fam. Se prévaloir avec ostentation.

TARGUM, sub. m. Commentaire chaldaïque du texte hébreu de l'ancien Testament.

TARI, s. m. Liqueur agréable qui se tire des palmiers et des cocotiers.

TARIÈRE, s. f. Outil de fer qui sert à faire des trous ronds dans le bois.

TARIF, s. m. Rôle qui marque les droits d'entrée, de sortie des diverses marchandises. Le prix, soit légal, soit commercial, de différens objets, etc.

TARIFER, v. a. Réduire à un tarif.

TARIN, sub. m. Petit oiseau d'un plumage gris-jaune, tirant sur le vert.

TARIR, v. a. et n. Mettre à sec. S'épuiser. Au mor. Faire cesser.

TARISSABLE, adj. Qui peut se tarir.

TARISSEMENT, s. m. Desséchement.

TAROT, s. m. Autrefois basson.

TAROTS, s. m. pl. Sorte de cartes à jouer empreintes d'autres figures que les nôtres. *Jouer aux tarots* ou *cartes tarotées*.

TAROUPE, s. f. Espace entre

les sourcils. Poils qui y croissent.

TARSE, s. m. Anat. Autrement coude-pied.

TARTANE, s. f. Petit bâtiment en usage dans la Méditerranée.

TARTARE, s. m. L'enfer des anciens. Habitans de la Tartarie. Nom des valets qui servoient les troupes de la maison du Roi en campagne.

TARTAREUX, EUSE, adjec. Qui a la qualité du tartre.

TARTE, s. f. Sorte de pâtisserie.

TARTELETTE, s. f. Petite tarte.

TARTRE, sub. m. Concrétion terreuse et saline que dépose le vin dans les tonneaux après la fermentation.

TARTRITE, sub. m. Chim. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide tartareux avec différentes bases.

TARTUFE, s. m. Faux dévot, hypocrite.

TARTUFERIE, sub. f. Fam. Action, maintien de tartufe.

TARTUFIER, ver. n. Fam. Avoir des manières d'un faux dévot.

TAS, s. m. Amas, monceau. Multitude de gens méprisables.

TASSE, s. f. Vase à boire. Ce qu'il contient.

TASSEAU, s. m. Petit morceau de bois qui sert à soutenir une tablette.

TASSER, ver. a. Mettre des choses en tas, afin qu'elles occupent moins d'espace. V. n. Jard. Croître, multiplier. Ppe. *Tassé, ée.* Peint. *Figure tassée,* trop courte, sans développement.

TASSETTE, s. f. Pièces d'une armure au bas et au défaut de la cuirasse.

TÂTER, v. a. Manier doucement une chose. Essayer, éprouver. V. pron. Fam. S'examiner.

TÂTE-VIN, s. m. Instrument pour tirer le vin par un bondon.

TÂTEUR, EUSE, s. Peu us. Qui cherche, qui examine, irrésolu.

TATILLON, s. des 2 g. Celui, celle qui tatillone.

TATILLONAGE, s. m. Pop. Action de

TATILLONER, ver. n. Fam. Entrer inutilement dans les plus petits détails.

TÂTONNEMENT, s. m. Action de

TÂTONNER, v. n. Chercher dans l'obscurité en tâtant. Fig. Procéder avec incertitude.

TÂTONNEUR, EUSE, sub. Fig. et fam. Qui tâtonne.

TÂTONS, (À) adv. En tâtonnant dans l'obscurité. Fig. Avec timidité et crainte.

TATON, sub. m. Quadrupède sauvage, dont le corps est couvert d'une espèce d'écaille en forme de cuirasse.

TATOUAGE, sub. m. Action de

TATOUER, ver. a. Se dit des Sauvages d'Amérique qui bariolent leur corps de diverses couleurs et figures.

TAU, sub. m. Blas. La figure d'un T.

TAUDIS, s. m. *ou* TAUDION. Pop. Logement en mauvais état.

TAUPE, s. f. Petit animal à poil noir, court et délié, privé des yeux, qui fouille entre deux terres, et y habite.

TAUPE-GRILLON, s. m. *ou* COURTILLIÈRE, s. f. Insecte qui vit sous terre.

TAUPIER, s. m. Preneur de taupes.

TAUPIÈRE, s. f. Piége pour prendre les taupes.

TAUPINÉE *ou* TAUPINIÈRE, s. f. Petit monceau de terre que la taupe élève en fouillant.

TAUPINS, s. m. pl. Milice françoise sous Charles VII.

TAURE, sub. f. Jeune vache qui n'a point encore porté.

TAUREAU, s. m. Mâle de la

vache. Un des douze signes du zodiaque.

TAUROBOLE, sub. m. Antiq. Cérémonie expiatoire, où l'on immoloit un taureau à Cybèle.

TAUTOCHRONE, adj. Mécan. Désigne l'égalité de temps pendant lequel se produisent deux ou plusieurs effets.

TAUTOCHRONISME, s. m. M. s.

TAUTOGRAMME, subst. m. Poëme où l'on n'emploie que des mots qui commencent par la même lettre.

TAUTOLOGIE, s. f. Répétition inutile d'une même idée en termes différens.

TAUTOLOGIQUE, adj. Qui a rapport à la tautologie.

TAUTOMÉTRIE, s. f. t. did. Répétition exacte et servile des mêmes mesures.

TAUX, s. m. Prix établi pour la vente des denrées. Fixation de l'intérêt de l'argent. Somme à laquelle on est taxé pour la taille.

TAVAÏOLLE, s. f. Linge en dentelles, ou qui n'en est que garni.

TAVELER, v. a. Moucheter, tacheter.

TAVELURE, s. f. Bigarrure d'une peau tavelée.

TAVERNE, s. f. Fam. Cabaret.

TAVERNIER, IÈRE, s. Qui tient taverne

TAXATEUR, s. m. Commis qui taxe à la poste les lettres et les paquets.

TAXATION, s. f. Action de taxer. Droit attribué à certains officiers de finance.

TAXE, s. f. Réglement fait par autorité publique pour la vente des denrées. Imposition de deniers. Pal. — *de dépens*, réglement des frais d'un procès.

TAXER, v. a. Régler le prix des denrées. Accuser de.

TE, pron. pers. de *tu, toi.*

TÉ, s. m. Art mil. Fourneaux de mine disposés en forme de T, pour faire sauter une fortification.

TE DEUM, sub. m. Cantique latin qui se chante à l'église, en action de grâces d'un événement heureux.

TECHNIQUE, adjec. proprement artificiel. Désigne des mots affectés aux arts ou à une science. *Les racines grecques sont en vers techniques.*

TÉGUMENT, s. m. Anat. Ce qui sert à couvrir. Bot. Enveloppe immédiate de l'amande d'une graine.

TEIGNE, s. f. Gale plate et sèche qui vient à la tête de l'homme; se dit aussi d'une espèce de gale qui vient à l'écorce des arbres. Insecte qui ronge les étoffes. Au plur. Pourriture qui vient à la fourchette des pieds des chevaux.

TEIGNERIE, sub. f. Hôpital des

TEIGNEUX, EUSE, s. et adj. Qui a la teigne. Impr. *Balles teigneuses,* dont le cuir est trop humecté.

TEILLE, s. f. Ecorce déliée d'un brin de chanvre ou de lin.

TEILLER, v. a. Rompre les brins de chanvre ou de lin, et séparer les chènevottes de l'écorce qui doit se filer.

TEINDRE, v. a. *Je teins; nous teignons. Je teignois. Je teignis,* etc. Faire prendre à un corps quelconque une couleur différente de celle qu'il avoit. Colorer. Ppe. *Teint, einte.*

TEINT, sub. m. Manière de teindre. Le coloris du visage.

TEINTE, s. f. Degré de force des couleurs. *Demi-teinte,* teinte très-affoiblie.

TEINTURE, sub. f. Liqueur préparée pour teindre. Chim. Couleur d'un minéral ou d'un végétal, tirée par quelque liqueur. Méd. Extrait liquide d'une substance propre à la santé. Fig.

Légère connoissance de quelque science ou art.

TEINTURIER, IÈRE, s. Qui exerce l'art de teindre.

TEINTURIEN, IENNE, adj. Bot. En usage pour la teinture.

TEL, TELLE, adjec. Pareil, semblable. Quelqu'un. *Tel croit prendre, qui est pris.* Si grand. *Son crédit est tel que, tel quel,* de peu de valeur.

TÉLÉGRAPHE, sub. m. Machine qui sert à communiquer promptement, par des signaux, les avis, les ordres, etc., à des distances éloignées.

TÉLÉGRAPHIQUE, adj. Qui appartient au télégraphe.

TÉLESCOPE, sub. m. Instrument d'astronomie qui grossit et rapproche les objets.

TELLEMENT, adv. De telle sorte que. Si fort que. *Tellement quellement,* tant bien que mal.

TÉMÉRAIRE, adj. Hasardé. Hardi avec imprudence; se dit des choses et des personnes.

TÉMÉRAIREMENT, adverb. D'une manière téméraire.

TÉMÉRITÉ, s. f. Hardiesse imprudente.

TÉMOIGNAGE, s. m. Rapport d'un ou de plusieurs témoins sur un fait. Preuve, marque. — *de la conscience,* sentiment intime de la bonté ou de la méchanceté d'une action.

TÉMOIGNER, ver. a. et n. Servir de témoin. Marquer, faire paroître.

TÉMOIN, s. m. Celui, celle qui dépose ce qu'il a vu ou entendu. Marque, monument. Au plur. Petits morceaux de tuiles qu'on enterre sous les bornes des champs, pour s'assurer si elles n'ont pas été déplacées. Se prend adverb. : *Témoin une telle chose. Témoin les victoires qu'il a remportées,* etc.

TEMPE, sub. f. Partie latérale de la tête, de l'oreille au front.

TEMPÉRAMENT, s. m. Complexion, constitution particulière du corps propre à chaque individu. Avec une épithète, il se dit du caractère : *Tempérament vif, emporté,* etc. *Avoir du tempérament,* être porté à l'amour. Mus. Altération légère d'intervalles. Adoucissement, accommodement en fait d'affaires.

TEMPÉRANCE, s. f. Vertu morale qui règle et modère les passions, les désirs sensuels.

TEMPÉRANT, ANTE, s. et adj. Qui a la vertu de tempérance. S. m. Médicament qui calme l'excès du mouvement du sang.

TEMPÉRATURE, s. f. Disposition de l'air froid ou chaud, sec ou humide.

TEMPÉRER, v. a. Modérer. *Style tempéré,* entre le sublime et le simple.

TEMPÊTE, s. f. Vent impétueux, violent orage sur mer. Fig. Trouble, désordre, sédition. Persécution. Violence contre quelqu'un.

TEMPÊTER, v. n. Fam. Faire bien du bruit.

TEMPLE, s. m. Edifice public consacré à Dieu.

TEMPLIER, s. m. Chevalier d'un ancien ordre religieux et militaire. *Boire comme un Templier,* avec excès.

TEMPORAIRE, adj.; et

TEMPORAIREMENT, adver. Qui n'est que pour un temps.

TEMPORAL, ALE, adj. Qui a rapport aux tempes.

TEMPORALITÉ, s. f. Juridiction du domaine temporel d'un évêché, d'un chapitre, d'une abbaye.

TEMPOREL, ELLE, adj. Qui passe avec le temps; s'oppose à *éternel* et à *spirituel.* Séculier. *Puissance temporelle.*

TEMPORELLEMENT, adver. Durant un temps.

TEMPORISATION, s. f.; et

TEMPORISEMENT, sub. m. Peu us. Action de

TEMPORISER, v. n. Différer, dans l'attente d'un temps plus favorable.

TEMPORISEUR, sub. m. Qui temporise

TEMPS, s. m. (Le *p* ne sonne pas) Mesure de la durée. Succession de momens. Loisir. Saison propre à chaque chose. Chron. Les âges. *Les temps heroïques.* Circonstances, état des choses. Disposition de l'air. Division d'une action en plusieurs momens. t. d'escrime, de danse, de musique. Gram. Différentes inflexions qui marquent dans les verbes le temps où se passe l'action dont on parle. Loc. fam. : *A temps,* dans le temps prescrit. *De temps en temps,* de fois à autre. *De tout temps,* toujours.

TENABLE, adj. Ne s'emploie guère qu'avec la négative. Place forte qu'on ne peut plus défendre. Lieu où l on ne peut rester commodément.

TENACE, adj. Visqueux. Qui s'attache fortement à ce qu'il touche; fig à son opinion. Avare, opiniâtre. *Mémoire tenace,* qui n'oublie rien.

TÉNACITÉ, s. f. Qualité de ce qui est tenace.

TENAILLE, s. f. Instrument de fer avec lequel on saisit, on arrache, etc. Ouvrage de fortification.

TENAILLER, v. a. Tourmenter un criminel avec des tenailles ardentes.

TENAILLON, sub. m. Fortif. Ouvrage construit vis-à-vis l'une des faces de la demi-lune.

TENANCIER, IÈRE, s. Pal. Qui tient en roture des terres dépendantes d'un fief. Propriétaire.

TENANT, sub. m. Celui qui, dans un tournoi, entreprenoit de tenir contre tous assaillans. Fig. Qui défend une personne, une opinion.

TÉNARE, s. m. Poét. L'enfer.

TENDANCE, s. f. Action de tendre à ou vers.

TENDANT, ANTE, adj. Qui tend à quelque fin. Qui se dirige vers.

TENDINEUX, EUSE, adjec. Anat. De la nature du

TENDON, s. m. L'extrémité du muscle.

TENDRE, adj. Qui se coupe aisément. *Pain tendre,* nouvellement cuit. Sensible, délicat. Fig. Touchant, gracieux. S. m. Fam. *Sentir du tendre pour.*

TENDRE, v. n. Aller, aboutir vers. Au pr. et au fig. V. a. *Tendre un arc, une tapisserie, les bras,* etc. Ppe. *Tendu, ue. Avoir l'esprit tendu,* fortement occupé. *Style tendu,* peiné.

TENDREMENT, adv. Avec

TENDRESSE, s. f. Sensibilité à l'amitié ou à l amour. Amour tendre et passionné.

TENDRETÉ, s. f. Qualité de ce qui est tendre; ne se dit que des viandes, des fruits et des légumes.

TENDRON, s. m. Bourgeon, rejeton. Fam. *Jeune tendron,* jeune fille. Au pl. Cartilages placés à l'extrémité de la poitrine de quelques animaux. *Tendrons de veau.*

TÉNÈBRES, s. f. pl. Privation de lumière. Obscurité. Au phys. et au moral. Office de la Semaine Sainte.

TÉNÉBREUX, EUSE, adjec. Obscur. M. s. phys. et mor.

TÈNEMENT, subst. m. Pal. Métairie dépendante d'une seigneurie.

TENESME, sub. masc. Méd. Epreinte, envies continuelles, douloureuses et presque inutiles, d'aller à la garde-robe.

TENETTE, s. f. Chir. Espèce de pincettes pour tirer la pierre de la vessie.

TENEUR, s. f. Pal. Contenu d'un écrit.

TENEUR DE LIVRES, s. m. Commis qui, chez le marchand, écrit ce qui s'y vend et s'y achète, etc.

TÉNIA, s. m. *ou* **VER SOLITAIRE**. Genre de vers intestinaux, aplatis comme un ruban, et qui sont d'une extrême longueur.

TENIR, v. a. Avoir à la main. Posséder. Contenir. Occuper durant quelque temps. Garder, acquitter. Estimer, croire. *Tenir de*, avoir appris de, avoir apporté de naissance. Recevoir. V. n. Durer, subsister. Résister. *Tenir à*, appartenir, être attaché à. *Tenir de*, avoir de la ressemblance, du rapport. V. pron. Demeurer en certain lieu. S'attacher, s'arrêter. V. impers. Fam. *Il en tient*, il est pris, dupe, amoureux. *A qui ou à quoi tient-il que je ne. Qu'à cela ne tienne*, peu importe. Ppe. *Tenu, ue. Jardin bien tenu. Maison bien tenue*, bien arrangée.

TENON, sub. m. charp. Bout d'une pièce de bois, qui entre dans une mortaise.

TÉNOR, sub. m. Mus. Voix moyenne, entre la haute-contre, et la basse-taille.

TENSION, sub. f. Etat de ce qui est tendu. Grande application d'esprit.

TENSON, s. m. Ancienne poésie françoise. Dispute galante entre deux troubadours.

TENTANT, ANTE, adj. Qui tente.

TENTATEUR. TRICE, sub. Qui cherche à séduire.

TENTATION, sub. f. Mouvement intérieur qui porte au mal. Envie, desir de.

TENTATIVE, sub. f. Essai. Premier acte que l'on fait en théologie.

TENTE, sub. f. Pavillon sous lequel les soldats se mettent à couvert. Petit rouleau de charpie qu'on met dans les plaies pour les entretenir.

TENTER, v. a. Essayer, solliciter au mal. Donner envie. Eprouver la fidélité de quelqu'un. Hasarder pour réussir.

TENTURE, s. f. Certain nombre de pièces de tapisserie faisant suite.

TÉNU, UE, adj. t. did. Délié, peu compacte.

TENUE, sub. f. Durée d'une assemblée. Assiette ferme d'un homme à cheval. Manière de tenir la plume en écrivant. Action du joueur de trictrac qui, ayant gagné un ou plusieurs trous, ne s'en va pas. — *noble*, fief qui relève d'un autre. Mus. Continuation d'un même ton pendant quelques mesures.

TÉNUITÉ, s. f. t. did. Qualité d'une chose ténue.

TENURE, sub. f. Mouvance d'un fief.

TERCER *ou* **TERSER**, v. n. Donner un troisième labour aux vignes.

TERCET, sub. m. Espèce de couplet à trois vers.

TÉRÉBENTHINE, s. f. Résine qui coule du

TÉRÉBINTHE, s. m. Arbre résineux et toujours vert.

TÉRÉBRATION, s. f. Action de percer un arbre pour en tirer la résine.

TÉRÉNIABIN, s. m. Sorte de manne liquide qui vient de Perse.

TERGIVERSATION, s. f. Action de

TERGIVERSER, v. n. Chercher des détours.

TERME, sub. m. Fin, borne, par rapport au temps et au lieu. Epoque de payement, etc. Mot, expression. Proposition d'un syllogisme, etc. Chez les Romains, divinité gardienne des limites rurales. Loc. fam. : *Etre comme un terme*, immobile. *Mesurer ses termes*, parler avec circonspection. *Aux termes où nous en sommes*, relativement à nos dispositions réciproques, etc.

TERMINAISON, s. f. Désinence d'un mot.

TERMINAL, ALE, adj. Qui termine.

TERMINER, ver. a. Borner, finir. V. pron. S'achever. En parlant des mots, avoir une certaine désinence.

TERMINTHE, sub. m. Méd. Tubercule inflammatoire, rond et noirâtre.

TERNAIRE, adjec. (*Nombre*) De trois.

TERNE, adj. Qui n'a pas l'éclat qu'il doit avoir. S. m. t. de lot. Sortie de trois numéros liés par le joueur. Deux trois amenés d'un coup de dé.

TERNIR, v. a. Oter l'éclat. Prop. et fig.

TERNISSURE, s. f. Etat de ce qui est terni.

TERRAGE, s. m. Pal. Droit des Seigneurs sur une partie des fruits de leur censive.

TERRAIN ou TERREIN, s. m. Espace de terre. Fig. *Ménager le terrain,* agir avec prudence. *Gagner du terrain,* avancer dans une affaire.

TERRAL, s. m. Mar. Vent de terre.

TERRAQUÉ, ÉE, adj. Composé de terre et d'eau. Peu us.

TERRASSE, sub. f. Levée de terre. Ouvrage de maçonnerie, en forme de galerie découverte. Toit d'une maison, en plate-forme.

TERRASSER, v. a. Mettre un amas de terre derrière un mur pour le fortifier. Jeter de force par terre. Fig. Convaincre par des raisons sans réplique.

TERRASSIER, s. m. Ouvrier qui transporte des terres pour les terrasses, les allées, etc.

TERRE, s. f. Un des quatre élémens des anciens. Globe terrestre. Partie de la terre considérée par rapport à sa nature. Etendue d'un pays. Fief. Simple domaine. *Terre ferme,* le Continent.

TERREAU, s. m. Terre mêlée de fumier pourri. Terre végétale.

TERRE-NEUVIER, s. m. Pêcheur ou navire qui va à la pêche des morues sur le banc de Terre-Neuve.

TERRE-NOIX, s. f. Plante médicinale.

TERRE-PLEIN, s. m. Fortif. Surface plate et unie d'un amas de terre élevée.

TERRER, v. a., n. et pron. Se cacher sous terre.—*une étoffe,* l'enduire de terre à foulon. — *le sucre,* le blanchir.

TERRESTRE, adjec. Qui appartient à la terre. En morale, s'oppose à *spirituel, éternel,* etc.

TERRESTRÉITÉS, s. f. pl. Chim. Parties les plus grossières des substances.

TERREUR, sub. f. Grande crainte.

TERREUX, EUSE, adj. Mêlé de terre. *Goût terreux,* de terre. *Visage terreux,* de déterré.

TERRIBLE, adj. Qui cause étonnement, terreur.

TERRIBLEMENT, adv. D'une manière terrible.

TERRIEN, IENNE, sub. Qui possède une grande étendue de terre.

TERRIER, sub. et adjec. m. (*Papier*) Registre des héritages situés dans une censive. Trou où se retirent certains animaux.

TERRINE, s. f. Vase de terre plus évase en haut qu'en bas.

TERRINÉE, s. f. Plein une terrine.

TERRIR, ver. n. Mar. Se dit des tortues qui viennent à terre pour pondre. Prendre terre.

TERRITOIRE, s. m. Etendue et enclave d'une juridiction.

TERROIR, sub. m. Terre par rapport à l'agriculture. *Sentir le terroir;* se dit des vins qui ont le goût de leur terrain; et fig. des ouvrages qui sentent la province.

TERRORISME, s. m. Système, régime de la terreur.

TERRORISTE, s. m. Partisan de ce système.

TERTRE, sub. m. Petite éminence.

TES, pron. possess. Pluriel de *ton, ta*.

TESSON, s. m. Têt.

TEST, sub. m. Serment anti-catholique exigé en Angleterre.

TESTACÉ, ÉE, adjec. Se dit des animaux à coquilles.

TESTAMENT, s. m. Acte authentique dans lequel on déclare ses dernières volontés. t de religion. *L'Ancien et le Nouveau Testament.*

TESTAMENTAIRE, adj. Qui concerne le testament.

TESTATEUR, TRICE, sub. Celui ou celle qui teste.

TESTER, v. n. Faire son testament.

TESTICULE, sub. m. Organe vasculeux où la semence s'élabore.

TESTIF, s. m. Poil de chameau.

TESTIMONIAL, ALE, adj. Qui rend témoignage.

TESTON, s. m. (Le *s* sonne.) Ancienne monnoie d'argent.

TESTONNER, v. a. (On pron. *têtonner.*) Peigner les cheveux, les faire friser. V. m.

TÊT *ou* **TESSON**, s. m. Morceau d'un pot de terre cassé. Vaisseau où l'on fait l'opération de la coupelle en grand. La substance la plus dure d'un coquillage. *Têt à cochons*, lieu où on les resserre. *Têt* ou *taie d'oreiller*, son enveloppe.

TÉTANOS, s. m. Méd. Roideur spasmodique de tout le corps.

TÊTARD, s. m. Nymphe ou ver de la grenouille qui nage dans le frai dont il se nourrit.

TÉTASSES, s. f. pl. t. de mépris. Mamelles pendantes.

TÊTE, s. f. Partie de l'animal, qui est le siége des organes des sens, et qui tient au corps par le cou. Esprit, fantaisie. Vie. Individu. Sommet. Commencement. Vén. Le bois du cerf. *Rompre la tête*, importuner. *Jeter à la tête*, offrir à vil prix. *Etre à la tête des affaires*, en avoir la direction.

TÊTE À TÊTE, s. m. Entretien particulier de deux personnes. Adv. seul à seul.

TÉTER, v. a. Sucer le lait de la mamelle d'une femme ou de la femelle de quelque animal.

TÊTIÈRE, s. f. Petite coiffe de toile qu'on met aux enfans nouveau-nés. Partie de la bride qu'on met à la tête d'un cheval.

TÉTIN, sub. m. Bout de la mamelle de l'homme ou de la femme.

TÉTINE, s. f. Pis de la vache ou de la truie, considéré comme bon à manger.

TÉTON, sub. m. Mamelle; ne se dit que des femmes.

TÉTRACORDE, s. m. Lyre à quatre cordes.

TÉTRADRACHME, sub. m. Monnoie grecque, quatre drachmes.

Nota. Ce mot *Tétra* entre dans la composition de beaucoup de termes de géométrie, de botanique, etc.; c'est assez de savoir qu'il veut dire *Quatre*.

TÉTRAÈDRE, s. m. Géom. Corps régulier, formé de quatre triangles équilatéraux et égaux.

TÉTRAGONE, adjec. Qui a quatre angles et quatre côtés.

TÉTRARCHIE, sub. f. Quatrième partie d'un état démembré.

TÉTRARQUE, sub. m. Chef d'une tétrarchie.

TETTE, s. f. Bout de la mamelle de la femelle des animaux.

TÊTU, UE, adj. Obstiné.

TEXTE, s. m. Les propres paroles d'un auteur. Passage de l'Écriture qui fait le sujet d'un sermon. *Gros texte, Petit texte*, caractères d'imprimerie.

TEXTILE, adj. Qui peut être

tiré en filets propres à faire un tissu.

TEXTUAIRE, s. m. Livre où il n'y a que le texte sans commentaire.

TEXTURE, s. f. L'état d'une chose tissue. L'action de tisser. Fig. Liaison des parties d'un ouvrage d'esprit.

THALICTRON, s. m. Plante marécageuse, vulnéraire et apéritive.

THAUMATURGE, s. m. et adj. Faiseur de miracles.

THÉ, s. m. Arbrisseau de la Chine. Sa feuille et l'infusion que l'on en fait. Espèce de collation offerte le soir à une société.

THÉÂTRAL, ALE, adj. Qui concerne le

THÉÂTRE, sub. m. Lieu où l'on représente des spectacles dramatiques. Pièces propres à y être jouées. Recueil de pièces de ce genre faites par le même auteur. Fig. Lieu où se passe un événement. *Coup de théâtre*, événement imprévu.

THÉIÈRE, sub. f. Vase pour faire infuser le thé.

THÉIFORME, adjec. En manière de thé.

THÉISME, sub. m. Croyance de l'existence de Dieu.

THÉISTE, s. m. Qui croit à l'Etre-Suprême.

THÈME, s. m. Proposition à développer. Composition d'écolier.

THÉMIS, s. f. Déesse de la justice.

THÉOCRATIE, s. f. Gouvernement de Dieu.

THÉOCRATIQUE, adj. Qui appartient à ce gouvernement.

THÉOGONIE, s. f. Naissance des Dieux du paganisme. Ouvrage sur ce sujet.

THÉOLOGAL, sub. m. Chanoine pourvu de la prébende affectée à l'enseignement de la théologie.

THÉOLOGAL, ALE, adject. Qui a Dieu pour principal objet. *Vertu théologale.*

THÉOLOGALE, s. f. Dignité et enseignement du Théologal.

THÉOLOGIE, sub. f. Science dont l'objet est Dieu et la révélation. Classe où l'on enseigne cette science.

THÉOLOGIEN, s. m. Celui qui sait ou qui enseigne la théologie.

THÉOLOGIQUE, adjec. Qui concerne la théolog e.

THÉOLOGIQUEMENT, adv. Selon les principes de la théologie.

THÉORÈME, sub. m. Math. Proposition d'une vérité spéculative qu'on peut démontrer.

THÉORICIEN, s. m. Qui ne connoît d'un art que la

THÉORIE, s. f. Partie spéculative d'une science.

THÉORIQUE, adj. Qui appartient à la théorie.

THÉORIQUEMENT, adverbe. D'une manière scientifique et non pratique.

THÉRAPEUTES, sub. m. pl. Moines juifs qui menoient une vie contemplative et mortifiée.

THÉRAPEUTIQUE, adj. Qui a rapport aux thérapeutes. S. f. Art de traiter et de guérir les maladies.

THÉRIACAL, ALE, adjec. Qui a la vertu de la

THÉRIAQUE, s. f. Remède dont la base est la chair de vipères.

THERMAL, ALE, adj. Se dit des eaux minérales chaudes.

THERMANTIQUE, s. m. et adj. (*Remède*) Qui ranime la chaleur naturelle.

THERMES, sub. m. pl. Bains publics des anciens.

THERMIDOR, s. m. Onzième mois de l'année républicaine.

THERMOMÈTRE, subst. m. Phys. Instrument propre à indiquer les degrés de la chaleur ou du froid.

THÉSAURISER, v. n. Amasser de l'argent.

THÉSAURISEUR, EUSE, s. et adj. Fam. Qui thésaurise.

THÈSE, s. f. Dans le discours ordinaire, proposition à discuter. t. didac. Question de droit, de philosophie, etc., qu'on soutient publiquement dans les écoles. Feuille imprimée qui contient ces questions.

THESMOTHÈTE, s. m. Titre des Magistrats d'Athènes, gardiens des lois.

THÉURGIE, s. f. Espèce de magie par laquelle on croit se mettre en commerce avec les divinités bienfaisantes.

THLASPI, s. m. Plante diurétique et chaude, dont la semence entre dans la composition de la thériaque.

THON, s. m. Gros poisson de la Méditerranée très-bon à manger.

THONAIRE, s. m. Filet pour prendre des thons.

THORACHIQUE, adj. Relatif à la poitrine.

THORAX, s. m. Anat. Capacité de la poitrine.

THRUMBUS, s. m. Chir. Tumeur formée par du sang épanché aux environs de l'ouverture d'une veine.

THURIFÉRAIRE, s. m. Clerc qui porte l'encensoir.

THUYA, s. m. Arbre qui se rapproche du cyprès.

THYM, s. m. Plante odoriférante.

THYMBRE, s. m. Plante odoriférante qui ressemble au thym.

THYRSE, s. m. Javelot environné de pampre et de lierre, dont les Bacchantes étoient armées.

TIARE, sub. f. Ancien ornement de tête des Princes, et des Sacrificateurs chez les Perses. Bonnet orné de trois couronnes, que le Pape porte dans certaines cérémonies.

TIBIA, s. m. Anat. L'os intérieur et le plus considérable de la jambe.

TIBIAL, ALE, adjec. Se dit des muscles, des vaisseaux et des nerfs qui ont rapport à la jambe.

TIC, sub. m. Maladie, mouvement convulsif des chevaux. Fam. Habitude de grimaces ou de gestes ridicules.

TIÈDE, adj. Liquide qui est entre le chaud et le froid. Qui manque d'ardeur, d'activité.

TIÈDEMENT, adv. Avec

TIÉDEUR, s. f. Qualité de ce qui est tiède. Fig. Manque de zèle, de ferveur.

TIÉDIR, v. n. Devenir tiède.

TIEN, TIENNE, adj. pron. poss. Qui est à toi, qui t'appartient. S. m. *Le tien. Les tiens*, tes proches.

TIERCE, sub. f. Mus. Intervalle composé de deux sons de la gamme, entre lesquels il n'y en a qu'un, selon l'ordre des notes. Au piquet, séquence de trois cartes d'une même couleur. t. d'escrime. Botte qu'on porte le poignet en dedans. Seconde des heures canoniales. Math. Soixantième partie d'une seconde.

TIERCÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit d'un écu divisé en trois parties.

TIERCE-FEUILLE, sub. m. Blas. Se dit d'un trèfle qui a une queue.

TIERCELET, s. m. Mâle de certains oiseaux de proie, plus petit d'un tiers que la femelle.

TIERCEMENT, sub. m. Augmentation du tiers du prix d'une chose après l'adjudication faite.

TIERCER, v. n. Hausser d'un tiers le prix d'une chose. Au jeu de paume, servir de tiers.

TIERÇON, sub. m. Mesure de liquide, le tiers d'une mesure entière.

TIERS, IERCE, adjec. Troisième. *Fièvre tierce*, qui revient de deux jours l'un.

TIERS, s. m. Une troisième personne. Loc. fam. : *Le tiers et le quart*, toutes sortes de gens. La troisième partie. : *Je vous offre le tiers*.

TIGE, s. f. Partie de l'arbre, de la plante, qui sort de la terre et qui pousse des branches. En généalogie, le chef de la ligne et des branches d'une famille.

TIGÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des arbres et plantes dont la tige est d'un émail différent.

TIGNASSE, s. f. Pop. Mauvaise perruque.

TIGNON, s. m. Pop. Chignon.

TIGNONER, v. a. Mettre en boucles les cheveux du chignon.

TIGRE, ESSE, sub. Quadrupède carnivore très-féroce, à peau mouchetée; se dit aussi d'un très-méchant homme, ou d'une méchante femme.

TIGRÉ, ÉE, adj. Moucheté comme un tigre.

TILLAC, s. m. Le plus haut pont d'un vaisseau, d'une diligence d'eau.

TILLE *ou* **TEILLE**, sub. f. Deuxième peau des jeunes tilleuls. Ecorce des brins de chanvre.

TILLER, v. a. *V.* TEILLER.

TILLEUL, s. m. Grand arbre dont le bois est tendre, et la fleur céphalique

TIMARIOT, s. m. Soldat turc qui jouit d'un bénéfice militaire nommé *timar*.

TIMBALE, sub. f Espèce de tambour à l'usage de la cavalerie. Gobelet. Au pl. Petites raquettes, convertes de peau des deux côtés, pour jouer au volant.

TIMBALIER, s. m. Celui qui bat des timbales.

TIMBRE, s. m. Cloche que frappe un marteau. Retentissement de la voix. Marque imprimée au papier, dont on se sert pour les actes judiciaires. Droit perçu sur le papier timbré. En armoiries, casque qui est au-dessus de l'écu Fam. Tête de l'homme. *Il a le timbre fêlé.*

TIMBRER, v. a. Imprimer le timbre sur le papier Pal. Ecrire au haut d'un acte la date et le sommaire de ce qu'il contient. Fam. *Cervelle timbrée*, un fou.

TIMBREUR, s. m. Celui qui timbre.

TIMIDE, adj. Craintif

TIMIDEMENT, adv. Avec

TIMIDITÉ, s. f. Qualite de celui qui est timide.

TIMON, s. m. Pièce d'un chariot ou carrosse à laquelle on attèle les chevaux. Longue pièce de bois attachée au gouvernail d'un navire. Fig. Gouvernement d'un état.

TIMONIER, sub. m. Matelot qui gouverne le timon sous les ordres du pilote.

TIMORÉ, ÉE, adj. Pénétré d'une crainte salutaire.

TINE, s. f. Espèce de tonneau.

TINETTE, s. f. Petite cuve.

TINTAMARRE, s. m. Fam. Bruit éclatant, accompagné de désordre.

TINTAMARRER, v. n. Pop. Faire du tintamarre.

TINTEMENT, s. m. Prolongement du son d'une cloche qui va toujours en diminuant. Sensation dans l'oreille, telle qu'on l'éprouve au tintement d'une cloche.

TINTENAGUE. *V.* TOUTENAGUE.

TINTER, v. a. Faire sonner lentement une cloche. V. n. *La cloche tinte. L'oreille me tinte.*

TINTOIN, s. m. Fam. Bourdonnement dans les oreilles. V. m. Inquiétude.

TIQUE, s. f. Insecte noirâtre qui s'attache aux oreilles des chiens, des bœufs, etc.

TIQUER, v. n. Avoir le tic; ne se dit que des chevaux.

TIQUETÉ, ÉE, adj. Tacheté.

TIR, s. m. Explosion de toute arme à feu, pointée dans une direction quelconque.

TIRADE, sub. f. Morceau en vers ou en prose d'une certaine étendue sur le même sujet. Mus. Passage que fait la voix ou l'instrument dans l'intervalle d'une note à une autre.

TIRAGE, s. m. Action de tirer. Impr. Action de mettre les feuilles sous la presse. — *des métaux*, action de les faire passer par la filière. — *d'une loterie*, action d'en tirer les billets. Espace laissé libre au bord des rivières pour les chevaux qui tirent les barques.

TIRAILLEMENT, s. m. Sorte de malaise qu'on éprouve dans quelque partie du corps. — *d'esprit*, incertitude.

TIRAILLER, v. a. sens du sub. Fig. Tirer une personne avec importunité.

TIRAILLERIE, s. f. Action de tirer avec l'arme à feu sans ordre et sans but.

TIRAILLEUR, s. m. Soldat détaché en avant pour faire le coup de feu avec l'ennemi.

TIRANT, s. m. Cordon pour ouvrir et fermer une bourse. Au pl. Morceaux de cuir qui servent à affermir le soulier. Nerfs jaunâtres qu'on trouve dans la viande de boucherie. Quantité d'eau que tire un navire. Pièce de bois qui maintient les deux jambes de force du comble d'une maison.

TIRASSE, sub. f. Filet pour prendre les cailles, etc.

TIRASSER, v. a. et n. Chasser à la tirasse.

TIRE, s. f. Fam. N'est d'usage qu'en ces deux loc. : *Tout d'une tire*, sans discontinuation. *Voler à tire d'aile*, très-rapidement.

TIRE-BALLE, s. m. Instrument pour retirer une balle d'une blessure ou d'un fusil.

TIRE-BOTTE, s. m. Tissu de fil ou de soie attaché aux bottes pour les chausser.

TIRE-BOUCHON, s. m. Vis de fer ou d'acier pour déboucher une bouteille.

TIRE-BOURRE, s. m. Crochet pour tirer la bourre d'un fusil.

TIRE-BOUTON, sub. m. Crochet qui sert à boutonner.

TIRE-D'AILE, s. m. *V.* TIRE.

TIRE-FOND, sub. m. Instrument de chirurgie et de tonnelier.

TIRE-LAISSE, sub. m. Fam. Appât, faux espoir donné à quelqu'un.

TIRE-LARIGOT, s. m. Pop. *Boire à tire-larigot*, excessivement.

TIRE-LIGNE, s. m. Instrument d'argent, d'acier ou de cuivre, pour tirer des lignes.

TIRELIRE, s. f. Petit vase de terre, etc., qui n'a qu'une fente en haut, par où l'on met l'argent qu'on veut amasser.

TIRE-MOELLE, sub. m. Instrument dont on se sert à table pour tirer la moelle d'un os.

TIRE-PIED, sub. m. Grande lanière de cuir dont les cordonniers se servent pour tenir leur ouvrage plus ferme sur leurs genoux.

Nota. Quelques expressions admettent encore cette espèce de prénom. Le mot qui suit en indique assez la signification.

TIRER, v. a. Amener à soi ou après soi. Décharger des armes à feu. Lancer des armes de trait. Délivrer. Extraire. Retarder. Tracer. Portraire. *Tirer sur*, en parlant des couleurs, approcher de. — *au clair*, éclaircir. — *son origine*, être issu. — *vengeance*, se venger. V. n. S'en remettre à la décision du sort. Fam. — *sur quelqu'un*, le plaisanter, ou lui adresser une lettre de change pour l'acquitter. V. pron. Se dégager.

TIRET, s. m. Petit morceau de parchemin coupé en long et tortillé, servant à attacher des papiers ensemble. Trait de plume qui sert à joindre les mots ou à diviser les phrases.

TIRETAINE, s. f. Droguet, drap grossier, moitié laine, moitié fil.

TIRE-TÊTE, sub. m. Chir. Instrument qui sert à tirer la tête d'un enfant mort dans l'accouchement.

TIREUR, s. m. Celui qui tire à la chasse, en escrime, en lettres de change, etc.

TIROIR, s. m. Petite caisse emboîtée dans une armoire, etc., qu'on tire par le moyen d'un bouton, etc. *Pièces à tiroir,* pièces de théâtre dont les scènes, sans être liées, tiennent à une idée commune.

TIRONIEN, IENNE, adj. Se dit des caractères d'abréviation qu'inventa Tiron, affranchi de Cicéron.

TISANE, s. f. Breuvage de plantes, etc., qu'on a fait bouillir.

TISON, sub. m. Reste d'une bûche à demi-brûlée.

TISONNÉ, adj. m. Parsemé de taches noires.

TISONNER, ver. n. Remuer les tisons.

TISONNEUR, EUSE, subs. Qui aime à tisonner.

TISONNIER, s. m. Tige de fer à crochet, pour attiser le feu.

TISSER, v. a. Faire un tissu.

TISSERAND, s. m. Ouvrier qui fait de la toile.

TISSERANDERIE, s. f. Sa profession.

TISSURE, s. f. Liaison de ce qui est tissu. L'ordre et l'économie des parties d'un ouvrage.

TISSUTIER, s. m. Rubanier.

TISTRE, v. a. Tisser, faire de la toile ou des étoffes en entrelaçant les fils. N'est usité qu'au ppe. *Tissu, ue.* Le masculin est substantif, et signifie ouvrage tissu au métier. Ordre, suite.

TITHYMALE, s. m. Plante qui donne un suc laiteux et corrosif.

TITILLANT, ANTE, adjec. Qui fait éprouver un mouvement de

TITILLATION, s. f. Mouvement doux. Chatouillement.

TITILLER, v. a. et n. Chatouiller. Éprouver un mouvement de titillation. *Le vin titille dans le verre.*

TITRE, s. m. Inscription d'un livre, d'un chapitre, etc. Nom de dignité, d'emploi. Acte authentique qui sert à établir un droit. Degré de fin de l'or et de l'argent dans les monnoies. Loc. adv. : *A titre,* en qualité de. Sous prétexte de.

TITRER, ver. a. Donner un titre d'honneur à une personne, à une terre. Ppe. *Titré, ée. Personne, terre titrée.*

TITRIER, s. m. Fabricateur de faux titres.

TITUBATION, s. f. Action de chanceler.

TITULAIRE, adj. et sub. m. Revêtu d'un titre de charge, de bénéfice.

TOCANE, s. f. Vin nouveau fait de la mère-goutte.

TOCSIN, sub. m. Bruit d'une cloche qui sonne l'alarme.

TODIER, s. m. Petit oiseau d'Amérique qui a des couleurs très-brillantes.

TOGE, s. f. Robe longue des Romains en temps de paix.

TOI, pronom de la deuxième personne.

TOILE, s. f. Tissu de lin ou de chanvre. Celui que forment les araignées. Rideau qui cache le théâtre. Au pl. Filets pour prendre des sangliers, des cerfs, etc.

TOILERIE, s. f. Marchandise de toile.

TOILETTE, sub. f. La toile qu'on étend, et la table même sur laquelle on met ce qui sert à l'habillement et surtout à l'ajustement. Parure.

TOILIER, s. m. Qui fabrique la toile ou qui la vend.

TOISE, s. f. Mesure longue de six pieds.

TOISÉ, s. m. Mesurage à la toise. L'art de mesurer les surfaces et les solides.

TOISER, v. a. Mesurer à la toise.

TOISEUR, sub. m. Celui qui toise.

TOISON, s. f. Laine du mouton.

TOIT, s. m. Couverture d'un bâtiment. — *de jeu de paume*, ais en forme de toit; de là *servir quelqu'un sur les deux toits*. Partie de la roche qui couvre le filon d'une mine.

TOKAI, s. m. Vin des environs de la ville de ce nom, en Hongrie.

TÔLE, sub. f. Feuille de fer battu.

TOLÉRABLE, adjec. Qu'on peut tolérer.

TOLÉRANCE, sub. f. Indulgence pour ce qu'on ne peut ou qu'on ne veut pas empêcher. En matière de religion, liberté de culte.

TOLÉRANT, ANTE, adjec. Qui tolère dans le dernier sens, ainsi que

TOLÉRANTISME, s. m.

TOLÉRER, v. a. Souffrir ce qu'on ne doit pas permettre, ou qu'on n'ose pas défendre.

TOLLÉ, mot latin pris de l'Evangile. *Crier tollé sur quelqu'un*, exciter l'indignation contre lui.

TOLU, s. m. Arbre résineux du Mexique, qui fournit un baume du même nom.

TOMAN, sub. m. Somme de compte en Perse, 46 liv. tournois.

TOMBAC, s. m. Alliage jaune de cuivre et de zinc.

TOMBE, s. f. Sépulcre. Table de pierre qui le couvre.

TOMBEAU, s. m. M. s. Se dit aussi du monument élevé à un mort.

TOMBELIER, s. m. Charretier qui conduit un tombereau.

TOMBER, v. n. Etre emporté de haut en bas par son propre poids. Venir au pouvoir de. Echoir. Aboutir. Cesser. Ne pas réussir. Pécher. Dépérir. Devenir malade. — *sur quelqu'un*, fondre sur lui. — *d'accord*, avouer, convenir. V. n. *Cela tombe sous les sens*, est sensible. V. impers. *Il tombe de la pluie*, etc.

TOMBEREAU, s. m. Sorte de charrette entourée d'ais. Ce qui y est contenu.

TOME, sub. m. Volume d'un ouvrage imprimé ou manuscrit.

TON, pronom poss. masc. sing. Le féminin est *ta*, et le pl. *tes*.

TON, s. m. Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix ou d'un autre son. Caractère du style. Manières, procédé. *Le bon ton*. Mus. *Ton et semiton*, intervalle entre deux notes consécutives de la gamme. — *de couleur*, degré de force du coloris.

TONDAILLE, sub. f. Laine tondue.

TONDAISON, s. f. Tonte.

TONDEUR, s. m. Qui tond.

TONDRE, ver. a. Couper de près la laine, le poil, les cheveux, le buis, le gazon, etc. Ppe. *Tondu, ue*. Le masc. se prend subst. Loc prov. : *Trois tondus et un pelé*.

TONIQUE, adjec. Méd. Propriété des fibres de recevoir différens degrés de tension. S. m. ou *Remède tonique*, qui augmente leur activité. S. f. Mus. *Note tonique*, ou fondamentale d'un ton ou d'un mode.

TONLIEU, sub. m. Droit seigneurial qu'on payoit pour étaler dans un marché.

TONNANT, ANTE, adj. Qui tonne. Fig. Voix forte et éclatante.

TONNE, s. f. Grand vaisseau de bois à deux fonds, fait en forme de muid.

TONNEAU, s. m. Petite tonne. Mesure de liquide. Mar. Poids de vingt quintaux.

TONNELER, v. a. Prendre du gibier à la tonnelle.

TONNELET, s. m. Sorte de petit panier qui relève le bas d'un habit à la romaine.

TONNELEUR, s. m. Chasseur qui prend des perdrix à la tonnelle.

TONNELIER, s. m. Qui fait ou raccommode des tonneaux.

TONNELLE, s. f. Berceau de treillage couvert de verdure. Filet pour prendre des perdrix, etc.

TONNELLERIE, sub. f. Profession du tonnelier. Lieu où il travaille.

TONNER, v. n. et impers. Se dit du bruit que fait le tonnerre, et fig. le canon, etc. Fig. Parler avec force et éloquence.

TONNERRE, sub. m. Bruit éclatant qui naît de l'explosion des nuées électriques. La foudre.

TONNES, s. f. pl. Espèce de coquilles.

TONSURE, sub. f. Couronne faite aux ecclésiastiques, en rasant leurs cheveux sur le sommet de la tête.

TONSURER, v. a. Donner la tonsure.

TONTE, s. f. Action de tondre. Temps de la tonte. Laine tondue.

TONTINE, s. f. Rente viagère sur plusieurs têtes, avec accroissement pour les survivans.

TONTINIER, IÈRE, s. Qui a des rentes de tontine.

TONTISSE, s. f. Tapisserie exécutée avec des tontures de drap.

TONTURE, s. f. Poil que l'on tond sur les draps. Branches ou feuilles provenues de la tonte des arbres, des buis, etc.

TOPAZE, sub. f. Pierre précieuse jaune.

TÔPER, v. n. t. du jeu de dés. Demeurer d'accord d'aller d'autant que met au jeu son adversaire. Fam. Consentir à une proposition.

TOPINAMBOUR, sub. m. Espèce de pomme de terre.

TOPIQUE, sub. m. et adjec. (*Remède*) Appliqué extérieurement sur une partie malade. Au pl. Rhét. Lieux communs.

TOPOGRAPHIE, sub. f. Description d'un lieu.

TOPOGRAPHIQUE, adj. Qui appartient à la topographie.

TOQUE, s. f. Chapeau à petits bords, plat par-dessus, et plissé tout au tour.

TOQUER, verb. a. Toucher, frapper. V. m.

TOQUET, s. m. Bonnet d'enfans et de femmes du peuple.

TORCHE, s. f. Flambeau fait de cire appliquée autour d'un bâton de sapin.

TORCHE-CUL, s. m. Fam. et même pop. Linge ou papier dont on s'essuie le derrière. Chose méprisable.

TORCHE-NEZ, sub. m. Morceau de bois qui, avec une corde, serre les lèvres antérieures du cheval.

TORCHER, v. a. Nettoyer en frottant.

TORCHÈRE, s. f. Guéridon fort élevé pour mettre un flambeau.

TORCHIS, s. m. Terre grasse mêlée de paille pour faire des murs.

TORCHON, sub. m. Serviette de grosse toile pour essuyer la vaisselle, les meubles. Pop. Femme malpropre.

TORDAGE, s. m. Façon qu'on donne à la soie, en doublant ses fils sur les moulines.

TORDRE, ver. a. Tourner en long et de biais en serrant. — *le cou*, faire mourir en tournant le cou. Fig. — *une loi*, *un passage*, les détourner de leur sens naturel. Ppe. *Tordu, ue*.

TORE, s. m. Arch. Moulure

ronde qui embrasse l'extrémité inférieure de la colonne.

TORMENTILLE, s. f. Plante.

TORON, s. m. Assemblage de fils de caret qui forment un cordage.

TORPEUR, s. f. Engourdissement. Au pr. et au fig.

TORPILLE, s. f. Poisson de mer, doué de la propriété de donner une commotion d'où résulte l'engourdissement de la main qui le touche.

TORQUE, s. f. Blas. Bourrelet qui se pose sur le heaume, et qui est des deux principaux émaux du corps des armoiries.

TORQUET, s. m. N'est d'usage que dans cette loc. pop. : *Donner le torquet à quelqu'un,* le tromper, lui dire le contraire de ce que l'on pense.

TORQUETTE, sub. f. Marée entortillée dans de la paille.

TORRÉFACTION, s. f. Action de

TORRÉFIER, v. a. Appliquer une chaleur violente à un corps.

TORRENT, sub. m. Courant d'eau impétueux qui ne dure que quelque temps. Fig. — *d'éloquence, d'injures, du monde,* etc.

TORRIDE, adj. Brûlant.

TORS, TORSE, adj. Tordu, ou qui paroît l'être.

TORSE, s. m. Sculp. Statue dont il ne reste que le tronc.

TORT, s. m. Ce qui est contre la raison, la justice. Lésion, dommage.

TORTELLE. Bot. *V.* VÉLAR.

TORTICOLIS, s. m. Douleur qui empêche de tourner le cou. Fig. et pop. Faux dévot.

TORTIL, sub. m. Blas. Diadême dont est ceinte une tête de More représentée sur un écu.

TORTILLAGE, s. m. Façon de s'exprimer ou d'agir embarrassée et peu franche.

TORTILLANT, ANTE, adj. Blas. Se dit du serpent et de la givre.

TORTILLEMENT, s. m. Action de tortiller. Etat d'une chose tortillée. Petites finesses dans les affaires.

TORTILLER, v. a. Tordre à plusieurs tours des rubans, du papier, etc. Fam. Chercher des subterfuges.

TORTILLÈRE, sub. f. Petite allée qui serpente dans un massif d'arbres.

TORTILLON, s. m. Coiffure d'une fille du bas-peuple. Fam. Servante prise au village.

TORTIONNAIRE, adj. Violent, inique.

TORTIS, s. m. Assemblage de fils tordus ensemble. Blas. Le fil de perles qui entoure la couronne des Barons.

TORTU, UE, adj. Qui n'est pas droit, contrefait. Fam. *Esprit tortu,* qui raisonne de travers.

TORTUE, s. f. Amphibie à quatre pieds, dont la marche est très lente, et le dos couvert d'une écaille dure. Toit que formoient les Romains en réunissant leurs boucliers au-dessus de leurs têtes.

TORTUER, v. a. Rendre tortu.

TORTUEUSEMENT, adverb. D'une manière tortueuse.

TORTUEUX, EUSE, adj. Qui fait plusieurs tours et retours; se dit des rivières, des chemins, des serpens.

TORTUOSITÉ, s. f. Etat de ce qui est tortueux.

TORTURE, s. f. Gêne, tourment. Question judiciaire.

TORTURER, verb. n. Faire éprouver la torture. Fig. — *le sens d'un mot,* lui faire signifier ce qu'il ne dit pas.

TORY, subs. m. Nom donné en Angleterre aux partisans de Charles II, et depuis à ceux de la cour.

TOSCAN, ANE, adj. L'un des cinq ordres de l'architecture.

TOSTE, s. m. Pris du mot anglais *toast.* (L'*a* ici ne sonne

pas.) Preposition de boire à la santé de quelqu'un.

TOSTER, verb. a. Porter un toste.

TOT, adv. Vite, incontinent.

TOTAL, ALE, adj. Complet, entier. Le masculin est subst. et signifie *totalité*, résumé d'une somme.

TOTALEMENT, adv. Entièrement.

TOTALITÉ, s. f. Total.

TOTON, s. m. Espèce de dé à quatre faces, marqué de différentes lettres, et traversé d'une cheville sur laquelle on le fait tourner.

TOUAGE, sub. m. Action de touer.

TOUAILLE, subs. f. Grand essuie-main traversé par un rouleau de bois sur lequel il tourne.

TOUCAN, sub. m. Genre d'oiseaux de l'Amérique méridionale.

TOUCHANT, ANTE, adjec. Qui touche le cœur, qui émeut les passions. Prép. Concernant, au sujet de.

TOUCHE, sub. f. Petite pièce d'ébène ou d'ivoire du clavier de l'orgue, du piano, etc. Epreuve de l'or ou de l'argent par la pierre de touche. Mortification. Moyen dont se sert le peintre, le sculpteur, etc., pour faire sentir le caractère des objets.

TOUCHER, ver. a. Mettre la main, etc., sur quelque chose. Frapper, battre. Recevoir de l'argent. Impr. Mettre l'encre sur les caractères par le moyen des balles. Eprouver l'or avec la pierre de touche. Aborder dans un lieu. Jouer de divers instrumens de musique. Parler incidemment. Fig. Emouvoir. V. n. Atteindre. Etre proche. Prendre, ôter de quelque chose. V. pron. *Se toucher*, être contigu.

TOUCHER, s. m. Le tact, un des cinq sens. Manière de tirer des sons de quelques instrumens.

TOUE, sub. f. Bateau qui sert de bac. Action de

TOUER, v. a. Faire avancer un navire au moyen du cabestan; au lieu que *remorquer* consiste à tirer un navire au moyen d'une chaloupe ou un bateau.

TOUFFE, s. f. Assemblage de certaines choses nombreuses et très-rapprochées, d'herbes, d'arbres, de cheveux, etc.

TOUFFEUR, s. f. Exhalaison qui saisit en entrant dans un lieu très-chaud.

TOUFFU, UE, adjec. Epais, bien garni.

TOUG *ou* TOUC, s. m. Demi-pique surmontée d'une queue de cheval, portée devant les Visirs, les Pachas, etc.

TOUJOURS, adv. Sans cesse, sans fin. Le plus souvent. Au moins. Quelquefois pour *jamais*.

TOUPET, s. m. Petite touffe. Touffe de cheveux au haut du front.

TOUPIE, s. f. Jouet de bois que font tourner les enfans. Pop. Prostituée.

TOUPILLER, v. n. Fam. Aller, venir, tourner comme une toupie.

TOUPILLON, s. m. Petit toupet. Branches inutiles et confuses d'un oranger.

TOUR, s. f. Bâtiment élevé et ordinairement fortifié. Pièce du jeu d'échecs, autrefois *roc*.

TOUR, s. m. Mouvement en rond. Exercice à la promenade. Circuit, circonférence. Appareil du métier de tourneur. Partie de l'habillement mise en rond. Fig. Trait d'habileté, d'adresse, de ruse. — *du bâton*, profit illicite d'un emploi. Manière dont on arrange une affaire, une pensée. Rang successif, alternatif. *Je parlerai à mon tour*. Armoire ronde, tournant sur un pivot, qui sert aux religieuses à recevoir ce qui vient du dehors, etc. — *de reins*, effort qui endommage

cette partie. Loc adv. : *Tour à tour,* chacun en son ordre.

TOURBE, s. f. Terre bitumineuse propre à brûler. Multitude confuse de petit peuple, de petits auteurs, etc.

TOURBEUX, EUSE, adject. Terrain propre à faire de la tourbe.

TOURBIÈRE, s. f. Endroit d'où on la tire.

TOURBILLON, sub. m. Vent impétueux qui va en tournoyant. Quantité de matière que les Cartésiens supposent tourner autour d'un astre. Fig. Tout ce qui entraîne les hommes.

TOURD, sub. m. Poisson de mer.

TOURDELLE, s. f. Espèce de grive.

TOURELLE, s. f. Petite tour.

TOURET, s. m. Petite roue qui reçoit son mouvement d'une plus grande.

TOURIÈRE, sub. f. Fille du couvent, mais du dehors, qui fait passer au tour ce qu'on y apporte.

TOURILLON, s. m. Gros pivot sur lequel tourne une porte cochère. Morceau de métal rond qui est vers le milieu d'un canon, et qui sert à le pointer et à le tenir en équilibre.

TOURMALINE, s. f. Pierre cristallisée, qui devient électrique par la chaleur.

TOURMENT, s. m. Violente douleur corporelle. Fig. Peine d'esprit.

TOURMENTANT, ANTE, adj. Qui tourmente.

TOURMENTE, sub. f. Orage sur la mer.

TOURMENTER, v. a. Faire souffrir quelque tourment de corps ou d'esprit. Importuner. V. pron. S'inquiéter. S'agiter violemment.

TOURMENTEUX, EUSE, adj. Mar. Se dit des parages sujets aux tempêtes.

TOURMENTIN, s. m. Mar. Perroquet du mât de beaupré.

TOURNAILLER, v. n. Faire beaucoup de tours et de détours sans s'éloigner d'un point. Fam. Rôder autour.

TOURNANT, sub. m. Coin de rue, de chemin. Endroit où la rivière fait un coude. Endroit de mer ou de rivière où l'eau tournoie continuellement.

TOURNEBRIDE, s. m. Auberge auprès d'un château, pour les équipages que le Seigneur ne veut pas loger et nourrir.

TOURNEBROCHE, s. m. Machine servant à faire tourner la broche. Garçon ou chien qui la fait tourner.

TOURNÉE, s. f. Course qu'un administrateur fait dans son département. Voyage annuel d'un négociant pour ses affaires. Petite promenade.

TOURNELLE, sub. f. Petite tour. V. m. Chambre du parlement qui connoissoit des matières criminelles.

TOURNEMENT, s. m. Tour de main. V. m.

TOURNER, v. a. Mouvoir en rond. Faire, en se détournant, un mouvement pour fuir ou résister. Se diriger vers. Aller autour. Travailler sur le tour. V. n. *Tourner court,* abréger ou changer brusquement. Se gâter ou se bonifier. V. pron. Changer sa position. Ppe. *Tourné, ée.* Fig. *Homme, esprit bien* ou *mal tourné.*

TOURNESOL, s. m. Plante très-élevée, dont la fleur paroît suivre le cours du soleil. Espèce de teinture bleue dont sa graine est la base.

TOURNEVIS, s. m. Instrument de fer pour serrer ou desserrer des vis.

TOURNEUR, s. m. Artisan qui fait des ouvrages au tour.

TOURNIQUET, s. m. Croix de bois ou de fer, mobile et posée

sur un pivot, pour ne laisser passer que des gens de pied. Chir. Instrument pour comprimer les vaisseaux sanguins dans le cas de certaines opérations.

TOURNOI, s. m. Autrefois fête publique et militaire.

TOURNOIEMENT ou TOURNOIMENT, s. m. Action de ce qui tournoie. — *de tête*, étourdissement.

TOURNOIS, s. m. Nom qu'on donnoit à la monnoie fabriquée à Tours. *Livre tournois*, de 20 sous.

TOURNOYER, v. n. Tourner en faisant plusieurs tours. Fig. Biaiser.

TOURNURE, s. f. Fig. Manière d'être, d'arranger une affaire, une pièce de vers, etc.

TOURTE, sub. f. Espèce de pâtisserie.

TOURTEAU, s. m. Sorte de gâteau. V. m. Blas. Pièce ronde et plate.

TOURTERREAU, s. m. Jeune tourterelle.

TOURTERELLE, s. f. Oiseau qu'on donne pour le modèle de la fidélité.

TOURTIÈRE, s. f. Ustensile qui sert à faire cuire des tourtes.

TOUSELLE, sub. f. Froment dont l'épi est sans barbe.

TOUSSAINT, (LA) s. f. Fête de tous les Saints.

TOUSSER, v. n. Faire l'effort et le bruit que cause la toux.

TOUSSERIE, s. f. Fam. Action de tousser.

TOUSSEUR, EUSE, s. Fam. Qui ne cesse de tousser. Qui tousse.

TOUT, TOUTE, adj. L'intégrité d'une chose considérée en son entier. Chaque. Adv. Entièrement. Quelque. Encore que.

TOUT, s. m. La totalité. Le point essentiel. Adv. *Tout de bon*, sérieusement. *Tout-à-fait*, entièrement. *En tout*, sans rien omettre. *Partout*, en tout lieu. *Après tout*, dans le fond.

TOUT-OU-RIEN, s. m. Partie de la répétition d'une montre ou d'une pendule.

TOUTEFOIS, adverb. Néanmoins, cependant.

TOUTENAGUE, s. f. et TINTENAGUE. Alliage blanc d'étain et de zinc.

TOUTE-SAINE, s. f. Plante très-salubre.

TOU-TOU, s. m. Petit chien.

TOUX, s. f. Mouvement de la poitrine, accompagné de bruit.

TOXICODENDRON, sub. m. bo. Espèce de sumac dont le suc produit des boutons fort rouges sur la peau.

TOXIQUE, s. m. Poison.

TRABAN, s. m. Soldat de la garde impériale en Allemagne.

TRABÉE, s. f. Robe des généraux romains un jour de triomphe.

TRAC, s. m. Allure du cheval, du mulet. V. m.

TRACAS, s. m. Mouvement accompagné d'embarras dans les petits objets.

TRACASSER, ver. n. Aller, venir, se tourmenter. V. pron. Etre inquiet. V. a. Tourmenter, inquiéter.

TRACASSERIE, sub. f. Chicane. Mauvais incident.

TRACASSIER, IÈRE, s. Qui fait des tracasseries.

TRACE, sub. f. Vestige d'un homme ou d'un animal. Marque que laisse une voiture, etc. Fig. Impression des objets sur l'esprit. Ligne sur un terrain, sur du papier, etc. *Marcher sur les traces de*, imiter.

TRACEMENT, s. m. Action de

TRACER, ver. a. Tirer les lignes d'un dessin, d'un plan, sur le papier, la toile, etc. — *le chemin à quelqu'un*, lui montrer la route par son exemple. V. n. Se dit des arbres dont les racines s'étendent en rampant à fleur de terre. Ppe. *Tracé, ée.*

Le masculin est subst. : *Le tracé d'un ouvrage.*

TRACHÉE-ARTÈRE, sub. f. Canal qui porte l'air aux poumons. Espèce de vaisseaux qui font dans les plantes et les insectes l'office des poumons.

TRACHÉOTOMIE, s. f. Chir. Section de la trachée-artère.

TRAÇOIR, sub. m. Poinçon d'acier pour dessiner sur métaux.

TRADITEUR, sub. m. Hist. ecclés. Celui qui, dans la persécution, avoit donné, comme un traître, les livres sacrés aux Païens.

TRADITION, s. f. Pal. Action de livrer une chose à une personne. Voie par laquelle les faits et les dogmes se transmettent d'âge en âge.

TRADITIONNAIRE, sub. m. Juif qui explique l'Ecriture par les traditions du Talmud.

TRADITIONNEL, ELLE, adj. Fondé sur la tradition.

TRADUCTEUR, s. m. Celui qui rend quelque ouvrage d'une langue dans une autre ; son action se nomme

TRADUCTION, s. f.

TRADUIRE, v. a. Transférer quelqu'un d'un lieu à un autre. Faire passer dans une autre langue. Citer en justice.

TRADUISIBLE, adject. Qui peut se traduire.

TRAFIC, sub. m. Commerce, négoce. Fig. Convention, pratiques indues.

TRAFIQUANT, s. m. Commerçant, négociant.

TRAFIQUER, v. a. et n. Faire trafic. Fig. — *de son honneur,* se déshonorer à prix d'argent.

TRAGACANTE, sub. f. *ou* ADRAGANT, s. m. Plante dont le suc, obtenu par incision, forme la gomme appelée *gomme adragant.*

TRAGÉDIE, subs. f. Poëme dramatique qui représente une action importante entre personnes illustres, et qui est propre à exciter la terreur ou la pitié. Fig. Evénement funeste.

TRAGÉDIEN, s. m. Acteur qui joue dans la tragédie.

TRAGI-COMÉDIE, subst. f. Drame mêlé de personnages et d'incidens tragiques et comiques.

TRAGI-COMIQUE, adj. Qui tient des uns et des autres.

TRAGIQUE, adj. Qui appartient à la tragédie. Fig. Funeste. S. m. *Vous prenez la chose au tragique.*

TRAGIQUEMENT, adverbe. D'une manière bien fâcheuse.

TRAHIR, ver. a. Faire une perfidie. Tromper la confiance. Manquer de foi. V. pron. Se déceler, se découvrir par indiscrétion.

TRAHISON, s. f. Action de celui qui trahit.

TRAILLE, sub. f. Espèce de bac pour passer les grandes rivières.

TRAIN, s. m. Allure. Partie de devant ou de derrière d'où partent les mouvemens des chevaux, des mulets, etc. Charronnage qui porte le corps du carrosse, etc. — *d'artillerie,* attirail nécessaire pour la servir. Suite de valets, de chevaux, etc. Bois assujetti avec des perches et des liens, et qu'on met à flot sur les rivières. Fam. Le courant des affaires. Manière de vivre plus ou moins bruyante.

TRAÎNANT, ANTE, adjec. Qui traîne. Languissant.

TRAÎNASSE. *V.* RENOUÉE.

TRAÎNE, s. f. Mot qui n'a que deux applications : *Perdreaux en traîne,* qui ne peuvent voler sans leur mère. *Bateau à la traîne,* traîné par un autre.

TRAÎNEAU, sub. m. Voiture sans roues pour transporter des marchandises, pour faire des courses sur la neige, sur la glace. Grand filet qu'on traîne la nuit

dans les champs, pour prendre des perdrix, des alouettes, etc.

TRAÎNÉE, s. f. Petite quantité de certaines choses répandues en longueur.

TRAÎNER, v. a. Tirer après soi. Fig. Attirer, être la cause de. Différer. — *ses paroles*, parler très-lentement. V. n. Pendre jusqu'à terre. Languir. Rester hors de sa place.

TRAÎNEUR, s. m. Chasseur au traîneau. Soldat qui ne suit pas le gros de la troupe. Chien en arrière de la meute.

TRAIRE, v. a. *Je trais*, etc.; *nous trayons, vous trayez, ils traient*. (Il n'a ni passé défini, ni imparf. du subj.) Tirer le lait des brebis, des vaches, etc. Ppe. *Trait, aite. Or, argent trait*, tiré par la filière.

TRAIT, s. m. Dard, javelot, flèche. Longe de corde ou de cuir avec laquelle les chevaux tirent, ou qui attache le limier qu'on mène au bois. Ce qui emporte l'équilibre de la balance et la fait trébucher. Ce qu'on avale d'une liqueur sans prendre haleine. Ligne qu'on trace avec la plume, etc. Ligne qui imite la forme d'un objet. Linéamens du visage. Action, procédé. Fait remarquable. Pensée vive, brillante ou mordante. Aux échecs, avantage de jouer le premier.

TRAITABLE, adject. Doux, accommodant.

TRAITANT, s. m. Celui qui se charge du recouvrement des impositions, à certaines conditions.

TRAITE, sub. f. Etendue de chemin que l'on fait sans s'arrêter. Transport de marchandises d'un pays à un autre; et les droits qu'elles payent. Commerce des Banquiers. Ce qui fait la diminution de la valeur intrinsèque des monnoies.

TRAITÉ, subst. m. Ouvrage où l'on traite d'un art, d'une science, etc. Convention entre les Souverains ou les particuliers.

TRAITEMENT, sub. m. Accueil, réception. Appointemens d'un fonctionnaire. Manière de soigner une maladie.

TRAITER, v. a. et n. Discuter, raisonner sur. Négocier, travailler à quelque arrangement. Qualifier de. Donner à manger. Panser, médicamenter.

TRAITEUR, s. m. Celui qui donne à manger pour de l'argent.

TRAÎTRE, ESSE, sub. Qui trahit. Adj. Perfide, dangereux.

TRAÎTREUSEMENT, adver. En traître.

TRAJECTOIRE, s. m. Géom. Courbe que décrit un corps détourné de sa direction.

TRAJET, s. m. Espace à traverser pour se rendre d'un lieu à un autre.

TRAMAIL, sub. m. Sorte de filet de pêche.

TRAME, s. f. Fils conduits par la navette entre ceux qu'on nomme *chaîne*. Fig. Complot

TRAMER, ver. a. Passer la trame entre les fils de la chaîne. Fig. Faire un complot.

TRAMONTANE, s. f. Dans la Méditerranée, le vent, le côté, l'étoile du Nord. Fam. *Perdre la tramontane*, se troubler.

TRANCHANT, s. m. Fil d'un couteau, d'une épée, etc.

TRANCHANT, ANTE, adj. Qui tranche. *Couleurs tranchantes*, à nuances brusques. Fig. Décisif. En parlant des personnes qui décident hardiment.

TRANCHE, sub. f. Morceau coupé un peu mince. Côté par lequel ont été coupés les feuillets d'un livre.

TRANCHÉ. Blas. Se dit quand l'écu est coupé en ligne diagonale de la droite à la gauche.

TRANCHÉE, s. f. Fossé pour

l'écoulement des eaux, ou pour mettre à couvert ceux qui assiégent une place. Au pl. Douleurs aiguës dans les entrailles.

TRANCHEFILE, s. f. Petit rouleau de papier recouvert de fil, etc., qu'on met aux deux extrémités du dos d'un livre, pour tenir les cahiers assemblés.

TRANCHELARD, subst. m. Couteau de cuisine à lame fort mince.

TRANCHER, ver. a. Séparer en coupant. Fig. — *la difficulté*, la lever tout-à-coup. V. n. Décider hardiment. — *du Seigneur*, en prendre les airs.

TRANCHET, s. m. Outil à découper le cuir, etc.

TRANCHOIR, s. m. Plateau de bois sur lequel on tranche la viande.

TRANGLES, sub. f. pl. Blas. Faces rétrécies mises en nombre impair.

TRANQUILLE, adj. Paisible, calme.

TRANQUILLEMENT, adver. Sans émotion.

TRANQUILLISER, v. a. Calmer. V. pron. Se reposer, n'être pas inquiet.

TRANQUILLITÉ, s. f. Etat de ce qui est tranquille.

TRANS. (lat.) Mot qui entre dans la composition de plusieurs mots. Au-delà, à travers, outre.

TRANSACTION, sub. f. Acte par lequel on s'arrange sur un différent.

TRANSCENDANCE, s. f. Supériorité marquée.

TRANSCENDANT, ANTE, adj. Qui excelle en son genre. *Géométrie transcendante*, qui emploie l'infini dans ses calculs.

TRANSCRIPTION, s. f. Action de

TRANSCRIRE, ver. a. Copier un écrit.

TRANSE, sub. f Grande appréhension d'un mal qu'on croit prochain.

TRANSFÉRER, v. a. Porter d'un lieu ou d'un temps à un autre.

TRANSFIGURATION, s. f. Changement d'une figure en une autre; ne se dit que de J.-C.

TRANSFIGURER, v. a. Sens du subst.

TRANSFORMATION, sub. f. Action de prendre ou de recevoir une autre forme.

TRANSFORMER, v. a. Métamorphoser, donner une autre forme. Alg. — *une équation*, la changer en une autre d'une forme différente.

TRANSFUGE, s. m. Qui passe dans le parti opposé.

TRANSFUSER, ver. a. Faire passer un liquide d'un récipient dans un autre.

TRANSFUSION, s. f. Action de transfuser. Opération tentée pour faire passer le sang du corps d'un animal dans celui d'un autre.

•TRANSGRESSER, v. a. Contrevenir à un ordre, à une loi.

TRANSGRESSEUR, sub. m. Qui transgresse.

TRANSGRESSION, s. f. Violation d'une loi.

TRANSIGER, v. n. Passer un acte d'accommodement sur un procès né ou à naître.

TRANSIR, v. a. et n. Pénétrer et engourdir de froid. Saisir de peur. Ppe. *Transi, ie.*

TRANSISSEMENT, sub. m. Etat d'un homme transi de froid ou de peur.

TRANSIT. *V.* PASSAVANT.

TRANSITIF, adj. m. Gram. *Verbe transitif*, qui marque l'action d'un sujet sur un autre.

TRANSITION, s. f. Manière de lier ensemble les parties d'un discours.

TRANSITOIRE, adj. t. did. Passager.

TRANSLATER, ver. a. Traduire. V. m.

TRANSLATEUR, s. m. Traducteur. V. m.

TRANSLATION, s. f. Action de transférer.

TRANSMETTRE, v. a. Céder à un autre ce qu'on possède. Fig. Faire passer. Ppe. *Transmis, ise. Les sciences nous ont été transmises par.*

TRANSMIGRATION, sub. f. Passage d'un pays dans un autre. — *des âmes*, métempsycose.

TRANSMISSIBLE, adj. Susceptible de

TRANSMISSION, s. f. Action de transmettre. Effet de cette action.

TRANSMUABLE, adjec. Qui peut être changé.

TRANSMUER, v. a. Transformer, en parlant des métaux.

TRANSMUTABILITÉ, s. f. Propriété de ce qui est transmuable.

TRANSMUTATION, sub. f. Changement d'une chose en une autre.

TRANSPARENCE, s. f. Qualité de ce qui est

TRANSPARENT, ENTE, adj. Au travers de quoi l'on voit les objets. Le masc. est aussi subst., et désigne un papier où sont tracées plusieurs lignes noires, et dont on se sert pour s'accoutumer à écrire droit. Papier huilé, derrière lequel on place des lumières dans les décorations.

TRANSPERCER, v. a. Percer de part en part.

TRANSPIRABLE, adj. t. did. Qui peut sortir par la

TRANSPIRATION, s. f. Excrétion presque imperceptible qui se fait par les pores de la peau.

TRANSPIRER, v. n. Sortir du corps par les pores. Suer. Fig. Se répandre sourdement.

TRANSPLANTATION, s. f. Bot. Action de transplanter. Fig. Transport d'habitation dans un autre lieu.

TRANSPLANTER, v. a. Planter un végétal dans un lieu différent de celui où il étoit. V. pron. Transférer sa demeure.

TRANSPORT, sub. m. Action de transporter. Cession juridique d'un droit. Fig. Passion violente qui met hors de soi. Enthousiasme. Délire.

TRANSPORTER, v. a. Porter d'un lieu à un autre. Céder juridiquement un droit. Mettre quelqu'un hors de lui. V. pron. Pal. Se rendre sur les lieux. Ppe. *Transporté, ée.* Fig. *Transports d'amour, de colère*, etc.

TRANSPOSER, v. a. Changer de place. Mus. Mettre un air sur une clef différente.

TRANSPOSITION, sub. f. Changement d'ordre dans les choses.

TRANSSUBSTANTIATION, s. f. Changement de la substance du pain et du vin, dans l'Eucharistie, en celle du corps et du sang de J.-C.

TRANSSUBSTANTIER, v. a. Théol. Changer une substance en une autre.

TRANSSUDATION, s. f. Action de

TRANSSUDER, v. n. Passer au travers des pores par une espèce de sueur.

TRANSVASER, v. a. Verser une liqueur d'un vase dans un autre.

TRANSVERSAL, ALE, adj. Géom. Qui coupe obliquement.

TRANSVERSALEMENT, adv. D'une manière transversale.

TRANSVERSE, adj. Oblique.

TRANTRAN, s. m. Fam. Le cours de certaines affaires.

TRAPÈZE, s. m. Géom. Quadrilatère dont les côtés ne sont point parallèles.

TRAPÉZOÏDE, s. m. Quadrilatère dont deux côtés seulement sont parallèles.

TRAPE, s. f. Espèce de porte couchée horizontalement sur le plancher. Porte ou fenêtre qui se lève et se baisse au moyen d'une

coulisse. Piége pour prendre des bêtes.

TRAPU, UE, adjec. Gros et court.

TRAQUE, s. f. Action de traquer.

TRAQUENARD, s. m. t. de manége. Espèce d'amble. Piége qu'on tend aux bêtes puantes.

TRAQUER, ver. a. Faire une enceinte dans un bois pour prendre des bêtes ou des voleurs.

TRAQUET. s. m. Piege tendu aux renards, etc ; d'où cette loc. fam. : *Donner dans le traquet.* Claquet, morceau de bois assujetti par une corde, et dont le mouvement fait tomber le grain sous la meule du moulin.

TRAQUEUR, sub. m. Un de ceux qu'on emploie pour traquer.

TRAUMATIQUE, adj. (*Médicament*) Qui favorise la suppuration d'un ulcère.

TRAVADE, sub. f. Mar. Vent accompagné d'orage, qui en moins d'une heure fait le tour du compas.

TRAVAIL, sub. m. (Pl. *Travaux.*) Peine que l'on prend pour faire une chose. L'ouvrage fait ou à faire. Entreprises pénibles et glorieuses. — *d'enfant,* état d'une femme qui accouche. Machine de bois à laquelle on attache un cheval vicieux pour le ferrer. Rapport fait à un Ministre par un commis, ou à S. M. par un Ministre. Dans les deux dernières acceptions, le pluriel est *Travails.*

TRAVAILLER, v. n. Se donner de la peine. Se déjeter, en parlant du bois. Fermenter, en parlant des liqueurs. V. a. Façonner du fer, du marbre, etc. — *son argent,* le placer à intérêt. — *un cheval,* l'exercer. Ppe. *Travaillé, ée. Style travaillé,* soigné. *Travaillé de la fièvre,* tourmenté de.

TRAVAILLEUR, sub. masc. Homme adonné au travail. Soldat commandé pour quelque ouvrage extraordinaire.

TRAVÉE, s. f. Espace entre deux poutres, ou entre la poutre et le mur. — *de balustres,* rang de balustres entre deux colonnes ou piedestaux.

TRAVERS, sub. m. Etendue d'un corps en largeur. Irrégularité d'un lieu. Fig. Bizarrerie d'esprit, caprice. Loc. adv. : *En travers,* d'un côté à l'autre. *De travers,* obliquement ; et fig. à contre-sens. *A travers. Au travers,* au milieu. *Parler à tort et à travers,* étourdiment. Mar. *Par le travers,* à l'opposite, à la hauteur.

TRAVERSE, sub. f. Pièce de bois qu'on met en travers pour en affermir d'autres. Fortific. Tranchée dans un fossé sec d'une place assiégée. Au pl. Obtacles, afflictions.

TRAVERSÉE, s. f. Trajet par mer.

TRAVERSER, ver. a. Percer. Aller d'un côté à l'autre. Fig. Susciter des obstacles. Ppe. *Traversé, ée.* t. de man. *Cheval traversé,* fort du dessous, et large du poitrail.

TRAVERSIER, IÈRE, adj. Qui traverse. *Flûte traversière,* qu'on place presque horizontalement sur la lèvre.

TRAVERSIN, s. m. Oreiller long.

TRAVESTIR, v. a. et pron. Déguiser. Fig. Masquer son caractère, etc.

TRAVESTISSEMENT, s. m. Déguisement.

TRAYON, s. m. Bout du pis d'une vache, d'une chèvre, etc.

TRÉBELLIANIQUE *ou* TRÉBELLIENNE, adj f. (*Quarte*) Pal. Quart que l'héritier institué a droit de retenir sur la succession grevée d un fidéicommis.

TRÉBUCHANT, ANTE, adj. Qui est de poids, en parlant des monnoies.

TRÉBUCHEMENT, s. m. Action de

TRÉBUCHER, v. n. Faire un faux pas. Au pr. et au fig. Tomber. En parlant de poids, emporter le contre-poids.

TRÉBUCHET, sub. m. Petit piége pour prendre les oiseaux. Petite balance pour peser l'or et l'argent.

TRÉCHEUR ou **TRESCHEUR**, sub. m. (On pron. *trékeur*.) Blas. Espèce d'orle qui n'a qu'une moitié de largeur.

TRÈFLE, s. m. Plante dont l'une est aquatique, l'autre prairiale. Une des couleurs noires d'un jeu de cartes.

TRÉFLÉ, ÉE, adjec. Blas. et bot. Se dit des croix et des feuilles dont les extrémités sont terminées en trèfle.

TRÉFONCIER, sub. m. Pal. Seigneur qui possède des bois sujets à certains droits.

TRÉFONDS, s. m. Propriété des mines qui peuvent exister sous un terrain. Loc. fam. : *Savoir le fonds et le tréfonds d'une affaire*, la posséder parfaitement.

TREILLAGE, s. m. Assemblage de lattes, de perches, etc., liées l'une sur l'autre par petits carrés, pour faire des berceaux, des espaliers, etc.

TREILLE, s. f. Berceau de ceps de vigne entrelacés.

TREILLIS, s. m. Barreaux de bois ou de fer qui se croisent. Toile gommée. Grosse toile à sacs, etc.

TREILLISSER, v. a. Garnir de treillis.

TREIZE, adj. numéral. Dix et trois. Treizième. S. m. *Le treize du mois*.

TREIZIÈME, adjec. Nombre d'ordre qui suit le douzième. S. m. *Le treizième dans une affaire*.

TREIZIÈMEMENT, adv. En treizième lieu.

TRÉMA, adj. Voyelle accentuée de deux points. S. m. Les deux points mis sur une voyelle.

TREMBLAIE, subst. f. Lieu planté de trembles.

TREMBLANT, ANTE, adjec. Qui tremble.

TREMBLE, s. m. Espèce de peuplier.

TREMBLEMENT, s. m. Agitation de ce qui tremble. Fig. Grande crainte. Mus. Cadence précipitée en chantant ou en jouant d'un instrument.

TREMBLER, v. n. Etre agité par de fréquentes secousses. Craindre, avoir grand'peur. Se dit des choses, des meubles qui s'ébranlent aisément. S'ébranler facilement. V. a. et pop. *Trembler la fièvre*.

TREMBLEUR, EUSE, s. Qui tremble. Timide. *V.* QUAKER.

TREMBLOTANT, ANTE, adj. Fam. Qui tremblote.

TREMBLOTER, ver. n. Fam. Diminutif de trembler.

TRÉMIE, s. f. Grande auge carrée, et qui va en s'étrécissant, où l'on met le blé, qui de là tombe entre les meules. Mesure pour le sel.

TRÉMOUSSEMENT, sub. m. Action de se

TRÉMOUSSER, v. n. et pron. S'agiter d'un mouvement vif et irrégulier. Se donner beaucoup de mouvement pour.

TRÉMOUSSOIR, sub. masc. Machine propre à se donner de l'exercice sans sortir de sa chambre.

TREMPE, sub. f. Action de tremper le fer; qualité qu'il contracte quand on le trempe. Fig. *Esprit d'une bonne trempe*, ferme et solide.

TREMPER, v. a. Mouiller en mettant dans un liquide, ou en jetant un liquide dessus. — *son vin*, y mettre de l'eau. — *le fer, l'acier*, le plonger tout rouge dans de l'eau préparée pour la

durcir. — *dans un crime*, y participer. Ppe. *Trempé, ée. Tout trempé*, tout mouillé.

TREMPERIE, sub. f. Impr. Lieu où l'on trempe le papier.

TREMPLIN, sub. m. Planche inclinée et élastique sur laquelle courent les sauteurs pour faire des sauts périlleux.

TRENTAIN. Terme de paume qui marque que les joueurs ont chacun trente.

TRENTAINE, s. f. Nombre de

TRENTE, adj. numéral. Trois fois dix. Trentième, s. m. : *Le trente du mois*. A la paume, la moitié du jeu. *Trente et quarante*, jeu de cartes purement de hasard.

TRENTIÈME, adj. et subst. Nombre d'ordre qui signifie aussi la trentième partie.

TRÉPAN, s. m. Chir. Instrument avec lequel on cerne en rond et on enlève un morceau du crâne. Opération qui se fait avec cet instrument.

TRÉPANER, v. a. Faire l'opération du trépan.

TRÉPAS, s. m. Décès.

TRÉPASSEMENT, s. m. Trépas. V. m.

TRÉPASSER, ver. n. Mourir de mort naturelle. N'est guère usité qu'au ppe. *Trépassé, ée*. Le masculin se prend subst.

TRÉPIDATION, s. f. Méd. Tremblement des membres, des nerfs, etc. Astr. Balancement qu'on attribuoit au firmament du nord au sud, et du sud au nord.

TRÉPIED, sub. m. Ustensile de cuisine qui a trois pieds. Chez les Païens, siége à trois pieds, sur lequel la Pithie rendoit ses oracles.

TRÉPIGNEMENT, s. m. Action de

TRÉPIGNER, v. n. Frapper des pieds contre terre, en les remuant vite et fréquemment.

TRÈS, particule superlative des adjectifs et des adverbes.

TRÈ-SEPT, s. m. Sorte de jeu de cartes où l'on paye les trois sept.

TRÉSOR, s. m. Amas d'or, d'argent, de choses précieuses. Endroit des églises où l'on garde les reliques et les ornemens. Fig. Ce qui est très-utile, excellent.

TRÉSORERIE, s. f. Bénéfice, dignité dans certains chapitres. Département des finances.

TRÉSORIER, s. m. Officier qui reçoit et distribue les deniers d'un Prince, d'une communauté. Chanoine pourvu d'une trésorerie. — *de France*, officier d'un tribunal supérieur préposé au département des impositions.

TRESSAILLEMENT, s. m. Agitation subite d'une personne qui tressaille.

TRESSAILLIR, v. n. *Tressaillant. Je tressaille*, etc. *Je tressaillis. Je tressaillerai*. Eprouver une agitation vive et passagère. Ppe. *Tressailli, ie. Nerf tressailli*, déplacé par un effort.

TRESSE, s. f. Tissu plat de fils, cordons, cheveux entrelacés.

TRESSER, v. a. Cordonner en tresse.

TRESSEUR, EUSE, s. Qui tresse des cheveux.

TRÉTEAU, sub. m. Pièce de bois longue et étroite, portée sur quatre pieds, et qui soutient une table. Au pl. Théâtre de boulevard, etc.

TRÊVE, sub. f. Suspension d'hostilités entre deux Etats. Relâche.

TREUIL, s. m. Machine formée d'un arbre, ou essieu auquel on attache des leviers, et qui sert à élever des fardeaux.

TRI, s. m. Jeu de cartes qui se joue à trois.

TRIAGE, s. m. Choix, chose choisie. E. et f. Cantons d'un bois divisé pour les coupes.

TRIAIRES, s. m. pl. Soldats du troisième corps des légions romaines.

TRIANGLE, sub. m. Géom. Figure qui a trois côtés et trois angles. Constellation.

TRIANGULAIRE, adj. Qui a trois angles.

TRIBADE, s. f. Femme qui abuse d'une autre femme. Mot peu honnête.

TRIBORD, s. m. Côté droit du vaisseau, regardé de dessus la poupe.

TRIBU, s. f. Chez les anciens, division du peuple. Aujourd'hui, peuplades de nations nomades.

TRIBULATION, s. f. Adversité, affliction sous les rapports religieux.

TRIBULE, sub. f. Plante qui croît aux pays chauds parmi les blés, et leur nuit.

TRIBUN, sub. m. A Rome, magistrat défenseur du peuple, ou officier supérieur d'un corps militaire. En France, qui examinoit les projets de loi.

TRIBUNAL, s. m. Lieu où le magistrat tient ses séances. Sa juridiction.

TRIBUNAT, s. m. Charge de Tribun. Temps de son exercice.

TRIBUNE, sub. f. Lieu élevé d'où l'on haranguoit le peuple. — *sacrée*, la chaire du prédicateur. Dans les églises, endroits séparés et élevés pour des musiciens, des personnes distinguées, etc. Dans une assemblée délibérante, lieu destiné aux auditeurs.

TRIBUNITIEN, IENNE, adj. Qui appartient au tribunat.

TRIBUT, s. m. Ce qu'un état paye à un autre pour marque de dépendance. Impôt.

TRIBUTAIRE, s. et adj. Qui paye tribut.

TRICHER, v. a. Fam. Tromper au jeu et dans des bagatelles.

TRICHERIE, s. f. M. s.

TRICHEUR, EUSE, s. M. s.

TRICOISES, sub. f. pl. Tenailles dont se servent les maréchaux.

TRICOLOR, s. m. Bot. Espèce d'amaranthe à grandes feuilles.

TRICOLORE, adj. De trois couleurs.

TRICOT, s. m. Bâton gros et court. Tissu en mailles faites avec de longues aiguilles émoussées.

TRICOTAGE, s. m. Travail, ouvrage d'une personne qui tricote.

TRICOTER, v. a. Former des mailles avec du fil, de la soie, etc., au moyen de longues aiguilles émoussées.

TRICOTETS, s. m. pl. Espèce de danse tombée en désuétude.

TRICOTEUR, EUSE, s. Qui tricote.

TRICTRAC, sub. m. Sorte de jeu de dames et de dés. Tablier dans lequel on le joue.

TRIDE, adj. t. de man. Vif, prompt, serré.

TRIDENT, s. m. Fourche à trois pointes. Sceptre que la Fable donne au dieu de la mer.

TRIENNAL, ALE, adj. Qui dure trois ans, qui revient tous les trois ans.

TRIENNALITÉ, s. f. Dignité ou charge administrative dont l'exercice dure trois ans.

TRIENNAT, s. m. Espace de trois ans.

TRIER, v. a. Choisir.

TRIÉRARQUE, s. m. Chez les Athéniens, celui qui étoit obligé de fournir une galère. Celui qui la commandoit.

TRIGAUD, AUDE, s. et adj. Fam. Qui ne va pas franchement, et n'use que de petits détours.

TRIGAUDER, v. n. Employer de mauvaises ruses.

TRIGAUDERIE, s. f. Action de trigaud.

TRIGLYPHE, sub. m. Ornement d'architecture dans la frise de l'ordre dorique.

TRIGONOMÉTRIE, sub. f.

Géom. Art de mesurer les triangles.

TRIGONOMÉTRIQUE, adj. Qui appartient à la trigonométrie.

TRIGONOMÉTRIQUEMENT, adv. Suivant les règles de la trigonométrie.

TRILATÉRAL, ALE, adjec. Qui a trois côtés.

TRILLION, s. m. Mille billions.

TRIMER, v. n. Pop. Faire vite beaucoup de chemin ou d'ouvrage.

TRIMESTRE, s. m. Espace de trois mois.

TRIN ou TRINE, adjec. — *aspect,* situation de deux astres éloignés de 120 degrés.

TRINGLE, s. f. Verge de fer qu'on passe dans les anneaux d'un rideau.

TRINGLER, ver. a. Tracer sur une pièce de bois à façonner une ligne droite avec un cordeau frotté de pierre blanche ou rouge.

TRINITÉ, s. f. Un seul Dieu en trois personnes.

TRINÔME, s. m. Alg. Quantité composée de trois termes.

TRINQUER, v. n. Fam. Boire en choquant le verre.

TRINQUET, sub. m. Sur la Méditerranée, second arbre enté sur le maître-mât d'une galère.

TRINQUETTE, sub. f. Mar. Voile de figure triangulaire.

TRIO, s. m. Mus. Composition à trois parties. Fam. Réunion de trois personnes qu'unit la convenance, l'intérêt, etc.

TRIOLET, s. m. Petite pièce de poésie françoise.

TRIOMPHAL, ALE, adject. Appartenant au triomphe.

TRIOMPHALEMENT, adver. En triomphe.

TRIOMPHANT, ANTE, adj. Qui triomphe. Pompeux.

TRIOMPHATEUR, sub. m. Général d'armée qui entroit en triomphe dans Rome. Celui qui a remporté une victoire.

TRIOMPHE, s. m. Honneur accordé chez les Romains à un général victorieux. Victoire, grand succès. Sub. f. Jeu de cartes. Carte que l'on retourne.

TRIOMPHER, v. n. Recevoir les honneurs du triomphe. Vaincre. Fig. Remporter un avantage sur quelqu'un. Etre ravi de joie. Tirer vanité.

TRIPAILLE, s. f. Pop. Entrailles des animaux.

TRIPARTITE, adj. f. Divisé en trois; ne se dit que de l'histoire abrégée de celles d'Eusèbe, Socrate et Sozomène.

TRIPE, sub. f. Pop. Boyaux d'un animal. — *de velours,* étoffe de fil ou de laine travaillée comme le velours. *Œufs à la tripe,* durs, coupés par tranches et fricassés.

TRIPE-MADAME, s. f. Sorte d'herbe bonne à manger en salade.

TRIPERIE, s. f. Lieu où l'on vend les tripes.

TRIPETTE, s. f. Petite tripe. Loc. pop. : *Je n'en donnerois pas tripette,* la moindre chose.

TRIPHTHONGUE, s. f. Triple voix, triple son. Se dit improprement du concours de trois voyelles : *Eau.*

TRIPIER, adj. m. (*Oiseau de proie*) Qui ne peut être dressé.

TRIPIÈRE, s. f. Femme qui vend des tripes. Pop. Celle qui a beaucoup de gorge.

TRIPLE, adj. Contenant trois fois une grandeur. Sub. m. *Le triple.*

TRIPLEMENT, sub. m. Augmentation jusqu'au triple. Adv. Trois fois.

TRIPLER, v. a. et n. Rendre ou devenir triple. Ppe. *Triplé, ée.* Math. *Raison triplée,* rapport entre les cubes.

TRIPLICITÉ, s. f. Quantité triplée. Théol. *Triplicité de personnes.*

*

TRIPOLI, s. m. Pierre tendre d'un grain très-fin, qui sert à polir des ustensiles de métal.

TRIPOT, s. m. Autrefois jeu de paume. Maison de jeux de hasard. Mauvaise compagnie.

TRIPOTAGE, s. m. Assemblage désagréable de choses qui ne vont pas ensemble.

TRIPOTER, v. a. et n. Fam. Mêler, brouiller, faire du tripotage.

TRIPOTIER, s. m. Chef d'un tripot.

TRIQUE, sub. f. Pop. Gros bâton.

TRIQUE BALE, sub. f. Machine propre à transporter des canons.

TRIQUET, s. m. Battoir fort étroit pour jouer à la paume.

TRIRÈGNE, s. m. Tiare du Pape.

TRIRÈME, sub. f. Galère à trois rangs de rames.

TRISAÏEUL, EULE, s. Le père, la mère du bisaïeul ou de la bisaïeule.

TRISANNUEL, ELLE, adj. (*Plante*) Qui dure trois ans.

TRISECTION, sub. f. Géom. Division en trois parties égales.

TRISMÉGISTE, adjec. Trois fois grand. Nom de Mercure chez les Grecs. S. m. Impr. Caractère entre le Gros et le Petit-Canon.

TRISSYLLABE, sub. et adj. Qui est de trois syllabes.

TRISTE, adjec. Affligé, mélancolique ; et en parlant des choses, pénible, affligeant, difficile à embellir.

TRISTEMENT, adv. Avec

TRISTESSE, s. f. Affliction, déplaisir.

TRITON, s. m. Dieu marin. Mus. Intervalle dissonnant, composé de trois tons entiers.

TRITURABLE, adj. Qui peut être trituré.

TRITURATION, s. f. Broiement, réduction en poudre. Digestion.

TRITURER, v. a. Méd. et chim. Réduire en poudre.

TRIUMVIR, s. m. Chez les anciens Romains, l'un des trois magistrats chargés temporairement de l'administration publique.

TRIUMVIRAL, ALE, adjec. Qui appartient au

TRIUMVIRAT, s. m. Gouvernement des Triumvirs.

TRIVIAIRE, adj. (*Carrefour*) Où aboutissent trois chemins.

TRIVIAL, ALE, adjec. Usé, rebattu.

TRIVIALEMENT, adv. D'une manière triviale.

TRIVIALITÉ, sub. f. Chose triviale.

TROC, s. m. Change.

TROCAR. *Voy.* TROIS-QUARTS.

TROCHAÏQUE, adjec. Vers composé de trochées.

TROCHANTER, sub. m. (On pron. *trokanter.*) Anat. Se dit de deux apophyses du fémur, où s'attachent les muscles qui font tourner la cuisse.

TROCHÉE, sub. m. Pied de deux syllabes, une longue et une brève.

TROCHES, sub. m. pl. t. de chasse. Fumées d'hiver.

TROCHET, s. m. t. de jard. Fleurs ou fruits qui croissent comme par bouquets.

TROCHISQUES, sub. m. pl. Pharm. Médicamens secs et solides, formés en tablettes.

TROËNE, s. m. Arbrisseau propre à orner les bosquets.

TROGLODYTES, sub. m. pl. Ancien peuple d'Afrique qu'on croyoit habiter des cavernes.

TROGNE, s. f. Fam. Visage plein, ouvert, et qui a quelque chose de facétieux.

TROGNON, s. m. Le milieu d'un fruit dont on a ôté tout ce qui étoit bon à manger. Pop. Jeune et jolie fille.

TROIS, adj. numéral. Deux

et un. S. m. Carte marquée de trois points. Troisième : *Folio trois*.

TROISIÈME, adj. Qui suit le deuxième. S. m. Ecolier qui étudie dans la troisième classe.

TROISIÈMEMENT, adv. En troisième lieu.

TROIS-QUARTS, s. m. Chir. Poinçon d'acier cylindrique destiné aux ponctions.

TRÔLER, v. a. et n. Fam. Aller ou mener quelqu'un de tous côtés, avec indiscretion.

TROLLE, sub. f. Action de découpler les chiens dans un grand pays de bois.

TROMBE, sub. fém. Colonne d'air et d'eau qui s'élève de la mer; il en est aussi d'air et de sable.

TROMPE, sub. f. Tuyau d airain recourbé dont on se sert à la chasse. Trompette. Museau de l'éléphant. Partie avec laquelle des insectes ailés sucent leur nourriture. Arch. Coupe de pierres destinées à porter un édifice en saillie. Guimbarde, petit instrument de fer. Anat. — *d'Eustache*, canal de l'oreille qui conduit à la caisse du tambour, etc.

TROMPER, v. a. Induire en erreur. Ecarter. Faire ou dire quelque chose contre l'attente de quelqu'un. V. pron. S'abuser.

TROMPERIE, s. f. Fraude.

TROMPETER, v. a. Publier à son de trompe. Divulguer.

TROMPETEUR. Anat. *Voy.* BUCCINATEUR.

TROMPETTE, s. f. Tuyau de métal dont on sonne à la guerre et dans les réjouissances publiques. Les poëtes en donnent une à la Renommée. S. m. Celui qui sonne de la trompette.

TROMPEUR, EUSE, adjec. Qui trompe.

TRONC, s. m. Corps principal d'une tige branchue. Fig. Souche d'une même famille. Anat. L'épine, le thorax et le bassin. Boîte placée dans les églises pour recueillir les aumônes.

TRONCHET, s. m. Gros billot de bois qui porte sur trois pieds.

TRONÇON, sub. m. Morceau coupé ou rompu d'une pièce plus longue que large.

TRONÇONNER, v. a. Couper par tronçons.

TRÔNE, sub. m. Siége royal. Fig. La puissance souveraine. Au pl. Un des neuf chœurs des Anges.

TRONQUER, v. a. Retrancher une partie de. — *les statues;* et fig. *les livres*. Ppe. *Tronqué, ée. Colonne tronquée,* etc.

TROP, adv. Plus qu'il ne faut. S. m *Otez le trop*.

TROPE, s. m. Rhét. Emploi d'une expression dans un sens figuré.

TROPHÉE, sub. f. Dépouille d'un vaincu. Assemblage d'armes, monument d'une victoire, etc. Fig. *Faire trophée,* faire vanité, etc.

TROPIQUE, s. m. Petit cercle de la sphère, parallèle à l'équateur.

TROPOLOGIQUE, adj. Rhét. Figuré.

TROQUER, v. a. Echanger.

TROQUEUR, EUSE, s. Qui troque.

TROT, s. m. Allure des chevaux, etc., entre le pas et le galop.

TROTTADE, s. f Fam. Petite course à cheval ou en voiture.

TROTTE, s. f. Pop. Espace de chemin.

TROTTER, v. n. Aller le trot. Fam. Marcher beaucoup.

TROTTEUR. sub. m. Cheval dressé dans un manége à n'aller que le trot.

TROTTIN, s. m Pop. Petit laquais.

TROTTOIR, sub. m. Chemin élevé pratiqué le long des quais, des ponts, des rues, pour les gens à pied.

TROU, s. m. Ouverture d'une longueur et d'une largeur à peu près égales. Au trictrac, avantage de douze points.

TROUBADOUR, s. m. Nom donné aux poètes chansonniers des dixième, onzième et douzième siècles.

TROUBLE, adj. Qui n'est pas clair.

TROUBLE, s. m. Brouillerie, désordre. Au pl. Emotions populaires, guerres civiles. Agitation de l'esprit. Pal. Action contre le possesseur d'un bien.

TROUBLE FETE, s. m. Fam. Qui trouble la joie.

TROUBLER, ver. a. Rendre trouble. Causer du désordre. Fig. Intimider, faire perdre la présence d'esprit. Inquiéter dans la possession d'un bien. Interrompre. V. pron. S'embarrasser.

TROUÉE, s. f. Ouverture faite dans un bois, dans un mur, dans une colonne ennemie, etc.

TROUER, v. a. Faire un trou.

TROU-MADAME, s. m. Jeu où l'on se sert de petites boules d'ivoire.

TROUPE, sub. f. Multitude d'hommes ou d'animaux. Corps d'armée. Association de comédiens.

TROUPEAU, s. m. Réunion d'animaux domestiques dans un même lieu. Fig. Peuple d'un diocèse, d'une paroisse.

TROUSSE, s. f. Faisceau de plusieurs choses liées ensemble. Carquois. Etui de barbier. Au pl. Chausses que portoient les pages. Fam. *Etre aux trousses*, à la poursuite. *En trousse*, en croupe.

TROUSSEAU, sub. m. Petite trousse; n'a d'usage en ce sens que pour dire : *Trousseau de clefs*. Linge, habits, etc., qu'on donne à une fille que l'on marie.

TROUSSE-GALANT, sub. m. Méd. V. m. remplacé par CO-LERA-MORBUS.

TROUSSE-PÈTE, s. f. Pop. Petite fille.

TROUSSE-QUEUE, sub. m. Cuir qui enveloppe et retrousse la queue du cheval.

TROUSSE-QUIN, s. m. Pièce de bois cintrée qui s'élève sur le derrière d'une selle.

TROUSSER, ver. a. Replier, relever, en parlant des habits. Expédier précipitamment. Pop. *Troussé, ée. Petit homme bien troussé*, bien fait. *Maison bien troussée*, bien ordonnée. *Il a été bientôt troussé*, mort, etc.

TROUSSIS, s. m. Pli fait à une robe, etc., pour la raccourcir.

TROUVAILLE, sub. f. Fam. Chose trouvée heureusement.

TROUVER, v. a. Rencontrer une personne ou une chose, qu'on la cherche ou non. Découvrir, inventer. Estimer, juger. V. pron. *Se trouver bien* ou *mal*, etc. *Enfant trouvé*, etc.

TROUVERRE ou TROUVEUR, s. m. Même chose que TROUBADOUR. *Voy.* ce mot.

TRUAND, ANDE, adj. Pop. Vaurien, mendiant.

TRUANDAILLE, s. f. Pop. Assemblage de gueux.

TRUANDER, verb. n. Pop. Mendier.

TRUANDERIE, s. f. Métier de truand.

TRUBLE, s. f. Petit filet de pêcheur.

TRUCHEMAN ou TRUCHEMENT, s. m. Interprète.

TRUCHER, v. n. Pop. Mendier par fainéantise.

TRUCHEUR, EUSE, s. M. s.

TRUELLE, s. f. Instrument dont les maçons se servent pour employer le plâtre et le mortier.

TRUELLÉE, s. f. Quantité de plâtre qui peut tenir sur une truelle.

TRUFFE, subst. f. Espèce de champignon odorant et noirâtre, qu'on trouve dans la terre, et qui est très-recherché.

TRUFFER, v. a. Pop. Tromper.

TRUIE, s. f. Femelle du porc.

TRUITE, s. f. Poisson de rivière. — *saumonée*, qui tient de la couleur et du goût du saumon.

TRUITÉ, ÉE, adj. Marqué de petites taches rousses comme une truite.

TRULLE, TRULLOTTE, s. f. Sorte de filet.

TRUMEAU, s. m. Entre-deux de fenêtres. Glace qui occupe cet espace. Jarret de bœuf, quand il est coupé pour être mangé.

TU, TOI, TE, pron. de la seconde personne du singulier.

TUABLE, adjec. Qu'on peut tuer.

TUANT, ANTE, adj. Fam. et fig. Qui donne beaucoup de peine.

TU-AUTEM, s. m. Loc. lat. fam. Le point essentiel, la difficulté.

TUBE, s. m. Tuyau.

TUBERCULE, sub. m. Petite excroissance qui survient à une feuille, à une racine, à la peau. Petit abcès au poumon.

TUBERCULEUX, EUSE, adj. Garni de tubercules.

TUBÉREUSE, sub. f. Fleur élancée, blanche et très-odorante.

TUBÉROSITÉ, sub. f. Méd. Petite tumeur qui survient en quelque partie du corps. Inégalité d'un os, sur laquelle s'attachent les muscles.

TUBULÉ, ÉE. adjec. Garni d'un tube.

TUDESQUE, sub. m. ou adj. (*Langue*) Des Germains.

TUE-CHIEN. *Voy*. COLCHIQUE.

TUE-TÊTE, (À) adv. *Crier à tue-tête*, de toute sa force.

TUER, v. a. Ôter la vie d'une manière violente; ne se dit pourtant pas des justiciés, des empoisonnés, des noyés ou étouffés. Par exagération, fatiguer excessivement, altérer la santé. Détruire; se dit des animaux que l'on assomme, qu'on égorge, etc. Fig. — *le temps*, s'amuser à des riens. V. pron. *Se tuer*, se trop fatiguer.

TUERIE, s. f. Fam. Carnage, massacre. Lieu où l'on tue les animaux, dont la chair se vend à la boucherie.

TUEUR, sub. m. — *de gens*, homme qui fait le brave.

TUF, sub. m. Pierre et terre blanchâtre qu'on trouve au-dessous de la bonne terre.

TUFIER, IÈRE, adj. Qui est de la nature du tuf.

TUFIÈRE, (DE) s. m. Nom d'un personnage de comédie devenu le synonyme de *glorieux*.

TUILE, s. f. Terre cuite qui sert à couvrir les toits.

TUILEAU, s. m. Morceau de tuile.

TUILERIE, s. f. Lieu où l'on fait de la tuile. *Les Tuileries*, jardin public à Paris.

TUILIER, s. m. Ouvrier qui fait des tuiles.

TULIPE, sub. f. Belle fleur printanière, à tige haute et sans odeur.

TULIPIER, s. m. Arbre d'Amérique.

TUMÉFACTION, s. f. Méd. Élévation extraordinaire sur quelque partie du corps.

TUMÉFIER, ver. a. Causer une tumeur. V. pron. Devenir gros.

TUMEUR, s. f. Méd. Enflure accidentelle.

TUMULTE, sub. m. Grand bruit accompagné de désordre.

TUMULTUAIRE, adj. Fait avec trouble et précipitation contre les formes et les lois.

TUMULTUAIREMENT, adv.

TUMULTUEUSEMENT, adv. En tumulte.

TUMULTUEUX, EUSE, adj. Qui se fait avec bruit et confusion.

TUNIQUE, sub. f. Vêtement de dessous des anciens. Habillement que l'Evêque porte sous la chasuble quand il officie. Dalmatique des Diacres et Sous-Diacres. Pellicule ou membrane qui enveloppe certaines parties du corps de l'animal ou de la plante.

TUORBE, sub. m. (On pron. *torbe.*) Espèce de luth à long manche.

TURBAN, s. m. Coiffure de plusieurs peuples de l'Orient.

TURBE, s. f. Pal. Multitude de gens. *Enquête par turbes.*

TURBINÉ, ÉE, adj. Coquillage dont la forme est celle d'un cône contourné en spirale.

TURBINITE, s. f. Coquille fossile en spirale.

TURBITH, s. m. Espèce de liseron de Ceylan. Chim. Précipité jaune de mercure.

TURBOT, s. m. Poisson de mer.

TURBULEMMENT, adverb. D'une manière turbulente.

TURBULENCE, s. f. Caractère de celui qui est

TURBULENT, ENTE, adj. Porté à faire du bruit, à exciter du trouble.

TURC, TURQUE, s. et adj. Qui est de Turquie. Beaucoup de loc. fam. : *De Turc à More*, à la grande rigueur. *Traiter quelqu'un à la turque*, sans le ménager, etc.

TURCIE, sub. f. Levée pour empêcher le débordement d'une rivière.

TURELURE, s. f. Refrain de chanson. *C'est toujours la même turelure*, la même chose.

TURGESCENCE, s. f. Méd. Surabondance d'humeurs.

TURLUPIN, s. m. Mauvais plaisant.

TURLUPINADE, s. f. Plaisanterie fondée sur un mauvais jeu de mots.

TURLUPINER, v. n. Faire des turlupinades. V. a. Tourner en ridicule.

TURNEPS, s. m. Espèce de gros navet.

TURPITUDE, s. f. Ignominie procédant de quelque action honteuse.

TURQUETTE, sub. f. Plante médicinale.

TURQUIN, adjec. m. (*Bleu*) Foncé, couvert.

TURQUOISE, sub. f. Pierre précieuse de couleur bleue, sans transparence.

TUSSILAGE, sub. m. Bot. *V.* PAS-D'ÂNE.

TUTÉLAIRE, adj. Qui tient sous sa garde, sous sa protection.

TUTELLE, sub. f. Soin confié par l'autorité compétente, de la personne et des biens d'un mineur. Fig. Etat de celui qui se laisse gouverner par un autre.

TUTEUR, TRICE, s. Qui a la tutelle de quelqu'un.

TUTIE, s. f. Chim. Oxyde ou chaux de zinc dont on fait un onguent pour les yeux.

TUTOIEMENT, s. m. *ou* TUTOÎMENT. Action de

TUTOYER, ver. a. User des mots *tu* et *toi* en parlant à quelqu'un.

TUYAU, s. m. Tube de métal, de terre cuite, etc. Ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. Ouverture et canal d'un privé. Bout creux de la plume des oiseaux. Tige du blé et des autres plantes quand elle est creuse.

TUYÈRE, sub. f. Ouverture d'un fourneau où l'on place les becs des soufflets.

TYMPAN, s. m. Anat. Partie de l'oreille. Impr. Châssis sur lequel est collé un parchemin. Arch. Espace du fronton compris entre les trois corniches. Horlog. Pignon enté sur son arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue.

TYMPANISER, v. a. Décrier

quelqu'un, et l'exposer à la risée publique.

TYMPANITE, s. f. Méd. Enflure de l'abdomen, causée par l'air accumulé dans les intestins.

TYMPANON, s. m. Mus. Instrument monté avec des cordes de laiton, et qu'on touche avec deux baguettes.

TYPE, s. m. t. did. Modèle, figure originale. Figure, symbole. Emblême empreint sur le champ d'une médaille. Astr. — *des éclipses,* leur description graphique.

TYPHON. *V.* TROMBE.

TYPIQUE, adj. t. did. Symbolique.

TYPOGRAPHE, sub. m. Qui sait la

TYPOGRAPHIE, s. f. L'art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE, adj. Qui le concerne.

TYPOLITHES, s. f. pl. Empreintes laissées sur des pierres par des corps organisés.

TYRAN, s. m. Qui a usurpé la souveraineté. Prince injuste et cruel. Chef de famille, d'atelier, etc., qui abuse de son autorité.

TYRANNEAU, sub. m. Fam. Tyran subalterne.

TYRANNIE, s. f. Domination usurpée. Toute sorte d'oppression et de violence. Fig. Empire de certaines choses sur nous. — *des passions, de la mode,* etc.

TYRANNIQUE, adject. Qui tient de la tyrannie.

TYRANNIQUEMENT, adver. M. s.

TYRANNISER, v. a. Gouverner tyranniquement. Au phys. et au mor.

U.

ULC UN

U, s. m. Cinquième voyelle.

UBIQUISTE, s. m. (On pron. *cuiste.*) Dans l'Université de Paris, Docteur en theologie, qui n'étoit attaché à aucune maison.

UBIQUITAIRE, s. m. Secte de protestans.

UKASE, s. m. Edit du Czar.

ULCÉRATION, sub. f. Méd. Formation d'ulcère. Fig. Ressentiment.

ULCÈRE, sub. m. Méd. Plaie dans les chairs ou dans quelques autres parties, causée par une corrosion d'humeurs âcres et malignes.

ULCÉRER, ver. a. Produire un ulcère. Fig. Faire naître la haine, le ressentiment. V. pron. Dégénérer en ulcère. Ppe. *Ulcéré, ée.* Affecté d'ulcères. Fig. *Cœur ulcéré. Conscience ulcérée,* etc.

ULMAIRE, s. f. Plante nommée aussi *Reine des prés.*

ULTÉRIEUR, IEURE, adj. Qui est au-delà. Qui vient après, en parlant de demandes, de propositions.

ULTÉRIEUREMENT, adver. Par-delà, outre ce qui a été dit ou fait.

ULTIMATUM, sub. m. (lat.) t. de négociation. Dernières conditions qu'on met à un traité.

ULTRAMONTAIN, AINE, sub. et adj. Qui est au-delà des Alpes. Qui tient aux usages, aux opinions de la cour de Rome.

UMBLE, s. m. (On prononce *omble,* et plus communément *ombre.*) Poisson qui tient de la truite et du saumon. L'espèce la plus estimée se nomme à Genève *ombre-chevalier.*

UN, s. m. Le premier de tous

les nombres. Le chiffre qui marque *un*. Opposé de *autre*. Adj. *Un, une*. Seul, unique. Quelquefois il est article : *Un sage a dit*, etc. Il a même un pl. : *Les uns, les autres*.

UNANIME, adj. Qui réunit tous les suffrages.

UNANIMEMENT, adv. M. s.

UNANIMITÉ, sub. f. Conformité de sentimens.

UNAU, sub. m. Quadrupède tardigrade d'Amérique, paresseux.

UNCIFORME, adj. (On pron. *on*, ainsi que dans le mot suiv.) Crochu.

UNGUIS. (lat.) Anat. Qui ressemble à un ongle. *Os unguis*, le plus petit des os de la face.

UNI, IE, adj. Simple, égal, sans façon. Au pr. et au fig.

UNIÈME, adj. Nombre d'ordre qui ne s'emploie qu'avec les nombres 20, 30, 40, 50, 60, 80, 100 et 1000. *Le vingt-unième du mois. Le cent unième*, etc.

UNIÈMEMENT, adv. S'emploie avec les mêmes nombres qu'*unième*.

UNIFORME, adjec. Toujours égal. Sans variété. S. m. ou *Habit uniforme*, l'habit militaire.

UNIFORMÉMENT, adv. Avec

UNIFORMITÉ, s. f. Ressemblance d'une chose avec elle-même, ou de plusieurs choses entre elles.

UNIMENT, adv. Egalement. Simplement, sans façon.

UNION, s. f. Jonction de deux ou de plusieurs choses. Fig. Concorde, société, correspondance. t. de man. Ensemble d'un cheval.

UNIQUE, adj. Seul dans son espèce. Excellent en son genre. Qui n'a pas son semblable.

UNIQUEMENT, adv. Exclusivement ou préférablement à tout.

UNIR, v. a. et pron. Joindre deux ou plusieurs choses. Fig. S'attacher par amitié, par intérêt, par alliance. Rendre égal, polir, aplanir. Pne. *Uni, ie. Les Etats Unis. Etoffe toute unie*, sans être brochée.

UNISSON, sub. m. Accord de plusieurs voix ou instrumens qui ne font entendre qu'un même ton.

UNITAIRE, s. m. Nom d'une secte qui ne reconnoît qu'une seule personne en Dieu.

UNITÉ, sub. f. Principe des nombres. Opposé à *pluralité*. — *d'action*, qui n'est pas double. — *de temps*, qui n'excède pas l'intervalle donné. — *de lieu*, qui ne change pas de local.

UNITIF, IVE, adj. t. de dev. *Vie unitive*, état de l'âme dans l'exercice du pur amour.

UNIVALVE, sub. m. et adj. Coquille qui n'est composée que d'une pièce.

UNIVERS, s. m. Le monde. La terre.

UNIVERSALITÉ, s. f. Généralité. Log. Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSEL, s. m. dont le pl. est *universaux*. Log. Ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre.

UNIVERSEL, ELLE, adjec. Qui s'étend à tout.

UNIVERSELLEMENT, adv. Généralement.

UNIVERSITÉ, s. f. Corps de professeurs et de colléges établis pour les divers genres de l'enseignement public.

UNIVOCATION, s. f. Caractère de ce qui est

UNIVOQUE, adj. Se dit des noms communs à plusieurs choses.

URANE, s. m. Métal récemment découvert, qui contient de la silice, du plomb, du fer et du soufre.

URANIE, s. f. Muse de l'astronomie.

URANOGRAPHIE, s. f. Description du ciel.

URANOMÉTRIE, s. f. Art de mesurer les astres.

URANOSCOPE, s. m. Poisson de la Méditerranée, qui a les yeux placés au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

URBANITÉ, sub. f. Politesse que donne l'usage du monde; se dit surtout de celle des anciens Romains.

URE, s. m. Espèce de taureau sauvage commun en Prusse.

URÉE, s. f. Chim. Substance particulière reconnue dans l'urine, dont elle fait la base et la plus grande partie.

URETÈRE, s. m. Anat. Canal double qui porte l'urine des reins à la vessie.

URÈTRE, s. m. Canal par où sort l'urine.

URGENCE, s. f. Qualité de ce qui est

URGENT, ENTE, adj. Pressant. *Besoin urgent. Affaire urgente.*

URINAIRE, adj. Qui a rapport à l'urine.

URINAL, s. m. Vase à col incliné, dont se servent les malades pour uriner.

URINE, sub. f. Sécrétion du sang qui se fait dans les reins, et sort de la vessie par l'urètre.

URINER, v. n. Evacuer l'urine.

URINEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature, qui a l'odeur de l'urine.

URIQUE, adj. (*Acide*) Chim. Qu'on trouve dans l'urine.

URNE, s. f. Vase antique qui servoit à renfermer les cendres des morts, à recevoir les billets pour tirer au sort, etc. Vase sur lequel on appuie les figures des fleuves. Vase de forme antique.

US, sub. m. pl. (Le *s* sonne.) Pal. Usages d'un pays.

USAGE, s. m. Coutume, manière d'employer son argent, son crédit. Manière de parler une langue. Droit de se servir de la propriété d'un autre. Expérience, habitude.

USAGER, s. m. Qui a droit d'usage dans certains bois ou pacages.

USANCE, sub. f. Terme de trente jours pour payer une lettre de change.

USANTE, adj. f. Pal. *Fille majeure usante et jouissante de ses droits*, sans tuteur ni curateur.

USER, v. n. Faire usage, se servir de. V. a. Consommer. Détériorer imperceptiblement. Affoiblir. V. pron. Se détruire par l'usage. Ppe. *Usé, ée. Passion usée. Goût usé.*

USER, s. m. *Ce drap est d'un bon user*, d'un bon service.

USINE, sub. f. Etablissement fait pour une forge, etc.

USITÉ, ÉE, adj. Qui est en usage.

USQUEBAC, ESCUBAC *ou* **SCUBAC**, s. m. Liqueur spiritueuse dont la base est le safran.

USTENSILE, sub. m. Petit meuble de ménage, et surtout de cuisine. Ce que l'hôte doit fournir au soldat qu'il loge chez lui. Subside qu'on paye en place de l'ustensile.

USTION, s. f. Action de brûler. Chir. Effet du cautère actuel. Chim. Calcination.

USUCAPION, s. f. t. de droit romain. Espèce de prescription.

USUEL, ELLE, adj. Dont on se sert ordinairement.

USUELLEMENT, adv. M. s.

USUFRUCTUAIRE, adj. Pal. Qui a ou qui procure les avantages de l'

USUFRUIT, s. m. Jouissance des fruits, des revenus d'un bien dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE, sub. Qui a l'usufruit.

USURAIRE, adjec. Où il y a usure.

USURAIREMENT, adv. M. s.

USURE, s. f. Profit illégitime exigé pour l'argent ou la marchandise qu'on a prêtée. Dépérissement des hardes, des meubles, par le long usage.

USURIER, IÈRE, sub. Qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE, s. Qui usurpe.

USURPATION, s. f. Action d'

USURPER, ver. a. S'emparer par force ou par ruse du bien, du titre, etc., d'un autre. Fig. — *la gloire, l'estime,* l'obtenir sans la mériter. V. n. *Il usurpe sur mes droits.*

UT, s. m. (Le *t* sonne.) Première note de la gamme.

UTENSILE, s. m. Se dit pour *ustensile,* dans le sens du subside. *Voy.* ci-dessus.

UTÉRIN, INE, adj. Né d'une même mère seulement; se dit de tout ce qui tient à la matrice, ou aux maladies qu'elle éprouve.

UTÉRUS, (lat.) Méd. Matrice.

UTILE, sub. et adj. Qui est profitable, qui sert à.

UTILEMENT, adv. Avec

UTILITÉ, s. f. Profit, avantage. Secours.

UTOPIE, s. f. Plan d'un gouvernement imaginaire, où tout est réglé pour le mieux.

UVÉE, s. f. Seconde tunique du globe de l'œil.

V.

V, sub. m. Dix-septième consonne.

VA, adv. Fam. Soit, j'y consens. Troisième personne du présent du verbe *Aller.* S. m. Terme de quelques jeux de hasard.

VACANCE, s. f. Temps où une place n'est pas remplie. Au pl. Temps pendant lequel les colléges et les tribunaux suspendent leurs fonctions.

VACANT, ANTE, adjec. Qui n'est pas occupé.

VACARME, s. m. Grand bruit de gens qui se querellent ou qui se battent.

VACATION, s. f. Métier, profession. Temps qu'une personne publique emploie à travailler à quelque affaire. Honoraires qu'on lui paye pour son travail. Au pl. Cessation des séances des gens de justice.

VACCINATION, s. f. Inoculation de la

VACCINE, s. f. Maladie boutonneuse qui se manifeste au pis des vaches, et qui, étant inoculée aux enfans, les préserve de la petite-vérole.

VACCINER, v. a. Inoculer la vaccine.

VACHE, sub. f. Femelle du taureau. Fam. — *à lait,* personne ou chose dont on tire un profit continuel.

VACHER, ÈRE, s. Gardeur de vaches.

VACHERIE, s. f. Leur étable.

VACILLANT, ANTE, adjec. Qui vacille. Fig. Irrésolu.

VACILLATION, s. f. Mouvement de ce qui vacille. Fig. Variation, irrésolution.

VACILLER, v. n. Chanceler. Fig. Etre irrésolu.

VACUITÉ, s. f. Phys. et méd. Peu. us. Etat d'une chose vide.

VADE, s. f. La somme dont un joueur ouvre le jeu.

VADEMANQUE, sub. f. t. de banque. Diminution du fonds d'une caisse.

VADE-MECUM, s. m. (lat.)

Livre, petit meuble qu'on porte ordinairement avec soi.

VAGABOND, ONDE, sub. et adj. Qui est sans feu ni lieu. Fainéant, libertin.

VAGABONDAGE, s. m. Etat de vagabond.

VAGABONNER et non VAGABONDER, v. n. Pop. Se livrer au vagabondage.

VAGIN, sub. m. Anat. Canal qui conduit à la matrice.

VAGINAL, ALE, adj. Qui a rapport au vagin.

VAGISSEMENT, sub. m. Cri des enfans.

VAGUE, s. f. Eau élevée par les vents au-dessus de son niveau. Adj. Sans bornes fixes. Sans culture. Fig. Indéterminé; en ce sens il est sub. masc. : *Le vague des airs.*

VAGUEMENT, adver. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE, s. m. Officier préposé à la conduite des équipages d'une armée.

VAGUER, v. n. Errer çà et là. Peu us.

VAILLAMMENT, adv. Avec

VAILLANCE, s. f. Valeur. *Cette victoire est due à sa vaillance.*

VAILLANT, ANTE, adject. Courageux.

VAILLANT, s. m. Fonds du bien d'un homme. Adv. Fam. *Il n'a plus rien vaillant.*

VAILLANTISE, s. f. V. m. ou du moins fam. Action de valeur vraie ou prétendue.

VAIN, AINE, adjec. Inutile. Frivole, chimérique. En parlant des personnes, orgueilleux, superbe. *En vain,* inutilement.

VAINCRE, v. a. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquis. Je vaincrai.* Remporter un grand avantage sur ses ennemis à la guerre; et fig. sur ses concurrens. Surmonter. V. pron. *Se vaincre,* dompter ses passions. Ppe. *Vaincu, ue.* Le masculin se prend subst.

Nota. Ce verbe est peu usité au singulier du présent.

VAINEMENT, adver. Inutilement.

VAINQUEUR, s. m. Dans le sens du verbe; se prend aussi adject.

VAIR, s. m. Blas. Fourrure dont les émaux sont toujours argent et azur. Chaque *vair* est fait à peu près en forme de cloche renversée.

VAIRÉ, adj. Blas. Qui imite le vair par la figure, et qui a d'autres couleurs.

VAIRON, adj. m. OEil dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre. Qui a un œil d'une façon, et un d'une autre; se dit du cheval et des hommes. Petit poisson ainsi appelé à cause de la variété de ses couleurs.

VAISSEAU, s. m. Ustensile évasé destiné à contenir quelque liqueur. Grand bâtiment de bois pour transporter sur eau des hommes ou des marchandises. Veines, artères, canaux de l'animal, de la plante. Intérieur d'un grand bâtiment, tel qu'une église, une galerie, etc.

VAISSELLE, s. f. Tout ce qui sert à l'usage de la table, plats, assiettes, etc.

VAL, s. m. Vallée. V. m. En ce sens ne s'emploie plus qu'à titre de nom propre, ou au pl. fam. : *Par monts et par vaux.*

VALABLE, adj. Pal. ou fam. Recevable.

VALABLEMENT, adv. D'une manière valable.

VALÉRIANE, s. f. Plante sudorifique, vulnéraire, etc.

VALET, s. m. Serviteur. Une des figures des jeux de cartes. Poids suspendu derrière une porte pour la fermer sans qu'on y touche. Instrument de fer pour assujettir le bois sur l'établi d'un menuisier.

VALETAGE, s. m. Service de valet.

VALETAILLE, sub. f. t. de mépris. Troupe de valets.

VALET-À PATINS, sub. m. Chir. Sorte de pincette.

VALETER, ver. n. Faire le métier de valet. Se fatiguer en courses et en démarches désagréables.

VALÉTUDINAIRE, adj. Maladif.

VALEUR, s. f. Ce que vaut une chose. *Ferme en valeur*, en plein rapport. — *des termes*, leur juste signification. Mus. Durée que doit avoir chaque note, d'après sa figure. Bravoure.

VALEUREUSEMENT, adver. Vaillamment.

VALEUREUX, EUSE, adjec. Brave.

VALIDATION, s. f. Pal. Action de valider.

VALIDE, adj. Pal. Se dit des actes, contrats, sacremens qui ont les conditions légales. *Mendiant valide*, sain.

VALIDEMENT, adv. D'une manière valide.

VALIDER, v. a. Donner son effet à un acte, etc.

VALIDITÉ, s. f. Qualité de ce qui est valide.

VALISE, s. f. Long sac de cuir qui s'ouvre dans sa longueur.

VALLAIRE, adjec. f. Antiq. Couronne donnée chez les Romains à celui qui avoit le premier franchi les retranchemens ennemis.

VALLÉE, s. f. Espace entre des montagnes.

VALLON, s. m. Espace entre deux coteaux.

VALOIR, v. n. *Je vaux, tu vaux, il vaut; nous valons*, etc. *Je valus. Je vaudrai. Vaux; valez. Que je vaille; que nous valions, que vous valiez, qu'ils vaillent.* Être d'un certain prix. Rapporter, donner du profit. V. a. Procurer, faire obtenir. Arith. Se dit d'un chiffre, d'une lettre qui équivaut à. Avec le verbe *Faire*, donner de la valeur à quelque chose : *Se faire valoir*, soutenir ses droits, etc., ou s'attribuer des qualités qu'on n'a pas. Loc. fam. : *Vaille que vaille. Tout coup vaille*, à tout hasard. Loc. de comm. et de finance : *A valoir*, à compte de, à imputer sur.

VALSE, s. f. Sorte de danse allemande.

VALSER, v. a. La danser.

VALUE, sub. f. Pal. *Plus* ou *mieux value*, ce que vaut une chose au-dessus de ce qui est donné en échange.

VALVE, s. f. t. de conchyliologie. Se dit pour coquille.

VALVULE, s. f. Membrane ou repli qui, dans les vaisseaux du corps de l'animal, empêche les liqueurs de refluer.

VAMPIRE, s. m. Morts que le peuple suppose sortir la nuit de leurs tombeaux pour sucer les vivans. Fig. Ceux qui s'engraissent de la substance du peuple.

VAN, s. m. Instrument d'osier fait en coquille et à deux anses, que l'on agite pour nettoyer le grain.

VANDALISME, s. m. Régime destructif des sciences et des arts, à l'exemple des barbares nommés *Vandales*.

VANDOISE, s. f. *ou* DARD. Sorte de poisson d'eau douce.

VANILLE, s. f. Graine d'une plante du Mexique, appelée

VANILLIER, sub. m. Plante d'une saveur aromatique, et qui entre dans la composition du chocolat. L'*héliotrope* se nomme aussi *vanille*, à cause de son parfum.

VANITÉ, s. f. Inutilité, peu de solidité. Amour-propre fondé sur des choses frivoles. Loc. : *Tirer vanité*, se glorifier de. *Sans vanité*, sans me vanter.

VANITEUX, EUSE, adject. Fam. Qui a une vanité puérile et ridicule.

VANNE, s. f. (Ne faire sentir qu'un *n*.) Espèce de porte de bois dont on se sert aux moulins, aux pertuis de rivières, etc., qui se hausse et se baisse pour retenir ou laisser aller l'eau.

VANNEAU, s. m. Oiseau assez semblable au pluvier, mais moins bon.

VANNER, v. a. Nettoyer le grain par le moyen du van.

VANNERIE, s. f. Métier et marchandise de vannier.

VANNET, s. m. Blas. Coquille dont on voit le fond.

VANNETTE, sub. f. Grand panier rond, plat et à petit bord, qui sert à vanner l'avoine avant de la donner aux chevaux.

VANNEUR, s. m. Qui vanne.

VANNIER, s. m. Ouvrier qui fait des vans et autres ouvrages d'osier.

VANTAIL, sub. m. Battant d'une porte qui s'ouvre des deux côtés. Au pl. *Vantaux*.

VANTARD, ARDE, s. et adj. Fam. Qui se vante sans cesse.

VANTER, v. a. Louer beaucoup. V. pron. Se glorifier, se faire fort de réussir, gagner, etc.

VANTERIE, sub. fém. Vaine louange qu'on se donne à soi-même.

VAPEUR, s. f. Espèce de fumée qui s'élève des choses humides. Au pl. Affections hypocondriaques et hystériques.

VAPOREUX, EUSE, adj. Où il y a de la vapeur, tel qu'est quelquefois l'état du ciel. Qui cause des vapeurs. Sub. Sujet aux vapeurs.

VAQUER, v. n. Devenir vacant, en parlant d'un emploi, d'un logement, etc. Suspendre pour un temps ses fonctions ordinaires, en parlant des tribunaux. — *à une chose*, s'y appliquer.

VARAIGNE, s. f. Ouverture par où l'on introduit l'eau de la mer dans les réservoirs des marais salans.

VARANDER, verb. a. Faire égoutter les harengs en les tirant de la saumure.

VARANGUE, s. f. Mar. Membre d'un navire qui se pose le premier sur la quille.

VARE, s. f. Mesure étrangère égale à une aune et demie.

VARECH, s. m. Plante marine que la mer jette sur ses bords; et par extension, débris quelconques; enfin, vaisseau submergé.

VARENNE, sub. f. Terres incultes. Etendue de pays que le Roi se réservoit pour la chasse. — *du Louvre*, juridiction qui connoissoit des délits commis dans la varenne.

VARIABILITÉ, s. f. Disposition habituelle à varier.

VARIABLE, adj.; et

VARIANT, ANTE, adj. Qui change souvent.

VARIANTE, s. f., surtout au pl. Diverses leçons d'un même texte.

VARIATION, sub. f. Changement. Au pl. Mus. Changemens faits à un air, qui en laissent subsister le fond et le mouvement.

VARICE, s. f. Etat habituel d'une veine dilatée.

VARICOCÈLE, sub. f. Méd. Tumeur du scrotum, causée par des veines variqueuses.

VARIER, v. a. Diversifier. V. n. Changer.

VARIÉTÉ, s. f. Diversité. Au pl. Mélanges.

VARIETUR, (NE) (lat.) Pal. Précaution prise pour constater l'état d'une pièce, et empêcher d'y rien changer.

VARIQUEUX, EUSE, adjec. Vaisseaux affectés de varices.

VARLET, sub. m. Page dans l'ancienne chevalerie.

VARLOPE, s. f. Grand rabot

VASCULAIRE ou VASCU-

TUNIQUE, sub. f. Vêtement de dessous des anciens. Habillement que l'Evêque porte sous la chasuble quand il officie. Dalmatique des Diacres et Sous-Diacres. Pellicule ou membrane qui enveloppe certaines parties du corps de l'animal ou de la plante.

TUORBE, sub. m. (*On prou. torbe.*) Espèce de luth à long manche.

TURBAN, s. m. Coiffure de plusieurs peuples de l'Orient.

TURBE, s. f. Pal. Multitude de gens. *Enquête par turbes.*

TURBINÉ, ÉE, adj. Coquillage dont la forme est celle d'un cône contourné en spirale.

TURBINITE, s. f. Coquille fossile en spirale.

TURBITH, s. m. Espèce de liseron de Ceylan. Chim. Précipité jaune de mercure.

TURBOT, s. m. Poisson de mer.

TURBULEMMENT, adverb. D'une manière turbulente.

TURBULENCE, s. f. Caractère de celui qui est

TURBULENT, ENTE, adj. Porté à faire du bruit, à exciter du trouble.

TURC, TURQUE, s. et adj. Qui est de Turquie. Beaucoup de loc. fam. : *De Turc à More*, à la grande rigueur. *Traiter quelqu'un à la turque*, sans le ménager, etc.

TURCIE, sub. f. Levée pour empêcher le débordement d'une rivière.

TURELURE, s. f. Refrain de chanson. *C'est toujours la même turelure*, la même chose.

TURGESCENCE, s. f. Méd. Surabondance d'humeurs.

TURLUPIN, s. m. Mauvais plaisant.

TURLUPINADE, s. f. Plaisanterie fondée sur un mauvais jeu de mots.

TURLUPINER, v. n. Faire des turlupinades. V. a. Tourner en ridicule.

TURNEPS, s. m. Espèce de gros navet.

TURPITUDE, s. f. Ignominie procédant de quelque action honteuse.

TURQUETTE, sub. f. Plante médicinale.

TURQUIN, adjec. m. (*Bleu*) Foncé, couvert.

TURQUOISE, sub. f. Pierre précieuse de couleur bleue, sans transparence.

TUSSILAGE, sub. m. Bot. *V.* PAS-D'ÂNE.

TUTÉLAIRE, adj. Qui tient sous sa garde, sous sa protection.

TUTELLE, sub. f. Soin confié par l'autorité compétente, de la personne et des biens d'un mineur. Fig. Etat de celui qui se laisse gouverner par un autre.

TUTEUR, TRICE, s. Qui a la tutelle de quelqu'un.

TUTIE, s. f. Chim. Oxyde ou chaux de zinc dont on fait un onguent pour les yeux.

TUTOIEMENT, s. m. *ou* TUTOÎMENT. Action de

TUTOYER, ver. a. User des mots *tu* et *toi* en parlant à quelqu'un.

TUYAU, s. m. Tube de métal, de terre cuite, etc. Ouverture de la cheminée depuis le manteau jusqu'en haut. Ouverture et canal d'un privé. Bout creux de la plume des oiseaux. Tige du blé et des autres plantes quand elle est creuse.

TUYÈRE, sub. f. Ouverture d'un fourneau où l'on place les becs des soufflets.

TYMPAN, s. m. Anat. Partie de l'oreille. Impr. Châssis sur lequel est collé un parchemin. Arch. Espace du fronton compris entre les trois corniches. Horlog. Pignon enté sur son arbre, et qui engrène dans les dents d'une roue.

TYMPANISER, v. a. Décrier

quelqu'un, et l'exposer à la risée publique.

TYMPANITE, s. f. Méd. Enflure de l'abdomen, causée par l'air accumulé dans les intestins.

TYMPANON, s. m. Mus. Instrument monté avec des cordes de laiton, et qu'on touche avec deux baguettes.

TYPE, s. m. t. did. Modèle, figure originale. Figure, symbole. Emblème empreint sur le champ d'une médaille. Astr. — *des éclipses,* leur description graphique.

TYPHON. *V.* TROMBE.

TYPIQUE, adj. t. did. Symbolique.

TYPOGRAPHE, sub. m. Qui sait la

TYPOGRAPHIE, s. f. L'art de l'imprimerie.

TYPOGRAPHIQUE, adj. Qui le concerne.

TYPOLITHES, s. f. pl. Empreintes laissées sur des pierres par des corps organisés.

TYRAN, s. m. Qui a usurpé la souveraineté. Prince injuste et cruel. Chef de famille, d'atelier, etc., qui abuse de son autorité.

TYRANNEAU, sub. m. Fam. Tyran subalterne.

TYRANNIE, s. f. Domination usurpée. Toute sorte d'oppression et de violence. Fig. Empire de certaines choses sur nous. — *des passions, de la mode,* etc.

TYRANNIQUE, adject. Qui tient de la tyrannie.

TYRANNIQUEMENT, adver. M. s.

TYRANNISER, v. a. Gouverner tyranniquement. Au phys. et au mor.

U.

U, s. m. Cinquième voyelle.

UBIQUISTE, s. m. (On pron. *cuiste.*) Dans l'Université de Paris, Docteur en théologie, qui n'étoit attaché à aucune maison.

UBIQUITAIRE, s. m. Secte de protestans.

UKASE, s. m. Edit du Czar.

ULCÉRATION, sub. f. Méd. Formation d'ulcère. Fig. Ressentiment.

ULCÈRE, sub. m. Méd. Plaie dans les chairs ou dans quelques autres parties, causée par une corrosion d'humeurs âcres et malignes.

ULCÉRER, ver. a. Produire un ulcère. Fig. Faire naître la haine, le ressentiment. V. pron. Dégénérer en ulcère. Ppe. *Ulcéré, ée.* Affecté d'ulcères. Fig. *Cœur ulcéré. Conscience ulcérée,* etc.

ULMAIRE, s. f. Plante nommée aussi *Reine des prés.*

ULTÉRIEUR, IEURE, adj. Qui est au-delà. Qui vient après, en parlant de demandes, de propositions.

ULTÉRIEUREMENT, adver. Par-delà, outre ce qui a été dit ou fait.

ULTIMATUM, sub. m. (lat.) t. de négociation. Dernières conditions qu'on met à un traité.

ULTRAMONTAIN, AINE, sub. et adj. Qui est au-delà des Alpes. Qui tient aux usages, aux opinions de la cour de Rome.

UMBLE, s. m. (On prononce *omble,* et plus communément *ombre.*) Poisson qui tient de la truite et du saumon. L'espèce la plus estimée se nomme à Genève *ombre-chevalier.*

UN, s. m. Le premier de tous

les nombres Le chiffre qui marque *un*. Opposé de *autre*. Adj. *Un, une*. Seul, unique. Quelquefois il est article : *Un sage a dit*, etc. Il a même un pl. : *Les uns, les autres*.

UNANIME, adj. Qui réunit tous les suffrages.

UNANIMEMENT, adv. M. s.

UNANIMITÉ, sub. f. Conformité de sentimens.

UNAU, sub. m. Quadrupède tardigrade d'Amérique, paresseux.

UNCIFORME, adj. (On pron. *on*, ainsi que dans le mot suiv.) Crochu.

UNGUIS. (lat.) Anat. Qui ressemble à un ongle. *Os unguis*, le plus petit des os de la face.

UNI, IE, adj. Simple, égal, sans façon. Au pr. et au fig.

UNIÈME, adj. Nombre d'ordre qui ne s'emploie qu'avec les nombres 20, 30, 40, 50, 60, 80, 100 et 1000. *Le vingt-unième du mois*. *Le cent unième*, etc.

UNIÈMEMENT, adv. S'emploie avec les mêmes nombres qu'*unième*.

UNIFORME, adjec. Toujours égal. Sans variété. S. m. ou *Habit uniforme*, l'habit militaire.

UNIFORMÉMENT, adv. Avec

UNIFORMITÉ, s. f. Ressemblance d'une chose avec elle-même, ou de plusieurs choses entre elles.

UNIMENT, adv. Egalement. Simplement, sans façon.

UNION, s. f. Jonction de deux ou de plusieurs choses. Fig. Concorde, société, correspondance. t. de man. Ensemble d'un cheval.

UNIQUE, adj. Seul dans son espèce. Excellent en son genre. Qui n'a pas son semblable.

UNIQUEMENT, adv. Exclusivement ou preférablement à tout.

UNIR, v. a. et pron. Joindre deux ou plusieurs choses. Fig. S'attacher par amitié, par intérèt, par alliance. Rendre égal, polir, aplanir. Ppe. *Uni, ie*. *Les Etats Unis*. *Etoffe toute unie*, sans être brochée.

UNISSON, sub. m. Accord de plusieurs voix ou instrumens qui ne font entendre qu'un même ton.

UNITAIRE, s. m. Nom d'une secte qui ne reconnoit qu'une seule personne en Dieu.

UNITÉ, sub. f. Principe des nombres. Opposé à *pluralité*. — *d'action*, qui n'est pas double. — *de temps*, qui n'excède pas l'intervalle donné. — *de lieu*, qui ne change pas de local.

UNITIF, IVE, adj. t. de dév. *Vie unitive*, état de l'âme dans l'exercice du pur amour.

UNIVALVE, sub. m et adj. Coquille qui n'est composée que d'une pièce.

UNIVERS, s. m. Le monde. La terre.

UNIVERSALITÉ, s. f. Généralité. Log. Qualité d'une proposition universelle.

UNIVERSEL, s. m. dont le pl. est *universaux*. Log. Ce qu'il y a de commun dans les individus d'un même genre.

UNIVERSEL, ELLE, adjec. Qui s'étend à tout.

UNIVERSELLEMENT, adv. Généralement.

UNIVERSITÉ, s. f. Corps de professeurs et de collèges établis pour les divers genres de l'enseignement public.

UNIVOCATION, s. f. Caractère de ce qui est

UNIVOQUE, adj. Se dit des noms communs à plusieurs choses.

URANE, s. m. Métal récemment découvert, qui contient de la silice, du plomb, du fer et du soufre.

URANIE, s. f. Muse de l'astronomie.

URANOGRAPHIE, s. f. Description du ciel.

URANOMÉTRIE, s. f. Art de mesurer les astres.

URANOSCOPE, s. m. Poisson de la Méditerranée, qui a les yeux placés au-dessus de la tête, et tournés vers le ciel.

URBANITÉ, sub. f. Politesse que donne l'usage du monde; se dit surtout de celle des anciens Romains.

URE, s. m. Espèce de taureau sauvage commun en Prusse.

URÉE, s. f. Chim. Substance particulière reconnue dans l'urine, dont elle fait la base et la plus grande partie.

URETÈRE, s. m. Anat. Canal double qui porte l'urine des reins à la vessie.

URÈTRE, s. m. Canal par où sort l'urine.

URGENCE, s. f. Qualité de ce qui est

URGENT, ENTE, adj. Pressant. *Besoin urgent. Affaire urgente.*

URINAIRE, adj. Qui a rapport à l'urine.

URINAL, s. m. Vase à col incliné, dont se servent les malades pour uriner.

URINE, sub. f. Sécrétion du sang qui se fait dans les reins, et sort de la vessie par l'urètre.

URINER, v. n. Evacuer l'urine.

URINEUX, EUSE, adj. Qui est de la nature, qui a l'odeur de l'urine.

URIQUE, adj. (*Acide*) Chim. Qu'on trouve dans l'urine.

URNE, s. f. Vase antique qui servoit à renfermer les cendres des morts, à recevoir les billets pour tirer au sort, etc. Vase sur lequel on appuie les figures des fleuves. Vase de forme antique.

US, sub. m. pl. (Le *s* sonne.) Pal. Usages d'un pays.

USAGE, s. m. Coutume, manière d'employer son argent, son crédit. Manière de parler une langue. Droit de se servir de la propriété d'un autre. Expérience, habitude.

USAGER, s. m. Qui a droit d'usage dans certains bois ou pacages.

USANCE, sub. f. Terme de trente jours pour payer une lettre de change.

USANTE, adj. f. Pal. *Fille majeure usante et jouissante de ses droits*, sans tuteur ni curateur.

USER, v. n. Faire usage, se servir de. V. a. Consommer. Détériorer imperceptiblement. Affoiblir. V. pron. Se détruire par l'usage. Ppe. *Usé, ée. Passion usée. Goût usé.*

USER, s. m. *Ce drap est d'un bon user*, d'un bon service.

USINE, sub. f. Etablissement fait pour une forge, etc.

USITÉ, ÉE, adj. Qui est en usage.

USQUEBAC, ESCUBAC *ou* **SCUBAC**, s. m. Liqueur spiritueuse dont la base est le safran.

USTENSILE, sub. m. Petit meuble de ménage, et surtout de cuisine. Ce que l'hôte doit fournir au soldat qu'il loge chez lui. Subside qu'on paye en place de l'ustensile.

USTION, s. f. Action de brûler. Chir. Effet du cautère actuel. Chim. Calcination.

USUCAPION, s. f. t. de droit romain. Espèce de prescription.

USUEL, ELLE, adj. Dont on se sert ordinairement.

USUELLEMENT, adv. M. s.

USUFRUCTUAIRE, adj. Pal. Qui a ou qui procure les avantages de l'

USUFRUIT, s. m. Jouissance des fruits, des revenus d'un bien dont la propriété appartient à un autre.

USUFRUITIER, IÈRE, sub. Qui a l'usufruit.

USURAIRE, adjec. Où il y a usure.

USURAIREMENT, adv. M. s.

USURE, s. f. Profit illégitime exigé pour l'argent ou la marchandise qu'on a prêtée. Dépérissement des hardes, des meubles, par le long usage.

USURIER, IÈRE, sub. Qui prête à usure.

USURPATEUR, TRICE, s. Qui usurpe.

USURPATION, s. f. Action d'

USURPER, ver. a. S'emparer par force ou par ruse du bien, du titre, etc., d'un autre. Fig. — *la gloire, l'estime,* l'obtenir sans la mériter. V. n. *Il usurpe sur mes droits.*

UT, s. m. (Le *t* sonne.) Première note de la gamme.

UTENSILE, s. m. Se dit pour *ustensile,* dans le sens du subside. *Voy.* ci-dessus.

UTÉRIN, INE, adj. Né d'une même mère seulement; se dit de tout ce qui tient à la matrice, ou aux maladies qu'elle éprouve.

UTÉRUS, (lat.) Méd. Matrice.

UTILE, sub. et adj. Qui est profitable, qui sert à.

UTILEMENT, adv. Avec

UTILITÉ, s. f. Profit, avantage. Secours.

UTOPIE, s. f. Plan d'un gouvernement imaginaire, où tout est réglé pour le mieux.

UVÉE, s. f. Seconde tunique du globe de l'œil.

V.

V, sub. m. Dix-septième consonne.

VA, adv. Fam. Soit, j'y consens. Troisième personne du présent du verbe *Aller.* S. m. Terme de quelques jeux de hasard.

VACANCE, s. f. Temps où une place n'est pas remplie. Au pl. Temps pendant lequel les colléges et les tribunaux suspendent leurs fonctions.

VACANT, ANTE, adjec. Qui n'est pas occupé.

VACARME, s. m. Grand bruit de gens qui se querellent ou qui se battent.

VACATION, s. f. Métier, profession. Temps qu'une personne publique emploie à travailler à quelque affaire. Honoraires qu'on lui paye pour son travail. Au pl. Cessation des séances des gens de justice.

VACCINATION, s. f. Inoculation de la

VACCINE, s. f. Maladie boutonneuse qui se manifeste au pis des vaches, et qui, étant inoculée aux enfans, les préserve de la petite-vérole.

VACCINER, v. a. Inoculer la vaccine.

VACHE, sub. f. Femelle du taureau. Fam. — *à lait,* personne ou chose dont on tire un profit continuel.

VACHER, ÈRE, s. Gardeur de vaches.

VACHERIE, s. f. Leur étable.

VACILLANT, ANTE, adjec. Qui vacille. Fig. Irrésolu.

VACILLATION, s. f. Mouvement de ce qui vacille. Fig. Variation, irrésolution.

VACILLER, v. n. Chanceler. Fig. Etre irrésolu.

VACUITÉ, s. f. Phys. et méd. Peu. us. Etat d'une chose vide.

VADE, s. f. La somme dont un joueur ouvre le jeu.

VADEMANQUE, sub. f. t. de banque. Diminution du fonds d'une caisse.

VADE-MECUM, s. m. (lat.)

Livre, petit meuble qu'on porte ordinairement avec soi.

VAGABOND, ONDE, sub. et adj. Qui est sans feu ni lieu. Fainéant, libertin.

VAGABONDAGE, s. m. Etat de vagabond.

VAGABONNER et non VAGABONDER, v. n. Pop. Se livrer au vagabondage.

VAGIN, sub. m. Anat. Canal qui conduit à la matrice.

VAGINAL, ALE, adj. Qui a rapport au vagin.

VAGISSEMENT, sub. m. Cri des enfans.

VAGUE, s. f. Eau élevée par les vents au-dessus de son niveau. Adj. Sans bornes fixes. Sans culture. Fig. Indéterminé; en ce sens il est sub. masc. : *Le vague des airs.*

VAGUEMENT, adver. D'une manière vague.

VAGUEMESTRE, s. m. Officier prépose à la conduite des équipages d'une armée.

VAGUER, v. n. Errer çà et là. Peu us.

VAILLAMMENT, adv. Avec

VAILLANCE, s. f. Valeur. *Cette victoire est due à sa vaillance.*

VAILLANT, ANTE, adject. Courageux.

VAILLANT, s. m. Fonds du bien d'un homme. Adv. Fam. *Il n'a plus rien vaillant.*

VAILLANTISE, s. f. V. m. ou du moins fam. Action de valeur vraie ou prétendue.

VAIN, AINE, adjec. Inutile. Frivole, chimérique. En parlant des personnes, orgueilleux, superbe. *En vain,* inutilement.

VAINCRE, v. a. *Je vaincs, tu vaincs, il vainc; nous vainquons, vous vainquez, ils vainquent. Je vainquis. Je vaincrai.* Remporter un grand avantage sur ses ennemis à la guerre; et fig. sur ses concurrens. Surmonter. V. pron. *Se vaincre,* dompter ses passions. Ppe. *Vaincu, ue.* Le masculin se prend subst.

Nota. Ce verbe est peu usité au singulier du présent.

VAINEMENT, adver. Inutilement.

VAINQUEUR, s. m. Dans le sens du verbe; se prend aussi adject.

VAIR, s. m. Blas. Fourrure dont les émaux sont toujours argent et azur. Chaque *vair* est fait à peu près en forme de cloche renversée.

VAIRÉ, adj. Blas. Qui imite le vair par la figure, et qui a d'autres couleurs.

VAIRON, adj. m. OEil dont la prunelle est entourée d'un cercle blanchâtre. Qui a un œil d'une façon, et un d'une autre; se dit du cheval et des hommes. Petit poisson ainsi appelé à cause de la variété de ses couleurs.

VAISSEAU, s. m. Ustensile évasé destiné à contenir quelque liqueur. Grand bâtiment de bois pour transporter sur eau des hommes ou des marchandises. Veines, artères, canaux de l'animal, de la plante. Intérieur d'un grand bâtiment, tel qu'une église, une galerie, etc.

VAISSELLE, s. f. Tout ce qui sert à l'usage de la table, plats, assiettes, etc.

VAL, s. m. Vallée. V. m. En ce sens ne s'emploie plus qu'à titre de nom propre, ou au pl. fam. : *Par monts et par vaux.*

VALABLE, adj. Pal. ou fam. Recevable.

VALABLEMENT, adv. D'une manière valable.

VALÉRIANE, s. f. Plante sudorifique, vulnéraire, etc.

VALET, s. m. Serviteur. Une des figures des jeux de cartes. Poids suspendu derrière une porte pour la fermer sans qu'on y touche. Instrument de fer pour assujettir le bois sur l'établi d'un menuisier.

VERRÉE, s. f. Plein un verre. Peu us.

VERRERIE, s. f. Art de fabriquer le verre. Lieu où il se fait. Les ouvrages qui en sortent.

VERRIER, s. m. Qui fait ou vend du verre. Ustensile de ménage où l'on range les verres.

VERRIÈRE, s. f. Ustensile de table. Espèce de cuvette remplie d'eau, dans laquelle on place les verres.

VERRIÈRE *ou* VERRINE, s. f. Verre qu'on met devant les tableaux, les reliquaires, etc., pour les conserver. V. m.

VERROTERIE, s. f. Menue marchandise de verre.

VERROU, autrefois VERROUIL, s. m. Pièce de fer qui va et vient entre deux crampons, et qu'on applique à une porte pour la fermer.

VERROUILLER, v. a. et pron. Fermer au verrou.

VERRUE, s. f. Sorte de durillon qui vient au visage ou aux mains.

VERS, s. m. Paroles mesurées et cadencées selon des règles.

VERS, préposition de lieu désignant un certain endroit. Préposition de temps. Environ : *Vers l'an* 1500.

VERSANT, ANTE, adj. Sujet à verser, en parlant des voitures.

VERSATILE, adj. Ne s'emploie qu'au mor. Qui est sujet à tourner, à changer.

VERSE, (À) adv. *Il pleut à verse*, abondamment. Adject. Géom. *Sinus verse d'un angle*, différence du sinus total au sinus du complément.

VERSEAU, s. m. Un des douze signes du zodiaque.

VERSER, ver. a. Répandre, Epancher, transvaser; se dit des grains et des fruits, comme des liquides. — *des fonds dans une affaire*, y employer de l'argent. Fig. — *le mépris, le ridicule sur quelqu'un*. Faire tomber sur le côté, en parlant des voitures et des personnes qui sont dedans. Coucher, en parlant des blés sur pied; est aussi verbe neutre dans ces deux derniers sens. Ppe. *Versé, ée*. Signifie de plus, instruit dans. Expérimenté.

VERSET, s. m. Passage de l'Ecriture, court et formant un sens complet.

VERSIFICATEUR, s. m. Qui possède le mécanisme des vers.

VERSIFICATION, sub. f. Art de

VERSIFIER, v. n. Faire des vers.

VERSION, sub. f. Traduction d'une langue en une autre. Fam. Manière de raconter un fait.

VERSO, s. m. (lat.) Seconde page du feuillet, par opposition à *recto*.

VERT, VERTE, adjec. De la couleur des herbes. Qui a encore de la verdeur. Au pr. et au fig. de même, qui n'est pas mûr. S. m. La couleur verte. Herbes vertes que l'on fait manger aux chevaux dans le printemps. Verdeur. Loc. fam. : *Employer le vert et le sec*, tous les moyens.

VERT-DE-GRIS. *Voy*. VERDET.

VERTÉBRAL, ALE, adj. Qui appartient aux vertèbres.

VERTÈBRE, s. f. Anat. L'un de ces os emboîtés l'un dans l'autre, au nombre de 24, qui forment l'épine du dos.

VERTEMENT, adv. Avec vigueur.

VERTICAL, ALE, adj. Math. Perpendiculaire à l'horizon.

VERTICALEMENT, adverb. M. s.

VERTICILLÉ, ÉE, adj. Se dit d'une plante dont les feuilles et les fleurs se forment en anneaux autour de la tige.

VERTIGE, sub. m. Tournoiement de tête. Egarement de sens.

VERTIGINEUX, EUSE, adj. Qui a des vertiges.

VERTIGO, s. m. (Pl. *os*.) Fam. Caprice, fantaisie.

VERTU, s. f. Tendance habituelle de l'âme vers le bien. En parlant des femmes, chasteté. Propriété, efficacité. — *des plantes, des remèdes*. Loc. adv. : *En vertu de*, en conséquence du droit, du pouvoir de.

VERTUEUSEMENT, adverb. D'une manière vertueuse.

VERTUEUX, EUSE, adj. Qui a de la vertu. *Femme vertueuse*, chaste.

VERTUGADIN, sub. m. Gros et large bourrelet que les dames portoient au-dessous de leur corps de robe.

VERVE, s. f. Chaleur d'imagination qui anime le poëte, l'orateur, l'artiste qui compose. Fam. Caprice.

VERVEINE, s. f. Plante vulnéraire et apéritive.

VERVELLE, s. f. Espèce d'anneau qu'on met au pied d'un oiseau de fauconnerie, et sur lequel on grave le nom ou les armes de celui à qui l'oiseau appartient.

VERVEUX, s. m. Sorte de filet à prendre du poisson.

VESCE, s. f. Plante nommée comme son grain rond et noirâtre, dont on nourrit les pigeons.

VÉSICATOIRE, s. m. et adj. Médicament qui fait venir des vessies sur la peau.

VÉSICULAIRE, adj. Bot. En forme de petite vessie.

VÉSICULE, s. f. Petite vessie.

VESPÉRIE, s. f. Dernier acte qu'on soutenoit avant de prendre le bonnet de docteur en médecine ou en théologie. Fam. Réprimande.

VESPÉRISER, ver. a. Fam. Réprimander.

VESSE, s. f. Vent qui sort sans bruit par le derrière de l'animal.

VESSE-DE-LOUP, s. f. Bot. Faux champignon.

VESSER, ver. n. Lâcher une vesse.

VESSEUR, EUSE, sub. Qui vesse.

VESSIE, sub. f. Sac membraneux qui reçoit et contient l'urine. Petite ampoule sur la peau.

VESSIGON, s. m. t. de man. Tumeur molle au jarret du cheval.

VESTALE, s. f. Antiq. Vierge consacrée à Vesta. Fig. Fille très-chaste.

VESTE, sub. f. Habillement long que les Orientaux portent sous leur robe. Manière de longue camisole à poches que nous portons sous le justaucorps.

VESTIAIRE, s. m. En certains couvens, lieu où l'on serroit les habits. Dépense de l'habillement.

VESTIBULE, sub. m. Pièce à l'entrée d'un bâtiment, par laquelle on passe pour aller aux autres.

VESTIGE, s. m. Empreinte que laisse le pied de l'homme ou de l'animal. Fig. Exemple à imiter ou à fuir. Traces d'anciens édifices, d'anciens usages, etc.

VÊTEMENT, s. m. Habillement.

VÉTÉRAN, s. m. Qui a servi à l'armée ou dans la magistrature le temps prescrit pour avoir sa retraite. *Écolier vétéran*, qui redouble une classe.

VÉTÉRANCE, s. f. Qualité de vétéran.

VÉTÉRINAIRE, adjec. (*Art*) De guérir les chevaux, les bestiaux.

VÉTILLARD, ARDE, s. *V.* VÉTILLEUX.

VÉTILLE, s. f. Bagatelle.

VÉTILLER, ver. n. Chicaner sur des riens.

VÉTILLEUR, EUSE, s. Qui se plait à faire de petites difficultés.

VÉTILLEUX, EUSE, adjec. Qui en est rempli.

VÊTIR, v. a. *Je vets, tu vets,*

il vet; (ce sing. est peu usité) *nous vêtons*, etc. *Je vêtis*. Habiller, donner des habits à quelqu'un. V. pron. S'habiller. Ppe. *Vêtu, ue*.

VETO. (lat.) Qui veut dire: *Je défends; je m'oppose*. Les Tribuns du peuple à Rome s'en servoient pour s'opposer aux décrets du sénat. En Angleterre, le Roi a le *veto*.

VÊTURE, s. f. Cérémonie où l'on donne l'habit de religion dans un couvent.

VÉTUSTÉ, s. f. Ancienneté, en parlant des édifices que le laps de temps a fait dépérir.

VEUF, VEUVE, s. et adj. Qui a perdu sa femme ou son mari. *Veuve*, tulipe panachée de blanc et de violet.

VEULE, adjec. Fam. Mou, foible. *Terre veule*, légère. *Branches veules*, menues.

VEUVAGE, s. m. Etat d'un homme ou d'une femme en viduité.

VEXATION, s. f. Action de vexer.

VEXATOIRE, adj. Qui porte le caractère de la vexation.

VEXER, ver. a. Tourmenter, faire injustement de la peine.

VIABLE, adjec. Méd. et pal. (*Enfant*) Assez fort pour faire espérer qu'il vivra.

VIAGER, ERE, sub. et adj. Dont on ne doit jouir que pendant sa vie.

VIANDE, s. f. Chair dont on se nourrit. — *creuse*, par opposition à *solide*. Fig. *Se repaître de viandes creuses*, d'imaginations chimériques.

VIANDER, v. n. Vén. Pâturer, en parlant des bêtes fauves.

VIANDIS, s. m. Vén. Pâture des bêtes fauves.

VIATIQUE, s. m. Provisions, argent qu'on donne à quelqu'un pour un voyage. Le sacrement de l'Eucharistie administré à un malade en danger.

VIBORD, s. m. Grosse planche qui borde le pont d'en haut d'un vaisseau.

VIBRANT, ANTE, adj. Mis en

VIBRATION, s. f. Phys. Arc que décrit un poids suspendu librement. Tremblement des cordes d'un instrument de musique, d'un arc, d'un ressort, du pouls, etc.

VIBRER, v. n. Faire des vibrations.

VICAIRE, s. m. Celui qui est établi sous un supérieur, pour le remplacer momentanément; se dit surtout des ecclésiastiques.

VICAIRIE, sub. f. *V.* VICARIAT.

VICARIAL, ALE, adj. Qui a rapport au

VICARIAT, s. m. Emploi de Vicaire. Territoire où son pouvoir s'étend.

VICARIER, v. n. Faire les fonctions de Vicaire dans une paroisse.

VICE, s. m. Défaut, imperfection. Habitude du mal. Par opposition à *vertu*. Débauche, libertinage.

VICE-AMIRAL, s. m. Celui qui commande sous l'Amiral. Second vaisseau d'une flotte.

VICE-AMIRAUTÉ, subst. f. Charge de Vice-Amiral.

Ce mot *Vice* est ici prénom parasite, et s'applique à beaucoup de qualifications de charge: ainsi, *Vice-Bailli*, *Chancelier*, *Consul*, *Gérent*, *Légat*, *Roi*, *Reine*, *Président*, *Sénéchal*, *royauté*, *consulat*, *légation*, etc., etc., signifient ou un remplaçant dans telles et telles fonctions, ou la charge, la dignité affectée à une telle représentation secondaire.

VICENNAL, ALE, adj. Qui se fait de vingt en vingt ans, ou qui a cette durée.

VICIER, v. a. Pal. Rendre nul. Ppe. *Vicié, ée*. Méd. Gâté, corrompu.

VICIEUSEMENT, adv. D'une manière vicieuse.

VICIEUX, EUSE, adj. Qui a quelque défaut remarquable. Adonné au mal, surtout à la débauche. Qui a des défectuosités de conformation, de régularité, etc.

VICISSITUDE, s. f. Instabilité, changement des choses humaines. Révolution réglée des saisons.

VICOMTE, s. m. Celui qui a une vicomté. Juge royal inférieur à un Bailli.

VICOMTÉ, s. f. Titre de terre.

VICOMTESSE, s. f. Femme qui a épousé un Vicomte, ou qui par elle-même a une vicomté.

VICTIMAIRE, s. m. Antiq. Celui qui fournissoit les victimes, ou qui faisoit les apprêts du sacrifice.

VICTIME, s. f. Animal offert en sacrifice à la Divinité. Fig. Dupe de sa bonne foi. Qui a été sacrifié dans quelque arrangement.

VICTIMER, v. a. Fam. Immoler quelqu'un à des gaîtés, des plaisanteries de société.

VICTOIRE, sub. f. Avantage qu'on remporte en gagnant une bataille. Fig. Avantage qu'on obtient sur soi ou sur les autres. Divinité païenne.

VICTORIEUSEMENT, adv. D'une manière victorieuse.

VICTORIEUX, EUSE, adj. Qui a remporté ou qui décide la victoire.

VICTUAILLE, s. f. t. collectif. Provisions de bouche.

VIDAME, s. m. Celui qui tenoit des terres d'un Evêque, à condition d'en défendre le temporel.

VIDAMÉ, s. m., *ou* VIDAMIE, s. f. Dignité de Vidame.

VIDANGE, sub. f. Action de vider. Etat d'un tonneau fermé sans être plein. Au pl. Immondices qu'on ôte d'un lieu qu'on nettoie. Méd. Lochies.

VIDANGEUR, sub. m. Celui qui vide les fosses des privés.

VIDE, adj. Qui n'est rempli que d'air, au lieu de ce qui devroit y être. S. m. Phys. Espace où il n'y a rien, pas même de l'air. Fig. Qui manque : *Sa mort laisse un grand vide. A vide,* sans rien contenir.

VIDE-BOUTEILLE, sub. m. Fam. Petite maison avec un jardin près de la ville.

VIDER, v. a. Oter d'un lieu, d'un vase, etc., ce qui l'occupoit. Forer. Nettoyer. Terminer, etc.

VIDIMER, v. a. Pal. Collationner une copie, et la certifier conforme à l'original. Ce certificat du collationné se nomme

VIDIMUS, s. m. (lat.) Pal.

VIDRECOME, sub. m. Grand verre à boire.

VIDUITÉ, s. f. Veuvage.

VIE, s. f. Etat de l'animal qui sent et qui se meut, de la plante qui végète. Espace de temps depuis la naissance jusqu'à la mort. Existence de l'âme après la mort : *La vie future.* Manière de vivre, quant à la nourriture et aux commodités de la vie même ; quant à l'état qu'on a embrassé et à la conduite qu'on tient. Histoire d'un homme célèbre. Pop. Criaillerie, fréquentation des cabarets. Fig. *Rendre la vie,* tirer de peine. *Faire la vie,* se réjouir. *Ecrit sans vie,* sans chaleur. *Tableau plein de vie,* animé. *Pension à vie. Bail à vie,* qui doit durer autant que la vie du pensionnaire ou du preneur. *Eau-de-vie,* liqueur fermentée et distillée.

VIÉDASE, s. m. t. grossier et pop., qui signifioit face d'âne.

VIEIL *ou* VIEUX, VIEILLE, adj. *Vieil* ne se dit à volonté que devant un substantif qui commence par une voyelle ou un *h* non aspiré. Qui est avancé en

âge. Usé. S'oppose à *nouveau*. Il est aussi sub. : *Un vieux. Une vieille.*

VIEILLARD, sub. m. Qui a déjà vécu très-long-temps.

VIEILLERIE, s. f. Ce qui est ancien, en habits, en meubles, en pensées.

VIEILLESSE, s. f. Le dernier âge de la vie.

VIEILLIR, verb. n. Devenir vieux, hors d'usage. V. a. *Le travail l'a vieilli.*

VIEILLISSEMENT, sub. m. Etat de ce qui vieillit.

VIEILLOT, OTTE, s. Fam. Qui commence à vieillir ou à prendre l'air vieux.

VIELLE, s. f. Instrument de musique à cordes.

VIELLER, v. n. Jouer de la vielle.

VIELLEUR, EUSE, sub. Qui joue de la vielle.

VIERGE, sub. f. Fille qui a vécu dans une continence parfaite. *La Vierge*, la mère de J.-C. Signe du zodiaque. Adj. *Cire vierge*, qui n'a encore été employée à aucun ouvrage. *Vigne vierge*, plante dont la feuille ressemble à celle de la vigne, et qui ne produit qu'une graine inutile.

VIF, VIVE, adjec. Qui est en vie. Plein d'activité, de vigueur. Qui fait une impression violente. Bot. Qui a de la végétation. Peint. Eclatant. Le masculin se prend aussi substantiv. : *Couper dans le vif*, etc.

VIF-ARGENT, sub. m. Métal liquide, nommé aussi *mercure*.

VIGIE, sub. f. (*Etre en*) Mar. En sentinelle.

VIGILAMMENT, adv. Avec

VIGILANCE, s. f. Attention soigneuse et active sur une personne, sur une chose.

VIGILANT, ANTE, adj. Plein de vigilance.

VIGILE, s. f. Veille de fête.

VIGNE, s. f. Plante qui porte le raisin. Terre plantée en ceps de vigne.

VIGNERON, s. m. Qui cultive la vigne.

VIGNETTE, sub. f. Petite estampe plus large que haute, dont on orne la tête des chapitres d'un livre.

VIGNOBLE, s. m. Lieu planté de vignes.

VIGOGNE, s. f. Quadrupède du Pérou, qui tient du mouton et de la chèvre, et dont la laine est très-fine. Laine de vigogne. S. m. *Un bon vigogne*, chapeau fait de cette laine.

VIGOUREUSEMENT, adver. Avec vigueur.

VIGOUREUX, EUSE, adjec. Qui a de la vigueur.

VIGUERIE, s. f. Juridiction royale de première instance dans plusieurs provinces du Midi.

VIGUEUR, s. f. Force pour agir; se dit par extension des plantes, et fig. de l'esprit.

VIGUIER, s. m. Chef d'une viguerie.

VIL, VILE, adj. Abject, méprisable. De petite prisée ou valeur.

VILAIN, sub. m. Autrefois, paysan, roturier.

VILAIN, AINE, adj. Qui déplaît à la vue. Incommode, désagréable. Sale, déshonnête, méchant.

VILAINEMENT, adv. D'une manière vilaine.

VILEBREQUIN, s. m. Outil pour percer du bois, etc.

VILEMENT, adv. D'une manière vile.

VILENIE, s. f. Ordure, saleté. Paroles injurieuses. Obscénité. Avarice. Action basse et vile.

VILETÉ *ou* VILITÉ, sub. f. Bas prix, peu d'importance d'une chose.

VILIPENDER, v. a. Pop. Déprimer, mépriser.

VILLACE, s. f. Fam. Grande ville mal peuplée et mal bâtie.

VILLAGE, s. m. Assemblage de maisons trop peu nombreuses pour former un bourg.

VILLAGEOIS, EOISE, sub. Habitant d'un village. Adj. Qui est de village.

VILLANELLE, sub. f. Sorte d'ancienne poésie pastorale dont tous les couplets avoient le même refrain.

VILLE, s. f. Assemblage d'un nombre considérable de maisons disposées par rues, et souvent fermées d'un mur commun. La collection de ses habitans. Sa municipalité. S'emploie par opposition à *campagne*. *Dîner en ville*, hors de chez soi.

VILLETTE, s. f. Très-petite ville. En style fam. *Villotte*.

VIMAIRE, s. f. E. et f. Dégât causé dans un bois par l'orage. Dommage survenu par cause ou force majeure.

VIN, s. m. Liqueur que l'on tire du raisin.

VINAIGRE, s. m. Vin rendu aigre par artifice.

VINAIGRER, v. a. Assaisonner avec du vinaigre.

VINAIGRETTE, s. f. Sauce de vinaigre, d'huile, de sel, etc. Espèce de brouette, petite chaise que traîne un homme seul.

VINAIGRIER, s. m. Qui fait et vend du vinaigre et de la moutarde. Petit vase à mettre du vinaigre. Arbrisseau nommé aussi *sumac*.

VINDAS, s. m. *Voy*. CABESTAN.

VINDICATIF, IVE, adj. Qui aime à se venger.

VINDICTE, s. f. Pal. *La vindicte publique*, la poursuite des crimes qui intéressent la chose publique.

VINÉE, s. f. Récolte de vin.

VINEUX, EUSE, adj. Se dit du vin qui a beaucoup de force. Qui a le goût, l'odeur ou la couleur du vin.

VINGT, adj. numéral. Deux fois dix. Il prend un *s* quand il est multiplié par un autre nombre, et immédiatement suivi d'un substantif: *Quatre-vingts ans*. S. m. Vingtième. *Le vingt du mois*.

VINGTAINE, subst. f. Vingt unités.

VINGTIÈME, adjec. Nombre d'ordre. S. m. La vingtième partie.

VIOL, s. m. Jouissance d'une fille ou femme, obtenue par la violence.

VIOLAT, adj. Où il entre de la violette.

VIOLATEUR, TRICE, sub. Qui viole les lois, les droits.

VIOLATION, sub. f. Action d'enfreindre un engagement. *La violation du serment*.

VIOLE, sub. f. Instrument de musique à sept cordes, dont on joue avec un archet.

VIOLEMENT, s. m. Infraction aux lois, etc. Viol.

VIOLEMMENT, adv. Avec

VIOLENCE, s. f. Qualité de ce qui est violent. Force dont on use contre le droit, les lois, etc.

VIOLENT, ENTE, adj. Qui agit avec force; se dit des personnes, des sentimens, des actions. *Mort violente*, qui n'est pas naturelle.

VIOLENTER, v. a. Contraindre, faire faire par force.

VIOLER, ver. a. Enfreindre, agir contre. Faire violence à une femme, à une fille.

VIOLET, ETTE, adj. Qui a la couleur de la violette. Le masculin est subst.

VIOLETTE, s. f. Petite fleur printanière, d'une odeur agréable et d'un bleu peurpré.

VIOLIER, s. m. Plante odorante et à fleurs jaunes, qui vient sur les murs.

VIOLON, s. m. Instrument de musique à quatre cordes, dont on joue avec un archet. Celui qui en joue. Loc. fam. : *Se donner les violons*, se vanter.

VIOLONCELLE, sub. m. (On pron. *chèle.*) Très-grand violon.

VIORNE, s. f. Plante boiseuse et flexible.

VIPÈRE, s. f. Genre de serpens vivipares très-venimeux.

VIPÉREAU, s. m. Petit d'une vipère.

VIPÉRINE, s. f. Plante sudorifique et vermifuge.

VIRAGO, s. f. Fam. Fille ou femme qui a la taille et l'air d'un homme.

VIRELAI, sub. m. Ancienne petite poésie françoise sur deux rimes et à refrains.

VIREMENT, s. m. t. de banque et de comm. — *de parties,* transport d'une dette active à un créancier.

VIRER, v. n. Pop. *Tourner et virer,* n'aller pas droit au fait. V. a. Mar. Tourner d'un côté sur l'autre. — *le cabestan,* etc.

VIREVEAU, s. m. Mar. Machine pour lever l'ancre ou des fardeaux.

VIRES, s. m. pl. Blas. Se dit de plusieurs anneaux concentriques.

VIREVOLTE, s. f. t. de man. Tour et retour fait par un cheval avec vitesse.

VIREVOUSTE, sub. f. M. s. Fig. : *Cet homme a fait bien des virevoustes.*

VIRGINAL, ALE, adjec. Qui concerne la virginité. *Lait virginal,* composition pour blanchir le teint.

VIRGINITÉ, s. f. Etat d'une personne vierge.

VIRGOULEUSE, s. f. Poire d'hiver.

VIRGULE, s. f. Petite marque qui sert à séparer les mots, les membres d'une période.

VIRIL, ILE, adj. Qui tient à la masculinité. Au pr. et au fig. Pal. *Partage par portions viriles,* égales.

VIRILEMENT, adv. Avec vigueur.

VIRILITÉ, sub. f. Age viril. Puissance d'être père.

VIROLE, s. f. Petit cercle de métal qui entoure et tient en état le manche d'un couteau, le bout d'une canne, etc.

VIROLÉ, ÉE, adj. Blas. Se dit des cornes, huchets, trompes, etc., qui portent des boucles ou anneaux d'un autre émail.

VIRTUALITÉ, sub. f. t. did. Qualité de ce qui est

VIRTUEL, ELLE, adj. Qui a la puissance d'agir, sans agir en effet.

VIRTUELLEMENT, adverb. D'une manière virtuelle.

VIRTUOSE, s. m. Qui a des talens pour les beaux-arts, surtout pour la musique.

VIRULENCE, s. f. Qualité de ce qui est

VIRULENT, ENTE, adj. Qui a du

VIRUS, sub. m. (Le *s* sonne.) Méd. Venin, surtout celui des maux vénériens.

VIS, sub. f. (On pron. *visse.*) Pièce ronde de bois, de métal, etc., cannelée en ligne spirale, et qui entre dans un écrou cannelé de même.

VIS-À-VIS, adv. et prép. En face, à l'opposite. On dit : *Vis-à-vis de.* En style familier, on supprime quelquefois le *de.* S. m. Voiture où il n'y a qu'une place dans chaque fond.

VISA, sub. m. (lat.) Formule qu'on met sur un acte, et que doit signer celui dont la signature rend l'acte authentique. Acte par lequel un Evêque confère un bénéfice à celui que lui présente le patron du bénéfice.

VISAGE, s. m. Proprement la face de l'homme. La couleur, l'air de son visage. La personne même : *Ce visage me déplaît.*

VISCÉRAL, ALE, adj. Méd. Qui appartient aux viscères.

VISCÈRE, s. m. Anat. Partie intérieure de l'organisation ani-

male, servant à élaborer les substances qui entretiennent la vie.

VISCOSITÉ, s. f. Qualité de ce qui est visqueux.

VISÉE, sub. f. Direction de la vue vers un but.

VISER, v. a. et n. Mirer, regarder un but pour y adresser un coup. Fig. — *à un poste,* l'avoir en vue.

VISER, ver. a. Mettre sur un acte le *vu* ou *visa*.

VISIBILITÉ, s. f. t. did. Qualité qui rend une chose

VISIBLE, adjec. Qui se voit, qui peut être vu. Evident, manifeste. Loc. fam. : *N'être pas visible,* défendre sa porte à tout le monde.

VISIBLEMENT, adv. D'une manière visible. Evidemment.

VISIÈRE, s. f. Pièce du casque qui se levoit et se baissoit, et au travers de laquelle le gendarme voyoit et respiroit; de là ces loc. fam. : *Rompre en visière,* attaquer en face. *Donner dans la visière,* inspirer de l'amour, etc. Rainure ou petit bouton de métal mis au bout d'un fusil pour conduire l'œil.

VISION, s. f. Action de voir. Ce que Dieu fait voir. Ses révélations. Fig. Idée folle, extravagante.

VISIONNAIRE, s. et adj. Qui croit avoir des visions. Qui a des idées chimériques.

VISIR. *V.* VIZIR.

VISITATION, sub. f. Fête en mémoire de la visite que rendit la sainte Vierge à sainte Elisabeth.

VISITE, sub. f. Action d'aller voir quelqu'un par civilité ou par état, comme les médecins, ou enfin par devoir. Perquisition, recherche. Examen que font des experts.

VISITER, v. a. Rendre visite à quelqu'un. Aller voir par charité ou par dévotion. Faire un examen, une perquisition. t. de dévot. : *Dieu visite ses élus,* c'est-à-dire, les éprouve par des tribulations.

VISITEUR, sub. m. Commis pour visiter.

VISORIUM, s. m. (On pron. *rion.*) Impr. Planchette qui se place sur la casse, et sur laquelle le compositeur attache sa copie avec le mordant.

VISQUEUX, EUSE, adject. Gluant.

VISSER, v. a. Attacher avec des vis.

VISUEL, ELLE, adjec. Phys. Qui appartient à la vue.

VITAL, ALE, adj. Nécessaire à la vie.

VITCHOURA, s. m. Surtout garni de fourrure.

VITE, adj. Qui se meut avec célérité.

VITE, adv. Rapidement.

VITEMENT, adv. Fam. Avec

VITESSE, s. f. Grande promptitude.

VITEX. *V.* AGNUS-CASTUS.

VITRAGE, sub. m. Toutes les vitres d'un bâtiment.

VITRAUX, s. m. pl. Grandes vitres des églises.

VITRE, s. f. Carreau de verre, ou assemblage de carreaux de verre qu'on met à une fenêtre. Loc. fam. : *Casser les vitres,* ne rien ménager dans ses propos.

VITRER, v. a. Garnir de vitres. Ppe. *Vitré, ée.* Anat. *Humeur vitrée,* une des trois humeurs de l'œil.

VITRERIE, s. f. Art et commerce du vitrier.

VITRESCIBLE, adj. *V.* VITRIFIABLE.

VITREUX, EUSE, adj. Chim. Qui ressemble au verre.

VITRIER, s. m. Artisan qui travaille en vitres.

VITRIFIABLE, adj. Propre à être changé en verre.

VITRIFICATION, s. f. Action de vitrifier. Etat de ce qui est vitrifié.

VITRIFIER, ver. a. Convertir en verre.

VITRIOL, sub. m. Chim. Sel austère et astringent, formé par l'union d'un métal et d'un acide sulfurique.

VITRIOLÉ, ÉE, adj. Où il y a du vitriol.

VITRIOLIQUE, adject. Qui tient de la nature du vitriol.

VITUPÈRE, sub. m. Blâme. V. m.

VITUPÉRER, v. a. Blâmer. V. m.

VIVACE, adj. Qui vit et peut vivre long-temps.

VIVACITÉ, sub. f. Activité, promptitude à faire, à saisir ou à suivre une idée. Ardeur, éclat. Au plur. Emportemens légers et passagers.

VIVANDIER, IÈRE, s. Qui suit les troupes et leur vend des vivres.

VIVANT, ANTE, sub. et adj. Qui vit. Qui subsiste. Quelqu'un. Personne. *Du vivant d'un tel*, pendant sa vie. Fam. *Bon vivant*, homme aimable et gai.

VIVAT. (lat.) Fam. Qu'il ou qu'elle vive. Cri d'applaudissement.

VIVE, s. f. Sorte de poisson de mer.

VIVEMENT, adver. Avec ardeur. Sensiblement.

VIVIER, s. m. Pièce d'eau où l'on nourrit du poisson.

VIVIFIANT, ANTE, adj. Qui vivifie.

VIVIFICATION, s. f. Action de

VIVIFIER, v. a. Donner la vie et la conserver. Donner de la vigueur.

VIVIFIQUE, adjec. Qui a la propriété de rendre la vie, la force.

VIVIPARE, adjec. (*Animal*) Qui met au monde ses petits tout vivans; par opposition à *ovipare*.

VIVOTER, v. n. Fam. Vivre doucement et pauvrement.

VIVRE, v. n. *Vivant*. *Je vis*, etc.; *nous vivons*. *Je vécus*. *J'ai vécu*. *Je vivrai*. *Que je vécusse*, etc. Etre en vie. Fig. Jouir de la vie. Durer, exister. Se nourrir. Subsister de. Dépenser. Passer sa vie. Se conduire, se comporter. Fam. — *au jour la journée*, sans économie, sans prévoyance. *Savoir vivre*, connoître les bienséances. *Qui vive?* interrogation de sentinelle. *Etre sur le qui vive*, dans un état d'alarme et de défiance. *Vive*, acclamation accompagnée de souhait. Pop. *Un vive-la-joie*, un homme joyeux qui écarte le chagrin. N'a de ppe. qu'aux temps composés : *Il a vécu*, etc.

VIVRE, sub. m. Nourriture. Au pl. Tout ce dont l'homme se nourrit.

VIZIR, s. m. *Les Vizirs* sont les principaux officiers du conseil du Grand-Seigneur; *le Grand-Vizir* est son premier Ministre.

VIZIRAT ou VIZIRIAT, s. m. Place, office du Vizir. Temps de sa durée.

VOCABULAIRE, sub. m. Recueil alphabétique des mots d'une langue.

VOCABULISTE, s. m. Peu us. Auteur d'un vocabulaire.

VOCAL, ALE, adj. Qui s'exprime par la voix; opposé à *mental*, *instrumental*.

VOCATIF, s. m. Gram. Cas dont on se sert pour adresser la parole à quelqu'un.

VOCATION, s. f. Mouvement intérieur par lequel Dieu appelle une personne à un genre de vie. Inclination pour un état. Disposition, talent marqué.

VOEU, s. m. Promesse faite à Dieu, par laquelle on s'engage à une chose qui n'est pas de précepte. Profession religieuse. Offrande promise par un vœu. Suffrage. Au pl. Souhaits, désirs.

VOGUE, sub. f. Mar. Mouvement d'une galère, etc., causé

par la force des rames. Fig. Crédit, estime où est une personne. Grand cours d'une chose. *Ajustement en vogue.*

VOGUE-AVANT, s. m. Mar. Rameur qui tient la queue de la rame, et qui lui donne le branle.

VOGUER, v. n. Ramer. Etre poussé sur l'eau à force de rames, même à force de voiles. Loc. prov. : *Vogue la galère,* arrive ce qui pourra.

VOGUEUR, s. m. Rameur.

VOICI, VOILÀ, prép. dont la première désigne ce qui est près, et la seconde ce qui est un peu loin de celui qui parle. Elles se disent aussi de ce qui ne s'aperçoit pas par les sens : *Voilà ses raisons, voici les miennes.* Ces prépositions peuvent être suivies de *que* : *Voilà qu'il vient. Voilà qu'on sonne.*

VOIE, s. f. Route d'un lieu à un autre. Au pl. Conduite de Dieu envers les hommes. *La voie étroite,* la voie du salut. — *lactée,* amas d'étoiles qui forment une trace blanche dans le ciel. t. de chasse. Chemin par où la bête a passé; de là cette expression fig. : *Mettre quelqu'un sur la voie.* Manière de transporter les personnes ou les marchandises : *La voie du roulage,* etc. Largeur d'une voiture. Méd. Les premiers conduits qui reçoivent les alimens. Chim. Manière d'opérer : *La voie sèche,* par le feu; *la voie humide,* par les dissolvans. Pal. *Voies de droit,* recours à la justice. *Voies de fait,* actes de violence. Charretée : *Voie de bois. Voie d'eau,* deux seaux. Mar. Ouverture accidentelle par où l'eau entre dans un vaisseau.

VOILÀ. *V.* VOICI.

VOILE, s. m. Pièce de toile, etc., destinée à cacher quelque chose. Couverture de tête des religieuses. Sorte d'étoffe. Fig. Apparence, prétexte.

VOILE, s. f. Mar. Plusieurs lés de toile forte cousus ensemble, pour recevoir le vent. *Faire voile,* naviguer. Au pl. Vaisseau : *Flotte de trente voiles.*

VOILER, v. a. Couvrir d'un voile; et fig. d'un prétexte. Ppe. *Voilé, ée. Voix voilée,* qui n'a pas tout son éclat.

VOILERIE, s. f. Lieu où l'on fait ou raccommode les voiles des vaisseaux.

VOILIER, sub. m. Epithète d'un vaisseau qui va plus ou moins vite.

VOILURE, s. f. Assortiment des voiles que porte ou que peut porter un navire suivant sa route et le vent.

VOIR, v. a. *Voyant. Je vois,* etc.; *nous voyons, vous voyez, ils voient. Je vis. Je verrai. Que je visse,* etc. Recevoir les images des objets par l'organe de la vue. Examiner. Rendre visite. Regarder avec attention. Observer, remarquer. Fréquenter. S'apercevoir. Juger. S'informer. Ppe. *Vu, ue.* Se prend subst. : *Lettre de change payable à vue,* à sa présentation. Pal. *Vu par la Cour. Le vu d'un arrêt. Vu que,* pour, attendu que, puisque. *Au vu et au su de tout le monde,* etc.

VOIRE, adv. Vraiment. Même. V. m.

VOIRIE, s. f. Charge de Voyer. Autrefois grand chemin. Lieu où l'on porte les immondices d'une ville.

VOISIN, sub. et adj. Qui demeure auprès.

VOISINAGE, sub. m. Proximité. Les gens ou les lieux voisins.

VOISINER, v. n. Visiter familièrement ses voisins.

VOITURE, s. f. Ce qui sert au transport des personnes, des marchandises. Les personnes ou les choses elles-mêmes. L'action de transporter : *Lettre de voiture,* qui co[illegible]

objets dont un voiturier est chargé.

VOITURER, v. a. Transporter par voiture.

VOITURIER, s. m. Celui qui fait le métier de voiturer.

VOITURIN, sub. m. Voiturier dont on se sert en Piémont, en Italie, etc. Adj. *Code voiturin,* recueil des lois sur les voitures publiques.

VOIX, s. f. Le son qui sort de la bouche de l'homme; se dit aussi des oiseaux. — *intérieure,* inspiration de Dieu. — *de la renommée,* le bruit public. Chanteur, chanteuse. Suffrage : — *active,* droit de le donner; — *passive,* d'en être l'objet.

VOL, sub. m. Mouvement de l'oiseau et de l'insecte qui se meuvent en l'air par le moyen de leurs ailes. Chasse avec des oiseaux de proie. Fig. Elévation des pensées, sublimité de style. Action de dérober. La chose volée.

VOLABLE, adj. Qui peut être volé.

VOLAGE, sub. et adj. Léger, inconstant.

VOLAILLE, s. f. Nom collectif qui comprend les oiseaux qu'on nourrit ordinairement dans une basse-cour.

VOLANT, ANTE, adj. Qui a la faculté de s'élever en l'air. Méd. *Petite-vérole volante,* qui n'a rien de dangereux. *Feuille volante,* qui n'est attachée à aucune autre. *Camp volant,* petite armée qui fait des courses sur l'ennemi, ou qui l'observe. *Pont volant,* qui n'est pas à demeure. *Cachet volant,* que l'on a laissé à dessein, sans être assujotti, etc.

VOLANT, s. m. Petit morceau de liége garni de plumes, et qu'on pousse avec des raquettes. Aile de moulin à vent. Surtout sans doublure.

VOLATIL, ILE, adj. Chim. Qui s'évapore par l'action du feu.

VOLATILE, sub. m. Animal qui vole; se dit surtout au pl. Adj. *L'espèce volatile.*

VOLATILISATION, subs. f. Chim. Action de

VOLATILISER, v. a. et pron. Rendre ou devenir volatil.

VOLATILITÉ, s. f. Qualité de ce qui est volatil.

VOLATILLE, s. f. Fam. Tout oiseau bon à manger.

VOLCAN, s. m. Gouffre placé dans le sein des montagnes, qui vomit des matières embrasées. Fig. Imagination ardente.

VOLE, s. f. t. de jeu de cartes. *Faire la vole,* toutes les mains.

VOLÉE, s. f. Vol d'un oiseau. Bande d'oiseaux qui volent ensemble. Fig. et fam. : *Volée de jeunes gens.* Pigeons éclos le même mois. Rang, qualité : *Personne de la première volée. Sonner les cloches à toute volée,* les mettre toutes en branle. Pièce de bois de traverse qui s'attache au timon d'une voiture, et à laquelle sont attelés les chevaux du second rang. Loc. adv. : *A la volée,* en l'air, inconsidérément.

VOLER, v. n. Se mouvoir en l'air par le moyen des ailes. Fig. Courir très-vite. V. a. Prendre furtivement ou par force ce qui appartient à un autre. Fig. S'en approprier les ouvrages, les pensées, etc.

VOLEREAU, s. m. Fam. Petit voleur.

VOLERIE, s. f. Fam. Pillerie. C'est aussi un terme de fauconnerie.

VOLET, s. m. Pigeonnier. Ais qui est à l'entrée de la volière. Fenêtre en menuiserie, placée en dehors ou en dedans d'une autre. Tablette où l'on trie des graines. *Trié sur le volet,* avec soin. Plante aquatique.

VOLETER, v. n. Voler à plusieurs reprises comme les petits oiseaux.

VOLEUR, EUSE, sub. Qui a

volé, qui en a l'habitude. Qui exige plus qu'on ne lui doit.

VOLIÈRE, s. f. Lieu fermé de fils d'archal, où l'on nourrit des oiseaux.

VOLIGE, s. f. Planche mince de sapin ou autre bois blanc.

VOLITION, s. f. t. did. Acte par lequel la volonté se détermine.

VOLONTAIRE, adjec. Qui se fait sans contrainte. Sub. et adj. Qui ne veut faire que sa volonté. Qui sert dans les troupes sans obligation et sans paye.

VOLONTAIREMENT, adver. De bonne et franche

VOLONTÉ, sub. f. t. did. Faculté de vouloir. Acte de cette faculté. Ce qu'on veut qui soit fait. Disposition à l'égard de quelqu'un. Ardeur pour son devoir.

VOLONTIERS, adv. De bon cœur.

VOLTE, s. f. t. de man. Mouvement en rond qu'on fait faire au cheval. t. d'escrime. Mouvement pour éviter un coup. *Faire volte-face*, tourner le visage à l'ennemi qui poursuit.

VOLTER, ver. n. t. d'escrime. Changer de place pour éviter les coups de son adversaire.

VOLTIGEMENT, sub. m. Action ou effet de ce qui voltige.

VOLTIGER, v. n. Voler sans direction déterminée. Flotter au gré des vents. Etre inconstant, léger. t. de man. Faire divers exercices sur le cheval de bois. Faire des tours de force et de souplesse sur une corde élevée, tendue fort lâche. Courir à cheval çà et là, avec légèreté et vitesse.

VOLTIGEUR, s. m. Qui voltige sur un cheval ou sur une corde.

VOLUBILITÉ, s. f. Facilité de se mouvoir ou d'être mû en rond. Articulation nette et rapide.

VOLUME, s. m. Espace qu'un corps occupe. Livre relié ou broché.

VOLUMINEUX, EUSE, adj. Fort étendu, qui a beaucoup de volume ou de volumes.

VOLUPTÉ, sub. f. Plaisir des sens; et fig. de l'âme

VOLUPTUEUSEMENT, adv. Avec volupté.

VOLUPTUEUX, EUSE, s. et adj. Qui aime, qui cherche la volupté. Ce qui l'inspire et la fait éprouver.

VOLUTE, sub. f. Arch. Ornement d'un chapiteau fait en forme de spirale. Genre de testacées univalves.

VOLUTER, ver. n. Faire des volutes. Dévider le fil sur des fusées.

VOLVULUS, s. m. Méd. Passion iliaque, ou inflammation de bas-ventre.

VOMIQUE, s. f. Méd. Abcès au poumon. Adj. *Noix vomique*, espèce de noix des Indes, qui est un poison pour les chiens, les loups, etc.

VOMIR, v. a. Rejeter par la bouche ce qui étoit dans l'estomac. Fig. — *des flammes*, *des injures*.

VOMISSEMENT, s. m. Action de vomir.

VOMITIF, s. m. et VOMITIF, IVE, adj. (*Remède*) Qui fait vomir.

VOMITOIRE, s. m. Vomitif. V. m. Au pl. Chez les anciens, issues par où le peuple sortoit du théâtre.

VORACE, adjec. Qui dévore, qui mange goulument.

VORACITÉ, sub. f. Avidité à manger.

VOTANT, s, m. Celui qui vote.

VOTATION, sub. f. Action de voter.

VOTE, s. m. Vœu émis, suffrage donné.

VOTER, v. n. Donner sa voix, son suffrage.

VOTIF, IVE, adj. Qui a rapport à un vœu : *Tableau votif.*

VOTRE, pron. poss. qui répond au pron. pers. *Vous.* Au pl. *Vos.* Comme pron. relatif, l'o est long, et il fait *vôtres* au pl. : *Mes livres et les vôtres.* S. plur. *Les vôtres*, vos parens et amis, ceux de votre compagnie.

VOUER, ver. a. Consacrer à Dieu ou à un Saint. Promettre par vœu. Promettre d'une manière particulière.

VOULOIR, v. a. et n. *Voulant. Je veux*, etc.; *nous voulons, vous voulez, ils veulent. Je voulus. Je voudrai. Que je veuille*, etc.; *que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent.* Avoir intention de faire une chose, s'y déterminer. Commander, exiger. Désirer, souhaiter. Consentir. *En vouloir à*, prétendre à, ou vouloir du mal à. *Que veut dire* (que signifie) *ce mot, ce procédé?* etc. Ppe. *Voulu, ue.* Peu us. S. m. *Il a le pouvoir et le vouloir. Sous votre bon vouloir.*

VOUS, pl. de TU.

VOUSSOIRS *ou* VOUSSEAUX, sub. m. pl. Pierres qui forment une voûte.

VOUSSURE, s. f. Courbure, élévation d'une voûte; se dit aussi des portes et des fenêtres en arc.

VOÛTE, sub. f. Ouvrage de maçonnerie, dont les pièces se soutiennent les unes les autres. Poét. — *céleste, azurée, étoilée*, ciel.

VOÛTER, verb. a. Faire une voûte qui termine le haut d'un bâtiment ou d'une de ses pièces. V. pron. Se courber par l'âge. Ppe. *Voûté, ée. Eglise voûtée. Dos voûté.*

VOYAGE, s. m. Chemin que l'on fait pour se rendre à un endroit éloigné. Relation d'un voyage. Allée et venue d'un lieu à un autre. Fig. et fam. *Le grand voyage*, celui de l'autre monde.

VOYAGER, v. n. Aller en pays éloigné.

VOYAGEUR, EUSE, s. Qui voyage. Qui a fait de grands voyages.

VOYANT, ANTE, adj. Fam. Se dit des couleurs très-éclatantes. Aux Quinze-Vingts, *Frères voyans, Sœurs voyantes*, qui voient et qui sont mariés à des aveugles.

VOYANT, subst. m. Dans la Bible, prophète.

VOYELLE, s. f. Lettre qui, d'elle-même et sans le secours d'une consonne, a un son plein.

VOYER, s. m. Officier préposé à la police des chemins.

VRAI, VRAIE, adjec. Chose conforme à la vérité. *Homme vrai*, sincère, véridique. Ce qui est tel qu'il doit être. Unique, principal. Sub. m. Vérité. Adv. Avec vérité : *Au vrai. Parlez vrai*, véritablement.

VRAIMENT, adv. Véritablement, effectivement.

VRAISEMBLABLE, s. m. et adj. Qui a l'apparence de la vérité.

VRAISEMBLABLEMENT, adverbe. Avec

VRAISEMBLANCE, s. f. Apparence de vérité.

VRÉDER, v. n. Aller et venir sans objet.

VRILLE, sub. f. Outil de fer propre à percer. Au pl. Bot. Liens avec lesquels la vigne, etc., s'attache aux corps voisins.

VRILLETTE, sub. f. Insecte qui perce le bois.

VRILLON, s. m. Petite tarrière qui se termine comme une vrille.

VU, part. de *Voir. V.* ce mot.

VUE, s. f. Celui des cinq sens par lequel on aperçoit les objets. Les yeux. Inspection des choses qu'on voit. Manière dont les choses se présentent aux regards. Etendue de ce qu'on peut voir de l'endroit où l'on est. Tableau

qui représente un lieu regardé de loin. Fenêtre, ouverture d'une maison sur les lieux voisins. Fig. Dessein, projet. Pénétration. Loc. fam. : *A vue d'œil*, sensiblement. *Lettre de change payable à vue*, dès qu'on la présente. *Connoître de vue*, de visage. *A perte de vue*, autant que la vue peut s'étendre. *A vue de pays*, à peu près, sans prendre la mesure. *Garder à vue. Avoir des vues sur quelqu'un*, etc.

VULGAIRE, adjec. Commun. Trivial. Qui ne se distingue en rien. *Les langues vulgaires*, par opposition aux *langues savantes*. S. M. Le peuple.

VULGAIREMENT, adverbe. Communément.

VULGATE, s. f. Version latine de l'Écriture sainte en usage chez les Catholiques.

VULNÉRABLE, adj. Qui peut être blessé.

VULNÉRAIRE, s. m. et adj. (*Eau, herbe*) Bonne pour les plaies. Sub. f. Plante recommandée pour les blessures récentes.

VULVE, s. f. Anat. Orifice du vagin.

W.

WIG WIS

WIGH, s. m. Nom d'un parti célèbre en Angleterre; celui de l'opposition. *Les Wighs sont opposés aux Toris.*

WISK, s. m. (On pron. *ouisk.*) Jeu de cartes.

WISKI, s. m. (On pr. *ouiski.*) Cabriolet très-haut et très-léger.

X.

XER XYL

X, sub. m. Dix-huitième consonne.

XANTHIUM, sub. m. Plante marécageuse.

XÉNÉLASIE, s. f. Antiq. Interdiction faite aux étrangers du séjour d'une ville.

XÉROPHAGE, s. Qui ne vit que de fruits secs.

XÉROPHAGIE, sub. f. Nom donné, dans la primitive église, à l'usage, sans mélange, du pain et des fruits secs pendant le Carême.

XÉROPHTALMIE, sub. fém. Rougeur, inflammation dans les yeux, sans enflure ni écoulement de larmes.

XIPHIAS, s. m. Astr. Constellation australe.

XIPHOÏDE, adj. (*Cartilage*) Au bas du sternum.

XYLON, s. m. Plante qui porte le coton.

XYLOSTÉUM, s. m. Arbrisseau des Pyrénées, dont les baies sont émétiques.

Y.

Y, s. m. (On prononce *i grec.*) Sixième voyelle, qui équivaut à un ou à deux *i.*

Y, adv. relatif. En cet endroit-là. *Y est-il?* particule explétive. *Il y a des gens qui*, etc. A cela, à cet homme-là : *J'y répondrai. Fiez-vous y.*

YACHT, s. m. (On pr. *iaque.*) Bâtiment à voiles et à rames.

YEUSE, sub. fém. Espèce de chêne.

YEUX, pl. d'*œil.* Ne dites pas avec quelques dictionnaires : *Quatres yeux. Quatre* ne peut prendre de pluriel; il faut dire, comme s'il y avoit une légère aspiration : *Entre quatre yeux.*

YPRÉAU, s. m. Espèce d'orme à larges feuilles.

Z.

Z, sub. m. Dix-neuvième consonne. *Fait comme un Z*, tortu et contrefait.

ZAGAIE, s. f. Javelot dont les Maures se servent à cheval.

ZAÏM, sub. m. Soldat turc, dont le bénéfice militaire est un peu au-dessus de celui du timariot.

ZAIN, adj. m. (*Cheval*) Tout noir ou tout bai.

ZANI, s. m. Personnage bouffon des comédies en Italie.

ZÈBRE, s. m. Quadrupède de la grandeur d'un petit cheval, et de la forme d'un mulet, avec une peau blanche traversée de bandes noires presque symétriques.

ZÉBU, s. m. Espèce de taureau d'Afrique et d'Asie.

ZÉLATEUR, TRICE, s. Qui agit avec zèle pour la patrie, pour la religion.

ZÈLE, sub. m. Affection ardente, surtout en matière de religion.

ZÉLÉ, ÉE, s. et adj. Qui a du zèle.

ZÉNITH, s. m. Point du ciel élevé perpendiculairement sur chaque point de la terre.

ZÉNONIQUE, adj. Qui tient au

ZÉNONISME, s. m. Doctrine du philosophe grec Zénon.

ZÉPHYR, s. m. Vent doux et agréable. *Zéphire*, divinité de la Fable; n admet ni pluriel ni article.

ZÉRO, s. m. Caractère arithmétique (o) qui, par lui-même, ne fait aucun nombre, mais qui, étant mis après les autres, sert à les multiplier par dix. Fam. *C'est un zéro. Un zéro en chiffre*, un homme sans considération. *Sa fortune est réduite à zéro*, à rien.

ZEST, s. m. *Entre le zist et le zest*, prov., tant bien que mal. Interj. qui marque qu'on rejette ce qu'un autre a dit, qu'on s'en moque.

ZESTE, s. m. Ce qui est au dedans de la noix, et la sépare en quatre. Partie mince coupée sur le dessus de l'écorce d'un citron, d'une orange, etc. Loc. fam. : *Cela ne vaut pas un zeste*, ne vaut rien.

ZÉTÉTIQUE, adj. t. didac. (*Méthode*) Qui résout un problème en cherchant la raison et la nature d'une chose.

ZIBELINE, s. f. et adj. Sorte de martre.

ZIBET, s. m. Espèce de civette des Indes.

ZIGZAG, s. m. Suite de lignes l'une au-dessus de l'autre, formant entre elles des angles très-aigus. Machines composées de tringles mobiles, disposées en losange, qui se plient les unes sur les autres, et qu'on allonge ou qu'on raccourcit à volonté. Ouvrage de fortification.

ZINC, s. m. Demi-métal qui a la propriété de rendre le cuivre jaune.

ZINZOLIN, s. et adj. m. Couleur qui est d'un violet rougeâtre et délicat. S. m. Fam. Homme qui, dans la société, cherche à paroître délicat et brillant.

ZIST. *V.* ZEST.

ZIZANIE, sub. f. Ivraie. Fig. Discorde, division.

ZODIACAL, ALE, adj. Qui appartient au

ZODIAQUE, s. m. L'un des grand cercles de la sphère où les planètes se meuvent, et qui est divisé en douze signes.

ZOÏLE, s. m. Ancien critique d'Homère. Envieux, mauvais critique.

ZONE, s. f. Chacune des cinq divisions de la terre d'un pole à l'autre. Bandes sur la robe d'une coquille.

ZOOGRAPHIE, s. f. Description des animaux.

ZOOLATRIE, s. f. Adoration des animaux.

ZOOLITE, s. m. Partie des animaux qui s'est changée en pierre.

ZOOLOGIE, sub. f. Histoire naturelle des animaux.

ZOONATE, s. m. Nom générique des sels formés par la combinaison de l'acide zoonique avec les bases.

ZOONIQUE, adj. (*Acide*) Formé par la distillation des matières animales.

ZOOPHORE, s. m. *V.* FRISE.

ZOOPHORIQUE, adjec. (*Colonne*) Qui porte la figure d'un animal.

ZOOPHYTE, s. m. Corps naturel qui tient quelque chose de l'animal et de la plante.

ZOOTOMIE, s. f. Dissection des animaux.

ZOPISSA, s. f. Goudron qu'on racle des vieux navires. On la nomme aussi *poix navale;* et la médecine l'emploie à cicatriser les ulcères.

ZYMOSIMÈTRE, s. m. Peu us. Espèce de thermomètre pour mesurer le degré de fermentation.

ZYMOTECHNIE, s. f. Partie de la chimie qui s'occupe de la fermentation.

FIN.

